97 SERVICE DES RELATIONS HUMAINES

103 SERVICE DES FINANCES

107 SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

117 SERVICE DE L'URBANISME ET DE LA MOBILITÉ

129 SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE

145 SERVICE DE LA CULTURE

183 SERVICE BÂTIMENTS, GÉRANCE ET ÉNERGIE

207 SERVICE DE LA FAMILLE, DE L'ÉDUCATION ET DU SPORT

223 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, ESPACES VERTS ET ENTRETIEN

2023

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions:

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c);
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34);
- du règlement du Conseil communal de Vevey du 10 octobre 2014 (art. 131);

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2023.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante:

le Conseil communal de Vevey

vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2023

vu les rapports de la commission de gestion

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2023 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Au nom de la Municipalité

le Syndic | le Secrétaire

Yvan Luccarini | Grégoire Halter

3

Pouvoir exécutif de la Commune, la Municipalité exerce son autorité selon la législation cantonale en vigueur. Composée de sept membres : un syndic, trois municipales et trois municipaux. Elle est à la tête de l'administration communale.
Les attributions de la Municipalité concernent spécialement l'administration des services publics, y compris celle des services industriels, des biens communaux, du domaine public et des biens affectés aux services publics.

MUNICIPALITÉ

Année charnière de la législature 2021-2026, 2023 a été marquée par la finalisation de plusieurs projets d'envergure : document de référence, le nouveau Plan directeur communal offrira au collège exécutif veveysan les outils urbanistiques nécessaires pour les 15 prochaines années. Vevey est en effet appelée à changer progressivement de visage sur le plan urbanistique et les autorités souhaitent continuer à associer étroitement la population aux réflexions sur les nombreux projets en cours dans les quartiers de la commune, en proposant des séances d'information ou des ateliers participatifs.

L'année a aussi enregistré plusieurs records à l'échelon communal : le nombre de subventions pour les actions du Fonds communal pour l'énergie et le développement durable, la fréquentation de la piscine de Vevey-Corseaux Plage, les inscriptions à la Bibliothèque municipale ou les livraisons d'achats à vélo Dring Dring, gratuits pour les Veveysannes et les Veveysans.

La Municipalité a continué à décliner les trois axes forts d'action du programme de législature « Prendre soin de notre ville », « Vevey, ville vivante » et « Faire rayonner Vevey », à travers plusieurs nouveautés : l'équipe de l'animation-jeunesse a ouvert ses nouveaux locaux, un espace de rencontre, d'accueil et de création pour leur public jeune; un skatepark flambant neuf a vu le jour au bord du lac pour répondre aux attentes des amatrices et amateurs de sports à roulettes ; les horaires d'ouverture de l'Office de la population ont été revus afin de s'adapter aux nouvelles habitudes des usagères et usagers ; pour lutter contre l'isolement et dans un esprit rassembleur, différents événements ont été coordonnés dans l'espace public et d'autres proposés à différents publics, soupe d'hiver, repas communautaires, croisière des seniors, fête des voisins… Aussi, les premiers projets de la stratégie de valorisation de l'art dans l'espace public ont vu le jour.

Les mesures du Plan climat communal mises en œuvre, ont fait l'objet d'un suivi détaillé en 2023 et 62 d'entre elles ont été mise en œuvre, notamment dans les domaines à fort impact que sont la mobilité et l'énergie. La centrale de turbinage des eaux de la Veveyse a ainsi produit ses premiers kWh.

Soulignons aussi que l'année écoulée a été marquée par une collaboration entre les services communaux toujours plus intense et fructueuse. Ces échanges et ce travail commun ont notamment permis à la Ville de décrocher le label Villeverte, de revoir le système de gestion des documents ou encore d'établir sa nouvelle stratégie d'affichage en mutualisant les ressources.

Alors que plusieurs conflits embrasent notre planète, la Municipalité réitère son soutien et sa solidarité avec les victimes de conflits et les personnes réfugiées de toute origine. C'est dans cet esprit qu'elle a accompagné l'ouverture de deux nouveaux foyers EVAM pour migrantes et migrants et inauguré une « Esplanade de la Paix ».

La Municipalité

Photos : © Céline Michel / Ville de Vevey

Répartition des services
Législature 2021-2026
Dès le 01.02.2023 (changement de suppléances)

Titulaire	Services	Suppléant/e
Yvan Luccarini Syndic décroissance alternatives	Secrétariat général	Vice-président ·e de la Municipalité (Tournus)
	Relations humaines	Laurie Willommet
	Finances	Laurie Willommet
	Systèmes d'information	Laurie Willommet
	Affaires intercommunales	Laurie Willommet
	Musée Jenisch	Laurie Willommet
Gabriela Kämpf Municipale décroissance alternatives (Vice-présidence : 2023-2024)	Accueil et population	Alexandra Melchior
	Cohésion sociale	Alexandra Melchior
	Durabilité	Alexandra Melchior
	Association régionale de l'action sociale (ARAS)	
Laurie Willommet Municipale Parti socialiste veveysan (Vice-présidence : 2022-2023)	Famille, éducation et sports	Yvan Luccarini
	Animation - Jeunesse	Yvan Luccarini
Alexandra Melchior Municipale Les Vert·e ·s et les jeunes Vert ·e ·s de Vevey	Culture	Vincent Imhof
	Association Sécurité Riviera (ASR)	-

Titulaire	Services	Suppléant/e
 Antoine Dormond Municipal Les Vert·e ·s et les jeunes Vert ·e ·s de Vevey (Vice-présidence : 2021-2022)	Urbanisme et mobilité	Gabriela Kämpf
	Service intercommunal de gestion (SIGE)	
 Pascal Molliat Municipal Vevey Libre (Vice-présidence : 2025-2026)	Bâtiments, gérance et énergie	Antoine Dormond
 Vincent Imhof Municipal Le Centre – Vert'Libéraux (Vice-présidence : 2024-2025)	Travaux publics, espaces verts et entretien	Pascal Molliat
	Economie et tourisme, vignes	Pascal Molliat
	Service intercommunal de gestion (SIGE)	

K:_110 Municipalité\B Législature\2021-2026

Organigramme (Etat au 31 décembre 2023)

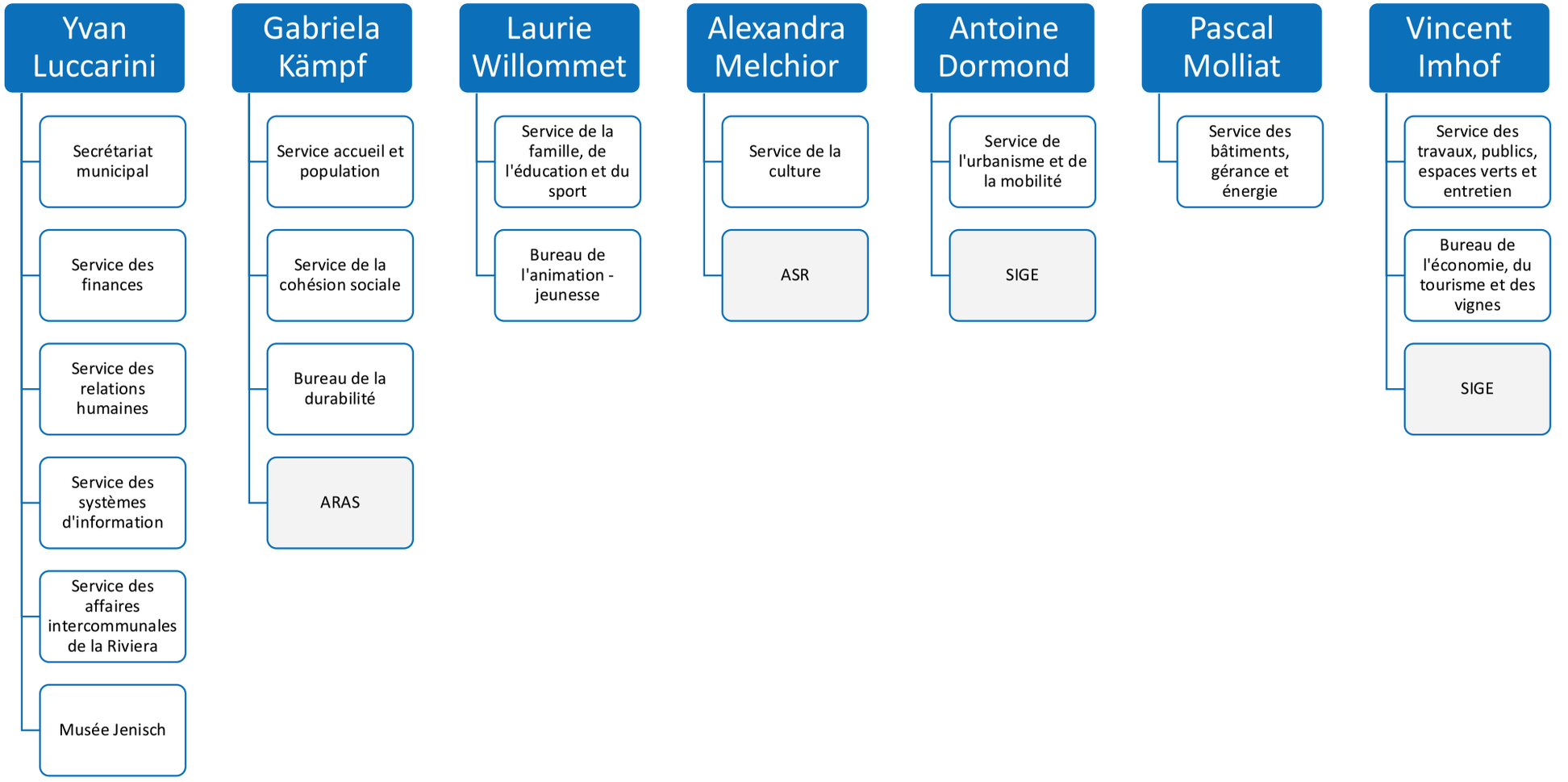

Présentation

Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a pour but de favoriser les activités de promotion économique et de développement touristique, menées avec la collaboration des acteurs et des actrices régionales. Sa nature transversale l'amène à collaborer étroitement avec les autres services et bureaux de la ville, notamment dans le but de faciliter les contacts avec les commerçants et les commerçantes.Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes englobe aussi la gestion des domaines viticoles de la Ville ainsi que la promotion de la marque Les Vignes de Vevey.

Organisation

Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes est une petite équipe de 3 personnes (2,8 EPT) répartie ainsi :

- une responsable du bureau à 80 %
- une chargée de projets vignes à 100 %
- un chef de cave et de culture à 100 %

Depuis le 1er février 2023, la chargée de projets vignes a été engagée en fixe à 100 % (jusqu'alors à 70 % en fixe et 30 % auxiliaire) et le chef de cave et de culture a été engagé à 100 % en fixe (jusqu'alors auxiliaire).
Depuis l'été 2023, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a entrepris les démarches administratives et techniques afin d'accueillir à la rentrée 2024 une ou un apprenti caviste.

Faits marquants

La (CITS) Commisson Intercommunale pour la taxe de séjour

L'entrée en vigueur, au 1er janvier 2023, du nouveau règlement intercommunal relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve fait que dorénavant, la ristourne octroyée pour les subventions aux manifestations est séparée selon la portée régionale ou locale de l'objet de la demande. Une part est ainsi rétrocédée à chaque commune partenaire pour soutenir les animations qui se déroulent sur son territoire. Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes est dès lors chargé d'analyser les différentes requêtes des organisateurs et des organisatrices pour octroyer les subventions en fonction de l'importance touristique de la manifestation et de ses retombées pour l'économie locale. En 2023, une enveloppe de Fr. 26'500.- a permis de soutenir 8 événements veveysans.

La collaboration avec la (SIC) Société industrielle et commerciale

En 2023, le groupe de travail formé de membres de la SIC et du Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes, dans le but de proposer une suite adaptée à l'action BienWenue, s'est réuni à plusieurs reprises et a pu analyser différents systèmes présentés à la suite d'un appel d'offres. L'objectif est de mettre en place une solution commune, à la SIC et à la Ville, en 2024.
En 2023, les discussions relatives aux horaires d'ouverture des commerces ont de nouveau fait l'objet de nombreuses rencontres et échanges. Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a aidé à coordonner les discussions avec les partenaires sociaux, afin de mettre en place la bonne formule pour les horaires d'ouverture des commerces en fin d'année et trouver un accord qui convienne à tout monde. Une modification du règlement éviterait ces démarches à renouveler chaque année, des réflexions sont en cours et la SIC souhaite un renouvellement de ce document. Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes maintient qu'une cohésion entre tous les commerçants et les commerçantes, de tous les quartiers et avec l'aval des employés et des employées est indispensable pour entamer la refonte de ce règlement. Pour cela, la SIC a élaboré un questionnaire et l'étude est en cours.

Les Jumelages et la Journée de l'amitié

La Ville de Vevey est jumelée à Carpentras en France et Müllheim en Allemagne. En parallèle, elle a célébré en 2022 une journée de l'amitié avec le village de Colledimezzo dans les Abruzzes. Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes souhaite que ces liens soient redynamisés, c'est dans ce sens que le Jumelage de Carpentras a répondu favorablement à son invitation à participer aux caves ouvertes vaudoises, les 27 et 28 mai 2023, avec les Vignes de Vevey sous la Grenette.
En août 2023, l'association de Colledimezzo a organisé à son tour une fête de l'amitié, donnant aussi l'occasion de rencontrer et échanger avec un vigneron des Abruzzes dans le but de créer un vin d'assemblage en 2024.
Le week-end du 30 septembre et 1er octobre 2023, le Jumelage Vevey-Müllheim a fêté son 25e anniversaire. Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a aidé à coordonner les festivités qui ont accueilli une centaine de citoyens et de citoyennes de Müllheim à Vevey.

25e anniversaire jumelage Vevey-Müllheim - ©Ville de Vevey

Les Vignes de Vevey, nouvelle identité visuelle

Dans la continuité de la refonte stratégique amorcée en 2022, les Vignes de Vevey ont dévoilé leur nouvelle identité visuelle lors du week-end des caves ouvertes vaudoises.
Les étiquettes mettent en lumière le savoir-faire et le patrimoine viticoles séculaires veveysans. Sécateur, tracteur, pressoir ancien, ou encore tracasset ornent désormais les bouteilles des Vignes de Vevey. Un nouveau logo contemporain et épuré complète cette identité graphique, arborant les couleurs or et bleu ainsi que les deux V, caractéristiques des armoiries de la ville de Vevey.

L'ouverture du point de vente de la Grenette

Au mois d'août 2023, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a aménagé un nouvel espace de vente, proposant les crus des Vignes de Vevey, au rez-de-chaussée de la Grenette. L'équipe de Montreux-Vevey Tourisme (MVT) s'occupe de la vente, tandis que le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes gère la partie administrative et veille aux stocks.

Economie et tourisme

La (CITS) – nouveau règlement

En discussion depuis 2019 et validé par les communes partenaires fin 2022, le nouveau règlement intercommunal relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires Riviera–Villeneuve est entré en vigueur le 1er janvier 2023.
Le fonctionnement de la ristourne octroyée pour les subventions aux manifestations a été revu, elle est désormais séparée selon la portée régionale ou locale de l'objet de la demande, impliquant une part rétrocédée à chaque commune partenaire afin de soutenir les animations qui se déroulent sur son territoire.
La convention précise que cette part est, en principe, fixée à 15 % de la part destinée aux animations, ce qui correspond à la pratique actuelle de la CITS en termes de répartition des subsides. Le « en principe » permet à la CITS une certaine souplesse, au vu du caractère aléatoire des recettes encaissées et des demandes de subventions. Le montant rétrocédé à chaque commune est proportionnel aux recettes encaissées sur son territoire, sur la base des chiffres de l'exercice précédent, auquel s'ajoute un montant forfaitaire fixe de Fr. 10'000.- pour les communes de plus de 10'000 habitants et habitantes et de Fr. 5'000.- pour les communes de moins de 10'000 habitants et habitantes. Sur l'ensemble du territoire englobé par le CITS, la Ville de Vevey se place en deuxième position avec 8,7 % des recettes, derrière Montreux qui obtient 73,3 % des recettes.
Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes est chargé d'analyser les différentes demandes des organisateurs et organisatrices afin d'octroyer les subventions en fonction de l'importance touristique de la manifestation et de ses retombées pour l'économie locale. En 2023, une enveloppe de Fr. 26'500.- a permis de soutenir 8 événements veveysans, à savoir le Festival de Capoeira, la Fête Multiculturelle, Vevey Trace, le Cinéma Open Air, La Brisolée, le Festival Autour du Monde, la Foire de la St-Martin et la Foire aux Vins.

La Cour de l'Avenir

Pour la deuxième année consécutive, l'exploitation et l'animation de l'ancienne terrasse du Café de l'Avenir ont été confiées à l'association la Cour de l'Avenir. La saison 2023 s'est déroulée sur 5 mois, du 1er mai au 1er octobre, contre 3 mois en 2022. Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a contribué à la mise en place de la seconde saison de la Cour de l'Avenir. Il a facilité la coordination entre les services de la Ville de Vevey et l'association et a soutenu l'association dans les démarches d'autorisation et de licence.
La saison s'est clôturée sur une note positive, le lieu a convaincu de plus en plus de monde et la cohabitation avec le voisinage est restée bonne.
Parmi les nouveautés, un brunch en lien avec le marché aux puces de la place Robin a été proposé et l'aspect convivial et participatif du lieu ont été renforcés par des activités collectives telles que des tandems de langues, des karaokés ou un café tricot.
Voici quelques chiffres de la saison 2023 :

- Plus de 4'000 visiteuses et visiteurs
- Fr. 14'000.- dépensés en nourriture et matériel à Vevey
- Fr. 10'000.- consacrés aux artistes de la région
- 1'400 heures de bénévolat offertes par les membres de l'association, les sympathisantes et sympathisants, équivalent à Fr. 35'000.- selon le salaire unique de l'association
- 60 animations, dont la moitié organisée de manière participative

La Grenette - projet de rénovation

Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a continué à travailler sur le projet de réaménagement de la Grenette tout au long de l'année 2023, en étroite collaboration avec MVT ainsi qu'avec l'appui de la Promove. Le Service des bâtiments, gérance et énergie est également un précieux soutien pour l'aspect technique de ce réaménagement. Celui-vise à redynamiser et moderniser l'office du tourisme en y annexant un espace boutique destiné aux artisants et aux artisanes de proximité. Les travaux des élèves du CEPV, réalisés en 2022, ont apporté des ébauches intéressantes et ont permis de se déterminer sur les directions à prendre. Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a fait appel à un architecte d'intérieur afin de mettre toutes les idées ensemble et de réaliser les dessins du préprojet. Le nouveau concept doit améliorer l'accueil de manière générale, autant pour les visiteurs et les visiteuses que pour les habitants, tout en mettant en valeur des produits locaux, sans faire de concurrence aux commerces mais plutôt en jouant le rôle de vitrine et de tremplin.
Depuis le mois d'août 2023, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes à mis en place sa boutique provisoire qui propose toute la gamme des Vignes de Vevey. Cette démarche temporaire aide à dessiner le fonctionnement futur du rez-de-chaussée de la Grenette, entre les tâches traditionnelles d'accueil touristique et celles de conseil et de vente liées à la boutique, effectuées par l'équipe de MVT. La gestion administrative restant entre les mains du Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes. Le projet prévoit d'accueillir les activités d'autres partenaires proches, telle que la Promove pour son guichet des entreprises, Dring Dring et son hub de dépôt, le petit train du Lavaux Panoramic ainsi que les divers événements s'articulant à la Grenette, notamment ceux organisés par la Société de développement (SDV), soit les Marchés folkloriques et la Brisolés, mais aussi la Foire de la St-Martin, le VIFFF et Vibiscum pour ne citer que ces exemples.
Un dossier est en cours d'élaboration et sera soumis au canton pour une demande de soutien via la Loi sur l'appui au développement économique (LADE).

La collaboration avec la SIC

Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a été convié à plusieurs séances du comité de la SIC. En parallèle, un groupe de travail commun, SIC et Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes, a la volonté de mettre en place un outil favorisant les achats auprès des commerces veveysans.

Soutien au commerce local

En 2023, le groupe de travail formé de membres de la SIC et du Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes, dans le but de proposer une suite adaptée à l'action BienWenue, a planché afin de définir les besoins et mettre en commun ses objectifs pour favoriser et stimuler les affaires des commerces de la ville. Un appel d'offres a été élaboré et deux prestataires répondant aux critères ont été rencontrés durant l'automne. La fin de l'année a été consacrée à l'analyse fine des propositions. Le système ne devra ni être contraignant pour les commerçants et les commerçantes, ni pour les utilisateurs et les utilisatrices, tout en fonctionnant de manière moderne et applicable à tous les types de commerces. Il s'agira probablement d'une application, permettant de cumuler des points, facilitant la fidélisation de la clientèle dans la communauté veveysanne. Plusieurs services de la ville seront invités à prendre part au programme, de façon à élargir les offres en rendant

l'outil encore plus attractif et multisectoriel.

Horaires d'ouverture des commerces
Pour la troisième année consécutive, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes s'est impliqué afin de faciliter les négociations entre la SIC et les partenaires sociaux, de sorte à définir la bonne formule pour les horaires d'ouverture des commerces en fin d'année. Le fait d'élargir 3 soirs jusqu'à 20h plutôt que 2 soirs jusqu'à 22h est bien plus porteur commercialement et fortement apprécié du côté des employés et des employées, car moins contraignant.
Une modification du règlement des horaires d'ouverture des commerces est souhaitée par les membres de la SIC, notamment afin de résoudre la problématique du mois de décembre, mais aussi en vue d'un élargissement durant le reste de l'année. Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes maintient qu'une cohésion entre tous les commerçants et les commerçantes, de tous les quartiers et avec l'aval des employés et des employées, est indispensable pour entamer une refonte de ce règlement. Afin d'y répondre, la SIC a entrepris un sondage auprès des commerces, les résultats seront connus au printemps 2024.

Le tourisme à Vevey

Les nuitées
Il y a eu du monde à Vevey en 2023 ! 139'655 nuitées ont été enregistrées. Ce chiffre est réjouissant et présente une augmentation de 11 % par rapport à 2022 et même de 5 % comparé à 2019, année de la Fête des Vignerons.
Suisse Tourisme annonce pour 2023 une hausse de 12,4 % pour le Canton de Vaud et de 7,4 % pour la région Montreux Riviera, ce qui positionne très bien Vevey et prouve son attractivité touristique.

Evolution des nuitées

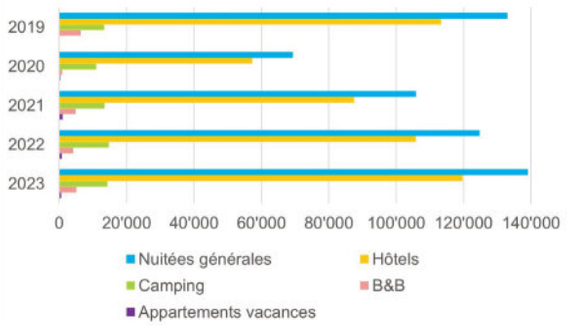

On constate que c'est au mois de juillet que l'affluence est la plus forte et que la belle saison débute déjà en mai.

Nuitées par mois

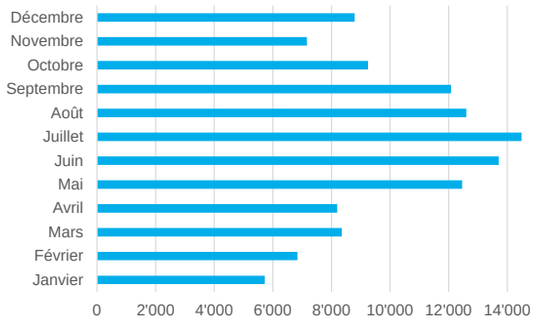

L'offre hôtelière va de la pension à l'hôtel 5 étoiles. En parallèle, le camping de la Pichette élargit la palette et est un réel atout pour Vevey par sa situation privilégiée. Les chambres d'hôtes rencontrent également un joli succès et répondent à un besoin d'authenticité et de partage de la clientèle actuelle. Voici dans quels types d'établissements ont logé nos hôtes :

Types de nuitées

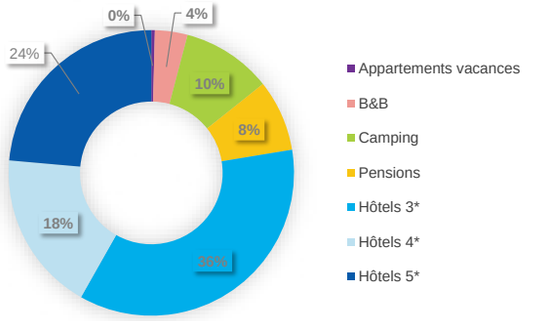

Il est important de relever que, grâce aux démarches de l'Union des Communes Vaudoises (UCV) auprès de la société AirBnB, la perception de la taxe de séjour est depuis le mois d'avril 2023 automatisée par le biais du système d'AirBnB, ce qui contribue à une égalité de traitement entre hébergeurs et hébergeuses, tout en leur facilitant les démarches administratives.
Il faut aussi souligner le travail de la nouvelle collaboratrice du Service accueil et population, chargée de régulariser les appartements vides ainsi que la taxe de séjour des résidences secondaires. Le changement de mode de calcul, lié à la révision du règlement de la CITS, ne permet par une comparaison pertinente, cependant en 2023 nous comptabilisons 29 logements pour un montant de taxes s'élevant à Fr. 34'400, alors qu'en 2022 nous avions connaissance de 140 nuitées pour la totalité des résidences secondaires à Vevey.

Le Point Info de Vevey
L'augmentation des touristes ayant séjourné à Vevey se répercute logiquement sur le nombre de visites auprès du PI, elles aussi en augmentation. C'est près de 11'500 personnes qui sont passées à la Grenette demander des informations, soit 19 % de plus qu'en 2022. L'équipe du PI ne fait pas que renseigner les touristes, elle vend aussi des abonnements de transports publics et des billets pour des spectacles, gère des forfaits touristiques, effectue des réservations hôtelières et depuis le mois d'août, vend les vins des vignes de Vevey, proposés à l'espace boutique. Pour ce faire, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a élaboré des fiches techniques, expliquées lors de formations internes et accompagnées de dégustations, permettant au personnel de MVT de conseiller les clients et les clientes de manière qualitative.

Vevey A.Live
En 2023, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a établi une nouvelle convention entre la Ville et l'Association Vevey A.Live, stipulant des engagements réciproques ainsi que de la subvention octroyée par la Ville, permettant de rendre ce projet, issu de la période Covid, pérenne. La commune de La Tour-de-Peilz soutient également Vevey A.Live, le concept liant les quais des deux localités par 210 mètres de decks, installés de mai à septembre sur les rives du lac. En 2023, un nouveau podium a été construit en face de l'Alimentarium et a accueilli 15 concerts gratuits.

Vevey A.Live_© Vevey A.Live

Le Train du Lavaux Panoramic
En 2023, le train du Lavaux Panoramic a programmé 10 courses hebdomadaires en partance de Vevey ainsi que le train folklorique, les samedis du marché éponyme. Ce sont plus de 11'000 personnes qui se sont immergées dans les paysages de Lavaux entre avril et octobre 2023. Une grande partie d'entre elles en ont profité pour manger, se désaltérer ou faire des achats à Vevey.

Petit Train Lavaux Panoramic
©Lavaux_Panoramic

La Via Francigena
En 2023, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a pu accueillir une délégation du comité de l'Association Européenne des chemins de la Via Francigena (AEVF) à Vevey, afin de discuter de son assemblée générale de 2024. Les échanges fructueux ont confirmé cet événement pour avril 2024. Depuis, les séances de travail se sont enchaînées et le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes s'est rendu à Pavie, en Italie, afin de présenter Vevey lors de la dernière assemblée de l'AEVF.

© Via Francigena

La Via Francigena, bien que route historique commerciale reliant Canterburry en Angleterre à Santa Maria du Leuca, en passant par Rome, en Italie, s'apparente au chemin de St-Jacques de Compostelle et rencontre une affluence grandissante. En devenant officiellement ville étape en 2024, Vevey bénéficiera d'une aura privilégiée au travers des réseaux de l'AEVF. Les statistiques de 2023 montrent que le top 5 des nationalités qui sillonnent la Via Francigena sont italienne, américaine, suédoise, française et australienne. 85 % des pèlerins et des pélerines choisissent de marcher alors que 15 % effectuent le parcourt à vélo. Les mois les plus fréquentés sont avril, mai, août et septembre et les motivations principales à ce choix de voyage sont le partage d'expériences, l'attractivité touristique, l'héritage culturel et la spiritualité.

Agglomération Rivelac
Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a participé à plusieurs séances ainsi qu'aux deux ateliers tourisme organisés par le bureau de l'Agglomération Rivelac, touchant à établir une conception touristique pour la Riviera, conformément aux exigences du Plan directeur cantonal (PDCn).
Le diagnostic a clairement montré les complémentarités régionales nécessitant une coordination. La prise en compte des besoins spécifiques au tourisme dans la planification de la mobilité est un point qui a fortement été relevé.

Le (FAR) Festival des artistes de rue
En 2023, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a rédigé une nouvelle convention entre l'association du FAR et la Ville. Ce document adapté reflète les besoins et les pratiques actuelles pour répondre à la bonne tenue de la manifestation. Les échanges avec les différents services et bureaux de la Ville ont facilité cette mise à jour qui permet au FAR de se projeter sereinement dans les prochaines éditions.

Les Jumelages et la Journée de l'amitié

Jumelage Vevey Carpentras
Les 27 et 28 mai 2023, durant le week-end des caves ouvertes vaudoises, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a accueilli une délégation de Carpentras sous la Grenette. L'occasion a ainsi été donnée à l'Association de se faire connaître et d'échanger avec les visiteurs et les visiteuses, tout en proposant des spécialités du sud de la France en accompagnement à la dégustation des vins des vignes de Vevey.

Jumelage Vevey-Müllhein
Le 25e anniversaire du Jumelage Vevey-Müllheim a été fêté le week-end du 30 septembre et 1er octobre 2023. Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a collaboré avec le comité veveysan à la préparation et l'accueil de la nonantaine de personnes venues de Müllheim, dont le Maire, enchanté de sa première visite à Vevey. La météo a permis une réception chaleureuse le samedi matin devant l'Hôtel de Ville, avec des cors des Alpes et un lanceur de drapeau pour accompagner l'apéritif. Les participants et les participantes ont pu profiter de visiter les musées, des échanges sportifs étaient organisés entre les clubs de volley et de tennis de table. La fanfare de Müllheim et la Lyre de Vevey ont animé la soirée ainsi que la partie officielle du dimanche.

Colledimezzo – Journée de l'amitié
En réponse à la journée de l'amitié de 2022, le village de Colledimezzo a organisé une fête en août 2023. Le bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a pris part à la partie officielle et a pu faire déguster quelques produits locaux ainsi que les vins des vignes de Vevey aux habitants et habitantes du village. Des échanges avec un vigneron des Abruzzes sont en cours dans le but de créer un vin d'assemblage au printemps 2024. Toutes ces rencontres sont filmées par une réalisatrice suisso-italienne.

Sauna éphémère - (SOW) Steam on the water
Depuis l'été 2023, le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes est en discussion avec l'équipe de SOW. Cette société coopérative a initié en 2019 un concept de sauna éphémère à la plage de la Maladaire à La Tour-de-Peilz. Le succès est grandissant et afin de répondre à la demande croissante, SOW souhaite créer un nouvel espace à Vevey. Plusieurs rencontres ont eu lieu sur le terrain, permettant d'analyser les éventuels lieux. C'est finalement au Port Eiffel que le projet se concrétise après une mise à l'enquête. Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a pu s'appuyer sur la collaboration des services de l'urbanisme et de la mobilité, des bâtiments, gérance et énergie ainsi que des travaux publics, espaces verts et entretiens. Une convention entre SOW et la Ville a été établie et c'est en décembre que les travaux d'installation ont pu être entrepris. Le froid de la fin de l'année a retardé certains aménagements et l'ouverture officielle se donnera mi-janvier 2024.

Steam on the water

Les Vignes de Vevey

La nouvelle identité visuelle
En prolongement de la refonte stratégique entreprise en 2022, les Vignes de Vevey ont présenté leur nouvelle identité visuelle lors des caves ouvertes vaudoises. Le nouvel habillage met en valeur le savoir-faire ancestral et le patrimoine viticole propre à Vevey. Les flacons des Vignes de Vevey arborent désormais des illustrations d'outils et de machines employées à la vigne et à la cave. Le sécateur devient l'ornement distinctif des vins de nos vignobles de Chardonne, en hommage au savoir-faire de notre vigneronne et de nos vignerons. Les crus de l'appellation St-Saphorin se parent d'un tracasset, un engin motorisé emblématique des vignobles du Lavaux, chevauché par son inventeur Henri Martin. Sur les bouteilles de l'appellation Vevey, trône un tracteur des anciens ateliers mécaniques de Vevey. Quant aux vins d'assemblage, ils sont habillés d'un ancien pressoir. Pour conférer une identité unique à chaque vin et éveiller l'intérêt, les contre-étiquettes intègrent un texte de présentation rédigé par le caviste, la vigneronne ou les vignerons. Le nouveau logo aspire à la modernité et à la sobriété, arborant les teintes or et bleu ainsi que les deux V caractéristiques des armoiries de la Ville de Vevey.

Les nouveautés de la gamme
2022 fut le premier millésime élevé et vinifié par le nouveau chef de cave et trois nouveautés ont enrichi la gamme.
- le Doral, Grand Cru de Chardonne

Cépage né du croisement entre deux cépages nobles, le chasselas et le chardonnay. Il est élevé en barrique d'acacias et en cuve ovoïde. Finesse et élégance sont au rendez-vous pour cette cuvée gastronomique.
- la Galottine, Galotta, Grand Cru de Vevey

Issu d'une parcelle du domaine d'En Villard à la Tour-de-Peilz. Produit en très petite quantité et élevé exclusivement en barrique de chêne suisse durant 12 mois. C'est un Grand Cru d'exception, gourmand, subtil, avec des notes boisées.
- le Cabernet noir de la Tour-de-Peilz

Un vin racé et puissant qui sort des sentiers battus. Le cabernet noir est un cépage résistant aux maladies qui nécessite très peu de traitements.

Les nouveautés de la gamme
©Les Vignes de Vevey

La Baigneuse
Très appréciée pour sa fraicheur et son originalité, la limonade a rapidement connu un grand succès. Les 3'400 bouteilles issues de la récolte de 2022 ont été vendues dès le début de l'été. Un nouveau lot provenant de la récolte 2023 a été produit en octobre et les capacités de production ont été augmentées pour répondre à la demande. La boisson est disponible dans plusieurs restaurants et bars à

Vevey, notamment dans les mini-bars d'un hôtel veveysan de renom. Au cours de l'année 2023, près de 4'500 bouteilles ont été écoulées.

L'œnotourisme

Les visites de cave

Quatre forfaits ont été créés, à savoir :
- Découverte, visite de la cave et dégustation de 4 vins, Fr. 15.-
- Gourmandise, visite de la cave et dégustation de 4 vins, planchette du terroir, Fr. 25.-
- Tradition, visite de la cave et dégustation de 4 vins, une bouteille souvenir de Chasselas les Allours, Fr. 30.-
- Caviste, visite de la cave et dégustation de 4 vins, planchette du terroir et une bouteille souvenir de Chasselas les Allours, Fr. 40.-

En 2023, la cave a accueilli 55 personnes, a organisé une dégustation pour un groupe de 25 collaborateurs et collaboratrices dans une entreprise veveysane et avec la collaboration d'un hôtel de Vevey, a guidé un groupe de 10 touristes à travers le domaine des Allours.

Le chemin des capites

Les Vignes de Vevey ont rejoint le projet œnotouristique Le Chemin des Capites, une balade de 6 kilomètres au cœur des vignes de Lavaux, ponctuée de haltes dans quatre capites, dont celle du domaine des Allours. Ce projet vise à mettre en lumière les capites de vignes et à faire découvrir les vins des vignerons et des vigneronnes. La saison 2023 s'est déroulée sur 10 journées, entre juin et octobre, les premiers week-ends du mois. Cette action a permis de servir 727 verres de vin et 96 bouteilles de Baigneuse à la capite des Allours.

Domaine des Allours durant Le Chemin des capites
©Autour du Vins – Kamel Bourébi

La promotion des vins

La boutique de la Grenette

Depuis août 2023, les crus des Vignes de Vevey sont en vente dans un nouvel espace aménagé au rez-de-chaussée de la Grenette. En l'espace de 5 mois, 121 clientes et clients ont été accueillis, générant un chiffre d'affaires de Fr. 10'147.-. L'équipe de MVT a la charge de la vente, tandis que le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes s'occupe de la gestion de la boutique.

Les événements

Les Vignes de Vevey ont participé à de nombreux évènements tout au long de l'année :
- le 31 janvier : présentation de la Baigneuse à l'assemblée générale de la Société des hôtelières et hôteliers de Montreux-Vevey à Montreux
- le 16 mars : soirée Quel Plant ? Robert ! à Cully, élection populaire du meilleur Plant Robert
- le 22 mai : soirée des nouveaux habitants et habitantes de Vevey
- le 26 mai : vernissage de la nouvelle gamme de vin et de l'identité visuelle à Vevey
- le 27 et 28 mai : caves ouvertes vaudoises à la Grenette
- le 15 juillet : marché folklorique de Vevey
- le 4 août : Bout de Brousse Festival à Puidoux
- le 10 et 11 novembre : dégustation au caveau St-Martin à Vevey
- le 14 novembre : Foire de la Saint-Martin de Vevey
- le 23, 24 et 25 novembre : Foire aux Vins de Vevey
- le 1 et 2 décembre : caves ouvertes de la cave de l'Hôpital à Vevey

Vernissage de la nouvelle gamme et identité visuelle ©Les Vignes de Vevey

Les caves ouvertes vaudoises

Pour la première fois, les Vignes de Vevey ont pris leurs quartiers sous le parvis de la Grenette à l'occasion des caves ouvertes vaudoises. La vente des verres officiels a été confiée à MVT et une délégation de Carpentras a proposé une petite restauration composée des produits de leur région.
Cette nouvelle formule a été couronnée de succès avec une visibilité et une affluence en hausse. La diversité des visiteurs et des visiteuses est à relever. Des clientes et clients fidèles, des touristes, des visiteuses et visiteurs de toute la Suisse et de toutes les générations nous ont rendu visite. Au total, 290 verres officiels ont été vendus durant le week-end et les Vignes de Vevey ont généré un chiffre d'affaires s'élevant à Fr. 7'605.-.

Les labels et les prix

La qualité de la récolte 2022 ainsi que le travail à la cave ont donné naissance à d'excellents crus. Nos vins ont été présentés à la dégustation Terravin et ont tous obtenu le label de qualité.
Le Plant Robert est régi par la charte de l'association dont nous sommes membres et a obtenu l'agrément. De plus, notre Plant Robert du millésime 2021 a été sélectionné pour la première élection populaire du meilleur Plant Robert qui s'est déroulée en mars.
En juin, notre Sauvignon blanc a remporté la prestigieuse distinction d'argent au concours de la Sélection des Vins Vaudois. Du 1er au 11 novembre, il a été présenté au Local Popup de Lausanne, avec une dizaine d'autres vins médaillés lors de la Sélection des Vins Vaudois.

Les ventes

Le millésime 2022 a été disponible à la commercialisation plus tard que d'habitude en raison des travaux effectués à la cave en début d'année. D'autre part, l'aspect qualitatif des nouveaux vins nécessite une période d'élevage plus longue. Ces deux raisons expliquent une mise en vente retardée par rapport aux années précédentes. Une fois ce nouveau processus établi, le roulement devrait être optimisé. Les

retours positifs concernant les nouveaux vins ainsi que les nouvelles techniques de vinifications pour les cuvées existantes sont encourageants, toutefois, l'acquisition de nouveaux clients et de nouvelles clientes ainsi que la fidélisation de la clientèle existante demande du temps.

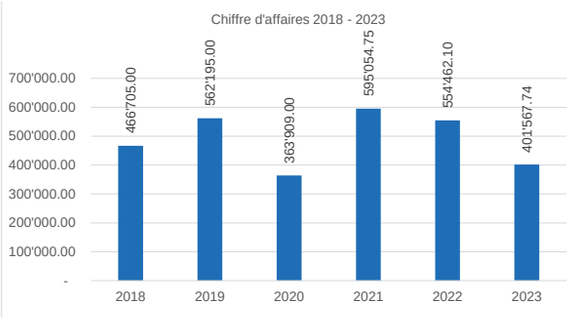

Le domaine des Allours

Pour étoffer notre offre de spécialités en vin blanc, un parchet de Viognier de 1'000 m2 a été planté au domaine des Allours. Les premières bouteilles sont attendues en 2027 ou 2028. En parallèle, la parcelle de Sauvignon blanc a été agrandie de 500 m2 pour mieux répondre à la demande croissante pour ce cépage.

Malheureusement, une baisse de rendement conséquente de chasselas a été observée sur une zone du domaine des Allours (parcelles n°3722 de Chardonne et n°405 du de Jongny). Le phénomène avait déjà été relevé en 2022, toutefois dans une moindre mesure. Les conditions climatiques extrêmes des deux années consécutives ont aggravé la situation. Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a mandaté une entreprise spécialisée afin de mener une analyse permettant d'en déterminer les causes et de mettre en place des solutions d'amélioration. Le rapport a mis en évidence des sols reconstitués de mauvaise qualité à la suite des travaux de l'autoroute. La profondeur utile est très limitée pour l'enracinement de la vigne, ce qui entraîne une exploration racinaire réduite, influençant la capacité de résilience des plantes face au stress hydrique et aux températures. De plus, l'eau a du mal à s'écouler au-delà de 60 centimètres et l'étude a relevé un manque de fertilisation du sol.

La reconstitution du sol étant très couteuse et rarement efficace, les spécialistes préconisent d'agir dans un premier temps, et ce pour trois ans, sur la fertilisation du sol et d'investiguer la mise en place d'un système d'irrigation par goutte à goutte. Fort de ce constat, des actions seront mises en place dès 2024.

Vincent Imhof, municipal
Sophie Reymond, responsable du Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2022 : néant

Présentation

Le Bureau de l'animation-jeunesse a pour mission de favoriser et de créer des liens avec la jeunesse, promouvoir le « vivre-ensemble » et le « faire ensemble », en accompagnant le bien-être des jeunes individus et des groupes de jeunes, toute culture et niveau social confondus. Le Bureau organise notamment chaque année le festival Animai et gère le programme Open sport.

Organisation

Le Bureau de l'animation jeunesse est constitué de 5 animatrices et animateurs socioculturels (2,8 EPT) et d'un secrétaire (0.5 EPT). Une pérennisation d'heures supplémentaires (équivalente à 0,2 EPT d'animation) s'est opérée en 2023 afin de pouvoir mener à bien différentes activités annuelles, telles que la gestion et l'animation sur le terrain de la saison 2022-2023 d'Open Sport. Cette année a également été ponctuée par plusieurs mouvements au sein du bureau : un congé maternité et un départ en septembre dernier. Les diverses activités de l'équipe ont été soutenues par un civiliste entre janvier et juillet et par une équipe de jeunes moniteurs et monitrices auxiliaires.

Faits marquants

L'équipe a poursuivi le développement d'activités variées qui répondent aux besoins de la jeunesse et aux initiatives de partenaires, tout en consolidant le programme proposé jusque-là.
Le 24 mai 2023, l'équipe du Bureau de l'animation-jeunesse a déménagé de la rue de l'Union (où elle avait été accueillie par l'équipe de Ginkgo rattachée au Service de la cohésion sociale quelques années auparavant) pour la rue du Conseil 6 dans les anciens locaux de l'UAP de la Pomme d'Or, une fois ceux-ci rénovés. Ces espaces sont utilisés comme bureau administratif et permettent de stocker et préparer du matériel dans le cadre de nos activités. Ils constitueront également une opportunité pour renforcer et compléter l'offre hors murs actuellement proposées par des activités thématiques ou autres ateliers ludiques tout au long de l'année et destinés à la jeunesse. L'inauguration officielle s'est déroulée sur deux jours, le 30 août et le 2 septembre 2023 avec au programme le vélo Barbapapi bricolé de Gerry Oulevay, un atelier goûter gourmand, un espace créatif, un brunch en musique, des démonstrations sportives ou encore un spectacle d'humour de la Cie Alsand, avant de se déhancher sur la place Scanavin avec DJ Trafic Night. Les deux journées ont eu un beau succès et les familles se sont déplacées en nombre pour célébrer avec nous cette nouvelle étape pour le Bureau de l'animation-jeunesse.

Inauguration des locaux (Cie Alsand)

Les activités emblématiques

Animai

La 41e édition du festival Animai a eu lieu au Jardin du Rivage du vendredi 12 au dimanche 14 mai 2023. Destiné à un large public et entièrement gratuit, le festival a été plébiscité et a permis la participation des enfants et de leur famille, des adolescents des adolescentes et des jeunes adultes.

Cette année encore, le comité d'Animai composé de partenaires locaux de longue date s'est constitué afin de soutenir l'équipe du Bureau de l' animation-jeunesse dans l'organisation de cette manifestation. Cette édition a réuni une trentaine d'associations différentes durant le festival (animations, ateliers, programmation scénique, restauration, prévention).

Comme chaque année, le festival a bénéficié de la participation et collaboration des différents services de la Ville afin d'assurer le bon déroulement des festivités. Les synergies entre les partenaires, la programmation variée et les conditions météorologiques favorables de cette édition ont suscité la curiosité du public, qui s'est déplacé en nombre pour participer à cet événement.

Animai (Cie Pomme Poire et Contepotes)

Animambule

L'Animambule a fêté cette année sa 5e édition. Cette charrette qui déambule dans les quartiers de la Ville avec différents dispositifs thématiques et ludiques a permis de collaborer avec les associations partenaires. Cette saison s'est par ailleurs colorée de deux projets menés en collaboration avec les Services de l'urbanisme et de la mobilité et des Travaux publics, espaces verts et entretien. Ces projets visaient tous deux la participation et l'appropriation de l'espace public par ses habitants et ses habitantes. L'équipe de l'animation-jeunesse a contribué à l'information, l'animation et la participation des enfants et de leur famille ainsi que des jeunes dans les quartiers concernés (quartier de Subriez et Plan-Dessus).

Animambule (Réaménagement Subriez)

Open Sport (13e édition)

Open Sport
Chaque bilan annuel concerne deux saisons d'Open Sport. La fin de la saison 2022-2023 s'est très bien terminée avec à nouveau une belle affluence des enfants. Le début de la saison 2023-2024 marque, quant à elle, la 13e édition. Open Sport est une activité destinée aux jeunes de 6 à 25 ans durant la saison hivernale, gratuite et sans inscription. Une extension des horaires du jeudi dans le quartier de Plan-Dessus a été faite suite à une nouvelle disponibilité de la salle des Tilleuls. Une opportunité qui répond aux besoins et à l'affluence toujours croissante des enfants.
La nouvelle saison offre 16h45 d'ouverture hebdomadaire dans 7 salles de sport situées dans différents quartiers veveysans et réparties sur quatre jours. Un programme permettant aux enfants et aux jeunes de bouger, se rencontrer et passer un moment convivial ensemble, dans un environnement sécurisant, hors du cadre familial et scolaire. Toutes les ouvertures sont mises en place grâce au soutien et à la supervision d'une équipe de monitrices et moniteurs qualifiés et sous la responsabilité et présence de l'équipe du Bureau de l'animation-jeunesse de la Ville de Vevey. Cette année, une attention particulière a été portée à l'accueil et à l'inclusion des filles dans les salles de sport. Dans le cadre de la formation des monitrices et moniteurs, une réflexion sur cette thématique spécifique a été animée par deux professionnelles du Réseau Genre et Jeunesse de la Haute Ecole du Travail Social Lausanne (HETSL) et par trois jeunes filles créatrices d'un projet d'accueil pour filles. Dans la même intention, le Bureau de l'animation-jeunesse a veillé à ce que la composition de l'équipe encadrante soit équilibrée en matière de genres représentés.

Cabines téléphoniques
Depuis leur mise en place, les deux ex-cabines téléphoniques à la rue du Panorama et à la Place du 14 juin sont des outils de promotion et d'expérimentation présentant des projets variés : réalisations artistiques, concepts interactifs, ludiques et/ou utilitaires, réalisés par de jeunes artistes ou collectifs de la région.
Ces cabines sont également un moyen pour le Bureau de l'animation-jeunesse et les différents services de la Ville de sensibiliser la population à certaines thématiques et de présenter de nouveaux projets. Cette année, ce sont 6 expositions qui se sont succédées au sein de ces cabines, certaines réalisées par des services communaux (ANI et DUR), des associations ou fondations locales (1800 Trucs et ci-après celle de l'atelier déco du Centre de Jour des Eglantines) et même une jeune artiste veveysanne.

Cabine téléphonique (Rue du Panorama)

Collaborations et partenariats
Dans le cadre de ses activités, le Bureau de l'animation-jeunesse collabore avec des partenaires

variés (services communaux, intercommunaux, associations, prestataires). Ces partenariats et le développement du réseau de collaborations sont une ressource facilitant la réalisation des projets annuels ainsi que d'autres plus ponctuels tels que les fêtes de quartier, les rendez-vous de l'hiver, le tournoi de tapettes à mouches et bien sûr le projet régional @Août.

@Août
Dédié aux enfants et à leur famille cette année, le projet régional commun s'est déroulé dans cinq communes de la Riviera vaudoise, durant la dernière semaine des vacances estivales. Le projet @Août, né en 2022 sous l'impulsion des différentes actrices et des acteurs socioculturels des communes régionales, a proposé des activités ludiques, artistiques et créatives aux familles de la région. Ce projet est aussi l'occasion de soutenir la culture locale en proposant à différentes et différents artistes ou intervenants et intervenantes de venir partager leur talent avec notre public-cible. Pour cette seconde édition, les enfants et familles de Vevey ont pu se laisser captiver par « Les petites histoires » de la Compagnie BàZ, participer à un atelier de théâtre, à une initiation de nunchaku freestyle ou à un atelier créatif de relooking, et finalement s'essayer aux techniques du graff coaché par le collectif Chromatix et tester le djing avec Dj'Ves.

@Août

Commission Municipale de la Jeunesse
En 2023, la Commission municipale de la Jeunesse s'est réunie à deux reprises pour échanger sur une thématique spécifique comme décidé en 2022. Lors de la première rencontre, les membres ont pu découvrir une présentation du futur Conseil des Jeunes de Vevey par la voix des deux membres fondatrices Mmes Segura et Morais-Ventura. A l'occasion de la seconde, une présentation sur la santé mentale des jeunes par la Dre Yara Barrense-Dias, responsable du Groupe de Recherche Santé des Ados chez Unisanté. Ce sont d'ailleurs ces rencontres ainsi que des observations et échanges interservices (ANI, COS et FAM), qui ont mené à une proposition d'amendement supplémentaire au budget 2024 d'un montant de Fr. 15'000.- pour initier une étude en lien avec la jeunesse. Cette étude permettra, dans un premier temps, d'établir un état des lieux des prestations liées à la jeunesse, par les services de la Ville et les associations, offrant ainsi une vision claire des responsabilités de chaque service. Et d'identifier, dans un second temps, de manière plus précise les besoins récurrents de la jeunesse veveysanne sur certaines thématiques cruciales ainsi que les éventuelles mesures communales qui pourraient être mises en place.

Soutiens et subventions aux partenaires
Association de la Ferme Menthée (AFM)
L'Association de la Ferme Menthée a collaboré avec le Bureau de l'animation-jeunesse dans le cadre d'Animai, par leur présence au comité d'organisation mis en place et en assumant financièrement le cachet de Marquise. Nous en profitons pour renouveler nos chaleureux remerciements.

Association-Jeu Vevey – La Jouerie et l'Association Trempolin
Cette année encore, les familles ont fréquenté en nombre ces deux associations et chacune de leurs activités a été plébiscitée par les familles de Plan-Dessus (Place Robin et Gilamont). Suite à leur bilan annuel, ces deux associations ont demandé une augmentation de leur subvention annuelle au Bureau de l'animation-jeunesse afin de pouvoir absorber l'évolution des coûts de leur structure jamais réévalués depuis 2010. Une demande acceptée par le Conseil Communal en décembre 2023 lors du vote du budget 2024. Un immense merci à ces deux associations pour leur implication auprès des enfants et familles du quartier.

Conseil des Jeunes de Vevey (CJV)
Cette année, le Bureau de l'animation-jeunesse a soutenu et accompagné activement un petit groupe de jeunes dans la réalisation, la promotion et la constitution du futur Conseil des Jeunes à Vevey. Un projet encore en cours et qui nous l'espérons pourra voir le jour au courant du printemps 2024.

Laurie Willommet, municipale
Marilune Aeberhard, responsable du bureau

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2023 : néant

Présentation

Du fait de la nature transversale de ses activités, les missions principales du Bureau de la durabilité sont les suivantes :

- élaborer, mettre en œuvre et suivre les politiques climatiques (Plan climat) et de durabilité au niveau communal ;
- conseiller sur la priorisation, la hiérarchisation des projets et les investissements en faveur de la protection de l'environnement et du climat à la suite de la déclaration de l'urgence climatique ;
- informer, sensibiliser et impliquer la population, le secteur privé et la société civile sur les enjeux de la durabilité et du climat ;
- mettre en œuvre des projets en lien avec la durabilité, accompagner les services communaux, la population, la société civile et le secteur privé dans leur démarche de durabilité, ainsi que collaborer avec les instances intercommunales et cantonales.

Organisation

Le Bureau de la durabilité dispose d'un effectif de quatre personnes fixes (2,8 **EPT**) :

- une responsable déléguée à 80 % ;
- une chargée de projets à 100 % ;
- un chargé de projets à 80 % ;
- une secrétaire à 20 % ;
- une stagiaire auxiliaire à 100 %.

Le chargé de projets à 80 % a été engagé en novembre 2023, après avoir effectué depuis le 1er juin, le remplacement de l'ancienne chargée de projets durant son congé maternité.
La secrétaire, dont le temps de travail est réparti entre le Service de l'urbanisme et de la mobilité et le Bureau de la durabilité, gère les tâches administratives, particulièrement les demandes de subventions et la correspondance courante. La mise en commun du secrétariat permet d'assurer les prestations à la population avec notamment un guichet ouvert tous les jours.
Finalement, le bureau bénéficie du soutien d'une ou d'un stagiaire (auxiliaire) à 100 % tous les 6 mois.

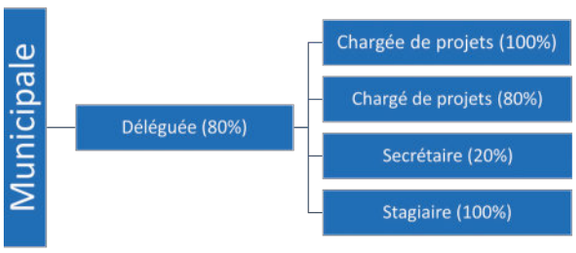

Organigramme du Bureau de la durabilité

Faits marquants

Organisation du bureau

L'année 2023 aura été marquée par des changements importants au sein de l'équipe du Bureau de la durabilité, avec un congé maternité, suivi d'une démission. De ce fait, en plus des deux recrutements annuels pour le poste de stagiaire, le poste de chargé ou chargée de projet a été mis au concours en 2023. L'équipe est désormais au complet depuis le mois de novembre.

Suivi du Plan climat communal

2023 marque la première année où un suivi précis de l'ensemble des mesures a été effectué. Pour ce faire, tous les services et bureaux ont été consultés sur l'avancée des mesures dont ils avaient le pilotage et de la possibilité d'en ajouter de nouvelles.
De manière générale, l'avancement des mesures du Plan climat apparait comme satisfaisant et encourageant. Cette première année montre que les services ont su s'approprier le catalogue de mesures et se projeter dans leur mise en œuvre. Par ailleurs, le Plan climat a été enrichi par de nouvelles mesures proposées par les services. Cela garantit que le Plan climat reste un outil en phase avec les évolutions sociétales, techniques et législatives.

Vaisselle réutilisable

Dès le 1er janvier 2026, la vaisselle réutilisable s'imposera dans toutes les manifestations veveysannes. Un accompagnement est prévu dans les années à venir pour faciliter cette transition.

Evénements

Le Bureau de la durabilité a œuvré à l'organisation d'un grand nombre d'événements cette année : exposition sur la mode responsable, conférence-échange sur la construction durable, cinéma plein-air sur la réduction des déchets ou encore présentation publique du dernier rapport du **GIEC**.

Publics-cibles et collaboration

Par sa nature transversale, le Bureau de la durabilité entretient des relations étroites avec différents publics-cibles.

Société civile

Il répond régulièrement aux sollicitations de citoyennes et citoyens qui souhaitent de plus amples informations sur les engagements et prestations de l'administration communale en matière de durabilité ou pour développer des projets dans leur quartier (potager, boîte d'échange, etc.).
Le bureau conseille, accompagne et soutient diverses associations locales engagées dans des démarches de durabilité. L'aide proposée peut être d'ordre logistique ou financier.

Administration communale

Le bureau est régulièrement sollicité par les services communaux sur des projets qu'ils portent pour les accompagner et les conseiller dans leur démarche de durabilité.
Finalement, il est appelé à intervenir au sein de différentes commissions municipales ou du Conseil communal :

- commission permanente environnement et énergie (ComEn2) ;
- commission municipale sur l'égalité des genres ;
- commission municipale d'aménagement du territoire (CAT).

Institutions publiques

Afin de favoriser le partage d'informations et les échanges entre les institutions publiques engagées dans une démarche de durabilité, le bureau prend part aux rencontres et aux comités de l'association Coord21. Cette dernière encourage les synergies intercommunales et cantonales, et permet ainsi de bénéficier des résultats de projets menés à l'échelle romande ou nationale.
Finalement, le bureau entretient des liens étroits avec plusieurs communes romandes impliquées dans des démarches de durabilité, ainsi qu'avec le service cantonal homonyme.

Plan climat

L'administration communale a publié en septem-

bre 2022 son Plan climat. Composé de 236 mesures, cette stratégie climatique explicite les objectifs de réduction des gaz à effet de serre que la Ville souhaite suivre et les mesures à mettre en œuvre pour adapter son territoire aux effets des changements climatiques.

Suivi des mesures
Au terme de cette première année de suivi, le Plan climat compte, fin 2023, 254 mesures dont 18 nouvelles et 7 abandonnées.
Le graphique ci-dessous compare le statut des mesures du Plan climat entre 2022 et 2023. Cette année, 11 mesures du Plan climat ont été concrètement réalisées. De plus, le nombre de mesures en cours de mise en œuvre a fortement augmenté.
Un catalogue de mesures à jour est disponible sur le site internet de la ville : www.vevey.ch/plan-climat

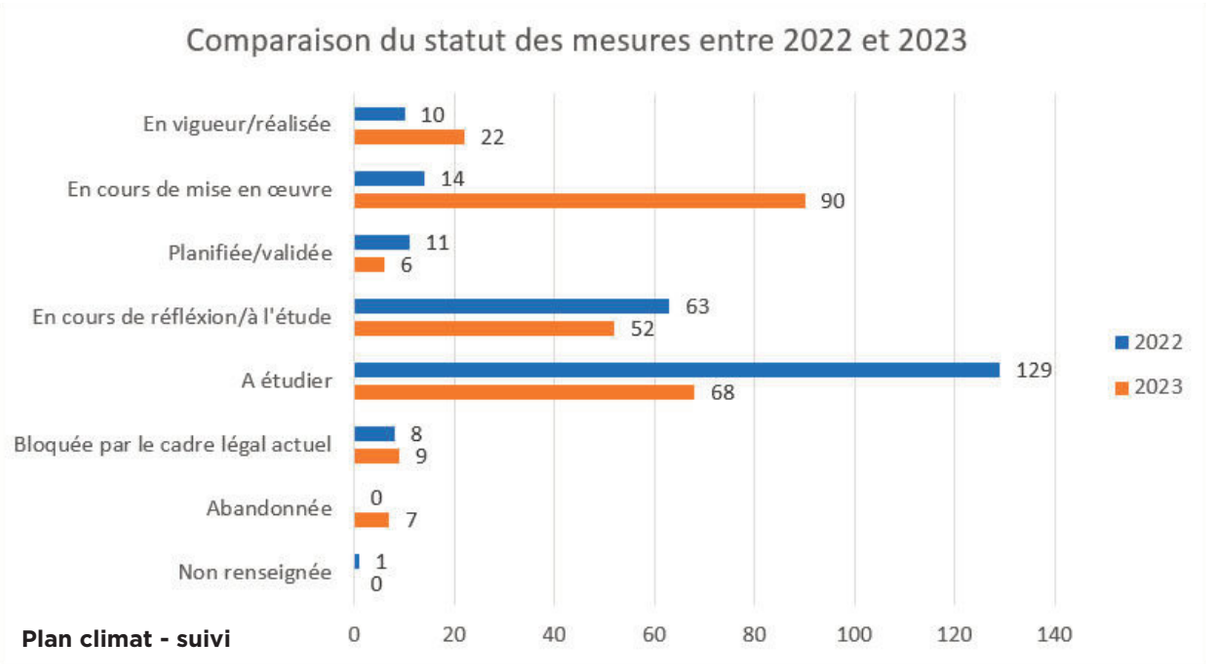

Plan climat - suivi

Suivi des indicateurs
Une première mise à jour des indicateurs de suivi (avec ou sans cible) a été effectuée cette année. Comme ces indicateurs suivent des tendances qui évoluent sur de longues périodes, il n'a pas été jugé pertinent de les communiquer cette année.
En effet, les données récoltées ne permettent pas, d'une année à l'autre, de définir si l'évolution de l'indicateur va dans le bon sens ou non, car ces données peuvent facilement être influencées par des événements exceptionnels (ex : canicule, crise sanitaire, etc.). Ainsi des évolutions d'une année à l'autre peuvent être jugées comme positives ou négatives alors qu'elles ne sont en réalité que le fruit d'un de ces événements exceptionnels.
C'est pourquoi : un bilan plus détaillé sera effectué à la fin de la législature, ce qui devrait permettre de voir des tendances se dessiner dans l'évolution de ces indicateurs qui seront plus interprétables et pertinentes à commenter.

Administration exemplaire

Evaluation de la durabilité des projets
La Ville de Vevey a déclaré l'urgence climatique en juin 2020. Cette déclaration se traduit par un engagement formel de la Municipalité à traiter en priorité tous les objets en lien avec la réduction des impacts liés aux changements climatiques.
Afin d'assurer cet engagement et de permettre aux services communaux, à la Municipalité et au Conseil communal d'appréhender l'intérêt, la pertinence et les conséquences des différents projets portés par l'administration sous l'angle de la durabilité, un outil d'évaluation doit être mis en place.
De ce fait, le Bureau de la durabilité, grâce à la collaboration des services de l'administration, teste l'outil Boussole21, reconnu au niveau national, qui permet de dresser le profil des forces et faiblesses d'un projet sous l'angle de la durabilité.
Une trentaine de chargées et chargés de projets de l'administration ont ainsi été formés à son utilisation en novembre 2023. Sur la base de cette phase test, un bilan sera effectué pendant l'été 2024 pour formaliser le recours à Boussole 21 dans les projets de l'administration.

Plan de mobilité
Mise à jour
Le Bureau de la durabilité, en collaboration avec le groupe de travail interservices mobilité, a œuvré à la mise à jour du Plan de mobilité de l'administration, en place depuis 2008.
La nouvelle version du Plan de mobilité, accessible au personnel communal depuis février 2023, contient deux volets : le premier consacré aux déplacements professionnels et le second destiné aux déplacements pendulaires. Aussi, ce document présente désormais toutes les informations nécessaires aux collaboratrices et collaborateurs pour se diriger vers une mobilité durable.
De plus, afin de permettre au personnel communal d'être sensibilisé à ce plan de mobilité et à l'utilisation des véhicules communaux et des vélos mutualisés, deux formations alliant la théorie à la pratique ont été proposées durant l'année. Etant donné le retour positif, ces dernières seront proposées chaque année.

Mesure incitative
Cette mesure, issue du Plan de mobilité de l'administration, incite les collaboratrices et collaborateurs à emprunter les transports publics et/ou à favoriser la mobilité douce, par l'octroi d'un bon d'une valeur de Fr. 185.- pour un abonnement de transports publics ou pour l'achat de matériel lié à la pratique du vélo/trottinette.

En 2023, 251 personnes ont bénéficié de la mesure incitative sur les 553 personnes inscrites dans la liste transmise par le service RH. L'année passée, 300 personnes avaient bénéficié de la mesure. On constate donc une baisse de 16.33 %, qui peut en partie s'expliquer par la restriction des critères d'octroi de la subvention.
Par ailleurs, sur ces 251 personnes, 198 ont profité de la mesure incitative pour un abonnement de transport public, soit près de 79 %.
Cela représente un total de Fr. 43'388.90.-, contre Fr. 51'900.- l'année 2022.

Achats responsables
Un achat responsable est un achat qui respecte l'être humain, qui tient compte des exigences de la protection de l'environnement et favorise le développement économique local par la recherche d'efficacité, d'amélioration de la qualité et d'optimisation globale des coûts.
La Ville dispose depuis 2013 de différentes directives notamment pour l'achat des fournitures de bureau, du mobilier, du papier, des produits alimentaires, des véhicules et des vêtements. Chaque service acheteur est responsable de la mise en œuvre des exigences et recommandations figurant dans ces directives.

Fournitures de bureau
Suite à la mise en place de ces directives, un prestataire unique avait été sélectionné en 2013, puis en 2017 pour les fournitures de bureau. En juin 2023, un nouvel appel d'offre sur invitation a été lancé. Après analyse des offres reçues, le choix s'est porté sur le fournisseur Lyreco SA, qui a proposé l'offre la plus avantageuse économiquement et avec la plus grande attention aux questions environnementales et sociales.

Fonds pour l'énergie et le développement durable
Le Fonds pour l'énergie et le développement durable (FEDD) est alimenté via une taxe sur l'énergie de 0.85 cts/kWh prélevée selon la consommation des ménages et des entreprises veveysannes pour être répartie dans trois fonds : énergie, éclairage public et durabilité. Ce fonds a pour but de promouvoir les actions des particuliers et des entreprises qui vont dans le sens de la durabilité et du climat.
La partie du FEDD dédiée à la durabilité a de nouveau été bien sollicitée en 2023. Ce sont ainsi 680 subventions qui ont été octroyées cette année pour un montant total de Fr. 130'050.-. Les subventions ayant le mieux fonctionné sont celles pour les abonnements de transports publics, pour les réparations vélo, pour l'achat d'un vélo-cargo et pour les abonnements Mobility. Cette année, deux subventions ont été octroyées pour la plantation d'arbres majeurs, haies vives et vergers hautes tiges, contre seulement une, l'année passée. Une attention particulière sera accordée à la promotion et au développement des subventions en lien avec la biodiversité.

Mobilité
Dring Dring
La gratuité du service de livraisons d'achats à domicile à vélo DringDring est entrée en vigueur le 1er novembre 2022.
2023 marque ainsi la première année complète d'existence de cette gratuité et un total de 3'091 livraisons (gratuites, hors gratuité sur Vevey et hors gratuité sur la Riviera) ont été effectuées, pour un montant total de Fr. 42'027.-.

Le Bureau de la durabilité a également lancé un appel d'offres sur les marchés publics afin de prolonger ce service. A la suite de cette procédure, le Bureau a ainsi pu adjuger le marché à l'association AMELIVE, gestionnaire actuelle du service, pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2028. Cette première année pilote se termine donc par un bilan positif. Le service a su trouver son public et de nombreuses personnes se disent très satisfaites.

Vélostation de la gare de Vevey
Dans le but d'améliorer les prestations aux usagères et usagers, un nouveau système de gestion des accès « velocity » a été installé au printemps 2023. En effet, inaugurée en 2015, la vélostation permettait uniquement de stationner son vélo de manière sécurisée en contractant un abonnement annuel ou mensuel. Grâce au nouveau système, il est maintenant possible de stationner son vélo pour une journée ou une semaine, en plus des abonnements mensuels et annuels proposés. Une enquête de satisfaction a été menée pendant le mois de novembre 2023 dans l'objectif d'améliorer la qualité du service.
Sur l'année 2023, 741 abonnements (tout type compris) ont été achetés. C'est l'abonnement vélo 1 jour (24h) qui représente, largement, la majeure partie des achats avec un total de 513 abonnements. Les abonnements « vélos 1 an » arrivent en seconde position avec un total de 70 abonnements.
Par ailleurs, il y a 122 clients ou clientes actifs.

Vélos épaves
De nombreux vélos sont régulièrement abandonnés sur l'espace public et encombrent les places de stationnement dédiées aux deux-roues.
Afin de trouver une solution satisfaisante à ce problème, une convention a été signée le 1er novembre 2023 entre l'Association Sécurité Riviera (ASR) et Démarche, société coopérative, sur l'initiative du Bureau de la durabilité.
Dorénavant, le signalement et le marquage des vélos à l'aide d'une étiquette est effectué par l'ASR puis, Démarche société coopérative partenaire se charge de leur prise en charge en commençant par publier la liste des vélos sur leur site internet, permettant ainsi à un potentiel propriétaire de se signaler. Au bout de 3 à 6 mois selon la valeur du cycle et en l'absence de réclamation, les vélos récupérés sont remis en état puis vendus en seconde main ou éliminés.

Carvelo2go
Le Bureau de la durabilité a conclu en 2015 un partenariat avec l'Académie de la mobilité pour implémenter le projet Carvelo2go à Vevey.
Ce service permet à chacune et chacun de louer un vélo-cargo à l'heure pour un tarif attractif. Les vélos-cargos sont gérés par des commerces qui, en retour, peuvent les utiliser dans le cadre de leurs activités.
La convention entre l'Académie de la mobilité et le Bureau de la durabilité a été renouvelée en 2022. Carvelo2go compte 3 vélos à Vevey, qui ont comptabilisé 259 locations d'une durée moyenne de 6,2 heures.

Véhicules partagés
Afin de renforcer la flotte de véhicules partagés sur le territoire communal, le Bureau de la durabilité a entrepris les démarches nécessaires auprès de l'entreprise coopérative Mobility pour créer de nouveaux emplacements à Vevey.

Un nouvel emplacement a ainsi été ouvert au printemps 2023 sur le plateau de Charmontey, au boulevard Paderewski.
Parallèlement, le Bureau de la durabilité et Mobility se sont penchés sur la stratégie de développement et d'électrification de la flotte des véhicules veveysans. En effet, Mobility a décidé que l'ensemble de ses véhicules devaient être électrifiés d'ici à 2030 et la Ville vise à avoir une flotte de véhicules de partage 100 % électrique d'ici à 2026, ainsi que 3.6 voitures de partage par 1'000 habitants sur son territoire d'ici à la même année.
C'est pourquoi, il a été décidé à la fin de l'année 2023 que trois véhicules seraient électrifiés et que deux nouveaux véhicules (un électrique et un hybride) seraient ajoutés au printemps 2024. L'électrification du reste de la flotte se fera de manière échelonnée à partir de 2025.

La Ville de Vevey compte, au 31 décembre 2023, 15 véhicules d'autopartage de la coopérative Mobility sur son territoire.

Nature et biodiversité

Potagers urbains

Le Bureau de la durabilité, accompagné étroitement par le Service des travaux publics, espaces verts et entretien, encourage la création de potagers urbains ainsi que les projets d'agriculture urbaine à Vevey.
Aussi, fin 2023, Vevey compte un total de neuf potagers de quartier, dont quatre en pleine terre et cinq en bacs.

Potaclos

Suite à une année compliquée en 2022 où le Bureau de la durabilité avait dû reprendre la présidence du Potaclos, un nouveau comité est entré en fonction en 2023. Motivé, celui-ci a réussi à réinsuffler du dynamisme au sein de l'association. Malheureusement, 3 de ses membres devant quitter le comité fin 2023, l'association se retrouve à nouveau dans une situation précaire à la fin de l'année et des mesures devront être prises en 2024 pour assurer la pérennité de l'association.

Potagers de la rue du Nord

Suite à l'identification d'habitantes et habitants du quartier motivés à rejoindre le projet fin 2022, le Bureau de la durabilité a organisé, en mars 2023, un nouvel atelier afin de définir les modalités du projet (gouvernance, matériel, accès à l'eau, etc.).

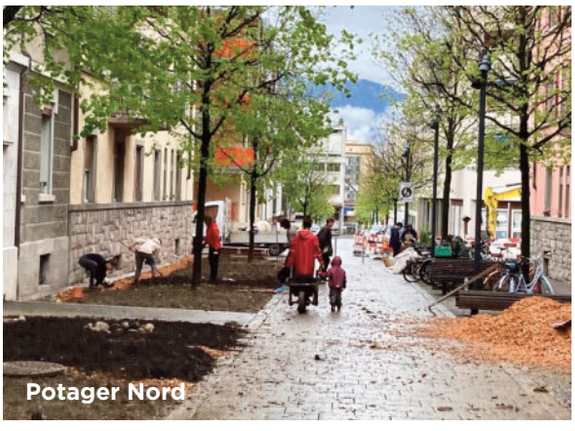

Potager Nord

C'est finalement fin avril que les travaux de préparation des parcelles ont eu lieu et que le potager a pu être inauguré. Le potager comporte ainsi 8 parcelles.
A la suite d'une première année d'utilisation, le bilan pour les jardinières et jardiniers est positif bien qu'ils soient confrontés à des incivilités.
A noter que les potagers en bac situés sur cette même rue ont été intégrés aux discussions et ont trouvé une nouvelle « présidente » et quelques nouveaux jardiniers. Ils ont également profité des travaux de fin avril pour rénover certains de leurs bacs et en ajouter deux autres.

Potager vieille-ville

Les potagers en bacs installés courant 2022 sur la place du Marché de manière provisoire le sont toujours. Les nombreux vols de légumes ont toutefois fortement découragé les jardinières et jardiniers. C'est pourquoi, il a été décidé que les bacs ne seraient pas installés de manière pérenne, mais seraient laissés sur la place du Marché jusqu'à ce que les travaux commencent, à la suite de quoi ils seraient enlevés.

Ateliers de jardinage

Le Bureau de la durabilité a organisé deux ateliers de jardinage en 2023. Le premier en avril au potager du Nord pour découvrir les bases de la permaculture. Le deuxième s'est déroulé au potager du Potaclos et portait sur la thématique de l'économie de l'eau.

Atelier jardinage

Ce sont à chaque fois une quinzaine de personnes qui ont pris part aux ateliers.

Gestion des déchets

Vaisselle réutilisable

La Ville de Vevey sensibilise depuis plusieurs années les organisatrices et organisateurs de manifestations à l'utilisation de la vaisselle réutilisable. Parallèlement, depuis le 1er janvier 2019, l'utilisation de gobelets réutilisables est obligatoire pour toute manifestation accueillant plus de 500 personnes.

Subvention

Le Bureau de la durabilité dispose d'un partenariat avec l'entreprise Molotov Event SA qui propose un assortiment de vaisselle réutilisable avec un rabais de 12 % sur les prix usuels pour les organisatrices et organisateurs de manifestation à Vevey. 86 commandes ont été passées en 2023 pour les manifestations veveysannes, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2022.
Le Bureau de la durabilité propose également une subvention couvrant 50 % de la location de vaisselle réutilisable jusqu'à maximum Fr. 2'000.-. Le Bureau a octroyé 12 subventions en 2023, pour un total de Fr. 7'348.-.

Ecocitoyenneté

Vevey s'engage

Le site internet (www..veveysengage.ch) a pour

but de donner de la visibilité aux initiatives et aux évènements s'inscrivant dans une démarche de durabilité sur la Riviera. 40 initiatives sont désormais présentées sur cette plateforme et 50 évènements y ont été relayés. Le site reçoit une moyenne quotidienne de visites s'élevant à environ 25 personnes. Cela représente 7000 visiteurs sur l'année, avec un pic de visites lors de l'évènement « soirée des perséides », comptabilisant un total de 180 visites.
La recherche (ex : Google) représente le moyen le plus utilisé pour arriver sur le site de Vevey s'engage, avec 5000 visiteurs ayant accédés au site par ce biais. La page la plus vue est celle des évènements, suivie des initiatives.
Par ailleurs, deux nouvelles vidéos ont été réalisées pour présenter les initiatives du FabLab et de 1800 Trucs.

Local associatif Le Marronnier
Le Bureau de la durabilité soutient l'association du Marronnier par la prise en charge du loyer du local associatif « Le Marronnier », situé à la rue des Marronniers 3b. Ce local a pour but d'offrir un espace de rencontre et d'événement pour les associations engagées sur des thématiques sociales et de durabilité.
Les associations Epicoop, Permariviera, Fablab Riviera, 1800 Trucs, SEL'Léman et ProVélo Riviera font partie du comité de l'association du Marronnier. Elles gèrent ainsi ce lieu de manière collaborative et permettent à tout autre association, collectif ou groupe de citoyennes et citoyens engagés dans une démarche sociale ou de durabilité d'utiliser ces locaux.
En plus de la mutualisation des équipements, cette initiative permet le développement de synergies entre les différentes associations et encourage la naissance de nouveaux projets citoyens et associatifs par effet d'entrainement.
Le local du Marronnier a été utilisé plus de 200 fois sur 169 jours en 2023, par plus de 25 associations, collectifs ou fondations différentes.

Évènements
Le Bureau de la durabilité participe à l'organisation de plusieurs événements pendant l'année, comme le marché aux plantons, le séminaire « Être et rester mobile », la soirée des Perséides, la journée de la démocratie, ou encore la bourse aux vélos veveysanne. Seules les manifestations d'importance sont détaillées ci-après.

Fête de la Nature
Dans le cadre de la Fête de la Nature, le Bureau de la durabilité, en coordination avec le secteur des Espaces verts, a organisé une Fresque de la Biodiversité, ouverte au grand public. Une quinzaine de participantes et de participants ont pu être présents. Il s'agit d'un atelier de 3h qui vise à faire découvrir de manière ludique et collaborative les enjeux autour de l'effondrement et de la préservation de la biodiversité. Il a eu lieu dans les serres de la Ville de Vevey.

Journée des mobilités
Le samedi 3 juin, le Bureau de la durabilité organisait une « journée des mobilités », sur le quai Maria-Belgia. Différents partenaires ont répondu présent : Vélocité, Amelive, Pro Vélo Riviera, Publibike, Carvelo2Go, Cycles Colin, Vélomania, Mobility, ainsi que des animateurs d'une «fresque quizz» autour du thème de la mobilité. L'objectif était de faire découvrir au public les différentes solutions de mobilité douce et partagée existant à Vevey.

Campagne de sensibilisation à la réduction des déchets
Cet été, le Bureau de la durabilité, en collaboration avec le Service des travaux publics, espaces verts et entretien, a mis en place différents événements sur la thématique de la réduction et de la bonne gestion des déchets. Ont ainsi été mis en place un affichage sensibilisant à la réduction des déchets, des bulles informatives sur les parasols le long des quais et sur les enrochements, une campagne de sensibilisation au littering en collaboration avec IGSU, une distribution de cendriers de poche, ainsi que l'organisation d'une projection open-air au jardin du Rivage d'un film sur la thématique de la réduction des déchets plastiques.

Conférence et exposition autour du dernier rapport de synthèse du GIEC
Dans l'objectif de vulgariser le dernier rapport de synthèse du **GIEC** paru en mars 2023, le Bureau de la durabilité a organisé une conférence et une exposition. La conférence s'est déroulée avant la séance du Conseil communal du 5 octobre, en collaboration avec CLIMACT et plus particulièrement M. Samuel Jaccard, également co-auteur du dernier rapport du GIEC. Elle a été retransmise en direct et en différé sur la chaîne YouTube de la Ville de Vevey. L'exposition a été mise en place dans 3 endroits de la Ville de Vevey en simultané, pendant un mois. Elle a été réalisée par un collectif affilié à l'Université de Lausanne, avec le rajout d'un poster pour faire le lien avec le Plan climat veveysan.

Exposition sur la mode durable
Dans l'objectif de sensibiliser le public aux enjeux liés à la consommation textile et aux impacts de son industrie, le Bureau de la durabilité a organisé une exposition sur la mode durable. Mise en place dans deux cabines téléphoniques de la Ville de Vevey, l'exposition a été créée par Fair'Act, une association qui s'implique pour transformer le rapport à la consommation de vêtements. Elle est composée de 12 panneaux recto-verso sur 4 thématiques différentes liées à la mode pour une durée de trois mois depuis fin novembre 2023.

Demi-journée de conférences sur la construction durable
Le 31 octobre, le Bureau de la durabilite a organisé une demi-journée de conférences sur le thème de la construction durable. Destinée aux employés et employées des administrations (Vevey et alentours) et aux développeurs et aux développeuses immobiliers actifs à Vevey, cette demi-journée avait pour but d'apporter des pistes de réflexion pour penser le bâti et le domaine de la construction différemment en y appliquant les principes de l'économie circulaire. Pour ce faire, différentes associations (Matériuum, la Ressourcerie de Fribourg, Terrraterrre, les Architectes pour le climat), entreprises (Product DNA et régie Pilet&Renaud) et villes (Genève et Morges) actives dans le domaine ont été invitées à venir présenter leurs activités ou projets en lien avec cette thématique.

Gabriela Kämpf, municipale
Jessica Renel, responsable du bureau

Construction durable

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2022 :

Vœu 06/2023
La réponse donnée l'année passée au vœu 03/2022 n'est pas très satisfaisante et le vœu pourrait être repris en insistant sur la « Maison de la réparation » promise l'an passé en lien avec la ressourcerie. Ni l'une ni l'autre ne semble vraiment fonctionner.

Réponse :
La création d'une maison de la réparation est toujours à l'ordre du jour des projets du Bureau de la durabilité. La problématique principale rencontrée pour le développement de ce projet est de lui trouver des locaux appropriés. Ainsi, il est par exemple envisagé de l'installer dans une future construction provisoire attenante à la déchetterie, dont la faisabilité est toutefois intimement liée au projet de réaménagement/redimensionnement en cours d'étude de ladite déchetterie. Le Bureau de la durabilité étudie en parallèle d'autres opportunités, qui restent toutefois rares, pour des locaux qui conviendraient à ce type d'usage (p.ex. localisation, surface, prix, accessibilité, etc.). Les questions liées à la gouvernance et au coût de développement et de mise en place du projet sont d'autres éléments essentiels qui devront être précisés selon le lieu retenu, particulièrement la surface à disposition. Le but étant de mutualiser les usages (réparation et mutualisation de biens).

Vue du Musée Jenisch Vevey
Photo: Julien Gremaud, 2023

Présentation

Ouvert à toutes et tous, le Musée Jenisch Vevey est un musée d'art – dessin, estampe, peinture – à taille humaine, qui préserve et fait rayonner six siècles de création et invite à des expériences participatives et enrichissantes. Créé par une femme dont il porte le patronyme, Fanny Jenisch, il présente une collection permanente très riche (Bocion, Courbet, Corot, Hodler, Vallotton, Picasso, Morandi, etc.), un lieu spécifiquement dédié à l'art gravé – le Pavillon de l'estampe –, la reconstitution de l'atelier d'Oskar Kokoschka, des expositions qu'on ne peut voir nulle part ailleurs, ainsi que des actions de médiation innovantes. C'est un musée dynamique et inclusif qui a l'art d'inviter les visiteuses et visiteurs à une rencontre authentique et vivante avec les œuvres. Un lieu privilégié de plaisir, d'émotions, de connaissance et d'inspiration.
Deuxième musée d'art du canton de Vaud, le Musée Jenisch Vevey accueille une collection extraordinaire d'œuvres sur papier, en particulier le Cabinet cantonal des estampes qui rassemble plus de 40'000 œuvres de la Renaissance à nos jours et fait ainsi partie des cinq plus prestigieux fonds d'estampes de Suisse. Il abrite également le fonds le plus important au monde d'œuvres graphiques d'Oskar Kokoschka, ainsi qu'une collection de plus de 11'000 dessins des plus grands artistes de l'histoire de l'art.
En tant qu'institution patrimoniale, le Musée Jenisch Vevey a pour mission la conservation, l'étude et la valorisation de ses collections. Il s'applique à offrir à ses publics des prestations de grande qualité, attrayantes, novatrices et d'un haut niveau scientifique. Il s'efforce de contribuer utilement à la vie de la cité, au développement du lien social et à l'édification des citoyennes et citoyens, en offrant des repères et un espace de dialogue, tout en favorisant l'innovation culturelle et artistique. Les compétences réunies au Musée Jenisch Vevey ainsi que les collections qu'il conserve lui permettent de rayonner au-delà de son territoire immédiat et de compter parmi les institutions internationales influentes dans le domaine des œuvres sur papier.

Organisation

Ressources humaines

Au 31 décembre 2023, le musée dispose de 11,4 EPT en contrat fixe et de 5 EPT en contrat auxiliaire. Son équipe est composée de vingt-trois collaborateurs et collaboratrices, principalement à temps partiel. Le musée est constitué de trois pôles : un pôle conservation et expositions qui comprend le Cabinet cantonal des estampes, les Beaux-Arts (dessins, peintures, sculptures), la régie, la technique des collections, ainsi que du personnel scientifique de la Fondation Oskar Kokoschka et de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex. Le pôle des publics qui regroupe la médiation culturelle, la communication et l'accueil-boutique. Et enfin, un pôle administration et exploitation qui réunit le secrétariat et la maintenance-sécurité.
Une bibliothécaire, deux assistantes de conservation et cinq collaboratrices scientifiques ont été engagées en 2023 pour une durée déterminée.
En outre, attaché à sa mission de formation, le musée a accueilli et formé plusieurs stagiaires, au sein de l'administration, de la direction (conservateur stagiaire de l'Institut national du patrimoine pendant sept semaines et une stagiaire universitaire), de la médiation et de la communication.

Faits marquants

Les expositions hors les murs

En 2023, le Musée Jenisch Vevey a prêté plus de 750 œuvres de ses fonds. De Paris à New York, la riche collection de l'institution s'exporte et permet à un nouveau public de découvrir les trésors de maîtres anciens et d'artistes contemporains. Ainsi, de nombreux dessins, estampes et tableaux sont sortis des murs du Musée Jenisch Vevey pour être exposés en Suisse et à l'étranger. C'est d'abord le Guggenheim de Bilbao qui a présenté les œuvres d'Oskar Kokoschka de mars à septembre. L'exposition *Oskar Kokoschka. Un rebelle de Vienne* a mis à l'honneur cet artiste autrichien dont le Musée Jenisch Vevey abrite la fondation et a accueilli plus de 780'000 visiteuses et visiteurs.
De juin à octobre, ce sont les dessins et peintures de Ferdinand Hodler qui ont voyagé outre-Atlantique pour être présentés à la Morgan Library & Museum de New York à l'occasion de l'exposition *Ferdinand Hodler : Drawings – Selections from the Musée Jenisch Vevey.*
Plus proche, la Fondation de l'Hermitage a fait la part belle au Français Édouard Vuillard et aux graveurs japonais l'ayant inspiré. Une sélection d'estampes d'Édouard Vuillard et une cinquantaine d'estampes japonaises ukiyo-e ont ainsi été exposées sur les hauteurs de Lausanne pour le plus grand bonheur du public vaudois.
Enfin, le Musée Marmottan Monet de Paris a donné à voir de juillet à septembre une sélection exceptionnelle d'œuvres de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex déposées au Cabinet cantonal des estampes du Musée Jenisch Vevey. De Dürer à Degas en passant par Rembrandt, l'exposition *Graver la lumière. L'estampe en 100 chefs-d'œuvre* a fait l'éloge de

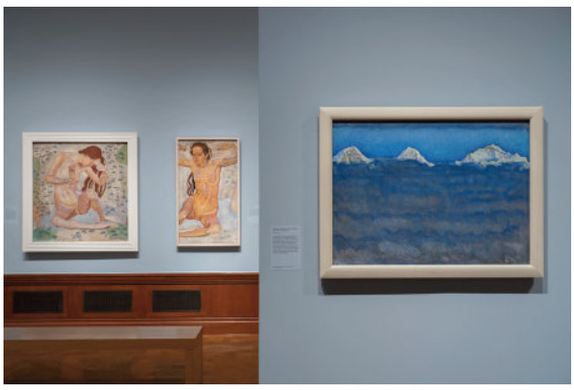

Vue de l'exposition *Ferdinand Hodler* : *Drawings – Selections from the Musée Jenisch Vevey,* Morgan Library & Museum de New York
Photo Morgan Library & Museum de New York, 2023

ces figures majeures de la gravure.
Les prêts établis avec les diverses institutions permettent au Musée Jenisch Vevey de toucher un public toujours plus large et d'acquérir une visibilité toujours plus grande. Ces échanges illustrent également la valeur des collections que l'institution veveysanne abrite. Suscitant un intérêt croissant en Suisse, mais aussi hors des frontières du pays, les œuvres promettent au musée et à la Ville de Vevey une renommée grandissante.

La mise à jour du logiciel de gestion des collections et la future mise en ligne des collections
Depuis plus de dix ans, le Musée Jenisch Vevey souhaite s'engager dans la création d'une base de données en ligne, suivant une tendance internationale qui encourage la diffusion et la valorisation des œuvres conservées dans les institutions muséales. En 2013, le Musée Jenisch Vevey a obtenu un soutien de l'Office fédéral de la culture pour la digitalisation des collections, comprenant la numérisation et la mise en ligne des œuvres. Après plusieurs périodes d'interruption, le projet s'est concrétisé en 2023, avec la mise en place d'un nouveau logiciel d'inventaire plus performant (MuseumPlus basé sur le web) et la conception du site des collections en ligne.
Les membres de la conservation et de la régie du Musée Jenisch Vevey ont travaillé étroitement avec l'entreprise Zetcom afin de migrer les données de l'ancien au nouveau logiciel d'inventaire : en six mois, un outil informatique personnalisé, adapté aux besoins complexes de la gestion de collection et présentant une technologie d'interface intuitive, a été développé. En parallèle, un site internet dédié à l'accès en ligne des collections a été créé, en associant l'entreprise Zetcom à une agence de graphisme. Le design et la conception technique ont abouti au mois de décembre 2023, et il ne restera qu'une dernière étape de vérification avant le lancement de la plateforme – avec une sélection de près de 400 œuvres des collections – prévu pour mars 2024.

35 œuvres emblématiques
Les incontournables de la collection du Musée Jenisch Vevey ont été rassemblés dans un recueil.

Couverture du livre *35 œuvres emblématiques Musée Jenisch Vevey*
Photo MJV, 2023

Après une venue au musée, les visiteuses et visiteurs ont souvent envie de repartir avec un souvenir de l'institution. Afin de satisfaire leur curiosité sur l'histoire de l'institution, qui fêtera ses 127 ans en 2024, le musée a édité un livre très élégant rassemblant 35 œuvres emblématiques de la collection, chacune reproduite et accompagnée d'une notice qui la présente.
En outre, au centre de l'ouvrage est retracée l'histoire du musée, dont Fanny Jenisch, une riche Allemande souvent en villégiature dans la commune, a permis la construction. Regroupant d'abord des collections artistiques, historiques et scientifiques, ainsi que la bibliothèque de la Ville, il évolue vers une institution exclusivement consacrée aux Beaux-Arts avec un exceptionnel cabinet d'estampes.

Mission culturelle

Expositions permanentes
Les espaces permanents du musée présentent une sélection des plus belles peintures des collections réparties en cinq sections thématiques : l'eau, le paysage, le portrait, la nature morte et le nu.
En raison de prêts dans des institutions en Suisse et dans le monde, plusieurs rocades ont eu lieu durant l'année afin de remplacer les œuvres empruntées, en particulier lors du départ des œuvres de Ferdinand Hodler à New York.
En outre, le grand dessin d'Alain Huck, *Ruta II*, acquis par la Fondation de la Société des Beaux-Arts à l'occasion du 125e anniversaire du musée, a été accroché dans les salles.

La Fondation Oskar Kokoschka dispose également d'un espace d'exposition permanent depuis 2012. L'Espace Kokoschka est un ensemble de salles présentant le travail de l'artiste autrichien. Sur une aile du musée, deux petites salles permanentes et une grande salle temporaire permettent de développer des thèmes d'exposition liés à cette figure de l'expressionnisme.

Expositions temporaires
Durant l'année 2023, les expositions temporaires suivantes ont été présentées :

Ferdinand Hodler. Revoir Valentine
Du 3 février au 21 mai 2023, en partenariat avec l'Institut Ferdinand Hodler, le Musée Jenisch Vevey a consacré une importante exposition à la relation entre le peintre Ferdinand Hodler et sa compagne Valentine Godé-Darel. Cette exposition, placée sous le commissariat de Niklaus Manuel Güdel et Anne-Sophie Poirot, de l'Institut Ferdinand Hodler, assistés par Margaux Farron, a accueilli 8'896 visiteuses et visiteurs.
L'exposition, avec près de 120 œuvres (peintures, dessins, sculptures et documents d'archive), a permis de poser un regard renouvelé sur l'histoire complexe et souvent romancée de leur relation en présentant notamment l'incroyable cycle de Valentine Godé-Darel. Le parcours a également mis en exergue le lien qu'entretient Ferdinand Hodler avec la mort, la maladie mais aussi l'amour, irrémédiablement liés dans un rythme cyclique et permanent que l'artiste matérialise par la ligne horizontale.
L'exposition était accompagnée d'une publication en deux volumes intitulée *Valentine* dirigée par les commissaires et éditée par le Musée Jenisch Vevey, l'Institut Ferdinand Hodler et Les Cahiers dessinés, Paris. Cet ouvrage très documenté présente l'ensemble des pièces d'archives permettant de retracer l'histoire de Valentine Godé-Darel, ainsi

que la totalité des œuvres de Ferdinand Hodler connues à ce jour sur le sujet.

Vue de l'exposition *Ferdinand Hodler. Revoir Valentine*
Photo Laetitia Gessler, 2023

Gardiens du silence

L'exposition *Gardiens du silence*, proposée du 21 juin au 29 octobre 2023, a posé un regard sensible sur ces indispensables représentants du monde végétal que sont les arbres. Réunissant des feuilles issues principalement des collections du Musée Jenisch Vevey enrichies de prêts extérieurs, l'exposition avait un but : exalter la beauté de l'arbre, qu'il soit dessiné, gravé, peint, filmé, sculpté ou encore photographié. Les œuvres allant du XVI^e^ jusqu'au XXI^e^ siècle permettaient de cheminer dans les forêts, sous les frondaisons, parmi les futaies et les écorces. C'est en favorisant une déambulation poétique, adoptant le point de vue des artistes qui y ont vu un miroir, un refuge, une source d'inspiration matérielle et métaphorique illimitée, que le Musée Jenisch Vevey a rendu hommage à ces gardiens de l'humanité. Le commissariat a été assuré par Nathalie Chaix et Laura Salvadori. Projet ambitieux au sujet sensible, l'exposition a rencontré son public, accueillant 9'434 visiteuses et visiteurs.

À l'occasion de cette exposition est paru l'ouvrage *Gardiens du silence* coédité par le Musée Jenisch Vevey et les Éditions Scheidegger & Spiess. Embrassant plus de cinq siècles de création, cette publication fait entendre les voix multiples d'une communauté d'artistes et de poètes romands d'aujourd'hui qui ont développé un lien puissant et intime avec les arbres, mettant ainsi en lumière toute leur magnificence.

Vue de l'exposition *Gardiens du silence*
Photo Julien Gremaud, 2023

Disegno disegni

Depuis le 8 décembre 2023, l'exposition *Disegno disegni* se déploie dans les espaces du Musée Jenisch. Avec Canaletto, Guerchin, Piola, Tiepolo ou encore Zuccari, le dessin italien ancien et moderne est au cœur de cette manifestation, placée sous le commissariat de Pamella Guerdat et Emmanuelle Neukomm, assistées de Leïla Thomas. Plus de cent feuilles issues d'une collection particulière déposée au musée depuis 2003 sont mises en lumière pour l'occasion, dans un dialogue fécond avec les propres fonds de l'institution. Les pièces ainsi réunies invitent à voyager à travers les grands centres artistiques d'Italie, de Venise à Rome, en passant par Bologne et Florence. Autant d'écoles à l'origine d'une production graphique placée sous le signe de la diversité technique et stylistique. Sujets religieux et profanes, pages d'études et dessins autonomes célèbrent la pluralité qui caractérise le médium et ses multiples fonctions sur plus de quatre siècles de création.

Une publication de référence intitulée *Disegno disegni. Dessins italiens de la Renaissance au XIX^e^ siècle* accompagne l'exposition. Coéditée par le Musée Jenisch et Silvana Editoriale, elle réunit près de trente autrices et auteurs qui ont enrichi de leurs savoirs les œuvres sélectionnées.

L'exposition comme la publication bénéficient du patronage de son Excellence Monsieur Gian Lorenzo Cornado, ambassadeur d'Italie en Suisse.

Pavillon de l'estampe

PRINT ART NOW – Collecting at Edition VFO

En janvier 2023 s'est terminée l'exposition *PRINT ART NOW* organisée dans le cadre du 75^e^ anniversaire de l'association zurichoise Edition VFO (Verein für Originalgraphik) qui publie des tirages limités en collaboration directe avec des artistes. Mettant à l'honneur l'estampe contemporaine, cette exposition itinérante a fait l'objet d'un co-commissariat réunissant Anne Deltour et Margaux Honegger pour le Cabinet cantonal des estampes et David Khalat et Valérie Hashimoto pour Édition VFO. À travers un accrochage centré sur les productions récentes d'Édition VFO, l'exposition abordait la notion fondamentale de la série.

Recevant un accueil favorable auprès des publics, l'exposition a fait l'objet de nombreuses visites scolaires. Deux visites hors les murs ont également été organisées, permettant aux visiteuses et visiteurs de découvrir les ateliers de Maya Rochat et de John M. Armleder.

La publication prévue aux éditions Scheidegger & Spiess est parue en juin 2023. Outre une sélection d'images et de vues d'exposition, celle-ci propose une série de textes rédigés par les commissaires des différentes expositions, offrant un regard large sur la production d'estampes aujourd'hui.

Le projet s'est poursuivi durant toute l'année 2023 avec *Print is a battlefield* au Museo Villa dei Cedri à Bellinzone et *Ein Unikat in Serie : 75 Jahre Edition VFO – Verein für Originalgraphik* au Kunsthaus Grenchen.

Un collectionneur idéal

Avec son exposition *Un collectionneur idéal*, le Cabinet cantonal des estampes a rendu hommage à la générosité d'Edmond Bourqui, qui, depuis 2005, grâce à ses donations successives, a enrichi les collections de la Ville de Vevey de près de 300 estampes. Placée sous le commissariat d'Anne Deltone, conservatrice *ad interim* du Cabinet cantonal des estampes, l'exposition présentée au Pavillon de l'estampe du 3 février au 28 mai 2023 a fait la part belle aux estampes contemporaines et a rendu compte du regard du collectionneur en quête du coup de cœur. En introduisant le monde du collectionnisme à travers une figure d'amateur d'art, elle a mis en lumière l'engagement d'Edmond Bourqui pour le rayonnement de la

culture. Ayant à cœur de promouvoir l'art de l'estampe, ce « collectionneur idéal » s'est fait un point d'honneur à soutenir la création d'actrices et d'acteurs culturels par le choix de ses acquisitions, agissant ainsi en mécène. Alors que les techniques traditionnelles de gravures côtoyaient les expérimentations contemporaines autour du médium, les sujets figuratifs dialoguaient avec les motifs géométriques, offrant au public un panorama des recherches dans le domaine de l'impression d'art en Suisse. L'exposition était accompagnée d'une publication, sous forme de carnet, reproduisant les 52 œuvres présentées et augmentées d'un entretien avec le collectionneur Edmond Bourqui.

Vue de l'exposition *Un collectionneur idéal*
Photo Julien Gremaud, 2023

Astrid de La Forest – Figures du vivant
La Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex, membre du Cabinet cantonal des estampes, a mis en lumière tous les aspects de l'œuvre d'Astrid de La Forest à travers l'exposition rétrospective *Astrid de La Forest – Figures du vivant*. Placée sous le commissariat de Florian Rodari, l'exposition présentée au Pavillon de l'estampe du 21 juin au 29 octobre 2023 a fait découvrir au public les techniques du monotype et de la gravure au carborundum prisées par l'artiste. Alors qu'elle bénéficie de nombreuses expositions personnelles en galeries, en France, en Grande-Bretagne ou en Suisse, *Astrid de La Forest – Figures du vivant* a constitué sa première exposition rétrospective dans un musée.

Vue de l'exposition *Astrid de la Forest - Figures du vivant*
Photo Lucas Olivet, 2023

Le parcours s'est articulé autour de quatre thématiques chères à la graveuse, dont les sujets se nourrissent de ses nombreux voyages et résidences d'artiste, de la Tasmanie à Rome, de l'Irlande au Japon. Des paysages exprimant le mouvement de la nature aux portraits de Nadia vibrant par sa présence puissante, Astrid de La Forest s'est affranchie de la couleur en retranscrivant par la gravure et dans des grands formats ses recherches à l'aquarelle ou au lavis. Une publication parue à cette occasion a accompagné l'exposition.
À mi-chemin entre la monographie et le catalogue raisonné, cet ouvrage a été conçu comme une conversation engagée par deux sensibilités, conjuguant ainsi les mots issus de la plume de l'écrivain Florian Rodari et les images gravées et imprimées par l'artiste Astrid de La Forest.

De Raphaël à Piranèse
En écho à l'exposition *Disegno disegni*, le Pavillon de l'estampe a proposé dès le 8 décembre 2023 une sélection de gravures produites en Italie entre le début du XVI^{e} et la fin du XVIII^{e} siècle, à partir des collections du Cabinet cantonal des estampes. Le parcours chrono-thématique aborde l'histoire des styles, des techniques et des sujets choisis par les graveurs dans le sud des Alpes.
Raphaël (1483-1520) est l'un des premiers artistes italiens à s'emparer de l'estampe comme moyen de promotion de son art. Il s'entoure de graveurs professionnels à qui il confie la tâche de reproduire ses peintures et dessins dans des gravures d'interprétation, imprimées à de multiples exemplaires. Il assoit ainsi sa réputation et offre un modèle de circulation employé par de nombreux artistes après lui.
De la Renaissance à la période néoclassique, l'inventivité des graveurs italiens est perceptible aussi bien dans leur traitement du genre historique (sujets mythologiques, religieux, littéraires) que dans la composition de sujets inédits. L'exposition fait la part belle aux paysages de la Péninsule, allant des panoramas sur les monuments d'Italie à des fantaisies complexes, à l'image des architectures imaginaires de Piranèse (1720-1778).

Espace Oskar Kokoschka
L'exposition temporaire annuelle de la Fondation Oskar Kokoschka réalisée par Aglaja Kempf, conservatrice, a été présentée dans la grande salle de l'aile est du musée entre le 21 juin et le 29 octobre 2023 et s'intitulait *Kokoschka. Animaux totems.*
L'objectif du projet était de montrer la pluralité des approches du thème récurrent des animaux chez l'artiste autrichien Oskar Kokoschka (1886-1980). Pour éclairer le sujet, l'exposition s'est concentrée sur une présentation en trois sections (compagnons, allégories et mouvements). Les travaux, principalement des dessins (dessins aux crayons de couleur, dessins à la craie lithographique, aquarelles…) et des gravures (lithographies, pointes sèches, eaux-fortes), embrassaient une ample période s'étendant de 1913 à 1975, montrant que les bêtes formaient déjà un ensemble appréciable dans ses travaux de jeunesse et que cette fascination ne l'a jamais quitté. Le titre de l'exposition faisait référence à ce que l'historien de l'art anglais Kenneth Clark, proche de Kokoschka, a appelé le totémisme, érigeant l'animal en symbole social, moral ou politique.
Une publication couleur de 60 pages est parue à cette occasion, reproduisant et commentant l'essentiel des 70 œuvres exposées et appartenant toutes à la Fondation Oskar Kokoschka.
En l'absence de nombreuses peintures prêtées dans le cadre d'une importante rétrospective au Musée Guggenheim de Bilbao, l'exposition permanente a été repensée avec une nouvelle présentation.

Médiation culturelle et collaborations
Les actions de médiation s'adressent au grand

public, aux amatrices et amateurs d'arts ainsi qu'au jeune public afin de permettre à chacun et chacune de vivre une expérience enrichissante au Musée Jenisch Vevey. Le programme de médiation comprend notamment des ateliers artistiques destinés aux adultes et aux enfants, des cours, des rencontres avec des artistes ainsi que des visites guidées. Les classes sont accueillies par la médiatrice dans le cadre de visites interactives, qui donnent lieu, en fonction des besoins des enseignantes et des enseignants, à des prolongements spécifiques en classe.

Résidences artistiques
À la suite d'une année particulièrement éprouvante pour le monde de la culture, le Musée Jenisch Vevey a invité, en 2021, des artistes en résidence en ses murs, toutes disciplines confondues (arts visuels, arts vivants, littérature, musique, design) pour autant que la création soit possible dans un espace muséal.
Par cette démarche, le Musée Jenisch souhaite maintenir ses espaces comme lieu de vie, d'échanges et de création. Ainsi, des places de travail ont été aménagées dans les salles d'exposition afin de pouvoir soutenir les artistes dans leur démarche artistique et de la promouvoir sur ses supports web (site internet et réseaux sociaux).
Après trois volées riches en échanges et découvertes, le Musée Jenisch Vevey a prolongé l'expérience à l'automne 2023. D'octobre à décembre, le musée a eu le plaisir d'accueillir : Sébastien Théraulaz, Isabelle Schipper, Delphine Sandoz, Catherine Liechti, Apolline Rajaonarivo, Pierric Tenthorey, Charlotte Aeb & Sophie Bosselut et Al Gutierrez.

Résidence artistique, Apolline Rajaonarivo au Musée Jenisch Vevey
Photo MJV, 2023

Tandem au Musée
Le Musée Jenisch Vevey prend part au projet TaM – Tandem au Musée, qui fait la part belle à l'échange et à l'imagination. Cette initiative nationale encourage le public à découvrir les musées et leurs collections. En duo ou en groupe, les participantes et participants sont invités à choisir librement une œuvre et à imaginer ensemble une histoire inspirée de cette dernière. Puis, les autrices et auteurs publient leur création sur le site du Musée imaginaire Suisse qui rassemble toutes les histoires créées dans le cadre de Tandem au Musée.

Môm'Art – La famille au musée
Parce que l'art et la culture doivent être toujours plus accessibles à toutes et tous, le Musée Jenisch Vevey s'engage dans ce sens et adhère à la charte Môm'Art – La famille au musée. Développée en France, la charte Môm'Art a vu le jour grâce à des parents et des visiteuses et visiteurs qui ont à cœur d'accompagner les enfants au musée. Le Musée Jenisch Vevey a signé la charte en 2021 et s'engage ainsi à entrer dans une démarche active de qualité envers le jeune public et les familles.
De plus, en rejoignant cette initiative, le musée adhère aux « Dix droits du petit visiteur » qui invitent les enfants à s'approprier l'institution de manière vivante et décomplexée.

Un jeu pour les familles
En partenariat avec l'association pour la médiation culturelle La Lucarne dont l'objectif est de coordonner des projets et de dynamiser la médiation culturelle en créant et proposant des actions ciblées, un jeu pour découvrir en toute liberté et autonomie la collection permanente de peintures est en cours d'élaboration. Composé de cartes et d'un plateau, le jeu invite les familles à déambuler dans l'exposition à la recherche de détails suggérés par le plateau et, face aux œuvres, des cartes proposent différentes activités (défis, observations, etc.). La phase test a été menée en 2022 et, à la suite des améliorations apportées, le graphisme et la production ont été lancés à l'hiver 2023.

Pass « Tous au Musée Jenisch Vevey »
Souhaitant renforcer ses liens avec les élèves de la commune, le Musée Jenisch Vevey a inauguré en septembre 2021 le projet « Tous au Musée Jenisch vevey ». Après le succès rencontré, une troisième édition a été organisée à l'automne 2023.
L'art et la culture permettent à l'enfant de construire sa sensibilité, son imaginaire, son expression personnelle et son rapport au monde. La rencontre avec le patrimoine culturel, avec la création et l'expérience artistique contribue au développement de l'identité et de l'autonomie de l'enfant. Pour prendre part à cette mission, le musée a développé une action de médiation qui fera des jeunes veveysannes et veveysans des ambassadrices et ambassadeurs culturels.
En collaboration avec l'établissement primaire de Vevey, le musée organise des ateliers de médiation culturelle avec les classes de 6P. En lien avec les expositions temporaires du musée, ces rencontres ont lieu en classe et au sein de l'institution. Cette démarche, qui se veut créative, stimulante et informelle, est complétée par la remise d'un pass aux élèves ayant participé à ces rencontres. Il leur permet d'inviter leur famille à venir gratuitement au musée durant l'année scolaire en cours.
Lors de cette troisième édition, quatre classes ont pris part au projet, pour un total de 80 enfants.
Le pass a été réalisé en collaboration avec l'illustratrice Mirjana Farkas.
Ce projet bénéficie du soutien financier de la Fondation Brentano et de Nestlé.

Cours d'histoire de l'art
Destiné à un large public, un cycle de quatre cours a posé, dans une dynamique d'interactivité, les principales bases permettant de mieux s'orienter dans le labyrinthe des mouvements artistiques de l'art moderne. Cette nouvelle offre est une invitation, au sein même du Musée Jenisch Vevey, à savoir se repérer dans l'art moderne et l'art contemporain. Cette édition a invité le public à

apprécier l'art des XX[e] et XXI[e] siècles.
Ce cycle est animé par Frédéric Elkaïm, spécialiste du marché de l'art contemporain et conseiller en art.

Concert Milla et Marc Aymon
Photo MJV, 2023

Journée mondiale du conte
Dimanche 19 mars 2023
En partenariat avec Tandem au Musée, le musée a proposé aux visiteuses et visiteurs d'imaginer des histoires à partir de ses œuvres. Les histoires sont disponibles sur le site du Musée imaginaire Suisse.

Journée mondiale du conte
Photo MJV, 2023

Prix Lélo Fiaux
9 mars 2023
La remise du Prix Lélo Fiaux s'est tenue le 9 mars au Musée Jenisch. Le travail de l'artiste Marta Riniker-Radich a été récompensé à cette occasion.

Journée mondiale de lutte contre les discriminations raciales
Mardi 21 mars 2023
À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre les discriminations raciales, et en partenariat avec le Service de la cohésion sociale, le musée a accueilli Mireille Keïta pour un moment de lecture de conte, djembé et danse.

Tournage Perle Rare
Vendredi 24 mars 2023
La marque lausannoise de vêtements *upcyclés*, Perle Rare, a organisé un défilé pour présenter sa nouvelle collection au sein de la collection permanente de peintures. Une vidéo promotionnelle a été tournée à cette occasion.

PâKOMUZé
20 et 21 avril 2023
PâKOMUZé, ce sont plus de 100 activités pour les enfants et leurs familles, pour tous les goûts et tous les âges, dans une quarantaine de musées et institutions culturelles vaudoises durant les vacances scolaires de Pâques.
Durant cette période, le musée a proposé aux participantes et participants de peindre leur autoportrait dans l'exposition consacrée à Ferdinand Hodler et Valentine Godé-Darel et d'imaginer leur propre conte grâce à la technique du kamishibaï en compagnie du conteur David Telese.

Nuit des musées de la Riviera vaudoise
Samedi 13 mai 2023
Tout au long de la soirée, le Musée Jenisch Vevey a invité les visiteuses et visiteurs à explorer ses expositions et à participer aux activités proposées en continu :
- contes populaires autour de la mort par la Cie Raconte ! ;
- atelier créatif pour les enfants ;
- rencontre et échanges avec l'artiste Alexia Weill et ses créations de dessins en 3D réalisées lors de sa résidence au musée en 2022 ;
- rencontre avec Edmond Bourqui, collectionneur;
- dégustation de spécialités mexicaines par la Taquería Don Vergas ;
- concert du Quatuor Byron ;
- performance dansée par les créations élème ;
- pièce de théâtre *Une simple bande sèche étirée dans le bleu* par la Cie Invitez le monde ;
- visites guidées de l'exposition *Ferdinand Hodler. Revoir Valentine.*

Nuit des musées de la Riviera vaudoise
Photo MJV, 2023

Journée internationale des musées
Dimanche 21 mai 2023
Des vidéos donnant la parole aux membres de l'équipe pour présenter la vie du musée ont été réalisées et mises en ligne sur les réseaux sociaux.

Journée suisse de la lecture à voix haute
Mercredi 24 mai 2023
La Journée suisse de la lecture à voix haute est une initiative de l'Institut suisse Jeunesse et Médias. Elle a pour but de montrer l'importance de la lecture à voix haute qui est non seulement une source de partage, mais aide aussi l'enfant à mieux se développer.
Pour cette troisième édition organisée au musée, en collaboration avec la Bibliothèque municipale de Vevey, les familles inscrites ont découvert des histoires lues par plusieurs collaboratrices du musée.

PictoBello
3 au 18 juin 2023
Pour la 19e édition, quatre artistes se sont librement inspirés du thème 2023 – les cycles – pour réaliser en *live* leur dessin dans le jardin du musée. Les œuvres, réalisées au musée et dans quatre autres lieux de la ville de Vevey, étaient ensuite visibles jusqu'au 18 juin.

Passeport Vacances
20 juillet 2023
Dans le cadre des vacances d'été, un atelier de linogravure a été proposé aux enfants du Passeport Vacances Bourg-en-Lavaux. Les sept participantes et participants ont réalisé des linogravures inspirées de l'exposition *Gardiens du silence*.

L'art des mots, un après-midi entre poésie et art
Dimanche 8 octobre 2023

Lecture Emmanuelle Devos
Photo MJV, 2023

À l'occasion des expositions *Gardiens du silence* et *Astrid de La Forest – Figures du vivant*, le musée a proposé un après-midi festif avec au programme :
- démonstration de gravure par l'artiste Alessandro Longo ;
- balade avec les poètes dans l'exposition *Gardiens du silence* en présence de : Julien Burri, Sylviane Dupuis, Claire Genoux et Mary-Laure Zoss ;
- lecture par l'actrice Emmanuelle Devos d'extraits du conte *La Légende de saint Julien l'Hospitalier* de Flaubert choisis par Astrid de La Forest ;
- lecture de *L'Homme qui plantait des arbres* de Jean Giono par le comédien Claude Thébert ;
- concert du Quatuor Byron ;
- en continu : *De belles histoires* – travail personnel d'élèves de Vevey, entre écriture et dessin inspirés par les arbres.

En famille aux musées
4 et 5 novembre 2023
Le temps d'un week-end, les musées de la Riviera ont proposé des activités pour les familles. Au Musée Jenisch Vevey, celles-ci ont pu participer à un atelier mené par l'artiste Nathalie Baumgartner, pour explorer les paysages de la collection permanente de peintures. L'artiste Julie Trolliet-Gonzalez a, quant à elle, proposé un atelier de pop-up réalisé à partir des affiches du musée.

Novembre des femmes
Jeudi 23 novembre 2023
En partenariat avec le Service de la cohésion sociale, un atelier de conscience corporelle a été organisé par l'artiste Noa Zalts.

Tes vacances au Musée Jenisch !
Durant les vacances scolaires, le musée propose différentes activités pour le jeune public.
Lors de la période estivale, le 4 juillet, les participantes et participants ont réalisé des sculptures en argile en lien avec l'exposition *Kokoschka. Animaux totems* et un atelier consacré à la technique du cyanotype a été mené le 6 juillet.
À l'automne, un atelier fusain a été organisé le 19 octobre avec l'artiste Noël Hémon. Enfin, le 20 décembre, les enfants ont pu créer un tampon afin de décorer leur propre papier cadeau.

Espace ART&BIEN-ÊTRE
Chaque mois, un atelier créatif à but art-thérapeutique est proposé aux visiteuses et visiteurs. Regroupant au maximum cinq personnes, ces moments de créativité et de bien-être sont dédiés à une exposition en cours et sont menés par une art-thérapeute.

Yoga pour seniors
Dans le cadre de son offre ART&BIEN-ÊTRE, le musée a inauguré un nouveau rendez-vous et propose aux seniors de se ressourcer au sein de notre collection permanente de peintures. Les séances sont menées par Dominique Roger, du Centre de yoga Adi Shakti de Vevey, une fois par mois.

Jeudis inédits
Tout au long de l'année, visites guidées, rencontres avec des artistes, échanges littéraires et ateliers créatifs ont été proposés au public. De plus, une nouvelle offre, proposant des ateliers de philosophie en compagnie du philosophe Éric Suarez, a été inaugurée.

Audioguides
Dans le but de rendre vivante la découverte des expositions permanentes et temporaires, des visites guidées audio sont proposées. Vingt audioguides sont disponibles gratuitement en tout temps à l'accueil.
Ces visites se retrouvent également sur l'application gratuite izi.TRAVEL et sur le site internet du musée. Elles présentent en détail les expositions suivantes : Collection permanente de peintures, Un collectionneur idéal, Ferdinand Hodler. Revoir Valentine, Kokoschka. Animaux totems, Astrid de La Forest – Figures du vivant, Gardiens du silence, Disegno disegni et De Raphaël à Piranèse.

Accueil de classes
Cette année, environ 770 élèves ont suivi une visite guidée des expositions avec leur classe.
Afin de mieux répondre aux besoins exprimés lors d'un sondage, des visites guidées à l'intention du corps enseignant ont été organisées. Cette méthode a bien fonctionné, car plus d'une dizaine d'enseignantes et enseignants ont assisté aux présentations des expositions *Un collectionneur idéal* et *Ferdinand Hodler. Revoir Valentine*.
Les formats des visites sont centrés sur l'interactivité avec les élèves et prévoient des démonstrations des techniques ou des outils utilisés pour la

réalisation des œuvres exposées, afin de permettre aux enfants de se familiariser avec le musée et d'appréhender les œuvres à travers une approche ludique.

Association des musées de la Riviera vaudoise (AMRV)
Tout au long de l'année, le Musée Jenisch Vevey a pris part aux réunions de l'AMRV, particulièrement en ce qui concerne les projets de médiation culturelle (PâKOMUZé, Nuit des musées, En famille aux musées).
La médiatrice culturelle du Musée Jenisch fait partie du comité de la Nuit des musées depuis 2021.

Communication

Communication institutionnelle
Plusieurs supports promotionnels ont été utilisés pour la communication du Musée Jenisch Vevey en 2023 : programme annuel, affiches format mondial F4, affichettes A2 et A3, dépliants pour les expositions temporaires et certains événements de médiation, site internet et réseaux sociaux principalement.
Plusieurs nouveaux supports de communication ont été développés : des flyers valorisant la programmation événementielle du deuxième semestre, des affiches F12 d'œuvres des expositions *Disegno disegni* et *De Raphaël à Piranèse* pour un affichage exceptionnel sur la place du Marché de Vevey, une nouvelle version du pass annuel pour deux personnes ainsi qu'une nouvelle version du flyer jeune public.
Régulièrement, des lettres d'information ont été adressées par courriel à plus de 4'000 contacts.
Les statistiques de fréquentation du site internet museejenisch.ch sont connues pour la période allant de juin à décembre 2023, soit 36'000 personnes (la mise à jour de Google Analytics version 4 empêche malheureusement de connaître les chiffres précédents). Il faut ajouter à ce chiffre les 32'782 visiteuses et visiteurs du site internet oskarkokoschka.ch de la Fondation Oskar Kokoschka (sur l'ensemble de l'année).

Communication événementielle
En 2023, le musée a édité :
- un programme annuel tiré à 11'000 exemplaires ;
- sept affiches format mondial F4 (ainsi que formats A2 et A3) pour les expositions *Ferdinand Hodler. Revoir Valentine*, *Un collectionneur idéal*, *Gardiens du silence*, *Astrid de La Forest – Figures du vivant*, *Kokoschka. Animaux totems*, *Disegno disegni* et *De Raphaël à Piranèse* ;
- trois dépliants : un premier regroupant les expositions *Ferdinand Hodler. Revoir Valentine* et *Un collectionneur idéal*, un deuxième pour *Gardiens du silence, Astrid de La Forest – Figures du vivant* et *Kokoschka. Animaux totems* et un dernier pour *Disegno disegni* et *De Raphaël à Piranèse.*

Médias et presse
Le musée a diffusé plusieurs dossiers et communiqués de presse :
- trois communiqués de presse :
. les œuvres du Musée Jenisch Vevey voyagent à travers le monde ;
. les acquisitions par souscription publique : une contribution précieuse pour les collections du Musée Jenisch Vevey ;
. les incontournables de la collection du Musée Jenisch Vevey rassemblés dans un recueil.
- des dossiers de presse pour les expositions suivantes : *Ferdinand Hodler. Revoir Valentine*, *Un collectionneur idéal*, *Gardiens du silence*, *Astrid de La Forest – Figures du vivant*, *Kokoschka. Animaux totems*, *Disegno disegni* et *De Raphaël*

Affiche de l'exposition Disegno disegni
Graphisme Gavillet & Cie, 2023

Communication digitale
Le compte Instagram du musée recense actuellement 3'607 abonnements. La page Facebook @museejenisch compte quant à elle 4'800 abonnements. L'engagement des abonnés et abonnées reste constant et permet des échanges riches et variés avec ce public. Enfin, la page LinkedIn est suivie par 811 personnes.

Accueil

Visiteuses et visiteurs
Le Musée Jenisch a accueilli 21'075 visiteuses et visiteurs.

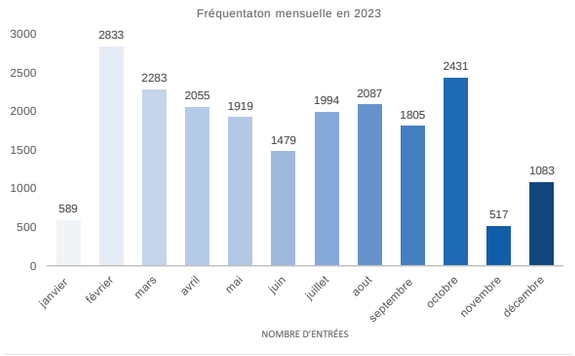

Boutique
La librairie-boutique du Musée Jenisch Vevey propose aux visiteuses et visiteurs et à sa fidèle clientèle non seulement les catalogues édités à l'occasion des expositions temporaires, mais également une sélection de titres en écho aux thèmes de ces dernières, choisis avec la collaboration de

Payot Libraire Vevey.
Le musée continue de privilégier et de soutenir l'artisanat local, en diffusant des articles de papeterie en série limitée : carnets et cahiers réalisés par Davel 14, espace d'exposition et atelier d'encadrement et de reliure à Cully, collection Carnet Numéro, des carnets élaborés à partir des affiches du musée par l'Atelier 20 à Vevey, des sacs confectionnés avec les bâches des expositions par l'atelier BimBamBag, du matériel de papeterie de chez Jallut, des cartes conçues par Nicole Chuard, Hélène Bouillaguet, Studio Ludivine et Atelier 20, des badges et cartes des éditions LaClac, des chaussettes confectionnées par le Labo de Piwi et des goodies en collaboration avec Equinox Concept. À cela s'ajoutent encore les cartes postales et affiches réalisées dans le cadre des expositions.
En 2023, 3'795 publications et différents objets ont été vendus. Au total, les recettes de la boutique s'élèvent à Fr. 183'508,85, soit une augmentation de plus de 58 % par rapport à 2022.

Mission patrimoniale et scientifique

Collections et restaurations

Le musée a pour mission de veiller à la conservation des collections qui lui sont confiées afin de les transmettre aux générations futures par la mise en place de programmes de suivi et de protocoles de contrôle : cela implique d'inventorier, de documenter, d'entretenir ou encore de restaurer les œuvres. La conservation et la gestion des collections passent également par un conditionnement, un entreposage ainsi que des manipulations adéquates, répondant aux standards muséaux internationaux. En outre, l'étude, le développement et l'enrichissement des fonds comptent parmi les objectifs clés poursuivis par le musée.
Au mois de mars, la conservation et la technique des collections ont procédé au rangement et à l'étiquetage du râtelier. L'évaluation des dépôts du musée s'est par ailleurs poursuivie pour estimer au plus juste leur état actuel et envisager de nouveaux espaces de stockage.

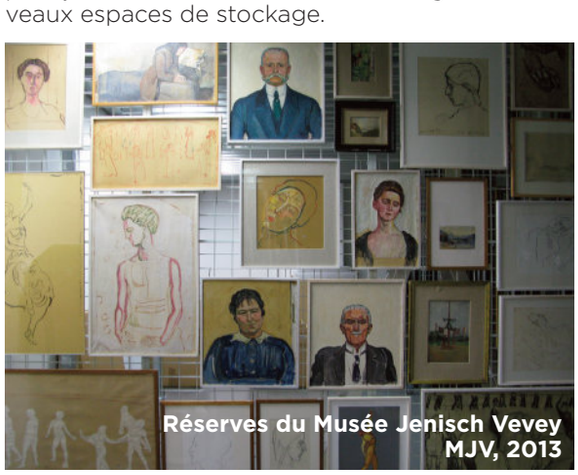
Réserves du Musée Jenisch Vevey
MJV, 2013

En parallèle aux projets d'expositions qui ont rythmé l'année 2023, les secteurs conservation Beaux-Arts et estampes ont poursuivi leurs activités de documentation, d'accroissement et de valorisation des collections du musée. À ce titre, au mois de juin, la conservatrice adjointe Beaux-Arts a participé au tournage d'un documentaire Arte sur l'artiste Gustave Courbet et la Suisse.
La conservation Beaux-Arts a bénéficié de l'assistance de deux collaboratrices scientifiques. La première, engagée à 40 % dès le 1er janvier, avait pour principale mission de mener de vastes recherches dans le cadre de l'importante publication scientifique qui accompagne l'exposition *Disegno disegni* (8 décembre 2023 au 14 avril 2024) et d'assister les commissaires dans la préparation de l'exposition. La seconde collaboratrice scientifique, engagée à 50 % dès le 1er août 2021, avait pour activité de mener à bien différentes tâches d'inventaire, notamment liées aux achats, aux donations et aux dépôts 2023. Elle a également contribué à la préparation et à la coordination du projet d'exposition *Ferdinand Hodler. Revoir Valentine.*
La conservation du Cabinet cantonal des estampes a bénéficié de l'assistance de trois collaboratrices scientifiques : deux d'entre elles (l'une à 40 % toute l'année et l'autre à 20 % d'avril à juin puis à 50 % de juillet à décembre) ont épaulé la conservatrice *ad interim* pour l'inventaire des nouvelles acquisitions, la gestion des collections et des expositions du Pavillon de l'estampe ; la dernière, engagée à 50 % du 1er juin au 31 décembre, spécialiste de l'art du Japon, s'est consacrée à l'étude du fonds d'estampes japonaises en vue d'une exposition en 2025 (identification, inventaire détaillé, recherches sur la collection).
La gestion des collections du Cabinet cantonal des estampes a pu être discutée lors de deux séances de la Commission opérationnelle réunissant les conservateurs et les conservatrices des fonds et chargée notamment de proposer une programmation du Pavillon de l'estampe.
Plusieurs travaux de restauration des collections ont été confiés à des ateliers spécialisés en Suisse, dans le but de renforcer l'état de conservation et de présentation des pièces, parfois dans le cadre de prêts, et/ou d'améliorer leur encadrement. Pour le secteur Beaux-Arts, deux peintures (Hodler, Ribaupierre) et dix dessins (Perino del Vaga, Monti, Guerra, cercle Carrache, Burrini, Hodler, Marcel-Lenoir, Jäggi) ont bénéficié d'une intervention. En outre, un tableau de Courbet a fait l'objet d'un examen radiographique.
Le Cabinet cantonal des estampes a, pour sa part, confié deux estampes italiennes anciennes de ses collections à des restaurateurs afin d'améliorer leur état en vue de leur exposition au Pavillon de l'estampe, ainsi qu'une gravure de Pierre Aubert qui demandait à être stabilisée avant sa présentation en 2024. De petites interventions de conservation préventive ont pu être réalisées en interne par les techniciens des collections, notamment en ce qui concerne le conditionnement des œuvres : encadrements, mise sous passe-partout et réalisation de fourres de conservation non acides.
La gestion de la collection a continué à occuper la Fondation Oskar Kokoschka, notamment par la restauration de plusieurs œuvres. Les travaux ont

Atelier du Musée Jenisch Vevey
Photo MJV, 2013

pu massivement avancer cette année grâce à l'engagement d'une stagiaire à 20 %, qui a complété l'inventaire pour l'œuvre gravé.

Acquisitions
En 2023, la Commission d'acquisition s'est réunie à quatre occasions. 142 pièces ont rejoint les collections Beaux-Arts du Musée Jenisch Vevey (35 œuvres comme achat ou donation et 107 comme dépôt) et 401 œuvres sont entrées au Cabinet cantonal des estampes, dont 89 dans la collection de la Ville de Vevey, selon les modes d'acquisition habituels (achats, donations). Les nouvelles acquisitions sont en outre valorisées et mises en lumière sur le site internet du musée.

La liste détaillée des achats et donations en 2023 se trouve à la fin du présent rapport.

Régie
Une activité intense de prêts d'œuvres a été réalisée en 2023 et a grandement participé au rayonnement des collections du Musée Jenisch Vevey. Fruit de relations personnelles entre directions de musées ou responsables de collections, la mise en œuvre de ces échanges fait appel à une collaboration transversale entre différents domaines et secteurs. Ces échanges permettent également de créer ou de renforcer des réseaux professionnels en Suisse et à l'étranger, d'approfondir les connaissances sur les œuvres et de faciliter les démarches lors de demandes d'emprunts dans le cadre d'expositions temporaires.

Prêts des œuvres 2023

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, France
Oskar Kokoschka – Un fauve à Vienne, du 23 septembre 2022 au 12 février 2023. Prêt de 56 œuvres d'Oskar Kokoschka issues des collections de la Fondation Oskar Kokoschka et de l'œuvre d'Oskar Kokoschka, *Mutter und Kind*, 1921, INV 1988-032.

Musée des Beaux-Arts, Orléans, France
Jean Bardin – Le feu sacré, du 3 décembre 2022 au 30 avril 2023. Prêt de deux œuvres de Jean *Bardin, Saint Charles Borromée donnant l'eucharistie aux pestiférés*, 1776, INV 392, et *La Promenade de Téthys*, 1787, INV 241.

Hamburger Kunsthalle, Hambourg, Allemagne
Femme fatale – Entre fantasme masculin et émancipation féminine, du 19 décembre 2022 au 10 avril 2023. Prêt d'une œuvre d'Oskar Kokoschka, *Ruhende oder Die Puppe* (*Studie zur* « *Frau in Blau* »), 1919, FOK 0418.

Espace Arlaud, Lausanne
Yersin. Mes proches planètes, du 20 janvier au 2 avril 2023. Prêt de 13 œuvres de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex.

Guggenheim Museum Bilbao, Espagne
Oskar Kokoschka – Un rebelle de Vienne, du 17 mars au 3 septembre 2023. Prêt de 56 œuvres d'Oskar Kokoschka issues des collections de la Fondation Oskar Kokoschka et de l'œuvre d'Oskar Kokoschka, *Mutter und Kind*, 1921, INV 1988-032.

Festival du dessin, Arles, France
Du 22 avril au 15 mai 2023. Prêt de 69 œuvres des collections de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex.

Musée des Beaux-arts de la Chaux-de-Fonds
Léopold et Aurèle Robert, du 14 mai au 12 novembre 2023. Prêt d'une œuvre de Léopold Robert, *Les Pifferari devant la Madone,* 1829, FGK 190.

Morgan Library & Museum, New York, États-Unis
Ferdinand Hodler : Drawings – Selections from the Musée Jenisch Vevey, du 16 juin au 1er octobre 2023. Prêt de 62 œuvres.

Fondation de l'Hermitage, Lausanne
Vuillard et l'art du Japon, du 23 juin au 29 octobre 2023. Prêt de 58 estampes.

Wellnes center Nestlé, Vevey
Gardiens du silence, du 26 juin au 29 octobre 2023. Prêt de trois œuvres d'Alexandre Hollan, de Marc de Bernardis et de Gérard Jan.

Musée Marmottan Monet, Paris, France
Graver la lumière. L'estampe en 100 chefs-d'œuvre, du 5 juillet au 17 septembre 2023. Prêt de 152 œuvres des collections de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex.

Bündner Kunstmuseum Chur, Chur
Alberto Giacometti. Portrait de l'artiste en jeune homme, du 19 août au 19 novembre 2023. Prêt d'une œuvre d'Alberto Giacometti, *Paysage à Maloja (Piz de la Margna),* 1924, INV 1994-059.

Galerie C, Neuchâtel
Chaque nuit j'entre dans le creux des troncs et j'écoute, du 14 septembre au 4 novembre 2023. Prêt de trois œuvres de Pierre Alechinsky, de Cécile Reims et d'Alexis Forel.

Museo Villa dei Cedri, Bellinzona
Pietro Sarto – Metamorfosi infinite, du 24 septembre 2022 au 29 janvier 2023. Prêt de 99 œuvres de Pietro Sarto issues des collections de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex et des collections de l'État de Vaud.

Palazzo Reale, Milan, Italie
Morandi 1890-1964, du 5 octobre 2023 au 4 février 2024. Prêt d'une œuvre de Giorgio Morandi, *Natura morta,* 1957, FAL 009.

Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain
Joyeuse Apocalypse !, du 7 octobre 2023 au 7 janvier 2024. Prêt d'une œuvre de Jérôme Zonder, *Chairs grises 1,* 2019, INV 2022-0002.

Vue de l'exposition *Oskar Kokoschka – Un fauve à Vienne* au Musée d'art moderne de la Ville de Paris
Photo Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Espace Graffenried, Aigle
Marius Borgeaud. Autour d'un verre, du 13 octobre 2023 au 10 mars 2024. Prêt d'une œuvre de Marius

Borgeaud, *Intérieur de cabaret, la danse,* 1913, FAL 036.

Musée international de la Réforme, Genève
Rembrandt et la Bible, du 30 novembre 2023 au 17 mars 2024. Prêt de dix œuvres du Cabinet cantonal des estampes et de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex.

Plan de protection des biens culturels
Le 22 août 2023, l'équipe du Musée Jenisch a suivi un workshop avec Monsieur Thierry Jacot, consultant indépendant spécialisé dans la conservation préventive, dont la thématique était la mise en place d'un « dispositif de sauvetage des collections patrimoniales en cas de sinistre (PBC) ». Suite à cette formation, un groupe de travail constitué de collaborateurs et de collaboratrices du musée, en partenariat avec le secteur sécurité du Service des bâtiments de la Ville, a été formé afin de mettre en place ce dispositif pour le Musée Jenisch Vevey et ses collections.
Le PBC permet, en cas de gros sinistre survenu au bâtiment (incendie, inondation, séisme…), de faciliter et accélérer le retour à la normale de l'activité, de retrouver l'accès aux collections, d'éviter d'aggraver l'état des collections en agissant rapidement et efficacement, d'intervenir de manière organisée et d'optimiser les ressources à disposition.
L'objectif est de finaliser le PBC en 2025.

Recherche
Pour la deuxième fois, le Musée Jenisch bénéficie d'un subside de l'Office fédéral de la culture (OFC) dans le domaine de la recherche de provenance. Fin 2020, l'institution s'était vu accorder un premier soutien d'un montant de Fr. 100'000. Deux cent sept œuvres ont ainsi fait l'objet d'un examen détaillé. Les résultats obtenus ont été publiés sur le site internet du musée. À la suite du dépôt d'une nouvelle candidature le 30 novembre 2022, l'OFC a décidé d'octroyer à l'institution un montant de Fr. 54'000. L'objectif de ce second subside est double : d'une part, il s'agit d'approfondir les investigations autour d'une trentaine d'œuvres et, d'autre part, de valoriser les recherches entreprises jusqu'à présent sous la forme d'une exposition temporaire et d'un programme de médiation culturelle en 2024.
Au long de l'année écoulée, le Musée Jenisch a ainsi poursuivi le projet conduit par la conservatrice adjointe Beaux-Arts, en étroite collaboration avec Lange & Schmutz Provenienzrecherchen. Différents échanges scientifiques avec des musées, chercheuses et chercheurs, instituts et galeries se sont instaurés dans ce cadre, allant jusqu'à inclure la relève universitaire à des fins de formation. En effet, de ces synergies découle un nouveau projet intitulé « Le Musée Jenisch Vevey : histoires de provenance ». Il se déroule en partenariat avec le Master en Études muséales de l'Université de Neuchâtel et les Archives communales de la Ville de Vevey, sous la responsabilité de la professeure Valérie Kobi et de la conservatrice adjointe Beaux-Arts du musée. Il implique le concours d'un groupe de neuf étudiantes.
La conservatrice *ad interim* du Cabinet cantonal des estampes a participé aux examens des étudiants en Bachelor de l'Université de Neuchâtel à la suite des cours donnés l'année précédente. Elle a également donné trois cours devant des œuvres sorties pour l'occasion pour l'Université de Lausanne sur l'histoire de la gravure et de ses techniques, des écoles du Nord, françaises et italiennes. Quant à la directrice, elle a donné un cours sur la politique d'expositions temporaires du Musée Jenisch Vevey en lien avec sa collection permanente dans le cadre du MAS muséologie de l'Université de Genève.
En 2023 également, la Fondation Oskar Kokoschka a œuvré à la diffusion des connaissances sur Kokoschka par le biais de publications et de contributions scientifiques. Un article, par la conservatrice Aglaja Kempf, a été publié dans le catalogue de la rétrospective du Musée Guggenheim de Bilbao : « Un brochet dans l'étang des carpes – ou Kokoschka et la construction de sa persona ». Le texte, paru en espagnol et en basque, constitue la première publication dans cette seconde langue sur le travail de l'expressionniste autrichien. Par ailleurs, la fondation a donné deux conférences, l'une en janvier 2023 sur les liens de Kokoschka avec la Suisse dans le cadre d'une journée d'études consacrée à l'artiste au Musée d'art moderne de Paris et à l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), l'autre en novembre 2023 sur le thème des animaux auprès des membres du Rotary Club Montreux-Vevey.
En parallèle, la Fondation Oskar Kokoschka a continué à verser de nouvelles informations (recherche de provenance, nouvelles expositions, références bibliographiques et illustrations) dans le catalogue raisonné de l'œuvre peint d'Oskar Kokoschka, en ligne sur le site internet de la fondation (oskar-kokoschka.ch).
Enfin, la Fondation Oskar Kokoschka continue à gérer les demandes d'authentification (environ 120 demandes pour l'année passée en revue) qui lui parviennent en faisant le lien avec les spécialistes en fonction des techniques et en donnant une réponse définitive.

Échanges scientifiques
Pour la sixième année consécutive, la conservation Beaux-Arts a été impliquée dans le CAS mis sur pied par l'Institut suisse pour l'étude de l'art (SIK-ISEA), en collaboration avec la Zürcher Hochschule der Künste (ZHdK) de Zurich. La formation continue « Histoire de l'art appliquée – Matériaux et techniques », autour des techniques du dessin, s'est tenue au musée le 27 octobre 2023. Enseignée par Olivier Masson, Emmanuelle Neukomm et Pamella Guerdat, la formation a, à chaque édition, réuni entre dix et vingt-cinq participantes et participants venus de la Suisse entière et issus de divers horizons professionnels.
Le 2 octobre, la formation de l'ICOM (Conseil international des musées) « Proposer des visites guidées captivantes – Partie 2 » a permis aux participantes et participants de découvrir notamment l'offre de médiation culturelle du musée.
Le 3 novembre, la toute première édition de la formation « Gestion, financement et communication dans le domaine de la recherche de provenance », également mise en place par l'ICOM, s'est déroulée au Musée Jenisch. Dispensée par Thomas Schmutz de concert avec Pamella Guerdat, la journée de cours a réuni quinze professionnelles et professionnels de musées suisses issus de différentes disciplines.
Au fil de l'année, la conservation Beaux-Arts a répondu à de nombreuses sollicitations ayant trait aux collections de peintures, sculptures et dessins, de même qu'aux archives et à l'histoire de l'institution. Ces demandes de renseignements et consultations, émanant de chercheuses et chercheurs suisses et étrangers, étaient tantôt liées à des travaux universitaires, tantôt à la préparation d'expositions, à des publications ou à des projets

de recherche.
Le Cabinet cantonal des estampes a reçu plusieurs chercheuses et chercheurs, dont les demandes allaient de travaux pour l'Université de Neuchâtel à la préparation d'une exposition par le conservateur du Kunsthaus Zürich. Ces consultations ont permis de resserrer les liens avec les institutions muséales et de recherches en Suisse.

Mission de gestion

Ressources financières

Le Cabinet cantonal des estampes a été soutenu à hauteur de Fr. 220'000 par l'État de Vaud.
Grâce à ses généreux partenaires (La Loterie Romande ; Fondation pour les Arts et les Lettres ; Fondation philanthropique Famille Sandoz ; Fondation Minkoff ; Nestlé ; Les Retraites Populaires ; Fondation Casino Barrière de Montreux ; Fondation Ernst Göhner ; Fondation du Domaine de Villette ; Arts Visuels Vaud ; Centre Patronal vaudois ; Fondation Pittet ; Fondation Verena et Hans Ruedi Kunz/Société Académique Vaudoise ; Fondation Oskar Kokoschka), le Musée Jenisch Vevey a reçu la somme de Fr. 301'000 de soutiens en 2023 pour appuyer le financement de ses activités.

Vernissage de l'exposition *Ferdinand Hodler. Revoir Valentine*
Photo Laetitia Gessler, 2023

Infrastructures

En collaboration avec le service des Bâtiments, le grand chantier de cette année 2023 a été la suite du remplacement des aérorefroidisseurs pour améliorer le système de climatisation du musée. Grâce aux nouveaux équipements et aux interventions du prestataire qui a pu régler les armoires de climatisation de manière optimale, les conditions de conservations sont restées stables y compris durant les périodes de canicule.
Tout au long de l'année, l'équipe de la maintenance-sécurité a assuré la gestion du bâtiment. Elle a notamment suivi les travaux de rénovation des fenêtres extérieures du bâtiment. En outre, elle a supervisé les maintenances semestrielles et/ou annuelles de la climatisation, des systèmes d'alarme, de la surveillance vidéo, du système anti-incendie et du coffre-fort. Elle a procédé à de nombreux dépannages et à diverses réparations, ainsi qu'effectué des tâches en lien avec les différents secteurs d'activités du musée.
Un test grandeur nature très instructif de coupure d'électricité a été effectué pour évaluer les potentielles difficultés qui pourraient se présenter en cas de pénurie d'électricité (enjeu important pour la climatisation et les systèmes d'alarme feu et effraction).
En outre, l'équipe de maintenance s'est occupée de la mise en lumière (éclairage) de toutes les expositions temporaires de l'année. Elle a aussi activement participé à un renforcement de la stratégie de conservation préventive des œuvres. Enfin, elle a assuré la mise en place et la surveillance des salles, et les rangements lors des événements : les Jeudis inédits, les vernissages des nouvelles expositions, les animations et stages proposés par le secteur médiation culturelle, la Nuit des musées.

Yvan Luccarini, syndic
Nathalie Chaix, directrice

Liste des achats et donations 2023

Achats Beaux-Arts

Marc De Bernardis, *Résilience,* 2023, fusain sur papier Arches, INV 2023-0076
Michel Rampa, *Zacchaeus,* 2023, crayon au graphite et aquarelle sur papier Fabriano, INV 2023-0077
Lou Cohen, *Allongés,* 2020, pastel sec sur papier vélin, INV 2023-0079
Isabelle Schiper, *L'Eiger, le Mönch et la Jungfrau loin, loin au-dessus de la mer de brouillard,* 2023, fusain sur papier, INV 2023-0088
Célia Müller, quatre dessins de la série *Elles ont volé toute l'eau,* 2023, pastel sec sur papier de soie, INV 2023-0089 à INV 2023-0092
Solène Rigou, *Yulia,* 2023, crayon au graphite sur papier japonais marouflé sur bois, INV 2023-0094
Eugène Devéria, *Étude de mains au gant,* 1833-1835, crayon au graphite sur papier, INV 2023-0095

Michel Rampa, *Zacchaeus*, 2023, crayon au graphite et aquarelle sur papier Fabriano, INV 2023-0077
Photo Julien Gremaud, 2023

Donations et legs Beaux-Arts

Andrea Gabutti, dix œuvres sur papier et une œuvre sur toile, techniques mixtes, donation Andrea Gabutti, INV 2023-0001 à INV 2023-0012
Martial Leiter, *Sans titre* [carte de vœux], 2023, pinceau, encre de Chine et tampon à l'encre rouge sur papier vergé beige collé en plein sur papier vélin, donation Martial Leiter, INV 2023-0013
Claire Koenig, *Sans titre* [carte de vœux], 2023, fusain et aquarelle sur papier vélin, donation Claire Koenig, INV 2023-0014
Leonor Fini, *Sans titre,* non daté, aquarelle et gouache sur papier Arches, donation René Bussien, INV 2023-0018
Claire Nicole, *Peinture 90/7,* 1990, dispersion et gouache sur panneau de bois aggloméré, donation Claire Nicole, INV 2023-0021

Charles de Montaigu, quatre dessins de la série *La Grammont* et un dessin de la série *Vue sur le Bouveret,* donation Charles de *Montaigu*, INV 2023-0022 à INV 2023-0026
Charles Wyrsch, deux dessins de la série *Cristina*, techniques mixtes sur papier, donation Fondation Charles Wyrsch, INV 2023-0037 et INV 2023-0038
Michel Grillet, *Montagne-Ciel,* 1977-1978, photographie, crayon au graphite, crayon de couleur, aquarelle et gouache sur 16 feuilles de papier vélin, donation Michel et Raffaella Grillet, INV 2023-0044
Lou Cohen, *Sans titre,* 2019, pastel sec et fusain sur papier vélin, donation Fondation Lélo Fiaux, INV 2023-0080
Lou Cohen, *Tu ne m'as pas sauvé,* pastel sec, pastel gras, crayon de couleur, fusain et crayon au graphite sur papier vélin, donation Lélo Fiaux, INV 2023-0081

Dépôts Beaux-Arts
Collection particulière
Giuseppe Bernardino Bison, *Paysage avec statue de guerrier à cheval,* non daté, plume, encre brune, lavis brun, aquarelle sur trait de crayon noir sur papier vergé, FED 738
Giuseppe Nicola Nasini, *La Visitation,* non daté, plume, encre brune (metallogallique), lavis brun, traces de pierre noire et rehauts de gouache blanche sur mise en place à la sanguine, sur papier vergé préparé en rose, FED 739
Élie-Honoré Montagny, *Ex-voto à la jeune fille en prière,* 1832, plume, encre brune, aquarelle, rehauts de gouache blanche et rouge sur papier vergé collé en plein sur papier vergé beige, FED 740
Balthasar Anton Dunker, *Berger près d'une cascade*, 1789, aquarelle et gouache sur papier vergé, FED 741
Balthasar Anton Dunker, *Sans titre*, non daté, plume, encre brune et noire, aquarelle et crayon au graphite, filet arrondi à l'encre noire sur papier vergé filigrané, FED 742
Anonyme (école italienne, XVIII[e] siècle), *Sans titre,* non daté, pinceau et plume, encre brune et lavis d'encre brune et sanguine sur papier vergé et filigrané, FED 743
Gabriel de Saint-Aubin, *Le Tremblement de terre de Lisbonne,* 1755, crayon au graphite, plume, lavis d'encre brune et rehauts de gouache blanche sur papier vergé beige, FED 744
Attribué à Giorgio Pichi, *Le Pape Honorius III approuvant la règle de saint François d'Assise,* non daté, plume, encre brune, lavis d'encre brune, mise en place au crayon noir et mise au carreau sur papier vergé, FED 745
Anonyme (école italienne, XVII[e] siècle), *Cavalier avec une coupe de vin et dame tendant un bouquet de fleurs,* non daté, plume, encre noire, lavis d'encre noire et grise sur papier vergé collé en plein sur papier vergé, FED 746
Jean-Pierre Saint-Ours, *Étude d'une tunique,* non daté, fusain, craie blanche, craie noire et crayon au graphite sur papier vergé gris-bleu, FED 747
Jean-Pierre Saint-Ours, *Paysage avec une ville antique imaginaire,* non daté, pinceau, lavis d'encre brune, crayon au graphite et crayon noir sur papier vergé beige, FED 748
Kurt Seligmann, *Sans titre,* 1949, pinceau, encre de Chine et fusain sur papier vélin, FED 749
Claude-Jean-Baptiste Hoin, *Le Rendez-vous d'amour,* non daté, aquarelle et traces de crayon au graphite sur papier vergé monté sur un carton avec plusieurs filets, FED 750
Charles Rollier, *Composition VI,* 1958, lavis d'encre et crayon au graphite sur papier vélin fixé sur carton, FED 751
Giacinto Calandrucci, *Un saint évêque apportant du ciel de la nourriture à un ermite,* non daté, plume, encre brune métallo-gallique et sanguine, filet à la pierre noire sur papier vergé contrecollé sur papier vélin, FED 752
Bartolomeo Pinelli, *Via Crucis dans un cimetière à Rome,* 1814, aquarelle sur trait de crayon au graphite, filet au crayon au graphite sur papier vélin, FED 753
Sebastiano Galeotti, *Allégorie de la Force,* non daté, plume, encre brune et lavis gris sur papier vergé, FED 754
Alexander Maximilian Seitz, *Vierge à l'enfant entourés de quatre anges musiciens et des tétramorphes,* non daté, aquarelle, gouache et rehauts dorés sur papier, FED 755
Anonyme (école italienne ou du Nord, XVIII[e] siècle), *Hercule,* non daté, plume et encre noire, lavis gris, rehauts de blanc sur papier bleu, FED 756
Paolo de Matteis, *L'Immaculée Conception,* non daté, plume et encre brune, lavis brun sur papier, FED 757
Fabrizio Chiari, *La Rencontre de Jacob et d'Esaü,* non daté, plume, encre brune, légère mise au carreau à la pierre noire sur papier, FED 758
Giovanni Agostino Ratti, *La Sainte Famille et le petit saint Jean, étude pour une assiette,* vers 1720, plume, encre grise et lavis gris sur papier rond, FED 759
Giacinto Calandrucci, *Gloire de saint André Corsini,* non daté, plume, encre brune et rehauts de gouache blanche sur esquisse à la pierre noire sur papier brun, FED 760
Nicolas-René Jollain, *Bacchante allongée de dos,* non daté, sanguine et rehauts de craie blanche sur papier, FED 761
Girolamo da Carpi, *Page d'étude, double face, avec notamment une Vierge de l'Annonciation,* non daté, plume et encre brune sur papier, FED 762
Alfredo Gauro Ambrosi, *Les Travailleurs,* non daté, fusain sur papier, FED 763

Giuseppe Nicola Nasini, *La Visitation*, non daté, plume, encre brune (metallogallique), lavis brun, traces de pierre noire et rehauts de gouache blanche sur mise en place à la sanguine, sur papier vergé préparé en rose, 371 x 228 mm, Musée Jenisch Vevey, collection particulière, FED 739

Dépôts Beaux-Arts
Fondation Château de Chillon
Caroline Tschumi, *La Dame blanche,* 2022, crayon de couleur et gouache sur papier vélin, D 23
Caroline Tschumi, *Bonne de Bourbon aka Madame la Grande,* 2023, crayon de couleur, stylo-feutre et gouache blanche sur papier vélin, D 24

Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
Alain Huck, *Ruta II,* 2017, fusain sur papier vélin, SBAV 287
Gaston Vaudou, *Concarneau, le bateau jaune,* 1954, gouache, aquarelle et craie grasse sur carton, SBAV 288
Ernest Biéler, retouché par Gérard de Palézieux, *Mme Madeleine de Palézieux, Fête des vignerons, Vevey,* 1927, crayon au graphite sur papier vélin, SBAV 289
Françoise Simonin, *Corps et graphies 1,* gravure sur bois sur papier vélin, SBAV 290
Françoise Simonin, *Corps et graphies 2,* gravure sur bois sur papier vélin, SBAV 291
Françoise Simonin, *Corps et graphies 3,* gravure sur bois sur papier vélin, SBAV 292
Pierre Chevalley, *Sans titre,* non daté, aquatinte sur papier vélin, SBAV 293
Franz Eggenschwiler, *Auf dem Talboden,* gravure sur bois sur papier vélin, 1994, SBAV 294
Marianne Décosterd, *Autoportrait,* non daté, pointe sèche sur papier vélin, SBAV 295
Marianne Décosterd, *Sans titre,* non daté, pointe sèche sur papier vélin, SBAV 296
Marianne Décosterd, *Sans titre,* non daté, pointe sèche sur papier vélin, SBAV 297
Marianne Décosterd, *Sans titre,* non daté, pointe sèche sur papier vélin, SBAV 298
Marianne Décosterd, *Sans titre,* non daté, pointe sèche et aquatinte sur papier vélin, SBAV 299
Marianne Décosterd, *Sans titre,* non daté, pointe sèche sur papier vélin, SBAV 300
Marianne Décosterd, *Sans titre,* non daté, pointe sèche et aquatinte en couleurs sur papier vélin filigrané, SBAV 301
Marianne Décosterd, *Sans titre,* non daté, pointe sèche en couleurs sur papier vélin filigrané, SBAV 302
Marianne Décosterd, *Sans titre,* non daté, pointe sèche en couleurs sur papier vélin filigrané, SBAV 303
Marianne Décosterd, *Sans titre,* non daté, encre sur papier, SBAV 304
Marianne Décosterd, *Sans titre,* non daté, encre sur papier, SBAV 305
Ilse Lierhammer, *Sans titre,* non daté, pointe sèche sur papier vélin, SBAV 306
Ilse Lierhammer, *Les Pléiades,* 1995, burin et pointe sèche sur papier vélin, SBAV 307
Flavio Paolucci, *Campo base,* 1995, aquatinte sur papier vélin, SBAV 308
Gaspare Otto Melcher, *Ideogramma geologico I,* 1994, aquatinte au sucre sur papier vélin, SBAV 309
Michael Biberstein, *Sans titre,* 1995, aquatinte, eau-forte (morsure au pinceau), pointe sèche, manière noire, rouleau sur papier vélin, SBAV 310
Claire Nicole, *Adret,* 1995, eau-forte, pointe sèche et collage sur papier de Chine teinté sur papier vélin, SBAV 311
Mario Masini, *Stele-Montagne II,* 1995, aquatinte sur papier vélin, SBAV 312
Martin Müller Reinhart, *Bergell 3308 m,* 1995, eau-forte en couleurs, gaufrage et découpage sur papier vélin, SBAV 313
Rolf Lehmann, *Sans titre,* 1995, aquatinte sur papier vélin, SBAV 314
Rolf Lehmann, *Sans titre,* 1995, aquatinte sur papier vélin, SBAV 315

Fondation Alice Bailly
Alice Bailly, *[Scène de montagne],* 1887-1938, crayons de couleur et encre noire sur papier vélin, FAB 0082
Alice Bailly, *[Esquisse pour le portrait laine de W.R.],* 1887-1938, crayon au graphite sur papier collé en plein sur papier cartonné épais, FAB 0083

Fondation Wilhelm Gimmi
Wilhelm Gimmi, *Vieil homme assis,* 1942, huile sur toile, GIM 1788

Achats Cabinet cantonal des estampes
Collection de la Ville de Vevey
Sarah Margnetti, *Nose Moldings,* 2023, eau-forte sur papier vélin Holland filigrané, INV 2023-0035
Sarah Margnetti, *Body Moldings,* 2023, eau-forte sur papier vélin Holland filigrané, INV 2023-0036
Sam Porritt, *Divide and Conquer,* 2017, aluminium brut découpé au jet d'eau, INV 2023-0045.001 et 002
Thomas Bonny, *Smoke Ring,* 2018, technique mixte sur forex découpé, INV 2023-0046
Didier Rittener, *Ici, Disparaître ici (Môtiers, 2019),* 2019, impression pigmentaire sur papier vélin Hahnemühle et carte postale, INV 2023-0047.001 et 002
Zen Marie, *Giants Castle : Lenticular, January 2020,* 2021, héliogravure sur papier vélin filigrané, INV 2023-0048
Robert Barry, *Inert Gas Series/Argon/d'un volume mesuré à une expansion indéfinie/14 mai 2022,* 14h15, 2022, impression jet d'encre sur papier Whiteback, INV 2023-0049
Farhad Ostovani, *Reflet sur l'eau,* 2023, lithographie sur papier vélin fin, INV 2023-0075
Ulla von Brandenburg, *Scène,* 2022, lithographie, INV 2023-0085
Ulla von Brandenburg, *Scène avec ombre,* 2022, lithographie, INV 2023-0086
Gustave Buchet, *Suite de douze gravures pour un projet d'illustration abandonné de « L'Idylle vénitienne » de Gabriel Soulages,* 1922, eaux-fortes rehaussées à l'aquarelle sur papier vélin d'Arches filigrané MBM, INV 2023-0087.001 à 0012
Félix Vallotton, *La Belle Épingle,* 1897, gravure sur bois sur papier vélin crème, INV 2023-0093

Félix Vallotton, *La belle épingle*, 1897, gravure sur bois sur papier vélin crème, 177 x 24 mm, Musée Jenisch Vevey - Cabinet cantonal des estampes, collection de la Ville de Vevey, INV 2023-0093
Photo Galerie Paul Prouté, 2023

Collection de l'État de Vaud
Valérie Favre, *Femme arbre,* 2020, sérigraphie sur papier vélin, VD 023-0004
Julian Charrière, *Limen 19.83°-E,* 2021, photogravure en trois couleurs, pigments fabriqués à partir d'échantillons de minéraux, abonnement SGG, VD 023-0010
Renée Levi, *Limen Aniana,* 2023, lithographie (aluminium) en quatre couleurs, abonnement SGG, VD 023-0011
Jan Lievens, *Portrait en buste d'un homme oriental barbu portant un turban,* vers 1630, eau-forte sur papier vergé, VD 023-0025
Paul Cézanne, *Les Baigneurs,* 1896-1897, lithographie en couleurs sur papier vergé filigrané collé en plein sur papier épais couleur crème, VD 023-0026
Charles Cottet, *Deuil marin,* vers 1905, eau-forte sur papier vergé filigrané, VD 023-0027
Norbert Goeneutte, *Henri Guérard à sa presse,* 1888, eau-forte, aquatinte et roulette sur papier vergé filigrané, VD 023-0028
Camille Pissarro, *Baigneuses aux oies,* 1895, eau-forte et aquatinte sur papier vergé filigrané, VD 023-0029
Stéphane Zaech, *Bourbier,* 2023, illugraphie sur papier vélin Canson Infinity, VD 023-0155
David Monnet, *Go/No Go,* 2023, impression numérique sur papier vélin Canson Rag, VD 023-0156
Liliana Salone, *Genius Locis,* 2023, impression numérique sur papier vélin Arches, VD 023-0157
Agnès Ferla, *Par un jour de vive lumière,* impression numérique sur papier Rives vergé, 2023, VD 023-0158
Caroline Bachmann, *Sirius A,* 2020, lithographie sur BFK Rives, VD 023-0159
Valérie Favre, *Als eine abstrakt Komposition über ein Zimmer für sich allein 1,* 2019, sérigraphie, gouache et collage, VD 023-0160
Valérie Favre, *Als eine abstrakt Komposition über ein Zimmer für sich allein 2,* 2019, sérigraphie, gouache et collage, VD 023-0161
Giorgio Ghisi, d'après Perino del Vaga, *Vénus dans la forge de Vulcain,* XVI[e] siècle, burin sur papier, VD 023-0163
Frédéric Clot, *Topographie*, 2022, lithographie rehaussée sur papier BFK Rives, VD 023-0164
Maya Rochat, *Sans titre,* 2020, lithographie rehaussée sur papier BFK Rives, VD 023-0165
Patricia Bucher, Lucinda Tanner, Markus Weggenmann, *Xylon 177-179, 2023,* portfolio, abonnement, VD 023-0166

Jan Lievens, *Portrait en buste d'un homme oriental barbu avec un turban*, XVII[e] siècle, eau-forte sur papier vergé, 168 x 148 mm, Musée Jenisch Vevey - Cabinet cantonal des estampes, Collection de l'État de Vaud, VD 023-0025
Photo Karl & Faber, 2023

Fonds Decker
Rembrandt Harmensz van Rijn, dit Rembrandt, *L'Étoile des rois. Pièce de nuit,* vers 1651, gravure originale à l'eau-forte et à la pointe sèche, achat de la commission du Fonds Decker, collection des estampes du Professeur Pierre Decker, DK-0081

Rembrandt Harmenszoon van Rijn, *L'Étoile des Rois. Pièce de nuit*, vers 1651, eau-forte et pointe sèche sur papier vélin, 95 x 143 mm, Musée Jenisch Vevey – Cabinet cantonal des estampes, Fonds des estampes du professeur Pierre Decker, DK-0081.
Photo Galerie Paul Prouté, 2023

Dons et legs Cabinet cantonal des estampes
Collection de la Ville de Vevey
Charles Olsommer, *[Femme assise],* 1898-1966, gravure sur bois sur papier cartonné, donation René Bussien, INV 2023-0015
Pierre-Yves Trémois, *Dans l'œuf,* 1936-2020, lithographie sur papier vélin Arches filigrané, donation René Bussien, INV 2023-0019
Gérard de Palézieux, *Nature morte au bouquet, pot et panier,* 1983, héliogravure, vernis mou et aquatinte sur papier vélin Rives, donation René Bussien, INV 2023-0020
Felice Varini, Projet : *« Arcs jaunes, rouges et bleus »,* 2018, impression collée sur carton plume et recouverte d'un papier calque, donation de la Fondation des Amis du Musée Jenisch Vevey, INV 2023-0027
Guy Oberson, *Envol de l'arbre 1.13,* 2020, pointe sèche et essuyage sélectif, donation de l'artiste, INV 2023-0028
Guy Oberson, *Le Cimetière des arbres,* 2020, pointe sèche, aquatinte et carborundum, donation de l'artiste, INV 2023-0029
Monique Jacot, *Cyclagras gigas, crotalus atrox et morelia spilota (python), mues,* 2008, photogramme sur papier photographique, donation de l'artiste, INV 2023-0030
Monique Jacot, *Fleurs,* 2008, photogramme sur papier photographique, donation de l'artiste, INV 2023-0031
Monique Jacot, *[Vue d'Égypte],* 2020, impression numérique jet d'encre d'après un montage (transfert) de négatifs sur papier vélin, donation de l'artiste, INV 2023-0032
Monique Jacot, *[Vue d'Égypte],* 2020, impression numérique jet d'encre d'après un montage (transfert) de négatifs sur papier vélin, donation de l'artiste, INV 2023-0033
Monique Jacot, *[Vue d'Égypte],* 2020, impression numérique jet d'encre d'après un montage (transfert) de négatifs sur papier vélin, donation de l'artiste, INV 2023-0034
Chiara Bertin, *Trittico delle carte,* 2020, sérigraphie en deux couleurs sur papier Lessebo Smooth White, donation Edmond Bourqui, INV 2023-0039

Chiara Bertin, *Trittico delle carte,* 2020, sérigraphie en quatre couleurs sur papier Lessebo Smooth White, donation Edmond Bourqui, INV 2023-0040
Chiara Bertin, *Trittico delle carte,* 2020, sérigraphie en trois couleurs sur papier Lessebo Smooth White, donation Edmond Bourqui, INV 2023-0041
Marie Velardi, *Désorienteur temporel n° 7 (noir),* 2019, sérigraphie en une couleur blanc sur papier noir Sirio Ultra Black, donation Edmond Bourqui, INV 2023-0042
Marie Velardi, *Désorienteur temporel n° 7 (blanc),* 2019, sérigraphie en deux couleurs irisées sur Lessebo Smooth Natural, donation Edmond Bourqui, INV 2023-0043
Benjamin Husson, *Water dolorosa,* 2023, verre de seconde main gravé, donation Éditions Circuit, INV 2023-0050
Jacques Bonnard, *Ephemera pour intropositon,* 2023, impression numérique rouge sur papier vélin Holmen Trend Natural, donation Éditions Circuit, INV 2023-0051.001 et 002
Gavillet & Cie, *Walking Venezia,* 2023, sérigraphie originale, passage cuivre métallisé sur papier affiche blanc, donation Éditions Circuit, INV 2023-0052
Robert Barry, *Pour l'exposition le centre d'art sera fermé du 4 au 11 novembre 2022,* 2022, impression jet d'encre sur Blueback, donation Éditions Circuit, INV 2023-0053
Robert Barry, *Une situation, onze cartons d'invitation,* 2022, enveloppe contenant onze cartons imprimés à l'occasion de l'exposition rétrospective en huit volets (24 septembre – 20 novembre 2022), donation Éditions Circuit, INV 2023-0054.001 à 011
Philippe Decrauzat, *Sedilos,* 2022, superpositions risographiques noires sur papier vélin Lessebo Natural, donation Éditions Circuit, INV 2023-0055.001 à 004
Andreas Hochuli, *La Charge,* 2022, carnet broché imprimé en risographie sur papier recyclé et Lessebo Natural (couverture), donation Éditions Circuit, INV 2023-0056
Nicolas Geiser, *Untitled (nouvelle fonction + & –),* 2021, monotype sur papier vélin, donation Éditions Circuit, INV 2023-0057
Delphine Coindet, *Running Species Revenge,* 2021, carte postale A6 imprimée sur papier vélin, donation Éditions Circuit, INV 2023-0058
Gavillet & Cie, *Walking Venezia,* 2023, carte postale A6 imprimée sur papier vélin, donation Éditions Circuit, INV 2023-0059
Francis Baudevin, *Éclair,* 2021, impression sur papier marouflé sur toile, donation Éditions Circuit, INV 2023-0060
Collectif Circuit, *2,* 2021, exposition fantôme sous enveloppe contenant trois textes, trois cartes postales, une carte à découper, un câble en acier inoxydable, donation Éditions Circuit, INV 2023-0061
Sharon Kivland, *Jamais fille chaste n'a lu de romans,* 2019, impression sur sac en toile rouge, donation Éditions Circuit, INV 2023-0062
Collectif Circuit, *Archives Circuit II (le bureau),* 2019, série de 21 tirages noir-blanc laser sur papier vélin, libellés et agrafés, donation Éditions Circuit, INV 2023-0063
Stéphanie Serra et Collectif Circuit, *Le Château des destins croisés,* 2019, isographie sur papier vélin Lessebo, donation Éditions Circuit, INV 2023-0064
Tom Johnson, *Knock on Wood,* 2019, portefolio contenant cinq reproductions de dessins par impression risographique sur papier vélin Lessebo Natural, donation Éditions Circuit, INV 2023-0065.001 à 005
David Gagnebin-de-Bons, *28 06 2017,* 2018, boîte contenant trois moulages en porcelaine Mont Blanc, accompagnés d'un tirage Riso, donation Éditions Circuit, INV 2023-0066.001 à 004
Peter Soriano, *Cresta (5 min 25 sec),* 2017, zincographie sur papier japon, donation Éditions Circuit, INV 2023-0067
Collectif Circuit, *Juin 2000,* 1999, impression offset, donation Éditions Circuit, INV 2023-0068
Tristan Lavoyer, *Enfant, homme, trio, femme,* 2016, quatre sérigraphies sur papier vélin Lessebo Rough Natural White contenues dans une fourre cartonnée, donation Éditions Circuit, INV 2023-0069.001 à 004
Yang Jian, *Internet of Things,* 2021, trois antennes wifi, choux nappa, donation Éditions Circuit, INV 2023-0070.001 à 003
Sophie Nys, *Catalogue, version VI,* livre (version intégrale d'un ouvrage en VI tomes), donation Éditions Circuit, INV 2023-0071
Collectif Circuit, *Journal Circuit, Insert au Kunst-Bulletin 2002 à 2004,* 2002 à 2004, dix impressions numériques sous forme de fascicule plié en 8, donation Éditions Circuit, INV 2023-0072.001 à 010
Collectif Circuit, *20.05-20.06.2020, avenue de Monchoisi 9, Lausanne,* 2020, impression numérique, donation Éditions Circuit, INV 2023-0073
Gavillet & Rust, *Circuit au Musée Jenisch, Lausanne,* 2004, affiche F4, donation Éditions Circuit, INV 2023-0074
A**strid de La Forest,** *Magherarorty II,* 2015, monotype sur papier de Chine appliqué sur papier vélin Arches, donation Jean-Baptiste Sécheret, INV 2023-0078
Collectif Circuit, *Catalogue Circuit au Musée Jenisch, Lausanne,* 2005, catalogue imprimé en quadrichromie, donation Éditions Circuit, INV 2023-0082
Collectif Circuit, *La Suisse se prépare au black-out,* 2022, impression sur papier vélin épais ; papier vélin recyclé collé en plein, donation Éditions Circuit, INV 2023-0083
Gustave Metzger, *Portfolio rouge,* 2018, portfolio, impression risographique, donation Éditions Circuit, INV 2023-0084

Collection de l'Etat de Vaud
Karim Noureldin, *Play,* 2018, lithographie sur papier vélin, donation de l'artiste, VD 023-0001
Karim Noureldin, *Play,* 2018, lithographie sur papier vélin, donation de l'artiste, VD 023-0002
Karim Noureldin, *Play,* 2018, lithographie sur papier vélin, donation de l'artiste, VD 023-0003
Julie Langengger *Lachance, Coming out,* 2022, capture numérique, impression jet d'encre sur papier Hahnemühle, donation Visarte Vaud, VD 023-0005
Denis Roueche, *Chaussettes,* 2018, sérigraphie sur papier vélin, donation de l'artiste, VD 023-0006 à 0009
Christian Floquet, *5 compositions,* non daté, portfolio (5 images), lithographies sur papier vélin, donation, VD 023-0012 à 0016
Ben Vautier, *Je pense donc je suisse,* non daté, panneau de signalisation en métal, donation, VD 023-0017
Man Ray, *II. Invasion de l'espace,* 1974-1975, lithographie sur papier vélin, donation, VD 023-0018
Jean Tinguely, *Buenos Aires,* non daté, sérigraphie rehaussée, donation, VD 023-0019
Richard Paul Lohse, *2 Bewegungen um eine Achse,* non daté, sérigraphie sur PVC, donation, VD 023-0020

John M Armleder, *Sans titre,* non daté, lithographie sur vélin, donation, VD 023-0021
John M Armleder, *Sans titre,* non daté, lithographie sur vélin, donation, VD 023-0022
John M Armleder, *Sans titre,* non daté, lithographie sur vélin, donation, VD 023-0023
Sandrine Pelletier, *Mahmoud Bassiouny Street (Le Caire) 2018,* 2023, eau-forte, impression à la sanguine sur papier, donation de l'artiste, VD 023-0024
Ernst Beyeler, *Le Triangle,* 1917, gravure sur bois sur papier beige vergé filigrané, donation Visarte Neuchâtel, VD 023-0030
Charles l'Eplattenier, *Ecce homo,* 1926, gravure sur bois sur papier vergé, donation Visarte Neuchâtel, VD 023-0031
Ferdinand Maire, *Cirque/Collioure,* 1955, lithographie, crayon et grattage sur papier vélin, donation Visarte Neuchâtel, VD 023-0032
Barbara Cardinale, *Transfert,* 2021, pochette cartonnée titrée au transfert et numérotée, contenant deux posters sérigraphiés, un court métrage et une estampe numérotée et signée, donation, VD 023-0033.001 à 003
Barbara Cardinale, *Transfert,* 2021, posters, édition art&fiction, donation, VD 023-0034
Frank Badur, *Cul de lampe,* 1989, aquatinte sur papier vélin filigrané, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0035
Frank Badur, *Spencertown I,* 2000, sérigraphie en deux couleurs sur papier vélin, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0036
Frank Badur, *Spencertown II,* 2000, sérigraphie en deux couleurs sur papier vélin, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0037
Frank Badur, *Spencertown III,* 2000, sérigraphie en deux couleurs sur papier vélin, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0038
Frank Badur et Gabriela de Antuñano, *Katsura I,* 2006, aquatinte et vernis mou sur papier vélin, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0039
Frank Badur et Gabriela de Antuñano, *Katsura II,* 2006, aquatinte et vernis mou sur papier vélin Rives filigrané, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0040
Frank Badur et Gabriela de Antuñano, *Katsura III,* 2006, aquatinte et vernis mou sur papier vélin Rives filigrané, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0041
Frank Badur et Gabriela de Antuñano, *Katsura IV,* 2006, aquatinte et vernis mou sur papier vélin Rives filigrané, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0042
Frank Badur, *Durbar I,* 2016, sérigraphie sur papier vélin Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0043
Frank Badur, *Durbar II,* 2016, sérigraphie sur papier vélin Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0044
Ode Bertrand, *Iter IV,* 1998, sérigraphie sur papier vélin épais, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0045
Ode Bertrand, *Iter V,* 1998, sérigraphie sur papier vélin épais, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0046
Ode Bertrand, *Cesure 3,* 1974-2017, sérigraphie sur papier vélin épais, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0047
Ode Bertrand, *Parcours VI,* 2005-2017, sérigraphie sur papier vélin épais, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0048
Ode Bertrand, *Ahura I,* 2007-2016, sérigraphie sur papier vélin épais, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0049
Ode Bertrand, *Ahura 2,* 2007-2016, sérigraphie sur papier vélin épais, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0050
Ode Bertrand, *Scherzo,* 2013-2016, sérigraphie sur papier vélin épais, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0051
Ode Bertrand, *Code I,* 2002-2017, sérigraphie sur papier vélin épais, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0052
Ode Bertrand, *Verticales/1,* 2015, eau-forte sur papier vélin épais, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0053
Ode Bertrand, *Verticales/2,* 2015, eau-forte sur papier vélin épais, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0054
Ode Bertrand, *Verticales/3,* 2015, eau-forte sur papier vélin épais, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0055
Rita Ernst, *Brume,* 1997, sérigraphie sur papier vélin épais, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0056
Rita Ernst, *Pluie-neige I,* diptyque, 1997, sérigraphie sur papier vélin épais, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0057
Rita Ernst, *Pluie-neige II,* diptyque, 1997, sérigraphie sur papier vélin épais, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0058
Rita Ernst, *Rosalia I,* 2011, sérigraphie sur papier calque, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0059
Rita Ernst, *Rosalia II,* 2011, sérigraphie sur papier calque, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0060
Rita Ernst, *Kondstruktive Weite I,* 2015, sérigraphie sur papier vélin épais, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0061
Rita Ernst, *Kondstruktive Weite II,* 2015, sérigraphie sur papier vélin épais, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0062
Karl Gerstner, *Synchromie Fanal 1,* 2000, sérigraphie sur papier vélin épais, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0063
Karl Gerstner, *Synchromie Fanal 2,* 2000, sérigraphie sur papier vélin épais, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0064
Karl Gerstner, *Synchromie Fanal 3,* 2000, sérigraphie sur papier vélin épais, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0065
Karl Gerstner, *Synchromie Fanal 4,* 2000, sérigraphie sur papier vélin épais, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0066
François Morellet, *Mots relais,* 1992, ouvrage réunissant une suite de douze gravures sur cuivre jouant deux par deux et un texte de l'artiste sérigraphié, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0067
Aurélie Nemours, *Fil fol espace,* 1995, album composé de cinq sérigraphies d'interprétation de collages de 1945-1947 et d'un poème de l'artiste, sur papier Rivoli ivoire, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0068
Yves Popet, Gabriela de Antuñano, *Sans titre/1,* 1994-2006, sérigraphie et aquatinte sur papier BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0069
Yves Popet, *Sans titre/2,* 1995-2006, sérigraphie sur papier BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0070
Yves Popet, *Sans titre/3,* 2006, sérigraphie sur papier BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0071
Geneviève Claisse, *Portrait de phase/a,* 2012, sérigraphie trois couleurs sur papier collé en plein sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0072
Geneviève Claisse, *Portrait de phase/b,* 2012, séri-

graphie trois couleurs sur papier collé en plein sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0073
Geneviève Claisse, *Portrait de phase/c*, 2012, sérigraphie trois couleurs sur papier collé en plein sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0074
Geneviève Claisse, *Portrait de phase/d*, 2012, sérigraphie trois couleurs sur papier collé en plein sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0075
Geneviève Claisse, *Portrait de phase/e*, 2012, sérigraphie trois couleurs sur papier collé en plein sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0076
Geneviève Claisse, *Portrait de phase/f*, 2012, sérigraphie trois couleurs sur papier collé en plein sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0077
Shizuko Yoshikawa, *Luce caldo e moderato*, 1979, sérigraphie dix couleurs sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0078
Shizuko Yoshikawa, *Luce fresco e moderato*, 1979, sérigraphie dix couleurs sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0079
Werner von Mutzenbecher, *Jeu de cercles*, 2004-2005, eau-forte sur papier vélin BFK Rives filigrané, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0080
Werner von Mutzenbecher, *Lignes courbes entrecroisées*, 2004-2005, eau-forte sur papier vélin BFK Rives filigrané, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0081
Satoru Sato, *Hommage au carré 1,* 2006, sérigraphie quatre couleurs sur papier japon Torinoko blanc, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0082
Satoru Sato, *Hommage au carré 2,* 2006, sérigraphie quatre couleurs sur papier japon Torinoko blanc, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0083
Carlos Cruz-Diez, *Induction chromatique à double fréquence C2,* 1998, sérigraphie cinq couleurs sur papier vélin, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0084
Carlos Cruz-Diez, *Induction chromatique à double fréquence C3,* 1998, sérigraphie cinq couleurs sur papier vélin, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0085
Carlos Cruz-Diez, *Induction chromatique à double fréquence C5,* 1998, sérigraphie cinq couleurs sur papier vélin, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0086
Carlos Cruz-Diez, *Induction du jaune St. Alban 1,* 2017, aquatinte sur papier vélin, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0087
Carlos Cruz-Diez, *Induction du jaune St. Alban 2,* 2017, aquatinte sur papier vélin, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0088
Carlos Cruz-Diez, *Induction chromatique à double fréquence Fanal-Basel 1,* 2019, sérigraphie cinq couleurs sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0089
Carlos Cruz-Diez, *Induction chromatique à double fréquence Fanal-Basel 2,* 2019, sérigraphie cinq couleurs sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0090
Carlos Cruz-Diez, *Induction chromatique à double fréquence Fanal-Basel 3,* 2019, sérigraphie cinq couleurs sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0091
Carlos Cruz-Diez, *Induction chromatique à double fréquence Aro B,* 2018, sérigraphie quatre couleurs sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0092
Carlos Cruz-Diez, *Color al espacio – Fanal,* 2014, sérigraphie quatre couleurs sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0093
Geneviève Claisse, *Risselty,* 1965-1996, sérigraphie trois couleurs sur papier vélin Arches filigrané, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0094
Geneviève Claisse, *Hadron,* 1974-2012, sérigraphie sept couleurs sur papier vélin Fabriano filigrané, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0095
Hans Jörg Glattfelder, *Reticalo Rettificato,* 2015, sérigraphie neuf couleurs sur papier vélin Arches, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0096
Hans Jörg Glattfelder, *Sans titre,* 2019, sérigraphie onze couleurs sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0097
Shizuko Yoshikawa, *Zwei Energien A,* 1992, sérigraphie huit couleurs sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0098
Shizuko Yoshikawa, *Zwei Energien B,* 1992, sérigraphie huit couleurs sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0099
Klaus Staudt, *Rencontres,* 2001, sérigraphie sept couleurs sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0100
Julio Le Parc, *Ondes alternées à partir d'un thème de 1972,* 2018, sérigraphie quinze couleurs sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0101
Nelly Rudin, *Pfifaltru,* 2007-2008, sérigraphie quatre couleurs sur papier carton musée, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0102
Nelly Rudin, *Vogel I,* 2007-2008, sérigraphie trois couleurs sur papier carton collé en plein sur papier carton musée, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0103
Nelly Rudin, *Vogel II,* 2007-2008, sérigraphie trois couleurs sur papier carton collé en plein sur papier carton musée, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0104
Vera Molnar, *25 rectangles,* 1985-2002, sérigraphie sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0105
Vera Molnar, *16 éléments vert et bleu,* 1960-2003, sérigraphie deux couleurs sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0106
Vera Molnar, Gabriela de Antuñano, *4 triangles et leur ombre,* 1985-2008, aquatinte sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0107
Vera Molnar, *Structure à partir de la lettre N,* 2016, sérigraphie sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0108
Vera Molnar, *Trapèze R,* sérigraphie deux couleurs sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0109
Vera Molnar, *2 angles droits (diptyque),* 2006-2007, sérigraphie trois couleurs sur carton Bainbridge E 4061, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0110
Vera Molnar, *Carré en 2 positions 1,* 2013, sérigraphie une couleur sur carton musée 1,5 mm, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0111
Vera Molnar, *Carré en 2 positions 2,* 2013, sérigraphie une couleur sur carton musée 1,5 mm, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0112
Vera Molnar, *Carré en 2 positions 3,* 2013, sérigraphie une couleur sur carton musée 1,5 mm, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0113
Vera Molnar, *Carré en 2 positions 4,* 2013, sérigraphie une couleur sur carton musée 1,5 mm, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0114
Vera Molnar, *Dans le brouillard A,* 1992-2014, sérigraphie une couleur sur carton musée 1,5 mm,

donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0115
Vera Molnar, *Dans le brouillard B,* 2002-2014, sérigraphie une couleur sur carton musée 1,5 mm, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0116
Vera Molnar, *Angles arrondis,* 2013-2017, sérigraphie une couleur sur papier BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0117
Marie-Thérèse Vacossin, *La Ficelle,* 1995, sérigraphie trois couleurs sur papier Moulin de Gué filigrané, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0118
Marie-Thérèse Vacossin, *Le Colombier « Accord en vert »,* 1993, sérigraphie quatre couleurs sur papier Moulin de Gué filigrané, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0119
Marie-Thérèse Vacossin, *Le Colombier « Anaïs III »,* 1993, sérigraphie quatre couleurs sur papier Moulin de Gué filigrané, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0120
Marie-Thérèse Vacossin, *Le Colombier « Anaïs IV »,* 1993, sérigraphie quatre couleurs sur papier Moulin de Gué filigrané, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0121
Marie-Thérèse Vacossin, *Le Colombier « Clotho »,* 1993, sérigraphie quatre couleurs sur papier Moulin de Gué filigrané, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0122
Marie-Thérèse Vacossin, *Aubres 1,* 1995-2012, sérigraphie cinq couleurs sur papier vélin Fabriano Artistico filigrané, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0123
Marie-Thérèse Vacossin, *Aubres 2,* 1995-2012, sérigraphie cinq couleurs sur papier vélin Fabriano Artistico filigrané, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0124
Marie-Thérèse Vacossin, *Aubres 3,* 1995-2012, sérigraphie cinq couleurs sur papier vélin Fabriano Artistico filigrané, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0125
Marie-Thérèse Vacossin, *Miniature III,* 1993, sérigraphie quatre couleurs sur papier Moulin de Gué filigrané, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0126
Marie-Thérèse Vacossin, *Miniature IV,* 1993, sérigraphie quatre couleurs sur papier Moulin de Gué, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0127
Marie-Thérèse Vacossin, *Miniature V,* 1993, sérigraphie quatre couleurs sur papier Moulin de Gué, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0128
Marie-Thérèse Vacossin, *Miniature VI,* 1993, sérigraphie quatre couleurs sur papier Moulin de Gué, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0129
Marie-Thérèse Vacossin, *Miniature VII,* 1993, sérigraphie quatre couleurs sur papier Moulin de Gué, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0130
Marie-Thérèse Vacossin, *Miniature IX,* 1993, sérigraphie quatre couleurs sur papier Moulin de Gué, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0131
Marie-Thérèse Vacossin, *Cadences – surfaces,* 2000-2001, eau-forte et pointe sèche sur papier vélin Arches filigrané, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0132
Marie-Thérèse Vacossin, *Cytelle II,* 1998, sérigraphie trois couleurs sur papier vélin Arches blanc, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0133
Marie-Thérèse Vacossin, *Cytelle III,* 1998, sérigraphie trois couleurs sur papier vélin Arches blanc, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0134
Marie-Thérèse Vacossin, *Cytelle V,* 1998, sérigraphie trois couleurs sur papier vélin Arches blanc, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0135
Marie-Thérèse Vacossin, *Almadies,* 2016, sérigraphie deux couleurs sur papier vélin Arches, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0136
Marie-Thérèse Vacossin, *À voix basse 15,* 1995-2001, pointe sèche et eau-forte sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0137
Marie-Thérèse Vacossin, *À voix basse 24,* 1995-2001, pointe sèche et eau-forte sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0138
Marie-Thérèse Vacossin, Gabriela de Antuñano, *À voix basse 30,* 2002-2003, pointe sèche et eau-forte sur papier vélin, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0139
Marie-Thérèse Vacossin, *Castro I,* 1973, lithographie sur papier pelure collé en plein sur papier vélin Arches gaufré, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0140
Marie-Thérèse Vacossin, *Castro II,* 1973, lithographie sur papier pelure collé en plein sur papier vélin BFK Rives France gaufré filigrané, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0141
Marie-Thérèse Vacossin, *Castro III,* 1973, lithographie sur papier pelure collé en plein sur papier vélin BFK Rives France gaufré filigrané, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0142
Marie-Thérèse Vacossin, *Castro IV,* 1973, lithographie sur papier pelure collé en plein sur papier vélin BFK Rives France gaufré filigrané, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0143
Marie-Thérèse Vacossin, *Plein soleil,* 1986, sérigraphie deux couleurs sur papier vélin, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0144
Marie-Thérèse Vacossin, *Ivoire,* 1986, sérigraphie trois couleurs sur papier vélin, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0145
Marie-Thérèse Vacossin, *Structure 12 en rouge (triptyque),* 1986, sérigraphie trois couleurs sur papier vélin, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0146
Marie-Thérèse Vacossin, *Structures lumière I,* 1986-2015, sérigraphie sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0147
Marie-Thérèse Vacossin, *Structures lumière II,* 1986-2015, sérigraphie sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0148
Marie-Thérèse Vacossin, *Structures lumière III,* 1986-2015, sérigraphie sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0149
Marie-Thérèse Vacossin, *Structures lumière IV,* 1986-2015, sérigraphie sur papier vélin BFK Rives, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0150
Denis Roueche, *Marteau,* 2020, sérigraphie sur papier vélin, donation de l'artiste, VD 023-0151 à 0152
Érik Desmazières, *La Tentation de saint Antoine,* 1993-1994, eau-forte, aquatinte et roulette sur papier vélin, donation Hervé Boulliane, VD 023-0153
Sabrina Barbieri, Romain Crelier, Peter Emsch, Markus Furrer, Cécile Hummel, Urs Jost, Barbara Meyer Costa, Carmen Perrin, Felix Stöckle, Lex Vögtli, *Kunsthaus Grenchen : Jubiläumsedition (Impression – Ausstellung für Druckgraphik 2022),* 2022, portfolio, donation Kunsthaus Grenchen, VD 023-0154.001 à 010
Carla Neis, *Sans titre,* 2022, aquatinte et pointe sèche sur papier vélin, donation, VD 023-0162
Gottfried Honegger, *Sans titre,* 1999, monotype avec gaufrage en encrage au doigt, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0167
Gottfried Honegger, *La Ligne 1 – 2 – 3,* 2002, photogravure, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0168 à 0170
Gottfried Honegger, *Horizontale,* 2010, sérigraphie et collage, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0171
Gottfried Honegger, *Sans titre,* 2013, sérigraphie, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0172 à 0174

Gottfried Honegger, *Sans titre,* 2013, sérigraphie, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0175 à 0177
Gottfried Honegger, *Cercle diagonale,* 2014, sérigraphie, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0178
Gottfried Honegger, *Cercle verticale,* 2014, sérigraphie, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0179
Gottfried Honegger, *Ohne Titel,* 2014, gaufrage rehaussé et collé sur carton musée, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0180 à 182
James Juszczyk, *Deep Diamond Suite,* 1992, sérigraphie, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0183 à 186
Manfred Mohr, *P 495 I/A-B-C,* 1994, sérigraphie, donation Atelier Éditions Fanal, VD 023-0187 à 0189

Dépôts Cabinet cantonal des estampes
Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex (donations)
Albert-Edgar Yersin, douze estampes, donation Diane Duperret, FWC&ASP-2023-0005 à 0009
Henry Bischoff, une gravure sur bois, donation Renée Girardet, FWC&ASP-2023-0013
Astrid de La Forest, deux estampes, donation Astrid de La Forest, FWC&ASP-2023-0014 à 0015
Ilse Lierhammer, un livre, donation Jean-Daniel Rumpf, FWC&ASP-2023-0099
Édmond Quinche, cinq estampes, donation Édmond Quinche, FWC&ASP-2023-0100 à 0104
Pierre Schopfer, environ quinze dessins, donation Pierre Schopfer
Divers, trente dessins, aquarelles et estampes, donation Ilse Lierhammer

Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex (achats)
Albrecht Dürer, *L'Ouverture du sixième sceau,* 1497-1498, gravure sur bois sur papier vergé, FWC&ASP-2023-0001
Jean Fautrier, *Femme étendue IV,* 1942, aquatinte sur papier vélin, FWC&ASP-2023-0002
Jean Fautrier, *Nu couché III,* 1944, eau-forte sur papier vélin Arches, FWC&ASP-2023-0003
Charles Amand-Durand, *Héliogravure Amand-Durand. Eaux-fortes et gravures des Maîtres anciens,* 1878, deux volumes in-plano contenant chacun quarante planches montées sur onglets, FWC&ASP-2023-0004-001 et 002
Alfred Stieglitz, *Camera Work X,* 1907, revue de 48 pages contenant dix héliogravures sur papier, FWC&ASP-2023-011
Edgar Degas, *Édouard Manet en buste,* vers 1864-1868, eau-forte, pointe sèche et aquatinte sur papier vélin, FWC&ASP-2023-0012
Ilse Lierhammer, ensemble de vingt-huit dessins, [2000-2020], dessins au crayon de graphite, à la plume, à l'aquarelle et à la gouache, FWC&ASP-2023-0016 à 0043
Michel Duplain, ensemble de cinquante-quatre estampes, [2000-2020], diverses techniques (gouge, burin, manière noire…), FWC&ASP-2023-0044 à 0097
Charles Meryon, *L'Abside de Notre-Dame,* 1854, eau-forte, burin et pointe sèche sur papier vélin, FWC&ASP-2023-0098

Fondation Oskar Kokoschka
Prêts permanents
Oskar Kokoschka, *Leda mit Schwan (Hommage à Sèvres),* 1951, lithographie en olive sur papier vergé Hahnemühle, prêt permanent Coninx Stiftung, FOK PP009
Oskar Kokoschka, *Der Tierstimmen-Imitator, 1904-1911,* publ. 1911, lithographie en noir sur papier vélin, prêt permanent Coninx Stiftung, FOK PP010
Oskar Kokoschka, *Portrait Norbert Wien, ca.* 1922, craie noire sur papier, prêt permanent Coninx Stiftung, FOK PP011
Oskar Kokoschka, *Die Hausmacht – Der Machtstaat, ca.* 1918, craie orange, crayon gris et crayon bleu sur papier, prêt permanent Coninx Stiftung, FOK PP012
Oskar Kokoschka, *Strand,* 1948, aquarelle sur papier vélin, prêt permanent Coninx Stiftung, FOK PP013
Oskar Kokoschka, *Selbstbildnis,* 1966, lithographie en brun foncé sur papier vélin BFK Rives, prêt permanent Coninx Stiftung, FOK PP014
Oskar Kokoschka, *Mädchen mit Taube und Totenkopf,* 1959, publ. 1959, lithographie en jaune, rouge et bleu sur papier BFK Rives, prêt permanent Coninx Stiftung, FOK PP015
Oskar Kokoschka, *Mädchen mit Taube und Totenkopf,* 1959, publ. 1959, lithographie en jaune, rouge et bleu sur papier BFK Rives, prêt permanent Coninx Stiftung, FOK PP016
Oskar Kokoschka, *Mädchen mit Taube und Totenkopf,* 1959, publ. 1959, lithographie en jaune, rouge et bleu sur papier BFK Rives, prêt permanent Coninx Stiftung, FOK PP017
Oskar Kokoschka, *Mann und Weib mit Schlange,* 1914, lithographie en brun foncé sur papier, prêt permanent Coninx Stiftung, FOK PP018
Oskar Kokoschka, *Der Mann im Boot,* 1914, lithographie en brun foncé sur papier, prêt permanent Coninx Stiftung, FOK PP019
Oskar Kokoschka, *Der Mann, im Schosse des Weibes liegend,* 1914, lithographie en brun foncé sur papier, prêt permanent Coninx Stiftung, FOK PP020
Oskar Kokoschka, *Männlicher und weiblicher Akt, sitzend (Das Weib hält den Kopf des Mannes),* 1914, lithographie en brun foncé sur papier, prêt permanent Coninx Stiftung, FOK PP021
Oskar Kokoschka, *Sonne über einem vogelähnlichen Paar,* 1914, lithographie en brun foncé sur papier, prêt permanent Coninx Stiftung, FOK PP022

Donations
Oskar Kokoschka, *Friedrich T. Gubler,* 1953, huile sur toile, collectionneur privé, USA, FOK 2341
Oskar Kokoschka, recto : *Fleurs* ; verso : *Fleurs,* 1959, aquarelles sur papier, collectionneur privé, USA, FOK 2342
Oskar Kokoschka, *Figure et cheval devant un temple,* 1951, dessin aux crayons de couleur sur papier, collectionneur privé, USA, FOK 2343
Oskar Kokoschka, *Portrait de Madame Gubler mère,* 1952, dessin aux crayons de couleur sur papier, collectionneur privé, USA, FOK 2344
Oskar Kokoschka, *Ella Gubler-Corti,* 1927, dessin au crayon gris sur papier, collectionneur privé, USA, FOK 2345

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2022 :
Néant

45

Le Conseil communal est l'organe délibérant (parlement) de la Ville de Vevey. Il est composé de 100 membres, élues et élus pour cinq ans par les citoyennes et citoyens. Les dernières élections ont eu lieu le dimanche 7 mars 2021.
Le Conseil communal débat des aspects de la vie communale (écoles, transports, culture, sports, durabilité, etc.). Il fait des propositions et vote, notamment, sur les plans d'affectation, le budget et les comptes communaux. Il contrôle aussi chaque année la gestion de la Municipalité.

CONSEIL COMMUNAL

Composition du Conseil communal au 31 décembre 2023

Parti	Nom	Prénom	Profession	Date de naissance
da.	AGNETTI	Sébastien	Photographe	1976
PLR	ALBANESI	Sébastien	Commercial en vins	1969
PS	AMIGUET	Céline	Indépendante	1983
da.	ANDRÉ	Jérémie	Médecin	1987
PS	ANSERMET	Serge	Retraité	1947
da.	BALLIF	Aurélien	Rédacteur, assistant RH	1987
PLR	BAUDIN	Stéphane	Electricien	1962
PLR	BEAUSIRE	Alexandre	Comptable	1971
EAV	BERARDOCCO	Nicolino	Ingénieur Télécom	1968
da.	BERROCAL	Sabrina	Travailleuse sociale MA HES	1982
da.	BERTHOLET	Marc	Enseignant	1979
VL	BERTSCHY	Mickael	Etudiant en master	1996
PLR	BERTSCHY	Patrick	Paysagiste	1969
PS	BESSON	Dominique	Ing. HES retraité spécialiste sécurité au travail et protection de la santé	1954
VL	BONJOUR	Nicolas	Economiste d'entreprise HES	1990
UDC	BONJOUR	Yvette	Retraitée	1949
PLR	BOVAY	Olivier	Téchiniques des bâtiments	1978
PLR	BRAWAND	Loïc	Sous-directeur	1988
PS	BUTTY	Pierre	Communication et relations publiques	1962
Verts	CARRUZZO EVÉQUOZ	Emmanuelle	Psychologue/Psychothérapeute	1983
VL	CARTERON	Marie-Anna	Educatrice sociale	1985
da.	CHIFFELLE	Pierre	Avocat	1957
VL	CHRISTEN	Jérôme	Coordinateur de projets	1965
da.	COLIN	Adrien	Gérant du Bachibouzouk	1989
PLR	CORNU	Laurent	Administrateur	1964
PLR	DÄLLENBACH	Laurent	Comptable, gérant d'immeuble	1961
PS	DE REGIBUS	Giuliana	Secrétaire/Conseillère en voyage	1957
PS	DE STEFANIS	Maria Antonietta	Accueillante familiale jour	1955
UDC	DESPOT	Fabienne	Ingénieur en environnement	1965
VL	DOHR	Sarah	Magasinière	1980
PLR	DUBEY	Marcel	Directeur d'entreprise/Ing. phys. dipl. EPFL	1978
Verts	EL KHALIFA	Karim	Informaticien	1979
EAV	FLEURY	Patrick	Gestionnaire en logistique	1989
da.	FOSTER	Helen	Cuisinère pour enfant	1976
da.	GANDAR	Hélène	Responsable de production	1992
EAV	GARÇON	Nathalie	Physiothérapeute	1973
da.	GAVIN	Grégoire	Educateur social	1990
PS	GAVIN	Monique	Retraitée infirmière	1956
EAV	GHORAYEB	Alexandre	Etudiant EPFL	2001
EAV	GHORAYEB	Marianne	Etudiante en architecture	1997
EAV	GHORAYEB	Oliver	Ingénieur informatique	1973
IND	GIGON	Caroline	Infirmière, Directrice ajointe EPSM	1972
da.	GONTHIER	Alain	Géographe	1953
LCVL	GÜLCÜ	Ceki	Ingénieur télécommunications	1969
PS	GYGER	Henok	Assistant à l'intégration	1989
PLR	HERMINJARD	Philippe	Secrétaire d'ass. professionnelles	1958
Verts	HOFSTETTER	Koya	Etudiante en droit	2001
PS	HOURIET	Marion	Co-directrice du Théâtre Boulimie coordinatrice culturel pour Minuit Pile	1987
PLR	IAMARTINO	Anna	Employée de commerce	1967
PLR	KELLER	Peter	Consultant	1943
da.	LAVANCHY	Laurent	Retraité	1953
PLR	LÉGERET	Jean-Daniel	Administrateur PME	1969
Verts	LERCH	Juliette	Chargée de projet en environnement	1990
da.	LOPEZ	Elodie	Collaboratrice scientifique	1993
da.	LUCCARINI	Valérie	Factrice	1971
PLR	MARINELLI	Vittorio	Chef d'entreprise / électricien RTV dipl.	1959
PLR	MARQUES	Sandra	Spécialiste en prévoyance professionnelle	1984

PS	MATTHYS	Vincent	Dir. réseau santé Haut-Léman/ Economiste	1964
PLR	MÉAN	Ambroise	Consultant en gestion risques informatiques	1995
Verts	MÉTRAUX	Sophie	Secrétaire de commissions parlementaires	1981
da.	MEYER	Carole	Entrepreneuse	1964
da.	MINACCI	Joëlle	Educatrice sociale et serveuse	1986
PLR	MODOUX	Stéphane	Employé de commerce	1973
PLR	MOLLET	Claire	Architecte EPFL SIA	1966
VL	MOLLIAT	Stéphane	Gestionnaire de travaux	1959
da.	MORIER-GENOUD	Luc	Laborantin en physique	1990
da.	OGUEY	Eric	Enseignant retraité	1952
EAV	OMENA	Ekoko Henriette	Aide-infirmière	1974
da.	PAHLISCH	Colin	Enseignant - Chercheur UNIL	1986
Verts	PERRIER	Mélusine	Project Manager	1992
VL	PIEREN	Roger	Conducteur de travaux - indépendant	1960
VL	PILET	Bryan	Gestionnaire de salaire	1991
UDC	PILLOUD	Corinne	Secrétaire municipale	1964
UDC	PILLOUD	Guillaume	Etudiant en histoire	1995
PLR	PLUMEZ	Marc	Avocat	1992
PS	RILLIET	Julien	Conseiller en communication	1989
LCVL	RIZZELLO	Martino	Juriste	1987
LCVL	RODUIT	Jean-Marc	Maître éduc. physique	1963
EAV	RÖMER	Karine	Assistante courtage	1982
LCVL	SANNA GEORGI	Fabrizia	Accueillante familiale de jour	1957
PLR	SAUVONNET	Jacques	Indépendant	1964
UDC	SCHOBINGER	Bastien	Ingénieur civil	1985
PLR	SCHWEIZER	Rolf	Ingénieur en informatique	1963
VL	SIMONIN	Anne-Francine	Enseignante	1961
EAV	STEPHANIDIS	Antoine	Consultant informatique	1970
da.	STHIOUL	Pierre-Gilles	Maraîcher	1983
Verts	STÜBI	Antoine	Employé CFF, resp. comm.	1984
PLR	TOBLER	Sarah	Avocate	1991
da.	TOLUSSO	Clément	Ecologiste/Traducteur	1964
da.	VALLOTTON	Alexandre	Géologue	1973
da.	VALLOTTON	Frédéric	Tavernier	1976
UDC	VERDAN	Ariane	Greffière-rédactrice	1992
LCVL	VIDOZ	Mattia	Avocat	1993
Verts	VINCENT	Jennyfer	Thérapeute Consultante en PNL	1969
EAV	VLAJIC	Sacha	Spécialiste en sécurité en contrôle d'accès	1981
Verts	VON GUNTEN	Diane	Ingénieure	1987
Verts	WAHLI	Colin	Travailleur social	1992
Verts	WAHLI	Tom	Animateur et réalisateur en dessin animé	1995
Verts	WIDER-NICOULAZ	Myriam	Juriste	1980
Verts	ZONCA	Valérie	Employée d'ONG	1992

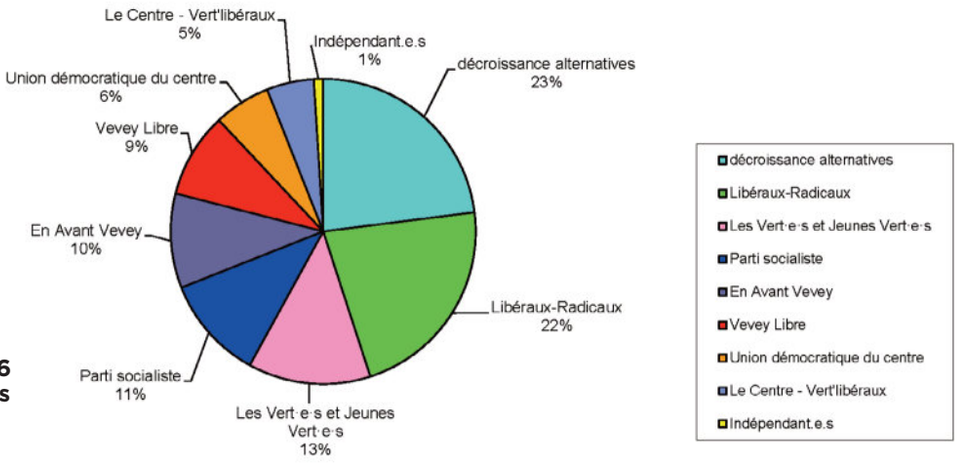

Législature 2021-2026
Répartition des sièges par parti au Conseil communal de Vevey

Le Conseil communal a siégé 10 fois en 2023

Première séance – Jeudi 2 février 2023

Prestation de serment

MM. Stéphane Baudin et Luc Morier-Genoud prêtent serment en remplacement de Mme Carole Ferland (PLR) et de M. Tiago Branquino (da.), démissionnaires

Elections complémentaires

- D'un.e membre suppléant.e à la Commission de gestion:
  M. Stéphane Baudin (PLR) est élu en remplacement de Mme Carole Ferland (PLR), démissionnaire
- D'un membre à la délégation du Fonds culturel Riviera:
  Mme Carole Meyer (da.) est élue en remplacement de M. Tiago Branquino (da.), démissionnaire
- D'un membre suppléant à la commission de l'environnement et de l'énergie:
  M. Luc Morier-Genoud (da.) est élu en remplacement de M. Tiago Branquino (da.), démissionnaire
- D'un.e vice-président.e du Conseil communal:
  Mme Sabrina Berrocal (da.) est élue en remplacement de M. Tiago Branquino (da.), démissionnaire

Rapports des commissions

Demande d'un crédit d'ouvrage de Fr. 1'900'000.— pour la rénovation du poste de police de l'Association Sécurité Riviera du bâtiment communal situé à la rue du Simplon 38 (2022/P31)

Rapport : Mme Marianne Ghorayeb
- Adopté

Demande d'adoption, en application de la loi sur les routes du 10 décembre 1991 (LRou), du projet de réaménagement de la Place du Marché et des déterminations de la Municipalité relatives aux oppositions maintenues (2022/P32)

Rapport : Mme Sandra Marques
- Adopté tel qu'amendé

Demande d'adoption, en application de la loi sur les routes du 10 décembre 1991 (LRou), du projet de piétonnisation de la rue Jean-Jacques Rousseau et de son réaménagement de surface (2022/P33)

Rapport : M. Pierre Butty
- Adopté

Réponses aux interpellations

- Interpellation de Mme Sarah Dohr - VL/Interpartis, intitulée « Les bancs publics » (2023/C01)
- Interpellation de M. Fabien Truffer (LCVL), intitulée « Mesures rapides et effets significatifs en faveur du climat » (2023/C02)

Communications de la Municipalité

- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville de Fr. 200'000.— pour financer une démarche participative et les études jusqu'au projet d'ouvrage nécessaires au réaménagement du préau du Collège de la Veveyse (2023/C03)
- Ouverture d'un compte d'attente pour l'étude préliminaire de l'assainissement énergétique des bâtiments locatifs, propriétés communales (2023/C04)
- Ouverture d'un compte d'attente de Fr. 50'000.- pour le financement de l'étude d'autonomisation du Musée Jenisch Vevey (2023/C05)
- Indexation des salaires du personnel de l'administration en 2023 (2023/C07)
- Complément de réponse à l'interpellation de M. Mickael Bertschy (VL) et à la résolution de M. Martino Rizzello (LCVL) concernant la convention liée au Cabinet cantonal des estampes (2023/C06)

Interpellation de M. Serge Ansermet (PS), intitulée « Crise énergétique : encore quelques questions »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. Serge Ansermet (PS), intitulée « Veveyse, ses berges et son embouchure »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Deuxième séance - Jeudi 16 mars 2023

Prestation de serment

M. Aurélien Ballif prête serment en remplacement de M. Hervé N'Zita (da.), démissionnaire

Elections complémentaires

- D'un.e membre suppléant.e à la Commission de gestion
  M. Aurélien Ballif (da.) est élu en remplacement de M. Hervé N'Zita (da.), démissionnaire
- D'un.e membre à la Commission de recours en matière d'impôts communaux
  M. Alain Gonthier (da.) et Mme Carole Meyer (da.) sont élus respectivement membre et membre suppléant en remplaçant de M. Hervé N'Zita (da.), démissionnaire
- Rocade à la Commission de gestion
  MM. Alexandre Beausire (PLR) et Stéphane Baudin (PLR) sont élus respectivement membre et suppléant

Rapports des commissions

Réponse au postulat de M. Steven Pilet (VL), intitulé « Favoriser l'implantation de la monnaie Léman à Vevey » (2023/RP01)

Rapport : M. Alain Gonthier
- Adopté

Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2022 – 2e série (2023/P02)

Rapport lu par M. Vincent Matthys
- Adopté

Demande de crédit de Fr. 250'000.— pour le renouvellement et renforcement des équipements assurant la sécurité informatique du réseau de la Ville (2023/P03)

Rapport : Mme Sandra Marques
- Adopté

Demande de crédit de Fr. 490'000.— pour la mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux mixtes de la rue des Marronniers (2023/P04)

Rapport : M. Pierre Butty
- Adopté

Demande d'un crédit cadre de Fr. 1'400'000.— pour la construction de centrales photovoltaïques sur des bâtiments communaux (2023/P05)

Rapport : M. Karim El Khalifa
- Adopté

Demande d'un crédit d'ouvrage de Fr. 2'250'000.— pour la rénovation / transformation du Poids du foin, reconstruction des toilettes publiques et de la sous-station électrique nord de la place du Marché (2023/P06)

Rapport lu par Mme Anne-Francine Simonin
- Adopté

Réponses aux interpellations
- Interpellation de M. Jérôme Christen (VL), intitulée « Des terrains de football naturels, pour rester (ou revenir) aux valeurs sûres » (2023/RI01)
- Interpellation de M. Serge Ansermet (PS), intitulée « Crise énergétique : encore quelques questions » (2023/RI02)
- Interpellation de M. Pierre Butty (PS), intitulée « Vevey a mal à sa permanence médicale » (2023/RI03)

Communications de la Municipalité
- Ouverture d'un compte d'attente pour les études d'avant-projet de la rénovation du bâtiment Simplon 31 (2023/C08)
- Réaménagement du quartier de Subriez - Ouverture d'un compte d'attente au bilan en vue du financement des études pour le réaménagement de Subriez (2023/C09)
- Problématique du deal de rue à Vevey (2023/C10)

Motion de M. Jimmy Schüler (da.), intitulée « Précarité énergétique : urgence et responsabilité de notre commune »
- Transmise à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de Mme Koya Hofstetter (Les Vert.e.s), intitulée « Protection de la santé visuelle »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. Philippe Herminjard (PLR), intitulée « Immeubles de Charmontey : loyers bas et foyers froids »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. A. Colin (da.), intitulée « Le monde associatif face à la hausse du coût de la vie »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Troisième séance - Jeudi 11 mai 2023

Prestation de serment

M. Ahmed Faouès Al-Mallah prête serment en remplacement de M. Pierre-Alexandre Fürst (PLR), démissionnaire

Elections complémentaires
- D'un membre à la commission des opérations immobilières concernant le « Fonds d'urbanisme »
  M. Ambroise Méan (PLR) est élu en remplacement de M. Pierre-Alexandre Fürst (PLR), démissionnaire
- D'un membre à la commission de l'environnement et de l'énergie
  M. Marc Plumez (PLR) est élu en remplacement de M. Pierre-Alexandre Fürst (PLR), démissionnaire
- D'un membre suppléant à la commission des finances
  M. Jérôme Christen (VL) est élu en remplacement de M. Nicolas Bonjour (VL), démissionnaire

Rapports des commissions

Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Philippe Herminjard (PLR), intitulé « Extension des terrasses des établissements publics et exemption des taxes liées pendant le COVID 19 » (2023/RP07)

Rapport : M. Laurent Lavanchy
- Adopté

Etat de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais (2023/P08)

Rapport : Mme Sandra Marques
- Adopté tel qu'amendé

Demande de crédit d'investissement de Fr. 40'000.— TTC pour l'installation d'un élévateur vertical à la garderie-UAP Les Cèdres (2023/P09)

Rapport lu par M. Alexandre Vallotton
- Adopté

Demande d'un crédit-cadre d'investissement sur deux ans de Fr. 700'000.— TTC pour l'acquisition de mobilier et d'équipements destinés aux écoles des Etablissements primaire et primaire et secondaire de Vevey, au service dentaire et aux structures d'accueil pré et parascolaire de la Ville (2023/P10)

Rapport lu par M. Alexandre Vallotton
- Adopté

Communications de la Municipalité
- Ouverture d'un compte d'attente pour les études de rénovation de l'enveloppe du bâtiment Verger 10 (2023/C11)
- Charte pour une restauration collective durable (2023/C12)
- Skatepark Veveyse - Quai Maria-Belgia : compensation végétale et replantation d'arbres (2023/C13)
- Pétition « Stop à cette absurdité, 7/7 jours y compris jours fériés » (2023/C14)

Quatrième séance - Jeudi 15 juin 2023

Elections complémentaires
- D'un membre suppléant à la commission de gestion
  M. Guillaume Pilloud (UDC) et Mme Yvette Bonjour (UDC) sont élus respectivement membre et membre suppléant en remplacement de Mme Fabienne Despot (UDC), démissionnaire
- D'un membre à la commission de l'environnement et de l'énergie
  Mme Fabienne Despot (UDC) est élue en remplacement de M. Bastien Schobinger (UDC), démissionnaire

Elections du Bureau du Conseil 2023-2024
- Mme Sabrina Berrocal (da.) est élue présidente du Conseil communal
- M. Philippe Herminjard (PLR) est élu 1er vice-président du Conseil communal
- Mme Marion Houriet (PS) est élue 2e vice-présidente
- Mmes Marianne Ghorayeb (EAV) et Mélusine Perrier (Vert.e.s) sont élues scrutatrices
- Mmes Fabrizia Sanna Georgi (LCVL) et Anne-Francine Simonin (VL) sont élues scrutatrices suppléantes

Rapports des commissions

Gestion et comptes 2022 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (2023/P11)

Rapport lu par Mme Diane von Gunten
- Adopté

Comptes 2022 du Fonds culturel Riviera (FCR) (2023/P12)

Rapport lu par Mme Carole Meyer
- Adopté

Rapport de gestion de la Municipalité, exercice 2022 (2023/P13)

Réponses de la Municipalité aux vœux concernant la gestion, exercice 2022 (2023/C20)
Rapport général de la Commission de gestion : M[me] Sarah Dohr

Rapports des sous-commissions
Secrétariat municipal – SMU : Jennyfer Vincent (Les Verts)
Durabilité – DUR : Pierre Butty (PS)
Animation-Jeunesse – ANI : Grégoire Gavin (da.)
Économie, tourisme et vignes – ECO : Pierre Butty (PS)
Relations humaines - RHU : Dominique Besson (PS)
Finances – FIN : Laurent Cornu (PLR)
Systèmes d'information – SYS : Dominique Besson (PS)
Affaires intercommunales – SAI : Grégoire Gavin (da.)
Accueil et population – ACC : Dominique Besson (PS)
Cohésion sociale – COS : Joëlle Minacci (da.)
Famille, éducation et sport – FAM : Karine Römer (EAV)
Culture – SCU : Grégoire Gavin (da.)
Urbanisme et mobilité – URB : Joëlle Minaccci (da.)
Bâtiment, gérances et énergie – BAT : Clément Tolusso (da.)
Travaux publics, espaces verts et entretien – TRA : Clément Tolusso (da.)
Comptes : Laurent Cornu (PLR)
Suivi des vœux : Pierre Butty (PS)
- Adopté, décharge donnée à la Municipalité

Comptes communaux de l'exercice 2022 (2023/P14)
Rapport : M. Laurent Cornu
- Adopté

Demande d'un crédit d'études de Fr. 3'450'000.— pour le projet de planification de la rénovation et construction du bâti scolaire veveysan – Etape I (2023/P15)
Rapport : M. Bastien Schobinger
- Adopté tel qu'amendé

Demande de crédit cadre de Fr. 1'395'000.— pour la rénovation des sous-stations du CAD-Bleu alimentant les bâtiments communaux (2023/P16)
Rapport lu par M. Patrick Bertschy
- Adopté

Demande de crédit de Fr. 180'000.— pour l'accompagnement à la mise en place d'un référentiel de gouvernance documentaire pour la GED et pour son implémentation (2023/P17)
Rapport : M. Laurent Lavanchy
- Adopté

Demande de crédit de Fr. 3'095'000.— pour la réfection des réseaux communaux des canalisations et des routes en 2023 (2023/P18)
Rapport : M[me] Sandra Marques
- Adopté

Communications de la Municipalité
- Complément de réponse à l'interpellation de M. Stéphane Molliat « Excès de zèle à l'urbanisme ? », présentation de la brochure « Autorisation de construire, quelle procédure pour quels travaux » (2023/C15)
- Endettement brut et net – Situation au 31 décembre 2022 (2023/C16)
- Cartoriviera – Mise à disposition d'une vidéo de formation (2023/C17)
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan en vue du financement des études préliminaires pour le réaménagement de l'espace public du secteur de la gare (2023/C18)
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville de Fr. 81'000.00 pour financer deux études préliminaires, l'une pour le remplacement du revêtement, l'autre pour le changement du système d'éclairage du terrain de football de Copet 1 (2023/C19)
- Présentation de la méthodologie de mise en œuvre de la stratégie foncière active communale (2023/C21)

Interpellation de M[me] Marion Houriet (PS/Interpartis), intitulée « Stop aux violences domestiques et violences faites aux femmes. Un dossier toujours d'actualité avec des réponses qui ne font toujours pas face à l'urgence ! »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Cinquième séance - Jeudi 22 juin 2023

Interpellation de M. Philippe Herminjard (PLR), intitulée « La Municipalité actuelle appelée à respecter l'ancienne »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Postulat de M. Fabien Truffer (LCVL/Interpartis), intitulé « Pour une ville exemplaire en matière d'alimentation durable »
- Transmis à une commission de prise en considération

Interpellation da.-PS-Vert.e.s, intitulée « Quelles perspectives pour une réduction du temps d'attente des places en crèche ? »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Sur proposition du groupe UDC, le jeton de présence de la dernière séance est abandonné au profit de la Fondation Théodora

Sixième séance - Jeudi 7 septembre 2023

Prestation de serment
M. Rolf Schweizer prête serment en remplacement de M. Ahmed Faouès Al-Mallah (PLR), démissionnaire

Elections complémentaires
- D'un membre et d'un membre suppléant·e à la Commission de gestion
  M[me] Hélène Gandar (da.) et M. Eric Oguey (da.) sont élus respectivement membre et membre suppléant en remplacement de M. Grégoire Gavin (da.), démissionnaire et de Mme Sabrina Berrocal (da.), élue à la Présidence du Conseil
- De deux membres et d'un membre suppléant à la Commission des finances
  MM. Victor Marinelli (PLR) et Jérôme Christen (VL) sont élus membres, MM. Rolf Schweizer (PLR) et Francis Baud (VL) membres suppléants, en remplacement de M. Christian Roh (PLR), démissionnaire, et à la suite d'une rocade au sein du groupe Vevey Libre (VL)
- D'un délégué à la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)
  M[me] Anne-Francine Simonin (VL) est élue déléguée en remplacement de M. Jérôme Christen (LV), démissionnaire
- D'un membre et d'un membre suppléant·ou suppléante àla Commission de l'environnement et de l'énergie
  M. Aurélien Ballif (da.) et M[me] Carole Meyer (da.) sont élus respectivement membre et membre suppléant en remplacement de M. Grégoire

Gavin (da.) et de Mme Hélène Gandar (da.), démissionnaires

Rapports des commissions
Demande d'un crédit de Fr. 11'475'000.- pour l'achat d'un terrain à bâtir, rue de Fribourg à Plan-Dessus (2023/P19)
Rapport : M. Pierre Butty
- Adopté tel qu'amendé

Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2023 – 1re série (2023/P20)
Rapport lu par M. Vincent Matthys
- Adopté

Réponses aux interpellations
- Interpellation de M. Adrien Colin (da./Interpartis), intitulée « Le monde associatif face à la hausse du coût de la vie » (2023/RI04)

Communications de la Municipalité
- Ouverture d'un compte d'attente de Fr. 200'000.- en vue du financement de l'étude de sécurisation du voûtage de la Veveyse aux Toveires (2023/C22)
- Le réaménagement de la place du Marché bloqué par des recours (2023/C23)

Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Situation des parcs de places de parcs en surface »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Pour qui ? Pourquoi ? Par qui ? »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de Mme Anna Iamartino (PLR), intitulée « Horaires d'ouverture des magasins… Vevey n'en fait qu'à sa tête ! »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de Mme Diane von Gunten (Les Vert·e·s), intitulée « Soutenir le solaire « Plug & Play »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de Mme Sandra Marques (PLR), intitulée « Insécurité à la Place de la Gare et environs… Ça suffit ! »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de Mme Sarah Dohr (VL), intitulé « Vevey - Riponne, drogues et toxicomanie, que fait ASR et la Municipalité ? »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Septième séance - Jeudi 5 octobre 2023

Prestation de serment
Mme Sarah Tobler prête serment en remplacement de M. Christian Roh (PLR), démissionnaire

Elections complémentaires
- D'un membre à la commission des finances
  Mme Anna Iamartino (PLR) est élue en remplacement de M. Philippe Herminjard (PLR), démissionnaire

Rapports des commissions
Arrêté communal d'imposition pour l'année 2024 (2023/P21)
Rapport : M. Vincent Matthys
- Adopté

Demande d'un crédit d'études de Fr. 584'000.— pour l'élaboration des Plans d'affectation Nord-Est et Vieille Ville (2023/P22)
Rapport lu par Mme Sophie Métraux
- Adopté

Communications de la Municipalité
- Demande de révision générale de l'estimation fiscale des immeubles de Vevey (2023/C24)

Interpellation de Mme Sarah Dohr (VL), intitulée « La SPA du Haut-Léman, une association d'utilité publique qui est appréciée, mais aussi sous-estimée »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de Mme Sarah Dohr (VL), intitulée « Fontaine, je ne boirai pas de ton eau »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. Jérôme Christen (VL), intitulée « Nouveau malaise aux VMCV, quelles mesures pour en sortir de manière durable? »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. Philippe Herminjard (PLR), intitulée « Estimations fiscales immobilières, pourquoi jouer à Arnold von Winkelried ? »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de Mme Anne-Francine Simonin (VL), intitulée « « Les grandes oubliées des transformations urbaines de Vevey : les places de parking pour personnes à mobilité réduite »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Huitième séance - Jeudi 16 novembre 2023

Prestation de serment
MM. Roger Pieren et Sébastien Agnetti prêtent serment en remplacement de feu M. Francis Baud (VL) et de M. Jimmy Schüler (da.), démissionnaire

Elections complémentaires
- D'un membre à la commission de recours en matière d'impôts communaux
  M. Jérôme Christen (VL) est élu en remplacement de feu M. Francis Baud (VL)
- D'un membre suppléant à la commission des finances
  Mme Anne-Francine Simonin (VL) est élue en remplacement de feu M. Francis Baud (VL)

Rapports des commissions
Prise en considération du postulat de M. Fabien Truffer (LCVL), intitulé « Pour une ville exemplaire en matière d'alimentation durable » (2023/R23)
Rapport lu par M. Pierre Butty
- Refusé par 36 voix contre 33

Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Stéphane Molliat (VL) « Pour des musées avec gestion financière cantonale » (2023/RP24)
Rapport : Mme Hélène Gandar
- Adopté

Demande de crédit d'étude de Fr. 1'233'000.– pour financer les études préliminaires, l'image directrice et l'organisation de mandats d'études parallèles pour le réaménagement de l'interface de la gare (2023/P26)
Rapport : Mme Anne-Francine Simonin
- Adopté

Réponses aux interpellations
- Interpellation de Mme Joëlle Minacci (da./Interpartis), intitulée « Quelles perspectives pour une réduction du temps d'attente des places en crèche » (2023/RI)
- Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Situation des parcs de places de parcs en surface » (2023/RI06)
- Interpellation de M. Jérôme Christen (VL/Interpartis), intitulée « Nouveau malaise aux VMCV, quelles mesures pour en sortir de manière durable ? » (2023/RI07)

Communications de la Municipalité
- Réaménagement de la Place Robin - Ouverture d'un compte d'attente de Fr. 100'000.- au bilan en vue du financement d'études pour le réaménagement de la Place Robin (2023/C25)
- Ouverture d'un compte d'attente de Fr. 120'000.- pour les études d'avant-projet pour l'aménagement d'une UAP dans le bâtiment de l'Aviron au quai Maria-Belgia 16 (2023/C26)
- Vente des cartes CGN et des cartes journalières dégriffées Commune en 2024 (2023/C27)

Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Publicité commerciale et autres… »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de Mmes S. Dohr (VL) et S. Marques (PLR), intitulée « Le trafic de drogue de rue – transparence souhaitée »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Neuvième séance - Jeudi 7 décembre 2023

Prestation de serment
M. Ceki Gülcü prête serment en remplacement de M. Fabien Truffer (LCVL), démissionnaire

Elections complémentaires
- D'un membre à la Commission de l'environnement et de l'énergie
  M. Ceki Gülcü est élu en remplacement de M. Fabien Truffer (LCVL), démissionnaire
- D'un·e membre suppléant·e à la Commission des finances
  M. Ceki Gülcü est élu en remplacement de M. Fabien Truffer (LCVL), démissionnaire
- D'un·e membre-suppléant·e à la Commission de recours en matière d'impôts communaux
  M. Ceki Gülcü est élu en remplacement de M. Fabien Truffer (LCVL), démissionnaire

Rapports des commissions
Budget 2024 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (2023/P25)
Rapport lu par Mme Anne-Francine Simonin
- Adopté

Budget 2024 du Fonds culturel Riviera (FCR) (2023/P27)
Rapport lu par Mme Carole Meyer
- Adopté

Budget communal pour l'année 2024 (2023/P28)
Rapport : M. Vincent Matthys
- Adopté tel qu'amendé

Dixième séance - Jeudi 14 décembre 2023

Rapports des commissions
Budget 2024 de l'Entente intercommunale de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires Riviera – Villeneuve (CITS) (2023/P35)
Rapport : M. Vincent Matthys
- Adopté

Demande d'un crédit de Fr. 510'000.- pour l'acquisition d'une servitude d'usage et les études nécessaires à la transformation d'un parking en parc public avec place de jeux à la rue du Dévin à Gilamont (2023/P29)
Rapport : Mme Sarah Tobler
- Adopté

Demande d'un crédit supplémentaire de Fr. 366'470.- au crédit accordé par le préavis N° 20/2021 pour la création d'un skatepark intégré en béton à l'angle des Quais Maria-Belgia et Veveyse (2023/P30)
Rapport : Mme Corinne Pilloud
- Adopté

Demande de crédit de Fr. 5'925'000.- pour l'entretien du patrimoine communal année 2024 (2023/P31)
Rapport : M. Colin Wahli
- Adopté

Demande d'un crédit-cadre de Fr. 1'005'000.- pour un programme sylvicole des forêts communales de 2023 à 2032 (2023/P32)
Rapport : Mme Anne-Francine Simonin
- Adopté

Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Nicolas Bonjour (VL/Interpartis) « Tous gagnants » (2023/RP34)
Rapport : Mme S. Marques
- Adopté

Réponses aux interpellations
- Interpellation de Mme Anne-Francine Simonin (VL), intitulée « Les grandes oubliées des transformations urbaines de Vevey : les places de parking pour personnes à mobilité réduite » (2023/RI08)
- Interpellation de Mme Sarah Dohr (VL), intitulée « La SPA du Haut-Léman, une association d'utilité publique qui est appréciée, mais aussi sous-estimée » (2023/RI09)

Communications de la Municipalité
- Ouverture d'un compte d'attente de Fr. 180'000.- en vue du financement des études de mise en zone 30 de l'avenue Nestlé et de son réaménagement (2023/C28)
- Ouverture d'un compte d'attente d'un montant total de Fr. 180'000.- en vue du financement des études de mise en zone 30 des rues du Simplon, d'Italie, de la Clergère et de Lausanne et de leur réaménagement (2023/C29)
- Ouverture d'un compte d'attente d'un montant de Fr. 120'000.- en vue du financement des études préliminaires pour le réaménagement du secteur d'Entre-deux-Villes (2023/C30)
- Gestion des vélos abandonnés sur le domaine public (2023/C31)
- Aide humanitaire et en cas de catastrophe. Aide aux pays en voie de développement – Année 2023 (2023/C32)
- Plan des investissements 2023 – 2026 (2023/C33)

Postulat de M. Serge Ansermet (PS), intitulée « Réchauffement climatique : et si on créait des micro-forêts urbaines ? »
- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. Grégoire Gavin (da.), intitulée « Festival Vibiscum : deux éditions, des questions »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Fixation des indemnités aux membres du Conseil pour la législature 2021-2026

Indémnités du Conseil communal pour la législature 2021-2026

Présidence du Conseil	Annuel	Fr.	4'000.-
Secrétaire du Conseil (pas de jeton de présence)	Annuel	Fr.	15'500.-
Secrétaire suppléant·e			
- indemnité fixe	Annuel	Fr.	300.-
- en plus pour chaque PV de séance du Conseil	PV	Fr.	500.-
Bureau du Conseil communal			
1re vice-présidence	Annuel	Fr.	500.-
2e vice-présidence	Annuel	Fr.	250.-
Scrutateurs/Scutatrices	Annuel	Fr.	250.-
Scrutateurs suppléants/Scrutatrices suppléantes	Annuel	Fr.	200.-
Jetons de présence			
Séances du Conseil communal	Par séance	Fr.	30.-
Toutes Commissions			
Présence à la séance et par tranche de 30 minutes	Par séance	Fr.	30.-
Tranche de 30 minutes supplémentaires entamée	Par tranche	Fr.	10.-
Rédaction d'un rapport			
Rapport pour une commission d'une séance	Par séance	Fr.	150.-
Complément pour chaque séance supplémentaire	Par séance	Fr.	80.-
Votations et élections			
Participation aux opérations de dépouillement des scrutins (dimanche)	Par dimanche	Fr.	90.-
Ouverture des enveloppes de transmission avant le jour de scrutin	Tarif horaire	Fr.	25.-

55

Plaque tournante de l'administration communale le Secrétariat général (SGE) gère les relations internes et externes, dont le Secrétariat municipal (SMU).
C'est également au Secrétariat général que revient la gestion des affaires de la Municipalité et des relations avec le Conseil communal, tout comme avec l'ensemble des réseaux et organismes intercommunaux, cantonaux et fédéraux.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Avant-propos

En 2023, le Secrétariat municipal a convoqué 61 séances de Municipalité via le logiciel de gestion électronique eSéances, solution informatique maintenant pleinement opérationnelle. Plus de quarante séances ordinaires se sont tenues à l'Hôtel de Ville, une vingtaine de séances extraordinaires concernant des décisions à prendre rapidement hors du rythme hebdomadaire se sont déroulées par consultation électronique. Plusieurs milliers de décisions municipales ont ainsi été générées. Chaque objet étant accompagné en amont par un courrier, une demande ou un rapport, puis en aval par des mesures de suivi, des emails et des courriers de réponses. Ce sont donc des centaines de documents qui sont lus, scannés, orientés, rédigés, corrigés, envoyés et archivés chaque semaine avant et après une séance par le Secrétariat municipal. À ce rythme hebdomadaire vient s'ajouter le rythme quasi mensuel du Conseil communal, soit une dizaine de séances, avec à chaque fois la production d'une masse importante de documents, la convocation d'une conférence de presse, l'envoi des documents aux membres du Conseil, la mise en ligne de l'ordre du jour, le respect des délais; à nouveau des dizaines d'actions à mener dans l'ordre, dans les temps et la bonne humeur.
En 2023, à ces travaux est venue s'ajouter l'organisation des élections fédérales qui a permis d'utiliser pour la première fois le nouveau scanner de lecture des bulletins pour l'élection au scrutin majoritaire ainsi que le nouveau logiciel de lecture Kaiser Data, solution informatique très performante et rapide qui sera dorénavant aussi utilisée pour les votations cantonales et fédérales. Ces rendez-vous trimestriels nécessitent également un important travail préparatoire de la part du Secrétariat municipal, la tenue d'une votation n'est jamais simple et l'erreur est au coin du bois.
En 2023, le Secrétariat municipal a poursuivi le déploiement opérationnel de la GED (Gestion Electronique des Documents) via le logiciel M-Files. Après les documents des séances de la Municipalité et les courriers entrants, ce sont dorénavant les courriers sortants qui sont gérés via la GED. Le Secrétariat municipal poursuit également la réflexion et le travail d'accompagnement des services de l'administration en matière de dématérialisation et optimisation des processus administratifs pour l'utilisation de la GED au quotidien.
L'équipe du Secrétariat municipal a également participé à bon nombre de projets transversaux entre les services de l'administration dont la cellule de gestion des événements majeurs concernant la potentielle crise énergétique et la crise migratoire, ou encore le groupe de travail sur le référentiel de gouvernance et l'archivage global via la GED ainsi que la problématique de la protection des données.
L'année 2023 et son lot de crises et de guerres ont démontré le besoin de continuer de s'engager dans la coopération internationale. L'augmentation du budget en 2023 pour les subventions pour l'aide humanitaire et la coopération au développement était donc bienvenue. Elle a permis de réagir de manière rapide lors des crises et de continuer à soutenir nos partenaires, notamment la FEDEVACO, dans des régions plus apaisées pour des projets de coopération sur le long terme.
2023 a aussi été marquée par le départ à la retraite de Mme Garanis fin février et l'arrivée de Mme Gori dans une équipe dont l'organisation a été revue en mettant à profit les nouveaux outils de gestion.
Malgré la charge de travail et les obstacles, l'année s'est déroulée sans accroc majeur pour l'administration communale, grâce à l'équipe soudée, motivée, compétente et souriante du Secrétariat municipal.

Grégoire Halter, Secrétaire municipal

Votations

Votation fédérale – 18 juin 2023

1. Imposition minimale OCDE/G20

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'891	160'775	1'803'174
NON	591	26'872	495'277
PARTICIPATION	37.6 %	41 %	42.4 %

2. Loi sur le climat et l'innovation

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'866	133'326	1'381'133
NON	722	58'467	956'814
PARTICIPATION	37.6 %	41.1 %	42.5 %

3. Loi COVID-19

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'602	129'490	1'438'151
NON	998	60'524	883'740
PARTICIPATION	37.6 %	41.1 %	42.5 %

Elections

Elections fédérales – 22 octobre 2023

Conseil national

385 candidats – 19 sièges
Votants : 3'835
Participation : 39.1 %

Conseil des Etats (1er tour)

13 candidats – 2 sièges
Votants : 4'006
Participation : 40.85 %

Election fédérale – 12 novembre 2023

Conseil des Etats (2e tour)

2 candidats – 1 siège
Votants : 3'345
Participation : 34.0 %

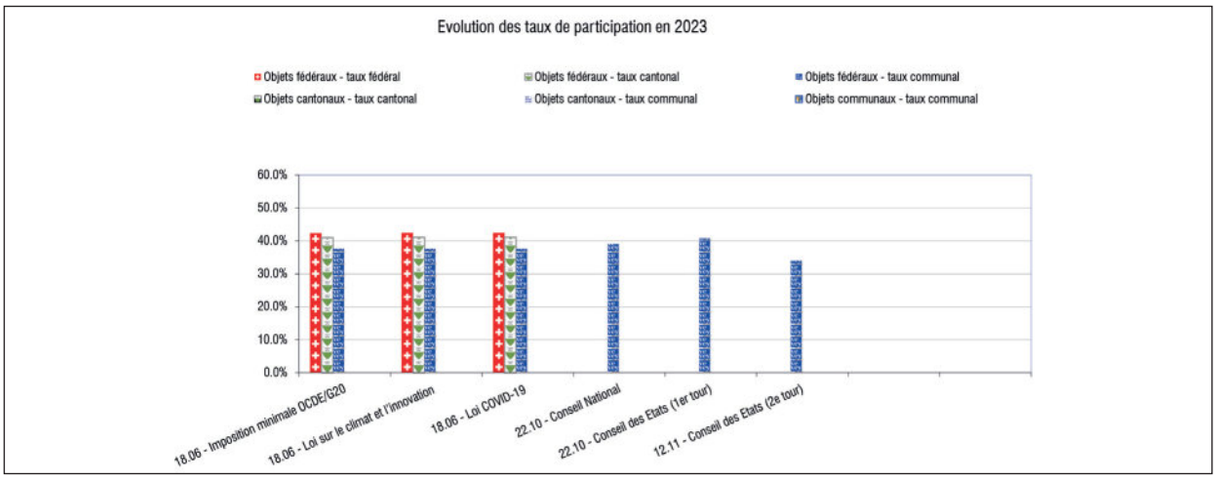

Jumelage Vevey-Carpentras

L'année 2023 a donné lieu à divers échanges.
A la demande des responsables du Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes, des membres du comité de jumelages et d'échanges internationaux de Carpentras (CJEI) ont été invités à participer aux journées des caves ouvertes vaudoises, les 27 et 28 mai, non pas pour vendre leurs vins, mais pour proposer quelques spécialités provençales en accompagnement des crus veveysans. Cette première expérience a été concluante et sera vraisemblablement renouvelée moyennant quelques ajustements. Elle faisait suite aux entretiens que nous avions entamés en 2022 avec ce bureau afin de redynamiser un jumelage conclu en 1985 entre les autorités de l'époque, et qui file vers son 40e anniversaire.
Les Carpentrassiens ont également tenu leurs stands habituels avec beaucoup de succès lors de notre Fête nationale et durant la Foire de la St-Martin.
Quant à la délégation veveysanne, elle a participé à la Foire de la St-Siffrein, du 24 au 27 novembre, proposant des produits suisses toujours prisés chez nos amis du Vaucluse.
Enfin, sur le plan sportif, soulignons que le Vevey-Natation entretient depuis très longtemps de solides relations avec le Club des nageurs de Carpentras, ce qui donne lieu à une participation régulière aux compétitions organisées de part et d'autre, et notamment lors du meeting du lac, en juin.
De son côté, le CJEI nous a informés qu'une réflexion s'était engagée pour trouver de nouveaux buts d'échanges en dehors de l'existant, de manière à élargir l'éventail aux domaines culturels, touristiques, associatifs, voire scolaires, tout en tenant compte de l'évolution des mentalités et des habitudes de nos populations respectives.
Nous espérons vivement qu'une nouvelle dynamique puisse se mettre en place dans la perspective du 40e anniversaire qui sera célébré en 2025.
Une nouvelle fois, nos remerciements vont à la Municipalité et au Conseil communal pour le soutien qu'ils nous apportent.

Association du jumelage Vevey-Carpentras
Alexandre Bays, président

Jumelage Vevey-Müllheim

Mercredi 29 mars 2023 - Assemblée générale et changement de présidence: Fabienne Müller-Hermann, présidente sortante. Monsieur Rajith Rangan nouveau Président.

Dimanche 4 juin 2023 - Rencontre des deux comités de Vevey et Müllheim en vue de la préparation du 25e anniversaire à Vevey.

Samedi 30 septembre 2023 - 25e Anniversaire - Accueil de nos hôtes allemands à l'Hôtel de ville de Vevey. Après un apéritif de bienvenue possibilité d'une visite de l'Alimentarium, d'une promenade en ville et au bord du lac. En parallèle les équipes de volleyball et tennis de table ont disputé des tournois.
Soirée de gala, salle de Châtonneyre à Corseaux avec repas, musique chœur, jodleurs cors des Alpes.

Dimanche 1er octobre 2023 - Partie officielle , discours des représentants de la ville de Vevey et de Müllheim.
Après un buffet, départ de nos amis allemands.

Mardi 14 novembre 2023 - Foire de la Saint-Martin avec le stand de Müllheim.

Fabienne Müller-Hermann, Présidente

Célébration du 25e anniversaire du jumelage, ici Mme Laurie Willommet avec M. Martin Löffler, maire de Müllheim

Représentations municipales

Législature 2021-2026 (état au 31 décembre 2023) sans les commissions municipales

	2021-2026
Coordination régionale et extra-régionale	
Conférence des Syndics	Y. Luccarini
CIEHL – Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman	
Délégué-e municipal-e	Y. Luccarini
Suppléance	Vice-président-e Mun.
UCV - Union des communes vaudoises	
Comité exécutif	Y. Luccarini
Conseil des 50 (Chardonne, Jongny, Saint-Légier)	Pas de représentation
Groupe des villes	Y. Luccarini
Commission cantonale pour la protection de la nature (CCPN)	Y. Luccarini
Commission cantonale de l'énergie (COMEN)	Y. Luccarini
Commission cantonale consultative en matière d'asile	Y. Luccarini
Association de la coordination des villes de Suisse romande	
Membre	Y. Luccarini
Union des villes suisses	
Commission de politique énergétique et climatique	G. Kämpf
Suppléance	V. Imhof
Aménagement Territoire/Environnement/Infrastructures	
CORAT membre	A. Dormond
Suppléance	G. Kämpf
AGGLORIVELAC	
Copil	A. Dormond
VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve Trolleybus)	
Conseil administration	V. Imhof
CRTPR– Conférence régionale des transports publics Riviera	
Membre	A. Dormond
MVR – Transports Montreux-Vevey-Riviera	
Conseil administration	Y. Luccarini
SIGE – Service intercommunal de gestion	
Comité de direction	V. Imhof + A. Dormond
Délégation fixe au conseil intercommunal	P. Molliat
Suppléance	G. Kämpf
SATOM SA	
Conseil administration (pas de représentation municipale actuellement)	—
GEDERIVIERA (gestion des déchets)	
Membre	V. Imhof
CICG - Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA	
Conseil administration	Y. Luccarini
Contrôleur des comptes exercices allant de 2021-2022 à 2024-2025	P. Molliat
Groupement forestier de la Veveyse	
Comité	P. Molliat
Association des Jardins Familiaux de Gilamont-Village	
Comité	P. Molliat
Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier)	
Délégué-e municipal-e	Y. Luccarini
Suppléance	P. Molliat
Energiapro	
Conseil administration	Y. Luccarini
Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations	
Conseil administration	P. Molliat
Holdigaz SA	
Conseil administration	Y. Luccarini
Société coopérative d'habitation Charmontey	
Conseil administration	P. Molliat
Société coopérative d'habitation Gilamont-Village	
Conseil administration	G. Kämpf

	2021-2026
Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille	
Conseil administration	G. Kämpf
Société coopérative d'habitation de la Valsainte	
Membre	A. Dormond
Société des Entrepôts Vevey SA	
Conseil administration	Y. Luccarini
Culture / Sports	
Fonds culturel Riviera	
Conseil administratif	A. Melchior
Bureau exécutif	A. Melchior
Fondation du Conservatoire de Musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera	
Conseil de fondation	A. Melchior
Fondation du Septembre Musical Montreux-Vevey	
Conseil de Fondation	A. Melchior
Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes	
Membre	L. Willommet
Société coopérative des Pléiades	
Conseil administration	V. Imhof
(Tournus entre Vevey et La Tour-de-Peilz pour 2021-2026 = Vevey)	
Association de la Ferme Menthée	
Comité (participation bureau ANI)	L. Willommet
Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique	
Comité de direction	A. Melchior
Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande et Tessin	
Membre	L. Willommet
CEPV – Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey	
Conseil d'établissement	L. Willommet
CETV – Conseil d'Etablissement des Etablissements primaire et primaire et secondaire	
Conseil d'établissement - Présidence	L. Willommet
GAS – Groupement des Autorités scolaires communales du canton de Vaud	
Membre du comité	L. Willommet
FAS – Fondation des Arts et spectacles (Théâtre)	
Conseil de Fondation	Y. Luccarini + A. Melchior + L. Willommet
Comité de Direction	Y. Luccarini + A. Melchior
FLR – Film Location Riviera	
Comité	A. Melchior
Fondation islamique	
Conseil de Fondation	G. Kämpf
Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique	
Conseil de Fondation	A. Melchior
Fondation Musée de l'Alimentation «Alimentarium»	
Conseil de Fondation	A. Melchior
Fondation Vevey Ville d'Images	
Conseil de Fondation	Y. Luccarini + A. Melchior
Passeport Vacances	
Délégué-e municipal-e	L. Willommet
Fondation Fonds des écoliers de Vevey à la montagne	
Conseil de Fondation - Présidence	L. Willommet
ICG Riviera 2009 - Jeux internationaux des écoliers	
Délégué-e municipal-e	L. Willommet

	2021-2026
Economie / Tourisme	
Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera	
Conseil de Fondation	V. Imhof
MVT – Montreux-Vevey Tourisme	
Comité de direction	V. Imhof
Commission intercommunale Taxe de séjour	
Membre	V. Imhof
PROMOVE - Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois	
Comité	V. Imhof
Délégué-e assemblée générale	Y. Luccarini
Association Lavaux Patrimoine Mondial	
Membre	V. Imhof
Approvisionnement économique du Pays (AEP)	
Responsable communal	V. Imhof
Vevey A.live	
Comité	V. Imhof
Société de développement de Vevey	
Comité (pas de représentation municipale actuellement)	–
Confrérie de la Saint-Martin	
Conseil	P. Molliat
Coopérative One Creation	
Membre	G. Kämpf
Sécurité / Prévention	
Association de Communes Sécurité Riviera	
Comité de direction	A. Melchior
Conseil intercommunal	Y. Luccarini
Commission «Prévention»	
Membre	G. Kämpf
Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage	
Membre	A. Dormond
Association groupement de défense contre la grêle de Pully-Lavaux-Corsier	
Délégué-e municipal-e	V. Imhof
Santé / Social	
ARAS - Association régionale d'action sociale Riviera	
Comité de direction	G. Kämpf
Conseil intercommunal	L. Willommet
ASANTE SANA – Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois	
Comité	G. Kämpf
AVASAD	
Membre représeantant ASANTE SANA	G. Kämpf
RÉSEAU SANTÉ - PLATEFORME HAUT-LÉMAN	
Comité de Direction (pas de représentation municipale actuellement)	
Association des repas à domicile	
Comité	G. Kämpf
Fondation Enfance Emma Couvreu	
Conseil de Fondation	L. Willommet
Fondation Haefeli Meylan	
Conseil de Fondation	G. Kämpf
AACTS Addiction Action Communautaire, Travail Social (fondation)	
Conseil de Fondation (pas de représentation municipale actuellement)	
ARPR - Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite	
Vice-Présidence	G. Kämpf
Fondation Beau-Séjour	
Conseil de Fondation	G. Kämpf

	2021-2026
Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen Comité	Y. Luccarini
Fondation SIC / apprentis méritant Membre (pas de représentation municipale actuellement)	
Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs Présidence	G. Kämpf
Réseau d'accueil de jour des enfants de Vevey Présidence	L. Willommet
FRAJE - Faîtière des Réseaux d'Accueil de Jour des Enfants Présidence	L. Willommet
Université populaire Vevey-Montreux Délégué-e municipal-e	A. Melchior
Pro Senectute Vaud Délégué-e municipal-e	G. Kämpf
Fondation Les Eglantines Conseil de Fondation	G. Kämpf
Initative des villes pour la politique sociale Membre	G. Kämpf

Représentations de la Municipalité assumées par Yvan Luccarini, Syndic en charge du Secrétariat municipal, des services Finances, Relations humaines, Systèmes d'information, Affaires intercommunales et du Musée Jenish.

Union des Communes Vaudoises (UCV)

Présentation

L'UCV est une association faîtière chargée de défendre les intérêts de ses membres et de les promouvoir devant les autorités et le public. Elle est la courroie de transmission entre l'État et les communes afin d'aider ces dernières à sauvegarder leurs prérogatives, notamment en participant à des groupes de réflexion ou en faisant connaître son point de vue dès l'ébauche de certains projets.
À noter qu'en plus du magazine trimestriel Point CommUNE !, l'UCV publie annuellement son rapport de gestion. Ces documents et bien d'autres informations sur les activités de l'UCV sont accessibles sur leur site Internet www.ucv.ch

Organisation

L'UCV compte 278 communes membres, soit plus de 92 % de l'ensemble des communes du Canton de Vaud.

En plus de l'Assemblée générale, la Ville de Vevey est représentée pour la législature 2021-2026 au sein de deux des organes de l'UCV.

1) Au Comité exécutif, par la désignation de l'ensemble des Municipalités de notre district. Le Comité est composé de 13 membres, tous et toutes syndiques en fonction. Il se réunit au minimum une fois par mois à Savigny ou à Lausanne.
2) Au Groupe des Villes qui est composé notamment des syndics et syndiques des communes de plus de 10'000 habitantes et habitants. Ce Groupe est composé de 26 membres et il se réunit 4 à 6 fois par année à Lausanne.

Les membres du Comité exécutif assument également des représentations au sein de commissions ou groupes de travail cantonaux.
Le représentant de Vevey siège ainsi :

- à la Commission cantonale de la protection de la nature (CCPN). Elle s'est réunie deux fois pour l'étude du nouveau règlement d'application de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (RLPrPNP) qui devrait être ratifié par le Conseil d'État en avril ou mai 2024 ;
- à la Commission cantonale de l'énergie (COMEN). Elle s'est réunie deux fois en 2023 pour l'étude de la révision de la Loi sur l'énergie (LVLEne) qui a été mise en consultation le 21 août 2023 ;
- à la Commission consultative en matière d'asile (CCMA). Elle s'est réunie une fois pour l'étude d'une modification de la Loi l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA).

Il participe également à deux groupes de travail sur les finances communales et les autorités dans le cadre de la prochaine révision complète de la Loi sur les communes (LC). Sous la conduite de la direction des finances communales, le groupe de travail sur les finances s'est réuni à 3 reprises durant l'année 2023.

Enfin, il est délégué à la plateforme pour la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise et le financement de la facture sociale (NPIV-FS) qui s'est réunie 5 fois en 2023.

Faits marquants

L'année 2023 aura été marquée par la signature le 30 mars 2023 d'un accord global avec le Conseil d'État sur le système péréquatif vaudois. Il s'agit d'un accord global qui comprend plusieurs sujets d'importance primordiale pour les communes : nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV), financement de la participation à la cohésion sociale (PCS), facture policière et rééquilibrage financier. Les communes membres de l'UCV ont accepté cet accord à une large majorité (84,8 %) lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'UCV le 27 juin 2023. Cette étape cruciale pour la NPIV est l'aboutissement de longs mois et années de négociations de la part de l'UCV, pour que ce nouveau système péréquatif soit plus juste et plus équitable pour les communes de ce canton.

Cette nouvelle péréquation contient ainsi l'accélération globale et dynamique du rééquilibrage financier Canton-Communes en faveur de ces dernières. En effet, pour que le nouveau système soit supportable pour toutes les communes au moment du basculement, mais aussi dans la durée, un effort financier important au niveau du budget cantonal est nécessaire (Fr. 160 millions en 2025 et diminution à 17 % dès 2026 de la participation des communes à l'augmentation de la PCS).

L'accord permet ainsi de continuer à réduire les disparités de capacité financière entre les communes grâce à une péréquation des ressources transparente avec un taux de solidarité de 80 %. De nouveaux critères objectifs ont été définis concernant le calcul et la compensation de charges particulières des communes (péréquation des besoins structurels). La méthode de répartition des factures dites cantonales est aussi revue, puisque lesdites factures seront calculées en fonction de la population, et non plus de la capacité fiscale relative des communes.

La répartition entre communes de la facture policière est par ailleurs revue. Si son montant global ne change pas, elle sera dorénavant financée à raison de 35 % par l'ensemble des communes et de 65 % par les communes qui délèguent leurs missions générales de police à la Police cantonale.

La phase de consultation de l'avant-projet de loi sur la NPIV courait jusqu'au 15 juillet 2023. Le projet de loi a été transmis au Grand Conseil le 5 octobre 2023. En fonction du résultat et du rythme des travaux parlementaires, une votation populaire pourrait être organisée déjà à la fin du premier semestre de 2024. L'entrée en vigueur des dispositions finalement retenues aura lieu le 1er janvier 2025.

Transports Montreux Vevey Riviera SA (MVR)
Présentation
MVR est une entreprise de transport public sise à Montreux. Elle exploite, dans le district Riviera – Pays d'Enhaut, les lignes de chemin de fer et les funiculaires suivants :
- Chemin de fer Montreux – Glion – Les Rochers-de-Naye
- Chemin de fer Vevey – Blonay – Les Pléiades
- Funiculaire Vevey – Chardonne – Mt-Pèlerin
- Funiculaire Territet – Glion
- Funiculaire Les Avants – Sonloup

Organisation
La Ville de Vevey détient 46'899 actions (8.15 % du capital) et occupe un siège au Conseil d'administration de MVR. Ce Conseil est composé de 6 membres élus pour trois ans et se réunit au minimum 4 fois par année à Montreux.

Faits marquants
En 2023, la ligne entre Montreux et les Rochers de Naye a recensé 113'000 voyageurs arrivés à son sommet. C'est son record absolu. Au cours des dix dernières années, forte de nombreuses actions promotionnelles, la ligne a régulièrement dépassé la barre des 100'000 arrivées au sommet. Si la majorité de la clientèle est suisse, le résultat de 2023 s'explique par un afflux de touristes étrangers européens, de retour dans la région malgré un franc très fort par rapport à l'euro.
Le matériel roulant circulant sur cette ligne arrive à la fin de son utilisation. Pour le remplacer, MVR a confié la construction de son nouveau matériel roulant à l'entreprise suisse Stadler. À l'image du GoldenPass Express, le design sera assuré par le styliste italien Pininfarina. En parallèle, des travaux d'importance seront conduits sur l'infrastructure de la ligne afin de lui offrir un renouveau bienvenu. Ces travaux sont absolument nécessaires pour assurer le développement continu du transport des voyageurs entre Montreux et toutes les gares situées sur cette ligne. Il est intéressant de souligner l'heureuse harmonie vécue entre les pendulaires et les touristes sur cette ligne. Ces derniers en assurent sa pérennisation financière et économique et offrent à la région une renommée dépassant largement les frontières nationales.
MVR publie un rapport de gestion annuel avec tous leurs résultats opérationnels et financiers détaillés. Celui-ci est disponible dans le courant du mois de mai de chaque année sur le site www.mob.ch (rubrique Informations aux actionnaires).

Holdigaz SA
Présentation
Holdigaz SA est une société holding regroupant des fournisseurs et distributeurs de gaz naturel, des entreprises spécialisées dans les techniques du bâtiment (sanitaire, chauffage et ventilation), ainsi que des sociétés actives dans les énergies renouvelables (production de biogaz et énergie solaire). Elle dispose, pour ses activités transversales et de support, des filiales couvrant les domaines des services, de la production et de l'immobilier.
Diverses participations complètent la palette des sociétés faisant partie de l'environnement d'affaires du groupe.

Organisation
Le groupe déploie ses activités sur l'entier de la Suisse romande et dessert plus de 160 communes des cantons de Vaud, du Valais et de Fribourg en gaz naturel-biogaz. Au total, ce sont 480 collaboratrices et collaborateurs qui constituent l'effectif de Holdigaz SA, dont une soixantaine de places d'apprentissage, soit plus de 12 % de l'effectif.
Pour l'année civile 2023, l'exercice comptable du groupe Holdigaz débute le 1er avril 2022 et se termine le 31 mars 2023.
La Ville de Vevey est représentée dans les conseils d'administration du groupe Holdigaz, de la CICG et d'Energiapro (en charge de la fourniture et de la commercialisation du gaz naturel de la clientèle des trois sociétés de réseau du groupe, à savoir la CICG, la Société du gaz de la Plaine du Rhône SA et Cosvegaz SA). En plus de l'assemblée générale annuelle, ils se réunissent chacun au moins 4 fois par année.

Faits marquants
La commune de Vevey, actionnaire de Holdigaz SA, possède 206'648 actions qui ont rapporté un dividende de Fr. 5.— représentant ainsi un revenu de Fr. 1'239'888.—, en hausse d'un franc par action (Fr. 206'648.—) par rapport à 2022.
Par ailleurs, la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz (CICG) a versé pour l'utilisation du sous-sol public une redevance annuelle de Fr. 176'769.95, soit en progression de Fr. 17'208.40 par rapport à l'année 2022.
L'exercice 2022-2023 s'est déroulé dans un contexte marqué par plusieurs changements importants de notre environnement énergétique. La crise énergétique sans précédent à laquelle ont été confrontés de nombreux États, dont la Suisse, a trouvé sa cause dans la forte reprise économique mondiale après la récession liée à la pandémie

de COVID-19, à partir de 2020, puis amplifiée à partir de mars 2022 par le conflit entre la Russie et l'Ukraine.
Au cours de l'exercice sous revue, les quantités de gaz naturel fournies entre autres sur les réseaux des trois distributeurs du groupe – Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA (Vevey), Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA (Aigle) et Cosvegaz SA (Cossonay) – atteignent 1,35 milliard de kWh (y inclus le biogaz produit à Lavigny, Roche, Penthaz et Collombey-Muraz), soit une diminution de 19,8 % par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique essentiellement par les degrés-jours, qui sont inférieurs de 14,5 % par rapport aux valeurs de l'année passée en raison de températures plus douces, par le basculement des clients bicombustibles sur une énergie alternative, mesure préventive introduite par la Confédération en vue d'assurer la fourniture de gaz pour le chauffage durant l'hiver, mais également par les appels aux économies d'énergie. Les activités hors vente d'énergie ont aussi enregistré des résultats positifs, avec des situations contrastées d'une société à l'autre.
Le total consolidé des produits d'exploitation atteint Fr. 315,2 millions, en progression de 13,8 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat opérationnel (EBITDA) présente une hausse marquée de 64,9 % et se situe à Fr. 69,7 millions. Le bénéfice net consolidé suit la même tendance et totalise Fr. 25,8 millions, en progression de 45 %. L'exercice sous revue, caractérisé par une hausse du chiffre d'affaires, malgré une baisse des volumes de vente, affiche ainsi de bons résultats dans tous les secteurs d'activités. Les marges sont, elles aussi, en progression en raison de l'augmentation importante des prix d'approvisionnement compensée par deux hausses tarifaires au 1er avril et au 1er novembre 2022. Ces bonnes performances ont permis de reconstituer les provisions et de procéder à une redistribution de l'ordre de 5 millions sous forme de note de crédit.
L'industrie gazière suisse entend s'affranchir le plus rapidement possible des dépendances énergétiques de l'étranger et développer à grande échelle les alternatives d'approvisionnement. Elle souscrit à l'objectif climatique du Conseil fédéral, le zéro émission nette à l'horizon 2050. En application de cette stratégie, le gaz naturel sera de plus en plus remplacé par des gaz renouvelables et climatiquement neutres, à l'instar du biogaz et du méthane de synthèse. La décarbonation complète de la filière gazière va prendre du temps. L'électrification exacerbée des secteurs accentue le risque de pénurie d'électricité en hiver, dont les signaux précurseurs se multiplient. Cette question fait aujourd'hui l'objet de préoccupations croissantes, notamment par le fait que le courant électrique importé provient en grande partie de sources non renouvelables. Les centrales de cogénération ou couplage chaleur-force (CCF) alimentées en gaz renouvelables contribuent de manière significative à la sécurité d'approvisionnement de la Suisse et à la stabilité du réseau électrique durant les mois d'hiver, car elles produisent de manière rapide non seulement de la chaleur, mais également de l'électricité. La technologie est éprouvée et près de 1'000 installations CCF sont déjà en service en Suisse. Le gaz naturel représente 15 % de la consommation finale d'énergie en Suisse et joue par conséquent un rôle important, également pour l'industrie.
Le rapport de gestion 2022-2023 du groupe Holdigaz est disponible sur leur site Internet www.holdigaz.ch (rubrique A propos puis Presse et publications).

Société des Entrepôts Vevey SA (SEV)
Présentation
La SEV, Société des Entrepôts Vevey SA, a été fondée le 28 décembre 1940 et exploite depuis 1982 le Port Franc de Vevey.
Ses activités principales sont la gestion de stock, les transports par mer, air et route, les transports express nationaux et internationaux, les livraisons nationales et internationales, les accomplissements de toutes formalités douanières, la création d'emballages de tout genre et la logistique pour les œuvres d'art.

Organisation
La Municipalité détient un siège au sein du Conseil d'administration de la SEV. Celui-ci se réunit une fois par année, notamment pour l'examen des comptes et la présentation du budget et des activités de la nouvelle année.
Propriétaire du bâtiment à l'avenue Reller 1, la Ville de Vevey perçoit un loyer qui représente le 70 % des locations encaissées (magasinage) par la SEV.

Faits marquants
Le magasinage facturé pour l'année 2023 est de Fr. 399'481.80 contre Fr. 368'003.62 pour l'exercice précédent. Le 70 % pour l'exercice 2023 représente donc Fr. 279'637.26 contre Fr. 257'602.53 en 2022, soit Fr. 22'034.73 de plus que l'année précédente.
L'exercice 2023, marqué par un contexte géopolitique et économique complexe, a été plutôt satisfaisant pour la société. Le chiffre d'affaires global est en légère hausse, mais l'année présente de grandes disparités au sein des diverses activités. Les services d'agence en douane et de transitaire sont ainsi en progression alors que le secteur vente à distance présente un recul marqué.
Des efforts importants ont été effectués au niveau de l'optimisation des surfaces, de la recherche active de nouveaux clients, et de l'ajustement des tarifs. Les recettes magasinages, loyers et droits de passage présentent ainsi une hausse réjouissante de 8.55 %.
Plus de détails sur les activités et les services de la SEV sont disponibles sur leur site Internet www.sevpf.ch

Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen
Présentation
Cette fondation, créée en 1979, vient en aide financière aux jeunes gens, suisses, habitant le sous-arrondissement de Vevey, de parents non fortunés pour leur permettre d'étudier à un niveau supérieur.

Organisation
Le Conseil de fondation est composé des syndics de Montreux et de Vevey ainsi que d'un membre de la direction de la succursale UBS de Montreux. Un secrétaire désigné par le Conseil est chargé des démarches administratives ainsi que du traitement des dossiers de demande de soutien.
Les décisions d'octroi et concernant la gestion sont prises par circulation, ce qui signifie qu'il n'y a pas de séances en présence du Conseil de fondation durant l'année.

Faits marquants
En 2023, la fondation a octroyé deux aides financières à des jeunes gens pour un montant total de Fr. 7'000.—.

Commission d'estimation fiscale des immeubles
Présentation
L'estimation fiscale d'un immeuble constitue la base pour la taxation de l'impôt foncier.
Une révision de cette estimation est notamment nécessaire lors d'un changement de propriétaire ou suite à des travaux de transformation.
La Loi cantonale sur l'estimation fiscale des immeubles (LEFI) prévoit à son article 5 la constitution d'une commission de district pour procéder à ces révisions.

Organisation
La commission est constituée de trois membres. Pour Vevey, elle se compose d'un président, d'une collaboratrice du Registre foncier et d'un représentant de la commune. Le Conseil d'État a nommé le président et la collaboratrice du Registre foncier, tandis que le troisième a été désigné par la Municipalité en son sein.
Cette commission se réunit plusieurs fois par année dans les locaux du Registre foncier de l'Est vaudois à Vevey. Elle est également amenée à effectuer des visites de terrain pour étudier les recours des propriétaires lors d'une contestation du montant révisé de l'estimation fiscale.

Faits marquants
En 2023, la commission s'est réunie à six reprises durant une demi-journée et a effectué cinq visites de terrain.

Fondation des Arts et Spectacles de Vevey (FAS)
Présentation
La FAS a pour but dans ses statuts la gérance et l'administration artistique des salles de spectacles, propriété de la Commune de Vevey, dont la gestion lui a été attribuée.
La Ville de Vevey lui a confié la gestion et la programmation artistique du Théâtre Le Reflet ainsi que la gérance de la Salle del Castillo pour l'ensemble des locations.

Organisation
Le Conseil de fondation est constitué de 13 membres nommés par la Municipalité, comprenant les trois membres du collège en charge des écoles, de la culture et des finances. Ces deux derniers étant également membres du Comité de direction avec la présidente et la vice-présidente du Conseil ainsi que la cheffe du Service de la culture.
Le Conseil de fondation et le Comité directeur se réunissent chacun au minimum 4 fois par année.

Faits marquants
Pour l'année civile 2023 l'exercice comptable de la fondation débute le 1er août 2022 et se termine le 31 juillet 2023.
Après plus de deux années fortement perturbées, les anciennes pratiques ont été retrouvées : une seule brochure éditée pour la saison, la présentation de saison agendée début juin, la réintroduction des abonnements et l'ouverture de la billetterie après l'été, le 30 août.
Néanmoins, toutes les habitudes n'ont pas été reprises. Il a été observé un changement de comportement du public avec un acte d'achat souvent de dernières minutes et une diminution du nombre d'abonnements. Malgré tout, la fréquentation du public a été supérieure à nos prévisions et a flirté avec les chiffres prépandémiques.
La volonté de programmer une large palette de spectacles de théâtre et de soutenir la création romande s'inscrit dans la mission du Reflet. Cette mission a été validée par la première convention qui lie la Ville de Vevey, la FAS et le Canton de Vaud. Cette convention a été signée le 22 juin 2023, en présence des représentants et représentantes politiques et administratifs dans une ambiance conviviale et joyeuse. Ce moment a scellé un partenariat qui existe déjà depuis plusieurs années. Le soutien du Canton de Vaud va être augmenté pour atteindre Fr. 100'000.- en 2025. Cette convention tripartite permettra également d'accompagner plus généreusement 2 à 3 coproductions romandes par saison. Pour en savoir plus sur la programmation artistique et les activités de la saison 2022-2023 du Théâtre Le Reflet, voir au chapitre Culture.
Du côté de l'exploitation de la Salle Del Castillo, celle-ci a été redynamisée avec l'arrivée de la nouvelle responsable administrative, pour la période de mai à juillet. Fortement sollicitée pour des mariages et des manifestations privées (47 jours d'utilisation). La Castillo reste le lieu privilégié des sociétés locales (180 jours d'utilisation, dont le Festival Images Vevey pour 64 jours).
La Ville de Vevey reste une utilisatrice récurrente et les manifestations commerciales ont permis, quant à elles, de dégager une marge suffisante pour être bénéficiaire en fin d'exercice.

Fondation Vevey Ville d'images
Présentation
La Fondation Vevey Ville d'images contribue à la promotion et au développement culturel de la région dans le domaine des arts visuels, à travers la valorisation du label « Vevey Ville d'images ».
Afin de remplir ses missions, la Fondation compte quatre activités principales, qu'elle finance et développe sur une période de deux ans : la biennale Images Vevey, le Grand Prix Images Vevey, L'Appartement – Espace Images Vevey et les Éditions Images Vevey.

Organisation
Le Conseil de fondation est composé de 11 membres, dont deux représentant la Municipalité de Vevey et une représentante des autorités régionales qui sont membres de droits. Les autres membres proviennent des milieux économique, touristique, culturel et de la société civile. La présidence du Conseil est assurée par le Syndic de Vevey.
Le Conseil se réunit 3 à 4 fois par année.
Pour en savoir plus sur les activités 2023 de la fondation, voir au chapitre Culture.

Conférence des Syndics de la Riviera (CSD)
Voir le rapport d'activités 2023 du Service des Affaires intercommunales de la Riviera (SAI).

Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)
Voir le rapport d'activités 2023 du Service des Affaires intercommunales de la Riviera (SAI).

Yvan Luccarini, syndic

Représentations de la Municipalité assumées par Gabriel Kämpf, Municipale des Services accueil et population, cohésion sociale et du Bureau de la durabilité.

Social - Santé

Comité de direction de l'Association régionale d'action sociale ARAS Riviera
Présentation
L'ARAS Riviera est une association regroupant les 9 communes de la Riviera et les 4 communes du cercle de Saint-Saphorin. Elle est en charge d'appliquer la loi sur l'action sociale vaudoise (LASV)

(Centre social régional – Revenu d'insertion), la loi sur les Prestations complémentaires familles pour la Riviera et la région Bex-Pays d'Enhaut (PC Familles et Rente-pont cantonale – Centre régional de décisions PC Familles), ainsi que le règlement sur les agences d'assurances sociales (Agences d'assurances sociales). Via l'ARAS, les communes financent aussi solidairement des associations (buts optionnels).

Organisation
Le Comité de direction de l'association, composé de municipales et municipaux uniquement, s'est réuni six fois en 2023. Le Conseil intercommunal, composé également de municipales et municipaux, s'est réuni à deux reprises en 2023, en présence également du Comité de direction. Le choix de la composition du Comité de direction et du Conseil intercommunal par des municipales et municipaux avait été motivé par des raisons d'accès à des informations sensibles et confidentielles.

Faits marquants
Dans le cadre de l'élaboration du budget 2024, le comité, suivi par le Conseil intercommunal, a validé la contribution complémentaire de Fr. 22'200 à la participation du Canton au projet « Riviera pour Vous ». Les buts optionnels Lire et écrire, Français en jeu, aacts, Partage Riviera et jet service ont bénéficié d'un soutien financier de Fr. 479'800 au prorata de la population par commune.
L'organisation et la gestion des ressources humaines occupent toujours activement le Comité de direction. Pour des raisons organisationnelles, l'agence des assurances sociales de La Tour-de-Peilz a dû être fermée à certains moments.
En 2023, l'ARAS Riviera a poursuivi sa stratégie de communication visant à se rendre plus visible et accessible à la population avec l'ouverture d'un compte LinkedIn et l'organisation de soirées d'information. Une foire aux questions (FAQ) est régulièrement mise à jour sur le site internet.
Dans le cadre de l'appel à projets du Canton « Vaud pour vous », deux dossiers déposés par l'ARAS et ses partenaires ont été retenus. En collaboration avec le CSP et Caritas, le guichet « Riviera pour Vous », sis à la rue des Moulins 11, poursuit les buts suivants : faciliter l'accès à l'information sociale et aux conseils en matière de droits sociaux, combler certaines lacunes des dispositifs sociaux en matière d'appui social généraliste, améliorer l'accès aux prestations sociales, diminuer le non-recours subi, diminuer les effets démobilisateurs et les allers-retours administratifs, et contribuer à diminuer la fracture numérique. En collaboration avec la fondation aacts, le projet "Synergies de seuils d'accès" a pour objectif d'accompagner les personnes en grande difficulté dans les démarches de certaines prestations sociales. Ces projets de lutte contre le non-recours sont opérationnels à partir de l'automne 2023, pour une période pilote de 2 ans.

Plus d'informations : www.arasriviera.ch

Conseil intercommunal
- Laurie Willommet

Comité de ASANTE SANA
Présentation
L'Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois (ASANTE SANA) a pour mission de fournir des prestations d'aide et de soins à domicile sur le lieu de résidence de sa patientèle (assistance à domicile), lorsque son état de santé lui fait vivre une situation de dépendance durable ou pour un appui momentané.

Organisation
Le comité de l'association s'est réuni cinq fois en 2023 et une fois en assemblée générale lors de laquelle il a été souhaité de réactiver une commission de gestion. L'association régionale regroupe 10 CMS pour 28 communes et 14 membres collectifs représentant 679 collaboratrices et collaborateurs. La Municipale de la Cohésion sociale de Vevey est également déléguée à l'association faîtière, l'AVASAD qui est garante de la mission publique confiée par l'Etat de Vaud.

Faits marquants
Suite au départ de la directrice de Asanté Sana, le comité représenté par le président, le vice-président et la Municipale de Vevey ont participé activement au processus de recrutement de l'AVASAD. Ces démarches, qui se prolongeront en 2024, ont représenté plusieurs journées de travail. Une solution transitoire satisfaisante a été trouvée et permet de maintenir les prestations grâce à un fort engagement de toutes et tous au sein de la structure.

Plus d'informations : www.cms-vaud.ch

Initiative des villes suisses pour la politique sociale
Présentation
L'Initiative des villes pour la politique sociale représente les intérêts socio-politiques de quelque 60 villes suisses de toutes les régions du pays. Elle s'engage pour un système de sécurité sociale cohérent et pour une collaboration de qualité entre les villes, la Confédération et les cantons. L'Initiative des villes pour la politique sociale est une section de l'Union des villes suisses.
Les villes sont des systèmes de détection précoce en matière sociale et elles jouent un rôle important dans la politique sociale. Les problèmes sociaux apparaissent d'abord et de manière plus marquée dans l'environnement urbain. Aussi les villes sont-elles toujours amenées à faire face à de nouvelles difficultés. Par exemple, la pauvreté, l'exclusion sociale, la violence ou le chômage.
L'Initiative des villes pour la politique sociale dispose d'un savoir d'experts et d'expertes étendu et d'un talent certain pour trouver des solutions. L'échange et l'implication précoce de l'association dans le processus décisionnel profitent à la politique et à l'administration fédérales et cantonales, comme à d'autres partenaires.
Près des trois quarts de la population suisse vivent dans un milieu urbain. Le statut politique des villes ne reflète pas cette réalité. L'article 50 de la Constitution fédérale prescrit que la Confédération doit tenir compte des conséquences éventuelles de son activité sur les communes et prendre en considération la situation particulière des villes et des agglomérations. Ceci implique une participation constante et contraignante des villes à la politique sociale nationale - une exigence centrale de l'Initiative des villes.

Organisation
L'initiative est composée d'une assemblée, d'un comité de cinq à sept conseillères et conseillers municipaux de villes suisses, présidé par Nicola Galladé (Winterthur) et Emilie Moeschler (Lausanne), d'un secrétariat, d'un organe de révision et du groupe de travail "responsables administratifs". Elle fonctionne sur la base de statuts validés en 2018.

Faits marquants
La Municipalité de Vevey a délégué la Municipale de la cohésion sociale pour intégrer cette initiative pour la politique sociale fin 2023, à l'occasion du congrès de sécurité urbaine sur le thème des drogues.

Plus d'informations : www.initiative-villes.ch

Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs
Voir le rapport du service de la cohésion sociale

Commission prévention Riviera
Voir le rapport du Service des affaires intercommunales : https://www.sai-riviera.ch

Seniors

Comité de l'association Repas à domicile
Présentation
Association régionale qui a pour but la livraison de repas chauds aux personnes en situation de handicap par l'âge ou une atteinte dans leur santé. L'association est membre de Asanté Sana et collabore avec les CMS de Vevey Est, Vevey Ouest, et La Tour-de-Peilz. Les communes desservies sont Vevey, La Tour-de-Peilz, Corseaux, Corsier, Chardonne, Jongny et Blonay-St-Légier.

Organisation
Le comité est composé de 4 membres déléguées et délégués des municipalités, d'une représentante de l'Entraide familiale Chardonne-Jongny, d'un président et d'un vice-président. L'association engage du personnel administratif (un directeur et une adjointe) et du personnel (10) de production, logistique et ménage. Les livraisons sont assurées par des bénévoles (45), défrayés.
L'association est financée par les produits des repas livrés, des cotisations de membres et les subventions des pouvoirs publics, via Asanté Sana (AVASAD). Les dons sont utilisés pour des cadeaux et des sorties des membres et bénévoles, toujours très appréciées et tisseuses de lien.

Faits marquants
En 2023, l'assemblée générale a pu être tenue en présentiel, à la Buvette de Praz-Hier à St-Légier. Le comité s'est réuni à deux reprises pour valider comptes et budget. La gestion de l'association étant à sa satisfaction, le comité n'a pas dû se réunir davantage. Un grand travail sur la gestion des données numériques a été mené à bien et un accent a été mis sur la communication, notamment afin d'attirer de nouvelles personnes au sein de l'équipe de bénévoles. Un prospectus a été diffusé, et un compte LinkedIn a été ouvert, offrant ainsi une présence devenue incontournable sur les réseaux sociaux.
Plus d'informations: www.repasdomicile.ch

Comité de l'Association régionale de la Riviera de préparation à la retraite (ARPR)
Présentation
L'ARPR est une association régionale d'intérêt public, sans but lucratif, qui a pour mission de préparer à la retraite les personnes habitant ou travaillant sur la Riviera vaudoise. Des cours sont proposés dès l'âge de 45 ans pour anticiper la retraite. Ces cours attirent entre 40 et 60 personnes par année. Des cours sur d'autres thématiques de société en lien avec l'âge sont proposés "à la carte".

Organisation
Le comité est composé de représentantes et représentants des communes, ainsi que de personnes morales de droit public ou privé de la région. Le paiement de cotisations ou de dons donne la qualité de membre. Les formations dispensées sont payantes et leur tarif reste modéré grâce à cette organisation. La révision des comptes est assurée par le chef du Service des finances de la Ville de Vevey. Le comité s'est réuni deux fois en 2023. L'association emploie un secrétaire général.

Faits marquants
Si les cours de préparation à la retraite ont été bien fréquentés, les cours "à la carte" sur des thématiques de santé, de durabilité, ou d'engagement bénévole peinent à trouver leur public. L'évolution sociétale est à prendre en compte, notamment sur la question de la conscience des enjeux, du temps disponible pour cette préparation et des personnes d'origine étrangère, pour lesquelles la situation est différente. Le comité mène une réflexion sur tous ces points. En vue du 40e anniversaire de l'association, en 2024, le comité a commencé à travailler sur un programme de communication et d'événements particuliers.

Plus d'informations : https://arpr.ch

Conseil de fondation Beau-Séjour

Présentation
Le but de la fondation Beau-Séjour est d'offrir un lieu de vie, d'accueil, de travail et de formation adapté à l'accompagnement de la personne âgée. La fondation gère un EMS de 48 lits, un centre de jour, lieu de rencontres et d'animation "Panorama" soutenu par la Commune, 50 appartements protégés et une organisation de soins à domicile.

Organisation
La fondation est composée d'un comité de direction et d'un conseil de fondation. Ce dernier s'est réuni deux fois en 2023. Le conseil de fondation est également toujours invité à la fête de Noël, ce qui représente une belle opportunité de rencontrer et échanger avec les bénéficiaires de l'institution.

Faits marquants
L'infirmière cheffe a pris sa retraite en 2023 et a été remplacée dans la continuité. Le système de médecins référents a également évolué. La direction et le conseil de fondation suivent attentivement l'évolution du projet de nouvel EMS de 77 lits projeté et retenu comme projet prioritaire par le Canton.

Représentation Ville de Vevey au Conseil de fondation
- Christyl Vasserot, cheffe du Service de la cohésion sociale, membre du comité
- Alain Debonneville, chef du Service des finances, membre du Conseil de fondation

Plus d'informations :
https://fondationbeausejour.ch

Assemblée générale de Pro Senectute Vaud
Présentation
Pro Senectute Vaud veille au bien-être des seniors vaudois. Cette association propose des presta-

tions pour prendre soin des seniors du Canton de Vaud, tout en favorisant leur intégration et leur participation sociale.

Organisation
La Municipalité de Vevey a été invitée par l'association à prendre part à l'assemblée générale, qui se déroule une fois par année avec une présentation thématique.

Faits marquants
Dans le cadre de sa politique des seniors, la Ville de Vevey collabore régulièrement avec Pro Senectute qui est active à Vevey notamment en matière d'adaptation de logements et d'organisation de tables d'hôtes, des facteurs essentiels du bien vivre et de la socialisation de nos séniors.

Plus d'informations : https://vd.prosenectute.ch/

Handicap

Conseil de fondation des Eglantines
Présentation
La fondation a pour but d'accueillir et d'accompagner des personnes adultes avec un handicap physique, en situation de polyhandicap ou présentant une déficience intellectuelle légère, domiciliées en principe dans le canton de Vaud.

Organisation
La fondation comprend un conseil de fondation, un bureau du conseil et la direction opérationnelle. Le personnel est constitué de professionnelles et professionnels actifs dans les domaines socio-éducatif, socio-professionnel et thérapeutique. Les fonctions "supports", sont assumées par le personnel des services hôtelier, cuisine, maintenance et sécurité, informatique ainsi que par les ressources humaines, l'administration et les finances. Le bureau veille à une bonne représentation des différents milieux concernés au sein du conseil de fondation et deux membres ont rejoint le conseil en 2023.

Faits marquants
Le Conseil de fondation s'est réuni à deux reprises pour valider comptes et budget. Ces séances incluent systématiquement et de manière exemplaire les rapports des différentes parties prenantes représentées dans le Conseil: bénéficiaires, personnel, direction, finances et administration et prestations avec les différents secteurs. De manière générale, les institutions souffrent de difficultés de recrutement en raison de la faiblesse de la dotation décidée par l'Etat de Vaud notamment. Par conséquent, suite à des assises avec les organisations privées pour personnes en difficulté (AVOP), le Conseil d'État a octroyé une première enveloppe de 15 millions de francs, qui sera attribuée dès janvier 2024 au personnel soumis à la CCT-Social.

Plus d'informations: https://eglantines.ch

Logement

Comité de la coopérative d'habitation de Gilamont-Village
Présentation
Cette coopérative d'habitation a été fondée en 1986 et gère les habitations de l'avenue de Gilamont 62, 64 et 66.

Organisation
Le comité est composé d'anciens habitantes et habitants fondateurs de la coopérative, d'un représentant de Gérofinance mandatée pour l'administration, de représentants des habitantes et habitants (sans rôle décisionnel), ainsi que de la Municipale de la cohésion sociale de la Ville de Vevey. Le comité s'est réuni trois fois et une fois en assemblée générale.

Faits marquants
La place de jeux a été finalisée en accord avec les représentantes et représentants des familles concernées. Le droit de superficie a été clarifié et une délégation du comité s'est rendue à la Direction du Logement à Lausanne pour faire un point de situation. Le comité est actuellement occupé à prévoir l'avenir de la coopérative.

Comité de la coopérative d'habitation la Demeure-Vermeille
Présentation
La coopérative a pour but de construire, d'acquérir et d'exploiter des maisons dont les logements sont réservés en priorité aux personnes du troisième âge et aux familles. Elle peut acquérir, louer ou vendre d'autres immeubles. La coopérative ne poursuit pas de but lucratif. Actuellement, elle gère un immeuble de 15 appartements au chemin du Petit-Clos 15.

Organisation
La gérance l'Arcade Sàrl à Corsier-sur-Vevey assure l'administration. Le comité composé de représentants des habitantes et habitants, d'un président, d'un représentant du droit et d'une représentante de la Commune de Vevey s'est réuni une fois et ainsi qu'à une autre occasion en assemblée générale organisée dans l'immeuble.

Faits marquants
L'espace public du quartier a été réaménagé avec la création d'un espace de rencontres et de jeux divers et la plantation de quelques arbres, alors qu'un espace de jeux de balles a été aménagé sur le parking du Petit-Clos pour favoriser la cohabitation de toutes et tous. Ces aménagements sont provisoires et il sera intéressant d'avoir un retour des habitantes et habitants à ce sujet.

Intégration

Conseil de la Fondation islamique du district Riviera-Pays-d'Enhaut
Présentation
La fondation a pour but de répondre aux besoins cultuels, culturels et sociaux des musulmanes et musulmans du district Riviera-Pays-d'Enhaut.

Le Conseil de fondation s'est réuni en août 2023 et a pu prendre connaissance du riche rapport d'activités et des démarches communautaires entreprises. Il a également adopté les comptes 2022.

Durabilité

Union des villes suisses – commission de politique énergétique et climatique
Présentation
L'Union des villes suisses a créé la Commission de politique énergétique et climatique. Celle-ci a pour mission d'accompagner la politique énergétique et climatique de la Confédération et de préparer des bases qui serviront à l'élaboration de positions communes des villes. Cette commission vise aussi à permettre les échanges d'expériences et de connaissances et d'entretenir, du point de vue des autorités, la coopération en matière de politique

énergétique et climatique au sein de l'Union des villes suisses, avec le groupe d'experts Énergie de l'Organisation Infrastructures communales, Cité de l'énergie et d'autres organisations. Enfin, elle représente les villes au sein de certains organes.

Organisation
La commission est convoquée trois à quatre fois par année à Berne. Elle est invitée à prendre position sur des thèmes fédéraux, elle prend connaissance de l'état des travaux de l'Office fédéral de l'énergie, de l'Office fédéral de l'environnement, ainsi que de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie. Un intranet avec les documents de référence est mis à disposition des membres.

Faits marquants
En 2023, la commission a mandaté une analyse des stratégies climatiques des villes suisses pour établir un document de référence et de positionnement des villes vis-à-vis des cantons et de la Confédération. 131 villes ont participé à l'analyse, dont seules 3 % n'ont pas encore de stratégie comportant des objectifs de réduction ou une liste de mesures et projets. C'est la pression citoyenne qui a souvent déclenché ce type de stratégies mais aussi le cadre politique et la préoccupation ancrée dans ces villes. Etonnamment, c'est en Suisse romande que la gouvernance de ces stratégies est la plus claire. Les éléments déterminants pour la mise en œuvre sont les moyens à disposition, la collaboration et l'implication de toutes les actrices et tous les acteurs concernés. A l'inverse, un manque de moyens, une priorisation absente ou vague ou encore une communication ou une coordination défaillante constituent des freins à la mise en œuvre de stratégies locales en matière de climat. Le cadre légal parfois insuffisant a aussi été relevé. In fine, les villes mettent en place des réglementations contraignantes et des mesures d'encouragement à la transition. En conclusion, il n'y a pas de mode d'emploi unique : ce sont les ressources, la bonne communication et une coordination efficace qui ont une influence sur la réussite et le travail sur le long terme.

Suppléance :
- Vincent Imhof
Plus d'informations : https://uniondesvilles.ch

Assemblée générale des associées et associés de la coopérative ONE CREATION
Présentation et contexte
ONE CREATION est une société coopérative, créée en juin 2010 et basée à Vevey, visant à soutenir l'essor des technologies de l'environnement. Elle aide notamment des secteurs actifs dans le domaine des énergies renouvelables, des nouveaux matériaux écologiques et de la gestion des ressources naturelles à se développer. Le but de cette coopérative est « de favoriser ou de garantir, par une action commune, les intérêts économiques déterminés de ses membres, en favorisant la recherche appliquée en matière de protection de l'environnement et de préservation des ressources naturelles, ainsi que le soutien au développement des technologies assurant un progrès économique respectueux de la nature ».
En 2017, la Municipalité a décidé de souscrire une part sociale de Fr.. 10'000.– à la coopérative ONE CREATION.
Depuis, la Municipalité a prévu la possibilité de prendre des parts sociales dans les coopératives faisant une demande de subventionnement et consécutivement, le collège exécutif a décidé en décembre 2023 que les dividendes liés aux parts sociales de ONE CREATION seront affectés au compte 9280.102 « FEDD développement durable » et que la municipale du Bureau de la durabilité représenterait les autorités veveysannes à l'assemblée générale de la coopérative.

Gabriela Kämpf, municipale de l'Accueil et de la population, de la Cohésion sociale et de la Durabilité

Représentations de la Municipalité assumées par Alexandra Melchior, Municipale en charge du Service de la culture et membre du Comité de direction (CODIR) de l'Association Sécurité Riviera

Fondation Arts et Spectacle
Présentation
La Fondation a pour but la gestion administrative et financière du Théâtre de Vevey – Le Reflet ainsi que la gestion des réservations et de la conciergerie de la Salle del Castillo.

Organisation
La Fondation repose sur 2 organes :
- le Comité : Yvan Luccarini, Syndic et Municipal en charge des finances, Vevey ; Alexandra Melchior, Municipale en charge de la culture, Vevey ; Sabine Carruzzo, présidente ; Sabrina Dalla Palma, Vice-présidente ; Cécile Roten, cheffe du Service de la culture, Vevey.
- Le Conseil de fondation, dont les membres du comité avec la même fonction ainsi que Jean-Baptiste Piémontesi, Municipal de Montreux, Laurence Moriggi, Directrice de l'école secondaire, Marion Houriet et Anna Iammartino, membres du Conseil communal de Vevey, Sonia Meyer, Nana Sjöblom, Marion de Lattre et Brigitte Romanens, Directrice du Reflet et membre du Conseil de fondation avec voix consultative.

Le Comité et le Conseil de fondation siègent chacun quatre fois par année.

Faits marquants
Afin de palier au déficit récurrent et à la complexification de l'exploitation de la salle del Castillo depuis la fin de la rénovation du bâtiment fin 2014, la FAS a sollicité la Municipalité pour procéder à une analyse de sa gestion. Le projet est repris par la cellule communication du Service accueil et population. Dans l'intervalle, une collaboratrice dédiée uniquement à la gestion de salle del Castillo a été engagée (CDM à 80 %). L'administrateur de la FAS, Patrick Oulevay, partant à la retraite à la fin de la saison 2023/2024, son poste a été mis au concours à la fin de l'année. Le comité s'est réuni « au vert » au Chalet de Mivy à Corseaux, commune de la Présidente du Conseil de fondation. Pour la soirée du 31 décembre, les membres du Comité ont été invités à servir le public au bar, appel auquel ils ont répondu positivement.

Fondation Vevey Ville d'Images
Présentation
Afin d'accomplir ses missions et sa contribution au rayonnement du label Vevey Ville d'images en suisse et à l'étranger, la Fondation compte quatre activités principales, qu'elle finance et développe sur une période de deux ans : la biennale Images Vevey, le Grand Prix Images Vevey, L'Appartement – Espace Images Vevey et les Éditions Images Vevey. Cette identité ancre fortement les racines veveysannes d'un projet qui rayonne toujours plus au niveau national et international et qui est au service du développement économique touristique et culturel de la Riviera.

Organisation
La Fondation Vevey Ville d'Images est pilotée par un Conseil de fondation de 11 membres : Yvan Luccarini, Président, Syndic de Vevey ; René Ciocca, Vice-Président ; Alain Siegrist, Trésorier ; Alexandra Melchior, Municipale ; Dominique Radrizzani, Historien de l'art ; Luc Meier, Directeur de la Becque ; Henry Leutwyler, Photographe ; Sabine Carruzzo, représentante du Fonds Culturel Riviera ; Jôrg Meyer, Ingénieur civil, Cécile Maud Tirelli, Juriste ; Staffan Ahrenberg, Editeur et collectionneur. La direction de la FVVI est assurée par Stefano Stoll et Raphael Biollay.

Faits marquants
Pour le Grand Prix Images Vevey 2023, sous la Présidence du photographe Paul Graham, 900 dossiers venant de 65 pays, ont été soumis. En 2023, L'Appartement – Espaces Images a accueilli quatre expositions proposées par 9 artistes, ainsi que le Père Noël à l'occasion du vernissage de l'exposition Affreux Noël de Jean-Marie Donat le 6 décembre. Les éditions Images ont réalisé six publications de photographes en 2023.

Fondation du Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera
Présentation
La Fondation du CMVR existe depuis le 1er janvier 2002 suite à la fusion des conservatoires de Montreux et de Vevey ; son siège est à Vevey. La Fondation a pour but l'enseignement de la musique classique et jazz, ainsi que toutes activités permettant le développement de la culture musicale en général, notamment dans le district de Vevey et sa région.

Organisation
Olivier Rapin, président, Ursula Bucher, vice-présidente, José Giavazzi, trésorier, Alexandra Melchior, membre et représentante de la Municipalité de Vevey, Jean-Baptiste Piemontesi, membre et représentant de la Municipalité de Montreux, Maria-Alice Reymond, membre et conseillère municipale à Chardonne, Vincent Bonvin, membre et conseiller municipal à la Tour-de-Peilz, Antonin Scherrer, membre, Stéphanie-Aloysia Moretti, membre, Guillaume Grisel, membre, Nicolas Bohnet, membre, Roxane Horisberger, représentante de la direction François Grin, représentant de la direction, Eleonora Hess-Esposito, représentante des professeurs, Valérie Monnin, représentante du corps professoral. Le Conseil de Fondation se réunit au minimum deux fois par année, il valide les comptes ainsi que toutes les décisions majeures concernant le Conservatoire.

Faits marquants
Des travaux de rénovation ont été effectués à Vevey à partir d'octobre 2022, suivi en 2023 par la remise aux normes du système de sécurité incendie du bâtiment. Sur le volet artistique, la création d'une comédie musicale. « Je suis déjà quelqu'un », œuvre entièrement réalisée par les élèves musiciens et les enseignants du Conservatoire a été jouée en mars lors de deux représentations à la Salle del Castillo : ce ne sont pas moins de 45 élèves instrumentistes, 15 chanteurs et chanteuses ainsi que quatre musiciens pour la section rythmique qui ont travaillé avec leurs professeurs et professeures sur ce projet depuis le début de l'année scolaire.

Fondation du septembre Musical
Présentation
Constituée à l'initiative de l'Association des Amis du Festival de musique Montreux-Vevey sous la dénomination de Fondation du Septembre musical, cette dernière a pour but d'organiser un festival de musique classique, principalement dans la région de Montreux-Vevey, dénommé le Septembre musical, deuxième plus ancien festival de musique classique en Suisse. La Fondation organise, soit elle-même, soit par l'intermédiaire d'un tiers, la série des concerts qui constituent l'affiche du Septembre musical. La Fondation est d'utilité publique et sans but lucratif.

Organisation
Le Conseil de fondation est composé de 13 membres et il se réunit quatre fois par année. Le Conseil est présidé par Laurent Maire et les membres sont : Madeleine Burnier, Olivier Cornaz. Marc Ehrlich, M Anton Eruntsov, Thierry George, François Grin, Régine Kopp, Alexandra Melchior, Jacques Oliger, Jean-Baptiste Piemontesi, Raffaël Vonovier, Jay Gauer, Olivier Mancassola, la direction est assurée par Mischa Damev. Le Conseil de fondation siège deux fois par année.

Faits marquants
La 77e édition du festival s'est exceptionnellement déroulée du 31 mai au 8 juin, le 2m2c de Montreux devant être fermé plusieurs mois pour rénovation dès le mois d'août 2023, ce qui fut un défi de taille : au programme, la France avec neuf concerts dans trois lieux emblématiques de la Riviera vaudoise : l'Auditorium Stravinski, le château de Chillon et l'Hôtel des Trois Couronnes. L'édition a été bénéficiaire et la billetterie a enregistré une augmentation de 13 % de plus que 2022 et 8 % de plus que 2021 malgré l'annulation de dernière minute du concert de Jane Birkin.

Fonds Culturel Riviera
Présentation
Le Fonds culturel Riviera (FCR), a pour but de soutenir les institutions de portée régionale en participant aux charges artistiques de ces dernières, ainsi qu'aux frais d'édition de l'Agenda Riviera (article 2 de la convention). Dans la mesure des disponibilités financières du fonds pour l'année en cours, le Conseil administratif a la possibilité d'octroyer des soutiens ponctuels à des événements / projets culturels d'intérêt régional. Le fonds est doté chaque année d'un montant supérieur à trois Mio, alimenté par les contributions de chaque habitant et habitante du district variant dans une fourchette allant de Fr. 45.- à Fr. 50.-

Organisation
Les organes du FCR sont : le Conseil administratif (CA), composé d'une délégation issue des neuf municipalités du District, le bureau exécutif (BE), formé de trois membres désigné·e·s par le CA, la commission intercommunale de gestion, composée de délégués et déléguées choisis parmi les membres de chacun des neuf conseils communaux de la Riviera. Les membres du CA sont désignés par leur municipalité. Le secrétariat et la gestion du FCR sont assurés par le Service des affaires intercommunales de la Riviera (SAI). Depuis le 1er janvier 2022 et pour le reste de la législature, le BE est composé de : Vincent Bonvin, conseiller municipal à La Tour-de-Peilz, Président ; Alexandra Melchior, conseillère municipale à Vevey, Vice-présidente ; Jean-Baptiste Piemontesi, conseiller municipal à Montreux. Le CA, en plus des membres du BE, est composé de Laura Ferilli, conseillère municipale à Blonay-St-Légier ; Maria Alice Reymond, conseillère municipale à Chardonne ; Sabine Carruzzo, conseillère municipale à

Corseaux ; Bernard Schaer, conseiller municipal à Corsier ; Dominique Pittet, conseillère municipale à Jongny ; Christine Chevalley, conseillère municipale à Veytaux.

Faits marquants
Voir le rapport d'activités 2023 du Service des Affaires intercommunales de la Riviera (SAI).

Commission municipale RKC
Présentation
La commission municipale du RKC permet aux membres du Conseil communal et des personnes de la société civile de rencontrer les membres du Comité ATAC et l'équipe du Rocking Chair. Elle a d'abord été créée sous la forme d'une commission de gestion dédiée en 2005, suite aux importantes difficultés financières que le club rencontrait à cette période. Elle a évolué au fil du temps et des besoins pour devenir une commission municipale.

Organisation
La commission municipale du RKC est une commission consultative composée de 14 membres, issus du Conseil communal, de l'administration communale et de la société civile. Les membres sont : Alexandra Melchior, Municipale ; pour le Conseil communal de Vevey les membres sont : Tiago Branquino, Vittorio Marinelli, Myriam Wider-Nicoulaz, Houriet, Karine Römer, Rolens Vaney, Ariane Verdan, Jacques Vernier, pour l'administration communale : Cécile Roten, cheffe du Service de la culture, pour l'association ATAC : Nikita Thévoz Gayanée Rossier. Pour le RKC : Léonard Piguet, Maude Paley (30.06.23), Laure-Anne Cossu et de Benoît Erard.

Faits marquants
La commission municipale du RKC ne s'est pas réunie en 2023, Cependant, cette année a été marquée par le départ de la programmatrice Maude Paley. Un tandem composé de Laure-Anne Cossu et de Benoît Erard reprend la fonction.

Commission municipale de l'Oriental
Présentation
La commission municipale de l'Oriental permet aux membres du Conseil communal et de la société civile de rencontrer la direction du Théâtre de l'Oriental et d'échanger sur l'année écoulée et sur les projets présentés.

Organisation
Les membres sont : Alexandra Melchior, Municipale ; pour le Conseil communal de Vevey les membres sont : Audrey Rosset, Dave Morillo, Daniel Toman, Monique Gavin, Marianne Ghorayeb, Heinz Dill, Ariane Verdan, Martino Rizzello, suppléants : Helen Forster, Loïc Brawand, Rémi Muyldermans, Pierre Butty, Nathalie Garçon, Jérôme Christen, Yvette Bonjour, Thomas Cibils, pour l'administration communale : Cécile Roten, cheffe du Service de la culture, pour la société civile : Barbara Schlitter, Martin Reeve, Nicolas Gerber.

Faits marquants
La Commission s'est réunie pour la première fois de la législature le 14 novembre 2023. Monsieur Nicolas Gerber, membre de la Direction de l'Oriental, a notamment présenté à la commission le rapport d'activités 2021-2022, les comptes définitifs 2021-2022, les comptes provisoires 2022-2023, le budget ainsi que le plan de financement 2023-2024

Commission municipale des Musées
Présentation
La commission municipale des Musées permet aux membres du Conseil communal et de la société civile de rencontrer les responsables des Musées communaux et d'échanger sur l'année écoulée et sur les projets présentés.

Organisation
Les membres sont : Alexandra Melchior, Municipale. Pour le Conseil communal : Nathalie Garçon, Marianne Ghorayeb, Guillaume Pilloud, Carole Meyer, Claire Mollet, Karim El Khalifa, Marion Houriet, Kajal Putinier, Nicolas Cordonier, Martino Rizzello, Laurent Lavanchy. Pour la Société civile : Danielle Rusterholz, Antoinette Walter, Daniel Toman, Eric Bays, Guillaume Favrod, Fanny Pilet, Karina Queijo, Edmond Bourqui, Santina Fellay, Michel Berney, Lyonel Kaufmann. Pour l'administration communale : Fanny Abbott directrice ad interim Musée historique, Nathalie Chaix, directrice Musée Jenisch, Luc Debraine directeur, Jessica Dula, secrétaire Musée suisse de l'appareil photographique, Cécile Roten, cheffe du Service de la culture.

Faits marquants
La commission municipale des Musées ne s'est pas réunie en 2023.

Fondation du MSAP
Présentation
La fondation du Musée suisse de l'appareil photographique a pour but de sauvegarder et de mettre en valeur tout matériel relevant de l'histoire des techniques photographiques, des équipements de captation d'images et, en particulier, des appareils et accessoires de fabrication suisse, notamment en acquérant, en Suisse et à l'étranger, à l'intention du Musée suisse de l'appareil photographique auquel il les cède, des appareils photographiques, des accessoires, du matériel de studio, de laboratoire et de projection, des équipements de captation numérique d'images en recevant et en réunissant activement des fonds publics et privés destinés à financer ces acquisitions en encourageant toute autre forme de libéralités (dons d'appareil, prêts, etc.). Le soin de les conserver et de les présenter au public relève de la compétence de la direction du Musée.

Organisation
Les membres du Conseil de fondation sont : Michel Berney, Président, ancien directeur du CEPV, Alexandra Melchior, Municipale, Jacques Staehli, Ancien CEO Fujifilm Suisse, Christophe Brandt, Institut suisse pour la conservation de la photographie, Michel Etienne, Jean-Noël Gex, Association CIBA-CHROME, Bernard Schmid, Directeur PROMOVE, Urs Tillmanns, Journaliste – Fotointern, Grégoire Chappuis, Vice-Directeur Montreux Vevey Tourisme, Matthias Gfeller, Leica Camera AG, Thierry Froidevaux, photographe, François Pointet, mathématicien et Conseiller national, Thierry Gauthey, Président Association des Amis du Musée, Pascale Bonnard-Yersin, ancienne co-directrice du Musée suisse de l'appareil photographique, Brigitte Maurice-Chabard, directrice du Musée Nièpce à Chalon-sur-Saône, Nathalie Herschdorfer, directrice de Photo Elysée à Lausanne, Sami Kanaan, conseiller administratif de la ville de Genève.

Faits marquants
Pour la première fois, une exposition hors-les-murs a été organisée sur la Place du Marché montrant

des photos du lieu au 19e siècle, soit les débuts de la photographie. Vevey, en collaboration avec le Musée Historique, a aussi eu lieu sur l'espace public au niveau du quai Perdonnet. Deux autres expositions, sur les traces de Rudolf Reiss, en collaboration avec l'UNIL au sujet de la police scientifique de Lausanne, les techniques et les appareils qu'elle utilisait. Et à l'occasion du centenaire de la disparition de Gustave Eiffel, le musée, en collaboration avec le Musée historique, a présenté l'exposition « Gustave Eiffel et la photographie » le 12 octobre 2023, sur les deux sites, en présence de Dosithée Berthelot-Eiffel, descendante du magicien du fer et qui nous a fait l'immense honneur de sa présence lors du vernissage. Le départ à la retraite du directeur Luc Debraine le 31 octobre a marqué la vie du MSAP en 2023. Pauline Martin lui a succédé le 1er novembre 2023.

Les amis du MSAP
Présentation
L'Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique a pour missions de soutenir le Musée et la Fondation dans ses diverses activités : acquisitions et gestion des dons valorisant le fonds du Musée, l'organisation de l'événement annuel Photo-Bourse et la rédaction du Bulletin Le Petit Révélateur, traitant de l'activité du Musée.

Organisation
Le comité : Thierry Gauthey, Président, Markus Saüberli, Vice-président, Urs Tillmanns, Président d'honneur, Jean-Claude Roy, Trésorier, Jean-Pierre Bilat, secrétaire, Alexandra Melchior, Municipale, Lyonel Kaufmann, rédacteur en chef Le Petit Révélateur. Les membres : Laurent Ballif, Joël Bessard, Jean-Jacques Crausaz, Edouard Curchod. Membre associé et Pauline Martin, Directrice du MSAP.

Faits marquants
Le départ à la retraite du directeur Luc Debraine a été un tournant pour la vie des amis qui ont accueilli chaleureusement Pauline Martin dès sa prise de fonction. Pendant le processus de recrutement, le comité a pu faire part des critères importants à retenir du point de vue de la technique photographique.

Université populaire Vevey-Montreux
Présentation
L'Université Populaire est une institution active dans la formation continue des adultes, destinée à favoriser et à répandre le goût du savoir. Elle remplit une mission d'utilité publique en donnant accès à la formation à toute personne, sans exception, souhaitant développer ses connaissances et ses compétences. Lieu d'échange humain, l'Université Populaire de la Riviera propose des ateliers, des conférences et des visites guidées variés et attrayants dispensés par des spécialistes de différents domaines.

Organisation
L'Université Populaire est pilotée par le Comité qui se compose de sa Présidente, Taraneh Aminian et de ses membres : Vincent Bonvin, Municipal à la Tour-de-Peilz, Alexandra Melchior, Municipale à Vevey, Jacqueline Pellet, Municipale : Montreux, Liliane Burdet. Secrétariat général : Fabrice Laluc.

Faits marquants
Le comité s'est réuni à deux reprises et l'Assemblée générale a été tenue en début d'année. Un programme composé de 34 activités a été proposé lors cette saison, dont neuf cours d'art et créativité, neuf cours de bien-être et développement personnel, quatre présentations, huit conférences et quatre visites guidées. Parmi ces activités, certaines ont une fréquence hebdomadaire, comme les cours de chant et de peinture. Cela représente 110 cours effectifs pour un total de 223 heures dispensées.

Film Location Riviera
Présentation
L'association a pour but de favoriser l'accueil de tournages audiovisuels, notamment en provenance de l'étranger, dans la région englobant Lavaux, la Riviera vaudoise, le Chablais vaudois et les environs. Le soutien apporté est sélectif et tient compte des objectifs de développement économique, touristique et culturel de la région.

Organisation
Le Comité est composé de Alexandra Melchior, présidente, Jean-Baptiste Piemontesi, Municipal de Montreux, Bernard Schmid, Directeur Promove, Heinz Dill, Directeur Because Production, Xavier Grin, Directeur PS Productions Coordination, Grégoire Chappuis, Directeur-adjoint Montreux-Vevey Tourisme.

Faits marquants
Film Location Riviera a soutenu financièrement le tournage du film « le procès du chien » de Laetitia Dosch (Bande à part Films Sàrl) et apporté un soutien logistique au tournage sur les hauts de Montreux de « Winter Palace », coproduit par Netflix.

Alimentarium
Présentation
Le Conseil de Fondation se réunit 2 fois par année. Il détermine la politique, ensemble avec la direction, et définit la direction stratégique de l'Alimentarium. Le Conseil délègue la gestion opérationnelle de l'Alimentarium au Directeur, qui a la responsabilité pour l'organisation globale, le management et le personnel.

Organisation
Le Conseil est composé de dix à seize membres dont quatre représentent les sociétés fondatrices, un le Département fédéral de l'intérieur, un chacun les cantons Vaud et Zoug, un la Ville de Vevey et un à sept sont des spécialistes, des experts et des expertes dans des disciplines relatives. Ils sont élus et élues pour trois ans et sont rééligibles. Les membres du Conseil de fondation sont : Eugenio Simioni, président CEO Nestlé Suisse S.A., Stephan Schleiss, vice-président Conseiller d'État du canton de Zoug, Lilianne Bruggmann Responsable du Secteur Nutrition, Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, Felix Escher, Professeur émérite ETH de Zurich, Alexandra Melchior Municipale de la commune de Vevey, Philippe Leuba (jusqu'au 17.03.22), Conseiller d'État du Canton de Vaud, Barbara Orland, Privat-docent d'histoire des sciences et des techniques, Université de Bâle, Jean-Christophe Thiébaud, Head of Legal & Corporate Affairs Nestlé Suisse S.A., Heike Steiling, Head of NPTC Dairy, Konolfingen, Jelena Trajkovic Karamata, Head of IT Switzerland, Nestlé NOWS, Roland Wetzel, Directeur du Musée Tinguely, Bâle

Faits marquants
Suite à l'arrivée du nouveau directeur Boris

Wastiau et de la nouvelle conservatrice, Marie Desmartis, l'Alimentarium a entamé sa mue. Le restaurant a été fermé et les ateliers cuisine ont fait leur retour. Une nouvelle stratégie ainsi qu'un manifeste sont les premiers fondements de l'Alimentarium 4.0. Pour sa session d'automne, les membres du Conseil de fondation ont eu le plaisir de siéger au Musée Tinguely à Basel, à l'invitation de son directeur et membre du Conseil Roland Wetzel.

Commémorations
Mihai Eminescu
Chaque année à la mi-janvier a lieu la commémoration de la naissance du célèbre poète roumain Mihai Eminescu (15.01.1850-15.06.1889). En présence de Son excellence l'ambassadeur de Roumanie en Suisse, Bogdan Mazuru, de l'archiprêtre Adrian Diaconu de la paroisse orthodoxe roumaine, des conseillères municipales de la Culture et de la Cohésion sociale, des couronnes de fleurs ont été déposées et quelques mots prononcés au pied de l'imposante statue. De nombreux et nombreuses membres de la communauté roumaine ont participé à cette cérémonie qui, chaque année, est l'occasion d'une promenade afin de se rendre et de se recueillir auprès du buste d'Anna de Noailles et la plaque dédiée à Clara Haskil, deux autres figures majeures de la culture roumaine. La journée s'est terminée par une agape et un récital de poèmes du grand écrivain à l'Hôtel de Ville.

Conférence des villes suisses en matière de culture
Présentation
La Conférence des villes en matière de culture est l'organisation succédant à la Conférence des villes suisses en matière culturelle qui regroupait les villes suisses de 1984 à 2009. La CVC est une section de l'Union des villes suisses.

Organisation
Les membres sont les villes d'Aarau, Bâle, Baden, Berne, Bienne, Berthoud, Coire, Delémont, Frauenfeld, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lucerne, Lugano, Meyrin, Morges, Neuchâtel, Nyon, Rapperswil-Jona, Renens, Schaffhouse, Sion, St-Gall, Thoune, Uster, Vevey, Wil, Winterthour, Yverdon-les-Bains, Zoug et Zurich. Les co-présidentes sont Franziska Burkhardt et Michael Kinzer, déléguée et délégué aux affaires culturelles de la Ville de Berne et de Lausanne. Les membres du comité sont Barbara Affolter de St-Gall, Marianne Flubacher de Thoune, Rebekka Fässler de Zürich, Michel Vust de Bienne et Monika Litscher (avec voix consultative CVC).
Faits marquants
La session de novembre accueillait les représentants et représentantes des exécutifs des villes membres. Le Message culture de la Confédération a été débattu.

Alexandra Melchior, municipale du Service de la culture et de l'Association Sécurité Riviera

Représentations de la Municipalité assumées par Antoine Dormond, Municipal du Service de l'urbanisme et de la mobilité

CORAT (Commission régionale d'aménagement du territoire)
Présentation
La CORAT est une commission consultative dont le périmètre comprend les 9 communes de la Riviera. Le secrétariat, la gestion et la coordination sont assurés par le SAI.
La CORAT permet aux membres des municipalités et chefs et cheffes de services de la Riviera d'avoir leur propre espace de discussion, indépendamment de celui de l'agglomération dont le périmètre et les interlocuteurs et interlocutrices sont différents. Elle permet à ses membres d'échanger sur les projets communaux en cours ou à venir à incidence régionale sur des sujets aussi bien de mobilité que d'aménagements du territoire et d'urbanisme.

Organisation
La CORAT est composée des membres suivants et suivantes : Commune de Blonay – Saint-Légier : Thierry George, conseiller municipal et Roan Vallat, chef du Service urbanisme et constructions. Commune de Chardonne : Pierre-Alain Maïkoff, conseiller municipal. Commune de Corseaux : Christian Minacci, Syndic. Commune de Corsier : Arianne Rouge, Syndique. Commune de Jongny : Jean-Luc Sansonnens, conseiller municipal. Cercle de Corsier : David Ferrari, chef du BTI (Bureau Technique Intercommunal). Commune de Montreux : Caleb Walther, conseiller municipal, chef du service de l'urbanisme : poste vacant en cours de recrutement. Commune de La Tour-de-Peilz : Elise Kaiser, conseillère municipale, Maximilien Walter, chef du Service de l'urbanisme et des travaux publics. Commune de Vevey : Antoine Dormond, conseiller municipal, Julien Cainne, chef du Service de l'urbanisme et de la mobilité. Commune de Veytaux : Ludovic Sherif, conseiller municipal.

La présidence est assurée par Elise Kaiser et la commission s'est réunie à 6 reprises en 2023.

Faits marquants
Voir rapport d'activités 2023 du SAI (Service des affaires intercommunales de la Riviera).

Suppléance :
- Gabriela Kämpf

CRTPR (Conférence régionale des transports publics Riviera)
Présentation
La CRTPR est une commission consultative dont le périmètre comprend 10 communes de la Riviera. Le secrétariat, la coordination et le suivi sont assurés par le SAI.
La CRTPR a pour mission d'améliorer la coordination entre les différentes entreprises de transports publics (VMCV, MOB et MVR) et de développer et renforcer la politique régionale des transports publics.

Organisation
La CRTPR est composée des membres suivants et suivantes : Représentants et représentantes des municipalités : Commune de Blonay–Saint-Légier : Thierry George, conseiller municipal. Commune de Chardonne : Fabrice Neyroud, Syndic. Commune de Corseaux : Christian Minacci, Syndic. Commune de Corsier : Pierre-André Debétaz, conseiller municipal. Commune de Jongny : Nicole Pointet, conseillère municipale. Commune de Montreux : Florian Chiaradia, conseiller municipal. Commune de La Tour-de-Peilz : Elise Kaiser, conseillère municipale. Commune de Vevey : Antoine Dormond, conseiller municipal. Commune de Veytaux : Christine Chevalley, Syndique.

Représentante de la CORAT : Elise Kaiser

Représentants et représentantes des entreprises de transport public .
VMCV SA : Roland Bonzon, président du CA, Angela Schlegel, directrice.

MVR SA : François Margot, président du CA.
MOB SA : Pierre Rochat, président du CA.
MOB SA – MVR SA : Georges Oberson, directeur.

Représentants et représentantes du Canton de Vaud :
Préfecture : Roland Berdoz, préfet
DGMR : Jean-Charles Lagniaz, chef division management transports.

La présidence est assurée par Florian Chiaradia.

Faits marquants
Voir rapport d'activités 2023 du SAI (Service des affaires intercommunales de la Riviera).

Suppléances :
- aucune

Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage
Présentation
Le fonds intercommunal est destiné à subventionner le matériel important et durable nécessaire à la pratique de la sécurité des usagers et usagères du lac.
Le périmètre couvert par le fonds comprend huit-communes (sept de la Riviera + St-Saphorin). Le secrétariat, la gestion et la coordination sont assurés par le SAI.

Organisation
Le fonds intercommunal est composé des membres suivants et suivantes : Commune de Blonay–Saint-Légier : Laura Ferilli, conseillère municipale. Commune de Chardonne : Gilbert Cavin, conseiller municipal. Commune de Corseaux : Laurent Paschoud, conseiller municipal. Commune de Corsier : Christian Kaelin, conseiller municipal. Commune de Jongny : Caroline Genovese, conseillère municipale. St-Saphorin : Mauro Contardo, conseiller municipal. Commune de Vevey : Antoine Dormond, conseiller municipal, Piotr Wiacek, responsable du secteur sport.
La présidence est assurée pour la législature 2021-2026 par Laurent Paschoud. La commission se réuni une fois par an.

Faits marquants
Voir rapport d'activités 2023 du SAI (Service des affaires intercommunales de la Riviera).
Suppléances :
- aucune

Société coopérative d'habitation de la Valsainte
Présentation
La Coopérative d'habitation de la Valsainte est reconnue d'utilité publique par les autorités. Elle a pour but de mettre à disposition des logements dans de bonnes conditions et à un loyer abordable dans le quartier, c'est-à-dire à prix coûtant : les loyers doivent uniquement couvrir les charges, et le rendement est limité. Tous les bénéfices sont réinvestis dans l'entretien des bâtiments, qui échappent ainsi au marché spéculatif.
La coopérative est au bénéfice d'un DDP (droit distinct et permanent) sur la parcelle 721, propriété de la Ville de Vevey. Il s'agit des immeubles de la rue du Collège 16 et 18 qui ont été intégralement rénovés en 2008. Les bâtiments abritent actuellement 11 appartements, trois ateliers d'artistes et deux locaux commerciaux. De plus, la Coopérative de la Valsainte s'attache à participer à la vie socioculturelle du quartier en collaborant avec l'Association du quartier de la Valsainte (AQV) pour organiser régulièrement des événements et des activités communes : concerts, animations, repas, etc.

Organisation
Le comité de la coopérative est composé des personnes suivantes pour l'année 2023 : Fabien Degoumois, président, Valentine Paley, secrétaire, Anton Ciurlia, Mario Ciurlia, Christian Clément, Jean-Marie Schwab et Martine Tiercy. L'assemblée générale de la coopérative a lieu une fois par année.

Faits marquants
L'année 2023 a été marquée par la participation et le soutien d'habitants et d'habitantes de la coopérative aux démarches participatives et au projet de réaménagement de la rue du collège. En 2022, la coopérative avait confirmé à la Municipalité son intérêt de pouvoir discuter de la mise à disposition de la parcelle 720 via un DDP, ceci afin de poursuivre les buts de la coopérative et de proposer des logements d'utilité publique supplémentaires dans le quartier. Dans l'hypothèse d'un éventuel droit de superficie qui serait accordé par la Municipalité, la coopérative a décidé de nommer et de mettre en place un groupe de travail interne pour être prêt à réfléchir et à planifier un projet le jour où ce DDP viendrait éventuellement à se concrétiser, que ce soit par un appel d'offres ou de gré à gré.

Suppléances :
- aucune

Agglo RiveLac (Agglomération RiveLac)
Présentation
L'agglomération RiveLac favorise la bonne entente et la collaboration intercommunale et intercantonale dans la planification et la mise en œuvre de projets d'aménagement du territoire.
Elle regroupe 18 communes. 13 communes vaudoises : Roche, Rennaz, Noville, Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peilz, Blonay–St-Légier, Vevey, Corsier, Corseaux, Jongny et Chardonne. Et 5 communes fribourgeoises : Châtel-St-Denis, Remaufens, Attalens, Bossonnens et Granges.
L'agglomération couvre une superficie de 253 km2, accueille 105'237 habitants et habitantes, regroupe 43'000 emplois.
L'Agglo RiveLac est actuellement chargée de mener à bien le projet d'agglomération dit de 5e génération (PA5), le plan directeur intercommunal pour la partie vaudoise (PDI) et la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA).

Organisation
L'Agglo RiveLac est composée d'un comité de pilotage (COPIL), du bureau du comité de pilotage, du bureau technique d'agglomération, du groupe technique d'agglomération et des commissions techniques thématiques.
Le COPIL est composé des personnes suivantes : Élise Kaiser, La Tour-de-Peilz, Co-présidente, Pierre-Alain Karlen, Noville, Co-président, Roland Mesot, Châtel-Saint-Denis, Co-Président, Christelle Luisier, Conseillère d'État, État de Vaud, Didier Castella, Conseiller d'État, État de Fribourg, Philippe Alibert, Attalens, Antoine Dormond, Vevey, Stéphane Dorthe, Remaufens, Muriel Ferrara, Rennaz, Thierry George, Blonay-Saint-Légier, Thierry Blanc, Roche, Anne-Lyse Menoud, Bossonnens,

Savio Michellod, Granges, Christian Minacci, Corseaux, Fabrice Neyroud, Chardonne, Arianne Rouge, Corsier-sur-Vevey, Jean-Luc Sansonnens, Jongny, Ludovic Sherif, Veytaux, Léonard Studer, Villeneuve, Caleb Walther, Montreux.

Liste des membres du COPIL avec voix consultative : François Genoud, État de Fribourg, Sandra Brahy, État de Vaud, Corinne Margalhan-Ferrat, Rivelac, Samuel Russier, État de Fribourg.

Liste des membres invités du COPIL :
Andreane Jordan-Meier, État de Vaud, Jean-Baptiste Leimgruber, État de Vaud, Federico Molina, État de Vaud, Sylvie Cornut, État de Vaud, Bernard Schmid, Promove, Norbert Zufferey, Chablais Région.

Le bureau du comité de pilotage est composé des personnes suivantes :
Elise Kaiser, Tour-de-Peilz, Co-présidente, Pierre-Alain Karlen, Noville, Co-président, Roland Mesot, Châtel-Saint-Denis, Co-président, Antoine Dormond, Vevey, Thierry George, Blonay–Saint-Légier, Sylvie Cornut, État de Vaud, Corinne Margalhan-Ferrat, Rivelac, Christian Minacci, Corseaux, Samuel Russier, État de Fribourg, Caleb Walther, Montreux.

Le bureau technique est composé des personnes suivantes :
Corinne Margalhan-Ferrat, responsable du bureau d'agglomération, Emmanuelle Courvoisier-Leite, assistante de direction et Johan Grossmann, chef de projet.

Faits marquants
En 2023, l'agglomération Rivelac a poursuivi l'établissement pour ses communes fribourgeoises et vaudoises du projet d'agglomération de cinquième génération (PA5) et du plan directeur intercommunal (PDI) pour la partie vaudoise.
Le groupement de mandataires constitués des bureaux : Güller Güller architecture urbanism, mrs partner SA, Van de Wetering atelier d'urbanisme Sàrl, Atelier Descombes Rampini, link fabric, Ecoscan SA, Relief et Navitas consilium SA, a réalisé en collaboration avec le bureau technique plus de 70 séances durant l'année 2023. En collaboration avec les communes membres de l'agglomération, leurs municipalités, services techniques mais également la CORAT, les compagnies de transports publics, etc., l'objectif principal de cette année 2023 a été la définition d'un concept général concerté d'agglomération. Cet objectif a été mené en réalisant un travail titanesque de récolte de données auprès des différentes communes afin d'énumérer et coordonner la liste des futures mesures à inscrire dans le projet d'agglo RiveLac qui sera soumis à la confédération en 2025.

Suppléance :
- aucune

Antoine Dormond,
municipal de l'urbanisme et de la mobilité

Représentations de la Municipalité assumées par Pascal Molliat, Municipal du Service bâtiments, gérance et énergie

Jardins Familiaux de Gilamont

Présentation
L'association des jardins familiaux de Gilamont a pour but de gérer et d'attribuer les parcelles de jardins situées en aval du café du Stand et au nord du terrain de sport de Pra. Cette association a des statuts et un règlement interne révisés en 2010 et validés par la Municipalité qui régissent l'usage des parcelles en termes de constructions, d'hygiène, de pollution et de diverses règles de vivre-ensemble.

Organisation
L'association est gérée par son comité et réunit annuellement son assemblée générale à laquelle est invité un représentant de la commune, actuellement le Municipal Pascal Molliat.
Les terrains sur lesquels se déploient les quelque 70 parcelles de jardins appartiennent à la commune de Vevey mais sont sur le territoire de la commune de Blonay-St-Légier. Affectés en zone villas, mais sous le régime de la zone réservée en attente du nouveau plan d'affectation de la nouvelle commune.

Faits marquants
L'année 2023 a été l'occasion de renforcer le soutien et le suivi de la gestion des jardins familiaux de Gilamont par l'association dédiée. Les Services BAT et TRA et plus spécifiquement les secteurs gérance et espaces verts ont effectué une visite au printemps en présence des membres de l'association pour échanger avec eux et se pencher spécifiquement sur la question des serres.
En cas de départ, les transferts de parcelles vers de nouveaux locataires font maintenant l'objet d'un redimensionnement à la baisse et d'une mise aux normes réglementaires des cabanons. Une dizaine de parcelles ont fait l'objet du départ d'un locataire et d'un fractionnement avant relocation en 2023.
L'objectif de revenir à une application moins laxiste du règlement des jardins et d'abaisser la taille des parcelles afin de les multiplier pour répondre à la demande en jardins reste donc d'actualité et se matérialise par les évènements décrits ci-dessus.

Groupement forestier de la Veveyse

Présentation
Le Groupement forestier de la Veveyse réunit les communes du triage forestier du même nom en une entité de coordination régionale des forêts. Le garde forestier employé par le groupement, mais dont le salaire est payé par le canton, se charge des missions principales de planification et de gestion forestière.

Organisation
Le Groupement forestier de la Veveyse est une corporation de droit public dont les membres sont les communes situées sur l'aire du triage, soit Corsier, Corseaux, Chardonne, Jongny, Blonay-St-Légier, Vevey et la Tour-de-Peilz. Chaque commune possède une voix à l'AG à l'exception de Blonay-St-Légier qui en possède deux. De plus, un comité exécutif composé de trois personnes (usuellement une personne des municipalités du cercle de Corsier, une personne des municipalités des villes et une personne de la Municipalité de Blonay-St-Légier).
Ce comité est actuellement composé de Nicole Pointet (Présidente, Syndique de Jongny) Laura Feirilli (Municipale, Blonay-St-Légier) et Pascal Molliat (Municipal, Vevey).
Le comité se réunit autant de fois que nécessaire durant l'année, alors que deux AG sont programmées, une « de printemps » et une « d'hiver » traitant respectivement les comptes et le budget du Groupement.

Faits marquants
La structure du groupement forestier de la Veveyse se porte bien tant dans sa gestion administrative que financière. L'exercice 2022 (bouclé en 2023) a permis de dégager un bénéfice net de Fr.. 144'733.32.- grâce en partie à la bonne exploitation des chauffages à distance des communes de Vevey et Blonay-Saint-Légier. Fort de ces bons résultats financiers et des prévisions réjouissantes, le comité a proposé, lors de l'assemblée générale du printemps 2023, la création d'un fonds de soutien aux projets forestiers régionaux. C'est avec enthousiasme que l'assemblée a accepté la création de ce fond et le premier versement de Fr.. 50'000.-. Ce fonds est destiné à tous les projets portés par une entité publique qui apportent une plus-value aux usagers et aux usagères des forêts dans le périmètre du groupement forestier.

Concernant la santé de nos forêts en 2023, les périodes de sécheresse ont été longues et les températures ont été très chaudes, ce qui a rendu très vulnérables les essences d'arbres indigènes qui ne supportent pas ces climats. Les hêtres ont énormément souffert du manque d'eau et pour la troisième année consécutive, leurs feuilles ont bruni au mois d'août. Le risque d'incendie de forêt a été de 4/5 durant l'été. A l'inverse, dès la fin octobre et jusqu'à début décembre, 600 mm d'eau sont tombés sur la Riviera.

La rédaction d'un préavis par le Service travaux publics, espaces verts et entretien et la validation de celui-ci par le Conseil communal à la fin de l'année 2023, va permettre la réalisation des mesures planifiées dans le rapport de diagnostic de l'état des propriétés forestières communales.

Pascal Molliat, municipal du Service bâtiments, gérance et énergie

Représentations de la Municipalité assumées par Laurie Willommet, Municipale du Service famille, éducation et sport et du Bureau animation - jeunesse

FRAJE - Faîtière des réseaux d'accueil de jour du canton

Présidente
Présentation
A la suite de la mise en place de la Loi sur l'Accueil de jour des enfants, les réseaux du canton de Vaud se sont regroupés afin de se questionner sur les besoins des différentes structures. Dans le cadre du développement des activités, les réseaux du canton ont décidé de créer une Faîtière des réseaux, en 2017, selon les articles 60 et suivants du Code civil. La FRAJE se veut être un organe politique et opérationnel afin de représenter au mieux les réseaux et de défendre leurs intérêts dans le cadre de la CCT. Elle détermine aussi des prises de positions communes, notamment sur les évolutions de la politique de l'accueil de jour des enfants dans le canton de Vaud et coordonne le rôle et les actions des réseaux. Vingt-quatre réseaux dans le canton sont membres de la FRAJE (sur 33).

Organisation
Le bureau de la FRAJE est composé de huit personnes, quatre membres politiques et quatre membres opérationnels, représentant leur réseau d'accueil de jour. Le bureau se réunit une fois par mois environ et travaille aussi en commission. La présidente, Laurie Willommet, fait partie de la commission formation. Elle représente aussi la FRAJE au PEP (Partenaire Enfance & Pédagogie) et est suppléante à la CPP (commission paritaire professionnelle). Deux fois par an, une assemblée est convoquée, réunissant les représentants et représentantes politiques et opérationnels de tous les réseaux membres. Celle-ci précède l'assemblée de la FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants).

Faits marquants
Au printemps 2023, un collaborateur scientifique a été engagé par la Faitière, ce qui est une première. En plus du travail administratif, celui-ci peut suivre les dossiers et travailler sur le fond. Après avoir rencontré tous les réseaux, une stratégie en est ressortie et sera présentée en 2024. La FRAJE a beaucoup collaboré avec les différents partenaires (OAJE, FAJE, PEP, etc.) durant toute l'année. Deux dossiers prioritaires en sont ressortis : l'inclusion et la pénurie de personnel. Le dossier sur l'inclusion fait suite notamment à une décision du DEF de supprimer les aides pour le personnel parascolaire pour les enfants à besoins particuliers pendant les vacances scolaires. Cette décision a été vivement critiquée par la FRAJE et d'autres partenaires pour son unilatéralité et son manque de vision sur la thématique d'inclusion. La FRAJE a réussi à obtenir le report de l'entrée en vigueur de cette décision à l'été 2024 et travaille avec les différentes organisations pour une prise de position cohérente sur l'inclusion dans l'accueil de jour. Concernant la pénurie de personnel, un groupe de travail a été formé à l'automne 2023 et travaillera sur la thématique en 2024.

CEPV – Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey

Membre du conseil
Présentation
Le Conseil d'école ou Conseil d'établissement est régi par la Loi vaudoise pour la formation professionnelle (LVLFPr du 9 juin 2009, art. 32, et l'art. 46 du RLVLFPr). Il est composé d'une dizaine de membres représentant le tissu social, économique et culturel régional, du directeur de l'établissement, d'un représentant ou d'une représentante du corps enseignant du CEPV (élu pour deux ans). Le président du Conseil d'établissement, comme le vice-président, sont élus par les membres du Conseil, à la majorité. L'objectif premier est de créer des liens entre l'école et ses partenaires issus des milieux professionnels régionaux, économiques, culturels et sociaux et de favoriser le développement de la formation professionnelle et de projets communs.

Organisation
En 2023, le CEPV est présidé par Marc Maurer, représentant de Gétaz Romang Services SA à Aigle. A noter qu'en plus de la Municipale Laurie Willommet, deux personnes de l'administration font partie du CEPV : Luc Debraine, directeur du MSAP et Sylvie Grisoni Procacci, conseillère sociale école-famille. Deux séances du Conseil sont organisées chaque année, en fin de journée, dans les locaux du CEPV. Des personnes extérieures sont parfois invitées à participer en fonction des projets en cours à présenter. Les doyens et les doyennes sont des invités permanents, avec des voix consultatives.

Faits marquants
Suite à la démission du directeur, le Conseil ne s'est réuni qu'à une reprise et a particulièrement discuté de son rôle et de sa composition, notamment vis-à-vis des élèves du CEPV.

CETV – Conseil d'Établissement des Établissements primaire et secondaire
Présidente
Présentation
Le Conseil d'établissement de Vevey (CETV) est composé de 24 membres, dont des représentants et des représentantes des parents d'élèves, des enseignants et des enseignantes, des représentants et des représentantes des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements, ainsi qu'un secrétariat. Le CETV répond à la loi sur l'enseignement obligatoire et dispose d'un règlement validé par le Conseil communal, la Municipalité et le Canton. Le Conseil d'établissement concourt à l'intégration des établissements scolaires dans la vie locale.

Organisation
La présidence est assurée par la Municipale des écoles, Laurie Willommet. Sabrina Berrocal est vice-présidente et Esther Pilet est secrétaire. Les directrices des deux établissements scolaires font partie du quart professionnel, et la cheffe du Service famille, éducation et sport, Manon Fawer, fait partie du quart société civile. La composition précise du CETV, son règlement ainsi que les PV peuvent être retrouvés sur la page de la Ville consacrée à ce dernier.

Faits marquants
L'année 2023 a été marquée par le retour de la Fête des écoles à laquelle plusieurs membres du CETV ont contribué, notamment par la création du bar du CETV. Plusieurs présentations des services ont eu lieu et sont détaillées au secteur éducation. De plus, une délégation du CETV a rencontré à plusieurs reprises les différents conseils des élèves afin d'échanger sur les projets du Conseil et leurs différentes demandes.

FAS – Fondation des Arts et spectacles (Théâtre)
Membre du conseil de Fondation des Arts et spectacles
cf. Représentations municipales de Yvan Luccarini et Alexandra Melchior

Passeport vacances
Membre du comité.
Présentation
Le Passeport Vacances Vevey & les environs est une organisation qui a pour but de mettre sur pied un programme qui propose aux enfants de la région des activités pendant les vacances d'été. Le Passeport Vacances vise à rendre les enfants autonomes, à leur faire découvrir des métiers, des sports, des passions et des curiosités dans notre région.

Organisation
Le comité est composé de membres bénévoles et d'une personne représentant les municipalités des 11 communes partenaires. Il se réunit plusieurs fois par an. La cheffe de service du Service FAM y représente régulièrement la Ville.

Faits marquants
Voir chapitre Passeport vacances au secteur éducation.

ICG Riviera 2009 – Jeux Internationaux des Ecoliers
Membre du comité
Présentation
Les Jeux Internationaux des Ecoliers (International Children's Games ou ICG) sont une manifestation sportive qui s'organise chaque année dans une ville différente, regroupant environ 3'000 athlètes âgés et âgées de 12 à 15 ans provenant du monde entier. Ils sont organisés sous l'égide du CIO et se déroulent comme les Jeux Olympiques, avec une cérémonie d'ouverture et de clôture, et des compétitions où le règlement international s'applique. Cet évènement, où les athlètes représentent une ville et non un pays, se veut, outre l'aspect du fair-play, convivial et riche en échanges culturels.
L'association a pour but de participer aux Jeux des écoliers avec une délégation d'athlètes issue des clubs de la Riviera, de gérer les aspects financiers liés à cette manifestation, d'assurer la communication et les relations publiques, de prendre toutes les mesures de coordination nécessaires avec le Comité international des Jeux des écoliers (Internation Children Games). L'association a été créée en 2009 lors de l'organisation des ICG sur la Riviera.

Organisation
En 2023, le comité est composé ainsi :
- Laurent Wehrli, président
- Elina Leimgruber, vice-présidente
- Laurie Willommet, Municipale en charge des sports à Vevey
- Caleb Walther, Municipal en charge des sports à Montreux
- Piotr Wiacek, responsable du secteur sport à Vevey
- Julien Chevalley, responsable du secteur sport à Montreux
- un trésorier et un secrétaire

Faits marquants
En 2023, les ICG ont eu lieu à Daegu (Corée du Sud). Une délégation de 35 athlètes s'est rendue à Daegu (Corée du Sud) du 2 au 11 juillet pour la 55e édition des jeux d'été. Les athlètes ont concouru en athlétisme, basketball 3x3, natation, taekwondo, tennis et volleyball avec quelques médailles à la clé, notamment en taekwondo et natation.

Fondation Enfance Emma Couvreu (ex-Fondation Les Airelles)
Membre du conseil de fondation
Présentation
Depuis 1829, la Fondation Enfance Emma Couvreu œuvre dans la région veveysanne à l'accueil, à la protection et au soutien d'enfants en danger dans leur développement. Actuellement, la fondation met la longévité de son savoir-faire et l'expertise qui en découle au profit du développement de prestations contractualisées qui répondent aux besoins de développement de la politique publique de protection de la jeunesse menée par l'Etat de Vaud. Ces prestations, aussi bien à destination des enfants que de leurs parents, s'appuient sur une actualisation constante de l'état des connaissances des champs professionnels concernés. Actuellement, la Fondation développe et gère sept prestations socio-éducatives destinées à des mineurs et à leur famille dans l'Est du canton, trois maisons d'enfants et quatre unités ambulatoires, sous mandat de l'Etat.

Organisation
Le Conseil de Fondation est composé de cinq à neuf membres, dont la Municipale à Vevey Laurie Willommet et le Municipal à la Tour-de-Peilz, Vincent Bonvin. Actuellement, le Conseil est présidé par Philippe Vogel, avec Olivier Wälchli qui œuvre comme vice-président. Le conseil se réunit dans

les locaux administratifs de la Fondation à Vevey, quai Maria-Belgia.

Faits marquants
En 2023, le directeur Ladislas Hierholtz a quitté ses fonctions et a été remplacé par Luca Zuntini.

Laurie Willommet, Municipale
du Service famille, éducation et sport
et du Bureau animation - jeunesse.

Représentations de la Municipalité assumées par Vincent Imhof, Municipal en charge du Service travaux publics, espaces verts et entretien et du Bureau de l'économie, tourisme et vignes

Coopérative des Pléiades

Présentation
La Coopérative des Pléiades a pour but de gérer les installations de ski alpin sur le domaine des Pléiades. La coopérative gère aussi le balisage des pistes de ski de fond. Le domaine de ski comporte quatre téléskis de type assiettes, un télésiège et deux arraches mitaines.

Organisation
La Coopérative est gérée par un comité composé d'un président (nouveau depuis la fin de l'année 2023), Gérald Gigli (municipal à Blonay-Saint-Légier), de représentants des communes du bassin utilisateurs (Jongny qui représente les communes du Cercle de Corsier, Vevey qui représente La Tour-de-Peilz durant la législature 2021-2026 et un représentant de la commune propriétaire qui est Blonay-St-Légier).
Jean-Pierre Allegra s'occupe de la partie technique (renouvellement du matériel, entretien des installations) et Jean-Daniel Karlen s'occupe de la gestion du personnel.

Faits marquants
Le comité s'est réuni plusieurs fois durant l'année 2023. Il a encore été, comme en 2022, question de problématiques de ressources humaines. Il y a aussi eu une discussion sur la pérennité des installations techniques et une planification sur dix ans est en cours pour avoir une vision financière jusqu'en 2034. Il a été soulevé à chaque séance en 2023 (avec le fort soutien de la commune de la Tour-de-Peilz) qu'il était urgent de lancer une étude pour faire une transition du domaine des Pléiades en mode 4 saisons.
Il est utile de préciser que tous les hivers, une journée de ski (accessible directement depuis la gare de Vevey) coûte 49.- TTC pour une famille de deux adultes et deux enfants, train inclus. Ce qui en fait une offre compétitive pour faire du ski (durant les années où la neige nous fait encore l'honneur d'être présente sur notre sommet).

Conseil d'administration des VMCV

Présentation
Le conseil d'administration des VMCV gère la stratégie de l'entreprise comme le choix des véhicules à l'horizon 2035 ou la stratégie du réseau de bus. Une étude a été présentée en 2023 aux communes, elle porte sur les réflexions d'un changement de stratégie relatif au maillage du réseau.
Le conseil d'administration ne discute ni des horaires ni de la planification des lignes. La CTS (commission des tours de service) est consultée par le Service interne des VMCV qui planifie les horaires. Ensuite, les horaires sont soumis aux communes pour validation.

Organisation
Le conseil d'administration s'est réuni régulièrement en 2023. Vevey fait aussi partie de la sous-commission des ressources humaines qui s'est réunie plusieurs fois en 2023 ainsi que de la commission stratégique impliquée dans le choix du futur matériel roulant.

Faits marquants
Les VMCV publient chaque année un rapport de gestion recensant les détails de fonctionnement. Il sera disponible sur leur site internet au plus tard au début de l'été 2024. L'année 2023 a été marquée par l'anniversaire des 135 ans de l'entreprise, par la communication de sa nouvelle stratégie 2030 et par un record de fréquentation avec plus de 10.4 millions de voyageurs et de voyageuses transportés, un succès ! Mais, l'année aura aussi été mouvementée. Le poste de la Directrice est vacant depuis la fin de l'été. Le Conseil d'administration s'est fortement engagé, au côté du Comité de direction, pour garantir la bonne gestion de l'entreprise. La sous-commission RH et le Conseil d'administration ont rencontré à plusieurs reprises les employés et employées ainsi que la délégation syndicale pour bien comprendre les préoccupations et revendications venues du terrain et y apporter des solutions adéquates. Le Conseil d'administration a rapidement eu la volonté claire de repositionner les ressources humaines comme un département garant des processus internes dans ce domaine et d'investir dans une bonne formation. Par ailleurs, il s'est penché sur une modification de la structure afin de régler certaines problématiques en profondeur liées notamment à des déséquilibres dans l'organisation interne. Pour terminer, le recrutement de la nouvelle Directrice a été conduit avec succès et elle entrera en fonction le 1er mars 2024.

Promove

Présentation
Promove est l'organisme officiel dédié au développement économique de la région Riviera-Lavaux. Soutenue par les 13 communes de son territoire ainsi que par plus de 300 entreprises membres, l'association offre des services et des conseils aux entreprises suisses et étrangères ainsi qu'aux autorités locales. L'appui et les soutiens apportés visent à contribuer au maintien et à la création d'emplois de proximité, en facilitant l'implantation, le développement et la pérennité d'entreprises dans la région.

Organisation
Le comité est composé de représentantes et représentants du monde économique et du monde politique : Stéphane Pommaz (Président), Jean-Baptiste Piemontesi (Vice-Président), Yann Amstein (directeur Amstein SA), Alain Bovay (Syndic Blonay-St-Légier), Sabine Carruzzo (secrétaire générale de la Confrérie des Vignerons), Ronald Colliard (représentant des banques), Rémy Crégut (directeur Montreux Music & Convention Center), Jean-Louis Dubler (directeur des finances Ecole du Haut-Lac), René Gilliéron (Syndic de Puidoux), Nicolas Ming (représentant de la SHMV), Sandra Pasquier (syndique de La Tour-de-Peilz), Fabio Provenzano (directeur Willi Ingénieurs SA), Yves Reichenbach (Administrateur-délégué Multifiduciaire Léman SA), Ariane Rouge (Syndique de Corsier-sur-Vevey), Christophe Sturny (Directeur MVT).

Faits marquants
La Promove établit chaque année un rapport de gestion recensant les détails de son fonctionne-

ment. Il sera disponible sur leur site internet au plus tard au début de l'été 2024.

Lavaux Patrimoine Mondial
Présentation
L'Association Lavaux Patrimoine mondial est en charge de la gestion du site « Lavaux, vignoble en terrasses », inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Avec des représentants et des représentantes, des collectivités publiques, du monde viticole, touristique, culturel et académique, Lavaux Patrimoine Mondial et son comité sont le reflet des enjeux, des engagements et des attentes des principaux acteurs et actrices du site. Tous s'impliquent dans la préservation et la valorisation du lieu. Lavaux Patrimoine Mondial porte une ambition fédératrice: les habitantes et les habitants sont, eux aussi, encouragés à adhérer comme membres et à s'impliquer pour le futur de leur région.
L'association Lavaux Patrimoine Mondial accomplit la mission confiée par l'UNESCO lors de l'inscription du site « Lavaux, vignoble en terrasses » en 2007. Celle-ci vise à préserver un paysage culturel vivant qui évolue et se développe grâce à une interaction équilibrée entre les habitantes et les habitants et leur environnement.

Organisation
Le comité est présidé par Michel Chavanne, avocat. Il est composé de déléguées et délégués des communes du périmètre et des communes de l'Appellation Lavaux, de représentantes et de représentants du monde viticole, touristique, culturel et académique. La majorité des membres sont des habitantes et des habitants du site.
Président
Michel Chavanne, avocat d'études & associés à Lausanne
Trois délégués des communes concernées par le périmètre UNESCO
- Raymond Bech, Municipal de la Commune de Bourg-en-Lavaux
- Yves Genton, Municipal de la Commune de Chardonne
- Gérald Vallélian, Syndic de la Commune de Saint-Saphorin

Délégué des communes de l'appellation Lavaux, hors périmètre UNESCO
- Vincent Imhof, Municipal de Vevey

Une déléguée du Canton
- Florence Gross, Députée

Un délégué de la Communauté de la vigne et du vin de Lavaux (CVVL)
- Blaise Duboux, Président de la CVVL

Un délégué de Montreux - Vevey Tourisme
- Christoph Sturny, Directeur de MVT

Deux représentants des institutions viticoles de Lavaux
- Jean-Marc Badoux, Délégué des caveaux-bars de Lavaux
- Basile Monachon, Président de la Section Lavaux de la Fédération Vaudoise des Vignerons (FVV)

Une représentante des hôteliers-restaurateurs du périmètre UNESCO :
- Nathalie Mika-Huys, Directrice de l'Hôtel du Léman à Jongny

Un représentant des institutions académiques
- Benoît Frund, Vice-recteur de l'UNIL

Représentants extérieurs
- Alain Schneider, Président de la Société de développement de Chexbres, Puidoux, Rivaz et Saint-Saphorin
- Bernard Schmid, Directeur de Promove, promotion économique Riviera-Lavaux

Le Bureau
Le comité est présidé par Michel Chavanne, avocat. Il travaille en étroite collaboration avec les deux vice-présidents, Duboux et Vallélian, vignerons, ainsi que Frund, vice-recteur de l'Université de Lausanne, et Sturny, directeur de Montreux-Vevey Tourisme.

Faits marquants
Lavaux Patrimoine mondial établit chaque année un rapport de gestion recensant les détails de son fonctionnement. Il sera disponible sur leur site internet au plus tard au début de l'été 2024.

Vincent Imhof, municipal en charge du Service travaux publics, espaces verts et entretien et du Bureau de l'économie, tourisme et vignes

Délégations et commissions - état au 31 décembre 2023

Commission de gestion exercice 2023

13 membres et 1 suppléant ou suppléante au minimum par parti - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Tolusso	Clément	DA
Gandar	Hélène	DA
Minacci	Joëlle	DA
Beausire	Alexandre	PLR
Bovay	Olivier	PLR
Cornu	Laurent	PLR
Vincent	Jennyfer	VER
Besson	Dominique	PS
Butty	Pierre	PS
Römer	Karine	EAV
Dohr	Sarah	VL
Pilloud	Guillaume	UDC
Vidoz	Mattia	LCVL
Suppléants et suppléantes:		
Oguey	Eric	DA
Ballif	Aurélien	DA
Sauvonnet	Jacques	PLR
Beaudin	Stéphane	PLR
Métraux	Sophie	VER
De Stefanis	Maria Antonia	PS
Ghorayeb	Marianne	EAV
Carteron	Marie-Anna	VL
Bonjour	Yvette	UDC
Rizzello	Martino	LCVL

Présidence 2023-2024 : Pilloud Guillaume

Commission de recours en matière d'impôts communaux

11 délégués et 1 suppléant ou suppléante par parti Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Gonthier	Alain	DA
Vallotton	Alexandre	DA
Cornu	Laurent (Vice-président)	PLR
Sauvonnet	Jacques	PLR
Wider-Nicoulaz	Myriam	VER
Ansermet	Serge	PS
Rillet	Julien	PS
Berardocco	Nicolino	EAV
Christen	Jérôme	VL
Verdan	Ariane	UDC
Sanna Georgi	Fabrizia	LCVL
Suppléants et suppléantes:		
Meyer	Carole	DA
Iamartino	Anna	PLR

Stübi	Antoine	VER
Gyger	Henok	PS
Omena	Henriette	EAV
Carteron	Marie-Anna	VL
Schobinger	Bastien	UDC
Gülkü	Ceki	LCVL

Commission du Fonds d'urbanisme

11 membres et 1 suppléant ou suppléante par parti Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Chiffelle	Pierre	DA
Gandar	Hélène	DA
Mollet	Claire	PLR
Méan	Ambroise	PLR
Métraux	Sophie (Présidente)	VER
von Gunten	Diane	VER
De Stefanis	Maria Antonia	PS
Römer	Karine	EAV
Molliat	Stéphane	VL
Schobinger	Bastien	UDC
Sanna Georgi	Fabrizia	LCVL

Suppléants et suppléantes:

Foster	Helen	DA
Marinelli	Victor	PLR
El Khalifa	Karim	VER
Amiguet	Céline	PS
Fleury	Patrick	EAV
Bonjour	Nicolas	VL
Pilloud	Corinne	UDC
Vidoz	Mattia	LCVL

Déléguées et délégués désignés par la commission des Finances (selon art. 73 al. 2 du RCc)

Gonthier	Alain	DA
Bertschy	Patrick	PLR
Matthys	Vincent	PS
Ghorayeb	Oliver	EAV

Délégués-suppléants désignés ou déléguées-suppléantes désignées par la commission des Finances

Marques	Sandra	PLR
Stübi	Antoine	Verts
Christen	Jérôme	VL

Commission des finances

13 membres et 1 suppléant ou suppléante au minimum par parti - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Lavanchy	Laurent	DA
Gonthier	Alain	DA
Chiffelle	Pierre	DA
Marinelli	Victor	PLR
Iamartino	Anna	PLR
Bertschy	Patrick	PLR
Carruzzo Evéquoz	Emmanuelle	VER
Stübi	Antoine	VER
Matthys	Vincent	PS
Ghorayeb	Marianne	EAV
Christen	Jérôme	VL
Schobinger	Bastien	UDC
Rizzello	Martino	LCVL

Suppléants et suppléantes:

Colin	Adrien	DA
Vallotton	Alexandre	DA
Marques	Sandra	PLR
Schweizer	Rolf	PLR
El Khalifa	Karim	VER
Houriet	Marion	PS
Ghorayeb	Oliver	EAV
Simonin	Anne-Francine	VL
Pilloud	Corinne	UDC
Gülkü	Ceki	LCVL

Président 2023-2024 : Vincent Matthys

Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

1 municipal ou municipale - 8 délégué·s ou déléguées variables – 8 suppléants ou suppléantes - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Tolusso	Clément	DA
Burgi	Jean-Jacques (non élu)	PLR
El Khalifa	Karim	VER
Besson	Dominique	PS
Garçon	Nathalie	EAV
Pieren	Roger	VL
Despot	Fabienne	UDC
Vernier	Jacques (non élu)	LCVL

Suppléants et suppléantes:

Lopez	Elodie	DA
Morier-Genoud	Luc	DA
Marques	Sandra	PLR
Brawand	Loïc	PLR
Raboud	Didier (non élu)	VER
De Stefanis	Sergio (non élu)	PS
Berardocco	Nicolino	EAV
Bays	Eric (non élu)	VL

Comité de direction :
Vincent Imhof et Antoine Dormond
Délégation fixe : Pascal Molliat
Suppléance délégation fixe : Gabriela Kämpf

Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

2 délégués ou déléguées et 1 suppléant ou suppléante - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Meyer	Carole	DA
Fleury	Patrick	EAV

Suppléance:

Pilloud	Guillaume	UDC

Municipale en charge du FCR : Alexandra Melchior

Commission de l'environnement et de l'énergie

13 délégués ou déléguées – 1 suppléant·ou suppléante par parti - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Lopez	Elodie	DA
Ballif	Aurélien	DA
Foster	Helen	DA
Mollet	Claire	PLR
Plumez	Marc	PLR
Dubey	Marcel	PLR
Wahli	Colin	VER
Zonca	Valérie	VER
Ansermet	Serge	PS
Stephanidis	Antoine	EAV
Bertschy	Mickael	VL
Despot	Fabienne	UDC
Gülkü	Ceki	LCVL

Suppléants et suppléantes:

Morier-Genoud	Luc	DA
Meyer	Carole	DA
Marinelli	Victor	PLR
Méan	Ambroise	PLR
Lerch	Juliette	VER

De Regibus	Giuliana	PS
Garçon	Nathalie	EAV
Pilet	Bryan	VL
Verdan	Ariane	UDC
Roduit	Jean-Marc	LCVL

Présidence 2023-2024 : Colin Wahli
Municipal Energie : Pascal Molliat
Municipale Environnement : Gabriela Kämpf

Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey

6 délégués ou déléguées dont 1 municipal ou municipale - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Berrocal	Sabrina	DA
Méan	Ambroise	PLR
Wider-Nicoulaz	Myriam	VER
Römer	Karine	EAV
Christen	Jérôme	VL

Municipale en charge de l'éducation : Laurie Willommet

Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

2 délégués ou déléguées et 1 suppléant ou suppléante - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Von Gunten	Diane	VER
Simonin	Anne-Francine	VL
Suppléance:		
Roduit	Jean-Marc	LCVL

Municipal en charge du SAI : Yvan Luccarini

Sécurité Riviera

2 délégués ou déléguées fixes (1 Municipalité et 1 Conseil communal) et 10 délégués ou déléguées variables - Législature 2021-2026

Nom	Prénom	Parti
Tolusso	Clément	DA
Vallotton	Frédéric	DA
Sauvonnet	Jacques	PLR
Cornu	Yvan	VER
Higy-Schmidt	Muriel (non élue)	PS
Bussy	Cédric (non élu)	PS
Berardocco	Nicolino	EAV
Dohr	Sarah	VL
Verdan	Arianne	UDC
Roduit	Jean-Marc	LCVL
Délégation fixe :		
Iamartino	Anna	PLR
Luccarini	Yvan	DA
Comité de direction :		
Melchior	Alexandra	VER

Commissions municipales 2021 - 2026

Les commissions municipales suivantes :
- Vivre ensemble
- Systèmes d'information
- Bâtiments et logement

Sont en cours d'élaboration au 31.12.2023.

Egalité des genres

Kämpf	Gabriela	Municipalité
Minacci	Joëlle	CC (da.)
Sauvonnet	Jacques	CC (PLR)
Zonca	Valérie	CC (Les Vert.e.s)
Amiguet	Céline	CC (PS)
Omena Ekoko	Henriette	CC (EAV)
Carteron	Marie-Anna	CC (VL)
Danai	Moïn	CC (UDC)-non élu
Vidoz	Mattia	CC (LCVL)
Vasserot	Christyl	Admin. communale
Ruch	Olivia	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale
Renel	Jessica	Admin. communale
Millot	Cédric	Admin. communale
Roten	Cécile	Admin. communale
Assal	Marc	Admin. communale
Aeberhard	Marilune	Admin. communale
Badoux	Mylène	Admin. communale
Gauer	Soatiana	Soroptimist International
Chevalley	Loïc	Société civile
Deley	Maeva	Collectif féministe Riviera
Banyamina	Dounia	Appartenances

Suppléants et suppléantes:

Branquino	Tiago	CC (da.)-non élu
Marques	Sandra	CC (PLR)
Wahli	Tom	CC (Les Vert.e.s)
Gavin	Monique	CC (PS)
Ghorayeb	Marianne	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)-non élu
Schobinger	Bastien	CC (UDC)
Sanna Georgi	Fabrizia	CC (LCVL)

Aménagement du territoire - CAT

Dormond	Antoine	Municipalité
Gonthier	Alain	CC (da.)
Marques	Sandra	CC (PLR)
Vincent Crudo	Jennyfer	CC (Les Vert.e.s)
Spieldenner	Jörg	CC (PS)-non élu
Berardocco	Nicolino	CC (EAV)
Christen	Jérôme	CC (VL)
Schobinger	Bastien	CC (UDC)
Cibils	Thomas	CC (LCVL)-non élu
Cainne	Julien	Admin. communale
Da Costa	Sergio	Admin. communale
Rime	Christophe	Admin. communale
Daouk	Alessia	Admin. communale
Assal	Marc	Admin. communale
Abbet	Boris	Admin. communale
Pomodoro	Marta	Admin. communale
Renel	Jessica	Admin. communale
Lehrian	Claude	Admin. communale
Auberson	Marielle	Admin. communale
Roch	Vincent	Admin. communale
Sfameni	Alessandro	Admin. communale
Spalla	Thierry	Admin. communale
Pittet	Murielle	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale
Vasserot	Christyl	Admin. communale
Jordan	David	Société civile
Filippozzi	Yves	Société civile
Jaquet	Céline	Société civile
Allesina	Stéphanie	Société civile
Maestrony-Cretegny	Loraine	Société civile
Mauris	Valentine	Société civile
Petruzzella	Mario	Société civile
Bays	Eric	Société civile

Suppléants et suppléantes:

Meyer	Carole	CC (da.)
Fürst	P.-Alexandre	CC (PLR)-non élu
Dalla Palma	Sabrina	CC (Les Vert.e.s)-non élue
De Stefanis	Sergio	CC (PS)-non élu
Ghorayeb	Marianne	CC (EAV)

Bertschy	Mickael	CC (VL)
Verdan	Ariane	CC (UDC)
Gex	Emilie	CC (LCVL)-non élue

Sports

Willommet	Laurie	Municipalité
Gavin	Grégoire	CC (da.)
Brawand	Loïc	CC (PLR)
Lerch	Juliette	CC (Les Vert.e.s)
Matthys	Vincent	CC (PS)
Ghorayeb	Oliver	CC (EAV)
Bonjour	Nicolas	CC (VL)
Pilloud	Corinne	CC (UDC)
Roduit	Jean-Marc	CC (LCVL)
Wiacek	Piotr	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale
Fankhauser	Raphaël	Société civile
Wertz	Marc	Société civile
von Stockalper	William	Société civile
Zana	Nathan	Société civile
Lorenzini	Monica	Société civile
Chappuis	François	Société civile

Suppléants et suppléantes:

Lopez	Elodie	CC (da.)
Keller	Peter	CC (PLR)
Vincent Crudo	Jennyfer	CC (Les Vert.e.s)
Gyger	Henok	CC (PS)
Ghorayeb	Alexandre	CC (EAV)
Bertschy	Mickael	CC (VL)
Schobinger	Bastien	CC (UDC)
Rizzello	Martino	CC (LCVL)

Famille

Willommet	Laurie	Municipalité
Lavanchy	Laurent	CC (da.)
Walter	Antoinette	CC (PLR) -non élue
Vincent Crudo	Jennyfer	CC (Les Vert.e.s)
De Stefanis	Maria Antonia	CC (PS)
Berardocco	Nicolino	CC (EAV)
Carteron	Marie-Anna	CC (VL)
Bonjour	Yvette	CC (UDC)
Sanna Georgi	Fabrizia	CC (LCVL)
Vasserot	Christyl	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale
St Amour	Alexandre	Société civile
Zufferey Crippa	Agnès	Société civile
Addor	Laurent	Société civile
Pittet	Marie-Rose	Société civile

Suppléants et suppléantes:

Luccarini	Valérie	CC (da.)
Iamartino	Anna	CC (PLR)
Toman	Daniel	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Gavin	Monique	CC (PS)
Römer	Karine	CC (EAV)
Pilet	Bryan	CC (VL)
Verdan	Ariane	CC (UDC)
Cibils	Thomas	CC (LCVL)-non élu

Rocking Chair

Melchior	Alexandra	Municipalité
Branquino	Tiago	CC (da.)-non élu
Marinelli	Vittorio	CC (PLR)
Wider-Nicoulaz	Myriam	CC (Les Vert.e.s)
Houriet	Marion	CC (PS)
Römer	Karine	CC (EAV)
Vaney	Rolens	CC (VL)-non élu
Verdan	Ariane	CC (UDC)
Vernier	Jacques	CC (LCVL)-non élu
Roten	Cécile	Admin. communale
Piguet	Léonard	Société civile
Thévoz	Nikita	Société civile
Rossier	Gayanée	Société civile
Paley	Maude	Société Civile

Suppléants et suppléantes:

Vacant		CC (da.)
Morillo	Dave	CC (PLR)-non élu
Toman	Daniel	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Bussy	Cédric	CC (PS)-non élu
Vlajic	Sacha	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)-non élu
Pilloud	Guillaume	CC (UDC)
Weber	Florence	CC (LCVL)-non élue

Oriental

Melchior	Alexandra	Municipalité
Rosset	Audrey	CC (da.)-non élue
Morillo	Dave	CC (PLR) -non élu
Toman	Daniel	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Gavin	Monique	CC (PS)
Ghorayeb	Marianne	CC (EAV)
Dill	Heinz	CC (VL)-non élu
Verdan	Ariane	CC (UDC)
Rizzello	Martino	CC (LCVL)
Roten	Cécile	Admin. communale
Reeve	Martin	Société civile
Gerber	Nicolas	Société civile
Schlittler	Barbara	Société civile

Suppléants et suppléantes:

Foster	Helen	CC (da.)
Brawand	Loïc	CC (PLR)
Muyldermans	Rémi	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Butty	Pierre	CC (PS)
Garçon	Nathalie	CC (EAV)
Christen	Jérôme	CC (VL)
Bonjour	Yvette	CC (UDC)
Cibils	Thomas	CC (LCVL)-non élu

Musées

Melchior	Alexandra	Municipalité
Lavanchy	Laurent	CC (da.)
Walter	Antoinette	CC (PLR) -non élue
Toman	Daniel	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Houriet	Marion	CC (PS)
Ghorayeb	Marianne	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)-non élu
Pilloud	Corinne	CC (UDC)
Rusterholz	Danielle	CC (LCVL)-non élue
Roten	Cécile	Admin. communale
Chaix	Nathalie	Admin. communale
Martin	Pauline	Admin. communale
Abbot	Fanny	Admin. communale
Favrod	Guillaume	Société civile
Pilet	Fanny	Société civile
Queijo	Karina	Société civile
Bourqui	Edmond	Société civile
Fellay	Santina	Société civile
Berney	Michel	Société civile
Kaufmann	Lyonel	Société civile

Suppléants et suppléantes:

Meyer	Carole	CC (da.)
Mollet	Claire	CC (PLR)
El Khalifa	Karim	CC (Les Vert.e.s)
Gavin	Monique	CC (PS)
Garçon	Nathalie	CC (EAV)
Putinier	Kajal	CC (VL)-non élue
Pilloud	Guillaume	CC (UDC)
Rizzello	Martino	CC (LCVL)

Bibliothèque

Melchior	Alexandra	Municipalité
Morier Genoud	Luc	CC (da.)
Walter	Antoinette	CC (PLR) -non élue
Lerch	Juliette	CC (Les Vert.e.s)
Gyger	Henok	CC (PS)

Garçon	Nathalie	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)-non élu
Despot	Fabienne	CC (UDC)
Vidoz	Mattia	CC (LCVL)
Roten	Cécile	Admin. communale
Buchs	Yan	Admin. communale
Jaccaud	Frédéric	Société civile
Akladios	Nicolas	Société civile

Suppléants et suppléantes:

Lavanchy	Laurent	CC (da.)
Keller	Peter	CC (PLR)
Muyldermans	Rémi	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Amiguet	Céline	CC (PS)
Ghorayeb	Marianne	CC (EAV)
Putinier	Kajal	CC (VL)-non élu
Danai	Moïn	CC (UDC)-non élu
Vacant		CC (LCVL)

Jeunesse

Willommet	Laurie	Municipalité
Kämpf	Gabriela	Municipalité
Minacci	Joëlle	CC (da.)
Marinelli	Vittorio	CC (PLR)
Raboud	Didier	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Higy-Schmidt	Muriel	CC (PS)-non élue
Ghorayeb	Oliver	CC (EAV)
Bertschy	Mickael	CC (VL)
Pilloud	Guillaume	CC (UDC)
Beaux	Daniel	CC (LCVL)-non élu
Aeberhard	Marilune	Admin. communale
Favrod	Antoine	Admin. communale
Vasserot	Christyl	Admin. communale
Pavarini	Marco	Admin. communale
Dubois	Pauline	Admin. communale
Balestra	Isabelle	Société civile
Morais Ventura	Lorena	Société civile
Segura	Emilie	Société civile
Lamrani	Zacharie	Société civile
Kalombo	Mamadou	Société civile
Guillaume	Antonin	Société civile
Chevalley	Robin	Société civile
Viquerat	Benoît	Société civile

Suppléants et suppléantes:

Branquino	Tiago	CC (da.)-non élu
Méan	Ambroise	CC (PLR)
Hoffstetter	Koya	CC (Les Vert.e.s)
Bussy	Cédric	CC (PS)-non élu
Stephanidis	Antoine	CC (EAV)
Christen	Sacha	CC (VL)-non élu
Pilloud	Corinne	CC (UDC)
Vacant		CC (LCVL)

Economie, tourisme et vignes

Imhof	Vincent	Municipalité
Vacant		CC (da.)
Morillo	Dave	CC (PLR) -non élu
Toman	Daniel	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Schneider	Yvan	CC (PS)-non élu
Fleury	Patrick	CC (EAV)
Dill	Heinz	CC (VL)-non élu
Despot	Fabienne	CC (UDC)
Vernier	Jacques	CC (LCVL)-non élu
Sewer	Martin	ASR
Dreyer	Marc	Société civile
von Stockalper	William	Société civile
Moser	Jacqueline	Société civile
Gauer	Jay	Société civile
Moser	Meryl	Société civile

Suppléants et suppléantes:

Fischer	Theo	CC (da.)-non élu
Dubey	Marcel	CC (PLR)
Perrier	Mélusine	CC (Les Vert.e.s)
Houriet	Marion	CC (PS)
Ghorayeb	Marianne	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)-non élu
Bonjour	Yvette	CC (UDC)
Rizzello	Martino	CC (LCVL)

Fonds pour l'énergie et le développement durable (FEDD)

Kämpf	Gabriela	Municipalité
Molliat	Pascal	Municipalité
Renel	Jessica	Admin. communale
Roch	Vincent	Admin. communale
Ansermet	Serge	CC (PS)
Dubey	Marcel	CC (PLR)
Foster	Hélène	CC (da.)
Pilet	Bryan	CC (VL)
Verdan	Ariane	CC (UDC)

Voirie et gestion des déchets

Imhof	Vincent	Municipalité
N'Zita	Hervé	CC (da.)-non élu
Méan	Ambroise	CC (PLR)
Lerch	Juliette	CC (Les Vert.e.s)
Higy-Schmidt	Muriel	CC (PS)-non élue
Vlajic	Sacha	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)-non élu
Pilloud	Corinne	CC (UDC)
Gülcü	Ceki	CC (LCVL)
Sfameni	Alessandro	Admin. communale
Piquilloud	Stéphane	Admin. communale
Vaucher	Patrick	Admin. communale
Leupin	Yvan	Société civile
Thurnheer	Laurent	Société civile
Sewer	Martin	ASR

Suppléants et suppléantes:

Lopez	Elodie	CC (da.)
Bovay	Olivier	CC (PLR)
Wahli	Tom	CC (Les Vert.e.s)
Ansermet	Serge	CC (PS)
Ghorayeb	Marianne	CC (EAV)
Carteron	Marie-Anna	CC (VL)
Despot	Fabienne	CC (UDC)
Roduit	Jean-Marc	CC (LCVL)

Lac

Imhof	Vincent	Municipalité
Willommet	Laurie	Municipalité
Lopez	Elodie	CC (da.)
Fürst	P.-Alexandre	CC (PLR)-non élu
Wider-Nicoulaz	Myriam	CC (Les Vert.e.s)
Ansermet	Serge	CC (PS)
Römer	Karine	CC (EAV)
Bays	Eric	CC (VL)-non élu
Schobinger	Bastien	CC (UDC)
D'Angelo	Vladimir	CC (LCVL)-non élu
Sfameni	Alessandro	Admin. communale
Broggi	Serge	Admin. communale
Renel	Jessica	Admin. communale
Wiacek	Piotr	Admin. communale
Bressenel	Jean	Société civile
Sewer	Barbara	Société civile
Ruedin	Olivier	Société civile
Forney	Christian	Société civile
Maurer	Marc	Société civile
Millasson	Claude	Société civile
Galley	Patrik	Société civile

Suppléants et suppléantes:

Berrocal	Sabrina	CC (da.)
Keller	Peter	CC (PLR)
Muyldermans	Rémi	CC (Les Vert.e.s)-non élu
Butty	Pierre	CC (PS)
Vlajic	Sacha	CC (EAV)

Bonjour	Nicolas	CC (VL)
Verdan	Ariane	CC (UDC)
Rusterholz	Danielle	CC (LCVL)-non élue

Yvan Luccarini, syndic
Grégoire Halter, secrétaire municipal

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2022 :
Vœu 01/2023
La Commission de gestion souhaite une meilleure coordination entre la Municipalité et les services et la Commission pour la planification des visites et des lectures des rapports.
Réponse : La Municipalité via son Secrétariat municipal sera attentive à soigner la coordination afin d'améliorer la planification des visites et des lectures des rapports. Pour ce faire, il est proposé à la Cogest de prévoir une première séance entre des représentants et des représentantes de la Municipalité ainsi que des représentants et des représentantes de la Cogest dès que dite commission est formée, soit durant le dernier trimestre de l'année, séance ayant pour but de faire une première planification / coordination des visites et lectures.

Vœu 02/2023
La Commission de gestion souhaite que le SAI (Affaires intercommunales) soit systématiquement le premier service auditionné, étant donné son caractère transversal.
Réponse : Sous réserve que le rapport de gestion du SAI ait été validé par la conférence des Syndics et l'ensemble des Municipalités dont le SAI dépend, la Municipalité via son Secrétariat municipal sera attentive à faire en sorte de planifier en priorité l'audition de ce service malgré son caractère intercommunal.

85

Le Service accueil et population est dédié aux Veveysannes et Veveysans.
Il comprend les secteurs de l'office de la population, des naturalisations, de la communication, du bureau de l'information ainsi que les affaires juridiques, la coordination des manifestations et les archives.

SERVICE ACCUEIL ET POPULATION

Soirée accueil nouvelles et nouveaux habitants 2023

Présentation
Le Service accueil et population est dédié aux Veveysannes et Veveysans. Il a pour missions principales d'enregistrer les arrivées, départs ou changements d'adresse des citoyennes et citoyens qui s'établissent dans la Ville d'images, de contrôler la mise à jour et la régularisation des appartements vides, du versement de la taxe de séjour, des travaux non annoncés et des logements airbnb Il veille aussi à traiter les dossiers relatifs aux démarches de naturalisation, à assurer une communication efficace et à large échelle, au bon déroulement des processus d'archivage, à l'orientation des demandes vers les services communaux adhoc, au soutien de ces derniers pour l'élaboration de règlements ou directives, à l'organisation des réceptions et manifestations sous l'égide de la Commune et à la réalisation de tous les travaux d'impression requis par les services. Ses différents secteurs regroupent ainsi : consultation juridique interne, communication, manifestations et réceptions, administration, office de la population et bureau d'information, bureau des naturalisations, archives et centre d'impression. Service transversal aux missions de plus en plus exigeantes, le Service accueil et population offre des prestations de qualité aux citoyennes et citoyens de Vevey, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui sont de passage ou s'intéressent à notre ville, à son actualité ou à sa riche histoire, et s'emploie à fournir des prestations de qualité au service de la population.

Organisation
12 collaboratrices, 7 collaborateurs, une auxiliaire et une apprentie collaborent étroitement au sein du service.

Faits marquants
En 2023, le Service accueil et population a vu quelques modifications quant à la réorganisation et l'optimisation de ses ressources.
Ainsi l'office de la population et le bureau d'information ont été regroupés en une seule entité afin de faciliter l'accessibilité de leurs diverses prestations et répondre ainsi aux demandes et besoins des Veveysannes et Veveysans. Les horaires d'ouverture des guichets ont été adaptés en ce sens.
Une chargée de projet à 40 % a été engagée en août, avec pour tâches de contrôler la mise à jour et la régularisation des appartements vides, le versement de la taxe de séjour et le dossier relatif aux locations airbnb.
Les activités du secteur de coordination des manifestations s'étant intensifiées, un poste de chargée de projet pour les réceptions officielles y a été créé avec l'engagement au 1er avril 2023, d'une collaboratrice à un taux d'activité de 50 %. Ce secteur assure aussi le travail d'huissier au Conseil communal.
S'agissant des archives, 2023 a vu le lancement de l'implémentation d'un plan de classement global pour permettre l'utilisation de la gestion électronique des documents (GED) par tous les services. Cette démarche doit permettre la mise en place d'un système d'archivage électronique à l'horizon 2030.
Enfin, la cellule de communication a ouvert les pages LinkedIn et Instagram institutionnelles de la Ville au mois d'octobre afin de continuer à étoffer les canaux d'information à disposition de la population. Elle a également piloté l'élaboration de la nouvelle stratégie d'affichage des autorités.

Communication
La cellule de communication a rédigé et diffusé 130 communiqués de presse pendant l'année 2023, soit exactement le même nombre qu'en 2022. Elle a également posté ou relayé, 570 publications sur la page Facebook Vevey officiel. La cellule de communication a également mis en œuvre la nouvelle stratégie de communication de la Ville, présentée au Conseil communal à la fin de l'année 2022. Les comptes LinkedIn Vevey officiel et Instagram Vevey officiel ont ainsi vu le jour au mois d'octobre, recensant respectivement 48 et 40 publications jusqu'à la fin de l'année. Ces ouvertures permettent d'étoffer les canaux d'information destinés aux Veveysannes et Veveysans et poursuivre ainsi la dynamisation de la communication de la Ville de Vevey. Des efforts particuliers sont également menés afin de mieux identifier et cibler les publics susceptibles d'être intéressés par les informations qui sont diffusées tout au long de l'année. À souligner que l'intérêt médiatique pour les projets conduits par la Ville ne faiblit pas, bien au contraire.

La cellule a accompagné la Municipalité dans l'élaboration de sa nouvelle stratégie d'affichage et poursuivi sa participation aux séances et décisions de la cellule de gestion des événements majeurs (CGEM), relatives à l'accueil des personnes migrantes, et à la menace d'une pénurie énergétique. Elle a ainsi continué à relayer les informations de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) ou du Canton sur ses différents canaux d'information.

Appelée à œuvrer au quotidien avec tous les services communaux, la cellule de communication a continué à leur apporter conseils et soutien concret pour la promotion d'activités et la mise en place de leurs projets. Elle a piloté l'organisation de la soirée d'accueil des nouvelles habitantes et habitants, électrices et électeurs, citoyennes et citoyens, et bourgeoises et bourgeois, dont la nouvelle formule réunissant nouvelles et nouveaux arrivants, membres des partis politiques et associations locales est un succès. Quelque 300 personnes ont pris part à cette soirée informative et festive.

Chaque année, la cellule de communication adresse un courrier et un présent aux personnes fêtant leur 90e anniversaire. Toutes et tous sont également invités à participer à la « Croisière des ainées et des ainés », une activité très appréciée et organisée en étroite collaboration avec le Service de la cohésion sociale. En 2023, ce sont ainsi 13 nonagénaires qui ont pris part à la croisière sur les 39 personnes nées en 1933.

A l'instar des années précédentes, la cellule de communication a coordonné la réalisation d'un visuel annonçant les vœux de fin d'année de la Municipalité et du personnel communal, décliné sur des cartes ainsi que sur des affiches papier et digitales diffusées en ville.

Autorisation générale de plaider
Conformément à l'article 20 chiffre 9 du règlement du Conseil communal, ainsi que l'article 4 chiffre 8 de la loi sur les Communes, la Municipalité rend compte de l'utilisation qu'elle a faite durant l'année écoulée de l'autorisation générale de plaider qui lui est octroyée par le Conseil communal (préavis n° 7/2014, n° 36/2016 et n°21 /2021).
Il est à relever que pour des motifs liés à la confi-

dentialité ou à la protection des données certains dossiers actuellement traités entre avocats (conventions en cours) ou étant en main de la justice ne figurent pas dans la liste ci-dessous.

Municipalité
Affaires en cours
- Ville de Vevey c/X : affaire pénale pendante auprès de la Cour d'appel pénale du Tribunal cantonal
- Ville de Vevey c/décision du Conseil d'État de ne pas procéder à une révision des estimations fiscales des immeubles situés sur le territoire communal

Accueil et population
Affaire en cours
- Ville de Vevey c/X affaire civile de droit de la personnalité et rectification de l'état civil

Dossiers clos
- Ville de Vevey c/X: rectification de données personnelles (quatre arrêts de rejets des recours rendus le 14 juillet 2023 par la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal)

Famille, éducation et sports
Dossiers clos
- Fondation X/c Ville de Vevey : opposition de la Fondation à la résiliation du bail à loyer d'une garderie, signifié par la Ville de Vevey

Musée Jenisch
Affaire en cours
- X/c Ville de Vevey dossier relatif à une succession et une donation contestée par les héritiers

Urbanisme et mobilité
Affaire en cours
- X/c décisions de la Municipalité de Vevey du 5 octobre 2023 et de la Direction générale des immeubles et du patrimoine du 20 juillet 2023 autorisant la construction provisoire d'un collège sur la parcelle n° 367 (CAMAC 224587).
- X/c décision de la Municipalité de Vevey du 24 juin 2022 levant les oppositions et délivrant un permis de construire pour les transformations et agrandissement sur la parcelle
- X/c Municipalité de Vevey, projet transitoire, signalisation à la place du Marché et élimination de quatre places de places sur le domaine public

Dossiers clos
- X/c décision de la Municipalité de Vevey du 24 juin 2022 levant les oppositions et délivrant un permis de construire pour des transformations et agrandissement sur une parcelle

Bâtiments, gérance et énergie
Affaires en cours
- Servitude parcelle 595 (parcelle du pêcheur)
- PPE Renaissance de l'est – litige installations techniques – finalisation de la convention
- 18 dossiers devant la commission de conciliation en matière de baux et loyers
- 1 procédure d'expulsion

Travaux publics, espaces verts et entretien
Affaires en cours
- X/c Ville de Vevey : Place d'amarrage
- X/c Ville de Vevey : développement des racines d'un arbre sur le domaine public ayant causé le soulèvement d'une dalle en béton située sur une propriétaire privée
- Requête d'abattage d'un Séquoia - Parcelle N° 1452 - Av. Rolliez 26

Dossiers clos
- Ville de Vevey c/X : retrait du recours de X contre la décision de la Municipalité de Vevey du 24.02.2023 en matière de collecte et d'élimination des déchets textiles.

Bureau des naturalisations

Le bureau des naturalisations a pour mission principale l'élaboration d'un rapport d'enquête, prévu par le droit fédéral. Il constitue l'élément essentiel de la procédure de naturalisation. En effet, toutes les demandes de naturalisation sont soumises à un rapport d'enquête effectué en présence d'une représentante ou d'un représentant légal pour les mineurs. C'est également sur cette base que la Municipalité, le Canton et la Confédération vont statuer.
Si la Municipalité a délégué l'instruction du dossier au bureau des naturalisations, elle conserve son pouvoir décisionnel quant à l'octroi de la bourgeoisie.
Le bureau des naturalisations est composé de deux collaboratrices représentant 1.2 EPT. Pour le 1er semestre 2023, une collaboratrice de l'office de la population est venue en renfort principalement pour l'archivage.
Le bureau des naturalisations a enregistré 90 dossiers soit 127 candidates et candidats (2022 - 107 dossiers ; 151 candidates et candidats).
Il a convoqué 99 candidates et candidats (2022 - 165) pour établir un rapport d'enquête. Cette diminution est la conséquence directe de l'application de la directive de l'ASR du 1er avril 2022 qui a cessé sa collaboration avec la mise à disposition d'un représentant de l'ASR lors des entretiens, et de la nouvelle organisation au sein du bureau.
67 candidates et candidats ont été convoqués (2022 - 73) pour les tests écrits.
Au 31 décembre 2023, le bureau des naturalisations comptabilise 68 dossiers en cours de traitement.

Procédure
Les candidates et candidats sont convoqués comme suit :
- de 9 à 12 ans révolus (1 secrétaire du bureau des naturalisations et une représentante ou un représentant légal)
- dès 13 ans révolus à la majorité (2 secrétaires du bureau des naturalisations et une représentante ou un représentant légal)
- dès 18 ans (2 secrétaires du bureau des naturalisations).

Puis, c'est le Canton qui décide quel candidat ou candidate doit passer un test et qui bénéficie d'une éventuelle dérogation. Une dérogation est imposée par le Canton pour certaines demandes, notamment pour les personnes qui ont effectué leur scolarité en Suisse (études, apprentissage).
Dès lors, c'est la commune qui est compétente pour faire passer un test écrit de connaissances afin d'évaluer les candidates et les candidats sur les thèmes suivants : géographie, politique, histoire et société aux niveaux fédéral, cantonal et local. Il s'agit d'un questionnaire à choix multiples comprenant 128 questions pour le niveau fédéral et cantonal et 32 pour le niveau local. Les réponses sont mises à disposition des personnes candidates. La commune génère, via un programme informatique du Canton, 48 questions. Le test est corrigé immédiatement et en présence des candidates et des candidats. Avec moins de 70 % de réponses correctes, le test peut être repassé dans les deux mois, mais au maximum à trois reprises. Le test n'est pas éliminatoire : le résultat est évalué

de manière globale, en tenant compte d'autres éléments.
La Municipalité reste compétente pour octroyer la bourgeoisie communale qui prendra effet sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale.
En 2023, elle a accordé la bourgeoisie de Vevey à 137 personnes (2022, 177 personnes).

Archives communales

Les missions des archives communales sont les suivantes :

- conseil et soutien de l'administration communale dans la gestion des documents produits et reçus jusqu'à ce que leurs valeurs administrative et légale soient échues – environ 20 % du temps (idem 2022)
- collecte, conditionnement, inventaire, conservation et mise en valeur des documents à valeur historique qui constituent la mémoire de la commune - environ 30 % du temps (idem 2022)
- mise à disposition du public et de l'administration communale des documents conservés conformément à la législation en vigueur – environ 50 % du temps (idem 2022)

Le taux d'activité de l'archiviste communale est de 80 %. Elle est secondée par une apprentie agente en information documentaire en 1ère année de formation.
Les archives communales sont membre collectif de l'Association des archivistes suisses (AAS), de l'Association vaudoise des archivistes (AVA, également membre du comité) et de ses groupes de travail, ainsi que du Cercle de généalogie et de Réseau patrimoines.
Concernant les archives courantes et intermédiaires produites dans les services, l'élaboration en début d'année du préavis 17/2023 « Demande de crédit de Fr. 180'000.- pour l'accompagnement à la mise en place d'un référentiel de gouvernance documentaire pour la GED et pour son implémentation » puis son acceptation en juin ont permis le lancement de ce projet d'ampleur pour l'administration dès l'automne.
S'agissant de la valorisation des archives historiques, plusieurs reproductions de documents ont été exposées sur les bâches du chantier du poids du foin ainsi que dans les expositions Eiffel au Musée historique de Vevey et au Musée suisse de l'appareil photographique. Les archives participent également à la création des publications « Vevey, Ville d'histoire » diffusées sur les réseaux sociaux en collaboration avec le Musée historique et la cellule de communication de la Ville.
L'archiviste collabore aussi activement avec le Service des finances pour la reliure des comptes communaux.
De plus, les archives ont à nouveau accueilli plusieurs visites de classes secondaires dans le but de sensibiliser les élèves aux fonctions des archives dans la société.
Par ailleurs, la numérisation des sources essentielles s'est poursuivie : les 35 premiers volumes de préavis, rapports et communications au Conseil communal entre 1816 et 1957 ont été numérisées par l'entreprise 4DigitalBooks à Ecublens. Ce travail se poursuivra dans les prochaines années.

Bâches présentant les archives du poids du foin

Acquisitions, inventaire et conservation

Concernant les nouvelles acquisitions, l'archiviste a coordonné le transfert de grands lots d'archives des services de la culture et de la cohésion sociale, du secteur éducation du Service de la famille, de l'éducation et du sport, ainsi que les archives privées du Vevey-Natation et de l'Association de sauvegarde du patrimoine architectural du Quai Maria-Belgia/rue de la Madeleine. La documentation veveysanne conservée dans la bibliothèque des archives s'est enrichie de quelques ouvrages relatifs à Vevey.

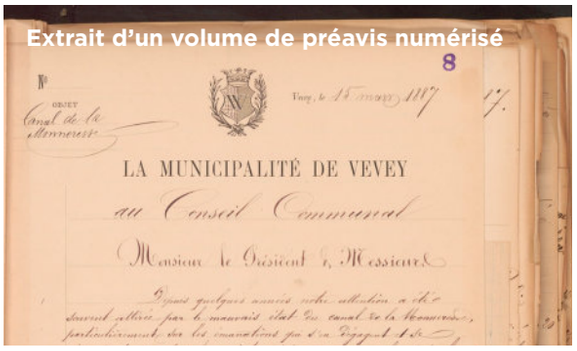
Extrait d'un volume de préavis numérisé

L'inventaire complet des archives est disponible sur la plateforme « Vaud archives communales » qui permet au public de consulter sur Internet les inventaires d'archives des communes. Fin 2023, ce sont 27'297 notices descriptives (fiche d'identification d'un dossier d'archives qui permet de le décrire pour ensuite le retrouver) qui sont disponibles, soit 778 de plus que fin 2022. L'ensemble de ces fiches constitue l'inventaire des archives (équivalent du catalogue d'une bibliothèque).
Pour améliorer les conditions de conservation des archives historiques, le travail de reconditionnement progressif dans des boîtes et chemises en carton non acide se poursuit. En 2023, un accent particulier a été mis sur les plans.

Statistiques des recherches

109 demandes internes ont été traitées (-10 % par rapport à 2022), totalisant environ 102 heures de recherche, soit une moyenne d'environ 56 minutes par recherche.
Les archives ont été sollicitées à 106 reprises (presque idem 2022) par le public externe, ce qui représente 94 heures de recherche et de traitement, soit environ 53 minutes par demande.
54 personnes sont venues sur place consulter les archives (+26 % par rapport à 2022), passant chacune en moyenne 4.25 heures sur place, pour un total global de près de 229 heures (-39 %). Plus de personnes sont venues aux archives mais ont passé moins de temps sur place pour leurs projets de recherches.

Manifestations & Réceptions

Le secteur manifestations-réceptions regroupe deux postes permettant d'assurer la coordination pour la tenue d'événements publics sur le territoire communal ainsi que l'organisation des réceptions

et événements officiels de la Municipalité. Un accompagnement et conseils et également offert aux services de la Ville.

L'évolution des tâches et l'importante quantité de demandes d'organisations a amené à la mise en place d'une nouvelle structure avec l'engagement d'une chargée de projet à 50 % pour les réceptions officielles et assure également les tâches d'huissière au Conseil communal.

En 2023, les manifestations sur le domaine public, qui sont de plus en plus nombreuses, ont connu un succès populaire, que ce soit pour les événements emblématiques, tels que la Fête Multiculturelle, la Foire de la Saint-Martin, le Festival des Artistes de Rue ou encore le VIFFF et aussi le tout récent Vibiscum Festival, pour la première fois réalisé sur la Grande Place. Cette manifestation, ayant rassemblé 32'000 personnes dans sa totalité, a nécessité un suivi minutieux et une importante coordination entre l'organisation, les services communaux et les partenaires sécurité durant de nombreux mois. Ainsi, environ 100 dossiers ont été traités par ACC/Manifestations avec une coordination entre les organisatrices et organisateurs, les services de la Ville et les autorités.

Il est par ailleurs important de relever que le traditionnel petit-déjeuner offert à la population lors du 1er août a accueilli plus de 2'000 personnes, qui ont également pu partager le verre de l'amitié offert par la Ville pour marquer la transition vers la partie festive organisée par la Société de développement.

Un travail majeur a été réalisé au sein de l'administration communale afin d'uniformiser le processus lié aux demandes d'autorisation pour les manifestations, visant un traitement équitable des dossiers, de plus en plus complexes.

Quant aux réceptions officielles, il y en a eu plus d'une trentaine en 2023. Elles se présentaient sous forme d'apéritifs simples, dînatoires, de conférences, forums, inaugurations, séances de travail et d'information, signatures officielles, remise de prix, célébrations et autres événements internes.

Passation de pouvoirs, Hôtel de Ville

Centre d'impression

Le centre d'impression est à la disposition de tous les services de la Ville pour les impressions en grand volume et en matière de mise en pages et produit chaque année un grand nombre de documents.

Pour l'année écoulée ce sont 560'277 copies couleur et 249'579 copies noires qui sont sorties des machines à imprimer.
A titre indicatif 322'553 copies couleur 244'363 copies noires ont été effectuées en 2022.
La mise en pages du rapport de gestion annuel fait également partie des tâches du responsable du centre d'impression. Outre ces tâches, le responsable du centre d'impression contrôle et valide les demandes d'achats de matériel de bureau en fonction des critères écologiques et financiers. Il est également responsable des achats de papier et d'enveloppes pour la Ville. Il conseille et oriente les services communaux dans le choix des procédés d'impression en fonction de leurs besoins et délais. Ponctuellement, le responsable du centre d'impression assure la logistique des séances du Conseil communal.
Par ailleurs, les associations communales et régionales ont régulièrement recours aux services du centre d'impression pour des travaux de faible quantité (moins de 500 exemplaires). Le centre d'impression collabore avec des imprimeries locales en cas de besoins spécifiques.
Ainsi il y a eu pour l'année écoulée 2087 travaux d'impression (à titre comparatif 2022 : 1633).

Office de la population et bureau d'information

Présentation

La principale tâche de l'Office de la population est la gestion administrative des quelques 20'000 habitants de la Ville de Vevey. Cet office est en charge de l'application de la Loi cantonale sur le contrôle des habitants (LCH) sous le contrôle du Service de la population (SPOP).
Cela consiste à recevoir et inscrire, voire convoquer les habitantes et habitants veveysans, en résidence principale ou secondaire, à traiter les demandes et renouvellements de permis pour les habitantes et habitants étrangers et les demandes de visas pour regroupement familial, à établir les demandes de cartes d'identités pour les personnes de nationalité suisse et contrôler les factures mensuelles du SPOP (émoluments relatifs aux permis et pièces d'identité).
En sa qualité de guichet d'accueil, le service donne des renseignements concernant des habitantes et habitants domiciliés ou ayant été domiciliés à Vevey, participe à la gestion du rôle des électrices et des électeurs et effectue le contrôle des signatures des initiatives et référendums.
Outre ces tâches, en collaboration avec le Service de l'urbanisme, l'Office de la population s'occupe de la gestion de l'harmonisation des registres (états locatifs des immeubles, numéros de bâtiment et d'appartement).
L'Office de la population/bureau de l'information compte 8 EPT, répartis entre les activités liées à l'Office de la population, et celles du bureau de l'information.

Regroupement de l'Office de la population et du bureau de l'information

L'entrée en vigueur des nouveaux horaires le 3 janvier 2023 a permis la mise en commun des ressources en personnel et une meilleure accessibilité aux prestations du bureau de l'information, notamment pour les Flexicards. Cette modification a très bien été accueillie par la population veveysanne.
L'Office de la population reçoit de plus en plus régulièrement des demandes de la part de l'état civil concernant des changements de sexe à effectuer, ainsi que des reconnaissances d'enfants pour deux personnes mariées de même sexe.

Guichets OP-BI

En début d'année 2023, la Confédération et les cantons ont mis en place des formalités simplifiées afin d'accueillir les victimes du séisme survenu le 6 février en Turquie et en Syrie. Les ressortissants et ressortissantes originaires d'Ukraine ont également bénéficié de formalités facilitées pour la prolongation de leurs permis S.
Les ouvertures de nouvelles structures de l'établissement vaudois des migrations (EVAM) dans les locaux de Nestlé, inoccupés, à l'avenue Reller 14 ont vu l'arrivée à l'automne des premières personnes migrantes provenant principalement d'Ukraine, Irak, Ethiopie, Afghanistan et Turquie (200 places). Ces ouvertures de foyers occasionnent un surcroît de travail. Certaines personnes ne parlent et ne comprennent ni le français, ni l'anglais et sont parfois en possession de documents d'identité ou d'état-civil dans une autre écriture que latine (cyrillique, arabe, etc.)

Enquêtes sur le terrain

Afin de procéder à la mise à jour des données liées à l'affectation des logements, une collaboratrice a été engagée en juillet 2023 auprès de l'Office de la population à un taux d'activité de 40 % en tant que chargée de projet pour une durée d'un an.
Elle enquête notamment sur les appartements potentiellement vides, utilisés à d'autres fins que du logement, les changements d'affectation, les travaux non annoncés, ainsi que les affectations Airbnb ou autres, soumises à la taxe de séjour.
Il est à relever que la collaboration avec les communes de Montreux, La Tour-de-Peilz et Blonay-St-Légier, ainsi qu'avec la Comission intercommunal de la taxe de séjour est excellente et permet une meilleure prise en charge de certains cas particuliers. Les protocoles des autres communes qui ont déjà l'expérience des enquêtes sur les logements vides sont une bonne base pour initier ces démarches qui permettent une mise à jour plus régulière du registre du contrôle des habitantes et habitants.
Enfin, conséquence non négligeable : les retours financiers transmis par l'ACI sont conséquents pour certaines communes (montants confidentiels).

Gestion des cartes journalières CFF et CGN

L'Office de la population/bureau de l'information s'occupe également de la vente des Flexicards CFF et cartes CGN. L'offre et la gestion des ventes de cartes CFF changera en 2024. Pour 2023, ce sont 2'641 cartes qui ont été vendues sur 2'975 cartes achetées. Soit 88,77 %.
S'agissant des cartes CGN, c'est une prestation offerte à la population avec vente au prix coûtant, soit Fr. 22.50 (demi-tarif) et Fr. 45.00 (sans demi-tarif). Il a été vendu 38 cartes à plein tarif soit un total de Fr. 1'710.00 et 244 cartes à demi-tarif soit Fr. 5'490.00, pour un total de Fr. 7'200.00.
En fin d'année, une procédure a dû être mise en place pour intégrer le nouveau système de carte journalière CFF pour les communes. Dans ce cadre, une collaboration avec le guichet MVT de la Grenette a été jugée opportune.

Gabriela Kämpf, municipale
Pascale Bacher, cheffe de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2022 : néant

Total des habitantes et habitants enregistrés au 31.12.2023

	Hommes	Femmes	Total	En % du total
Bourgeoises et bourgeois	1'389	1'553	2'942	14.6
Confédérées et confédérés	4'181	5'011	9'192	45.6
Total des Suisses	5'570	6'564	12'134	60.2
Total des étrangères et étrangers	4'073	3'948	8'021	39.8
Population totale enregistrée à Vevey	9'643	10'512	20'155	100.00

Les chiffres statistiques de la population veveysanne sont tirés de Statistique Vaud.
Définition de la population
Source : RCPers, extraction livrée à la statistique fédérale au mois de janvier 2024.
Personnes incluses dans la statistique officielle :
- Suisses établis, permis B, - permis C, permis L >= 1 an, fonctionnaires internationaux, population du domaine de l'asile résidant en Suisse depuis au moins un an, y compris les personnes avec permis S (fuyant l'Ukraine) qui vivent dans le canton depuis au moins 1 an.

Personnes non incluses:
- Asile < 1 an, permis L < 1 an, personnes étrangères dont le permis n'est pas encore attribué, personnes en résidence secondaire

Statistique des migrations en 2023

	Arrivées de	Départs pour	Différence
Communes vaudoises	1'059	1'130	-71
Autres cantons	241	302	-61
Pays étrangers	161	414	-253
Naissances – Décès	216	126	+ 90
Total fluctuations	**1'677**	**1'972**	**-295**

La présence de la multinationale Nestlé est pour beaucoup dans le nombre d'arrivées et départs de et pour des pays étrangers.

Population résidente du district selon « Statistique Vaud » comparée depuis 2020

Communes	2020	2021	2022	2023	2022 -2023
Blonay – St-Légier	6'215	6'291	12'137	12'340	+ 203
Chardonne	3'093	3'078	3'195	3'243	+ 48
Château-d'Oex	3'494	3'549	3'569	3'625	+ 56
Corseaux	2'311	2'330	2'307	2'339	+ 32
Corsier-sur-Vevey	3'420	3'390	3'367	3'429	+ 62
Jongny	1'670	1'805	1'842	1'918	+ 76
Montreux	26'180	26'012	26'100	26'837	+ 737
Rossinière	537	534	534	529	- 5
Rougemont	863	862	830	796	- 34
St-Légier-La Chiésaz *	5'522	5'634	*0	*0	*0
La Tour-de-Peilz	12'088	12'222	12'402	12'605	+ 203
Vevey	19'780	19'721	19'754	20'155	+ 401
Veytaux	956	952	972	997	+ 25
Total	**86'129**	**86'380**	**87'009**	**88'813**	**+ 1'804**

*Fusion avec Blonay

Statistique des électrices et des électeurs régulièrement inscrits à Vevey

	2022	2023
Citoyennes et citoyens suisses : hommes et femmes de plus de 18 ans	**9'529**	**9'838**
Citoyennes et citoyens étrangers : hommes et femmes de plus de 18 ans	**3'679**	**3'628**
Total des électrices et électeurs	**13'248**	**13'466**

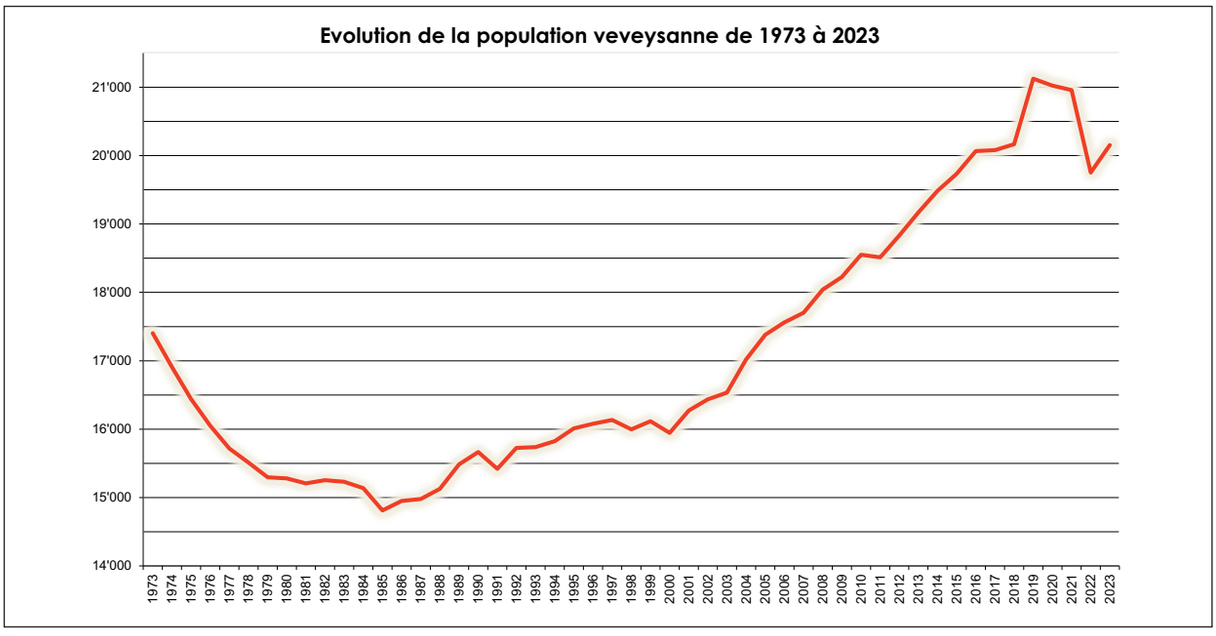

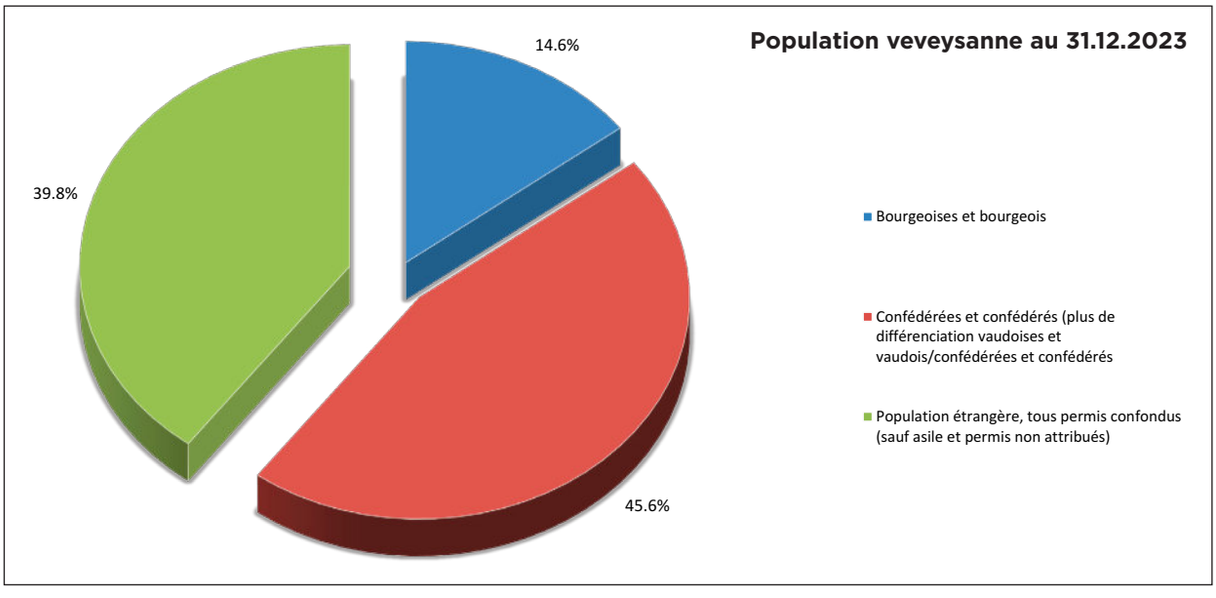

63'116 événements enregistrés en 2023 (mutations/clics enregistrés sur les habitantes et les habitants)

Arrivées ou retours (principale, secondaire, provisoire, etc.)
Naissances (enfants de parents domiciliés à Vevey)
Départs (principale, secondaire, provisoire, etc.)
Décès
Changements d'adresse en ville
Mariages et partenariats
Séparations
Divorces et dissolutions de partenariat
Passages à majorité civile
Tout autres événements d'état-civil
Naturalisations
Permis pour étrangères et étrangers reçus du Canton
Lettres, convocations et impressions diverses
Attestations diverses
Demandes de cartes d'identité
Demandes de renseignements
Chiens (arrivées et départs, hors événements habitantes et habitants)
Evénements et mutations diverses

Nationalités	Hommes	Femmes	Total	%
Portugal	801	703	1'504	18.75 %
France	733	611	1'344	16.76 %
Italie	484	441	925	11.53 %
Espagne	197	174	371	4.63 %
Macédoine du Nord	175	177	352	4.39 %
Ukraine	89	160	249	3.10 %
Kosovo	117	114	231	2.88 %
Turquie	84	85	169	2.11 %
Serbie	73	76	149	1.86 %
Afghanistan	90	52	142	1.77 %
Érythrée	66	65	131	1.63 %
Inde	64	57	121	1.51 %
Royaume-Uni	60	58	118	1.47 %
Roumanie	51	68	119	1.48 %
Brésil	39	75	114	1.42 %
Allemagne	52	43	95	1.18 %
Syrie	41	52	93	1.16 %
Belgique	44	48	92	1.15 %
Pologne	36	47	83	1.03 %
Sri Lanka	38	39	77	0.96 %
Russie	20	46	66	0.82 %
Bosnie et Herzégovine	26	36	62	0.77 %
Maroc	24	38	62	0.77 %
États-Unis	27	34	61	0.76 %
Congo (Kinshasa)	31	30	61	0.76 %
Bulgarie	31	29	60	0.75 %
Pakistan	28	22	50	0.62 %
Tunisie	25	21	46	0.57 %
Somalie	19	25	44	0.55 %
Chine	16	27	43	0.54 %
Algérie	29	11	40	0.50 %
Canada	16	21	37	0.46 %
Thaïlande	11	23	34	0.42 %
Croatie	14	19	33	0.41 %
Pays-Bas	19	13	32	0.40 %
Cameroun	11	21	32	0.40 %
Irak	21	10	31	0.39 %
Sénégal	12	13	25	0.31 %
Grèce	11	13	24	0.30 %
Iran	12	11	23	0.29 %
Cap-Vert	10	13	23	0.29 %
Chili	11	12	23	0.29 %
Hongrie	7	15	22	0.27 %
Philippines	7	13	20	0.25 %
Autriche	10	10	20	0.25 %
Inconnus	10	9	19	0.24 %
Irlande	10	8	18	0.22 %
Éthiopie	10	8	18	0.22 %
Colombie	3	14	17	0.21 %
Tchéquie	9	8	17	0.21 %

Mongolie	11	6	17	0.21 %
Liban	11	5	16	0.20 %
Japon	3	13	16	0.20 %
Estonie	8	8	16	0.20 %
Vietnam	6	10	16	0.20 %
Angola	12	3	15	0.19 %
Mexique	7	8	15	0.19 %
Guinée	9	4	13	0.16 %
Slovaquie	4	8	12	0.15 %
Soudan	6	6	12	0.15 %
Albanie	2	9	11	0.14 %
Finlande	6	5	11	0.14 %
Bangladesh	5	6	11	0.14 %
Nigéria	7	3	10	0.12 %
Burundi	7	3	10	0.12 %
Monténégro	4	5	9	0.11 %
Suède	8	1	9	0.11 %
Cambodge	4	5	9	0.11 %
Maurice	4	5	9	0.11 %
Australie	5	4	9	0.11 %
Danemark	6	2	8	0.10 %
Slovénie	4	4	8	0.10 %
Jordanie	4	4	8	0.10 %
Indonésie	3	5	8	0.10 %
Afrique du Sud	6	2	8	0.10 %
Gambie	5	3	8	0.10 %
Pérou	4	4	8	0.10 %
Luxembourg	4	3	7	0.09 %
Libye	3	4	7	0.09 %
Venezuela	3	4	7	0.09 %
Équateur	3	4	7	0.09 %
Malaisie	5	1	6	0.07 %
Géorgie	3	3	6	0.07 %
Corée (Sud)	1	5	6	0.07 %
Ghana	4	2	6	0.07 %
Côte d'Ivoire	4	2	6	0.07 %
Burkina Faso	4	2	6	0.07 %
Argentine	5	1	6	0.07 %
Égypte	2	3	5	0.06 %
Zimbabwe	4	1	5	0.06 %
République dominicaine	2	3	5	0.06 %
Uruguay	1	4	5	0.06 %
Lituanie	1	3	4	0.05 %
Yémen	1	3	4	0.05 %
Singapour	3	1	4	0.05 %
Arménie	1	3	4	0.05 %
Togo	2	2	4	0.05 %
Rwanda	2	2	4	0.05 %
Bolivie	1	3	4	0.05 %
Nouvelle-Zélande	3	1	4	0.05 %
Norvège	1	2	3	0.04 %

Chypre	1	2	3	0.04 %
Népal	2	1	3	0.04 %
Cuba	2	1	3	0.04 %
Panama	1	2	3	0.04 %
Nicaragua	0	3	3	0.04 %
Islande	2	0	2	0.02 %
Bélarus	0	2	2	0.02 %
Lettonie	1	1	2	0.02 %
Bahreïn	1	1	2	0.02 %
Kirghizistan	0	2	2	0.02 %
Bénin	2	0	2	0.02 %
Guinée-Bissau	1	1	2	0.02 %
Sierra Leone	2	0	2	0.02 %
Niger	2	0	2	0.02 %
Madagascar	1	1	2	0.02 %
République centrafricaine	1	1	2	0.02 %
Haïti	2	0	2	0.02 %
Serbie-et-Monténégro	1	0	1	0.01 %
Liechtenstein	0	1	1	0.01 %
Moldova	0	1	1	0.01 %
Ouzbékistan	1	0	1	0.01 %
Arabie saoudite	1	0	1	0.01 %
Israël	0	1	1	0.01 %
Mozambique	1	0	1	0.01 %
Soudan du Sud	1	0	1	0.01 %
Tchad	0	1	1	0.01 %
Guatemala	1	0	1	0.01 %
Honduras	0	1	1	0.01 %
Paraguay	0	1	1	0.01 %
Guyana	0	1	1	0.01 %
Total étrangers	**4'073**	**3'948**	**8'021**	**100.00 %**

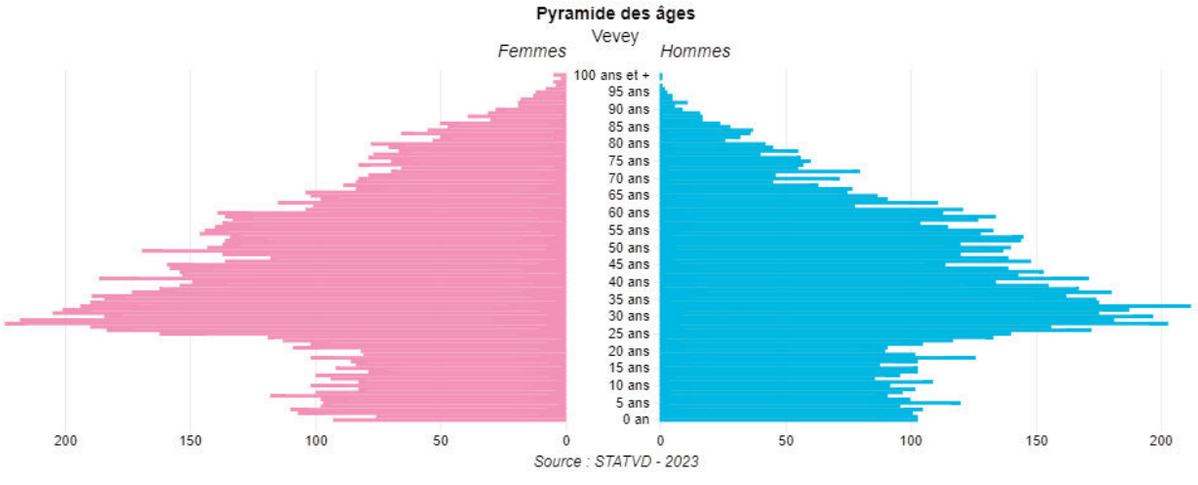

97

Le Service des relations humaines élabore et déploie une politique du personnel moderne et cohérente tout en assurant la gestion administrative pour l'ensemble du personnel depuis son engagement jusqu'à son départ.

SERVICE DES RELATIONS HUMAINES

Présentation

Le Service des relations humaines élabore et déploie une politique du personnel moderne et cohérente pour plus de 600 employés et employées et ainsi que des apprentis et apprenties de la Ville de Vevey tout en assurant la gestion administrative pour l'ensemble du personnel depuis son engagement jusqu'à son départ.
Particulièrement attentif à la qualité de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, le service met tout en œuvre pour faire évoluer ses méthodes de travail, notamment en optimisant continuellement les conditions d'emploi et en promouvant au quotidien des valeurs d'égalité et de respect.
Au travers de formations certifiantes ou continues, il encourage l'ensemble du personnel à développer ses compétences tant techniques que sociales.
En parallèle, le Service des relations humaines attache une grande importance à la formation des jeunes en proposant des places d'apprentissage dans différentes professions telles qu'horticulteur et horticultrice avec option paysagisme ou floriculture, mécanicien et mécanicienne en maintenance d'automobiles, assistant socio-éducatif et assistante socio-éducative, agent et agente en information documentaire, cuisinier et cuisinière, employé et employée de commerce, agent et agente d'exploitation.
En conclusion, le service a pour mission de mettre en lien les savoir-faire et les savoir-être des collaborateurs et collaboratrices avec les missions de la Ville.

Organisation

Le Service des relations humaines est composé de plusieurs professionnelles RH travaillant en étroite collaboration. Toutes les activités liées à la gestion du personnel et les domaines d'expertise de la fonction RH sont assurés par le service, notamment, mais pas exclusivement, les thématiques suivantes :

- administration ;
- conseil RH ;
- formation ;
- salaires et assurances ;
- projets et systèmes.

La gestion stratégique et opérationnelle est assurée par la cheffe de service avec le soutien de son adjointe engagée au 1er juillet 2022.
L'organisation actuelle du service, avec notamment le renforcement du pôle conseil RH, a pour ambition de se rapprocher du terrain et des équipes et ainsi d'apporter un soutien adapté aux besoins des différents services et bureaux et de la Municipalité.

Faits marquants

Formation

Durant l'année 2023, plus de 180 membres du personnel ont suivi des formations, ce qui représente une nette augmentation par rapport à l'année précédente lors de laquelle 160 personnes avaient suivi une formation. Un panel de plus de 100 cours différents a été référencé pour un total de 400 jours de formation.

Formation sur le feed-back
Souhaitant créer une véritable culture de feedback au sein de l'administration et ainsi augmenter la qualité de la communication et des relations interpersonnelles pour influencer positivement sur la motivation au travail, le Service des relations humaines a développé et implémenté une formation interne sur le feed-back. La formation, dispensée par le service, se déroule sur une demi journée et est ouverte à tous les membres du personnel. Cette demi-journée de formation est suivie par un "café bilan" permettant d'échanger sur la mise en application des techniques apprises et répondre aux éventuelles questions et besoins complémentaires apparus dans la mise en pratique. En 2023, 9 sessions avec plus de 100 participantes et participants ont pu être menées. La formation continuera à être déployée en 2024.

Gestion des absences et gestion d'équipe
Dans le cadre de la gestion des absences et du programme ACT, une formation est dorénavant dispensée par ISMAT à toutes les nouvelles et tous les nouveaux responsables. En automne, une session de formation "gestion des absences et du climat de travail ACT1" a été dispensée et une session aura lieu en début d'année 2024. Une session de formation de "gestion d'équipe ACT" d'une durée de deux jours et demi a également été offerte aux nouvelles et nouveaux responsables.

Cours de management
A la suite du succès de la première session de formation en management complétant la formation ACT2 dispensée par Valeur Plus, une deuxième session de formation a eu lieu en début d'année.

Personne de confiance

La Clinique du Travail SA, entreprise spécialisée en gestion et prévention des risques psychosociaux, est notre prestataire en qualité de personne de confiance depuis le 1er janvier 2022. En cas de souffrance ou de difficulté sur la place de travail, les collaboratrices et les collaborateurs peuvent contacter ce service externe neutre et bienveillant. Une présentation et une brochure sont à disposition en ligne pour l'ensemble du personnel. Le pôle Conseil RH est naturellement amené à intervenir en première ligne, mais recommande régulièrement aux membres du personnel de faire appel à la personne de confiance, particulièrement lorsque nous identifions que la personne bénéficierait d'un conseil englobant toutes les dimensions de sa situation et pas seulement l'aspect professionnel.

Outil informatique interne

L'outil informatique mis en place en 2022 a continué à être développé en 2023 afin de répondre aux besoins de la Ville de Vevey et à leur évolution. Notamment, le processus de recrutement et d'engagement a été affiné par l'ajout de diverses options permettant de paramétrer les contrats ainsi que des rappels envoyés aux responsables. Ainsi, à titre d'exemple, il permet au service d'envoyer des messages ou confirmations depuis le système comme la fin des périodes d'essai.
De la même manière, le module sur le budget RH a été amélioré pour tous les utilisateurs et utilisatrices en se basant sur leurs retours d'expérience lors du processus budgétaire 2023. De nouvelles fonctionnalités permettant d'estimer directement les coûts pour les demandes de personnel auxiliaires ainsi que de résumer les modifications avec le budget précédent. Cet outil permet également d'identifier facilement les postes vacants.

Recrutements

Face à la pénurie de personnel qui impactera ces prochaines années la plupart des métiers et ainsi directement les services et bureaux, le Service des relations humaines réfléchit actuellement à des solutions durables pour faire face à ce défi. Celles ci passent par une analyse pointue des besoins lors des

recrutements, la formation interne, la formation continue et l'attractivité de la Ville en tant qu'employeur.
Le service travaille également à la diversité des genres dans certains métiers, en particulier dans le cadre du processus de recrutement par l'attention portée à l'égalité des chances lors de la sélection de candidates et de candidats, quel que soit le domaine d'activité concerné.
De plus, le Service des relations humaines s'investit de manière croissante dans l'accompagnement des services et bureaux lors des recrutements. Ainsi, il a collaboré avec ceux ci lorsqu'un soutien était souhaité, aux processus de recrutement et aux engagements suivants.

Service des affaires intercommunales de la Riviera
Collaboration à l'engagement d'une adjointe administrative.

Musée Jenisch
Collaboration à l'engagement de 5 personnes pour des postes de réceptionniste, technicien des collections et de responsable de la communication et de la presse.

Service accueil et population
Collaboration à l'engagement de 2 personnes pour des postes de chargée de projet manifestations et d'employée d'administration.

Service de la cohésion sociale
Collaboration à l'engagement de 7 personnes pour des postes d'adjointe administrative, d'employées d'administration, d'éducatrice de proximité, de chargée de projet, de déléguée à l'intégration et de chargé de projet en action sociale.

Bureau de la durabilité
Collaboration à l'engagement d'une chargée de projet en développement durable.

Service de la famille, de l'éducation et du sport
Collaboration à l'engagement de 17 personnes pour des postes de responsable du secteur famille, de chargée de projet au secteur famille, d'accueillantes et d'éducatrices de l'enfance, d'aides de cuisine et de maison, d'adjointe coordinatrice qualité et inclusion, de chauffeur livreur et de garde-bains à la piscine de Vevey-Corseaux Plage.

Bureau de l'animation-jeunesse
Collaboration à l'engagement d'un animateur socioculturel.

Service de la culture
Collaboration à l'engagement de 7 personnes pour des postes de chargée de projet aux affaires culturelles, de directrice du Musée suisse de l'appareil photographique, de réceptionnistes au Musée suisse de l'appareil photographique, de conservatrice au Musée historique de Vevey, de conservatrice adjointe au Musée historique de Vevey et au Musée suisse de l'appareil photographique et de chargée de communication.

Service de l'urbanisme et de la mobilité
Collaboration à l'engagement de 8 personnes pour des postes d'employées et employés d'administration, de technicienne de la police des constructions, de cheffe de projet mobilité, de cheffes de projet urbanisme et de chargé de projet paysage.

Service des bâtiments, gérance et énergie
Collaboration à l'engagement de 7 personnes pour des postes d'adjoint administratif, d'employé d'administration, de chargé de projet à l'énergie, d'agents d'exploitation et d'agentes de propreté.

Service des travaux publics, espaces verts et entretien
Collaboration à l'engagement de 5 personnes pour des postes d'architecte-paysagiste chargée de projet, d'ouvriers de voirie-balayeurs, d'horticulteur qualifié et d'ouvrier jardinier.

Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes
Collaboration à l'engagement d'un chef de cave et de culture.
Le Service des relations humaines a également soutenu les services et bureaux dans plusieurs recrutements auxiliaires. Sur demande, il les a ainsi accompagnés dans l'analyse des besoins, l'établissement de l'annonce, le suivi administratif et le conseil.

Accueil des nouvelles collaboratrices et des nouveaux collaborateurs
L'accueil et l'intégration des nouvelles collaboratrices et des nouveaux collaborateurs sont une étape cruciale dans la gestion et la fidélisation des membres du personnel. En vue de renforcer les pratiques de la Ville, le Service des relations humaines, en étroite collaboration avec tous les services et les bureaux, a élaboré et mis en place dès le mois de juin 2023 un parcours d'intégration pour les nouveaux membres du personnel.
Des séances d'information destinées aux responsables hiérarchiques, ainsi qu'aux actrices et acteurs des différents services et bureaux en charge du parcours d'intégration, ont été organisées par le service en juin.
Le nouveau parcours d'intégration met en place un cadre clair et des directives uniformes au sein de la Ville. Il repose sur un travail d'équipe et vise à rendre les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs autonomes dans leur travail dès leur prise de fonction. L'introduction du rôle de parrain/marraine, la mise en place d'une liste de suivi pour l'accueil et l'intégration, ainsi que du rapport d'étonnement sont à relever. Tous les nouveaux membres du personnel sont annoncés aux services et bureaux par un message de bienvenue. En outre, des formations d'accueil mensuelles pour les nouveaux membres du personnel sont organisées par le Service des relations humaines. Le fonctionnement de la Ville, la politique RH, les conditions d'emploi et les avantages, les outils de travail, la gestion de la santé au travail et des absences, ainsi que les questions en lien avec les systèmes d'information, sont parmi les thèmes abordés lors de cette rencontre.
La mise en place du parcours d'intégration était très attendue et a reçu un très bon accueil tant par les services et les bureaux que par les nouveaux membres du personnel. Le Service des relations humaines remercie l'ensemble des actrices et des acteurs des différents services et bureaux en charge du parcours d'intégration pour leur active participation et précieuse collaboration.

Jubilaires
Depuis 2021, la sortie des jubilaires se déroule sous le signe de la durabilité et de la découverte des énergies renouvelables au travers d'une visite de la centrale solaire et d'une éolienne au Mont Soleil dans le Jura bernois. Cette année, 27 personnes ont participé à cette sortie.
A cette occasion, chaque jubilaire a reçu un bon cadeau, permettant de découvrir la Suisse en transports publics.

Sortie des jubilaires

Soirée et apéritif du personnel
La soirée du personnel a eu lieu le 16 juin à la Piscine de Vevey-Corseaux Plage avec pour thème «Fluo Party». Tous les éléments ont été réunis pour une magnifique soirée au bord du lac : le temps, le repas, la décoration et les animations telles qu'un photomaton, un quiz musical et diverses démonstrations dans la piscine. Le succès a été largement au rendez-vous.
En fin d'année, un apéritif de Noël du personnel sous forme dînatoire s'est déroulé le 19 décembre dans les pas perdus de l'Hôtel de Ville. Là aussi, la soirée a rencontré un vif succès avec la venue d'environ 240 personnes.

Soirée du personnel - 16 juin 2023

Apprentis et apprenties
Plusieurs apprentis et apprenties ont terminé avec succès leur apprentissage cette année. Nous tenons à relever que notre apprentie cuisinière à la structure d'accueil de l'enfance Les Marionnettes a terminé 1re apprentie du canton de Vaud dans sa branche professionnelle et nous la félicitons chaleureusement.
En août, 10 nouvelles apprenties et nouveaux apprentis ont débuté leur formation et ont passé leurs deux premiers jours de travail tous ensemble avec notre responsable des apprenties et apprentis. Ils ont ainsi pu découvrir leur environnement de travail et obtenir le matériel leur permettant d'effectuer les différents travaux en ligne demandés par la profession et par les cours professionnels. La semaine suivante, une sensibilisation à la sécurité au travail a également été dispensée.
Le 26 octobre s'est déroulée la traditionnelle sortie des apprenties et des apprentis, accompagnés des formatrices et des formateurs. 33 personnes ont participé à cette journée récréative. Après le trajet, un café et une viennoiserie, une visite guidée de la vieille ville de Fribourg était organisée. Ensuite, le repas de midi et une partie de bowling ont permis de renforcer les liens entre les participantes et les participants.

Stagiaire en maturité professionnelle commerciale (MPC)
Depuis le 1er août, le Sevice des relations humaines accueille pour une année une stagiaire MPC. Dans le cadre de sa 3e année d'école de commerce, afin de conclure son cursus, elle effectue une année de stage pratique qui lui permettra ainsi d'obtenir le certificat fédéral de capacité d'employée de commerce et le diplôme de maturité professionnelle. Au cours de son année de pratique, elle sera évaluée sur deux situations de travail autonome (STA), une unité de formation (UF), un rapport pratique et un travail interdisciplinaire (TIP). Le choix du thème pour son TIP qui sera finalisé en 2024 s'est porté sur la thématique suivante : «Comment renforcer le sentiment d'appartenance au sein de la Ville de Vevey ?».

Relations avec les écoles
En parallèle, le Sevice des relations humaines œuvre à renforcer la visibilité de la Ville auprès des jeunes en veillant à promouvoir la formation professionnelle. Il a ainsi participé avec un apprenti horticulteur à un après-midi d'information au Collège Kratzer en mars pour présenter à plusieurs classes les métiers pour lesquels des places d'apprentissage existent au sein de la commune. Un programme d'accueil pour les enfants des membres du personnel participant à la journée "Oser tous les métiers" du 9 novembre a été développé. Les différentes places d'apprentissage et la diversité des métiers au sein de la commune leur ont été présentées à cette occasion.

La journée «Oser tous les métiers» (JOM)
Le jeudi 9 novembre a eu lieu la journée « Oser tous les métiers » JOM. Cette journée a pour objectif de permettre aux élèves de la 7e à la 9e année scolaire de découvrir un métier hors des clichés, sans se limiter aux emplois traditionnellement féminins ou masculins.
16 enfants ont accompagné leur parent ou un proche au travail pendant cette journée. Un programme d'accueil a été coordonné par le Sevice des relations humaines, avec à la carte un mot de bienvenue par le Syndic, une présentation de l'administration et des différentes professions, ainsi que deux portraits personnels. Les enfants se sont montrés très participatifs et intéressés. La séance a été clôturée par un petit-déjeuner après lequel les enfants ont rejoint les places de travail.
Le Sevice des relations humaines, en collaboration avec les autres services et bureaux de la Ville, souhaite développer un concept plus global en 2024 afin de proposer aux enfants un programme d'activités pour la journée leur permettant de découvrir des métiers hors du stéréotype hommes – femmes. A vos agendas, la prochaine édition de la JOM aura lieu le jeudi 14 novembre 2024.

Nouveau règlement du personnel communal
Le Sevice des relations humaines a initié des réflexions et des échanges sur le projet de révision du Statut du personnel. Dans ce cadre, il a mené une réflexion en profondeur sur la modernisation des conditions d'emploi, en particulier s'agissant d'améliorer l'attractivité de la Ville de Vevey en tant qu'employeur pour attirer de nouveaux talents et ainsi assurer la relève nécessaire au vu de l'actuelle pyramide des âges des membres du personnel. Les orientations stratégiques identifiées misent à s'inspirer des tendances en matière de ressources humaines et à tenir compte des évolutions des pratiques de gestion observées tant dans les administrations publiques que dans le

secteur privé. Le processus est en cours et l'évolution de ce projet se précisera en 2024.

Absentéisme
En 2023, les taux d'absentéisme ont continué à se réduire par rapport aux années précédentes :

	2021	2022	2023
Maladie	7.15 %	5.88 %	5.30 %
Accidents	1.31 %	1.02 %	0.92 %
Total général	8.46 %	6.9 %	6.22 %

Arrivées et départs
63 engagements fixes ont été conclus au cours de l'année 2023 dont 19 titularisations de contrats auxiliaires.
39 départs de collaborateurs et collaboratrices fixes, dont 10 départs à la retraite ont été enregistrés.
Au 31 janvier 2023
Nicole Dubuis – employée d'administration
Patrick Brissonnette – agent d'exploitation
Au 28 février 2023
Nicole Garanis – secrétaire de direction
Charles Perroud – ouvrier de voirie
Au 30 avril 2023
Marine Minacci – réceptionniste
Au 31 mai 2023
Isen Nivokazi – agent de propreté
Au 31 juillet 2023
Miriam Gutierrez – éducatrice de l'enfance III
Carlo De Carmine – ouvrier jardinier
Au 31 août 2023
Maria Cambes – adjointe administrative
Au 31 octobre 2023
Jean-François Jeanrichard – ouvrier jardinier
En vue des départs à la retraite de ces prochaines années et de la pyramide des âges, un important défi de recrutement s'annonce prochainement pour assurer la relève.

Effectif du personnel
L'effectif de la Ville de Vevey au 31 décembre 2022 se monte à 614 personnes, y compris auxiliaires à l'heure ou à l'intervention. Le détail par service ou bureau et par type de contrat figurent dans le tableau ci-après.

Yvan Luccarini, syndic
Olivia Ruch, cheffe de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2022 : néant

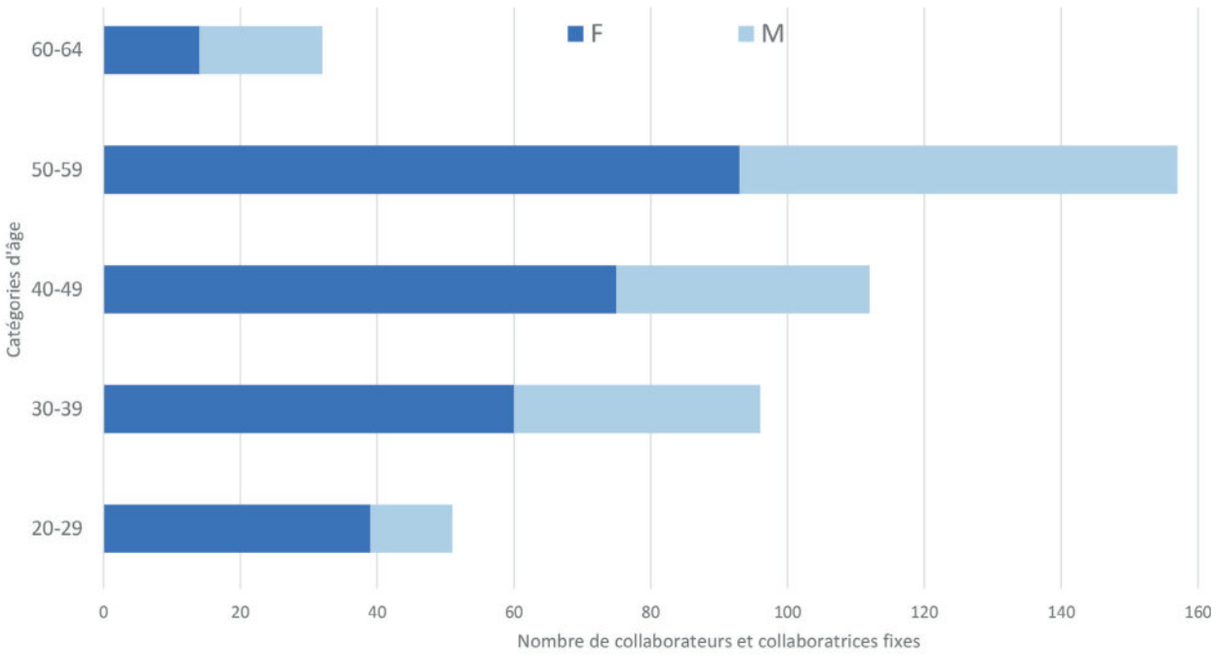

Pyramide des âges 2023 des membres du personnel

Effectif au 31.12.2023 (nombre de collaborateurs et collaboratrices)					
Service et secteurs		**Fixes**	**Auxiliaires**	**Apprentis**	**Stagiaires**
ACC	Service accueil et population	18	3	1	
ANI	Bureau animation-jeunesse	5	15		
BAT	Service bâtiments, gérance et énergie	56	13	1	
	Service	*23*	*7*		
	Conciergerie	*33*	*6*	*1*	
COS	Service de la cohésion sociale	14	16		1
DUR	Bureau de la durabilité	3			1
ECO	Bureau de l'économie et du tourisme	3			
FAM	Service famille, éducation et sport	183	51	10	10
	Service	3	1		
	Education	11	5		
	Famille	161	33	10	10
	Sport	8	12		
FIN	Service des finances	6			
MJV	Musée Jenisch	18	9		4
RHU	Service des relations humaines	9	2		1
SAI	Service des affaires intercommunales	5			
SCU	Service de la culture	26	8	1	1
SMU	Secrétariat municipal	7	2		
SYS	Service des systèmes d'information	8			
TRA	Service travaux publics, espaces verts et entretien	69	5	7	
	Service	*13*		*2*	
	Parcs & Jardins	*24*	*3*	*5*	
	Voirie	*32*	*2*		
URB	Service urbanisme et mobilite	18	4		
	Total	**448**	**128**	**20**	**18**

103

Le service des Finances a pour missions principales la coordination de l'établissement du budget, l'élaboration et le suivi du plan des investissements, la modernisation des outils de gestion, l'établissement des comptes annuels, la gestion des ressources financières de la Ville, le suivi du contentieux ainsi que la perception de l'impôt foncier.

SERVICE DES FINANCES

Organisation

L'organisation du service des Finances n'a pas changé au cours de l'année 2023.
Le service est constitué du chef de service, d'un adjoint administratif, d'une contrôleuse de gestion, d'une secrétaire, d'une secrétaire assistante et d'un secrétaire comptable.

Personnel

Evolution en 2023
Parallèlement à l'organisation, il n'y a pas eu de changement de poste.
Dotation au 31 décembre 2023
L'effectif du personnel est stable avec six collaboratrices et collaborateurs pour 5.8 EPT.

Activités

Activités principales

Les principales activités, tâches et responsabilités du service des Finances sont les suivantes :
- caisse communale, dont le paiement de l'ensemble des factures fournisseurs ;
- gestion de la trésorerie et des emprunts ;
- coordination de l'établissement du budget annuel en collaboration avec les services et bureaux ;
- établissement des comptes annuels ;
- gestion des crédits supplémentaires ;
- établissement et mise à jour du plan des investissements en collaboration avec les services et bureaux ;
- gestion du contentieux pour l'ensemble de la commune, à l'exception de l'accueil de jour géré directement par le service Famille, éducation et sport ;
- établissement du projet d'arrêté d'imposition ;
- suivi et mise à jour des inventaires, de la liste des immeubles et de l'état des titres ;
- facturation de l'impôt foncier communal ;
- gestion de l'impôt sur les travailleuses et les travailleurs frontaliers :
- établissement des décomptes de TVA ;
- appui aux autres services pour toutes questions financières et comptables y compris pour les préavis;
- gestion du portefeuille des assurances de la commune en collaboration avec notre courtier, à l'exception des assurances de personnes gérées par le service des Relations humaines ;
- examen des incidences financières pour la commune des modifications législatives en matière de fiscalité et de péréquation financière en particulier.

Vevey commune boursière

La Ville de Vevey joue également le rôle de « commune boursière » pour les entités suivantes :
- Association régionale d'action sociale (ARAS) Riviera ;
- Gestion des déchets des communes de la Riviera (GEDERIVIERA) : encaissement et répartition de la taxe au sac ;
- Réseau Vevey (Réseau VV) ;
- Communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman (CIEHL) ;
- Fonds culturel Riviera (FCR) ;
- Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera (FET).

Modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

Le MCH2 n'a pas pu être déployé selon le calendrier initial, notamment dans le cadre de l'élaboration du budget 2024. En effet, un tel changement nécessite une analyse des processus et de l'organisation comptable, la formation de nombreuses personnes au sein de l'administration et un accompagnement des membres du Conseil communal avant son déploiement.
Son introduction se déroulera de manière progressive durant l'année 2024. Ce qui permettra d'établir sereinement les travaux préparatoires.

Conseil communal et commissions

Préavis et communications annuelles

Le service des Finances a présenté au Conseil communal les préavis en lien avec :
- les crédits supplémentaires 2022, 2e série (P02/2023);
- les comptes annuels 2022 (P14/2023) ;
- les crédits supplémentaires 2023, 1re série (P20/2023) ;
- l'arrêté communal d'imposition 2024 (P21/2023);
- le budget annuel 2024 (P21/2023) ; ainsi que les communications sur :
- l'endettement, les intérêts et les cautions au 31 décembre 2022 (C16/2023) ;
- la mise à jour du plan des investissements 2023-2026 (C33/2023).

Commissions

- Etablissement de l'ordre du jour et convocation de la Commission des finances (COFI).
- Détermination de la Municipalité au sujet d'un recours déposé à la Commission de recours en matière d'impôts communaux (CRIC). A la suite de cette détermination, le recours a été retiré.

Comptes de l'exercice 2023

Les comptes communaux de l'exercice 2023 seront clôturés fin mars 2024 et feront l'objet d'une publication détaillée (préavis et brochure des comptes). Ils seront, comme à l'accoutumée, examinés par la Commission de gestion renforcée pour l'occasion par des représentants et des représentantes de la Commission des finances, dès le mois de mai 2024. Ils seront soumis à l'approbation du Conseil communal dans sa séance du mois de juin 2024.

Activités particulières pour l'année 2023

Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV)

La Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) a consulté les communes concernant la NPIV. La Municipalité a chargé le service des Finances de préparer une réponse. Dans les grandes lignes, il a été répondu que la Ville de Vevey y est favorable, mais qu'il faudrait augmenter la solidarité entre les communes et que le Canton baisse la somme prélevée pour sa gestion.

Révision des estimations fiscales

Après avoir obtenu la validation du Conseil communal en octobre 2022 (Préavis 22/2022), et comme le prévoit la Loi sur l'estimation fiscale des immeubles, la Municipalité a demandé au Conseil d'État vaudois qu'il ordonne la révision générale des estimations fiscales des immeubles situés sur le territoire veveysan.
Nonobstant les chiffres clairs fournis par la Municipalité, le Conseil d'État a rejeté cette requête en juillet 2023, arguant en substance qu'il n'est pas établi que la valeur fiscale des immeubles s'écarte notablement de l'estimation portée au registre. Le gouvernement cantonal considère en outre qu'une telle révision générale entraînerait une inégalité de traitement entre nouveaux et anciens propriétaires.
La Municipalité estime que le Conseil d'État a procédé à une analyse incomplète des faits et que sa décision viole l'article 14 de la Loi fédérale sur l'harmonisation des impôts directs. Elle souligne également que c'est bien la procrastination du Conseil d'État en matière de révision générale de l'estima-

tion fiscale des immeubles sur tout le canton qui aboutit à une inégalité de traitement contraire à l'article 127 al. 2 de la Constitution fédérale. En effet, cette situation crée non seulement une inégalité de traitement disproportionnée entre les nouveaux et les anciens propriétaires immobiliers, mais également entre les anciens propriétaires immobiliers et l'ensemble des propriétaires de valeurs mobilières, tous assujettis à l'impôt sur la fortune. Pour ces raisons, la Municipalité a formé, le 11 septembre 2023, un recours en matière de droit public à l'encontre de cette décision auprès du Tribunal fédéral. A ce jour, la procédure est toujours en cours.

Assurances
En collaboration avec notre mandataire Kessler & Co SA, le service des Finances a poursuivi la réorganisation du portefeuille des assurances. Cette réorganisation permet d'avoir une meilleure et uniforme couverture. Elle se poursuivra encore pendant quelques années.
En 2023, les contrats d'assurance «transports» pour les musées ont été analysés. Ce travail a permis une simplification avec la mise à jour d'un contrat et la suppression d'un autre.
Le renouvellement du contrat de l'assurance «responsabilité civile» a permis de conclure une assurance «responsabilité des dirigeants et des dirigeantes» spécifique. Cette dernière couvre les membres de la Municipalité ou de l'administration qui siègent, au nom de la Ville, dans des organes dirigeants (conseils d'administration, conseils de fondation, etc.).

Focus: impôt des frontaliers et des frontalières
Entre janvier et mars, le service des Finances s'occupe de la collecte des données et des attestations de résidence fiscale pour l'impôt des frontaliers et des frontalières. Ces données ainsi centralisées sont ensuite transmises au Canton.
Le système utilisé par l'administration cantonale des impôts repose sur des échanges par courriel de fichiers Excel et de documents scannés.
Pour l'année fiscale 2022, traitée en 2023, ces nombreux échanges ont concerné 473 travailleuses et travailleurs employés par 126 entreprises pour une masse salariale totale de près de 30 millions.

Etat des marchés financiers
Les événements géopolitiques qui ont marqué les années 2022 et 2023 ont encore influencé la hausse des prix initiée en 2021. Il faut noter qu'en fin d'année 2023, l'inflation semble se stabiliser.
Pour lutter contre cette inflation, les banques centrales (Europe, USA et Suisse) ont augmenté leurs taux de référence. Si la stabilisation de l'inflation se confirme, nous pouvons espérer qu'il en sera de même pour les taux d'intérêt.
S'il est facile d'emprunter à court terme, les emprunts à long terme sont difficiles à obtenir; les incertitudes ont incité les prêteurs à privilégier le moyen terme. Si les taux se stabilisent; les emprunts à long terme seront plus accessibles.

Etat et suivi des participations financières de la commune
Préambule
Selon les dispositions de l'article 162 de la Constitution vaudoise du 14 avril 2003, l'Etat et les communes peuvent, afin d'atteindre leurs buts (politiques publiques), participer à des personnes morales ou en créer. Dans le cadre de cette disposition constitutionnelle, le Grand Conseil a adopté, en date du 17 mai 2005, la loi sur les participations de l'Etat et des communes à des personnes morales. Cette loi a introduit, pour les communes détentrices de participations, des obligations de pilotage et de suivi à un niveau stratégiques et financiers.

Etat du portefeuille des titres au 31 décembre 2023
Le tableau détaillé présentant l'inventaire des participations communales au 31 décembre 2023 figure dans la brochure des comptes.
Le portefeuille n'a pas été modifié au cours de l'année 2023.

Principe d'évaluation
Conformément aux dispositions de l'article 26 du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, les titres du patrimoine administratif et du patrimoine financier figurent au bilan au maximum à leur valeur nominale. Les participations sans rendement sont entièrement amorties.

Autorisation générale d'achat et de vente de participations
Dans sa séance du 11 novembre 2021, le Conseil communal a approuvé les conclusions du préavis 29/2021 du 13 septembre 2021 et a accordé à la Municipalité, pour la durée de la législature 2021 - 2026, les autorisations générales et compétences financières suivantes:
- La Municipalité peut statuer sur les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers, d'actions ou de parts de sociétés immobilières, ainsi que sur l'octroi de prêts jusqu'à concurrence de FR. 200'000.— par cas, charges éventuelles comprises;
- La Municipalité peut statuer sur les aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers, d'actions ou de parts de sociétés immobilières, ainsi que sur la cession de prêts jusqu'à concurrence de FR. 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises;
- La Municipalité peut statuer sur l'adhésion et l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales dont la valeur n'excède pas Fr. 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises:
- La Municipalité peut statuer sur les ventes de participations dans les sociétés commerciales jusqu'à concurrence de Fr. 50'000.— par cas, charges éventuelles comprises.

Yvan Luccarini, syndic
Alain Debonneville, chef de service, boursier communal

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2022 :
Vœu 08/2023
La commission de gestion désire connaître le nombre de dossiers en suspens quant au non-paiement de l'impôt foncier et leur montant.

Réponse: Au 10 mai 2023, la somme totale due pour l'impôt foncier se montait à Fr. 99'299.40 pour 58 dossiers. Près de 82 % de cette somme concerne l'impôt foncier pour l'année 2022. Le solde se répartit entre 2019 (6.87 %), 2020 (3.35 %) et 2021 (8.57 %). Pour toutes les factures échues, nous appliquons le processus de recouvrement qui peut se terminer par l'inscription d'une hypothèque légale. Il est à noter que l'impôt foncier total pour 2022 se monte à Fr. 5'950'803.02 pour plus de 3800 factures.»

24/24

107

Le service des Systèmes d'information (SYS) regroupe le secteur informatique et le secteur d'information du territoire (SIT). Le secteur informatique gère les équipements informatiques, les logiciels, le réseau, la téléphonie - fixe et mobile - et les périphériques d'impression. Il pilote également les projets informatiques de la Ville. Le SIT est en charge de la gestion des données géographiques de la ville ainsi que du géoportail régional Cartoriviera.

SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Service des Systèmes d'information
Secteur informatique
Présentation

Le service des Systèmes d'information comporte deux secteurs différents : le secteur informatique et le secteur système d'information du territoire (SIT).
Le secteur informatique est transversal, il gère tous les aspects en lien avec le fonctionnement et la gestion de l'informatique centrale (serveurs, stockage, **commutateurs** réseau, liaisons informatiques, équipements de sécurité) ainsi que les postes de travail des utilisatrices et utilisateurs, les logiciels, les périphériques d'impression, les scanners et la téléphonie.
Le secteur système d'information du territoire est décrit en détail dans sa partie dédiée du rapport de gestion.

Organisation

L'effectif du service des Systèmes d'information n'a pas subi de changement en 2023, restant à 6.6 EPT, dont 4.9 EPT au secteur informatique et 1.75 EPT au secteur information du territoire.
L'effectif du secteur informatique se compose d'un chef de service à 100 %, de deux informaticiens l'un à 80 % et l'autre à 100 % dont le premier est également l'adjoint technique du service, d'une responsable du support à 100 %, d'une secrétaire à 70 % et d'un chargé de projet à 40 %.

Parc informatique

Le parc informatique géré par le service se compose à fin 2023 d'un peu plus de 500 ordinateurs, mais il faut relever qu'une septantaine de machines sur ce total sont celles du CSR de Vevey, faisant partie de l'ARAS Riviera. Le service des Systèmes d'information maintient, gère et remplace ces machines pour l'ARAS contre une rétribution financière. Celle-ci, selon les barèmes du Canton, s'est élevée à un montant d'un peu plus de Fr. 132'000.- en 2023.
Outre la gestion courante des équipements, du réseau, des logiciels (dépannage des postes, sauvegarde, maintenance, mises à jour, etc.) et l'assistance aux utilisatrices et utilisateurs, le service a mené plusieurs opérations particulières en 2023 qui constituent l'essentiel de ce rapport.

Faits marquants
Remplacement du lecteur optique permettant de lire les bulletins de vote par la solution SuisseVote

Le nouveau système de dépouillement SuisseVote de la société Kaiser Data a été acheté par la Ville de Vevey en 2023, ainsi que par les autres villes vaudoises et la plupart des grandes communes. Ce système a été utilisé, à satisfaction, pour la première fois pour la votation du 22 juin 2023.
Le passage à ce système était presque obligatoire avec l'introduction d'un bulletin de vote unique, (contenant tous les noms des candidates et candidats avec des coches à côté pour permettre à l'électrice ou électeur de les sélectionner pour leur attribuer des voix) pour l'élection au Conseil des Etats, selon le système majoritaire, à l'automne 2023.
Cette solution associe un scanner et un logiciel exploitant et traitant les images numérisées.
Si le dépouillement des votations avec ce système n'est pas vraiment plus rapide que précédemment (le lecteur optique faisait le même travail), il offre cependant beaucoup plus de contrôle et de sécurité dans les opérations. Chaque bulletin passant dans le scanner se voit ainsi attribuer un numéro

Le scanner utilisé pour numériser les bulletins de vote et les interpréter dans le programme SuisseVote.

unique, imprimé sur le bulletin et également visible à l'écran. Ainsi l'image et le résultat de la numérisation sont enregistrés avec son numéro dans SuisseVote pour chacun des bulletins. Il est de la sorte possible de contrôler pour un bulletin, 5 bulletins ou 100 bulletins, comment ils ont été interprétés par SuisseVote.

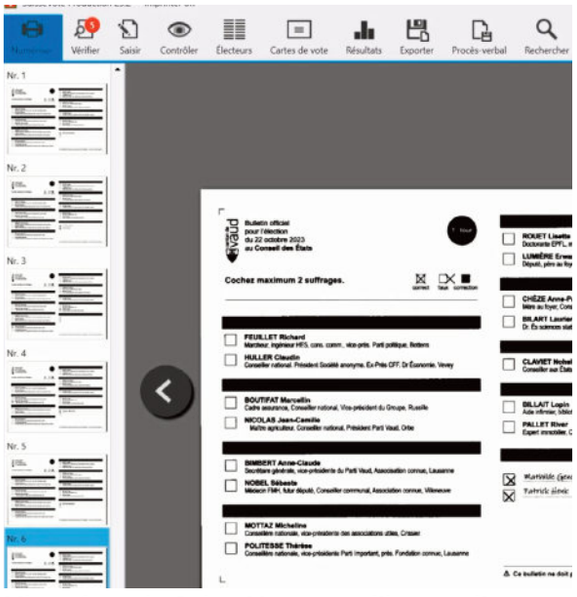

L'interface de SuisseVote avec l'image d'un bulletin scanné affiché à l'écran, le nombre de bulletins qui demandent une intervention et/ou vérification en rouge.

Cette solution a donné toute sa mesure pour le dépouillement de l'élection majoritaire au Conseil des Etats des 22 octobre et 12 novembre 2023. Les bulletins de cette élection ont pu être traités aussi rapidement que l'auraient été de simples bulletins de votation, comme les opérations en amont se limitent à sortir le bulletin de l'enveloppe jaune et contrôler qu'il est bien unique. Il n'y a ainsi plus de

tri par type de bulletins (compacts, modifiés et sans dénomination) ni par liste, ni de mise en lot, ni de saisie informatique. Si la maintenance de ce système a un coût annuel, on peut en revanche réduire fortement le nombre de scrutatrices et scrutateurs nécessaires pour les élections au système majoritaire. Cela simplifiera grandement les dépouillements et diminuera le temps nécessaire pour ceux-ci, quand il n'y a pas à gérer parallèlement d'élections à la proportionnelle, notamment lors des 2e tours des élections au système majoritaire et pour les éventuelles élections complémentaires.
Offrant transparence et facilité d'utilisation, cette solution a été appréciée et adoptée par le bureau de vote.
Les seuls soucis rencontrés ont été les mauvaises manipulations des électrices et électeurs dont plusieurs dizaines ont coupé en deux les bulletins A4 pour les mettre dans les enveloppes jaunes, format C5, au lieu de les plier. La procédure est alors de saisir un duplicata numérique du bulletin et d'y reporter le choix de l'électrice ou l'électeur. Cela ne pose pas de souci particulier, mais prend bien évidemment plus de temps.

Remplacement des pare-feux

Les deux **pare-feux** de la Ville arrivant au bout de leur cycle de vie de cinq ans et de la maintenance souscrite ont été remplacés au printemps 2023 après le dépôt d'un préavis accepté par le Conseil communal. Ce remplacement n'a pas posé de problèmes ni perturbé le fonctionnement de l'informatique communale. En effet, les nouveaux **pare-feux**, préparés avec l'intégrateur, ont pu être mis en place en parallèle des anciens modèles et la bascule du réseau sur ceux-ci n'a occasionné qu'une coupure d'une demi-heure.
Il faut également relever que les accès externes s'effectuent via une solution de VPN, dont le client est installé sur plus de 200 ordinateurs et que celle-ci est liée aux **pare-feux** utilisés à la Ville. Le remplacement de ces équipements par des nouveaux modèles de la même marque a ainsi permis de limiter le travail à effectuer, le client VPN ne changeant pas sur les ordinateurs. Pour la même raison, il a été également facile de récupérer les règles d'accès et de filtrage déjà en place sur les anciens équipements.

Mise en place de la nouvelle solution de filtrage des messages indésirables, des virus et des tentatives d'hameçonnage (passerelle de messagerie)

Parallèlement au remplacement des **pare-feux**, il convenait également de remplacer la passerelle de messagerie, afin de disposer d'une solution plus moderne bénéficiant des dernières technologies. La mise en place du nouveau système est en cours et celui-ci sera mis en service au 1er trimestre 2024. Il offrira ainsi des fonctionnalités plus poussées pour contrôler les pièces jointes et les liens contre les virus, les rançongiciels et les tentatives d'hameçonnage. La solution adoptée permettra également de protéger l'espace collaboratif dans le nuage contre ces menaces.

Remplacement de commutateurs d'accès

Après le remplacement des commutateurs constituant l'épine dorsale (backbone) du réseau informatique de la Ville en 2022, le service des Systèmes d'information remplace aussi peu à peu les plus anciens des commutateurs d'accès. La fin de vie de ces appareils, déclarée depuis plusieurs années par Cisco, ne pose pas de problème de support, car ils n'étaient pas sous maintenance (le concept pour ces équipements moins critiques est d'avoir quelques appareils de remplacement à disposition). Cependant, les modèles les plus anciens n'offrent que des ports à 100 Mbits/s ce qui devient trop juste pour « alimenter » les ordinateurs, et les systèmes d'exploitation embarqués de ces appareils n'ont plus de mises à jour, ce qui peut amener des trous de sécurité impossibles à corriger. Il est ainsi temps de les remplacer.
Dans les opérations notables, on peut mentionner le remplacement de la pile (stack) de **commutateurs** desservant les locaux de Simplon 14 et 16 qui abritent de nombreux services communaux. Ainsi, trois anciens **commutateurs** de 48 ports ont été remplacés par quatre commutateurs de 48 ports qui offrent plus de performance, plus de ports et chauffent moins. Cette opération a nécessité environ deux heures d'arrêt de l'informatique dans le bâtiment, en fin de journée, pour débrancher et rebrancher proprement les câbles sur les nouveaux équipements.

Extension du câblage dans deux garderies de la Ville

Pour répondre aux besoins et aux demandes du secteur famille de mettre à disposition également la messagerie, ainsi que les outils bureautiques et collaboratifs aux éducatrices et éducateurs, le service des Systèmes d'information va fournir aux garderies un ordinateur par groupe d'accueil (quatre en principe : nurserie, trotteurs, moyens et écoliers). La première étape pour ce faire est déjà de pouvoir relier les ordinateurs portables là où ils seront utilisés par les différents groupes. Des visites des garderies ont été organisées avec un responsable d'une société d'électricité et les directrices de ces unités d'accueil, afin de positionner précisément les prises réseau supplémentaires nécessaires.
Les travaux d'extension du câblage informatique impliquant d'effectuer des percements forcément bruyants et de dérouler des dizaines de mètres de câbles dans les couloirs, ceux-ci ne pouvaient pas avoir lieu pendant les heures d'exploitation des garderies. Finalement, la société électrique mandatée a pu effectuer le travail dans deux des garderies (Les Ateliers et Les Cèdres), par des électriciens volontaires pour travailler pendant les jours de fermeture des garderies, entre fin 2023 et début 2024.
Parallèlement, le service des Systèmes d'information a pu se renseigner et commander des licences de type « éducation » de Microsoft 365 pour les éducatrices et éducateurs. Les collaboratrices et collaborateurs disposeront ainsi à terme des mêmes outils bureautiques et collaboratifs que les autres services de l'administration communale, mais à un prix réduit.

Mise en route des outils collaboratifs de Microsoft

Avec l'achat des licences Microsoft 365 E3 à l'automne 2019, la Ville disposait déjà de la possibilité de partager des documents sur un espace dédié sur le nuage Microsoft. Cependant les centres hébergeant les données étaient situés en Irlande et au Pays-Bas, le service des Systèmes d'information a alors bloqué dans la mesure du possible les accès à ce nuage et a demandé, à l'annonce de l'ouverture de centres de données en Suisse, la migration de l'espace partagé de la Ville vers ces infrastructures suisses.
Le changement a pris du temps et n'a été effectué qu'en juin 2022 par Microsoft. De son côté, la

Confédération a annoncé au printemps 2023 que ses propres services pouvaient utiliser le nuage Microsoft, pour partager des documents non sensibles et effectuer du travail collaboratif sur ceux-ci. Sur cette base, le service des Systèmes d'information a amélioré ses compétences sur cet environnement, a travaillé à le sécuriser et a organisé une formation pour les collaboratrices et collaborateurs désignés par leurs services ou bureaux.
Des espaces collaboratifs pour les services, bureaux ou secteurs, ainsi que pour les projets, ont ainsi été ouverts.
Parallèlement, le service des Systèmes d'information a dû se doter et acheter les licences nécessaires d'une solution permettant de sauvegarder ces données sur le nuage Microsoft.

Accès à l'intelligence artificielle (IA) Microsoft Copilot.

Depuis le mois de novembre, Microsoft fournit l'accès à son intelligence artificielle Microsoft Copilot, une IA proche de la très médiatisée ChatGPT. Les nouvelles fonctionnalités impressionnantes de cet outil sont ainsi disponibles sans frais supplémentaires dans le cadre des licences Microsoft 365 (comprenant notamment Word, Excel, Powerpoint, Teams, Outlook et Windows) de l'administration.
Microsoft Copilot permet ainsi notamment de :

- effectuer une recherche ;
- répondre aux questions ;
- écrire un texte sur un sujet demandé ;
- traduire un texte ;
- générer une image.

Exemple d'une image générée en moins de deux minutes par l'IA Microsoft Copilot sur la base des indications données (dans le prompt).

Le service des systèmes d'information ne va pas bloquer ce nouvel outil, mais essayer d'encadrer son utilisation, notamment quant à la protection des données confidentielles ou sensibles et à l'aspect de la consommation énergétique de telles requêtes. Celles-ci sont assurément plus énergivores que celles passant par un moteur de recherche classique, étant donné qu'il y a des processeurs haute performance spécialisés qui tournent dans les infrastructures Microsoft pour traiter ces requêtes. Il convient ainsi de continuer à utiliser le moteur de recherche Ecosia pour effectuer des demandes traditionnelles simples.

SOC cantonal

Après discussion et rédaction d'une convention établissant les responsabilités et la répartition des coûts, les communes vaudoises membres de l'UCV ont accepté la proposition du Canton de mettre formellement à leur disposition, en cas d'attaques informatiques, des ressources du SOC (Security Operation Center) cantonal. Le SOC était déjà intervenu, mais à bien plaire et sans cadre institutionnel, notamment lors des attaques contre les communes de Rolle, puis de Montreux.
A partir de la mise en œuvre de cet accord, au 1er janvier 2024, le SOC cantonal sera donc officiellement mandaté pour intervenir, avec les experts externes avec qui il travaille, lors d'attaques contre une commune vaudoise. Cette entité fera également de la prévention, des recommandations et des mises en garde auprès des communes concernant la sécurité informatique.

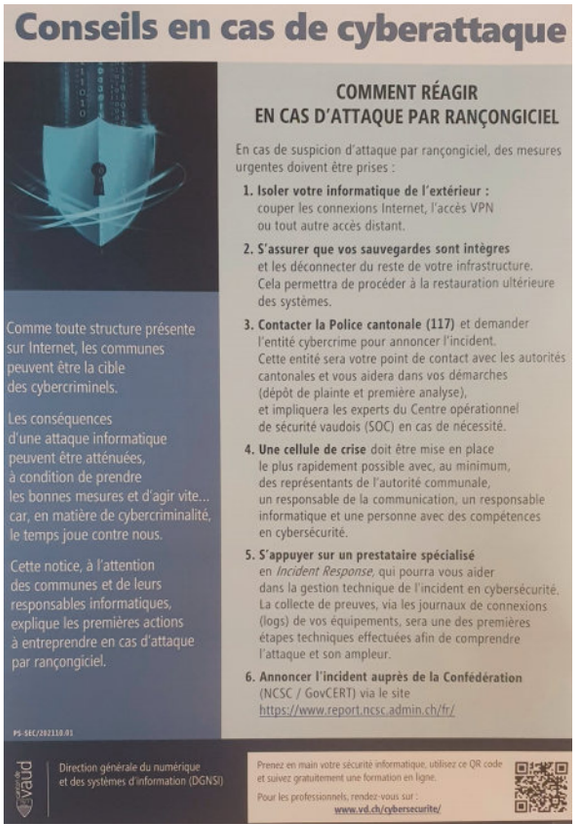

Conseils en cas de cyberattaque

COMMENT RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE PAR RANÇONGICIEL

En cas de suspicion d'attaque par rançongiciel, des mesures urgentes doivent être prises :

1. **Isoler votre informatique de l'extérieur :** couper les connexions Internet, l'accès VPN ou tout autre accès distant.
2. **S'assurer que vos sauvegardes sont intègres** et les déconnecter du reste de votre infrastructure. Cela permettra de procéder à la restauration ultérieure des systèmes.
3. **Contacter la Police cantonale (117)** et demander l'entité cybercrime pour annoncer l'incident. Cette entité sera votre point de contact avec les autorités cantonales et vous aidera dans vos démarches (dépôt de plainte et première analyse), et impliquera les experts du Centre opérationnel de sécurité vaudois (SOC) en cas de nécessité.
4. **Une cellule de crise** doit être mise en place le plus rapidement possible avec, au minimum, des représentants de l'autorité communale, un responsable de la communication, un responsable informatique et une personne avec des compétences en cybersécurité.
5. **S'appuyer sur un prestataire spécialisé** en *Incident Response*, qui pourra vous aider dans la gestion technique de l'incident en cybersécurité. La collecte de preuves, via les journaux de connexions (logs) de vos équipements, sera une des premières étapes techniques effectuées afin de comprendre l'attaque et son ampleur.
6. **Annoncer l'incident auprès de la Confédération** (NCSC / GovCERT) via le site https://www.report.ncsc.admin.ch/fr/

Comme toute structure présente sur Internet, les communes peuvent être la cible des cybercriminels.

Les conséquences d'une attaque informatique peuvent être atténuées, à condition de prendre les bonnes mesures et d'agir vite... car, en matière de cybercriminalité, le temps joue contre nous.

Cette notice, à l'attention des communes et de leurs responsables informatiques, explique les premières actions à entreprendre en cas d'attaque par rançongiciel.

PS-SEC/202110.01

Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI)

Prenez en main votre sécurité informatique, utilisez ce QR code et suivez gratuitement une formation en ligne.

Pour les professionnels, rendez-vous sur : www.vd.ch/cybersecurite/

Conseils en cas de cyberattaque : document transmis aux communes par le SOC cantonal.

Sécurité

Les mesures destinées à renforcer la sécurité informatique prises en 2021, comme la campagne de sensibilisation / formation des utilisatrices et utilisateurs aux menaces informatiques et l'accompagnement par un consultant en sécurité, ont été reconduites en 2023.
Ainsi une nouvelle campagne Terranova a démarré en avril 2023 avec un module à suivre tous les mois et plusieurs tests d'hameçonnage en cours d'année. Des rapports permettent au service des systèmes d'information de s'assurer que ces cours sont suivis et de faire les relances nécessaires.
Un troisième axe de sécurité, représenté par des tests d'intrusion, est venu s'ajouter en 2022 aux démarches déjà entreprises. Et, comme une possibilité d'attaque pour des pirates peut apparaître du jour au lendemain suite à la découverte d'une nouvelle faille qui n'aurait pas encore été corrigée, il est important du point de vue de la sécurité de

reconduire annuellement ces tests d'intrusion. En 2023, deux séries de tests d'intrusions ont été menées par la société externe mandatée. La première série portait sur des tentatives d'intrusion/obtentions de privilèges depuis l'extérieur du réseau en visant notamment les sites internet de la Ville. La deuxième série portait sur des attaques internes depuis une machine accédant au réseau informatique de la Ville. Ces essais d'intrusion sont basés sur les méthodes des pirates informatiques pour exploiter des failles connues. La société a ensuite établi un rapport détaillé sur les points forts ainsi que ceux à améliorer et a proposé des mesures de correction. Celles-ci ont bien sûr été appliquées par le service des Systèmes d'information. Ces tests, qui peuvent ainsi permettre de révéler des failles ou faiblesses et de les mitiger, sont donc aussi un outil essentiel pour assurer la sécurité des systèmes de la Ville.

Mise à jour et migration de serveurs virtuels

Le remplacement de tous les anciens serveurs virtuels Windows 2012 de l'administration a continué en 2023, l'objectif étant d'éliminer dans les meilleurs délais ces anciens serveurs tournant sous des systèmes d'exploitation en fin de vie. Cette opération se révèle souvent complexe, car ces serveurs hébergent des applications qu'il s'agit alors de réinstaller et de migrer sur des nouveaux serveurs. Les services des sociétés assurant l'installation et la maintenance de ces logiciels sont alors requis pour la plupart de ces réinstallations.
Les serveurs suivants ont notamment été mis à jour en 2023 avec réinstallation sur la dernière version de Windows Server :

- le serveur hébergeant l'application utilisée par la bibliothèque municipale pour gérer ses livres et le prêt de ceux-ci à ses lectrices et lecteurs ;
- le serveur gérant le portail pour les collaboratrices et collaborateurs de la Ville et notamment la mise à disposition des fiches salaires et des certificats de salaires pour les impôts.

D'autres serveurs virtuels comme celui hébergeant l'intranet de la Ville et un autre serveur lié abritant une ancienne base de données ont pu eux être arrêtés (remplacés par une base **Sharepoint** en ligne).

Transfert de la gestion du site internet de la Ville www.vevey.ch

La maintenance contractuelle du site internet www.vevey.ch par l'agence Antistatique arrivant à échéance à l'automne 2023, la gestion et l'évolution de celui-ci ont désormais été confiées à l'entreprise Ergopix à Vevey. Cette société, maîtrisant également l'environnement du CMS Drupal, a ainsi pu reprendre sans problème particulier la gestion et la maintenance de www.vevey.ch, ce qui était un avantage attendu d'avoir opté pour une solution basée sur des logiciels libres et non un environnement propriétaire.

Système de sauvegarde sur bande pour assurer des sauvegardes hors ligne

Le système de sauvegarde sur bandes installé en 2022 fonctionne à satisfaction et une sauvegarde complète est réalisée chaque semaine.
Cette solution permet de disposer de sauvegardes hors ligne, qu'une attaque externe ne peut pas compromettre et répond à une recommandation du SOC cantonal suite aux piratages advenus en 2021 dans des communes vaudoises.

Liaison de bâtiments communaux

Plusieurs liaisons de bâtiments communaux ont dû être mises en place pour permettre l'extension du système de gestion des clés et des badges Dormakaba déployé par le service Bâtiments, gérance et énergie.
Ainsi une nouvelle liaison **fibre optique**, louée à Romande Energie, relie désormais le bâtiment communal du chemin du Verger 10 au réseau de la Ville.
D'autres bâtiments moins conséquents, comme les Bains Payes ou le stade de foot de la Veyre, ont été reliés par un accès ADSL ou 4G et la mise en place d'un VPN.
De nombreuses autres liaisons vers des bâtiments de la Ville non reliés à ce jour car n'abritant pas de services de l'administration, vont s'avérer nécessaires en 2024 et les années suivantes notamment pour :

- la surveillance et gestion de chaufferies ;
- le relevé de compteurs électriques intelligents ;
- l'extension du système de gestion des serrures et portes ;
- la liaison de nouveaux petits sites (local garde-port, projet de structure d'accueil).

Le service des Systèmes d'information recherche ainsi une solution pour pouvoir disposer de liaisons fiables, suffisamment rapides et à prix réduit, pour pouvoir répondre à ces besoins des services communaux.

Déploiement des écrans d'affichage interactifs dans les écoles de Vevey et amélioration concomitante du Wi-Fi éducatif

Le service Famille, éducation et sport a continué en 2023 le déploiement des écrans d'affichages interactifs dans les collèges et les classes selon la planification prévue. Parallèlement, selon la nouvelle répartition qui voit le Canton fournir les équipements de communications actifs pour les écoles, les services cantonaux ont déployé leurs antennes **Wi-Fi** dans ces classes en remplaçant les antennes fournies jusque-là par la Ville.

Développement de la solution de gestion des séances de la Municipalité pour un usage par le Conseil communal

La nouvelle application de gestion des séances de la Municipalité, nommée eSéances, donne toute satisfaction depuis son installation en 2022.
Les communes et la société Artionet à l'origine de ce logiciel ont prévu de développer une nouvelle application qui répondra elle à la problématique de gestion des séances du Conseil communal. Cette solution intéresse également la Ville de Vevey qui sera partie prenante dès 2024 à ce développement. Elle pourra ainsi y contribuer et l'influencer dans une certaine mesure.

Développements applicatifs dans la GED M-Files

Après le développement en 2022, pour le Secrétariat municipal, d'un module permettant de traiter le courrier entrant de la Municipalité, c'est une autre partie applicative qui a été développée en 2023 dans M-Files pour le courrier sortant de la Municipalité. Cette application permet un circuit de validation de ces courriers par le Secrétaire municipal et le Syndic et l'apposition des signatures et tampons. Elle sera à terme, après formation, utilisée par tous les services et bureaux de la Ville.
Un autre développement, encore en cours, vise à permettre de créer, traiter et valider dans M-Files, les propositions municipales. Cela permettra notamment à la Municipalité d'avoir l'assurance que les propositions ont bien été validées par les services ou bureaux concernés.

Plan de classement dans la GED

Un projet important, résultant d'un préavis voté par le Conseil communal en 2023 et visant à classer et stocker à l'avenir les fichiers dans la **GED** M-Files à la place des dossiers Windows, a démarré cette année. Une société, qui a déjà fait le même travail dans plusieurs communes, a ainsi été mandatée pour aider les services et bureaux de la Ville à mettre en place une nouvelle structure de classement sur une période prévue de près de deux ans. Les bénéfices attendus sont principalement de pouvoir travailler de manière collaborative sur les documents entre les services et bureaux et que chaque intervenante et intervenant puisse avoir l'accès à l'ensemble des documents concernant une affaire.

Mise en conformité avec la loi vaudoise à venir sur la protection des données

Le service des systèmes d'information collabore avec le service Accueil et population sur la mise en conformité des procédures de traitement des données personnelles avec la révision, à venir, de la loi cantonale sur la protection des données (LPrD). La loi fédérale est entrée en vigueur en septembre 2023, mais c'est à la loi cantonale, qui devra s'inspirer de celle-ci, que les communes vaudoises sont soumises.

Nouvel intranet

Un nouvel intranet utilisant la dernière version de **Sharepoint** a été mis en service et remplace l'ancien site qui tournait sur un ancien **Sharepoint** hébergé sur un vieux **serveur virtuel**.

Disponibilité des systèmes et pannes

Les systèmes n'ont pas connu de panne globale conséquente en 2023.

Renouvellement du parc informatique et postes de travail supplémentaires

Environ 70 ordinateurs portables ont été achetés en 2023, principalement pour remplacer des ordinateurs anciens ou pour fournir un équipement mobile en lieu et place d'un poste fixe.

Fourniture de tablettes Surface Go aux nouvelles apprenties et nouveaux apprentis

Comme chaque année, le service des Systèmes d'information a assisté le service des Relations humaines pour fournir à une nouvelle volée d'apprenties et d'apprentis de la Ville, des tablettes Microsoft Surface Go (huit achetées en 2023) qui leur permettent d'accéder à leur boîte de messagerie, ainsi qu'aux applications nécessaires pour leurs cours.

Déménagements

Le service des Systèmes d'information a notamment été impliqué pour paramétrer les équipements et reconnecter les postes de travail et téléphones lors des deux déménagements conséquents suivants :

- déménagement du secteur Animation – jeunesse dans les locaux rénovés de l'ancienne UAP « Pomme d'Or » à la rue du Conseil ;
- déménagement du service de la Culture dans le bâtiment de la Maison du Conseil.

Outre ces opérations plus importantes, le service a prêté assistance pour plusieurs petits déménagements de collaboratrices et collaborateurs, notamment au premier étage du bâtiment Simplon 14-16 où des échanges de bureaux ont eu lieu entre les services de l'Urbanisme, de la Cohésion sociale et du bureau de la Durabilité.

Gestion des copieurs

Quelques nouveaux copieurs ont été rachetés en 2023.
Un nouveau copieur Ricoh couleur A3 a été installé au secteur Animation – jeunesse qui, avant son déménagement, partageait jusque là les équipements d'impression du secteur Ginkgo à la rue de l'Union.
Un copieur A3 couleur rapide a été acheté pour le secteur Famille et son ancien copieur déplacé à l'UAP Les Cèdres pour remplacer une imprimante arrivant en fin de vie.
Un copieur A4 a également été acheté pour la garderie Les Marionnettes.
Quelques copieurs déclarés en fin de vie par Ricoh, devenus irréparables faute de pièces de rechange, ont également dû être remplacés. C'est le cas du copieur du Centre horticole après qu'il soit tombé en panne.
Enfin, un changement important dans la gestion des copieurs a été négocié avec la société Ricoh et est entré en vigueur en septembre 2023. La modification principale est que les copieurs ne seront plus vendus à la Ville sur cinq ans, mais loués sur une période plus longue. En contrepartie, la société Ricoh a revu à la baisse le prix des impressions à la page pour tous les nouveaux copieurs qui seront achetés après la conclusion de l'accord. Fourniture de tablettes Surface Go aux nouvelles et nouveaux apprentis.De plus, les contrats des nouveaux copieurs seront signés pour une période de 6 ans et seront renouvelables pour une 7e et dernière année où la location sera facturée à 50 %. Ces conditions de coûts de location sur sept ans sont ainsi finalement proches de ce que payait précédemment la Ville pour acheter les copieurs sur cinq ans. Comme les copieurs étaient ces dernières années déclarés « end of life » et hors maintenance ou dépannage souvent au bout de huit ans, la location sur sept ans avec des tarifs d'impression plus avantageux est plutôt une bonne affaire pour la Ville. La reprise par Ricoh peut aussi offrir une deuxième vie, après révision et via un programme de recyclage, à des appareils arrivant autrement en bout de parcours à la Ville.

Développement du portail administratif Geocity

Les développements continuent dans le portail Geocity, principalement pour répondre aux besoins du secteur de la Police des constructions qui a besoin de pouvoir traiter les demandes externes et gérer ces dossiers. Le développement en cours se fait en coopération avec la ville d'Yverdon et d'autres communes du district.

Téléphones

Gestion des téléphones

Le secteur informatique assure la gestion des téléphones et du central téléphonique. Ces tâches comprennent le transfert des numéros et le suivi des collaboratrices et collaborateurs lors de déménagements, l'installation des nouveaux appareils, les modifications des noms apparaissant sur les stations, le traitement des dérangements, la mise à jour des annuaires et toute la gestion des téléphones mobiles.
Suite au passage en 2021 à une facturation forfaitaire fixe pour les communications en Suisse (et à l'étranger avec toutefois un plafond) parallèlement à la mise en service du nouveau central, il n'y a plus de solution de contrôle des coûts des appels et il n'y a ainsi plus de statistiques sur ceux-ci.

Téléphones mobiles et smartphones
La Ville recense environ 180 abonnements professionnels de téléphones mobiles. Sur ce nombre, une vingtaine sont utilisés pour des installations reliées par de la 3G ou de la 4G (comme des sondes d'égout, des modems 4G, des systèmes d'arrosage, des alarmes ou encore des écrans d'affichage). Le coût des abonnements mensuels s'échelonne de Fr. 4.- pour un abonnement mensuel basic comprenant uniquement de la communication « voix », gratuite au sein de l'entreprise, à Fr. 26.40 pour un abonnement mensuel avec communications et données illimitées en Suisse.

Pénurie d'énergie
Le service des Systèmes d'information a continué de travailler en 2023 avec la Cellule de gestion des événements majeurs. Certains aménagements ont été effectués en 2023 pour permettre de basculer un local informatique (c'est le cas à l'Hôtel de Ville) sur une alimentation électrique qui serait fournie par une génératrice.

Le commutateur permettant de basculer l'alimentation de l'onduleur du réseau vers la génératrice avec la prise de raccordement de celle-ci en bas à gauche.

Autres tâches
Procédures Votelec
Le chef du service des Systèmes d'information, assure également la fonction de responsable Votelec. Cette tâche englobe l'organisation des processus électoraux avec le Secrétariat municipal, la transmission du rôle électoral au canton avec le programme Girôle, la supervision du dépouillement avec la présidence du Conseil communal, le dépouillement avec le nouveau système de numérisation des bulletins SuisseVote et la transmission des résultats avec le logiciel Votelec.
En 2023, outre les votations fédérales et cantonales régulières, il a fallu organiser et gérer les dépouillements des deux tours des élections fédérales, en collaboration avec le Secrétariat municipal.

Evolutions prévues en 2024
Conformément aux études menées en 2023 ainsi qu'aux rubriques du budget et du plan des investissements, plusieurs développements sont prévus en 2024 :
- poursuite de la campagne de sensibilisation et de formation des collaboratrices et collaborateurs aux cybermenaces ;
- suite des opérations visant à améliorer la sécurité sur les systèmes informatiques de la Ville ;
- remplacement de la passerelle de messagerie ;
- liaison de bâtiments supplémentaires ;
- extension du câblage réseau dans les autres garderies de la Ville.

Yvan Luccarini, syndic
Robert Schneider, chef de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2022 : *néant*

Le secteur Système d'information du territoire (SIT)
Présentation
Le SIT est un secteur transversal et intercommunal dont l'objectif principal est de mettre en place des outils de gestion et de consultation de données géographiques, basés sur les solutions libres (Open Source) Cartoriviera et **QGIS**. Depuis 2020, le SIT propose également l'outil libre de cyberadministration Geocity, qui permet aux citoyennes et aux citoyens d'effectuer des demandes en ligne, et à l'administration de gérer ses circulations internes.

Organisation
Les ressources humaines, qui représentent 1.75 EPT depuis 2020 (0.95 EPT auparavant), sont en partie prises en charge par la région dans le cadre de la convention Cartoriviera (environ 0.9 EPT). Ces ressources sont réparties entre deux personnes, un responsable et un chef de projets.

Applications de gestion des géodonnées
Le SIT a continué d'investir en 2023 pour le développement du logiciel libre **QGIS** et de sa version nomade **QField**, utilisés quotidiennement par divers services de la ville.

ASIT
Depuis 2017, le responsable du SIT occupe la fonction de président de **l'ASIT**. Créée il y a 30 ans par les principaux acteurs et actrices de la géoinformation du canton de Vaud, **l'ASIT** emploie trois ingénieurs et rassemble plus de 400 membres.
En tant que président et en sus de la gestion des séances de comité, le responsable du SIT a été principalement amené à travailler sur des questions liées aux ressources humaines ainsi que sur l'organisation de la journée romande de la géoinformation (JRG2023), qui rassemble tous les deux ans plus de 600 professionnelles et professionnels de la géoinformation à Lausanne.

Infrastructure informatique
Pour pouvoir fonctionner, le SIT doit s'appuyer sur une infrastructure informatique relativement complexe. Pour garantir un niveau de sécurité maximal ainsi que des versions à jour, une partie non négligeable des ressources du secteur sont utilisées pour mettre à niveau les différentes composantes de l'architecture (logiciels, bases de données, etc.).

Projets

Le SIT est sollicité par les services communaux et les partenaires Cartoriviera pour réaliser divers projets à composante spatiale à l'échelle communale ou intercommunale. Les principaux projets qui ont occupé le SIT en 2023 sont présentés ci-dessous.

Migrations TEKSI

En 2022, le SIT a migré la solution commerciale Map 3D vers le **SIG** libre **TEKSI**, basé sur **QGIS**. Depuis lors, plus aucune solution commerciale n'est utilisée au SIT pour saisir et mettre à jour les géodonnées de la ville. Fort de cette expérience, le SIT a été mandaté en 2023 par la commune de La Tour-de-Peilz et le **BTI** pour migrer leur solution Map 3D vers **TEKSI**. Ces deux projets ont été un succès et ces deux partenaires, qui représentent cinq communes, sont aujourd'hui en production sur **TEKSI**. De plus, le SIT a également accompagné la commune de Blonay – Saint-Légier dans un projet de migration de ses **SIG** commerciaux vers **TEKSI**. Ce projet a été en partie réalisé en 2023 et sera finalisé en 2024.

Gestion du cimetière

Débuté en 2021, cet important projet a pu être finalisé fin 2023. Il a permis de réaliser une vraie application de gestion, en remplacement des fichiers Excel utilisés depuis de nombreuses années et qui étaient devenus très difficiles à maintenir et inadaptés aux processus complexes de ce domaine. Ce projet a permis de mettre en place une gestion professionnelle et structurée de toutes les informations cartographiques (tombes, secteurs, etc.) et administratives (inhumations, exhumations, gestion des plantations, registre des décès, etc.)

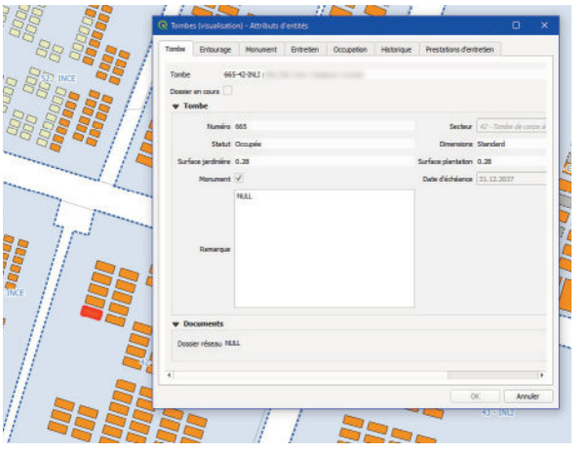

Gestion du cimetière

liées au cimetière. Il est d'autant plus un succès que plusieurs tentatives d'intégration de solutions commerciales ont eu lieu au fil des ans, sans qu'aucune ne puisse répondre entièrement aux besoins.

Cartoriviera

Cartoriviera est un géoportail intercommunal couvrant l'entier de l'ancien district de Vevey ainsi que les communes du Haut-Lac. Ci-dessous quelques chiffres, en constante augmentation depuis la mise en ligne en 2011 :

- plus de 1'700 visites quotidiennes ;
- près de 900 utilisatrices et utilisateurs disposant d'un accès sécurisé ;
- 13 communes et 2 associations de communes (env. 150 km2) partenaires ;
- près de 40 thèmes de données ;
- plus de 300 couches ;
- deux serveurs virtuels (applications + base de données) et 600 Go de données.

En plus de la coordination régionale de Cartoriviera, le SIT participe activement au **PSC** de GeoMapFish (logiciel libre de Cartoriviera) réunissant plusieurs villes et cantons suisses, et en assure la gestion financière. En 2023, le financement participatif a permis de réunir plus de Fr. 120'000.-, qui ont été utilisés pour initier le développement de la nouvelle interface utilisatrice et utilisateur de GeoMapFish, nommée GeoGirafe. Cette refonte était devenue nécessaire, car les technologies de l'interface actuelle sont devenues obsolètes. Cela représente un

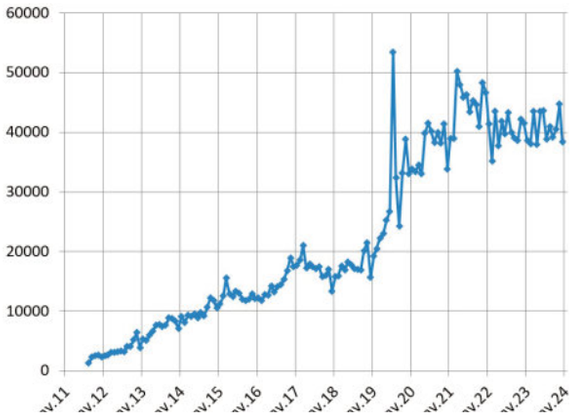

Visites mensuelles

important travail qui s'étalera sur plusieurs années, et qui permettra d'avoir une nouvelle solution toujours libre, mais également plus facile d'accès pour les développeurs, tout en offrant une plus grande ouverture aux contributions.

Cartoriviera - Nouveautés

Les nouvelles données introduites en 2023 sont les suivantes :

- arrêts de transports publics selon leur conformité à la **LHand** ;
- assainissement, diverses données (accès restreint) ;
- bancs et poubelles publics de Vevey (accès restreint) ;
- bassins de rétention ;
- défibrillateurs ;
- locations AirBnB pour la taxe de séjour (accès restreint) ;
- orthophoto 2023 très haute définition (2 cm) issue du projet « Vevey 3D » ;
- plans d'affectation et zones réservées projetés ;

- plan de ville pour archives ;
- réservoirs avec mise à jour de l'état d'exploitation (accès restreint) ;
- Swissimage RS 2023 provisoire (accès restreint).

Au niveau fonctionnel, une migration a été réalisée en 2023 sur la version 2.8 de GeoMapFish. Les

principales améliorations ont été les suivantes :
- affichage du nom de l'utilisatrice ou l'utilisateur dans les impressions ;
- amélioration des performances ;
- message sur l'interface mobile lorsqu'un permalien contient des données sécurisées ;
- modifications techniques en vue du développement de la nouvelle interface utilisatrice et utilisateur GeoGirafe.

Cartoriviera - Formation
En 2023, environ 80 collaboratrices et collaborateurs des entités partenaires de Cartoriviera ont été formés lors de trois sessions. Une vingtaine de cadres des SDIS ont également reçu une formation spécifique et adaptée à leurs besoins.

Cartoriviera - Communication
Les visuels réalisés fin 2022 ont été à nouveau utilisés lors d'une campagne de communication dans les bus des **VMCV** en novembre 2023.

Cartoriviera - Geocity
La plateforme Geocity, conçue par la commune d'Yverdon-les-Bains sur un modèle de logiciel libre, est un système générique permettant de gérer le processus des demandes d'autorisation, de la saisie en ligne par la requérante et le requérant jusqu'à l'envoi de l'autorisation, en passant par la circulation dans les services communaux. Geocity est intégré dans l'infrastructure Cartoriviera et est mis à disposition des partenaires. En 2023, une association a été créée pour assurer la pérennité de la plateforme, le responsable du SIT y officie en tant que secrétaire. Le SIT, en plus de son importante implication dans le développement de la solution, a également numérisé en 2023 plusieurs processus grâce à ce système :
- annonces d'ouvertures de chantiers (Riviera) ;
- demandes de bons Dring Dring (Vevey) ;
- demandes de permis de dépôt sur le domaine privé communal (Montreux) ;
- demandes de manifestations (Vevey) ;
- demandes de procédés de réclame (Vevey) ;
- inscriptions aux ateliers œnologiques des vignes de Vevey (avec paiement en ligne) ;
- inscriptions aux camps scolaires (avec paiement en ligne).

De plus, un important travail d'analyse du processus de police des constructions a été effectué par une société externe, en collaboration avec les communes de La Tour-de-Peilz, Montreux, Morges et Yverdon. La réalisation d'un module dédié à la police des constructions devrait débuter en 2024.

Cartoriviera - Signalements-Riviera.ch
Signalements-Riviera.ch a été mis en ligne au printemps 2021 et a été entièrement réalisé par le SIT. Il s'agit d'une application permettant à la population de signaler un problème sur le domaine public, avec un système de gestion du suivi des signalements. En 2023, les thématiques suivantes ont été introduites :
- vélos-épaves ;
- signalements privés pour le service Bâtiments, gérance et énergie de Vevey (conciergerie, gérance, installations techniques, etc.).

En 2023, 247 signalements ont été effectués sur la plateforme, toute thématique confondue.

Vevey 3D
Dans le cadre du programme SyNNergy **d'Innovaud**, une acquisition 3D de la ville a été effectuée par drones en septembre 2023. Le premier résultat est un géoportail 3D photoréaliste haute définition, accessible tout public à l'adresse https://vevey.uzuverse.com. Des fonctionnalités avancées devraient être développées en 2024, avec notamment la possibilité d'intégrer des projets 3D.

Vevey 3D

Cartographie des rues de Vevey
En juin 2023, une mise à jour des photos panoramiques des rues de Vevey a été effectuée, la campagne précédente datant de 2020. Les images 360° obtenues sont particulièrement utiles à tous les services intervenant sur le domaine public et sont mises à disposition au travers de Cartoriviera. Le projet a été cofinancé par le service Travaux publics, espaces verts et entretien et le SIT.

Image panoramique des rues

Divers
En sus des différents projets mentionnés précédemment, le SIT a été fréquemment sollicité par les services de la ville et les partenaires Cartoriviera pour différentes réalisations : géocodage, calcul d'itinéraires, génération automatique d'indicateurs, gestion de géodonnées dans le cadre de projets, création de cartes, dépannage, support, etc.

Yvan Luccarini, syndic
Daniel Gnerre, responsable du SIT

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2022 : néant

Une vision de l'IA de l'informatique

Une vision de l'IA du SIT

117

Le service de l'urbanisme et de la mobilité est en charge du foncier et des autorisations de construire. Il suit les projets relatifs à l'aménagement du territoire, les aménagements urbains et organise la mobilité sur le territoire communal.

SERVICE DE L'URBANISME ET DE LA MOBILITÉ

Présentation

Le Service de l'urbanisme et de la mobilité remplit les missions suivantes :
Le service assume les tâches communales découlant d'un certain nombre de lois et règlements cantonaux et communaux.
Il s'agit de :
- l'établissement des outils de **planification en aménagement du territoire** (plans directeurs et plans d'affectation) ;
- la **police des constructions**, pour le contrôle de la conformité de tout projet de construction avec les plans et règlements.

Le service a également la charge de projets en lien avec les **espaces publics et la mobilité** : requalification, aménagement temporaires, planification de la mobilité en intégrant le développement des déplacements selon les différents modes de transport, la politique du stationnement, la stratégie de régulation du trafic, etc.
Le service assure également la gestion **des dossiers fonciers** de la Ville. (achats, ventes, servitudes, etc.).

Organisation

Le service est organisé ainsi :
Le chef de service (1 EPT) secondé par son adjoint dirige le service.
Le secteur « Police des constructions et foncier » est composé d'un architecte responsable (1 EPT, adjoint au chef de service), trois architectes (3*0.8 EPT) et un technicien (1 EPT). Deux secrétaires (0.8 et 0.4 EPT) viennent compléter l'équipe.
Le poste d'assistante technique foncier et urbanisme a été pourvu par promotion interne. (0.9 EPT)
Des renforts réguliers ont eu lieu au courant de l'année pour la numérisation des archives par des auxiliaires.
Côté « projets », l'équipe des chefs de projets pluridisciplinaires a été largement renforcée cette année par des recrutements externes et des pérennisations.
Elle est composée d'un architecte, responsable du plan de mobilité et d'urbanisme intégré (0.8 EPT) et de trois géographes-urbanistes (3*0.8 EPT) qui suivent à la fois des projets relevant des espaces publics et ceux relatifs aux planifications territoriales. Un architecte paysagiste (0.8 EPT) est chargé de projets de différentes natures (aménagement urbains, planification) à fort impact paysager. Il fait le trait d'union avec le service TRA et préavise les permis de construire d'importance. Quant aux projets à dominante « mobilité », ils sont suivis par un ingénieur en mobilité (0.6 EPT) et une aménagiste (0.8 EPT).
Une géographe auxiliaire (0.8 EPT) vient compléter cette équipe.
Une secrétaire (1 EPT) partagée avec le bureau de la Durabilité a la charge du secrétariat des chefs et cheffes de projets ainsi que du chef de service.

Communication

Disponible depuis fin 2018 et visité par plus de 8'400 utilisateurs et utilisatrices en 2022 le Site internet Vevey Demain (demain.vevey.ch) a vu sa fréquentation légèrement diminuer pour 2023 avec 8'100 nouvelles visites.
Ce site internet permet de suivre l'actualité du processus de révision des planifications territoriales de la Ville et d'avoir une vue d'ensemble des projets qui y sont liés.
Enfin, en étroite collaboration avec le chargé de communication, les projets suivis par le service ont fait l'objet de 15 communiqués de presse et 7 brèves municipales.

Projets

Les projets suivis par le service relèvent de la planification du territoire, des espaces publics et de la mobilité.
Ils sont d'échelles spatiales et temporelles variées allant de la réalisation d'un projet de réaménagement temporaire d'espace public au pilotage d'un projet de plan d'affectation ou l'élaboration d'un masterplan d'un quartier.
Les missions du service sont les suivantes :
- Mener à bien la révision du Plan général d'affectation et du Plan directeur communal et suivre les plans d'Affectation d'initiative privée.
- Elaborer une vision d'ensemble de développement de l'espace public et de l'accessibilité multimodale.
- Concevoir et qualifier l'espace urbain pour offrir un cadre de vie de haute qualité pour les habitants et visiteurs.
- Planifier la mobilité urbaine.
- Promouvoir les mobilités douces et les transports publics et mettre en œuvre les aménagements y relatifs.
- Définir et mettre en application la politique du stationnement sur le domaine public.

Les projets sont présentés ci-dessous du général au particulier et par quartier.

Plans directeurs

Plan directeur communal (PDCom)
Le plan directeur communal permet d'avoir une vue d'ensemble de tous les projets en cours et à venir et constitue une véritable feuille de route pour la Municipalité dans l'aménagement de son territoire.
Le retour d'examen préalable du Canton a été reçu le 20 mars 2023. A suivi une période d'adaptations en coordination avec le bureau mandataire. La consultation publique du PDCom, a duré deux mois, du 31 mai au 31 juillet 2023. Un rapport de consultation a été rédigé après un travail d'analyse des observations et suggestions transmises officiellement lors de la consultation publique. Pour cette phase de consultation publique, un plan de communication conséquent a été organisé. Une exposition publique sur la place du Marché présentait les thématiques principales du PDCom, une page internet dédiée avec des vidéos explicatives a été créée, des soirées d'information publique ainsi que des soirées de permanence ont également permis à la population veveysanne de s'informer sur les objectifs portés par la Municipalité pour le développement de Vevey de ces quinze prochaines années.
Le PDCom a été adapté suite à la phase de consultation publique.et a été déposé au Conseil communal de Vevey, lors de sa séance du 16 novembre 2023. Le vote pour l'adoption de ce document directeur est prévu début 2024.

exposition PDcom

Plan directeur intercommunal (PDi) et Projet d'agglomération (PA5)
Notre service a activement participé aux travaux d'élaboration du PDi et du PA5 mené par le bureau de l'agglomération et en collaboration avec les autres communes de l'agglomération Rivelac.
De nombreuses séances du groupe technique et de commissions thématiques (urbanisation, système global de transports, transports publics) ont eu lieu en 2023.
Ces travaux permettront le dépôt du dossier PDi-PA5 à l'examen préalable du Canton au printemps 2024.
De nombreuses mesures envisagées par le service sont liées au PA5, dans le but d'obtenir un co-financement de la Confédération pour une réalisation dès 2028. Ainsi, des projets ont été lancés par des démarches participatives dont la communication a été groupée en fin d'année :
– « Réaménageons nos rues »
– « Objectif gare »
(se référer aux chapitres adhoc pour plus de détail)

Quartiers de Plan dessus, des Crosets et de Gilamont
Master plan de Plan-Dessus
Le fait de libérer l'espace public d'une partie des voitures, déplacées sur des parkings en périphérie du quartier, permet d'envisager son réaménagement.
Le 28 novembre 2023, la séance d'information publique de Plan-Dessus, a permis de présenter l'approche globale de la Municipalité, sur les aspects urbanistiques, de stationnement et de mise en valeur des espaces publics du quartier. Il s'agit d'un concept de réaménagement à l'échelle du quartier permettant de développer ensuite progressivement, sur l'ensemble des rues en damier et la place Robin, des projets de réaménagement en fonction des besoins et opportunités. Il sera appliqué, dans un premier temps sur la place Robin, les rues de Fribourg, des Tilleuls et le quai de Copet. Des ateliers participatifs organisés au printemps 2024, précèderont les études de projets spécifiques.

Plans d'affectation « Avenue Reller » et « Rue de Fribourg »
Entre 2021 et 2023, la Municipalité a mis en pause les procédures des Plans d'affectation, dans l'optique de terminer dans un premier temps le Plan directeur communal, qui assure une vision d'ensemble des prospectives démographiques et des actions coordonnées à mener sur le territoire communal à l'horizon 2036. Pendant ces deux années, le propriétaire a organisé un concours d'architecture, ainsi que des démarches participatives concernant les cœurs d'îlots et les affectations des rez-de-chaussée.
Entre temps, des négociations ont abouti à une vente conditionnée, à terme, de l'îlot Est de la parcelle n°331 à la Commune de Vevey (préavis 19/2023). Voir également le chapitre Foncier.
Tenant compte des oppositions formulées lors de l'enquête publique, aux résultats du concours d'architecture et à la vente à terme conditionnée d'une partie de la parcelle n°331 à la Commune, ces deux Plans d'affectation ont été soumis à une enquête publique complémentaire, du 21 juin au 20 juillet 2023. Une seule opposition, qui concerne le Plan d'affectation « Avenue Reller » a été formulée et a été retirée à la suite de discussions entre le propriétaire et l'opposant.
L'adoption de ces Plans d'affectation sera soumise au Conseil communal début 2024.

Plan d'affectation « Les Moulins »
Un examen préalable positif du Canton a été reçu le 14 novembre 2022.
Des modifications au projet en fonction des remarques du Canton, ont été apportées au dossier avant l'enquête publique, qui a eu lieu du 7 juin au 6 juillet 2023. Une seule opposition a été formulée dans le cadre de cette enquête. Celle-ci a été retirée à la suite d'une séance de conciliation.
L'adoption de ce Plan d'affectation sera soumise au Conseil communal début 2024.
Réaménagement de la place Robin
Un compte d'attente de Fr. 100'000.— a été ouvert en novembre 2023 afin de couvrir les premiers frais d'étude liés au projet de réaménagement de la place Robin, jusqu'au dépôt d'un préavis en février 2024.
Des premiers travaux ont été menés fin 2023 pour préparer la tenue des démarches participatives et pour budgétiser les coûts de l'aménagement temporaire. Un travail a également été effectué pour définir les contours de la démarche de mise en concurrence prévu pour le projet de réaménagement définitif.

Rue des Tilleuls - Photo URB

Rue des Tilleuls - piétonnisation temporaire
Au vu du succès observé en 2022, la piétonnisation temporaire du tronçon de la rue des Tilleuls le long de la place Robin a été réitéré cette année. En lien, l'ouverture de la buvette provisoire « la Cour de l'Avenir », des activités ont été organisées pour les jeunes, en collaboration avec le secteur de l'Animation jeunesse de la Ville.

Avenue des Crosets

Avenue des Crosets, Image Paysagestion

Le réaménagement en zone 30km/h est une réactualisation du projet mis à l'enquête en 2017, dans

la perspective de réaliser le collège de Gilamont. A la suite de l'organisation d'ateliers participatifs en mars 2023, le nouveau projet élaboré par les mandataires et présenté à la CAT en mai 2023, intègre également les abords de la chaussée sur terrain privé.
Ainsi en plus d'une avenue plantée d'arbres avec de généreux trottoirs, des traversées piétonnes sécurisées et des arrêts de bus facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite, il est notamment proposé d'aménager le préau de l'école des Crosets, des gradins au droit des terrains de sport, une place de jeux et parc public de quartier.

Parking Cour-aux-marchandises
Pour donner suite à la signature d'un bail avec les CFF, le parking Cour-aux-Marchandises a été ouvert au public en décembre. D'une capacité de 109 places, ce parking servira de solution transitoire de compensation pour le projet de la place du marché et permettra également de désengorger le quartier de Plan-Dessus. Une étude est en cours afin d'optimiser le marquage et les accès de ce parking.

Quartier de Plan-Dessous
« Réaménageons nos rues » Rue du Torrent et de l'avenue Nestlé
Plusieurs rues de différents quartiers de la ville font l'objet d'études préliminaires visant à définir une image directrice en termes d'aménagements des espaces publics et de mobilité.
Pour ce quartier, il s'agit des rues du Torrent et de l'avenue Nestlé.
Annoncées fin 2023, des démarches participatives, sous la forme de balades urbaines et d'ateliers en salle, seront menées dès janvier 2024. Afin de convier les habitantes et habitants à prendre part à ces démarches, un courrier municipal accompagné d'un flyer explicatif ont été envoyés à l'ensemble de la population veveysanne.

Avenue Nestlé Ouest
Le projet mis à l'enquête publique fin 2023, concerne la requalification de l'entrée de l'avenue, entre le rond-point « Bergère » et le carrefour avec l'avenue de Savoie. Il résulte de la nécessité de modérer la vitesse des véhicules motorisés à la sortie du giratoire et de sécuriser les piétons et les vélos.
La proposition tire parti de la réduction du gabarit routier, offrant de l'espace pour les piéton·ne·s, les vélos, et les plantations.
Sera mis en place un généreux trottoir en site propre, prévu pour être compatible avec la circulation des vélos et permettant de relier à terme, de manière fluide et sécurisée, la piscine au réseau piétonnier et cyclable du bord du lac.
Les arbres de haute tige, aux troncs dégagés, formeront avec leur frondaison une canopée, rétrécissant visuellement la chaussée tout en dispensant un ombrage bienvenu. Un parterre de plantes vivaces et de prairie fleurie et quelques bancs complètent l'aménagement.

Contre-sens cyclable sur le quai de la Veveyse
Le contre-sens cyclable du quai de la Veveyse a été réaménagé pour améliorer le confort et la sécurité pour les cyclistes. Cette mesure faisait partie des mesures du Plan directeur des mobilités douces.

Arrêt de bus Gustave-Coindet
L'arrêt de bus Gustave-Coindet situé sur la route des Entrepôts a été inauguré en décembre pour le changement d'horaire 2024. Celui-ci est desservi par la ligne 202 direction Pra et permet de compenser le fait que la ligne 202 ne s'arrête plus au quai D de l'arrêt Vevey gare depuis le changement d'horaire 2022. Un projet routier est en cours d'étude pour mettre cet arrêt aux normes LHand en parallèle de la sécurisation du giratoire adjacent.

Quartiers centre, Vieille ville, Valsainte et La Prairie
Plan d'affectation Vieille Ville (PA Vieille Ville)
Suite à l'acceptation du crédit d'études par le Conseil communal le 5 octobre 2023, les travaux

de révision du PGA sur le secteur Vieille Ville ont débuté. Les enjeux principaux concernent la définition de règles pour la préservation du patrimoine, tout en permettant de garder une Vieille-Ville vivante et en adéquation avec les enjeux actuels. Une zone réservée répondant également à ces objectifs sera mise à l'enquête en 2024.

Avenue Nestlé, Image Foster Paysage

Réaménageons nos rues : rues du Simplon, d'Italie, de la Clergère, de Lausanne et du Panorama.
Fin d'année, la même démarche d'étude préliminaire lancée pour la rue du Torrent et l'avenue Nestlé est également initiée pour certaines rues du centre. Il s'agit des rues du Simplon, d'Italie, de la Clergère, de Lausanne et du Panorama.

Objectif gare
Un crédit d'étude de Fr. 1'233'000.- a été accepté par le Conseil communal afin de financer les études préliminaires, l'élaboration d'une image directrice et l'organisation d'un MEP pour le réaménagement de l'interface de la gare. Une convention a été signée avec le Canton qui subventionnera les études préliminaires à hauteur de 50 %. Des consultations ainsi qu'une large démarche participative composée de sept rendez-vous avec la population a été lancée afin d'inclure les besoins et la vision des acteurs et actrices veveysan·n·e·s. L'image directrice permettra d'inscrire le réaménagement comme mesure du projet d'agglomération PA5 RiveLac et ainsi de solliciter un cofinancement de la Confédération. Elle servira également de base aux MEP qui seront organisés en 2024.

Place du Marché – Réaménagement
Présenté au Conseil communal, le projet de réaménagement de la Place du Marché en application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes (LRou) a été validée en séance du 2 février 2023.
Le Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) a approuvé le projet le 18 avril 2023.
Cette décision a fait l'objet de deux recours déposés en mai 2023, auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP). Les procédures sont toujours en cours et exercent un effet suspensif quant à la réalisation du projet.

Rue Jean-Jacques Rousseau – Piétonnisation et réaménagement de surface
Présenté au Conseil communal, le projet d'aménagement de la rue Jean-Jacques Rousseau et de sa piétonnisation en application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes (LRou) a été validé en séance du 2 février 2023.
Le Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) a approuvé le projet le 18 avril 2023. La décision définitive et exécutoire a été délivrée le 29 juin 2023. Cette décision n'a pas fait l'objet de recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP).
En parallèle, la série de discussions qui a été en-

gagée avec la Caisse Intercommunale de Pensions (parcelle 805) et à la Caisse de Pensions de l'Etat de Vaud (parcelle 804), à Lausanne, concernant une demande de rétrocession à la ville des horslignes des parcelles concernées s'est révélée positive. Une convention a été finalisée et validée par le Municipalité.
Ce secteur peut dorénavant venir se greffer à l'ensemble de la rue. Cette nouvelle situation permet d'étendre le projet de réaménagement de façades à façades.

Rues du Collège et Sainte-Claire
Le projet mis à l'enquête publique fin 2023, concerne le réaménagement piéton de l'espace public, des Rue du Collège sections Sainte-Claire-Pêcheurs et Sainte-Claire section Valsainte-Collège, répond à une demande formulée par des habitant·e·s du quartiers.
Précédée d'une démarche participative en 2022, l'étude s'est poursuivie en 2023 avec une présentation à la CAT en mai 2023. Il s'agit pour l'essentiel, de retrouver des revêtements perméables, de planter de la végétation en pleine terre et de placer les équipements nécessaires. La rue devra cependant toujours disposer d'une bande carrossable de 3.5 m pour le passage des piéton·ne·s, des vélos et des véhicules d'intervention.

Rue du Collège, photo Atelier Grept

Parcelle de l'ancien Hôpital de la Providence
Le site de l'ancien Hôpital de la Providence, dont une grande partie des activités a désormais été relocalisée, est la propriété du Groupe Orllati. Cette parcelle (n. 629) est vouée à être réaménagée. Afin de déterminer les contours de l'avenir du site, le Service de l'Urbanisme et de la mobilité travaille en partenariat avec le propriétaire à l'établissement d'une vision globale du site. En 2023, une étape majeure de ce processus de réflexion a été la participation citoyenne. Deux ateliers ont été organisés, offrant à la population l'opportunité d'exprimer ses besoins et de donner son avis sur les principes de l'image directrice en cours d'élaboration.

Secteur d'Entre-deux-Villes
Afin de financer les études préliminaires pour le réaménagement de l'entrée est de la ville, un compte d'attente a été ouvert en 2023. Le projet d'Entre-deux-Villes, a pour objectif d'adapter aux enjeux actuels l'espace routier vieillissant ainsi que de valoriser l'espace public. Il a par ailleurs un lien urbanistique et fonctionnel avec la parcelle de l'ancien Hôpital de la Providence dont le développement est également en cours de réflexion. Le réaménagement du secteur sera soumis à une demande de cofinancement fédéral dans le cadre du Projet d'agglomération (PA5). En termes de calendrier, un concept d'aménagement doit être fourni conformément aux délais fixés pour la demande de subventions durant l'été 2024.

Quartiers Nord Est
Plan d'affectation Nord Est (PA Nord Est)
La révision du PGA sur le secteur Nord Est a été initiée à la suite de l'acceptation par le Conseil communal du crédit d'études. Les études se poursuivront sur l'année 2024, avec notamment l'organisation d'une démarche participative et la mise à l'enquête de la zone réservée.

Plan d'affectation Charmontey (PA Charmontey)
Dans le cadre de la stratégie communale de construction et de rénovation du bâti scolaire, un plan d'affectation est en cours d'élaboration sur le site scolaire de Charmontey. Il s'agit de mettre en place la base réglementaire pour augmenter la capacité d'accueil du site en permettant la construction d'un nouveau bâtiment sur la parcelle 1299 et l'agrandissement du collège existant sur la parcelle 858. Des mesures d'accompagnement en termes de mobilité sont également étudiées.

Quartier de Subriez. - Création d'un aménagement transitoire
A la demande de la population et afin d'améliorer la qualité de vie dans le quartier, un aménagement transitoire a été créé dans le quartier de Subriez. Un compte d'attente d'un montant de Fr. 90'000.- a été ouvert. Le transit de véhicules a été fermé sur le chemin du Petit-Clos et une nouvelle placette de quartier a été aménagée. Un terrain de jeux pour enfants a été proposé sur une partie du parking communal.

Subriez, photo Marion Savoy

Boulevard d'Arcangier - mise en zone 30
Le projet de mise en zone 30 du Boulevard d'Arcangier, mené en collaboration avec la Tour-de-Peilz a été mis à l'enquête publique en novembre. Celui-ci est au stade de traitement des oppositions, le début des travaux est prévu pour l'été 2024.

Des mesures concrètes sur tout le territoire communal
Stationnement deux roues
Des mesures ont été prises pour améliorer le stationnement des vélos en ville, notamment dans la Vieille-Ville. Un nouveau modèle d'arceau à vélo a été installé en début d'année au nord de l'avenue de Gilamont ainsi que sur la rue Charles Giron. En parallèle, des racks à vélo ont été installés en

début et en fin d'année sur plusieurs emplacements du centre-ville, générant un succès généralisé.

Communication sur le stationnement automobile
Des dépliants expliquant les possibilités de stationnement automobile ont été transmis à la population veveysanne et distribués dans les commerces et les principaux lieux de culture. Trois dépliants différents ont donc été réalisés, chacun contenant l'information nécessaire pour trois catégories d'automobilistes : les pendulaires, les habitant·e·s et enfin la clientèle et les touristes.

Décompte des places de stationnement
Des réponses ont été données à l'interpellation de M. Patrick Bertschy demandant la situation des places de stationnement en surface ainsi qu'à celle de Mme Anne-Francine Simonin concernant les places de stationnement pour les PMR.
Selon le vœu de M. Patrick Bertschy formulé lors du Conseil communal du 11 mai 2023. Le bilan de l'évolution du stationnement est le suivant pour 2023 :
50 places de stationnement pour voitures ont été supprimées notamment pour sécuriser les traversées piétonnes ou les cyclistes, piétoniser des rues (chemin du Petit-Clos) et créer d'autres types de stationnement. Pour ce dernier point, il s'est agi de créer 4 places de livraison, 1 place Mobility ainsi que des places pour les deux-roues motorisés et vélos. En parallèle, l'ouverture du parking Courau-Marchandises a permis de créer 109 nouvelles places de stationnement publiques.
Concernant les deux-roues motorisés, 22 places ont été créés alors que 11 ont été supprimées, principalement pour créer du stationnement pour les vélos.
58 places pour vélos ont été créées.

Transports publics
Le service de l'urbanisme et de la mobilité a participé à l'étude des VMCV sur l'horaire 2030. Les modifications prévues ont pour but d'améliorer le réseau de bus urbain de l'agglomération tout en garantissant une capacité d'accueil des bus à l'interface de la gare de Vevey. Les premières mesures sont planifiées pour l'horaire 2026.

Foncier

Missions

Le foncier est une nouvelle compétence du service depuis le 1er juillet 2021. Elle est intégrée au secteur « police des constructions et foncier ».
En 2023, le service a poursuivi son travail d'organisation et consolidé les objectifs de la stratégie foncière qui consistent à :
- Créer des logements à loyers abordables, notamment des LUP ;
- Doter la Commune d'équipements publics et parapublics ;
- Sauvegarder, voire créer, des espaces verts ;
- Préserver le patrimoine ;
- Protéger l'occupation des activités commerciales ou artisanales des locaux situés en rez-de-chaussée ;
- Favoriser l'implantation d'entreprises, suivre et développer des projets de revitalisation économique de zones ou de quartiers.

La Commune dispose de plusieurs leviers d'action pour maîtriser le foncier sur son territoire:
- Le droit de préemption communal via la LPPPL ;
- L'acquisition de gré à gré / échange de biens ou parcelles ;
- Le droit de superficie,
- Les droits réels (par ex. servitude en faveur de la Commune ou charge foncière) ;
- La mobilisation du patrimoine communal (bâti / non-bâti) ;
- La négociation en amont des projets.

Acquisition par voie de préemption : immeuble locatif Av. Rolliez

Pour l'acquisition du bien-fonds n° 648 et part de copropriété du parking 649-1, sis à l'Avenue de Rolliez 7, 9, 11, le fonds d'urbanisme a été activé dans le cadre de l'exercice du droit de préemption communal instauré par la LPPPL.
Il s'agit d'un bâtiment locatif de 34 appartements, construit en 1996 et énergétiquement assainis en 2020. Anciennement subventionnés, les appartements sont entièrement compatibles avec une affectation en logements d'utilité publique LUP. La vente pour un montant de Fr. 12'800'000.-, n'est cependant pas encore effective en raison d'un recours de l'acquéreur évincé à la CDAP.

Acquisition de cinq immeubles locatif Boulevard Henri-Plumhof

Pour l'achat des cinq biens-fonds n° 1068, 1069, 1070, 1071, 1072, sis au Boulevard Henri-Plumhof 2, 4, 6, 8, 10, le fonds d'urbanisme a été activé, dans le cadre d'une vente en gré à gré conclue à la suite d'un appel d'offre à investisseur.
Il s'agit de cinq bâtiments locatifs totalisant 30 appartements, construit en 1949, régulièrement entretenus et partiellement rénovés dans les années 80. Les appartements sont entièrement compatibles avec une affectation en logements d'utilité publique LUP. La vente pour un montant de Fr. 11'000'000.- est effective depuis le 26 avril 2023. Les 30 appartements entièrement loués, procures un revenu locatif à la commune en attendant de revendre les bâtiments et mettre le terrain en droit de superficie à une coopérative d'habitation.

Acquisition de la partie « Est » de la parcelle n° 331

Un acte de vente à terme a été signé entre la Commune de Vevey et Nestlé concernant l'îlot Est de la parcelle n°331.
L'achat de ce terrain, validé par le Conseil communal en septembre 2023, permet à la Commune d'accroître sa maîtrise foncière et comble une partie des besoins en appartements à loyers modérés, en équipements publics et en parkings publics dans le quartier. Le terrain d'une surface de 4'480 m2, offre les potentialités souhaitées pour réaliser un programme d'utilité publique sur une surface de plancher de près de 13'000 m2. La stratégie de valorisation et l'organisation d'appels d'offres à investisseurs seront développées en 2024.
Toutefois, la Ville ne deviendra propriétaire qu'en cas d'entrée en force des PA et au moment de la délivrance des permis de construire sur la parcelle n°272 et l'îlot Ouest de la parcelle n°331.

Acquisition par le biais d'une servitude d'usage : Parc du Devin

L'opportunité de réaliser un parc public sur une parcelle privée s'est présentée à la Municipalité, lors d'une demande de permis de construire pour rénovation lourde des immeubles locatifs d'habitations à la rue du Dévin 1, 3 et 5. L'obligation de prévoir une place de jeux et la volonté de réduire le nombre de places de parc privées ont permis d'envisager la mise à disposition du terrain au sud des bâtiments, par le biais d'une servitude d'usage, acceptée par le Conseil communal en décembre

2023. La surface de 1'270 m2 entièrement asphaltée pourra ainsi faire l'objet d'un projet d'aménagement paysager en 2024. Sa transformation en parc public avec place de jeux, améliorera sensiblement la qualité de vie, des habitants des immeubles et du quartier de Gilamont.

Le foncier et la police des constructions
Nombre de dossiers sont en lien avec des conditions inscrites dans les permis de construire. Il peut s'agir de cessions de terrain, constitution de servitudes personnelles de passage public à pied et vélo, radiation/épuration de servitudes, d'anticipation à la limite des constructions, fractionnements, décadastration, cadastration, groupement au domaine public communal, concessions et inscription de mentions de précarité ou de droit public. Le traitement de ces dossiers implique parfois des enquêtes publiques. L'instrumentation d'actes authentiques nécessitent le recours à des ingénieurs géomètres, notaires et avocats. Cela peut également être le cas lors de l'établissement d'une convention.
Cette année, nous avons traité et finalisé les dossiers suivants :

	2020	2021	2022	2023
Cadastre et foncier				
Cadastrations et décadastrations	0	1	4	1
Cessions de terrain	4	8	4	1
Servitudes de passage	1	9	2	1
Mutations et fractionnements	0	1	1	2
Concessions	-	4	5	5
Inscriptions de mention de restriction de droit public à la propriété	-	2	2	1
Radiations de mention	-	2	0	1

- 1 dossier de cession de terrain en faveur de la Ville, décadastration, groupement au domaine public (DP) ;
- 5 dossiers de concession d'occupation du DP ;
- 1 dossier de servitude de passage en faveur de la Ville ;
- 2 dossiers de servitude d'usage en faveur de la Ville ;
- 2 dossiers de fractionnement ;
- 1 dossier d'inscription de mention de restrictions de droit public à la propriété.
- 1 radiation de mention PPE avant construction.

Au 31 décembre 2023, sont en cours de traitement:
- 11 dossiers de constitution de servitude de passage en faveur de la Ville (PA, Poids du foin, Moulins de la Veveyse, Îlot Reller, Paderewski, Verger, Nestlé Bergère) ;
- 5 dossiers de cession gratuite de terrain en faveur de la Ville (Verger, JJ-Rousseau, Gilamont);
- 1 dossier d'inscription de mention de droit public ;
- 1 radiation de mention PPE avant construction

Police des constructions

Missions
Les missions de la police des constructions (PC) découlent principalement de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et des articles 17 et 104 de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) ainsi que son règlement d'application (RLATC). Sa principale fonction consiste à vérifier la conformité des constructions aux prescriptions légales et règlementaires, plans et règlements en matière d'aménagement du territoire ainsi qu'aux diverses lois, directives fédérales et cantonales. Elle assure la gestion des demandes de permis de construire et les renseignements au public et aux professionnels concernant les possibilités de construire.
Outre les demandes de permis de construire, la police des constructions assure également la gestion des demandes de procédés de réclame, délivre les permis d'habiter et d'utiliser, traite les plaintes de salubrité avec la commission adhoc.

Brochure - Autorisation de construire, quelle procédure pour quels travaux
Une interpellation a été déposée lors de la séance du Conseil communal du 9 décembre 2021, qui interrogeait la Municipalité sur le rôle du Service de l'urbanisme et de la mobilité en tant qu'intermédiaire entre les maîtres d'ouvrage et les services cantonaux ainsi que sur sa façon de traiter les travaux de minime importance.
La Municipalité a répondu à cette dernière lors de communication y relative à la séance du Conseil Communal du jeudi 17 mars 2022.
Parmi les éléments de réponse à cette interpellation, figurait le projet de brochure police des constructions. Le but de celle-ci étant d'aider les demandeurs à se retrouver dans la complexité des procédures et avoir une meilleure compréhension des démarches à entreprendre selon le type de travaux à réaliser.
Afin de respecter cet engagement et concevoir cette brochure, le Service de l'urbanisme et de la mobilité a collaboré de manière étroite avec certains services communaux (Energie et Durabilité) mais également avec des intervenants extérieurs, professionnels de la branche.
Ainsi, la brochure promeut les diverses subventions communales, lesquelles sont facilement identifiables grâce au pictogramme FEDD, mais également cantonales.
Une attention particulière a été également portée afin que cette brochure soit moderne, évolutive avec les éventuelles nouvelles réglementations et en phase avec le mode d'utilisation des supports de communication de nos jours par l'ajout de QR codes. Là-aussi, une réflexion a été menée en tenant compte de l'obsolescence de certains renvois et éviter que les personnes ne tombent sur des pages web qui auraient été supprimées ou transférées.
Cette brochure a été distribuée à la séance du Conseil Communal du 11 mai 2023 et également

mise à disposition du public à la réception du service URB et au bureau de l'information à l'Hôtel-de-Ville, ainsi que sa version électronique sur le site internet de la ville.

Protection du patrimoine
En application de l'art. 8 de la Loi sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPrPCI), les autorités communales doivent prendre des mesures pour protéger les paysages, localités ou sites construits dignes d'être sauvegardés, en élaborant leurs plans directeurs ou d'affectation, ou lorsqu'elles délivrent un permis de construire. La LATC souligne cette responsabilité partagée aux communes de veiller à la sauvegarde du patrimoine construit. Ce travail de préservation du patrimoine est fait en étroite collaboration avec l'architecte référent de la DGIP-MS pour Vevey. Un à deux après-midis par mois, des séances sont fixées selon les demandes présentées par les architectes ou les propriétaires et ont lieu sur le terrain. Il a été traité plus de 55 dossiers d'ampleur variable, concernant des travaux sur des bâtiments avec un intérêt patrimonial, sur des ensembles ou encore des jardins historiques.
Il est donné une grande importance à la préservation des qualités architecturales et de l'identité des quartiers en ce qui concerne les projets de rénovation/transformation et de l'intégration de surélévation/agrandissement. La complexité d'appliquer plusieurs lois et normes (prévention incendie, SIA 358 hauteur de gardes corps, personnes à mobilité réduite et énergie) est souvent en conflit avec la conservation de la substance et valeur patrimoniale des bâtiments. Ces exigences complexifient davantage la sauvegarde des objets et le projet d'architecture.
Cette année a été marquée par :
- Participation au PA Sud avec le recensement du patrimoine architectural communal, début du PA Nord-est et PA Vieille Ville
- Suivi de plusieurs études historiques réalisées par des mandataires externes pour être utilisées par les architectes lors de l'élaboration de projets et proposition de modification de la note du recensement cantonal ;
- Travaux d'études, investigations, examens, sondages et documentation pour décrire les différentes couches picturales et techniques, ainsi que leurs aspects (texture, couleur) qui furent appliquées au fil du temps contre les différents éléments architecturaux, afin de déterminer la mise en couleur originelle des façades des bâtiments ;
- 103 séances pour des demandes d'autorisations pour réaliser des travaux de rénovations et entretien / demandes de permis de construire faites en grande partie sur place ;
- 17 séances de chantier sur place avec les architectes, propriétaires et en étroite collaboration avec l'architecte référent de la DGIP-MS et souvent l'ECA.

COVID - Pérennisation des extensions de terrasse accordées en lien avec les mesures
Dans sa séance du 26 septembre 2022, la Municipalité de Vevey a décidé de mettre fin aux mesures de prolongation des autorisations accordées pour l'extension des terrasses sur le domaine public et privé (jusqu'au 31 octobre 2022). De plus, la Municipalité a décidé de ne plus appliquer les principes d'exonérations de taxes et émoluments accordés durant la période COVID-19.
Toutefois, la pérennisation de certaines extensions de terrasses ayant bénéficié des conditions spéciales d'agrandissement de leur surface, en lien avec les mesures COVID-19, a été acceptée selon la procédure qui s'applique, au cas par cas.
Cette annonce de fin des mesures COVID-19 ainsi que la mise en place de la pérennisation de certaines terrasses ont été communiquées aux exploitants concernés sous forme d'un courrier en expliquant la démarche à suivre s'ils souhaitaient maintenir le dispositif autorisé jusqu'à présent ou agrandir la surface ou capacité de leur terrasse.
À la suite de l'envoi de ce courrier d'annonce de fin des mesures COVID-19 et de la démarche pour la pérennisation des extensions et créations des terrasses, URB a traité 26 demandes.

Constructions
Permis de construire et travaux de minime importance
Le nombre de projets déposés demeure important, qu'il s'agisse de demandes d'autorisation ou d'annonces de travaux non soumis à autorisation mais nécessitant un traitement administratif. Il est constaté une augmentation du nombre de demandes pour des projets de rénovation/transformation, assainissement énergétique, pose de panneaux solaires et changement des systèmes de chauffage par des pompes à chaleur (PAC), (Air/Eau, Géothermie) ou pellets. De plus, les textes législatifs, toujours plus complexes, ne facilitent pas la préparation des dossiers de demandes de permis de construire par les requérants professionnels ou non.
La PC a participé à 692 séances au total, à la demande de propriétaires, architectes en lien avec des informations préalables, des renseignements pour des autorisations de travaux de minime importance, bâtiments avec un intérêt patrimonial, la gestion des demandes de permis de construire, de coordination interservices avant le début des travaux, de chantier et visites de fin de travaux.
Cette année, la PC a traité 372 dossiers d'annonces de travaux et demandes de permis de construire. Elle a proposé à la Municipalité de délivrer 72 per-

mis de construire qui ont fait l'objet d'enquête publique, 30 autres demandes ont été dispensées d'enquête publique, pour un total de 102. La Municipalité a délivré 14 permis de construire pour l'assainissement énergétique de bâtiments, 17 pour l'installation de PAC air-eau et 9 PAC à sondes géothermiques.
Elle a délivré 114 autorisations de minime importance pour des travaux de construction, démolition, rénovation, entretien et installations, 35 pour pose de panneaux photovoltaïques pour un total de 149.
Quatre dossiers de demande de permis de construire ont été abandonnés
Un permis a été refusé.
Au total, 306 autorisations, dont 102 permis de construire, ont été délivrées.

Travaux
Après délivrance du permis, la PC a la charge de la vérification des conditions à différentes étapes de la phase des travaux.
Afin de pouvoir s'assurer que toutes les contraintes sont respectées par l'architecte et les entreprises en charge du chantier, il est organisé par la PC une séance préalable de coordination interservices. Cette année, il a été réalisé 16 séances de coordination.
La PC procède également au suivi de d'exécution des travaux afin de répondre à divers problèmes liés à l'avancement des chantiers ainsi que la discussion pour la présentation des matériaux et teintes de façades. La PC a participé à 180 séances sur les chantiers à la demande des propriétaires et architectes.
L'architecte annonce le début des travaux par une carte-avis. Celle-ci est transmise à l'inspecteur des chantiers et aux services concernés. Les services techniques de Bâtiments, Travaux et ASR Signalisation, SIGE et SDIS interviennent selon l'avancement des travaux.
Enfin, les architectes sont tenus d'aviser la PC, par le biais de la carte-avis dédiée, de l'achèvement des travaux afin de pouvoir fixer une date pour l'inspection du bâtiment, en vue de la délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser.
Cette année sur la base d'un rapport de la PC, la Municipalité a dénoncé 3 propriétaires à la Préfecture et ordonné l'arrêt de travaux sur 6 chantiers.

Permis d'habiter/utiliser et commission de salubrité
La commission communale de salubrité est issue de l'art. 16 de la loi vaudoise sur la santé publique du 29 mai 1985 (LSP), qui stipule que la Municipalité est l'autorité sanitaire communale. Elle veille notamment à la salubrité locale, à l'hygiène des constructions, des habitations, que des commerces, en particulier, des établissements soumis à licence, des locaux publics et des lieux de réunion (manifestations), aussi bien de la voirie, etc. (art. 16 al. 2 LSP et 112 de la loi vaudoise sur les constructions et l'aménagement du territoire du 4 décembre 1985). Elle effectue la visite des constructions nouvelles, transformées et rénovées, en vue de l'octroi d'un permis d'habiter ou d'utiliser (art. 128 et 129 LATC). Elle formule, pour chaque objet, un préavis concernant les questions d'hygiène et de salubrité à l'attention de la Municipalité selon l'art. 80 du règlement d'application de la loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC).
En 2023, 2 locataires ont sollicité l'intervention de la commission communale de salubrité.
Cette année, il a été réalisé 33 visites fin de travaux et 32 permis d'habiter/d'utiliser ont été délivrés.
Dans le cadre de la phase de la procédure liée à la délivrance du permis d'habiter/d'utiliser, 125 dossiers sont en suspens fin 2023, dont le permis d'habiter ne peut être délivré, ceci dans l'attente de la mise en conformité d'éléments ou dans l'attente d'attestations, voire de règlement de factures, selon des conditions particulières faisant partie intégrante de chaque permis de construire.

Procédures de recours
Trois décisions municipales relevant de la PC ont fait l'objet d'un recours auprès de la CDAP. Au cours de l'année, un recours a été accepté.
Au 1er janvier 2024, deux dossiers reste en attente d'un verdict auprès de la CDAP. Ces dossiers engendrent une mobilisation dans l'examen, la préparation et l'instruction des dossiers ainsi que leur suivi pendant la procédure.

Statistiques
La statistique de la construction et des logements réalisée par l'office fédéral de la statistique (OFS) s'effectue à un rythme trimestriel. La PC doit effectuer le traitement des informations relevées trimestriellement concernant les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire déposées via la CAMAC. Cette mise à jour influe directement le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RCB).

Enquêtes publiques ne découlant pas de la LATC
Neuf enquêtes publiques pour des projets relevant d'entités fédérales ou cantonales (OFT, DGMR, DGE, DGIP ainsi que pour d'autres services communaux (Travaux) et 5 pour des procédures de cadastration et décadastration.

Procédés de réclame
23 procédés de réclame ont été autorisés. Le service applique la loi du 6 décembre 1988, son règlement d'application du 31 janvier 1990 et l'art. 47 du règlement sur les constructions (RCW) du 19 décembre 1952 pour l'examen des demandes et le contrôle de l'ensemble du territoire.

Révision du plan général d'affectation (PGA)
Concerné au premier chef dans l'application du règlement sur les constructions, le responsable de la police des constructions travaille de manière étroite avec ses collègues en charge de la révision du PGA et plus particulièrement pour 2023 sur la thématique patrimoine des PA sud, nord-est et Vieille Ville.

Collaboration et coordination internes

ASR
URB a des séances bimensuelles avec les référents de l'Office de la mobilité d'ASR afin de traiter les problématiques liées au stationnement, à la signalisation et à la sécurité routière. Ces rencontres permettent d'orienter les projets communaux et privés ainsi que répondre aux réclamations ou problèmes identifiés

Service Culture
Plusieurs coopérations ont eu lieu sur des projets en lien avec l'espace urbain.

Service TRA
Les chefs de projets TRA et URB se rencontrent mensuellement lors d'une séance de coordination. L'engagement d' architectes paysagistes dans les deux services a permis de consolider la collaboration avec le secteur des espaces verts afin d'émet-

	2020	2021	2022	2023
Enquêtes publiques ouvertes				
Enquêtes publiques CAMAC	85	87	78	65
Enquêtes publiques hors CAMAC (CFF, DGE, Lrou,etc.)	1	1	2	9
Dispenses d'enquête publique réceptionnées				
Dispenses d'enquête publique, art. 111 LATC et 72d RLATC	27	24	16	29
Permis délivrés				
Permis de construire avec enquête publique art. 13 LATC et 72 RLATC	31	52	32	72
Permis de construire dispensés d'enquête publique art. 111 LATC et 72d RLATC	27	24	17	30
Refus ou abandons de permis de construire	0	1	0	5
Permis d'habiter ou d'utiliser	55	67	49	32
Autorisations délivrées pour travaux non soumis à permis de construire mais devant être annoncés				
Non soumis à autorisation selon art. 103 al 2 et 111 LATC et 68a RLATC	183	168	167	149
Procédure judiciaire et dénonciations				
Procédures judicaire (tribunal)	3	3	5	3
Dénonciations (préfet)	0	1	3	3
Autorisations délirées pour procédé de réclame				
Selon la LPR et le RLPR	35	34	39	23
Taxes perçues et recettes communales				
Permis de construire délivrés et refusés	Fr. 70'264.-	Fr. 87'351.-	Fr. 65'293.-	Fr. 132'445.-
Autorisations non soumises à autorisation selon art. 103 al 2 et 111 LATC et 68a RLATC	Fr. 32'924.-	Fr. 43'683.-	Fr. 40'034.-	Fr. 33'151.-
Contributions compensatoires (pour places de parc manquantes)	Fr. 65'000.-	Fr. 42'500.-	Fr. 22'500.-	Fr. 222'400.-
Autorisations et anticipations de procédés de réclame	Fr. 17'409.-	Fr. 17'972.-	Fr. 18'733.-	Fr. 11'881.-
Permis d'habiter et d'utiliser	Fr. 15'913.-	Fr. 57'128.-	Fr. 38'447.-	Fr. 16'300.-
Anticipations immobilières	Fr. 37'124.-	Fr. 37'064.-	Fr. 37'064.-	Fr. 62'943.-

tre des préavis (enquête publique) et de suivre des projets spécifiques. Plus d'une vingtaine de dossiers d'enquête ont été traités en 2023. Ces collaborateurs participent également au recensement des espaces ouverts, cours et jardins historiques, à l'élaboration d'une charte de matérialité de l'espace public et à la recherche d'opportunités pour la désimperméabilisation des sols et la plantation de nouveaux arbres en milieu urbain.
Le service a intégré des séances interservices. Celles-ci réunissent plusieurs fois par année tous les services industriels et TRA.

Préavis et communications déposés au Conseil communal

4 préavis, 1 rapport-préavis et 9 communications ont été déposés au Conseil communal :
Préavis 2023/P22
Demande d'un crédit d'études de Fr. 584'000.-, pour l'élaboration des Plans d'affectation Nord-Est et Vieille Ville
Préavis 2023/P26
Demande de crédit d'étude de Fr. 1'233'000.– pour financer les études préliminaires, l'image directrice et l'organisation de mandats d'études parallèles pour le réaménagement de l'interface de la gare
Préavis 2023/P29
Demande d'un crédit de Fr. 510'000.- pour l'acquisition d'une servitude d'usage et les études nécessaires à la transformation d'un parking en parc public avec place de jeux à la rue du Dévin à Gilamont
Préavis 2023/P33
Adoption du Plan Directeur Communal (PDCom)
Rapport 2023/RP07
Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Philippe Herminjard (PLR), intitulé « Extension des terrasses des établissements publics et exemption des taxes liées pendant le COVID 19 »
Communication 2023/C09
Réaménagement du quartier de Subriez - Ouverture d'un compte d'attente au bilan en vue du financement des études pour le réaménagement de Subriez
Communication 2023/C14
Pétition « Stop à cette absurdité, 7/7 jours y compris jours fériés ».
Communication 2023/C15
Complément de réponse à l'interpellation de M. Stéphane Molliat « Excès de zèle à l'urbanisme ? », présentation de la brochure « Autorisation de construire, quelle procédure pour quels travaux »
Communication 2023/C18
Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville de Fr. 150'000.00 en vue du financement des études préliminaires pour le réaménagement de l'espace public du secteur de la gare.
Communication 2023/C21
Présentation de la méthodologie de mise en œuvre de la stratégie foncière active communale
Communication 2023/C23
Le réaménagement de la place du Marché bloqué par des recours
Communication 2023/RI06
Interpellation de M. Patrick Bertschy (PLR), intitulée « Situation des parcs de places de parcs en surface »
Communication 2023/C25
Réaménagement de la Place Robin - Ouverture d'un compte d'attente de Fr. 100'000.- au bilan en vue du financement d'études pour le réaménagement de la Place Robin
Communication 2023/C29
Ouverture d'un compte d'attente d'un montant total de Fr. 180'000.- en vue du financement des études de mise en zone 30 des rues du Simplon, d'Italie, de la Clergère et de Lausanne et de leur réaménagement
Communication 2023/C30
Ouverture d'un compte d'attente d'un montant de Fr. 120'000.- en vue du financement des études préliminaires pour le réaménagement du secteur d'Entre-deux-Villes (2023/C30)

Antoine Dormond, municipal
Julien Cainne, chef de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2022 :
Vœu 09/2023
La commission de gestion souhaite qu'un aménagement provisoire autour du Collège de la Veveyse soit immédiatement envisagé, sans attendre la réalisation des projets du service de l'urbanisme, selon les idées émises lors de la visite de la zone 30km/h, signalisation sur les sorties de cour d'écolesur les rues du Torrent et Louis-Meyer, mobilier urbain ralentissant, ...)

Réponse : Le Service de l'urbanisme et de la mobilité ayant dû faire face à un grand nombre de projets, les étude pour réaliser les mesures provisoires dans le secteur du Collège de la Veveyse ont dû être différées à l'automne 2024. Le service étudie donc actuellementdes solutions qui pourraient être mises en place en amont des projets de réaménagements. ces études sont complémentaires à cellesliées aux mesures du projet d'agglomération (PA5) dont la rue du Torrent fait partie.
Il faut encore relever que le périmètre de réflexion se porte également sur la rue Louis-Meyer dans le cadre des projets de densification scolaires. Des ateliers participatifs sur cette problèmatique seront organisés très prochainement avec les habitants et les habitantes ainsi que les écoliers et les écolières.

129

Le Service de la cohésion sociale est au service de la population et s'assure de mener des actions concrètes visant à améliorer le bien vivre ensemble, de manière que tout le monde puisse trouver sa place dans le respect et la dignité qui lui sont dus. Les interventions sont ausi variées que l'accompagnement des jeunes en difficultés, la mise en œuvre de projets pour les seniors, les plans d'action contre la précarité, l'aide au logement, l'intégration et l'égalité des genres.

SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE

SOUPE DE NOËL

DE LA COHÉSION SOCIALE

Ouvert à toutes et tous

Venez passer un moment convivial et profiter d'un bol de soupe !

Mercredi 13 décembre 2023

de 12h à 15h

Sous le parvis de la Grenette

vevey
ville d'images

Affiche Soupe 2023 - Grenette

Présentation

Le Service de la cohésion sociale est à disposition de la population et s'assure de mener des actions concrètes visant à améliorer le bien vivre ensemble, de manière que tout le monde puisse trouver sa place dans le respect et la dignité. Il veille à prendre en compte toute évolution sociétale et à lutter contre l'isolement.

Le service intervient par le biais d'aides directes sous forme de conseil, d'orientation, d'organisation d'événements favorisant la rencontre, de soutien logistique et de prestations financières. Le seul domaine dans lequel le service propose un accompagnement individuel est le programme Ginkgo dans le cadre des mesures pour les jeunes de 12 à 25 ans. Un autre axe d'intervention est le soutien à des entités communales et l'action en complémentarité avec d'autres actrices et acteurs de terrain. Dans les domaines de l'intégration, du logement, des seniors, de l'égalité des genres et des mesures d'insertion, le service met en œuvre certains axes définis par le Canton. Finalement, lorsque c'est possible, le service vise à proposer des espaces favorisant le dialogue (coordination entre actrices et acteurs de terrain), des moments de partage (Fête des voisines et voisins, Soupe de Noël), des espaces de quartier, etc. Il vise à soutenir chacune et chacun dans le renforcement de son pouvoir d'agir (cours de français par exemple).

Le Service de la cohésion sociale intervient sur les plans individuels et collectifs, et souhaite offrir un soutien humanisant à la population veveysanne dans toutes les étapes heureuses et moins heureuses de la vie. Le service propose des actions à la naissance (distribution de sacs poubelle jusqu'à l'âge de trois ans révolus), durant la jeunesse (programme Ginkgo), lors de moments de précarité économique (Aide Communale, Aide Complémentaire Veveysanne), lors de changement de vie (soirée des nouvelles retraitées et nouveaux retraités), de moments festifs (Fête des voisines et voisins), dans le domaine de l'accès à un logement adapté (office du logement), durant des moments clefs (organisation de la célébration des centenaires) et lors du décès (prise en charge des frais de sépulture pour des personnes indigentes).

Le service intervient en principe de manière subsidiaire uniquement, lorsque c'est possible et là où les autres interventions ne sont pas prévues. Par ces actions, il prévient le non-recours aux prestations.

Toujours dans une dynamique de réorganisation du service, l'enjeu principal de 2023 a été de redéfinir les axes d'intervention, de manière à s'assurer qu'ils correspondaient bien aux évolutions des préoccupations connues de la population. Auprès de tous les publics avec lesquels le service a interagi, un risque d'isolement social est apparu. Il s'agit aussi de s'adapter à l'évolution des prestations des partenaires. Par exemple, la mise en œuvre du projet « Riviera pour Vous » dont la mission centrale vise à mieux orienter les personnes et prévenir le non-recours aux prestations amènera une réflexion sur la consultation sociale au sein du service. En effet, celle-ci devenant hypothétiquement non nécessaire ou se devant d'être réadaptée, ce qu'il s'agit de vérifier.

Le travail visant à renforcer les transversalités internes et externes est toujours en cours.

En 2024, l'enjeu du service sera de continuer à s'adapter et renforcer son appui à la population en renforçant une posture de « aller vers », aller à la rencontre des Veveysannes et Veveysans dans les différents forums, afin de mieux comprendre les préoccupations et adapter ainsi les prestations. Les projets présentés à la collectivité comme la Fête des voisines et voisins sont non seulement une opportunité de rencontre pour la population, mais permettent aussi de rester à l'écoute.

Sur le plan organisationnel, il s'agira de pérenniser les postes qui ont trouvé leur raison d'être dans la mission redéfinie par la transition d'un service des affaires sociales vers un service de cohésion sociale.

Organisation de l'équipe

Personnel permanent :

- Cheffe de service	1.0 EPT
- Logement, 1 collaborateur admin. fixe	1.0 EPT
- Intégration	0.8 EPT
- Égalité des chances et quartiers	0.8 EPT
- Responsable secteur Ginkgo :	0.9 EPT
- Ginkgo administration : 1 p. en fixe	0.5 EPT
- Travail social de proximité (TSP) 5 p.	3.7 EPT

Personnel non permanent :

- 1 auxiliaire (nettoyage des locaux),	0.125 EPT
- 8 répétitrices et répétiteurs	1.0 EPT
- 2 auxiliaires administration	1.5 EPT
- 1 chargée de projets	0.6 EPT

Égalité des genres

Afin de promouvoir l'égalité des genres et du vivre-ensemble au sein de la commune et lutter contre le harcèlement de rue, le Service de la cohésion sociale a mené diverses actions tout au long de l'année 2023.

Faits marquants

17 mai 2023 : Journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie.
À l'occasion de cette journée internationale, les collaboratrices et collaborateurs du Service de la cohésion sociale ont fièrement arboré, sur la Passerelle de L'Égalité, le drapeau arc-en-ciel des diversités. Par cette action, le service a souhaité rappeler son engagement pour l'égalité des genres et sa lutte contre toutes formes de discrimination envers les personnes LGBTIQ*. La Ville a publié un message Facebook expliquant l'acronyme LGBTIQ* ainsi que la symbolique du drapeau arc-en-ciel des diversités à cette occasion.

* Toute personne se reconnaissant dans le genre féminin

Journée du 17 mai 2023 contre l'homophobie-transphobie et biphobie

14 juin 2023 : Grève féministe

Quatre ans après la grève féministe nationale de 2019 pour revendiquer l'égalité entre les femmes et les hommes, un nouvel appel à la grève féministe a été lancé en 2023. À cette occasion, le Service de la cohésion sociale, en soutien au Collectif féministe Riviera qui se mobilise chaque année à cette même date depuis 2019, a convié la population veveysanne ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'administration à participer aux animations proposées et soutenues par le service sur la place emblématique du 14 Juin.

Cet après-midi a été rythmé par des prises de paroles, des stands d'information et d'autres animations interactives, ainsi que par une marche blanche intitulée « Marche commémorative pour Flora et toutes les autres » (en hommage à Flora, tuée le 26 mai 2023 à Vevey par son compagnon).

Cabine téléphonique - grève du 14 juin

Parallèlement aux activités organisées ce jour-là, le Service de la cohésion sociale, à l'instar de nombreuses communes vaudoises, a souhaité relayer la campagne d'affichage concernant le travail non rémunéré (le travail ménager, familial et de soins aux personnes) portée par le Collectif de la Grève Féministe Vaud. Ces affiches, dont l'objectif est de visibiliser et de sensibiliser la population à ce travail indispensable et toujours effectué majoritairement par des femmes, ont été présentées sur la place du 14 juin, la place de l'Hôtel-de-Ville et le quai Perdonnet.

Affiches du Collectif Grève Féministe Vaud

Demi-journée d'échange : violences faites aux femmes

Afin de réfléchir collectivement à des pistes d'actions pour mettre fin aux violences commises à l'encontre des femmes , et en particulier suite aux deux féminicides perpétrés sur le territoire veveysan entre octobre 2022 et mai 2023, le Service de la cohésion sociale, en collaboration avec deux citoyennes veveysannes, a organisé le jeudi 28 septembre 2023 une demi-journée d'échange intitulée: « Agir face aux violences faites aux femmes: pratiques bénéfiques et inspirantes et pistes d'actions prioritaires pour la Ville de Vevey ». Cet après-midi, ouvert sur inscription aux professionnelles et professionnels ainsi qu'aux habitantes et habitants, a permis d'échanger autour de cette problématique dans le cadre d'une table ronde puis de groupes de travail.

La table ronde souhaitait mettre en lumière diverses pratiques bénéfiques et inspirantes de professionnelles et professionnels. Modérée par Mme Anouk Arbel (Maître d'enseignement en travail social à la HETSL et membre du Conseil de Fondation de Santé Sexuelle Suisse et du Conseil de Fondation de PROFA), l'événement a réuni M. Philippe Bigler (directeur du Centre d'accueil Malley-Prairie et du Centre Prévention de l'Ale), Mme Caterina Monguzzi (cheffe du secteur ambulatoire du Centre d'accueil MalleyPrairie), Mme Chloé Maire (travailleuse sociale et mandataire en droit des étrangers au Service social pour les immigré·es à La Fraternité du CSP Vaud) et Mme Emmanuelle Anex (co-secrétaire générale de VoGay). Les ateliers participatifs ont permis aux participantes et participants de partager leur propre expérience et leur expertise dans le but de faire émerger des pistes d'actions pour la Ville de Vevey.

Une cinquantaine de personnes a pris part à cette demi-journée d'échange.

Novembre des Femmes 2023

À l'image de l'année dernière, cette deuxième édition du « Novembre des Femmes » a souhaité réunir sur un mois diverses activités visibilisant et sensibilisant la population à des thématiques en lien avec la vie des femmes, tout en créant ou renforçant des espaces de rencontre, de créativité et de partage favorisant l'*empowerment* et la solidarité féminine. Comme l'année précédente, la programmation est restée ouverte tout au long de la manifestation afin que de nouvelles activités puissent être ajoutées au fur et à mesure.

Une large palette d'activités a dès lors été proposée par la Ville de Vevey ainsi que par divers col-

lectifs, associations et institutions veveysannes.
Le Service de la cohésion sociale a organisé de nombreuses activités : deux stages d'autodéfense « Fem Do Chi » pour les femmes ; un atelier d'écriture animé par l'auteure Nathalie Chaix à l'Espace Camille Saint-Saëns ; un atelier de conscience corporelle dans les locaux du Musée Jenisch animé par l'artiste Noa Zalts accompagnée musicalement par Forrest Van Uchelen ; une après-midi consacrée aux femmes dans le cadre de Plateforme Précarité Riviera, animé par REL'IER avec les présentations de Rel'aids (action communautaire avec les femmes) et de MalleyPrairie (prestations ambulatoires à Vevey) s'adressant aux professionnelles et professionnels des secteurs de la santé et du social.
Des événements organisés par d'autres services ont également été valorisés dans le cadre de la programmation : une présentation sur le *matrimoine* organisée par la Bibliothèque Municipale de Vevey dans le cadre de ces conférences à midi « 45 min » et la représentation du spectacle « Tout le monde le savait » portant sur la problématique des violences conjugales proposée par le Théâtre Le Reflet.
Des activités organisées par des partenaires ont été mises en évidence : des ateliers de réparation de vélo à l'atelier « Rayon X » de Pro Vélo Riviera animés uniquement par des mécaniciennes, un cercle de parole de femmes qui propose depuis la première édition du « Novembre des Femmes » des réunions mensuelles à la Villa Métisse (locaux mis à disposition), un cours d'autodéfense instinctive organisé par Le Soroptimist International Club Vevey & Montreux ainsi que leur matinée cinésorop et brunch proposant une projection cinématographique de trois courts métrages en faveur de l'Association Porte-Bonheur, la soirée de gala du Zonta-Club Vevey-Montreux pour fêter ses 5 ans et dont les bénéfices de la soirée ont été reversés au Centre MalleyPrairie, un atelier d'animation théâtrale intitulé « Femmes en entreprise: un regard dans le temps » proposé par l'Association Multi-scène à la Maison de quartier Bel-Air ainsi qu'une médiation culturelle portant sur le spectacle « Tout le monde savait » également à l'affiche.
Le « Novembre des Femmes » a également été marqué par l'éclairage de la Grenette en orange à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre. Cette action répond à la demande de la section veveysanne du Soroptimist International Club et fait écho aux démarches entreprises par le Service de la cohésion sociale pour lutter contre les violences faites aux femmes et la promotion de l'égalité des genres et du vivre-ensemble au sein de la commune. La bonne affluence aux activités, plus nombreuses que lors de la première édition, et l'enthousiasme de partenaires à rejoindre le programme au fur et à mesure de la manifestation font que le Service de la cohésion sociale se réjouit d'ores et déjà de l'organisation de la troisième édition en novembre 2024.

Précarité et action sociale

Coordination des actrices et acteurs de terrain

Le Service de la cohésion sociale a mandaté RE'LIER pour assurer la coordination de la plateforme précarité à quatre reprises en 2023. En effet, gérée initialement par Caritas Vaud, puis par la Ville de Vevey, il semblait important d'assurer une forme de régularité dans les échanges de terrain afin d'améliorer la vision d'ensemble des structures, identifier les manques et promouvoir la cohérence des services. Cette externalisation de la prestation à un mandataire actif sur tout le territoire vaudois a ainsi permis d'assurer une veille sociale et politique, faisant les liens entre la situation veveysanne et ce qui se pratique dans d'autres villes, renforçant ainsi les synergies.

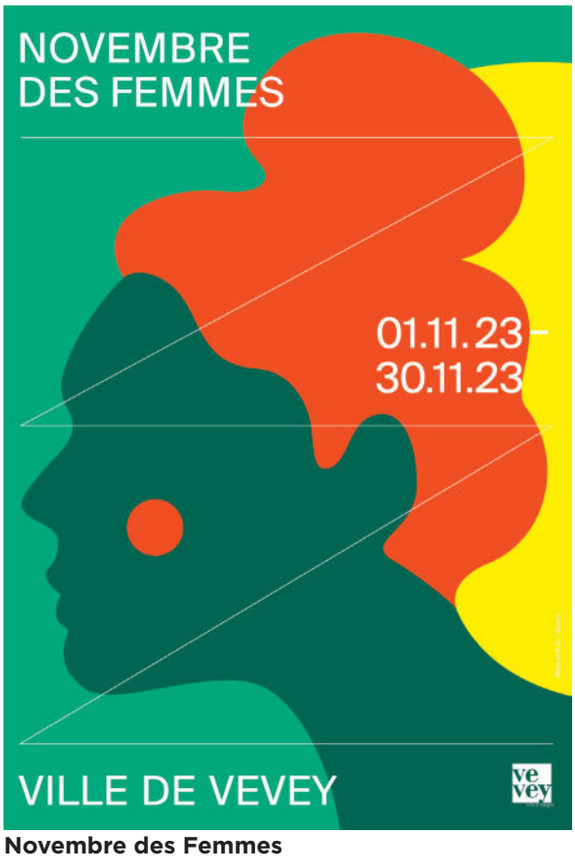

Novembre des Femmes
Affiche de ©Mary & Jo Studio

La première rencontre, le 24 avril 2023, a été dédiée à la restitution et à un suivi de la matinée de réflexion qui s'était tenue l'année précédente.

Travail de réseau

Le Service de la cohésion sociale a participé à certains événements en lien avec la thématique, organisés par l'observatoire vaudois de la précarité (table ronde du 3 mai notamment).
Le travail de réseau est indispensable dans ce domaine d'activités, c'est ainsi que le Service de la cohésion sociale a des liens réguliers avec les principales actrices et acteurs de la région.
Afin d'échanger les bonnes pratiques, Vevey a rejoint l'initiative des villes suisses pour la politique sociale fin 2023.

Aides complémentaires veveysannes

En mai 2023, une actualisation des dossiers a conduit à une légère diminution du nombre de personnes bénéficiant des aides veveysannes. Le Service de la cohésion sociale travaille à la constitution d'un règlement unifié, intégrant trois aides (Aide complémentaire veveysanne, allocations spéciales et Aide aux chômeuses et chômeurs en fin de droit avec famille à charge). Cette année, 155 personnes ont bénéficié de l'Aide complémentaire veveysanne, destinée aux bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI. À l'instar des pratiques dans le domaine, les critères d'admission incluent la nationalité suisse avec un domicile dans la commune depuis cinq ans au moins sur les dix dernières années, ou la possession d'un permis B ou C pour les non-Suisses, ainsi que des limites de fortune.

Aide extraordinaire veveysanne
En 2023, près de 900 bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI ont reçu des bons cadeaux de fin d'année.

Aide pour chômeuses et chômeurs en fin de droit avec famille à charge
Pour y prétendre, les personnes doivent être au bénéfice du Revenu d'Insertion depuis au moins trois mois, résider dans la commune depuis au moins deux ans et avoir des enfants scolarisés à charge. En 2023, 146 personnes ont reçu cette aide.

Fonds de secours et consultations sociales en 2023
80 personnes ont bénéficié de consultations sociales pour obtenir des informations, orientations et accompagnements de courte durée jusqu'à la prise en charge par les assurances sociales.

Office du Logement (OL)

Logements subventionnés – aide à la pierre
Ces logements sont soumis à deux réglementations : soit au règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics (RCOL – aide dégressive – logements construits avant le 1er janvier 2008) soit au règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés (RCOLLM – aide linéaire – logements construits après le 1er janvier 2008).
Ces logements sont également soumis aux prescriptions communales spéciales relatives aux conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'aide des pouvoirs publics des 15 mars et 19 avril 2018.
L'Office du Logement (OL) doit vérifier, tous les deux ans pour le RCOL et tous les ans pour RCOLLM, si les locataires remplissent toujours les conditions de revenus et de taux d'occupation. Si tel n'est pas le cas, l'OL rend une décision de réduction ou de suppression (sous-occupation) des aides financières en application du RCOL. Dans le cadre du RCOLLM, il peut aussi décider d'une résiliation du contrat de bail, en cas de dépassement des limites de revenu supérieur à 20 %.
Les décisions de l'Office du logement sont communiquées aux propriétaires, en général par le biais des régies mandatées, à charge pour ces dernières de les appliquer, notamment de résilier les baux.
L'OL a également pour mission de rendre des décisions portant sur le respect ou non des conditions de revenus et de taux d'occupation sur la base des dossiers de candidature à la location présentés par les propriétaires ou régies.
Les décisions de l'OL peuvent faire l'objet de recours auprès de la Municipalité et d'une requête auprès de la commission de conciliation en matière de baux à loyer lors de la résiliation du contrat de bail.
Les immeubles Charmontey 41, 43, 45 ,47 sont en pleine propriété de la commune de Vevey, c'est-à-dire sans octroi de droit de superficie. Ils sont gérés par le secteur Gérance du Service des bâtiments, ce depuis le 1er juillet 2021.
Les démarches de libération du régime du subventionnement pour les immeubles Panorama 17/Clos 9, qui avaient été initiées le 4 octobre 2022, ont été concrétisées en date du 30 juin 2023. Une commission d'attribution a été mise en place pour une occupation de ces appartements en adéquation avec la politique de l'habitat et du logement validée par la Municipalité en 2023.
Une demande de libération a été adressée en 2022 par le propriétaire des immeubles Torrent 4 et 6 à la Direction Générale du Territoire et du Logement (DGTL) à Lausanne. Cette demande est toujours en cours de traitement auprès de la Direction Générale du Territoire et du Logement (DGTL).
182 logements ont été contrôlés en 2023, alors que 161 avaient été contrôlés en 2022.
Les dossiers présentant des dépassements de revenus, ou des taux d'occupation ne respectant pas les normes édictées par le Canton, ont été traités en collaboration avec les gérances responsables desdits bâtiments.

Aide Individuelle au Logement (AIL)
L'Aide Individuelle au Logement (AIL) est accordée, sur présentation d'un dossier disponible sur le site www.vevey.ch. Renouvelable, elle est régie par le Règlement cantonal sur l'aide individuelle au logement (RAIL), arrêté fixant le modèle cantonal pour l'octroi de l'aide individuelle au logement (AMCAIL), règlement communal sur l'aide individuelle au logement – aide à la personne.
La charge financière est partagée par moitié entre la commune de Vevey et l'État de Vaud.
L'AIL est une aide financière directe, destinée à certains ménages. Les bénéficiaires sont les ménages avec enfant ne bénéficiant pas du RI, ni des prestations complémentaires AVS/AI, résidant depuis deux ans à Vevey, ou y résidant depuis peu, mais ayant résidé 2 ans au cours des 10 dernières années. Il faut être de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis B ou C et disposer d'une autonomie financière suffisante pour subvenir à ses besoins.
Le droit à l'AIL est défini sur la base du revenu déterminant unifié (RDU) calculé par l'informatique cantonale.
En 2023, 168 dossiers ont été traités, dont :
- 44 dossiers renouvelés ;
- 26 nouveaux dossiers ouverts ;
- 29 dossiers clôturés ;
- 69 dossiers refusés.

Au total, 85 familles ont bénéficié de l'AIL durant l'année 2023, pour un total de Fr. 173'535.- annuels, dont la moitié à charge de la commune (Fr. 86'767.50), soit une moyenne mensuelle de Fr. 162.50 par famille bénéficiaire, pour une moyenne de Fr. 14'461.25 d'AIL versé mensuellement.
62 familles en bénéficient au 31.12.2023.
Depuis 2023, le Service de la cohésion sociale est également en charge du traitement des dossiers AIL pour La Tour-de-Peilz par voie de convention.

Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif LPPPL
La LPPPL a été adoptée par le Grand Conseil le 10 mai 2016 et est entrée en vigueur le 1er janvier 2018. Par décision municipale n° 18/2023 du 12 juin 2023, la Municipalité a délégué la compétence spécifique de décision des demandes concernant la LPPPL en lien avec la vente d'appartements loués et les travaux de rénovation au Service de la cohésion sociale. Le droit de signature a été attribué à la Cheffe de service et à la Municipale en charge du service.

Droit de préemption communal (LPPPL)
Au 1er janvier 2020 est également entré en vigueur le volet concernant le droit de préemption des communes (art. 31 à 385 de la loi). Ainsi, les communes bénéficient d'un nouvel instrument qui s'inscrit dans le cadre du volet « promotion du parc locatif » de la LPPPL. Par le droit légal de préemption, celles-ci peuvent acquérir en priorité

un bien-fonds (construit ou non) mis en vente et affecté en zone à bâtir légalisée.
Ce droit ne peut s'exercer qu'aux conditions cumulatives suivantes : il doit viser la création de logements d'utilité publique (LUP), soit des logements bénéficiant d'une aide à la pierre, des logements protégés destinés aux personnes âgées, des logements pour étudiantes et étudiants ou des logements à loyers abordables. Il doit répondre à une pénurie, soit lorsque le taux global de logements vacants est durablement inférieur à 1.5 % (Vevey : 0.7 %). La surface de la parcelle visée doit être d'au moins de 1'500 m2 sauf si elle se situe dans un périmètre compact d'agglomération.
En 2023, 65 dossiers LPPPL ont été traités.
La municipale et la cheffe de service participent à la Délégation foncière pilotée par le Service de l'urbanisme qui évalue les dossiers, les projets de développement et les opportunités foncières dans la ville. Les différents achats immobiliers par la Ville par voie de préemption ou d'accord avec les propriétaires permettent de préserver un parc de logement pour appliquer la politique communale en la matière. Voir le rapport du Service de l'urbanisme pour les détails y relatifs.

Politique du logement et de l'habitat
En 2022, il a été possible de reprendre le travail sur l'étude « Objectif logement », co-financée par le Canton, afin de la développer vers une véritable politique du logement, voire de l'habitat, en adéquation avec les autres planifications directrices et en collaboration avec le Service des bâtiments, gérance et énergie. Trois ateliers ont été organisés avec la Municipalité pour donner les orientations politiques en vue de sa finalisation. Dans le courant de l'année 2023, les collaborations se sont renforcées avec le secteur de la gérance, et dans le cas de nouvelles attributions d'appartements une commission a été mise en place afin d'assurer un double regard sur les dossiers présentés. La déclinaison opérationnelle de cette politique doit être encore travaillée en 2024

Intégration

Part intégrante du Service de la cohésion sociale, le bureau de l'intégration de Vevey est un acteur clé dans la coordination de projets divers, collaborant étroitement avec des associations et des entités locales. Sa mission principale est d'accompagner la communauté étrangère, en fournissant information, orientation, soutien et coordination des dispositifs d'aide. Il œuvre à l'adaptation et au lancement de nouvelles initiatives pour répondre efficacement aux besoins des personnes migrantes et des communautés étrangères.
Les activités du bureau sont guidées par les directives du plan Mini-Pic, version communale du plan d'intégration cantonal (PIC). Vevey bénéficie d'un statut de ville Mini-Pic, partagé avec quatre autres communes vaudoises, ce qui lui permet de recevoir un financement cantonal et de disposer d'une autonomie dans le développement d'initiatives d'intégration. Les domaines d'intervention prioritaires incluent la primo-information, le conseil, la petite enfance, l'employabilité et le vivre-ensemble.
En octobre 2023, le programme Mini-Pic III a été soumis au canton.

Liens avec les autorités cantonales et fédérales - réseau professionnel
En 2023, le Service de la cohésion sociale a renforcé ses liens avec les autorités cantonales responsables des politiques d'intégration, notamment avec le Bureau Cantonal d'Intégration (BCI), son principal financeur et interlocuteur en ce qui concerne les projets d'intégration.
Le 12 juin, le BCI a organisé une réunion importante pour la coordination intercommunale et cantonale en lien avec le plan d'intégration cantonal (PIC). Cet événement a rassemblé les déléguées et délégués des communes Mini-PIC et l'équipe du BCI. À la suite de cette réunion, la déléguée cantonale à l'intégration a rencontré des membres de la Municipalité et l'équipe opérationnelle pour discuter des politiques d'intégration communales.

Le 30 septembre, la Commune de Vevey a eu l'honneur d'accueillir et de soutenir l'organisation des assises vaudoises de l'immigration, en collaboration avec la Chambre Consultative Cantonale des Immigrés (CCCI). Cette rencontre annuelle réunit les commissions communales suisses-immigrés et d'autres actrices et acteurs clés de l'intégration, renforçant l'engagement de Vevey dans ces domaines et accueillant la Conseillère d'Etat en charge de l'immigration, Madame Isabelle Moret.

Rencontres bilatérales et formation sur la lutte contre la discrimination
Tous les six mois, des réunions bilatérales ont été organisées entre la responsable des villes Mini-PIC, la responsable de l'est vaudois pour le BCI, et la déléguée à l'intégration.
En décembre 2023, la déléguée à l'intégration de Vevey a participé à une formation à Berne, organisée par le Service de Lutte contre le Racisme Fédéral (SLR). Cette journée, intitulée « Protection contre la discrimination en pratique », a mis l'accent sur des stratégies pratiques pour combattre la discrimination tout en l'adaptant aux divers contextes et réalités. Un conseil collégial est en cours d'élaboration pour continuer la réflexion par région linguistique dès mars 2024.

Ateliers et cours de langue
En 2023, les cours de français ont été maintenus avec deux classes semi-intensives complètes tout au long de l'année, bénéficiant à plus de 24 personnes pour deux à trois sessions hebdomadaires. Ces cours, axés sur l'efficacité linguistique et l'autonomie des participantes et participants, les aident également à identifier les ressources locales essentielles à leur intégration.
En parallèle, des ateliers de conversation se tiennent deux fois par semaine à la maison de quartier Villa Métisse. Ces sessions, très fréquentées avec une moyenne de 35 participantes et participants par atelier, offrent un espace informel de socialisation et d'apprentissage du français.

Le programme « 1001 histoires », en collaboration avec l'Institut Suisse Jeunesse et Médias, a continué à promouvoir la lecture chez les enfants allophones avec des contes dans leur langue maternelle. Cette année, l'albanais a été ajouté aux ateliers existants en portugais, espagnol et arabe. 40 ateliers attirant en moyenne 12 enfants et 12 parents par session, se sont répartis entre la Villa Métisse et la Jouerie de Gilamont.

De plus, des ateliers de préparation à la retraite pour la communauté albanophone ont été organisés avec succès au premier trimestre 2023. Attirant plus de 40 participantes et participants, ces ateliers, en collaboration avec l'EPER, fournissent des informations sur le système de prévoyance suisse, aidant les travailleuses et travailleurs de longue date à planifier leur retraite.

Migrations et relations avec l'EVAM
En raison des changements géopolitiques mondiaux, le canton de Vaud a connu une augmentation des arrivées de requérantes et requérants d'asile, entraînant l'ouverture de plusieurs foyers. À Vevey, deux nouveaux foyers ont ouvert en 2023, l'un dans l'ancien hôpital de la Providence et l'autre dans les locaux vacants de Nestlé à l'Avenue Reller. Face à ces ouvertures, le Service de la cohésion sociale a été fortement sollicité pour répondre aux interrogations des citoyennes et citoyens, établir des liens avec les responsables de l'Établissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM) et organiser une soirée d'information pour les riveraines et riverains des nouveaux centres.
La soirée d'information, tenue le 28 mai, a attiré une cinquantaine de personnes. Ce fut l'occasion pour les personnes présentes de poser leurs questions directement aux autorités communales, aux responsables de l'EVAM, aux porte-paroles des établissements scolaires, ainsi qu'aux représentantes et représentants de l'ASR et de la police cantonale. Des collaborations entre ces foyers et diverses entités de la Ville vont continuer d'être développées.

Semaine d'action contre le racisme
Durant la semaine du 20 au 26 mars s'est tenue la semaine d'action contre le racisme. À cette période, le Service de la cohésion sociale ne comptait pas de déléguée permanente à l'intégration, la cheffe de service assurant l'intérim.
La décision a été prise de ne pas organiser de grands événements consommateurs en ressources, mais plutôt de mettre en valeur les initiatives existantes. L'accent a été mis sur les efforts d'inclusivité de la bibliothèque, ainsi que sur le travail de prévention mené par le secteur du travail social de proximité auprès des jeunes.
Un événement ciblant les enfants de 4 à 8 ans a été organisé en collaboration avec le Musée Jenisch et l'association Solidarité Afrique Farafina, attirant une trentaine de personnes pour un après-midi de contes, légendes et danse du Mali.

Projets soutenus dans le domaine de l'intégration
Permanence éducative à la Jouerie : pour la sixième année, le bureau de l'intégration a soutenu ce dispositif offrant un espace d'écoute pour les parents, géré par une enseignante expérimentée du quartier. La permanence s'est tenue 45 fois dans l'année.

Cours de couture d'Appartenances : ce cours a aidé neuf bénéficiaires à acquérir des compétences techniques et linguistiques, tout en renforçant l'estime de soi et la confiance en leurs capacités.

Atelier de socialisation d'Alteritas : un projet-pilote a été lancé pour aider les nouveaux arrivants et arrivantes à créer un réseau et s'informer sur les services locaux. Au total, 25 ateliers ont été programmés.

Programme Action-Parrainages : soutenu par le bureau, ce programme connecte des réfugiées et réfugiés reconnus avec des parrains et marraines de la région pour faciliter l'intégration. Le Service a soutenu l'organisation d'une soirée promotionnelle, à l'instar d'autres communes, afin de promouvoir ce programme.
Fête Multiculturelle : le soutien financier du bureau de l'intégration a contribué à la tenue de cet événement emblématique le week-end du 23-25 juin, célébrant la diversité de Vevey.

Brunch communautaire des Enfants de Brianda : organisé dans la salle du Devin, ce brunch a rassemblé plus de 40 habitantes et habitants du quartier de Gilamont, favorisant le dialogue communautaire.

Atelier de Théâtre « Femmes d'Ici et d'Ailleurs » de Multiscènes : deux classes de théâtre ont été proposées, favorisant la confiance en soi et la création entre femmes nées en Suisse et celles issues de la migration.

Promotion du plan de mobilité scolaire : en collaboration avec le Service famille, éducation et sports, le bureau de l'intégration a contribué à la promotion du Pédibus en organisant des spectacles dans les maisons de quartier et à la Jouerie, dont une représentation financée par le budget d'intégration.

Vie de quartier

Espace public tranquillisant
La question de la présence de dealers à la gare de Vevey, et des incivilités y relatives, est une préoccupation permanente de la population résidente ou de passage, et cette préoccupation a été entendue par la Municipalité. C'est au Service de la cohésion sociale qu'a été affecté officiellement le pilotage de mesures sur une approche pluridisciplinaire par décision municipale du 27 novembre. Les travaux concernant cette thématique complexe ont été notamment les suivants : organisation de groupes de travail interdisciplinaires, contacts réguliers avec ASR, supervision d'un mandat donné à iSSUE afin d'objectiver la problématique. Le 22 mars 2023 a été organisée une réunion entre la Municipalité et les commerces du secteur de la gare. Des contacts ont aussi été initiés avec le pouvoir judiciaire sur cette thématique.

La municipale ainsi que la cheffe de service ont assisté à différents forums pour s'inspirer de bonnes pratiques sur ce sujet. La coordination restant un des éléments majeurs quant à cette thématique, ces réunions sont essentielles.
C'est en 2024 que se déploiera la stratégie en 9 axes de la Municipalité, une stratégie visant principalement à améliorer le sentiment de sécurité et d'impunité autour de la gare.

Fête des voisines et voisins
La Fête des voisines et voisins s'est déroulée le vendredi 2 juin 2023 par une belle journée ensoleillée. Pas moins de 45 voisinages y ont participé, dont trois pour la première fois.
Dans un communiqué du 20 décembre 2022, la ville de Genève annonce son retrait du rôle de « marraine » de la Fête des voisines et voisins des villes suisses, après l'avoir été pendant près de vingt ans. En effet, depuis 2004, Genève assurait un rôle de coordination en faisant l'intermédiaire entre Paris, pionnière de cette initiative depuis 1999, et une cinquantaine de communes suisses. Genève souhaite aujourd'hui adopter un positionnement à la fois plus local et plus écologiquement responsable quant à l'organisation de cette manifestation.
Jusqu'à l'édition 2022, le Service de la cohésion sociale, avec l'appui du Bureau de la durabilité, exerçait un rôle de planification et distribution pour la Fête des voisines et voisins des villes avoisinantes (Corsier, La Tour-de-Peilz, Jongny, Blonay, St. Légier, Veytaux, Montreux, Chardonne et Corseaux). À partir de l'édition 2023, avec l'accord de la Municipalité, Vevey adopte le même positionne-

ment que Genève et cesse d'être l'intermédiaire pour les villes de la Riviera, ce qui a été bien compris par nos communes voisines.

Un concours photo a été proposé avec à la clé un bon d'achat auprès de l'épicerie veveysanne « Bokoloko ». Ci-dessous les deux photos gagnantes.

Soupe de Noël de la cohésion sociale
En fin d'année, le Service de la cohésion sociale a renouvelé son invitation à l'ensemble de la population veveysanne pour un moment de convivialité et de partage autour d'une soupe à la courge. Ainsi, le mercredi 13 décembre 2023, environ 80 personnes se sont arrêtées entre midi et 15h sous le parvis de la Grenette pour profiter d'un bol de soupe ou d'un thé chaud. Nous avons eu le plaisir de recevoir la chorale de la Villa Métisse, dont les chansons ont chaleureusement animé cet instant.

Soupe de Noël 2023 sous la Grenette

Plusieurs habitantes et habitants ont alors exprimé leur joie de pouvoir profiter d'une telle rencontre en cette période.

Espace Bel-Air (quartier Plan-Dessus)
Présentation
La maison de quartier Bel-Air propose une variété d'activités aux habitantes et habitants du quartier de Plan-Dessus et de la ville en général. Ces activités sont organisées par des associations ou collectifs et sont destinées aux enfants, aux adultes et aux seniors. Au cours de l'année, de nouvelles offres régulières ou plus ponctuelles, sous la forme d'ateliers, ont vu le jour. Ainsi, on compte environ 12 associations ou collectifs pour 16 activités régulières maintenues en 2024. Pour une meilleure visibilité et accessibilité, ces offres ont été publiées sur la page internet de la Ville consacrée aux maisons de quartier, dont voici le contenu de quelques-unes d'entre elles : tous les après-midis après l'école, sauf le vendredi, l'Association Trempolin propose une aide aux devoirs ainsi qu'une animation gratuite pour les enfants de 5 à 15 ans.
L'atelier de danse des 7 énergies, qui consiste à travailler les sept points énergétiques du corps qui stimulent nos organes, sur divers styles de musique, est donné par « Troc Savoirs Riviera », un réseau de partage réciproque de savoirs.
Un atelier de musique tous les jeudis soir proposé par l'Association multiculturelle d'Anatolie, avec comme objectif la promotion de la culture et le renforcement des liens sociaux parmi la population anatolienne résidant dans la région de la Riviera et du Chablais Vaudois. Tous les vendredis matin, des ateliers de lecture et de conversation en français sont dispensés à tout public, même pour les tout petits enfants, avec « Né pour lire », un programme national d'éveil au livre et l'« Heure du conte Kamishibaï » pour la promotion de la lecture.
Chaque 4e vendredi du mois, de 19h30 à 22h, l'association « les 3 soleils » propose des activités de jeu de rôle pour débutantes et débutants ainsi que pour joueuses et joueurs confirmés

Faits marquants 2023
En septembre, le Service de la cohésion sociale a invité l'ensemble des associations actives dans les locaux pour une rencontre. Cette réunion, suivie d'un apéritif, a permis aux différentes actrices et acteurs de présenter leurs activités, de (re)faire connaissance et de tisser des liens, tant entre elles et eux qu'avec le service. Par la suite, deux soirées de rangement ont été organisées et un état des lieux a été réalisé afin de planifier quelques rafraîchissements en 2024.

Enfin, la mise à disposition des locaux pour des réservations privées lors des week-ends a eu beaucoup de succès. De nombreuses familles veveysannes ont profité de l'espace pour fêter des anniversaires ou autres événements privés durant l'année.

Villa Métisse (quartier Plan-Dessous)
Présentation
La maison de quartier « Villa Métisse » est un lieu de rencontres, de loisirs et de participation sociale destiné prioritairement aux habitantes et habitants du quartier de Plan-Dessous, indépendamment de leur âge, leur genre, leur nationalité ou leur milieu social.
La structure se veut souple et adaptable à diverses demandes. Ses missions consistent à : encourager la création de liens entre les différentes commu-

nautés, générations et milieux sociaux présents dans le quartier ; favoriser l'intégration au sens large en permettant à chacune et chacun de trouver une place dans la communauté, en valorisant les ressources et compétences des personnes et en stimulant la solidarité ; promouvoir la citoyenneté en encourageant la participation et l'engagement des habitantes et habitants dans les projets menés dans et hors les murs de la maison de quartier ; mettre en valeur le quartier en développant son animation et en l'intégrant à la vie sociale et culturelle de la ville ; questionner et renforcer l'identité de quartier ; accompagner les changements et l'évolution du quartier. Outre les événements ponctuels (fêtes saisonnières, trocs d'habits, contes, etc.), la vie de la maison de quartier est principalement rythmée par un programme d'activités hebdomadaires, destiné aux différents publics.

Nouveau logo Villa Métisse

Organisation de la Villa Métisse
L'équipe fixe est composée d'une responsable formée en animation socioculturelle (60 %), et d'une personne qui effectue un programme d'occupation de l'EVAM (50 %).

Faits marquants 2023
Depuis novembre 2023, la Villa Métisse est rattachée au secteur « Travail Social de Proximité », dont le cœur des activités se situe en face de la maison de quartier. Ce changement permet de renforcer les synergies avec l'équipe de Ginkgo et promet de beaux projets, dynamiques, pertinents et ancrés dans les réalités du quartier. Aide aux devoirs, collaborations avec le centre EVAM de l'Avenue Reller ou accessibilité aux offres de loisirs pour les familles avec des difficultés financières et/ou sociales durant les vacances scolaires sont autant de défis et de pistes à creuser pour l'année 2024.

Animations pour les enfants
Les enfants du quartier sont accueillis chaque mercredi après-midi de 14h à 17h. Destinés au départ à des enfants de 6 à 12 ans, des enfants en âge préscolaire accompagnés d'une ou un adulte fréquentent désormais également l'endroit. Face au succès grandissant, l'équipe d'animation a été renforcée avec l'engagement de deux monitrices et d'un moniteur. Cela a permis d'améliorer la qualité de l'accueil et de le rendre plus sécurisant, de diversifier et d'augmenter l'offre d'activités ainsi que de l'adapter aux différents âges, d'en faire des espaces d'expression, d'expérimentation et d'apprentissage du vivre-ensemble. Une approche reste à trouver afin d'impliquer davantage les parents dans le déroulement des accueils et plus largement dans la vie de la maison de quartier.
Pour la deuxième année consécutive, la Villa Métisse et le Bureau de l'animation-jeunesse de la Ville ont uni leurs forces en participant à la semaine d'activités « @août » coordonnée par l'équipe d'animation de Corsier. Il s'agit d'un projet régional d'animation socioculturelle dédié aux enfants et à leur famille, porté par quatre communes de la Riviera vaudoise et une commune du District de la Veveyse. Des activités ludiques, artistiques et créatrices sont proposées lors de la dernière semaine des vacances scolaires estivales. À Vevey, ces activités ont pris place à la Place Robin et ont permis à de nombreuses familles de se réunir et d'avoir accès à une offre de loisirs diversifiée avant l'agitation de la reprise scolaire.

Repas de quartier
Le repas de quartier du vendredi à midi connaît également un grand succès. Une trentaine de personnes en moyenne se côtoient chaque semaine : enfants, adultes et personnes âgées d'origines sociales et culturelles différentes. Une fois par mois, des jeunes de Ginkgo participent à l'élaboration du repas avec le soutien des éducatrices et éducateurs. Ce sont de joyeuses tablées remplies de vie et de discussions tantôt légères, parfois profondes, toujours bienveillantes. La participation des personnes à l'organisation des repas est fluctuante. L'équipe professionnelle met la main à la pâte quand les volontaires manquent à l'appel, garantissant ainsi la régularité de ce rendez-vous rassembleur. Une réflexion est en cours au sein du secteur « Travail social de proximité » pour évaluer cette activité et imaginer de nouvelles pistes de développement.

Chorale
La chorale de quartier a été créée en septembre 2022 afin d'étoffer et de dynamiser le programme d'activités de la Villa Métisse. Elle se veut intergénérationnelle et interculturelle. Aucun prérequis n'est exigé. Les personnes allophones sont également les bienvenues. Participer à une chorale permet de renforcer le sentiment d'appartenance au quartier, de donner une place à chacune et à chacun au sein d'un groupe et d'encourager la confiance en soi. Un noyau dur de douze choristes s'est formé et une dizaine d'autres personnes y participent de manière plus ponctuelle. Le directeur de la chorale, Monsieur Olivier Jaton, par son enthousiasme et sa flexibilité, est parvenu à créer une dynamique très positive et accueillante. La chorale a eu l'occasion de se produire plusieurs fois lors d'événements organisés par le Service de la cohésion sociale, mettant en valeur le travail effectué et invitant le public à l'intégrer.

Couture
Le café couture a vu le jour en septembre 2022. Que cela soit pour repriser des habits ou créer des pièces, c'est un espace de partage et d'échanges de compétences afin d'apprendre ou de se perfectionner. Il ne s'agit ni d'un cours ni d'un service gratuit de réfection d'habits, mais bien d'un accompagnement autour de petits travaux de retouches ou d'un projet créatif. C'est également

l'occasion de donner une nouvelle vie à des textiles dans une optique de durabilité. Les ateliers sont animés par une couturière professionnelle. Depuis décembre 2023, elle est soutenue par une bénévole expérimentée à la retraite. Une garde d'enfants est assurée sur place par une monitrice. La participation à cette activité est très variable : de deux à dix personnes selon les périodes, principalement des femmes issues de la migration. Afin d'atteindre d'autres personnes, il est envisagé de proposer à l'avenir des journées de couture durant le week-end, à raison de deux fois par année.

Yoga
Une ancienne étudiante des cours de français dispensés par la Ville a proposé cette année de donner bénévolement des cours de yoga le lundi après-midi. Formée en Hatha Yoga, elle partage sa passion avec plus d'une dizaine de personnes, pour la plupart issues de la migration. Elle est ravie par cette expérience qui lui permet de développer sa pédagogie et d'améliorer son français. Ayant eu des retours très positifs du côté des yogis en herbe, il a été décidé de pérenniser cette activité et de l'inscrire au programme 2024.

Aide administrative
La responsable reçoit régulièrement des demandes d'aides ou de conseils administratifs et sociaux. Elle prend le temps de faire le point sur la situation, d'accompagner les personnes dans leurs démarches ou de les orienter. La Villa Métisse est davantage une porte d'ouverture vers le réseau qu'un espace d'accompagnement social. Le projet pilote d'espace d'info sociale « Riviera Pour Vous », porté par l'ARAS Riviera, Caritas Vaud et le CSP, qui a ouvert ses portes cet automne à Vevey, devient un partenaire incontournable de la maison de quartier en matière de conseil et d'appui social et/ou administratif.

Travail social de proximité mesures jeunes Ginkgo

Présentation
Le travail social de proximité offre un soutien personnalisé aux jeunes de 12 à 25 ans afin de leur permettre de maintenir ou restaurer la confiance en soi et envers les autres, de construire les savoirs nécessaires pour se projeter dans l'avenir, de favoriser le développement du pouvoir d'agir (faire des choix, prendre des décisions, se motiver) et de créer ou recréer des liens sociaux. Il agit également en faveur de la promotion de la santé et la prévention de la santé globale auprès de ces jeunes.

Organisation du travail social de proximité
Le travail social de proximité est sous la responsabilité d'un responsable du secteur de travail social de proximité qui coordonne les différentes actions menées par les éducatrices et éducateurs de proximité et l'ensemble de travailleuses et travailleurs sociaux qui officient en son sein. Il mène en parallèle différentes missions déléguées.

Faits marquants 2023
Le Bureau de l'animation-jeunesse qui partageait jusque-là les locaux de Ginkgo a pu intégrer l'ancienne Pomme d'Or. Ceci a permis de réaffecter des espaces d'entretiens individuels et collectifs, des espaces de colloques et de réaménager les lieux de vie.
Le travail a été fait en sous-effectif important les 6 premiers mois de l'année. Une nouvelle éducatrice de proximité a renforcé l'équipe, de même qu'une stagiaire HES de 2e année depuis le mois de juillet.

Travail social de proximité
Travail de rue. Les travailleuses et travailleurs sociaux de proximité (TSP) sont allés à la rencontre des jeunes sur le territoire veveysan. Ils ont ouvert un espace de transition entre la rue et l'école (pour les plus jeunes), la rue et l'insertion sociale (pour les adolescentes et adolescents), la rue et l'insertion sociale et professionnelle (pour les jeunes adultes). Dans cette action socioéducative, l'accent est mis sur l'observation, la prise de contact et la prévention en cas de ruptures, tensions ou tout autre problème. Elle vise à favoriser l'estime de soi, à créer un réflexe citoyen et à éviter la marginalisation ou à apaiser les tensions si besoin. Pour y parvenir, une bonne collaboration entre les différents services et secteurs communaux et intercommunaux est indispensable.
Permanence sociale. Tout jeune de 12 à 25 ans peut sans autre venir demander un renseignement, de l'aide ou un conseil. Près de 200 consultations concernant des problématiques liées au statut, aux démarches administratives diverses, à la recherche de formation, à l'emploi, à la recherche de logements, etc., ont été menées dans les locaux de Ginkgo. En 2023, la permanence sociale n'a plus été ouverte comme les années précédentes de 16h à 18h du lundi au vendredi. Il a été décidé que cette permanence se ferait sur rendez-vous, ce qui permet une plus grande accessibilité.

Projets communautaires
Prév'Rives. En collaboration avec le Service Sport et Jeunesse de La Tour-de-Peilz, cette action de prévention (alcool, produits psychotropes, *littering*, etc.) s'est déroulée du 12 mai au 28 juillet. Les pairs œuvrant en compagnie des travailleuses et travailleurs sociaux ont été formés à ces thématiques par AACTS, la FVA et PROFA. Cette action a démarré cette année avec un stand de prévention à Animai, puis elle s'est poursuivie les jeudis, vendredis et certains samedis soir sur les rives du lac et dans les parcs veveysans et boélands. 10 pairs, accompagnés de 6 professionnelles et professionnels, ont rencontré près d'un millier de personnes auxquelles il a été distribué, en plus des messages de prévention, plus de 450 préservatifs, environ 300 cendriers portables et plus de 250 bouteilles d'eau. Comme chaque année, il faut souligner l'excellent accueil de la part du public et la richesse des échanges. En plus des jeunes de 15 à 25 ans qui ont fait des retours positifs sur cette action, les personnes plus âgées ont également pu témoigner leur reconnaissance envers les autorités publiques de la Ville de Vevey et de La Tour-de-Peilz. En effet, selon leurs dires, les deux communes se distinguent par ce type d'actions favorisant la cohésion sociale dans l'espace public.

Open sport. Lors de l'ouverture des salles de sport en semaine et en week-end par le bureau de l'animation-jeunesse, les TSP ont été présents à quelques reprises pour faire du lien avec les jeunes qui participent à cette activité.

Brisolée. Pour sa 12e édition, la brisolée a accueilli une cinquantaine de personnes (jeunes, membres du réseau, collègues d'autres services, parents).

Collaborations au sein du Service de la cohésion sociale. Ginkgo a organisé une raclette dans la rue pour la semaine d'action contre le racisme. Il a aussi mis à disposition des jeunes fréquentant la

mesure d'insertion pour la mise en place et le service de l'apéritif pour la soirée d'accueil à la retraite. Le responsable de Ginkgo continue par ailleurs de relever les signalements sur *Harcèl.Vevey* et de débriefer et répondre aux questions des personnes qui le souhaitent.

« Action Prév'rives 23 »

Mesure de transition « Coup de Pouce Emploi Jeune » (CPEJ)

Cette mesure d'insertion socio-professionnelle, cofinancée par la DIRIS, offre 16 places à des jeunes de 18 à 25 ans afin de les préparer à (re)trouver une formation ou un emploi. 31 jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement de groupe et/ou personnalisé, pour un *coaching* à l'insertion professionnelle (CV, lettres de motivation, contact avec les patrons, entretien d'embauche, etc.). Ces jeunes ont été accueillis une fois tous les 15 jours aux ateliers philo qui leur ont permis de se positionner, d'argumenter sur de nombreux sujets d'actualité ou des questionnements personnels. Un atelier informatique et bureautique hebdomadaire leur a permis de prendre connaissance ou de se perfectionner avec l'utilisation des outils informatiques nécessaires à l'aboutissement de leur projet professionnel. 600 heures de cours individualisés ont été données par les répétitrices et répétiteurs de Ginkgo, ainsi que 12 demi-journées de cours collectifs traitant de la santé, des assurances, des impôts, de la citoyenneté, du logement, du budget, des réseaux sociaux, du bien manger et de la durabilité ont été assurés par des professionnelles et professionnels du domaine concerné. Ces cours leur permettent de mieux connaître leurs droits, devoirs et obligations. Deux infirmières indépendantes assurent auprès de ces jeunes un suivi médical ou les aident à prévenir et à gérer leurs problèmes de santé. Enfin, plusieurs activités socioéducatives ont été organisées (participation au VIFFF, Land art à l'espace 43, sortie au MUDAC, visite au salon des métiers et organisation commune de la « fête de fin d'année »).

Le printemps et l'été 2023 ont été des moments d'intenses questionnements pour l'équipe en charge de ces jeunes. En effet, les observations de ces dernières années ont montré que les jeunes qui venaient à la mesure étaient de plus en plus seuls, repliés sur eux-mêmes et en décalage avec la réalité. Pour essayer de résoudre cette problématique, des activités collectives ont été mises en place. Ces activités amènent ainsi les jeunes à être ensemble, à communiquer, à se parler et à partager. Cela se traduit par une après-midi de sport par semaine où ces jeunes ont pu expérimenter basket, foot, badminton, boxe, pétanque, patin à glace et marche en montagne. Ces activités sont organisées par un coach sportif et certaines d'entre elles ont pu être réalisées grâce à la collaboration avec le secteur Sport du Service famille, éducation et sport. Cela se traduit également par une matinée de travail en groupe où des projets communs sont élaborés, des sujets d'actualité abordés et discutés.

La mission centrale reste bien entendu de soutenir la recherche d'une place de formation ou un emploi. La collaboration avec les divers CSR qui nous envoient des jeunes et avec les patrons qui les accueillent a été excellente et a permis de régler de nombreuses situations compliquées. L'insertion des jeunes est devenue difficile et complexe. Il ne suffit plus de les aider à trouver leur voie. Il faut tenir compte de plusieurs facteurs qui interagissent entre eux : les liens sociaux, le capital culturel et financier, le niveau de qualification, les méthodes de sélection et d'orientation scolaire. Ce sont ces aspects que doivent prendre en compte les travailleuses et travailleurs sociaux de Ginkgo quand elles et ils prennent en charge ces jeunes et d'être au plus proche de la résolution de ces problèmes. Pour pouvoir faire au mieux leur travail tout au long de l'année, l'équipe de Ginkgo bénéficie d'intervisions et de supervisions externes.

Mesure ADO

Les prises en charge d'adolescentes et d'adolescents dans la mesure sont complexes et nécessitent une approche globale, adaptée aux besoins de chaque jeune. Les professionnelles et professionnels de Ginkgo doivent prendre en compte les dimensions individuelles, familiales, sociales et éducatives de chaque adolescente et adolescent, afin de proposer une prise en charge personnalisée. Elles et ils mettent en place, avec compétence et disponibilité, tout ce qui est possible pour répondre aux nombreuses sollicitations des jeunes, des parents ou des autres professionnelles et professionnels. Elles et ils portent, en collaboration avec les partenaires du réseau, une attention particulière à l'éducation, la formation et la dimension psychologique de la prise en charge. Une vingtaine de jeunes de 12 à 18 ans ont fréquenté chaque semaine cette mesure cofinancée par la DGEJ. Les principales thématiques abordées cette année concernent : les problématiques liées au genre (transition), la perte de sens (les jeunes se sentent perdus, ne savent pas à quoi ou à qui se raccrocher), les angoisses existentielles importantes liées à l'avenir (climatique, professionnel, etc.), le harcèlement (scolaire et/ou sexuel) et la précarité de certaines familles. Ces thématiques ont été traitées en partie par le biais des prestations proposées dans le cadre du suivi individuel : entretiens individuels hebdomadaires avec la référente ou le référent, entretiens de réseau restreint ou élargi (réseaux scolaires, médicaux, entretiens avec les conseillères sociales école-famille), cours particuliers avec une répétitrice ou répétiteur. Une bonne partie des jeunes sont envoyés par leur famille qui doit être partie prenante de cette prise en charge. Les parents sont invités régulièrement pour faire des bilans, discuter du cheminement fa-

milial et de celui de leur enfant. La collaboration étroite avec les familles contribue à la réussite de la mesure et au bien-être à long terme des adolescentes et adolescents en difficulté. Le décrochage scolaire ou la crainte de ce dernier ainsi que l'élaboration d'un avenir professionnel sont les principales portes d'entrée que les parents, les professionnelles et professionnels et les jeunes, eux-mêmes, prennent pour solliciter la mesure ADO de Ginkgo. En effet, les demandes concernant les difficultés scolaires rencontrées par les jeunes qui viennent sont multiples et souvent complexes. Les principales causes sont plutôt en lien avec des troubles de l'apprentissage (DYS, TDAH, TDA), un manque de confiance en soi, une indisponibilité d'origine psychique, un manque de motivation ou la migration. Pour pouvoir aider ces jeunes, les répétitrices et répétiteurs qui s'occupent des cours donnés à Ginkgo n'aident pas seulement l'élève à réviser ses cours et à faire ses devoirs. Elles et ils créent d'abord un environnement bienveillant où l'élève retrouve peu à peu l'envie d'apprendre, puis rétablissent ensuite petit à petit la confiance en soi en créant un lien privilégié. Ces répétitrices et répétiteurs construisent un programme individualisé en tenant compte des consignes éventuelles données par l'école (si la ou le jeune est encore scolarisé). Ils élaborent également des tests d'aptitudes et de connaissances pour les diverses matières qu'elles et ils enseignent ainsi que des supports de cours personnalisés. Les éducatrices et les éducateurs, en plus de leur suivi individuel, ont créé, en collaboration avec ces jeunes, des activités socio-éducatives qui ont été largement plébiscitées par l'ensemble des participantes et participants (repas à thèmes, sorties, cinéma, etc.). La collaboration avec les conseillères sociales Ecole-Famille reste fondamentale. Notre travail commun permet aux jeunes en mesure de bénéficier au mieux de l'équité des chances face à l'école et/ou au monde professionnel. Ce travail de collaboration a été largement complété par la collaboration mise en place avec les enseignantes et enseignants, doyennes et doyens et directions des établissements scolaires ainsi qu'avec tous les autres membres du réseau socio-éducatif et médical en lien avec ces jeunes.

Permanence Jet Service Riviera

La consultation sociojuridique Jet Service Riviera s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans ou à toute personne en formation habitant la Riviera et rencontrant des difficultés juridiques dans des domaines divers tels que : devoir d'entretien des parents, bourses d'études, conflits de travail, poursuites, assurances sociales, permis de séjour, etc. Située depuis 2005 dans les locaux de Ginkgo, cette antenne de la permanence sociojuridique du Centre Social Protestant, cofinancée par la Ville et par l'ARAS, accueille en moyenne trois situations par semaine lors des trois heures de permanence, ce qui représente plus de 100 situations par année et en fait une mesure indispensable pour les jeunes de la région. En 2023, Jet service Riviera a quitté les locaux de Ginkgo pour augmenter ses capacités d'accompagnement. Désormais située à l'Avenue Général-Guisan 69 dans des locaux de la Ville gérés par le Service de la cohésion sociale, la permanence est ouverte tous les mardis de 16h à 19h. Le Canton reprend l'entier du financement de la permanence à partir de 2024.

Travail de réseau

Les actions assurées auprès des jeunes par les TSP ont été menées en collaboration avec le réseau socio-éducatif communal, régional et cantonal : la DGEJ, les assistantes et assistants sociaux des divers CSR (Vevey, Montreux, Bex, Pully, Lausanne), les éducatrices et éducateurs du tribunal des mineurs et de l'Action Éducative en Milieu Ouvert, les enseignantes et enseignants et autres professionnelles et professionnels des écoles, les Services d'orientation scolaire et professionnelle, les unités de soins régionales, les travailleuses sociales et travailleurs sociaux hors murs d'autres communes et la police de proximité. Des interventions ponctuelles (direction de mémoire, conférence, expertises) ont également été menées dans le cadre de formations organisées par la DIRIS, la HETSL et la DGEJ. Les professionnelles et professionnels du secteur ont participé activement à la plateforme vaudoise des TSP, à la plateforme romande des Travailleurs Sociaux Hors Murs, à la plateforme Insertion-Vaud, au comité du GLAJ, et à différentes plateformes sur l'adolescence, le genre et les dépendances. Un essai concernant une permanence de l'unité DEPART mise en place durant huit mois à Ginkgo s'est arrêté, car cette permanence n'a pas eu la fréquentation et l'utilité escomptées.

Collaborations et représentations

Ginkgo collabore avec : les différents lieux de formations tels que l'UNIL, HES-SO, SUPSI (Tessin), le réseau socio-éducatif local et régional (AACTS, AEMO, ORPM-Est, DIRIS, DEPART, CSP, etc.), le réseau de soin régional (CHUV, Fondation de Nant, Centre Ado Riviera), le réseau local et régional d'animation (animation jeunesse de La Tour-de-Peilz, Montreux, Egzeko, Villeneuve, Aigle), le réseau de prévention cantonal (FVA, CIPRET, RADIX, GREA, ESPAS). Il collabore également avec les différents services communaux et participe à la Commission municipale jeunesse, au CRPS, à la Commission Prévention Riviera, au groupe de travail sur les incivilités, et au sein des coordinations autour du deal de rue, la sécurité, la mobilité.

Secteur seniors

Démarche participative

Dans le but d'identifier les besoins de la population senior de Vevey, le Service de la cohésion sociale avait initié une démarche participative dès 2019, basée sur la méthode des « Villes Amies des Ainés » développée par l'Organisation Mondiale de la Santé. Elle a pour objectifs de favoriser une qualité de vie durable tout en prenant en compte les besoins spécifiques des seniors, comme prévenir les effets négatifs de l'avancée en âge et de lutter contre l'isolement. Elle s'articule autour de 9 thématiques : les espaces extérieurs, l'habitat, les transports et la mobilité, l'autonomie, les services et les soins, la culture et les loisirs, la participation citoyenne, les liens sociaux et la solidarité ainsi que l'information et la communication.

Afin de continuer à s'inscrire dans une logique participative, des groupes de travail formés de seniors désirant s'impliquer à Vevey ont été créés. Ce groupe a par exemple été mobilisé lorsque l'Hôpital Riviera Chablais a organisé le 7 février une consultation afin de mieux intégrer la patientèle dans une démarche visant à prendre en compte leurs besoins dans le projet de transformation du Samaritain. La municipale et les services de la Ville restent partie prenante de ce projet.

La municipale ainsi que la cheffe de Service ont durant l'année 2023 maintenu des liens étroits avec la direction de l'Hôpital Riviera Chablais, ce afin de s'assurer d'un bon accès aux soins pour les ainées et ainés, mais aussi avec le reste de la population.

La municipale ainsi que la cheffe de service sont membre du conseil de la Fondation Beau-Séjour et participent à des événements de la fondation pour rester en lien avec le public senior bénéficiant de soins en EMS mais aussi des activités de jour.

Politique cantonale « Vieillir 2030 »
En 2024, le Service de la cohésion sociale s'assurera de veiller à ce que la politique cantonale Vieillir 2030 se décline au niveau communal.

Activités pour Seniors : Cafés Numériques et Atelier « Vieillir chez soi »
En 2023, 25 ateliers Cafés Numériques ont été organisés pour faciliter l'intégration des seniors dans l'univers numérique. Chaque mardi, une permanence se tient à la maison de quartier Villa Métisse de 14h à 16h. En moyenne, cinq à huit seniors participent à ces ateliers pour solliciter des conseils sur l'utilisation de leurs *smartphones* ou tablettes et applications, ou pour comprendre plus largement le monde numérique. Cette initiative est très appréciée par les participantes et participants, car elle contribue à accroître leur autonomie numérique.

En collaboration avec Pro Senectute Vaud, un atelier intitulé « Vieillir chez soi » a été organisé le 14 juin à la Villa Métisse. L'événement, d'une durée de trois heures, a été animé par deux professionnels. Il comprenait des projections et des discussions, offrant des conseils et des perspectives pour un vieillissement serein à domicile.

Croisière des aînés - bateau CGN

Croisière annuelle des seniors
Organisée pour la première fois au mois de septembre au lieu de l'habituel mois de juin, la croisière sur le lac Léman a eu lieu le mardi 12 septembre 2023, par une magnifique journée ensoleillée. Afin d'amoindrir les risques de tomber sur une journée caniculaire ainsi que pour alléger le calendrier des manifestations de la ville, très chargé au mois de juin, le Service de la cohésion sociale a décidé d'organiser la croisière des aînés dorénavant au mois de septembre.
Grâce à la subvention généreusement versée par la Fondation Haefeli-Meylan pour l'organisation de sorties pour les personnes âgées, complémentaire au budget du service et la faible participation financière des personnes inscrites, 149 personnes ont embarqué sur le bateau de la CGN « *Le Lausanne* », dont les bénéficiaires de la « Fondation Beau-Séjour » et de l'association des « 4 Roues de secours ». En collaboration avec le Service accueil et population, les personnes ayant fêté leur 90e anniversaire en 2023 ont été invitées à la croisière afin de célébrer ce jubilaire : 15 nonagénaires en ont profité.

Soirée d'accueil à la retraite
La soirée d'accueil à la retraite a été organisée le 28 novembre 2023 à la salle del Castillo. Elle a rassemblé 103 personnes ayant atteint l'âge de la retraite entre 2022 et 2023. Cette manifestation a pour but de célébrer le passage de ce cap en présentant diverses manières d'occuper son temps libre entre activités de loisirs et engagement bénévole. Cette cérémonie est un important relais d'information afin d'accompagner les seniors dans cette nouvelle étape de vie. Les personnes invitées ont eu l'occasion de visiter 23 stands tenus par des associations, institutions et services communaux présentant leurs offres et prestations. La soirée a également été rythmée par un intermède musical proposé par la chorale de la maison de quartier « Villa Métisse », ainsi que par un apéritif organisé avec la collaboration de quatre jeunes de la mesure Ginkgo. À la suite de cette édition, le service va réfléchir à moderniser la proposition qu'il fera à la population en 2024.

Accueil des nouvelles et nouveaux retraités

Plan Canicule 2023
Durant la période de veille caniculaire 2023, allant du 1er juin au 31 août, le plan canicule a été déclenché à une seule reprise dans notre canton. Cet épisode caniculaire 2023 a duré neuf jours consécutifs (du 17 août au 25 août) et il s'agit du plus long et intense épisode mesuré si tardivement dans l'été depuis le début du dispositif canicule dans le canton en 2004*.
Le Service de la cohésion sociale a envoyé, le 30 mai 2023, un courrier aux habitantes et habitants de plus de 75 ans pour les informer de la procédure si le plan canicule venait à être déclenché par le médecin cantonal. Dans cette éventualité, les personnes ne recevant pas de visites régulières par un proche ou par une intervenante ou un intervenant socio-sanitaire ont eu la possibilité de demander à être contactées par le Service de la cohésion sociale.
1384 courriers ont été envoyés. Près de 900 personnes y ont répondu et 78 personnes ont sou-

* Source : article de presse dans le quotidien « 24Heures », 26 août 2023

haité être contactées en cas de déclenchement du plan canicule. De ces 78 personnes, 69 vivent seules et 9 vivent en couple.
Les 78 personnes ont été appelées quatre à six fois par semaine par les collaboratrices et collaborateurs du Service de la cohésion sociale et par les samaritains durant le week-end. Lors des premiers appels, une série de questions leur a été posée afin d'identifier leur situation face à des températures caniculaires (possibilité d'aérer son logement, présence de l'entourage, possibilité d'aller faire ses courses, etc.). Des informations ont également été données sur les comportements à adopter (entreposer les médicaments au frais, boire même si l'on n'a pas soif, éviter l'alcool, etc.).
Des fiches de suivi ont été utilisées afin de consigner les informations et personnaliser les appels grâce aux informations relevées les jours précédents.
Une collaboration avec le Musée Jenisch a été mise en place pour proposer gratuitement la visite aux seniors, afin de profiter des salles climatisées, pendant toute la durée du plan canicule.
D'autres démarches ont été entreprises en plus des appels téléphoniques. Deux collaboratrices se sont dépêchées au domicile d'un monsieur ne répondant pas, où la voisine de palier a confirmé qu'il était hospitalisé ; un transport en taxi a été proposé et pris en charge pour une dame ayant besoin de se rendre à son rendez-vous d'ophtalmologue ; deux visites sur place ont été pré-organisées pour deux dames durant le week-end par les Samaritains, bien que finalement un entretien téléphonique s'est avéré suffisant.
La grande majorité des seniors trouve qu'il s'agit d'un excellent service de la Ville, ils sont très contents et reconnaissants. Nous avons constaté que plusieurs hommes seuls, bien qu'ils aient renvoyé le coupon, préfèrent ne pas être beaucoup appelés (plusieurs d'entre eux ont même demandé d'arrêter de les contacter après le 1er appel). Une citoyenne propose, lors des périodes caniculaires à venir, de prévoir de courts séjours pour les seniors qui le souhaitent, dans des EMS, des hôtels ou tout autre établissement climatisé et surveillé, avec une prise en charge à moitié par la ville. Dans tous les cas, les accès facilités à des lieux plus frais doivent être étudiés, ainsi que des itinéraires ombragés en ville.

Visites aux centenaires
L'organisation des visites à domicile des autorités aux centenaires est à la charge du Service de la cohésion sociale pour la deuxième année consécutive. En 2023, deux visites ont été organisées au lieu de vie des personnes, en présence d'une représentante de la préfecture et de la municipalité, en compagnie des familles des personnes célébrées.

Gabriela Kämpf, municipale
Christyl Vasserot, cheffe de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2022 :
Vœu 10/2023
La Commission de gestion espère que la situation s'améliore rapidement au Hublot, en termes d'hébergement et en particulier d'hébergement pour les femmes. Elle souhaite que le Service de la cohésion sociale et les autres services éventuellement concernés appuie toutes les démarches dans ce sens auprès de Caritas.

Réponse
Le Service de la cohésion sociale maintient un dialogue régulier avec différents acteurs et actrices œuvrant à soutenir les personnes les plus démunies à Vevey. Le service a continué à soutenir soutient notamment la coordination d'une « plateforme précarité » par Rel'ier visant à organiser des rencontres trimestrielles avec les acteurs et les actrices de terrain et de partager des observations et le cas échéant de définir des solutions communes.
En ce qui concerne Caritas spécifiquement le service continue de soutenir au mieux les activités d'hébergement, mais aussi les autres activités (consultation sociale par exemple), notamment en termes de mise à disposition de locaux dans la mesure du possible. Cette année particulièrement, au vu de la fermeture du Hublot, et en attendant l'ouverture d'une structure plus pérenne, le service a facilité la coordination pour ouvrir l'abri PC du Panorama. Cette situation n'est bien sûr pas la meilleure, mais représentait la seule opportunité à ce moment précis. Le Service de la cohésion sociale a pris en charge des surcoûts d'exploitation.
D'une manière plus élargie, le Service de la cohésion sociale travaille dans une optique de prévention, dans le but d'éviter le recours à l'urgence. Cette prévention se fait notamment par des interventions en amont des situations délicates identifiées, en orientant par exemple les personnes dans le réseau si nécessaire. Le service souhaite travailler sur des logements de transition et pérennes à loyers très modérés.

AGIR FACE AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES*: PRATIQUES BÉNÉFIQUES ET INSPIRANTES ET PISTES D'ACTIONS PRIORITAIRES POUR LA VILLE DE VEVEY

Table ronde et ateliers participatifs

Le Service de la cohésion sociale de la Ville de Vevey, en collaboration avec deux citoyennes veveysannes, a le plaisir de vous convier à une demi-journée d'échange portant sur la problématique des violences faites aux femmes*.

Cet événement s'adresse à toutes et à tous. Le programme de l'après-midi, à découvrir en ligne, prévoit une table ronde suivie d'ateliers participatifs durant lesquels les participantes et participants partageront leur propre expérience et expertise dans le but de faire émerger des pistes d'actions pour la Ville de Vevey.

Jeudi 28 septembre 2023
De 13h30 à 17h00

À Vevey (Salle del Castillo, Place du Marché 1)

Entrée libre, inscription recommandée
Contact : cohesion.sociale@vevey.ch
021.925.53.18

*toute personne se reconnaissant dans le genre féminin et incluant également les personnes subissant des oppressions liées à leur genre

vevey
ville d'images

145

Le Service de la culture regroupe les affaires culturelles, le Musée suisse de l'appareil photographique, le Musée historique de Vevey et la bibliothèque municipale. Les missions du service sont notamment de mettre en oeuvre la politique culturelle veveysanne selon le programme « Politique culturelle de la Ville de Vevey - Stratégie 2019-2026 ».

SERVICE DE LA CULTURE

PictoBello 2023 © Laetitia Gessler

Présentation

Le Service de la culture regroupe les affaires culturelles, la Bibliothèque municipale et deux musées communaux : le Musée historique de Vevey et le Musée suisse de l'appareil photographique. Les rapports de ces trois institutions se trouvent dans les pages suivantes.
Les missions du service sont de mettre en œuvre la politique culturelle veveysanne et de contribuer à son rayonnement, d'encourager la création artistique, de soutenir l'organisation de manifestations culturelles, d'assurer la conservation du patrimoine, de veiller à garantir des infrastructures culturelles adéquates, de faciliter la mise en réseau et de favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous. Dans le cadre des affaires culturelles, le service analyse les demandes de soutien financier pour des événements culturels ponctuels à Vevey, des créations artistiques (musique, danse, théâtre, arts visuels) ainsi que pour des projets d'édition, d'exposition et de médiation culturelle. Au-delà des soutiens financiers, il offre également des prestations d'accompagnement sous forme de permanences de conseil et de suivi des projets des actrices et acteurs culturels veveysans, pour les soutenir et les guider dans leurs démarches : demandes d'autorisations, dossiers de subventionnement, recherches de fonds, communication, etc. Suite à la démarche participative des états généraux de la culture de 2017, auxquels ont été conviés une centaine d'actrices et acteurs des milieux culturel, touristique, socioculturel, économique, éducatif et politique, ainsi que des citoyennes et citoyens veveysans, le service de la culture a établi le carnet de route de la politique culturelle, intitulé « Politique culturelle de la Ville de Vevey - Stratégie 2019-2026 » adopté par la Municipalité en 2019. Depuis lors, le Service de la culture s'attelle à suivre les six grandes orientations stratégiques de la politique culturelle communale et à mettre en œuvre les mesures qui en découlent en fonction de leur pertinence et des moyens à disposition.

Organisation

Le Service de la culture est dirigé par la cheffe de service et comprend, depuis fin 2022, six personnes engagées en contrat fixe, soit un total de 5 EPT :

Service de la culture (administration) :
- Cheffe de service (80 %)
- Adjointe aux affaires culturelles (80 %)
- Adjoint administratif (100 %)
- Secrétaire (80 %)
- Chargée de projets (80 %)
- Chargée de communication (80 %)

A ces postes fixes s'ajoutent deux contrats auxiliaires pour l'organisation du festival PictoBello : un 10 % pour la programmation et un 20 % pour la coordination et l'organisation.
L'adjointe aux affaires culturelles a repris son activité en mars 2023, à l'issue de son congé maternité prolongé. La chargée de projets ayant démissionné au 31 mars, elle a été remplacée par la personne ayant assuré l'intérim du poste d'adjointe aux affaires culturelles durant le congé maternité de cette dernière. Le poste de chargé ou chargée de communication, vacant depuis fin 2022, a été repourvu en octobre 2023. Un intérim à temps partiel avait été assuré sur ce poste depuis la démission de l'ancien chargé de communication en novembre 2022. L'ensemble des postes du Service de la culture sont ainsi occupés depuis le mois d'octobre 2023.
Le Service de la culture gère également les trois institutions communales qui ont leurs organigrammes respectifs et dont les directions répondent à la cheffe de service.
Au total, l'effectif du service au 31 décembre 2023 est de 19.5 EPT pour 28 postes fixes. A cela s'ajoutent des contrats d'auxiliaires. Les détails pour les musées et la bibliothèque se trouvent dans les rapports ad hoc.

Faits marquants

Renouvellement des directions des deux musées
A nouveau, l'année 2023 a été marquée par d'importants changements au sein du Service de la culture. En effet, deux nouvelles directrices ont pris leur fonction cette année à la tête du Musée historique ainsi que du Musée suisse de l'appareil photographique. Si le processus de recrutement concernant le renouvellement de la direction du Musée historique a été conduit en 2022 par le Service de la culture en collaboration avec le Service des relations humaines, c'est en mars 2023 que Fanny Abbott a pris sa nouvelle fonction de directrice après avoir assuré l'intérim depuis le départ à la retraite de sa prédécesseuse, Françoise Lambert, à la fin mars 2022.
Après plus de cinq ans à la tête du Musée suisse de l'appareil photographique, Luc Debraine a, quant à lui, pris sa retraite à la fin du mois de novembre 2023. A l'issue d'un long processus de recrutement mené en plusieurs étapes par le Service de la culture, en collaboration avec le Service des relations humaines, Pauline Martin, précédemment conservatrice en charge du département des expositions à Photo Elysée, a été nommée directrice du Musée suisse de l'appareil photographique et a pris ses fonctions en novembre 2023.

Déménagement des bureaux du service
Le Service de la culture a déménagé cette année de la rue du Simplon 14 à la rue du Conseil 8. À la suite d'une réorganisation des locaux initiée par le Service des bâtiments, l'appartement de 4 pièces dans lequel le Service de la culture était installé depuis 2018 a retrouvé sa vocation de logement. C'est finalement dans les anciens locaux du dentiste scolaire, au second étage du bâtiment du Conseil, que le service a déménagé en juin 2023. Outre le fait d'offrir une surface plus adaptée au fonctionnement du service, ces nouveaux locaux ont également permis de réunir les bureaux de l'administration et de la Municipale de la culture.

Projets d'art dans l'espace public
Afin de répondre à plusieurs axes majeurs de la politique culturelle et du programme de législature actuels, le Service de la culture a œuvré, en 2023, au développement d'une stratégie de mise en valeur de l'art dans l'espace public. Cette stratégie vise à favoriser la réappropriation d'espaces libres ou peu valorisés par des projets artistiques éphémères ou pérennes. Par la mise à disposition d'emplacements et structures dans l'espace urbain pour des interventions artistiques, le Service de la culture souhaite poursuivre le renforcement et la valorisation du label « Vevey, ville d'images » ainsi que sa mission de soutien à la création artistique contemporaine en offrant de nouvelles opportunités de création aux artistes.
En plus de son événement annuel PictoBello, le Service de la culture a pu déployer pour la première fois dans l'espace public le projet de Carte blanche attribué chaque année à une ou un artiste de Vevey pour mettre en image son regard sur la ville - projet initialement présenté en ligne sur le site et les réseaux sociaux Culture Vevey. Les pho-

tographies de rue de Joachim Sommer ont ainsi pu être présentées dès septembre 2023 en grand format sur les bâches de chantier entourant le Poids du foin, au côté d'une sélection d'images du Musée historique de Vevey retraçant l'histoire de l'édifice en travaux. L'accueil de ce projet a par ailleurs été positif, suscitant la curiosité et l'intérêt de nombreux passants et passantes. Les prochaines Cartes blanches seront désormais non seulement visibles tout au long de l'année sur les plateformes digitales Culture Vevey mais également présentées une fois par année sous la forme d'une exposition en plein air dans les rues de Vevey.
En 2023, le Service de la culture a également œuvré à la planification et à l'élaboration d'un nouveau projet d'art dans l'espace public pour l'année 2024, dans le cadre duquel des artistes seront invités à intervenir de manière éphémère dans certains abribus d'ancienne génération de la ville. Une occasion d'inviter la population à de nouvelles rencontres inattendues et originales avec l'art au cœur de son quotidien et en dehors des institutions qui lui sont habituellement dédiées. En amont de la réalisation du projet qui surviendra au printemps et à l'été 2024, le Service de la culture a, en 2023, constitué un jury artistique et établi les modalités de l'appel à projets qui sera lancé début janvier 2024. Le service a ainsi développé un concours en deux étapes, dont la première est un appel à candidatures simplifié et ouvert, permettant à tout artiste professionnel de Suisse romande de participer. La seconde étape est le concours de projet à proprement parler qui invite les artistes sélectionnés à la première étape à développer un projet concret, tout en leur garantissant un financement adéquat qui valorise autant le travail de conception en amont, que la réalisation des projets lauréats à l'issue du concours. Par cette démarche, le Service de la culture entend répondre à sa mission de service public et de soutien à la création artistique professionnelle, ainsi qu'au développement de l'accès à l'art dans l'espace public comme vecteur de lien social.

Projets artistiques au supermarché
De février à juillet, le centre de la Migros des Deux-Gares a proposé au Service de la culture de mettre à disposition gratuitement un local vacant en attente de relocation pour des artistes et associations culturelles de la région souhaitant y présenter une exposition. Le service a ainsi lancé et coordonné un appel à projets artistiques pour cet espace inédit d'exposition. Il a sélectionné les projets retenus et coordonné la mise en œuvre des huits expositions présentées sur six mois en accompagnant les artistes et collectifs dans leurs démarches et réalisations. Huit expositions ont ainsi pu avoir lieu dont : une exposition des membres de l'Association Romande pour la Valorisation des Arts (ARVA), l'installation *Fragments de vie* des artistes Marianne Ghorayeb et Zoé Philipona, le projet participatif du collectif Espace 43, l'exposition *Entre Courbet et Léman* de l'artiste Kidist Degaffe (ARVA), l'exposition *Show must go on* de l'association Danse Transition, l'exposition de l'artiste Pierric Tenthorey en collaboration avec la galerie L & C Tirelli, le projet *Adios Sahara* du photographe Yohann Nieto et le projet *Mon Bien-Aimé* des artistes Johannie Fort et Emma Caravaglio.
Grâce à cette initiative, le Service de la culture a pu créer des occasions pour des artistes émergents d'expérimenter au sein d'un espace d'exposition en dehors des institutions habituelles et de présenter leurs travaux récents, parfois leurs premiers projets, dans un contexte inédit. Exposer dans un lieu familier de toutes et tous, tel que le supermarché, a également permis d'amener l'art au cœur de la vie quotidienne, à la rencontre de la population dans toute sa diversité, et de certains publics qui ne fréquentent pas ou peu les lieux d'exposition.

Mise en œuvre des projets de transformation
Les dernières aides cantonales et fédérales pour des projets de transformation, attribuées dans le cadre de la troisième phase du dispositif de soutien, visant à atténuer l'impact économique de la situation pandémique des années 2020 et 2021, ont été accordées en 2022 pour des projets devant être mis en place en 2023. Le Service de la culture a ainsi poursuivi son soutien et son accompagnement à la mise en œuvre des projets veveysans en 2023.
Ainsi, le Dansomètre - dont les travaux de mise aux normes menés en 2022 par le Service des bâtiments, gérance et énergie ont pu permettre l'ouverture au public - a vu se déployer en 2023 un nouveau programme d'activités variées destiné tant aux professionnels et aux professionnelles qu'à un large public (19 événements publics). Ce lieu, créé par le Service de la culture et dont la gestion est confiée à la compagnie Prototype Status, a ainsi pu ancrer davantage son réseau au niveau local grâce à de nombreuses collaborations. Par ailleurs, une attention particulière a été portée aux questions d'inclusivité, avec plusieurs événements liés notamment à la surdité ou malentendance. L'équipe du Dansomètre a en effet pu être formée au moyen de plusieurs modules à la sensibilisation de divers handicaps.
L'autre projet de transformation, activement soutenu et accompagné en 2023 par le Service de la culture, a été le CLABO. Le nouveau positionnement comme lieu de résidence et de création romand, grâce à la mise aux normes du lieu au travers de travaux pilotés par le Service des bâtiments, gérance et énergie, a permis son ouverture officielle au public en novembre 2023 en présence d'une délégation de la Municipalité. Géré par une association à but non lucratif, le CLABO est le lieu de création artistique et de résidence professionnelle de la compagnie de danse ADN Dialect (basée à Vevey depuis 2001) ainsi qu'un lieu d'accueil de projets gratuits à destination des jeunes de la région. Pépinière à projets, laboratoire de recherche artistique, mais aussi lieu d'échange et d'inclusivité, le CLABO est un lieu unique dans le paysage culturel veveysan.

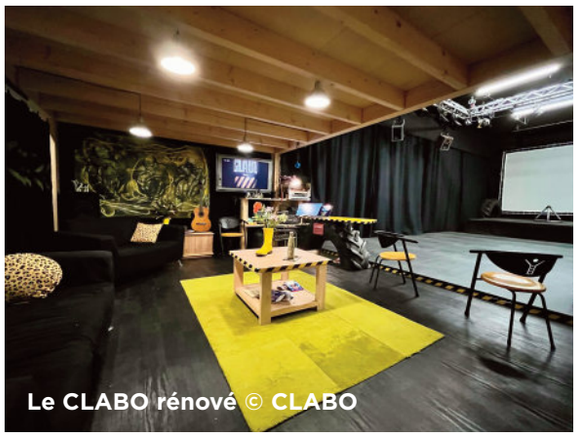
Le CLABO rénové © CLABO

Enfin, courant 2023, le Rocking Chair, a pu déployer une offre de médiation culturelle renforcée grâce à son deuxième projet de transformation, dont les axes étaient de favoriser l'accessibilité et

promouvoir la créativité, ainsi que de réaliser une enquête approfondie sur ses publics. L'équipe du Rocking Chair a notamment pu mettre en place de nouvelles mesures pour favoriser l'accessibilité économique à la salle pour les populations précarisées dont un partenariat avec l'EVAM, une nouvelle offre de pass « Emprunte un concert » en collaboration avec la Bibliothèque municipale, un système de « concerts suspendus » inspirés du modèle des « cafés suspendus » et des ateliers découverte en collaboration avec des centres d'accueil et EMS. Divers ateliers d'initiation didactiques ont également été organisés afin de promouvoir la créativité et de rendre les processus créatifs et techniques propres aux musiques actuelles plus accessibles, notamment auprès des femmes, encore trop souvent désavantagées dans l'industrie musicale, et des jeunes.

PictoBello
Le Service de la culture a organisé cette année la 19e édition de son festival d'illustration PictoBello. Vingt dessinateurs et dessinatrices professionnels de Suisse et de l'étranger ont été invités à dessiner à l'extérieur, pendant une journée, sur des panneaux de format monumental installés dans les rues et sur les places de Vevey. Les œuvres ont ensuite été exposées dans l'espace public durant deux à trois semaines, puis ont fait l'objet d'une publication. Lors de chaque édition de PictoBello, le service invite également une autrice ou un auteur à écrire un court texte sur une thématique choisie. Celui-ci sert à guider l'imaginaire des artistes et à accompagner les passantes et les passants dans leur parcours.

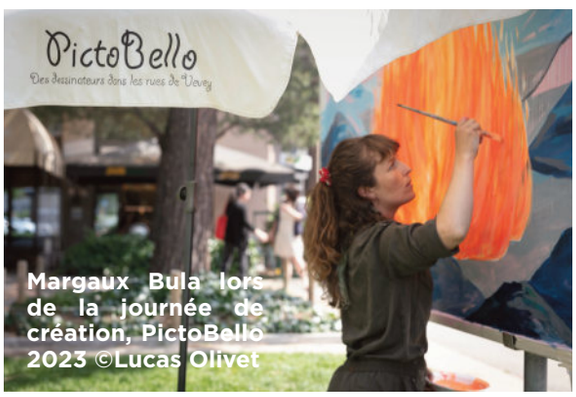

Margaux Bula lors de la journée de création, PictoBello 2023 ©Lucas Olivet

Cette 19e édition, consacrée au thème des cycles, s'est déroulée le samedi 3 juin 2023. Les vingt artistes ont pu s'inspirer librement de la nouvelle *Réveils*, imaginée et rédigée spécialement par l'artiste et autrice veveysanne Charlotte Olivieri. L'affiche était réalisée sur la même thématique des cycles par Jeanne Jacob qui a également participé à la journée de création en tant que dessinatrice. Trois expositions parallèlles ont été co-programmées en collaboration avec l'Atelier 20, Espace Indiana et le Passage des 8. Un nouveau site a par ailleurs été investi sur le quai Perdonnet en remplacement de celui du bas de la place du Marché et sera conservé pour les prochaines éditions. Les dessins réalisés ont été visibles à Vevey du 3 au 18 juin 2023.
En termes de communication, le festival PictoBello bénéficie d'une belle couverture puisqu'en plus d'un site dédié, il se déploie sur Instagram et Facebook et au travers d'une newsletter. Des partenariats et échanges de visibilité avec des événements dont le public est semblable (BDFIL, Fumetto ou PictoBella avec la Bibliothèque municipale) ont permis d'offrir une belle visibilité à cette 19e édition. Les plateformes marquent toutes une progression d'audience :
Facebook : 1'906 abonnements (1'777 en 2022)
Instagram : 1'705 abonnements (1'155 en 2022)
Newsletter : 1'172 abonnements et un taux d'ouverture de 48 %

Missions générales
Le Service de la culture répond aux sollicitations d'un grand nombre d'interlocutrices et d'interlocuteurs externes, ainsi qu'aux besoins internes de l'administration communale et aux propositions et demandes émanant du Conseil communal. Ses missions générales sont :
- Appliquer les orientations stratégiques inscrites dans le document « Politique culturelle de la Ville de Vevey - Stratégie 2019-2026 » ;
- Participer au développement de la politique culturelle de la ville ;
- Assurer la gestion administrative (rédaction des rapports, préavis et propositions municipales, suivi des décisions municipales, gestion du personnel, etc.) ;
- Assurer la gestion des trois institutions culturelles communales en collaboration avec leur direction respective ;
- Suivre et accompagner les institutions culturelles, le tissu associatif, les artistes et la scène indépendante ;
- Gérer l'attribution des subventions nominales et ponctuelles et assurer un suivi (visites, comptes, rapports, etc.) ;
- Soutenir la création artistique et l'animation culturelle locale ;
- Se rendre aux spectacles, visiter les expositions et participer aux manifestations ;
- Mettre en place des outils de promotion de la culture veveysanne et en assurer le suivi ;
- Assurer des tâches de représentation dans divers conseils et commissions ;
- Collaborer avec les autorités communales en matière de politique culturelle et entretenir des relations avec les autorités cantonales et fédérales ainsi qu'avec les organismes faîtiers ;
- Piloter ou accompagner de manière rapprochée certains projets initiés directement par le service, tels que PictoBello, le BURO 19 ou le Dansomètre ;
- Développer des projets fédérateurs pour les actrices et acteurs culturels (par ex. la carte Sésame, culturevevey.ch) ;
- Coordonner l'offre culturelle de la ville et assurer la coordination avec les autres services ;
- Mettre en place des mesures pour préserver le patrimoine communal (sculptures en plein air, fresques, orgues, etc.) ;
- Rechercher des fonds pour des manifestations portées par le service et soutenir le travail de recherche de fonds des actrices et acteurs culturels.

Accompagnement des actrices et acteurs culturels
Au-delà des aides financières, et afin d'assurer au mieux sa mission d'accompagnement auprès des actrices et acteurs culturels, le Service de la culture a mis en place :
- Une communication proactive et régulière d'information via une mailing list ciblée et les réseaux sociaux, à propos des bourses, appels à projets et autres possibilités de subventionnement tant au niveau communal que cantonal et fédéral auxquels les actrices et acteurs culturels peuvent prétendre ;
- Des rencontres bilatérales et collectives, afin de

thématiser les enjeux et problématiques pour accompagner au mieux les différentes entités culturelles (institutions, festivals, associations, artistes) ;
- Une permanence de conseil afin de les aider et les guider dans leurs démarches administratives (demandes d'autorisations, dossiers de subventionnement, recherches de fonds, etc) ;
- Une permanence de conseil en communication et communication digitale pour les soutenir dans le développement de stratégies de contenus notamment numériques.

Conventions
Le Service de la culture poursuit son travail afin d'actualiser les conventions liant la Ville aux institutions phares. Ce travail de révision permet d'harmoniser ces documents tout en conservant les spécificités de chaque structure. Dans certains cas, une convention est signée de manière tripartite avec le Canton (ou multipartite avec le Canton et d'autres communes). L'année 2023 a été l'occasion de renouveler la convention liant la Ville à l'Association Tou·te·x·s Artistes Confondu·e·x·s (ATAC) qui exploite le Rocking Chair pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 30 juin 2026. Comme le prévoit cette convention, son renouvellement a été précédé par plusieurs échanges entre les représentants de l'association et le Service de la culture afin de dresser un bilan des 3 dernières saisons ainsi que d'établir une liste d'objectifs pour la période 2023-2026. Outre ce renouvellement, l'année 2023 a surtout été marquée par la conclusion d'une nouvelle convention tripartite entre la Fondation des Arts et Spectacles (FAS), le Canton et la Ville à propos de la gestion du Théâtre Le Reflet. Cette convention de trois ans porte sur les années 2023 à 2025 et assure à la FAS un soutien accru de la part du Canton. Cette augmentation de la subvention cantonale est le fruit d'intenses négociations réalisées par le Service de la culture auprès du Service des affaires culturelles de l'état de Vaud depuis plusieurs années.

Communication

Culture Vevey
Lors des états généraux de la culture, le déficit de communication de la part de la Ville et l'insuffisance d'outils adéquats pour communiquer sur les activités culturelles ont été soulignés par la grande majorité des actrices et acteurs. La mesure n°8, inscrite dans les lignes directrices de la « Politique culturelle de la Ville de Vevey, Stratégie 2019-2026 », prévoit ainsi de « déployer une communication ambitieuse, développer de nouveaux supports et assurer un rôle de relai promotionnel professionnalisé de l'ensemble du tissu culturel ». C'est pourquoi dès 2020, le service a créé le site Internet culturevevey.ch, un outil complet de présentation et de mise en valeur des acteurs et actrices culturelles veveysannes, proposant également du contenu éditorial et une rubrique agenda. Dans l'optique de développer une stratégie de communication et de contenus globale, le service a également créé et développé une page Facebook, un profil Instagram et une chaîne Youtube du même nom.
Concernant le contenu éditorial de culturevevey.ch il est composé d'articles thématiques et de portraits d'artistes veveysannes et veveysans. Les articles traitent de thématiques sociétales sous l'angle culturel et valorisent les initiatives et projets qui y font écho au niveau local. Les portraits d'artistes - sous forme de capsules vidéo, de portraits photos et de biographies textuelles - présentent des artistes issues et issus de diverses disciplines artistiques et se trouvant à différentes étapes de leur parcours. Six portraits ont été diffusés durant cette année 2023 : ceux de Mams, Moictani, la Cie Alsand, Stéphane Bovon, Fichtre et Latifa Echakhch.
De plus, un ou une artiste veveysanne est invitée chaque année à proposer une série d'images illustrant son regard sur sa ville sous forme de Carte blanche photographique. Ces images sont à découvrir comme une galerie virtuelle dans les entêtes du site culturevevey.ch. En 2023, cette Carte blanche a été confiée au photographe Joachim Sommer. Depuis cette année, les images réalisées pour la Carte blanche sont également présentées sous forme d'exposition en plein air dans les rues de Vevey.
L'investissement de ces différentes plateformes pour la mise en valeur des événements organisés par les acteurs et actrices culturels a permis de générer une bonne dynamique de reposts et de partages, assurant une augmentation constante de ses abonnements. Le format « recommandations de la semaine et du weekend » notamment rencontre un certain engouement et est fort apprécié par les acteurs et actrices culturels. Le paramètre « post en collaboration », beaucoup utilisé pour les publications en lien avec la carte blanche ou les portraits d'artistes, permettent de booster la portée des publications et de toucher une audience plus large et plus variée. Au cours de l'année 2023, tous les réseaux ont ainsi vu leur base d'abonnements augmenter :
Facebook : 1'200 abonnements (992 en 2022)
Instagram : 3'000 abonnements (2'102 en 2022)
YouTube : 60 abonnements (21 en 2022) pour un total de 4'200 vues (1'200 en 2022)
Site Culture Vevey : 31'000 utilisateurs et utilisatrices (23'000 en 2022) pour un taux d'engagement de 89 %

Agenda Riviera papier et digital
Distribué six fois par année à l'intégralité des ménages du district, l'Agenda Riviera papier est publié à 50'000 exemplaires. Il s'agit d'un projet intercommunal financé par le Service des affaires intercommunales et mis en œuvre par le Service de la culture et Montreux-Vevey Tourisme. Le Service de la culture a ainsi réalisé en collaboration avec Montreux-Vevey Tourisme, les six numéros de l'Agenda Riviera papier de l'année 2023 (rédaction, mise en page, attribution des encarts publicitaires, relectures, coordination de l'impression).
Comme souligné à plusieurs reprises au cours des états généraux de la culture, il était nécessaire de repenser cet outil vers un partage régional des données plus efficace et mutualisé entre les différentes entités concernées, ainsi que de développer une version digitale de l'Agenda Riviera pour répondre à la mesure n°9 de la « Politique culturelle de la Ville de Vevey, Stratégie 2019-2026 ».
Dans cette optique, le Service de la culture a entièrement piloté, dès 2021, le développement d'un outil (webservice) permettant de faire communiquer l'actuelle base de données de l'agenda avec des sites web externes, comme culturevevey.ch et montreuxriviera.com. Depuis, une nouvelle page agenda sur le site culturevevey.ch présente les événements culturels veveysans inscrits à l'Agenda Riviera. Cette rubrique permet à l'utilisateur et à l'utilisatrice d'affiner leur recherche par mois, lieux ou catégories et d'accéder ainsi rapidement et simplement à la riche offre culturelle de la ville.
Ces deux dernières années, les étapes finales de l'évolution digitale de l'Agenda Riviera ont été me-

nées, aboutissant à la refonte du site de saisie de données qui a pu être mis en ligne en début d'année 2023. Au cours de l'année écoulée, les ajustements nécessaires ont pu être effectués lors de la prise en main de la nouvelle interface par les utilisatrices et utilisateurs afin d'optimiser son utilisation. Les objectifs fixés - assurer d'une part l'existence pérenne d'une version digitale de l'Agenda Riviera consultable en ligne et, de l'autre, permettre à chaque commune qui le souhaite d'afficher sur son site internet les événements inscrits dans l'agenda et ayant lieu sur son territoire - ont ainsi pu être atteints.

Autres sites Internet
Le site Internet de la Ville, vevey.ch comprend différentes rubriques « culture », qui décrivent les prestations du Service de la culture, ainsi que sa composition. Toutes les informations officielles du service sont communiquées prioritairement sur ce site.
D'autres sites avaient précédemment été créés par le service, afin de répondre à des besoins spécifiques et sont mis à jour régulièrement : pictobello.ch, dansometre.ch et buro19.ch.

Communication digitale des institutions
Le Service de la culture a poursuivi, en 2023, l'accompagnement de la digitalisation de la communication des trois institutions culturelles communales, notamment à travers :
- l'accompagnement et la formation des équipes de communication et de médiation des institutions à la mise en place de campagnes de communication digitale ;
- le support au développement de stratégies de contenus digitaux et réseaux sociaux ;
- la poursuite de la mutualisation des outils de gestion et de production en communication digitale.

Affichage culturel
La Ville dispose de six réseaux d'affichage culturel F4 comprenant chacun 20 à 25 emplacements. Ils sont mis gratuitement à disposition des actrices et acteurs culturels et le service en gère les attributions. Un réseau est en permanence dévolu aux besoins en communication du secrétariat municipal.

Représentation et relations publiques

Afin de maintenir un dialogue permanent avec le tissu professionnel de la culture et d'assurer une bonne coordination des ressources à tous les niveaux (autorités politiques, administrations communales, cantonales et fédérales), un important travail de représentation est effectué tout au long de l'année par la Municipale en charge, ainsi que par la cheffe de service et l'adjointe aux affaires culturelles.
Les commissions municipales ont été renouvelées en début de législature.

Représentation de la Municipale de la culture
- Fondation des Arts et Spectacles
- Fondation Vevey Ville d'images
- Film Location Riviera
- Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera
- Fondation Septembre Musical
- Fonds culturel Riviera
- Commission municipale RKC
- Commission municipale Oriental
- Commission municipale Musées
- Commission municipale Bibliothèque municipale
- Représentations et commémorations annuelles
- Conférence des autorités de la Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)
- Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique
- Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique
- Université populaire Vevey-Montreux

Représentation de la cheffe de service
- Fondation des Arts et Spectacles
- Fondation Vevey Ville d'images
- Film Location Riviera
- Commission municipale RKC
- Commission municipale Oriental
- Commission municipale Musées
- Commission municipale Bibliothèque municipale
- Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)
- Réunions régulières avec les délégués et déléguées à la culture des villes vaudoises, les responsables administratifs du canton et de la Confédération
- Représentations et commémorations annuelles

Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)
La conférence réunit les villes qui s'engagent à proposer à leur population une offre culturelle variée et qui gèrent la promotion culturelle de manière professionnelle. En mai et en novembre 2022, la cheffe de service a participé aux conférences des délégués et déléguées de la CVC. Ces sessions, outre les nombreux thèmes de politique culturelle abordés, ont permis de discuter et débattre sur le nouveau Message culture de la Confédération et de communiquer le positionnement des villes suisses concernant les attentes en matière de politique culturelle vis-à-vis de la Confédération, notamment en ce qui concerne le statut des artistes.
La CVC est notamment responsable d'ateliers d'artistes en Italie, en Égypte, en Argentine et, depuis 2020, en Serbie. Les Villes membres et les artistes sélectionnées et sélectionnés par leurs soins disposent à tour de rôle de ces ateliers. Affiliée à cette entité nationale depuis onze ans, la Ville de Vevey a pu faire bénéficier huit artistes vivant ou travaillant à Vevey d'un atelier à Gênes, à Buenos Aires ou au Caire.
Après l'artiste Morgane Erpen qui a effectué une résidence à Buenos Aires en 2022, c'est l'artiste et designer veveysan Julien Fischer qui a été nommé en 2023 pour participer à la prochaine résidence au Caire du 1er février au 31 juillet 2024. Intéressé par l'édition et la calligraphie, il aura ainsi l'opportunité d'y développer son projet de publication dans laquelle il proposera un système graphique combinant les trois alphabets utilisés en Égypte (arabe, latin et hiéroglyphique).

artos
Depuis 1996, artos œuvre en faveur des professionnelles et professionnels de la scène culturelle romande à travers, notamment, un service d'information et l'organisation de formations. Grâce à sa contribution financière annuelle à l'association, le Service de la culture peut faire bénéficier deux personnes actives à Vevey d'une formation de leur choix (par ex., en 2023, sur le thème de la recherche de fonds et sur celui de la communication avec les médias).

FCMA
La Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) et l'association PETZI, faî-

tière des salles de concerts et festivals de musiques actuelles à but non lucratif ont conjointement mené, en 2021 et 2022, une analyse des dispositifs de soutien aux musiques actuelles en Suisse romande. Cette étude, résultat d'un mandat donné par la Conférence des chefs et cheffes de service et déléguées et délégués aux affaires culturelles (CDAC), avait pour objectif d'établir une cartographie des soutiens aux musiques actuelles ainsi que des recommandations à l'intention des collectivités publiques et des actrices et acteurs du terrain pour une meilleure prise en compte du secteur, une redéfinition des dispositifs de soutien en place et l'implémentation de dispositifs expérimentaux qui prennent en compte l'ensemble de l'écosystème. Le Service de la culture a participé à cette démarche de deux manières : tout d'abord en fournissant aux deux sociologues en charge de l'étude les données chiffrées portant sur les subventions versées au domaine des musiques actuelles entre 2017 et 2020, puis, deuxièmement, en prenant part à des journées de réflexion et de restitutions réunissant les responsables des services cantonaux et communaux de la culture pour la Suisse romande.

Médiation

Médiation Culture-École

Avec comme objectif de développer un programme culturel pour encourager les élèves de Vevey à visiter chacune des huit institutions culturelles phares au moins une fois durant leur cursus scolaire obligatoire, le Service de la culture a initié en 2020 un processus de recensement des actions spécifiques menées au sein de ces institutions. Cette impulsion donnée par le service a rencontré un fort écho au sein des institutions culturelles ainsi qu'un contexte favorable au développement des visites scolaires lorsque les mesures sanitaires en lien avec la pandémie de Covid-19 limitaient les jauges et l'accès au public adulte. Plusieurs institutions ont ainsi étoffé leur offre de médiation permettant l'accueil d'un très grand nombre d'enfants :

- Théâtre Le Reflet : 13 représentations scolaires au théâtre, 8 en classes, accueil de classes durant certaines représentations ordinaires ainsi que 10 visites guidées
- Théâtre Oriental-Vevey : 4 ateliers pour enfants en âge scolaire
- L'Appartement – Espace Images Vevey : environ 10 visites scolaires, 14 visites de gymnases, écoles professionnelle et hautes écoles, 1 visite par une garderie
- Musée suisse de l'appareil photographique : 41 visites de classes dont 22 veveysannes
- Musée historique : 11 visites de classes

Soutien ponctuel aux projets de médiation

En 2023, le Service de la culture a accordé un soutien ponctuel à six projets de médiation culturelle dans les domaines de la danse, de la littérature, des arts visuels et plastiques, des arts vivants ainsi que deux projets pluridisciplinaires. Tous favorisent l'accessibilité et l'inclusivité d'une diversité de publics, et sont menés par des festivals, compagnies et associations culturelles veveysannes.

Carte Sésame

Depuis novembre 2016, le Service de la culture propose une carte Sésame aux personnes nouvellement arrivées à Vevey, naturalisées, ayant acquis le droit de vote au niveau communal ou ayant atteint la majorité récemment. Elle donne un accès gratuit et illimité, pendant six mois, à sept institutions culturelles partenaires : le Musée Jenisch Vevey, le Musée suisse de l'appareil photographique, le Musée historique de Vevey, le Théâtre Le Reflet, l'Oriental-Vevey, le Rocking Chair et la Bibliothèque municipale. L'idée est notamment de permettre à celles et ceux qui élisent domicile à Vevey de découvrir leur nouvel environnement de vie et plus spécifiquement le paysage culturel de leur ville. Ce projet répond à plusieurs objectifs : favoriser l'intégration, sensibiliser et initier la population à la culture, faciliter l'accès aux institutions culturelles et diversifier leurs publics, fédérer les actrices et acteurs culturels autour d'un projet commun et mettre en lumière la diversité et la qualité du tissu culturel local. Pour l'édition 2022-2023 (valable du 01.09.22 au 28.02.23), l'offre a été proposée à 1'283 personnes dont 386 ont souhaité en bénéficier. Selon le retour des institutions partenaires, on dénombre 95 utilisations de la carte pour 72 utilisatrices et utilisateurs différents. Pour l'édition 2023 (valable du 01.01.23 au 30.06.23), l'offre a été proposée à 945 personnes dont 272 ont souhaité en bénéficier. Selon le retour des institutions partenaires, on dénombre 136 utilisations de la carte pour 77 utilisatrices et utilisateurs différents.

Projets spéciaux

BURO 19

Le BURO 19 est un espace de travail partagé dédié à l'administration culturelle mis à disposition par le Service de la culture depuis fin 2016, à des artistes et associations veveysannes. Situé à l'Athénée (av. de Corsier 19) dans le même bâtiment que le Dansomètre (propriété de la Ville), l'espace est équipé de six places de travail partagées entre les différents et différentes locataires. Un accès Wi-Fi, une

Utilisation BURO19

Actrices et acteurs culturels	Utilisation	Montant
Locations régulières		
Association Vevey International Funny Film Festival	2 places, forfait annuel illimité	Fr. 800.-
Musée des contes et récits	1/2 journée hebdomadaire	Fr. 600.- (50.- / 12 mois)
Association Altekio CH	1 jour hebdomadaire	Fr. 240.- (80.- / 3 mois)
Association Focus	1/2 journée hebdomadaire	Fr. 100.- (50.- / 2 mois)
Association Arythmie (gestion administrative culturelle)	illlimité	gratuité négociée pour gestion du lieu
Dansomètre	illimité	selon convention
Séances le soir		
Association Nox Orae	1 séance	Fr. 15.-
Association de la Ferme Menthée (AFM)	7 séances	Fr. 105.-
Association Cully Lavaux Jazz Festival	1 séance	Fr. 20.-
Dansomètre	illimité	selon convention

imprimante A4 multifonctions, du petit matériel de bureau ainsi qu'un coin cafétéria sont mis à disposition. Ce bureau répond à une demande manifeste identifiée par un sondage mené en 2016 auprès de 160 actrices et acteurs culturels locaux. En effet, les artistes et associations n'ayant pas les moyens de louer un bureau à l'année y ont vu un fort intérêt pour accomplir les tâches administratives inhérentes à toute activité culturelle et avec l'avantage de pouvoir l'utiliser de manière ponctuelle ou régulière moyennant un tarif très avantageux. Les tarifs de location – à partir de Fr. 15.- – couvrent les frais d'exploitation des lieux, alors que les locaux sont mis à disposition gratuitement. Le BURO 19 répond ainsi à des besoins très concrets de locaux, mais favorise également les synergies entre actrices et acteurs culturels ainsi que le partage d'expérience, d'outils et d'actualités. L'exploitation du lieu est confiée à l'une des utilisatrices régulières qui gère les réservations, ainsi que quelques tâches logistiques (gestion des fournitures) en échange de la possibilité de disposer gratuitement d'un bureau sur place et d'une petite rémunération en cas de bénéfice d'exploitation. En 2023, le BURO 19 a été utilisé de manière régulière, sur toute l'année, par plusieurs associations basées et actives à Vevey. Neuf assemblées en soirée y ont par ailleurs été tenues. La fréquentation effective du lieu a été très bonne, notamment sur la seconde partie de l'année. Au niveau financier, l'exercice se boucle sur un bénéfice de Fr. 192.-. Les recettes provenant des locations s'élèvent à Fr. 1'880.- et les charges à Fr. 1'688.-.

Soutien et subventionnement

Le Service de la culture a pour mission de gérer l'attribution des subventions ponctuelles et nominales et d'assurer le suivi de leur utilisation. Les soutiens ponctuels sont attribués à des projets culturels spécifiques (une création, une édition, une production, de la diffusion, un aspect patrimonial de nature matérielle ou immatérielle ou encore un projet de médiation culturelle). Les subventions nominales sont, quant à elles, attribuées aux organisations bénéficiaires pour leurs activités régulières et inscrites par une ligne au budget (certaines font également l'objet d'une convention).
L'attribution de chaque subvention, qu'elle soit nominale ou ponctuelle, fait l'objet d'une demande préalable et doit, à l'issue de la période d'activité ou du projet, être complétée par l'envoi d'un rapport d'activité et de documents comptables. En 2023, 112 subventions ont été versées : 31 subventions nominales (via des lignes au budget) et 81 soutiens ponctuels.
Comme mentionné précédemment, le soutien du Service de la culture n'est pas uniquement financier. Il offre également des prestations d'accompagnement sous forme de permanences de conseil et de suivi des projets des actrices et acteurs culturels veveysans, pour les soutenir et les guider dans leurs démarches : demandes d'autorisations, dossiers de subventionnement, recherches de fonds, communication, etc.

Critères de subventionnement

Les critères actuels d'attribution des subventions culturelles ont été adoptés par la Municipalité en 2015. De manière générale, le service s'attache à soutenir la création et la diffusion des actrices et acteurs professionnels et semi-professionnels des milieux de la culture, ainsi que les institutions et associations culturelles basées et actives à Vevey. Il veille en particulier à encourager la création et à jouer de l'effet de levier qui permet aux bénéficiaires de déclencher d'autres sources de financement. Le service ne soutient pas les demandes provenant des écoles (danse, musique, théâtre, etc.), mais il contribue au fonctionnement des conservatoires de musique régionaux tel que prévu par la loi cantonale en la matière. Les activités relevant de l'animation de la ville et du folklore sont soutenues par la Société de développement de Vevey ou d'autres organismes.

Subventions nominales (lignes au budget)

Le Service de la culture soutient et accompagne des organismes établis à Vevey qui sont bénéficiaires d'une ligne budgétaire spécifique. En 2023, il s'agissait d'un soutien total de Fr. 1'661'500.- attribué à 31 organisations. Les paragraphes suivants présentent, par domaine, les activités de ces organisations au bénéfice d'une subvention nominale.

AVLAC

Créée en 2020, l'Association veveysanne pour le logement des actrices et acteurs culturels (AVLAC) a pour objectif de proposer des solutions d'hébergement à des tarifs avantageux et concurrentiels par rapport aux établissements existants (p. ex. hôtels et AirBnB) pour les artistes invitées et invités en résidence ou en représentation par des structures culturelles veveysannes. L'AVLAC collabore ainsi régulièrement avec le Dansomètre et le théâtre l'Oriental pour les résidences artistiques. Plusieurs associations veveysannes font également régulièrement appel aux services de l'AVLAC, dont Pictobello, les Trois Petits Points, Tango Riviera Fiesta, ADN Dialect, l'Association Tou·te·x·s Artistes Confondu·e·x·s (ATAC), l'association Autour du Monde, le festival Nox Orae, le VIFFF ou encore le Théâtre Le Reflet. En 2023, les deux appartements disponibles ont fait l'objet d'une soixantaine de locations et ont permis d'accueillir à Vevey un grand nombre d'artistes.

Musique

ATAC - Rocking Chair

Soutenu par la Ville de Vevey depuis sa création en 1992, le Rocking Chair (RKC) a été fondé et est géré par l'Association Tou·te·x·s Artistes Confondu·e·x·s (ATAC). Des professionnelles et professionnels salariés ainsi qu'une équipe de bénévoles assurent la gestion et le bon fonctionnement de la salle, sous la supervision du comité de l'association. L'objectif de l'ATAC est de promouvoir les musiques actuelles en proposant une offre de qualité, attractive et variée. Principale salle de concert de la région, avec une capacité de plus de 500 places et un matériel technique de pointe, le RKC a su s'imposer dans le paysage musical suisse. Sa programmation est variée, entre promotion des groupes locaux et régionaux, découverte de talents de toute la Suisse et accueil d'artistes internationales et internationaux.
Les soirées au RKC peuvent être réparties en trois catégories : production, coproduction et partenariat. Cette répartition permet au RKC de promouvoir sa propre ligne de programmation tout en offrant une diversité au public et un lieu de représentation pour d'autres acteurs et actrices culturelles, principalement de la région. L'utilisation de la salle se fait aussi en journée lorsque s'y déroulent notamment des animations pour enfants et jeunes, des résidences de groupes ou des formations professionnelles. Lors de la saison 2022-2023, 48 événements publics ont pu avoir lieu et une seule soirée a dû être annulée. Le RKC re-

trouve ainsi un fonctionnement normal avec un nombre d'événements et une fréquentation proche de ceux prévalant avant la pandémie de Covid-19. Particulièrement attentive à la place des femmes dans les musiques actuelles, domaine dans lequel elles sont généralement sous-représentées, l'équipe du RKC a pu proposer une programmation comprenant 39 % d'artistes féminines sur la saison 2022-2023. Cette saison a également vu se concrétiser deux projets de transformation, financés au moyen de subventions spécifiques allouées par la Confédération, le Canton ainsi que la Ville dans le cadre de la relance des activités culturelles à la suite de la pandémie. Ces projets visent à améliorer l'outil d'exploitation (aménagement de la salle et achat de matériel) ainsi qu'à développer les activités de médiation culturelle. Le début de l'année 2023 a été marqué par plusieurs événements en lien avec les 30 ans du Rocking Chair : soirée anniversaire, musée éphémère et publication d'un livre revenant sur ces 30 années d'activités.

Festival Nox Orae
Nox Orae est un festival à taille humaine, proposant une programmation alliant pointures internationales et jeunes talents suisses, et qui se déroule dans l'écrin de verdure du Jardin Roussy à La Tour-de-Peilz. Fondé en 2010 par l'Association veveysanne Tou·te·x·s Artistes Confondu·e·x·s (ATAC), le festival est géré de manière indépendante, depuis 2012, par l'Association Nox Orae. Un comité d'organisation composé de sept personnes s'investit bénévolement tout au long de l'année et s'entoure d'une équipe professionnelle mandatée et d'une centaine de bénévoles pour réaliser le festival.
La 13e édition de Nox Orae a connu une fréquentation record de 4'052 personnes sur trois soirées. La programmation a fait la part belle à des groupes mythiques du rock indépendant ainsi qu'aux musiques du monde et aux découvertes ; sur les 19 artistes et groupes programmés, quatre formations étaient originaires de Vevey. L'introduction d'une seconde scène a permis d'accueillir plus d'artistes et a diminué le temps d'attente entre deux prestations, avec pour effet d'améliorer sensiblement l'expérience vécue par les publics tout en conservant le périmètre historique du festival.

Association Live in Vevey

Nik Bärtsch en concert à Live in Vevey
© Céline Michel

Live in Vevey pilote un concept unique en Suisse en offrant à des musiciens et musiciennes professionnelles de jazz et musiques improvisées la possibilité de participer à des résidences d'une semaine. En soirée, des concerts ouverts au public sont organisés. L'association Live in Vevey, menée par un comité de six personnes, déploie ses activités principalement dans le foyer du Théâtre Oriental-Vevey. La saison 2022-2023 a connu une programmation très variée et une excellente fréquentation : 1'300 personnes lors de 35 concerts donnés par 49 musiciennes et musiciens émergents ou de renommée internationale. Cette saison a également permis à de nouvelles collaborations de pouvoir se concrétiser, notamment avec le Festival Images ainsi que le label veveysan Bleu Lagon Records pour des concerts en extérieur.

Autour du Monde
Depuis 2003, le bar-scène le Bout du Monde accueille et soutient les activités de l'association Autour du Monde qui programme des animations culturelles tout au long de l'année. Concerts, lectures, contes, soirées dansantes, performances, soirées jeux de société, projections et conférences se succèdent dans cet important lieu culturel romand, offrant de la visibilité aux artistes confirmés et jouant le rôle de tremplin pour les artistes émergents. Depuis 2012, l'association organise également le festival du Bout du Monde.
L'année 2023 a été marquée par les célébrations liées au 20e anniversaire du bar-scène le Bout du Monde : une semaine de concerts et d'événements en avril ainsi qu'une version étendue du festival en octobre (avec un spectacle tout public en plein air le mercredi et trois soirées musiques actuelles à l'Oriental).

Septembre Musical
Le Septembre Musical Montreux-Vevey a été créé en 1946. Ce festival de musique classique se déroule chaque mois de septembre dans divers lieux montreusiens et veveysans. Depuis 2019, à chaque édition un pays est mis à l'honneur : sa musique classique, ses musiciennes et musiciens, ses orchestres, ses compositrices et compositeurs ou solistes et ses traditions. L'invitée d'honneur de cette 77e édition était la France. Exceptionnellement déplacée au début du mois de juin en raison des travaux prévus au Centre des Congrès de Montreux dès l'été 2023, cette édition a proposé neuf concerts dans trois lieux différents : L'Auditorium Stravinski, le château de Chillon et l'Hôtel des Trois Couronnes à Vevey. La fréquentation globale s'est révélée très satisfaisante puisque le festival a accueilli 10'000 personnes de tous âges. Cette année encore, un accent particulier a été mis sur la médiation culturelle pour les jeunes de la région avec des répétitions générales ouvertes et commentées à leur intention par l'Orchestre National de Toulouse et l'Orchestre Philarmonique de Radio France, ainsi qu'une rencontre avec l'accordéoniste Richard Galliano.

Arts et lettres
Née dans les années 1930, l'Association Arts et Lettres reçoit chaque année à Vevey la visite des plus grands artistes du monde de la musique de chambre et jouit d'une réputation d'excellence auprès de ses interprètes. Lors de la saison 2022-2023, 14 concerts ont vu 28 instrumentistes et 9 chanteurs et chanteuses interpréter des répertoires musicaux de styles très variés, une ouverture qui séduit année après année un public curieux de sortir des sentiers battus. Les concerts se sont tous déroulés à la Salle del Castillo dont la qualité d'accueil, et l'acoustique pour la musique de chambre est excellente. Lors de chaque soirée, la prestation musicale était précédée d'une confé-

rence d'introduction au programme donnée par de jeunes musicologues issus de l'Université de Genève.

Concours international de piano Clara Haskil
L'association du même nom organise un concours international de piano en hommage à Clara Haskil, pianiste suisse d'origine roumaine qui a transcendé l'art de l'interprétation musicale par son humilité et son respect face au texte musical. Les buts de l'association sont la recherche de jeunes artistes qui poursuivent ces mêmes valeurs et l'organisation de différents programmes pédagogiques et activités publiques en relation avec le concours. Le concours est organisé à un rythme biennal au Théâtre Le Reflet de Vevey. En 2023, la phase finale a réuni 25 pianistes issus de 13 pays, dont la Suisse, sur 118 candidatures. Le jury a constaté un niveau général particulièrement élevé cette année. Le prix 2023 a été décerné à la pianiste malaisienne de 19 ans Magdalene Ho qui incarne bien les valeurs du concours. Cette 30e édition a rassemblé 2'600 spectatrices et spectateurs venus assister aux dix concerts et deux rencontres avec les artistes organisés entre le 25 août et le 1er septembre 2023.

Lavaux Classic
Lavaux Classic est un festival de musique classique inscrit dans le patrimoine et le paysage du Lavaux. Ses principaux objectifs visent à transmettre la musique classique au plus grand nombre, rendre celle-ci accessible, atteindre des publics non-initiés, faire profiter au public de la région et d'ailleurs des richesses et particularités du Lavaux. Depuis 2019, le festival a lieu sur trois temps, au rythme de la vigne : la Taille en février, la Floraison en juin et les Vendanges en septembre.
L'année 2023 a marqué la 20e édition du Lavaux Classic et a débuté par la Taille avec un concert à l'Octogone de Pully le 4 février. La Floraison s'est quant à elle tenue du 13 au 26 juin entre Vevey, Cully, Grandvaux et Villette, et a été marquée par le concert mémorable de Grigory Sokolov à la Salle del Castillo. Durant les Vendanges, les 7 et 8 octobre à Cully, un piano Pleyel datant des années 1930 entièrement restauré pour l'occasion a été joué à l'occasion de deux concerts. Au total, 104 artistes ont été programmées et programmés lors de 18 concerts payants et 6 événements gratuits auxquels s'ajoutent les concours de piano et des projets de la Haute École de musique. Ces différentes propositions artistiques ont attiré plus de 5'000 festivaliers et festivalières.

Association du Quartier de la Valsainte
L'Association du Quartier de la Valsainte (AQV) organise notamment le Festival de la Valsainte qui propose spectacles, concerts et diverses animations dans la grande cour du quartier. L'AQV a pour objectif de promouvoir et sauvegarder l'une des dernières parcelles historiques de Vevey et contribuer ainsi à la préservation d'un patrimoine architectural typique de la ville. 2023 a coïncidé avec la 30e édition du Festival de la Valsainte, événement phare organisé par l'association qui s'est déroulé du 18 au 27 août. Pour fêter cet anniversaire, le festival a également ouvert ses portes les dimanches en proposant deux spectacles d'art de rue tout public.

Société des Concerts de St-Martin
La Société des Concerts de St-Martin propose chaque année environ huit concerts d'orgue (seul ou accompagné de solistes et/ou d'instrumentistes) donnés dans le Temple Saint-Martin et l'Eglise Sainte-Claire. Chaque concert draine entre 50 et 170 amatrices et amateurs de musique avec une moyenne de 104 personnes.
La saison 2022-2023 a été marquée par l'inauguration de la Lyre fraichement restaurée ornant l'orgue de Sainte-Claire. Cette célébration a été l'occasion pour un public venu en nombre d'assister à huit concerts les 6 et 7 mai 2023. Au total, ce sont donc 15 concerts donnés par 21 artistes qui ont été programmés durant la saison 2022-2023.

Orgue de l'Eglise Ste-Claire © Elvira Blanc

Chœurs, chorales et orchestres
Le Service de la culture est régulièrement en contact avec les chœurs, chorales et orchestres locaux pour des conseils, de l'aide à la promotion, des remboursements de salles et des soutiens financiers.
Pour l'Orchestre de Ribaupierre, l'année 2023 a été marquée par une collaboration avec le LabOpéra Bourgogne, organisme dont l'objectif est de démocratiser l'accès à l'art lyrique à travers un concept d'opéra coopératif. Cette collaboration a débouché sur deux représentations de l'Opéra de Carmen au Zénith de Dijon en juin. Elle a permis à l'orchestre de donner un concert des Grands airs de Carmen à la Tour-de-Peilz en juin également. La fin de l'année à donné l'occasion à l'Orchestre de Ribaupierre de se produire pour deux concerts, à la Salle del Castillo puis à la salle Paderewski de Lausanne, autour d'un programme symphonique ayant pour thème « au fil de l'eau » incluant des œuvres de Mendelssohn, Liadov, Smetana, Debussy et Strauss.
La Lyre de Vevey a débuté l'année 2023 par deux représentations de son traditionnel concert annuel à la Salle del Castillo. Trois concerts d'été ont été offerts à la population en ville de Vevey et un à Montreux ainsi que deux aux Marchés folkloriques sous la Grenette. L'ensemble s'est également produit à l'occasion de la fête nationale à Vevey et à La Tour-de-Peilz ainsi qu'aux célébrations du 25e anniversaire du jumelage des villes de Vevey et Mulheim. Le dernier concert de l'année a été donné à l'occasion de la « Veillée du Bœuf » précédant la Foire de la St-Martin.
Le groupe féminin Chœur à Corps associe le chant et la danse et présente une nouvelle pièce chaque deux ans. L'année 2023 a été essentiellement consacrée à l'écriture et à la conception d'un nouveau spectacle qui sera joué en 2024 au théâtre Le Reflet. La collaboration avec Thierry Romanens, initiée en 2020 autour de la pièce *Et j'ai crié Aline*, a donné lieu a deux représentations au Théâtre du Jorat en mai 2023.
Enfin, le Montreux Choral Festival a eu lieu uniquement à Montreux en 2023. Le soutien de la Ville de Vevey à cet événement étant conditionné à l'organisation de concerts sur le territoire communal, aucune subvention n'a ainsi été versée en 2023.

Arts Visuels / Photographie / Cinéma

Fondation Vevey ville d'images
La Ville de Vevey s'est dotée, dans les années 90, d'un label politico-administratif, « Vevey, Ville

d'images », destiné à illustrer son positionnement en matière de culture, de tourisme et d'économie. La Fondation Vevey Ville d'images (FVVI) valorise ce label et lui assure une réalité événementielle tangible pour les médias, les citoyennes et citoyens et le grand public. Elle compte quatre activités principales, regroupées sous l'entité opérationnelle « Images Vevey », qu'elle développe sur une période de deux ans : le Festival Images Vevey (années paires), volet événementiel et grand public ; le Grand Prix Images Vevey (années impaires), bourses d'aide à la création ; une programmation annuelle à l'Appartement (précédemment l'Espace Images Vevey), lieu d'exposition permanent dédié à la photographie contemporaine dans la gare de Vevey ; et enfin les Editions Images Vevey pour la publication de livres d'artistes depuis 2022.
Fin avril 2023, le jury international présidé par le photographe Paul Graham s'est réuni à la Salle del Castillo pour trois jours de délibération autour de 80 projets présélectionnés parmi près de 900 propositions venues de 65 pays. Le Grand Prix Images Vevey permet à un ou une artiste de réaliser un nouveau projet photographique sur un an, puis de le présenter l'année suivante à la Biennale Images Vevey. Ce concours représente un soutien unique à la création contemporaine avec une liberté de choix du sujet comme du genre. Le jury a sélectionné les projets lauréats de six artistes provenant d'Afrique du Sud, d'Espagne, d'Inde, de Pologne, du Royaume-Uni et d'Ukraine.

Exposition de Barbara Iweins à l'Appartement © Margaux Corda

L'Appartement – Espace Images a accueilli quatre expositions proposées par neuf artistes de Suisse et de l'international. Ces expositions – dont l'accès est gratuit – ont attiré plus de 10'000 personnes durant l'année 2023 dans les locaux situés au second étage de la gare de Vevey.
En 2023, les éditions Images ont réalisé six publications d'artistes ayant un lien proche avec la biennale sur des sujets et dans des formats variés. Ces publications sont notamment disponibles à la vente dans les locaux de l'Appartement.

Espace Indiana
Créé par le collectif RATS en 2017, Indiana est un espace culturel consacré aux arts visuels. L'association Espace Indiana, en tant que collectif pluridisciplinaire, se charge de la programmation culturelle du lieu. Par le biais d'expositions, d'un cycle de projections, de tables rondes et de la participation à des festivals, l'espace accueille et soutient la création contemporaine.
En 2023, Espace Indiana a multiplié les collaborations et les partenariats avec d'autres institutions ou partenaires dans le but de faire découvrir plus largement son programme et acquérir de nouveaux publics. Espace Indiana a présenté les œuvres de dix artistes en mettant un accent sur les échanges entre les régions et les pratiques. L'association a poursuivi la diffusion de ses activités par une documentation soignée (éditions, événements) afin d'ancrer sa fonction d'espace d'art sur la scène artistique contemporaine.
Neuf expositions ont ainsi pu être programmées en 2023, ainsi qu'une exposition hors les murs à la Cour de l'Avenir. Chacune a été accompagnée d'un vernissage et d'un finissage, et de deux actions de médiation culturelle, cumulant par exposition une moyenne de 300 visites.
Autres faits marquants, la participation au festival PictoBello avec une co-programmation et à la Booklette à Photo Elysée, deux actions de médiation réalisées en partenariat avec la Cour de l'Avenir et le Rocking Chair, ainsi que la participation à des événements co-organisés (Fête des voisins, conférence OFF-OFF, soirée Leön).

Exposition de Céline Burnand à l'Espace Indiana © Julien Gremaud

Association Einzweidrei
Fondé en 2006, le collectif Einzweidrei est une association d'artistes de Vevey œuvrant pour la promotion de la création contemporaine. Elle organise des expositions, édite des publications et soutient la production de vidéos d'artistes. Einzweidrei a notamment pour mission de présenter chaque année cinq expositions au sein de l'espace Borax, créé en 2021 aux Anciennes Prisons.
En 2023, cinq expositions, dont une collective et quatre personnelles, ont eu lieu dans l'espace consacré à l'art contemporain de petit format et aux bijoux contemporains, réunissant dix-neuf artistes de sept pays différents, dont de jeunes artistes bijoutières et bijoutiers. Borax développe ainsi les liens entre la création locale et internationale et se confirme comme un lieu d'échange pour les jeunes créatrices et jeunes créateurs de Suisse romande. Sur toute l'année, la visibilité et la fréquentation de l'espace a continué de progresser. Cinq concerts, deux projections, une lecture et un atelier de médiation culturelle ont également pu être organisés.

VIFFF
Le Vevey International Funny Film Festival (VIFFF) est l'un des rares festivals de cinéma dédié au genre comique, à qui il entend rendre ses lettres de noblesse. La 9e édition du festival confirme une nouvelle fois le fort engouement du public pour cet évènement dont la fréquentation est passée à 8'000 spectatrices et spectateurs (soit une hausse de 30 % par rapport aux 6'000 de l'édition 2022). La programmation 2023 était composée de 60 projections durant le festival ; onze projections scolaires en amont de celui-ci ; une masterclass ; une nouvelle section « CHCHCH : Comédies suisses » consacrée à la création locale et nationale ; une programmation spéciale jeune public

avec la formule « mini VIFFF » comprenant projections, animations ; stages et ateliers ; un cycle de cours sur le cinéma comique en collaboration avec le CEPV. Le réalisateur, scénariste, producteur et acteur Jean-Marie Poiré était l'invité d'honneur de l'édition 2023.
Pour cette édition, le VIFFF a également mis en place une nouvelle politique de prix plus inclusive en proposant au public différents tarifs à choix selon ses moyens. Une initiative qui a été accueillie favorablement avec de nombreux retours positifs du public et qui a présenté une recette moyenne par billet supérieure à 2022.

La Lanterne Magique
La Lanterne Magique propose aux enfants âgés de six à douze ans résidant dans la région de la Riviera un programme de sensibilisation et de découverte cinématographique, alliant médiation culturelle et éducation à l'image. Quelques jours avant chaque projection, les enfants inscrits reçoivent un journal illustré qui leur présente le film. Avant la projection, un spectacle amusant et interactif joué par des comédiennes et comédiens les prépare à la découverte du cinéma. L'association présente également le programme « La Petite Lanterne » destiné aux enfants dès quatre ans, accompagnés de leur famille. L'offre étant proposée aux élèves scolarisés à Vevey, l'association est soutenue par le Service de la culture.
Durant la saison 2022-2023, douze projections ont eu lieu, dont trois pour les enfants dès 4 ans avec La Petite Lanterne. Le partenariat avec le VIFFF s'est poursuivi en 2023 avec l'organisation d'une ciné-conférence parodique dans le cadre du programme « mini VIFFF ».

Film Location Riviera
Film Location Riviera (FLR) est une association dont le mandat de gestion et coordination a été confié à Montreux-Vevey Tourisme. Le but de cette structure est de mener une politique d'accueil de tournages de films dans la région. FLR est membre de l'association Film Commission Switzerland, nouvellement créée, et siège dans son comité. 2023 a été l'année d'un tournage qui a fait grand bruit de par son ampleur et par le premier investissement de Netflix dans une production Suisse : la série Winter Palace, tournée dans les hauts de Montreux (950 figurants, 6'000 pièces de costume et près de 2 millions de dépenses dans la région). En 2023, aucun projet n'a été soutenu financièrement par FLR, mais 12 ont reçu un soutien logistique, administratif et/ou relationnel. Enfin, des soutiens pour le repérage et des conseils pour des tournages ont également été dispensés par l'association au cours de l'année.

Trois Petits Points
La compagnie Les Trois Petits Points accueille, promeut et soutient toute création émanant de jeunes artistes sur la Riviera vaudoise. A ses débuts, la structure se destinait au théâtre. Elle s'est depuis ouverte également au cinéma. En parallèle à ses propres créations, la compagnie donne également des cours de cinéma à Lafabrik Cuchetu-relle à Vevey.
Côté cinéma, la compagnie a organisé en 2023 plusieurs soirées de projections, notamment dans le cadre du Festival Cinéma Tout Terrain et à la Cour de l'Avenir. Elle a produit quatre nouveaux court-métrages et mis en ligne quatre productions. Deux court-métrages ont par ailleurs été sélectionnés dans huit festivals principalement en Europe.

Côté théâtre, les Trois Petits Points ont pu mettre en scène et jouer la pièce *Sainte-Jeanne des abattoirs* au Théâtre de l'Oriental en mars. L'association a également participé à la création de la Coordination Romande des Arts de la Scène au travers de la personne en charge de leur administration.

Clip miroir par la Cie Trois petits points
© Charles Elie

Cinéma et aide aux tournages
En matière de politique culturelle suisse, le cinéma est du ressort de la Confédération en priorité (subsidiarité inversée) par le biais de son Office fédéral de la culture (section Cinéma), puis de la région par le biais de Cinéforom – Fondation romande pour le cinéma. Cependant, ces dernières ne soutiennent que rarement de petits projets réalisés par des équipes locales. C'est pourquoi les villes interviennent afin de permettre à ces derniers d'exister. Le Service de la culture accorde parfois des aides ponctuelles pour soutenir la réalisation de courts métrages ou de films documentaires par des structures de production locales. En 2023, trois projets de films (une fiction et deux documentaires) ont ainsi pu être soutenus.

Danse

Dansomètre - Espace de création pour la danse contemporaine
Le Dansomètre est un lieu dédié à la création et à la recherche chorégraphique contemporaine créé par le Service de la culture et dont la gestion est confiée à la compagnie Prototype Status qui y bénéfice d'une résidence artistique permanente. La compagnie met en place l'agenda des résidences et encadre les activités qui s'y déroulent. Situé depuis 2016 à l'Athénée, le Dansomètre a pour vocation d'offrir aux compagnies tant confirmées qu'émergentes un espace d'expérimentation, de création, de résidences mais aussi de rencontres, de soutien, d'échanges professionnels et de collaboration. Un programme d'activités de médiation culturelle et d'ateliers destinés à un large public y est régulièrement proposé, ainsi que des rencontres professionnelles.
Le Dansomètre s'inscrit ainsi dans une volonté de politique culturelle portée par le Service de la culture d'encourager la création contemporaine en soutenant l'existence d'infrastructures et d'espaces spécifiquement dédiés à la recherche et à la création. Il répond en effet tant au besoin de fédérer les forces créatives, de valoriser les pratiques diversifiées des compagnies locales, régionales et nationales, en leur offrant un espace de collaboration qu'à la volonté et à la nécessité de recréer des points de rencontre entre artistes et publics, au travers d'expériences physiques et de proximité immédiate avec l'œuvre en cours de création.
En 2023, le Dansomètre a pu accueillir 21 compagnies en résidence dont huit ont pu rencontrer le public à l'occasion d'un spectacle de « sortie de ré-

sidence ». Les travaux de réaménagement terminés à l'automne 2022 et financés à l'aide de fonds octroyés par l'État de Vaud, l'Office fédéral de la Culture et la Ville de Vevey, dans le cadre d'un projet de transformation, ont permis de réaffecter le Dansomètre en un lieu public. Cette réaffectation a eu un effet positif et immédiat puisque ce sont au total 19 événements publics qui ont eu lieu au Dansomètre durant l'année 2023. Dans un souci d'inclusivité, et afin d'accueillir au mieux ces publics, l'équipe du Dansomètre a été sensibilisée à différentes formes de handicaps physiques et psychiques au moyen de plusieurs modules de formation.
Plusieurs collaborations et partenariats ont été initiés ou confirmés en 2023, notamment avec Foodculture days, la Fête de la Danse, l'Oriental, APERO, INIZIS-Oseo Vaud, le Théâtre le Pantographe, La Manufacture – Haute école des arts de la scène, Pro Helvetia ou encore Nestlé.

Les compagnies de danse
La compagnie Prototype Status a vécu une année 2023 bien remplie avec de nombreuses représentations de plusieurs spectacles en Suisse et à l'étranger. Sa dernière création, *MIRKIDS*, est une adaptation à l'intention du jeune public de la pièce *MIRE* créée en 2016. La première de ce nouveau spectacle à eu lieu au théâtre Le Reflet en septembre 2023. En tant que résidente permanente du Dansomètre, la compagnie Prototype Status a naturellement bénéficié des importants travaux de rénovation de ce lieu dédié à la création et de son ouverture au public (voir ci-dessus).

Mirkids par la Cie Prototype Status © Céline Michel

La compagnie ADN Dialect bénéficie d'un local (Le CLABO) mis à disposition par la Ville dans les sous-sols du SwissMedia Center. Il est utilisé pour les répétitions de la compagnie professionnelle, des actions de médiation à destination des jeunes, des ateliers et des cours. Un projet de transformation, financé par le Canton et la Confédération et piloté par ADN Dialect permet dès 2023 un nouveau positionnement du CLABO dans le paysage des lieux de création romands. Des travaux de réfection y ont été réalisés par le Service des bâtiments, gérance et énergie afin de rendre le lieu compatible avec l'accueil d'un public. Le lieu rénové a pu ouvrir ses portes en novembre 2023 à l'occasion d'une inauguration officielle en présence d'une délégation de la Municipalité. L'année 2023 a par ailleurs été particulièrement intense pour la compagnie ADN Dialect qui a présenté 4 nouvelles créations au public - *Candle Flame, Offline, Loss* et *Liquid Diamonds* – ainsi qu'une reprise du spectacle *FUGA* créé en 2022. Ces différentes représentations ont attiré environ 1'500 personnes sur l'année. Parallèlement aux activités de la troupe professionnelle, ADN Dialect conduit diverses activités de médiation artistique pour la jeunesse, regroupées sous l'appellation *Ghetto Jam*. ADN Dialect a également mis en place un programme de conseil et d'encadrement technique, en communication et administration dont quatre compagnies émergentes bénéficient.
Quant à la compagnie Fréquence Moteur, après une année 2022 très chargée, elle a entamé en 2023 une phase de réflexion autour d'un projet de création. L'année a été rythmée par des temps dédiés à la recherche dans différents lieux, par sa participation à la Fête de la Danse de Vevey avec un nouveau spectacle nommé *plonger/remonter* ainsi que par des reprises de *Tondorunderond* créé en 2016.

Fête de la Danse
Créée à Zurich en 2006, la Fête de la Danse est aujourd'hui fortement ancrée dans le paysage culturel national et régional en sa qualité d'événement incontournable pour toutes les personnes passionnées et amatrices de danse, ainsi que pour le grand public.

Fête de la Danse 2023 © Yuri Sory

L'édition 2023, organisée par l'association Fête de la Danse – Ville de Vevey (FDDVV) a été marquée par la collaboration avec le Festival Animai et la Nuit des Musées de la Riviera, et a réuni plus de 4'000 personnes dans les rues et lieux partenaires de Vevey. La programmation comprenait neuf spectacles donnés par des compagnies locales et nationales, vingt cours de danse de styles variés, une Scène Ouverte pour les écoles de danse au Théâtre Le Reflet, une table ronde, trois soirées dansantes, et un atelier de danse dans un EMS. La Rue Dansante, point fort de l'édition, a rassemblé 450 participantes et participants.

Théâtre / Arts de la scène

Théâtre Le Reflet
Avec ses 700 places, le Théâtre Le Reflet est l'un des plus grands théâtres d'accueil de l'arc lémanique. Géré par la Fondation des Arts et Spectacles (FAS), sa programmation se veut pluridisciplinaire avec une priorité faite aux productions théâtrales contemporaines et classiques ainsi qu'aux créations romandes. Une cinquantaine de spectacles sont accueillis chaque saison et deux à trois créations vaudoises y sont coproduites. Premier théâtre romand porteur du label Culture inclusive, le Reflet s'engage par ailleurs durablement sur la voie de l'inclusion et de la participation culturelle. Dans cette optique, sont proposés des spectacles en audiodescription pour les spectatrices et spectateurs malvoyantes et malvoyants et aveugles ainsi que la traduction en langue des signes pour les spectatrices et spectateurs sourdes et sourds. La signalétique, quant à elle, a été adaptée selon les recommandations de personnes expertes du domaine. Durant la saison 2022-2023, le Théâtre Le Reflet a programmé

47 spectacles différents (pour un total de 90 représentations dont 13 scolaires), accompagné trois coproductions vaudoises et proposé une offre de médiation culturelle très riche. Dans une volonté de démocratisation culturelle, la saison a été ouverte et clôturée par des manifestations extra-muros offertes au public. L'année 2023 a également été marquée par la signature de la première convention tripartite liant la Fondation des Arts et Spectacles, le Canton et la Ville pour une durée de trois ans. Cette nouvelle convention assure à la FAS un soutien accru du Canton, notamment dans le but de soutenir au mieux les créations vaudoises coproduites par Le Reflet. Cette augmentation de la subvention cantonale est le fruit d'intenses négociations réalisées par le Service de la culture auprès du Service des affaires culturelles de l'État de Vaud.

Théâtre Oriental-Vevey
Depuis sa rénovation en 2014, l'infrastructure du Théâtre Oriental-Vevey est parfaitement adaptée à la création théâtrale et chorégraphique professionnelle. Les compagnies en création profitent de salles de lecture et de répétition, d'équipements techniques, ainsi que des conseils et compétences de l'équipe du théâtre, en vue de présenter au public, dans la salle de spectacle, le fruit du travail réalisé pendant plusieurs semaines de résidence dans ce lieu. Chaque saison accueille habituellement entre 12 et 15 projets (théâtre, danse, jeune public, musique contemporaine). Le foyer de l'Oriental accueille également l'association Live in Vevey et ses résidences et concerts de jazz. Les salles sont par ailleurs régulièrement louées ou prêtées gracieusement à des associations et des artistes ayant besoin d'un espace de travail de manière ponctuelle.
La saison 2022-2023 a constitué un retour à une certaine normalité après les années marquées par le Covid-19, avec toutefois une relative difficulté à faire revenir le public qui a parfois pris d'autres habitudes ces dernières années. Le début de la saison 2023-2024 semble cependant très prometteuse avec une fréquentation en hausse sur les premiers spectacles. En 2022-2023, l'équipe de l'Oriental a programmé 15 projets, dont deux à l'intention du jeune public, et a poursuivi ses collaborations avec le milieu culturel veveysan en accueillant notamment Live in Vevey, Les Chorégraphiques, La Fête de la Danse ainsi que la compagnie Le Marchepied. Hors locations à des tiers, le théâtre a ainsi accueilli 3'198 spectateurs et spectatrices à l'occasion de 62 représentations durant la saison 2022-2023. Les activités de médiation ont également pu être reconduites au travers de nombreux ateliers et représentations scolaires.

Théâtre de Poche de la Grenette
Le Théâtre de la Grenette est une scène spécialisée dans la comédie sous toutes ses formes qui peut accueillir 80 personnes. La saison compte environ 50 représentations. Véritable plateforme d'expression pour les comédiennes et comédiens en début de carrière, cette scène accueille également des artistes confirmés et confirmées dont plusieurs de Suisse romande. Le Théâtre de la Grenette est géré par une association et une fondation, laquelle est propriétaire du bâtiment.
La saison 2022-2023 a vu se succéder 65 représentations de 17 spectacles de petites formes auxquelles plus de 2'600 personnes ont assisté. Le Théâtre de Poche de la Grenette se veut également lieu de création puisqu'il est régulièrement mis à disposition d'artistes qui souhaitent travailler à l'écriture ou à la création de leur prochain spectacle.
La situation financière du théâtre est saine, bien qu'elle reste fragile car relativement dépendante des soutiens privés dont le renouvellement n'est jamais garanti. Des travaux de mise en conformité des portes d'accès ont dû être entrepris à la demande de l'ECA afin de retrouver la jauge ordinaire de 80 places. Cette jauge a été limitée à 50 personnes durant la saison 2022-2023 et a généré un manque à gagner conséquent pour l'association.

Le Pantographe / Association Les Trois-Quarts
A l'occasion de son 15e anniversaire, Le Théâtre des Trois-Quarts devient le Pantographe, en référence à son emplacement au bord de la voie ferrée. Il développe son activité entre création de comédies, accueil de compagnies et école de théâtre. La salle de spectacle peut accueillir 48 personnes et, dans le cadre d'un projet de transformation soutenu par la Ville et le Canton, son foyer a pu être entièrement rénové afin d'accueillir son public et ses artistes dans de meilleures conditions. La terrasse ainsi qu'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite – travaux compris dans le projet de transformation – ont également été finalisées en 2023. La saison 2022-2023 a permis à l'équipe du Pantographe de programmer 11 spectacles pour un total de 108 représentations. La fréquentation n'a pas encore retrouvé ses niveaux d'avant la pandémie mais, à l'instar d'autres théâtres, le début de la saison 2023-2024 semble prometteur à cet égard. Le volet école de théâtre a quant à lui accueilli plus de 100 élèves à l'occasion de 11 ateliers.

Festival international des artistes de rue
Depuis 1992, lors du dernier week-end des vacances d'été, les rues et les places de la vieille ville de Vevey accueillent le Festival international des artistes de rue. Durant trois jours, la manifestation gratuite permet de découvrir des artistes de rue de Suisse et de l'étranger. Toutes les formes d'arts de la rue s'y retrouvent : jongleurs et jongleuses, mimes, acteurs et actrices, acrobates, cracheurs et cracheuses de feu, clowns. En 2023, le festival a attiré un large public, venu en nombre (environ 15'000 sur les trois jours) pour assister aux quelques 185 spectacles gratuits donnés dans la vieille ville par 23 artistes. Alors que le risque économique principal qui pèse habituellement sur l'association organisatrice du festival est la pluie, c'est la canicule qui s'est invitée durant l'édition 2023. Cette chaleur n'a pas freiné le public qui a assisté aux représentations dans les ruelles ombragées de la vieille ville, mais la fréquentation de la place Scanavin a été moindre qu'à l'ordinaire. Les stands de nourriture et les bars, source de revenus importante pour le festival, ont largement souffert de cette baisse de fréquentation. Le manque à gagner devrait toutefois être absorbé par une réserve dédiée et ne met donc pas en péril l'existence de cette manifestation.

Fête multiculturelle
La Fête multiculturelle est un événement annuel qui vise à mettre en avant la diversité et la richesse culturelle de la région. A travers des spectacles (concerts et danse), de la nourriture, un cortège et d'autres activités, ce sont plusieurs dizaines de communautés qui sont mises en avant et dont le public peut découvrir la culture.
L'édition 2023 de la Fête multiculturelle a été fréquentée par environ 8'000 personnes durant les

trois jours d'exploitation. Le concert d'ouverture, donné par les artistes capverdiens - pays hôte d'honneur 2023 - Gilsongee & Hunberto Ramos, restera comme l'un des grands moments de cette édition. Outre les 15 concerts sur la scène de la Place Robin, de nombreux ateliers ont été organisés durant ces trois jours de festivités, dont plusieurs à l'intention du jeune public. La fin de l'année a été marquée tristement par le décès de Francis Baud, membre actif du comité depuis de nombreuses années et président de l'association. Le comité en place a su se montrer très réactif et a accueilli deux nouvelles personnes afin de pouvoir garantir une organisation optimale des prochaines éditions de la Fête multiculturelle.

Impro Riviera Events
Fondé en 2010, le Collectif Impro Riviera Events a pour but de renforcer les liens entre les diverses équipes de la Riviera afin de faciliter la création et la participation à des événements liés à l'improvisation théâtrale. L'association propose, entre autres, un festival annuel, des camps pour écoliers, des camps du collectif et des spectacles cartes blanches.

Festival Impro Riviera Events 2023 © IRE

Etaient notamment au programme de la saison 2022-2023 : l'Improvisible Festival à La Tour-de-Peilz et le FIRE (Festival Impro Riviera Events) au Rocking Chair de Vevey, plusieurs Cartes Blanches au Bout du Monde et à la Cour de l'Avenir, la participation du collectif à Animai et des stages de formation. Le collectif regroupe trois équipes (Captain Neo, Le Brunch à la ferme et la BRIC pour les juniors) ainsi que deux compagnies (Compagnie Georges Poutre et Compagnie Slalom) qui ont été invitées à se produire lors de nombreux événements durant la saison écoulée.

Littérature et patrimoine

Éditions de l'Aire
Maison d'édition créée en 1978 et installée à Vevey depuis 1992, les éditions de l'Aire mettent un point d'honneur à défendre les auteurs et autrices suisses, à en découvrir, mais aussi à remplir leur rôle d'éditeur citoyen en publiant des ouvrages socio-politiques.
En 2022, dans le cadre des soutiens cantonaux en faveur de la création littéraire vaudoise, les éditions de l'Aire ont co-signé une nouvelle convention de subventionnement tripartite avec le Canton de Vaud et la Ville de Vevey. En 2023, la maison a publié pas moins de 50 titres avec quatre réimpressions. Elle a également participé à plusieurs manifestations dont le Salon du livre de Genève, le Salon des éditeurs de Neuchâtel, Livre Suisse à Fribourg et Collection CH. De nombreuses séances autour des auteurs veveysans de l'Aire se sont tenues à la Librairie La Fontaine, et cinq lectures publiques ont été données. La fin de l'année a été marquée tristement par le décès du fondateur des éditions de l'Aire, Michel Moret, survenu en décembre. Sous son égide depuis 1978, la maison aura publié près de 1'700 titres.

Éditions Hélice Hélas
Fondé en 2011, Hélice Hélas Éditeur fabrique et publie des livres d'auteur et d'autrice et de la bande dessinée indépendante. Son catalogue éclectique cherche à établir des connexions entre différents univers : littérature « baroque », « épique » ou « punk », science-fiction helvétique, traductions de textes antiques, pamphlets, essais ou encore livres d'artistes.
Depuis 2022, Hélice Hélas Éditeur est au bénéfice d'une convention de subventionnement tripartite établie dans le cadre des soutiens cantonaux accordés en faveur de la création littéraire vaudoise, et co-signée par le Canton de Vaud et la Ville de Vevey. En 2023, Hélice Hélas a publié neuf ouvrages dont trois avec des auteurs veveysans (Krum, Thierry Raboud, Stéphane Bovon). D'anciens titres publiés ont par ailleurs reçu en 2023 des prix, dont le Grand prix littéraire d'Afrique noire 2023 et le prix Hors frontières 2023 pour *Il n'y a pas d'arc-en-ciel au paradis* de Nétonon Noël Ndjékéry. La maison d'édition a également été présente lors des grands événements francophones (Angoulême, Genève, Paris et Bruxelles) et a participé à une dizaine d'événements et de salons locaux. Côté finances, 2023 a par ailleurs représenté leur meilleure année en termes de ventes de livres papier et numériques, en Suisse comme en France.

Café littéraire © Mathilde Coué

Café littéraire – Association Ekphrasis
Le Café littéraire propose une ligne de programmation résolument éclectique tout en établissant des partenariats avec différentes structures et manifestations veveysannes (bibliothèque municipale, VIFFF, la Fête de la danse, etc.). Le Café littéraire propose des événements en collaboration avec des auteurs et autrices ainsi que des maisons d'édition romandes, développe ses propres soirées théâtrales ou musicales en donnant carte blanche à des artistes locaux, met sur pied des expositions, organise des projections et propose divers ateliers et animations culturelles tout au long de l'année. Rappelons que l'association Ekphrasis n'est pas impliquée dans la gestion commerciale du café mais uniquement dans le volet culturel. En 2023, c'est une quarantaine d'artistes qui se sont produites et produits au Café littéraire à l'occasion d'une trentaine de soirées dédiées à la culture. Les murs ont en outre accueilli trois expositions différentes durant l'année.

Association Vibiscum
L'Association des Amis du Vieux Vevey réunit toutes celles et ceux qui ont à cœur l'histoire et le

futur de la Ville de Vevey. Afin d'en conserver et d'en promouvoir le riche patrimoine, l'association soutient plusieurs actions : l'installation de plaques historiques, l'organisation de conférences et d'excursions, la publication des *Annales veveysannes* ainsi que certaines activités en collaboration avec le Musée historique de Vevey. En 2023, sept conférences ont été proposées au public, dont deux en lien avec les expositions conjointes du Musée suisse de l'appareil photographique et du Musée historique à l'occasion du centenaire de la disparition de Gustave Eiffel.

Université Populaire Vevey-Montreux
L'Université Populaire Vevey-Montreux propose des ateliers, des visites guidées et des conférences sur des sujets variés dispensées par des spécialistes de différents domaines. Elle est soutenue par plusieurs communes de la Riviera ainsi que par le Canton de Vaud. La saison 2022-2023 marquait les 70 ans de l'université et a été accompagnée d'un programme particulièrement étoffé. Les présentations et conférences ont toutefois moins trouvé leur public. Au total, 24 cours et ateliers, deux présentations de sujets de société, quatre conférences et trois visites guidées ont été réalisées et fréquentées par un total de 330 personnes et animées par 24 intervenantes et intervenants.

Collection d'histoire naturelle
La conservation de la collection de la Ville est confiée par le Service de la culture sur mandat au Musée cantonal de zoologie. Les spécimens sont stockés dans deux pièces au sous-sol du Collège des Crosets. La personne mandatée pour la conservation et l'entretien de la collection a effectué deux contrôles au cours de l'année 2023. L'état des spécimens est stable et satisfaisant dans les deux pièces. Lors d'un contrôle effectué en août 2023, le changement des tubes lumineux présents dans les pièges à insectes a été effectué. Les tubes lumineux doivent être changés chaque année afin de garantir le bon fonctionnement de ces pièges. Les insectes capturés dans les pièges ont été prélevés pour analyse ; ils ne représentent pas un danger pour les collections. Par ailleurs, il convient de manipuler les pièces en prenant des précautions telles que le port de gants, d'un masque et d'une combinaison. Enfin, les alertes de la société suisse des taxidermistes concernant l'arsenic présent dans les spécimens anciens a contraint la Direction du musée de zoologie à maintenir la décision de suspendre tous les prêts. Elle peut cependant autoriser l'emprunt de pièces par d'autres musées sous certaines conditions. Aucun prêt n'a été effectué en 2023.

Sculptures et fresques
Le Service de la culture veille à la bonne conservation du patrimoine communal en matière de sculptures et de fresques en plein air : planification, expertise artistique et mise à jour de l'inventaire – en collaboration avec les services Travaux publics, espaces verts et entretien et Urbanisme et mobilité. En 2023, la sculpture du poète polonais Henrick Sienkiewicz, située sur la terrasse du Grand Hôtel du Lac, a ainsi fait l'objet d'un entretien et d'une restauration de la plume en bronze du poète.
Le Ville a par ailleurs accueilli deux nouvelles sculptures sur son territoire. Au printemps, le Service de la culture, avec l'aide du Service de l'urbanisme, ont pu trouver un lieu pour installer de manière pérenne l'une des œuvres monumentales et minimalistes de l'artiste Carles Valverde, qui avait été conçue à l'occasion de l'édition 2020 de la triennale Bex & Arts et fait l'objet d'un soutien à la création du service. La sculpture, dont la forme constituée de poutres en acier inoxydable disposées en équilibre les unes sur les autres renvoie directement au passé industriel de Vevey, a pu être installée au giratoire d'Entre-deux-Villes, à l'occasion de son réaménagement. En juin, la nouvelle sculpture baptisée *Gladys* de l'artiste Adrien Chevalley a pu être inaugurée. Celle-ci remplace ainsi la sculpture *Marteau* qui avait été endommagée. Située à l'entrée ouest de la ville, la sculpture de la forme d'une clé personnifiée est directement inspirée des clés celtes anciennes conservées au Musée historique et se présente comme une gardienne silencieuse de la ville.

Subventions ponctuelles
Le Service de la culture est chargé du soutien aux multiples projets et événements culturels qui sont développés ponctuellement dans la ville par des personnes professionnelles ou semi-professionnelles. Au vu des montants disponibles et du grand nombre de demandes, les subventions ponctuelles communales ne sont jamais décisives financièrement pour la réalisation d'un projet. Toutefois, elles sont essentielles pour donner de la crédibilité et de la légitimité aux projets, ce qui permet de déclencher des contributions provenant d'autres structures publiques ou privées (principe de subsidiarité ou effet de levier). Le service s'applique à suivre les critères et veille à ce que la procédure de gestion des demandes soit conforme aux usages du secteur (accusé de réception systématique, fiche récapitulative, numéro de saisie, analyse du dossier, archivage, etc.) et soit ainsi reconnue par les autorités cantonales et fédérales.
En 2023, le service a reçu 116 demandes pour un montant total de Fr. 627'846.- auxquelles il a fallu répondre avec l'enveloppe destinée aux soutiens ponctuels, soit Fr. 260'000.- répartis sur cinq lignes budgétaires (cf. tableaux récapitulatifs en fin de rapport). Le service a ainsi pu soutenir 81 projets, pour un montant total de Fr. 259'990.-, soit un peu plus de 41 % de la somme totale sollicitée.
Parmi les bénéficiaires de soutiens ponctuels, certaines organisatrices et organisateurs veveysans mènent des activités régulières, dont un extrait est présenté ci-après.

Bleu Lagon Records
Le label Bleu Lagon Records réunit 25 musiciens et musiciennes veveysannes œuvrant ensemble à promouvoir la richesse de la scène musicale locale, et à exporter et produire des groupes régionaux comme Fomies, Zahnfleisch, Mount Kōya, Dream Parade, La Pause ou encore les projets solo Elvis Aloys, Giorgio Rhino, Tremingo et Flammkuch. Les activités du label s'organisent autour de neuf groupes de travail (comité, audio, vidéo, événementiel, merchandising, graphisme, recherche de fonds, fanzine et médiation). Les projets de la saison 2022-2023 comprenaient la sortie de deux compilations (réunissant 13 artistes de Vevey) et l'organisation de plusieurs concerts et événements sous l'impulsion du label, dont la Fête de la musique 2023 a été le point culminant avec les concerts de l'Orage, Tremingo & Dino Visconti, Chacho et Gino.

Festival littérature jeunesse
Le Festival de littérature jeunesse est une manifestation organisée par l'association Equi'Page

dont la première édition s'est tenue en juin 2022 et qui a pour vocation de rendre la littérature plus accessible et de faire découvrir au plus grand nombre le plaisir simple de la lecture. Durant deux jours, le public est invité à rencontrer autrices, auteurs, illustratrices et illustrateurs de la littérature jeunesse lors d'un grand nombre d'événements et ateliers qui s'adressent au jeune public ainsi qu'à tous les âges. En 2023, la programmation comprenait 34 ateliers créatifs autour de l'écriture et de l'illustration, deux journées de dédicaces, deux concerts dessinés, une table ronde, un hôpital des livres, un coin lecture, 38 rencontres scolaires et une boutique en collaboration avec la Librairie La Fontaine. 2'000 personnes, dont plus de 500 enfants, sont ainsi allées à la rencontre de la douzaine d'artistes de Suisse, France et Belgique présentes et présents lors de cette deuxième édition qui a eu lieu au Théâtre l'Oriental et dans d'autres lieux alentour.

Foodculture days
Depuis 2017, l'association Foodculture days organise un festival biennal et des événements réguliers où convergent pratiques artistiques et alimentaires afin d'aborder des problématiques sociétales actuelles. Foodculture days vise à promouvoir la création artistique actuelle sous toutes ses formes et à la rendre accessible à toutes et tous, gratuitement.
En 2023, la 4e édition de la biennale s'est déroulée du 26 mai au 4 juin entre une dizaine de lieux répartis dans la ville, dont sept lieux de restauration et cafés qui ont accueilli l'exposition collective *SOBREMESA*, et différents lieux partenaires comme le Dansomètre, le Musée du Jeu, EPICOOP, la Bibliothèque de Vevey et le Café littéraire. Portant le titre *Dévorer les paroles de la terre* et consacrée aux écologies alimentaires, la manifestation a réuni plus de 35 projets dans les domaines des arts visuels, des arts du spectacle, de l'architecture, du cinéma, de la musique et de l'interdisciplinaire, ainsi que trois projets de médiation culturelle. Plus de soixante artistes et praticiens locaux, suisses et internationaux ont été invitées et invités à participer à cette édition qui a été fréquentée par quelques 4'000 personnes.

Exposition de Suzanne Daetwyler à la Galerie Lac © Nana Sjöblom

LAC
Lac est une association qui gère une galerie d'exposition et un espace culturel dans le cœur de la vieille ville de Vevey depuis 2019. Au fil des années, elle a renforcé sa position en tant qu'espace alternatif dédié aux arts visuels, à la musique expérimentale, au design, à l'édition indépendante et à la culture de rue. Lac présente et accompagne des artistes dévoués et engagés, issus de différentes disciplines et de milieux culturels et éducatifs variés, dont l'attitude envers l'art est expérimentale et non conventionnelle. En 2023, plus de vingt événements ont été organisés, dont dix concerts et DJ sets, huit expositions, une projection de film et une performance.

Mosaic Room
Situé dans le quartier de la Valsainte, Mosaic Room est un tiers-lieu inauguré en septembre 2022. Géré par l'association FOCUS, l'espace présente des expositions cinq fois par année et organise des événements qui encouragent la création artistique, les échanges culturels et la cohésion sociale. Il permet aussi à des chefs cuisiniers et cuisinières, avec ou sans formation, de débuter leur activité de traiteur, grâce à un restaurant pop-up. Jusqu'en 2023, il a accueilli des talents culinaires divers d'Afghanistan, de Russie, de Jordanie, du Japon, de Thaïlande, etc. C'est un lieu où se rencontrent toutes les générations et qui permet à la population de bénéficier de tarifs avantageux de location pour des événements à vocation socioculturelle.

PANO
Né en 2021 d'un projet de transformation soutenu par les autorités communales, cantonales et fédérales, PANO est un projet qui vise à favoriser la mise en valeur de l'art dans les espaces publics. Les expositions proposées sont en effet visibles en tout temps, gratuitement et par tout le monde. Le Service de la culture a pérennisé son soutien au projet, qui investit les vitrines des Galeries du Rivage avec deux à quatre cycles d'expositions d'une durée d'un à trois mois par année, en alternance avec les périodes d'exposition des étudiantes et étudiants du CEPV. Ces trois dernières années, onze artistes ont ainsi pu être exposés au total.

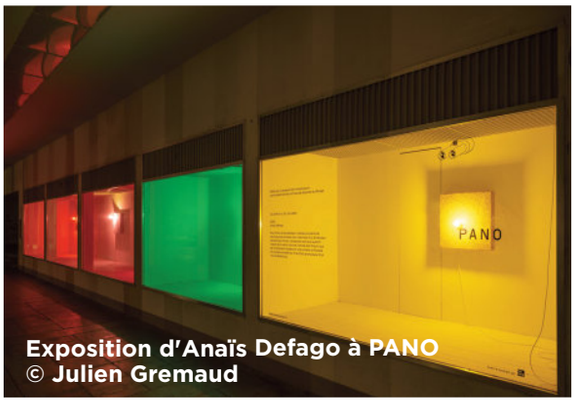

Exposition d'Anaïs Defago à PANO © Julien Gremaud

Riviera Tango Fiesta
Riviera Tango Fiesta est une manifestation estivale qui poursuit sa mission de diffusion du tango argentin sous toutes ses formes : danse, musique et lettres. Organisée depuis 2017, la manifestation se déroule chaque année au mois de juillet à Vevey et à La Tour-de-Peilz. Elle attire un public diversifié, autant international que national et local. De manière générale, la fréquentation est en hausse chaque année et l'édition 2023 a été une édition record avec 560 visiteurs pour le public danseur et 200 visiteurs pour le public auditeur. La programmation 2023 comprenait cinq concerts, quatre soirées dansantes, deux démonstrations de danse et théâtre, pour 25 artistes invitées et invités.

Ultra Noël
Ultra Noël est un événement organisé chaque année en décembre depuis 2012 par Ultra Studio.

Pendant un week-end, les ateliers veveysans ouvrent leurs portes au public, invité à découvrir une diversité de créations et de savoir-faire artistiques dans une multitude de domaines, tels que le design, le graphisme, la reliure, l'impression, l'édition, la photographie, le dessin ou encore la céramique. L'édition 2023 marquait les dix ans de l'événement et a réuni 30 ateliers répartis dans toute la ville de Vevey. Des artistes confirmés et reconnus comme Tami Hopf, Oliver Kamm ou Gaëlle Vejlupek ont ouvert les portes de leurs studios et ateliers. Quatre expositions ont été vernies à cette occasion, à la Galerie Odile, au Passage des 8, à l'espace BORAX et à Mosaic Room.

Ludovic Gerber, initiateur de Ultra noël, au Passage des 8 © Sébastien Agnetti

Vevey Spring Classic
Le Vevey Spring Classic Festival est un nouveau rendez-vous annuel centré sur la génération montante de la musique classique. Sa devise « Servir de mentors pour le classique du futur » (*Mentoring the Future of Classic*) donne un sens à la double mission du festival : d'une part, assurer un rôle de tremplin en parrainant de jeunes talents et leur permettre de collaborer avec les grands noms lors de masterclasses et de concerts, et, de l'autre, ouvrir les champs de la musique classique en tissant des passerelles avec différentes facettes du monde de l'art, comme les arts visuels, la danse, la poésie ou le cinéma. Pour sa deuxième édition en mai 2023, le festival a accueilli quelques 2'800 spectatrices et spectateurs. Six concerts ont été donnés à la Salle del Castillo et au Théâtre le Reflet et huit masterclasses ont pu être organisées à la Fondation Hindemith à Blonay. Un programme de médiation culturelle a également été mis en place, proposant des ateliers découvertes au Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera et à l'école publique de Blonay-Saint-Légier.

Publications littéraires, artistiques et musicales
En 2023, le Service de la culture a soutenu six publications d'artistes, d'autrices et d'auteurs basés à Vevey ou ayant un lien étroit avec la ville (romans, recueils de poésie, monographies, livres d'art, périodiques, guides). Les conventions de subventionnement tripartites signées entre la Ville, le Canton et deux maisons d'édition veveysannes permettent de pérenniser le soutien à la création et l'édition littéraire vaudoise. D'autre part, sept albums de musique de groupes locaux ont bénéficié d'une subvention. Le Service de la culture remet systématiquement un exemplaire des disques et livres soutenus à la Bibliothèque municipale.

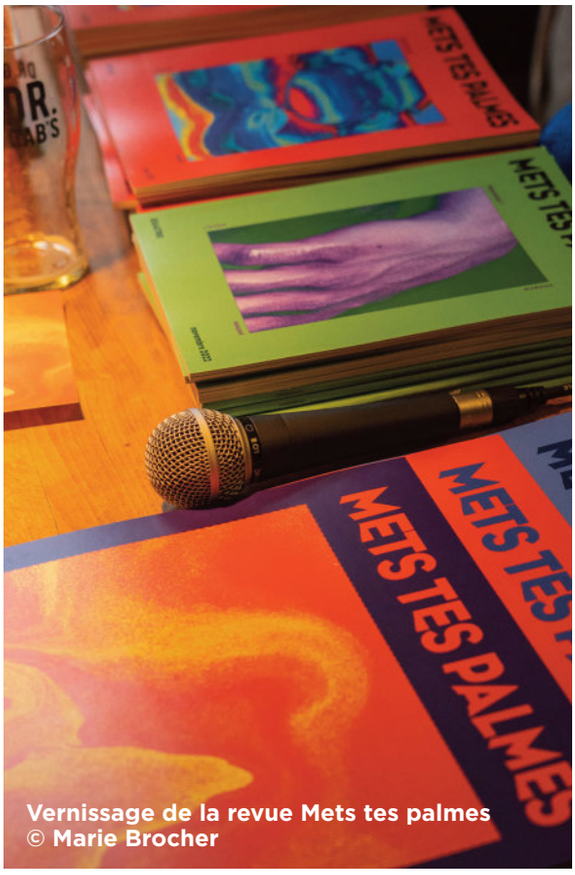

Vernissage de la revue Mets tes palmes © Marie Brocher

Autres soutiens et subventions

Comité culturel
Le Comité d'Accompagnement et d'Aide à la Culture (CoAAC) est un comité indépendant géré par le Service de la culture et constitué de représentantes et représentants du Bureau de l'animation-jeunesse et de professionnelles et professionnels du domaine culturel et socioculturel régional. Disposant depuis 2021 d'un budget annuel de Fr. 9'000.- alloué par le Service de la culture, le comité a pour mission de soutenir des projets émergents ou portés par des jeunes par le biais de conseils, d'accompagnement et au travers de l'attribution de garanties de déficit. En 2023, le comité a ainsi pu soutenir quatre projets pluridisciplinaires ou dans le domaine des arts visuels par l'attribution de garanties de déficit.

Remboursements de salles
Le Service de la culture gère le remboursement des frais de location des salles veveysannes aux sociétés et associations locales (sans les frais techniques ou de nettoyage). A noter que depuis le début de l'année 2023, le temple Saint-Martin ainsi que l'église Sainte-Claire ont été ajoutés à la liste des lieux dont la location peut être remboursée mais uniquement pour la tenue d'événements culturels à but non lucratif. En 2023, 31 associations ont reçu un remboursement pour la

Salle del Castillo (17), celle du Théâtre de l'Oriental (2), du Théâtre Le Reflet (4) et du Rocking Chair (4), le temple Saint-Martin (1) et l'église Sainte-Claire (3).

Alexandra Melchior, municipale
Cécile Roten, cheffe de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2022 :
Vœu n° 11/2023
La Commission de gestion souhaite que la Municipalité soit attentive au respect des contrats de l'équipe de monteurs et de l'engagement des bénévoles lors du Festival Images.

Réponse de la Municipalité :
La Municipalité est représentée par trois personnes au sein du Conseil de fondation, la Municipale de la culture, Alexandre Melchior, et la Cheffe de service en charge de la culture, Cécile Roten, ainsi que le Syndic, Yvan Luccarini, qui a été élu à la présidence de la fondation.
Dans le cadre de cette mission, ces trois personnes sont bien entendu déjà très attentives à la gestion générale de la fondation et donc y compris au niveau du personnel, ceci tant au niveau des contrats fixes, temporaires et auxiliaires, que des mandats, des stagiaires et des bénévoles. En 2021, la Fondation a employé 34 personnes (20 femmes et 14 hommes) et en 2022, 187 personnes (116 femmes et 71 hommes). Des informations plus détaillées concernant l'organisation des ressources humaines sont disponibles dans le dernier rapport d'activité de la Fondation Vevey Ville d'images (pages 166 à 173).
Enfin, de manière générale, le constat en matière de gestion est d'ailleurs très positif et c'est l'occasion de saluer le travail exemplaire de la direction et de l'ensemble de l'équipe permanente tout au long de l'année.

Tableau récapitulatif des remboursements de frais de salle en 2023

Ligne "Frais de salle, soirées de sociétés locales" N° 814.3653.07		
Bénéficiaires	**Salle**	**Montant**
La Lyre de Vevey	del Castillo	Fr. 1'000.00
Association Artisans nomades	del Castillo	Fr. 1'000.00
Le Pantographe	del Castillo	Fr. 1'000.00
Association danse libre du Léman	del Castillo	Fr. 1'000.00
Vevey Sports	del Castillo	Fr. 1'000.00
Association Fête de la Danse	del Castillo	Fr. 1'000.00
Fondation, Vevey Ville d'Image	del Castillo	Fr. 2'000.00
Association des Amis du Riviera Business Lunch	del Castillo	Fr. 1'000.00
Confrérie des Vignerons	del Castillo	Fr. 1'000.00
FSG Vevey-Ancienne	del Castillo	Fr. 1'000.00
Association Oxitocinas	del Castillo	Fr. 1'000.00
Fondation Lavaux Classic	del Castillo	Fr. 1'000.00
FSG Gym Dames Vevey	del Castillo	Fr. 1'000.00
Association folklorique Les Portugais de Vevey	del Castillo	Fr. 1'000.00
Orchestre de Ribaupierre	del Castillo	Fr. 1'000.00
Confrérie de la Saint-Martin de Vevey	del Castillo	Fr. 1'000.00
Association Choeur FM'Air	del Castillo	Fr. 1'000.00
Vevey Spring Classic	Le Reflet	Fr. 3'700.00
Conservatoire de Musique Montreux-Vevey	Le Reflet	Fr. 1'200.00
Danse Académie Vevey	Le Reflet	Fr. 3'700.00
Association Concours Clara Haskil	Le Reflet	Fr. 3'700.00
Association Riviera Tango	Oriental	Fr. 600.00
Association Equi'page	Oriental	Fr. 600.00
Association Impro Riviera	RKC	Fr. 2'500.00
Red Sun Prod	RKC	Fr. 2'500.00
Association Amelive	RKC	Fr. 2'500.00
Culture Event Riviera	RKC	Fr. 2'500.00
Société de Bourgeoisie de Vevey	Ste-Claire	Fr. 500.00
Les Concerts Vaudois	Ste-Claire	Fr. 1'000.00
Association Duo Symphonique	Ste-Claire	Fr. 500.00
Choeur Symphonique	St-Martin	Fr. 1'000.00

	Budget 2023	Comptes 2023
Total "Frais de salle, soirées de sociétés locales" N° 814.3653.07	Fr. 50'500.00	Fr. 44'500.00

Tableau récapitulatif des subventions ponctuelles en 2023 (partie 1)

Ligne "Aides et subventions" N° 814.3653			
Bénéficiaires	**Projets soutenus**	**Catégories**	**Attribué**
Association des Amis de Carles Valverde	*Géométrie des sens* - monographie	Arts visuels / Edition	Fr. 2'000.00
Association des amis de Christine Sefolosha	*Aurora* - monographie	Arts visuels / Edition	Fr. 1'000.00
Gianni Ghiringhelli	Publication sur Alfred Béguin	Arts visuels / Edition	Fr. 1'500.00
Adrien Chevalley	Fresque murale et nouvelle série de bas-reliefs	Arts visuels / Exposition	Fr. 3'000.00
Association Amelive	Fresque Olivia Hadorn	Arts visuels / Exposition	Fr. 1'000.00
Charlotte Olivieri	Oeuvre installative sonore	Arts visuels / Exposition	Fr. 2'000.00
Passage des 8	Expositions 2023	Arts visuels / Exposition	Fr. 3'000.00
Peter Scholl	Vevey ville d'Images - Affichage 2023	Arts visuels / Exposition	Fr. 840.00
Rahel Oberhummer	*Gletscherschwund (Retrait des glaciers)*	Arts visuels / Exposition	Fr. 2'000.00
ADN Dialect	*Candle Flame* et *Fuga*	Arts vivants	Fr. 3'000.00
Association Les Exilés	*Titanic ou la farce climatique*	Arts vivants	Fr. 2'000.00
Association Midi Théâtre	Saison 2023-2024	Arts vivants	Fr. 5'000.00
Association Riviera Tango	Riviera Tango Fiesta	Arts vivants	Fr. 4'000.00
Cie Alsand	*Il va sûrement pleuvoir*	Arts vivants	Fr. 2'000.00
Compagnie Les Eaux Courantes	*BE-longing*	Arts vivants	Fr. 3'500.00
La FC	Activités de "La FC" - Ateliers et labo de recherche	Arts vivants	Fr. 1'000.00
Les Compagnies Vaudoises	Activités 2023	Arts vivants	Fr. 1'000.00
Salut la Compagnie	*Chapitres de la chute*	Arts vivants	Fr. 3'500.00
Association Fronda	*Majarie Méditerranée*	Arts vivants	Fr. 1'500.00
Cie Frédéric Recrosio	*Durer, fléchir et chanter des berceuses*	Arts vivants	Fr. 3'500.00
La Compagnie d'un temps	*Tout ça pour ça*	Arts vivants	Fr. 3'500.00
Alain Wirth	*Le goût des choses*	Cinéma	Fr. 3'000.00
Associatio Doxilog	Activités 2023 - films Joshua Preiswerk	Cinéma	Fr. 1'500.00
Ciné-Doc	Saison 2023-2024	Cinéma	Fr. 1'000.00
Cinéma Cityclub	Programmation artistique 2023	Cinéma	Fr. 1'000.00
Cinérives SA	Cinéma en plein air	Cinéma	Fr. 6'000.00
Doc'it Yourself	Festival Cinéma tout terrain	Cinéma	Fr. 1'000.00
Dreampixies	*Colombine* - doublage en allemand	Cinéma	Fr. 1'500.00
Luca Charles	*Deep down Ungerground*	Cinéma	Fr. 1'000.00
Nuit du Court Métrage	Nuit du Court Métrage à Vevey	Cinéma	Fr. 2'000.00
Vertiges Prod Sarl	*Derib, le val des rêves*	Cinéma	Fr. 3'500.00
Association Equi'PAGE	Festival de Littérature Jeunesse de Vevey	Littérature	Fr. 500.00
Maison de la poésie	Lancement des activités	Littérature	Fr. 3'000.00
Cie Alsand	*Ils vécurent enfants et firent beaucoup d'heureux* - Livre-album	Littérature / Edition	Fr. 1'000.00
Lavaux Classic	Festival Lavaux Classic - selon convention	Musique classique	Fr. 8'000.00
Vevey Spring Classic	Vevey Spring Classic	Musique classique	Fr. 3'000.00
Les Fils du Facteur	Album, spectacle inclusif en chansigne et tournée	Musiques actuelles	Fr. 5'000.00
AQV Association du Quartier de la Valsainte	Festival de la Valsainte - 30e édition	Cinéma	Fr. 3'000.00
Association ARTOS	Activités 2023	Pluridisciplinaire	Fr. 1'000.00
Association Focus	Activités Mosaic Room	Pluridisciplinaire	Fr. 5'000.00
Association La Cour de l'Avenir	Programmation artistique	Pluridisciplinaire	Fr. 4'000.00
Association LAC	Programmation artistique	Pluridisciplinaire	Fr. 10'000.00
Association Viviskes	Les Celtiques de Vivisco	Pluridisciplinaire	Fr. 2'000.00
Collectif LACS	*Last Round of Redemption*	Pluridisciplinaire	Fr. 2'500.00
Foodculture days	Foodculture days - programme artistique	Pluridisciplinaire	Fr. 6'000.00
Le Bureau Culturel Vaud	Activités 2023	Pluridisciplinaire	Fr. 1'500.00
Safe spaces culture	Activités 2023	Pluridisciplinaire	Fr. 1'650.00
Ultra:Noël	Portes ouvertes des ateliers	Pluridisciplinaire	Fr. 1'500.00

	Budget 2023	**Comptes 2023**
Total "Aides et subventions" N° 814.3653	Fr. 130'000.00	Fr. 129'990.00

Tableau récapitulatif des subventions ponctuelles en 2023 (partie 2)

Ligne "Subsides pour la danse contemporaine" N° 814.3653.19			
Bénéficiaires	**Projets soutenus**	**Catégories**	**Attribué**
Association Danse Transition	Activités 2023	Arts vivants	Fr. 1'000.00
AVDC - Association Vaudoise de Danse Contemporaine	Activités 2023	Arts vivants	Fr. 2'000.00
Cie Prototype Status	Activités 2023 - selon convention	Arts vivants	Fr. 30'000.00
Dansomètre	Activités 2023 - programmation artistique	Arts vivants	Fr. 7'000.00
Fête de la danse Vevey	Fête de la danse 2023	Arts vivants	Fr. 25'000.00

	Budget 2023	**Comptes 2023**
Total "Subsides pour la danse contemporaine" N° 814.3653.19	Fr. 65'000.00	Fr. 65'000.00

Ligne "Expositions et Editions" N° 814.3653.21			
Bénéficiaires	**Projets soutenus**	**Catégories**	**Attribué**
Corinne Vionnet	*Paris Paris Paris*	Arts visuels / Edition	Fr. 3'500.00
Kevin Crelerot	*Le bousier et l'aigle*	Arts visuels / Edition	Fr. 1'000.00
Association Artisans nomades	*Ouverture nomade*	Arts visuels / Exposition	Fr. 2'000.00
Association PANO	Expositions 2023	Arts visuels / Exposition	Fr. 7'000.00
Association Villa "Le Lac" Le Corbusier	100 ans de la Villa "Le Lac" Le Cobusier - programmation artistique	Arts visuels / Exposition	Fr. 3'000.00
Espace 43	*Espace en deux temps*	Arts visuels / Exposition	Fr. 1'500.00
Glass Temple	*Look At Me*	Arts visuels / Exposition	Fr. 2'000.00
Mariane Ghorayeb et Zoé Philipona	*Fragments de vie*	Arts visuels / Exposition	Fr. 1'500.00
Editions d'En bas	*Peaux* de Nuria Manzur-Wirth et *C'est bien dans la Babylone moderne que je me rends seule, journal d'un voyage à Paris en 1827* de Herminie Chavannes	Littérature / Edition	Fr. 2'000.00
Editions OKAM Sàrl	*Cruel* de Nicolas Verdan	Littérature / Edition	Fr. 500.00
Mets tes Palmes	Activités 2023	Littérature / Edition	Fr. 1'000.00

	Budget 2023	**Comptes 2023**
Total "Expositions et Editions" N° 814.3653.21	Fr. 25'000.00	Fr. 25'000.00

Ligne "Subsides pour les musiques actuelles" N° 814.3653.44			
Bénéficiaires	**Projets soutenus**	**Catégories**	**Attribué**
Association Bleu Lagon Records	Compilation et vernissage, *pool party,* fanzine	Musiques actuelles	Fr. 3'500.00
Association Fomies	6ème album et tournée	Musiques actuelles	Fr. 3'000.00
Association Manifesto	Collection de créations musicales de Randolph Hunziker	Musiques actuelles	Fr. 2'000.00
Association Nouche	2ème album de Moictani	Musiques actuelles	Fr. 2'000.00
Association Sonic Ravens	*Teien* de Mount Koya	Musiques actuelles	Fr. 2'000.00
BD Production Association	*Mademoiselle chante le Blues* de Bennedicte and friends	Musiques actuelles	Fr. 1'000.00
Culture Event Riviera	LED Festival	Musiques actuelles	Fr. 1'000.00
Les Prolifériс's Associés	*Rites* de Fabien Sevilla	Musiques actuelles	Fr. 1'000.00
Association Bleu Lagon Records	Programmation artistique	Musiques actuelles	Fr. 2'500.00
Marie Cardis	*Inkomoko* de Maryss	Musiques actuelles	Fr. 1'000.00
Suisse Diagonales Jazz	Suisse Diagonales Jazz	Musiques actuelles	Fr. 1'000.00

	Budget 2023	**Comptes 2023**
Ligne "Subsides pour les musiques actuelles" N° 814.3653.44	Fr. 20'000.00	Fr. 20'000.00

Ligne "Médiation culturelle et jeune public" N° 814.3653.52			
Bénéficiaires	**Projets soutenus**	**Catégories**	**Attribué**
Association Villa "Le Lac" Le Corbusier	100 ans de la Villa "Le Lac" Le Cobusier - médiation	Arts visuels / Exposition	Fr. 3'000.00
ADN Dialect	*Ghetto Jam*	Arts vivants	Fr. 5'000.00
Dansomètre	Activités 2023 - médiation	Arts vivants	Fr. 3'000.00
Association Equi'PAGE	Festival de Littérature Jeunesse de Vevey - médiation	Littérature	Fr. 3'000.00
Association La Cour de l'Avenir	Activités 2023 - médiation	Pluridisciplinaire	Fr. 2'000.00
Foodculture days	Foodculture days - médiation	Pluridisciplinaire	Fr. 4'000.00

	Budget 2023	**Comptes 2023**
Ligne "Médiation culturelle et jeune public" N° 814.3653.52	Fr. 20'000.00	Fr. 20'000.00

	Budget 2023	**Comptes 2023**
Total des cinq lignes de subventions ponctuelles (parties 1 et 2)	**Fr. 260'000.00**	**Fr. 259'990.00**

Rolleiflex Automat et notices en prêt au MASI © MSAP

Présentation

Institution de la Ville de Vevey, le Musée suisse de l'appareil photographique (MSAP) conserve un patrimoine technologique qui retrace l'histoire de la photographie, de ses origines il y a deux siècles à ses derniers développements numériques aujourd'hui. En quarante années d'existence, le musée a rassemblé une collection de référence unique en Suisse et réputée au niveau international.

Organisation

Le musée comptait, en 2023, 5,3 EPT. Ses 9 collaboratrices et collaborateurs travaillent toutes et tous à temps partiel. L'équipe fixe est constituée d'une directrice, d'une assistante administrative, d'une conservatrice adjointe, de trois réceptionnistes, d'un médiateur-photographe, d'un technicien et d'une documentaliste. Deux départs à la retraite ont eu lieu en 2023. A la direction, Pauline Martin a pris la succession de Luc Debraine. A l'accueil, Marina Minacci, responsable de l'accueil a été remplacée par Sylvia Scyboz-Brugger et Daniel Mauri. Quatre auxiliaires – étudiantes et étudiants en photographie – soutiennent l'équipe les weekends.

Faits marquants

Le 30 novembre 2023, le directeur Luc Debraine est parti à la retraite pour laisser la place à la nouvelle directrice, Pauline Martin, entrée en fonction le 1er novembre 2023. L'exposition *Sur les traces de Reiss* (26 janvier - 26 août 2023), organisée en collaboration avec l'Université de Lausanne, a permis de tisser des liens forts entre les deux institutions dans le cadre de plusieurs projets de médiation et de visites guidées avec des professeurs de l'École des sciences criminelles. Enfin, l'exposition *Gustave Eiffel et la photographie* (12 octobre 2023 – 28 avril 2024), mise sur pied dans le cadre de la commémoration des 100 ans de la disparition du « magicien du fer », a eu un fort retentissement médiatique en Suisse et à l'étranger et une très bonne fréquentation. En 2023, le musée a ainsi battu le record de fréquentation (pour une année sans festival Images) avec 10'310 entrées.

Expositions temporaires

Sur les traces de Reiss
Du 26 janvier au 26 août 2023

Fondateur à l'Université de Lausanne de la première école de police scientifique au monde, Rodolophe Archibald Reiss (1875-1929) était un criminaliste de réputation internationale. Mettant sa maîtrise de la photographie au service de sa science, il a développé des techniques de prises de vues qui sont encore utilisées aujourd'hui. L'exposition détaillait ses méthodes photographiques appliquées aux scènes de crime, aux faux billets de banque, aux armes des meurtriers, aux outils des cambrioleurs, aux tatouages ou encore aux empreintes digitales. Une comparaison était proposée entre les instruments utilisés il y a un siècle et ceux employés aujourd'hui en science forensique. L'exposition a été réalisée en collaboration avec l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne.

Affiche de l'exposition *Sur les traces de Reiss*

Vue de l'exposition Gustave Eiffel et la photographie © MSAP

Gustave Eiffel et la photographie
Du 12 octobre 2023 au 28 avril 2024

A l'occasion du centenaire de la disparition de Gustave Eiffel (1832-1923), le musée a proposé une exposition inédite : les photographies prises à Vevey par l'ingénieur universellement connu pour sa tour de 330 mètres. Dès 1892, Gustave Eiffel passait régulièrement ses étés dans une villa qu'il avait acquise à l'extrémité ouest de la ville. En fa-

mille, il se consacrait à sa passion de la photographie, prenant entre autres de magnifiques autochromes, le premier procédé industriel de photographie en couleur. Scientifique motivé par le progrès technique, Gustave Eiffel s'est intéressé au début des années 1880 à la photographie, alors en plein essor. Il en a tiré parti pour sa communication privée et professionnelle, ses expérimentations, ses voyages et, surtout, sa vie de famille. En parallèle, le Musée historique de Vevey a proposé une exposition sur la Villa Claire ayant appartenu à Gustave Eiffel.

Expositions dans l'entrée du MSAP
Dans l'entrée du musée, deux espaces sont consacrés à des petites expositions. Celles-ci permettent d'introduire les expositions temporaires proposées dans les combles, comme pour les expositions Sur les traces de Reiss et Gustave Eiffel et la photographie, de présenter de nouvelles acquisitions ou d'opter pour des accrochages éphémères. En 2023, le MSAP a par exemple exposé l'histoire de la fameuse gamme M de Leica, une série complétée grâce à l'acquisition d'un fonds de boîtiers et d'optiques auprès d'un collectionneur privé.

Expositions hors-les-murs
Après l'exposition en plein air *La place du Marché, une histoire photographique* durant l'hiver 2022-2023, le MSAP a proposé en 2023 *Vevey Même* sur le quai Perdonnet de Vevey (29 juin – 20 août 2023). Réalisée en association avec le curateur Jérôme Baratelli et le Musée historique de Vevey, l'exposition avait pour thème le magnifique panorama qui, depuis le 18e siècle, sert d'écrin à Vevey pour promouvoir la ville. Le Haut-Lac Léman, les Dents du Midi et l'embouchure du Rhône constituent invariablement le même décor. Nombre d'estampes, d'affiches, de photographies, de cartes postales et de publicités présentent Vevey selon ce point de vue, que le message ait une visée économique, touristique ou artistique. Ce paysage, reproduit mille fois, s'est imposé de proche en proche comme un « mème », une répétition d'un même contenu culturel, phénomène devenu aujourd'hui l'apanage des réseaux sociaux.
L'exposition déployait 32 affiches au format mondial, soit 16 panneaux. Au recto, le détail d'une œuvre faisait écho au paysage réel. Au verso, l'image originale était accompagnée d'images similaires et d'un texte. Ces affiches illustraient chacune une thématique différente – la campagne et le bourg, la navigation, les hôtels – ou se référaient à un support commun – carte postale, estampe ou affiche. Les images utilisées pour la réalisation de cette exposition provenaient du Musée historique de Vevey, des Archives communales de Vevey, du Musée suisse de l'appareil photographique, de la Bibliothèque nationale suisse à Berne, de la Bibliothèque de Genève ainsi que de particuliers.

Exposition permanente
Pierre angulaire du MSAP, l'exposition permanente est l'objet d'un entretien constant, de mise à jour des cartels et des objets ou de changements en cas de prêts temporaires à des institutions suisses et étrangères. En 2023, l'exposition permanente a accueilli à l'étage de la « Révolution numérique » une nouvelle borne multimédia. L'installation est consacrée aux Prix Photo organisés par la Fondation BAT Switzerland entre 2009 et 2015. Ces concours ont permis de récompenser les jeunes photographes appelés à une brillante carrière, comme Niels Ackermann ou Matthieu Gafsou. La Fondation BAT Switzerland a légué au MSAP l'ensemble des phototypes - argentiques et numériques - reçus à l'occasion de ces concours. Elle a donné au musée des moyens financiers pour leur conservation optimale (Fr. 7'000.- pour la réalisation de la borne multimédia ainsi que Fr. 2'500.- par année pendant cinq ans pour la conservation et le matériel de préservation).
Exposé depuis de nombreuses années à l'étage « Le temps des plaques », près de la sortie arrière du musée, le photomaton argentique des années 1960 a été déplacé en octobre 2023 dans l'atelier de montage de la Fondation Vevey Ville d'Images à la rue du Jura 1. Dans le cadre d'un accord avec la fondation et grâce notamment à une subvention de Fr. 8'000.- accordée par la Fondation du Casino Barrière Montreux, notre photomaton est l'objet d'une profonde remise en état de marche. Une fois réparé, il sera installé dans l'entrée principale du musée, au sein de la boutique. Compte tenu de l'intérêt renouvelé pour la technique argentique et la dimension ludique de ce type de « selfie » à l'ancienne, l'installation devrait avoir du succès auprès de nos visiteurs et visiteuses. Elle devra toutefois faire l'objet d'un entretien constant et du renouvellement tout aussi fréquent des consommables (papier et produits de développement), ce qui engendrera des dépenses régulières. Néanmoins, les revenus générés par cette nouvelle attraction (cinq francs par prise de vue) devraient compenser les charges régulières dédiées à son fonctionnement et ne devraient donc pas peser sur le budget du musée.

Fréquentation
L'année 2023 s'est conclue sur un total de 10'310 entrées. Lors de l'exposition *Sur les traces de Reiss*, les visites guidées assurées par l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne ont attiré beaucoup de monde, en particulier la visite assurée par le directeur de l'École Christophe Champod. La soirée organisée le 19 octobre 2023 pour le prix photo de la revue Animan a également accueilli 25 personnes. Bien qu'il soit impossible de comptabiliser la fréquentation de l'exposition en plein air *Vevey Même*, elle a assurément su trouver son public, en particulier des touristes en période estivale.
En 2023, le MSAP a organisé 22 visites pour les écoles veveysannes, ainsi que 19 visites pour des établissements scolaires situés hors de la commune. Le musée a aussi mis sur pied 7 visites pour des groupes d'adultes.
Les animations et autres ateliers ont également drainé un large public, à l'exemple du « Laboratoire photogramme » (338 participations), des anniversaires (172 participations) et de l'atelier « Développement d'un négatif » (104 participations). Les ateliers proposés lors des manifestations des musées vaudois ou de la Riviera ont très bien fonctionné, de « Pakomuzé » (27 participations) à « En famille aux musées » (246 participations).
Au chapitre des diverses cartes d'accès au MSAP, mentionnons la Riviera Card (319 entrées), la Raiffeisen (831 entrées), le passeport musées (offre combinée transports publics et entrées aux musées, 122 entrées), le Pass Musées Suisses (abonnement annuel donnant accès à plus de 500 musées en Suisse, 135 entrées), la BCV (254 entrées), ou la carte Sésame (12 entrées).
Les actions ou visites proposées dans le cadre de l'aide sociale, ainsi que dans les programmes d'inclusion et d'intégration sont indispensables pour une institution publique telle que la nôtre. Elles attirent aussi du monde. Nombre d'institutions spé-

cialisées nous rendent régulièrement visite, comme l'association vaudoise L'Art d'inclure pour personnes mal et non-voyantes.

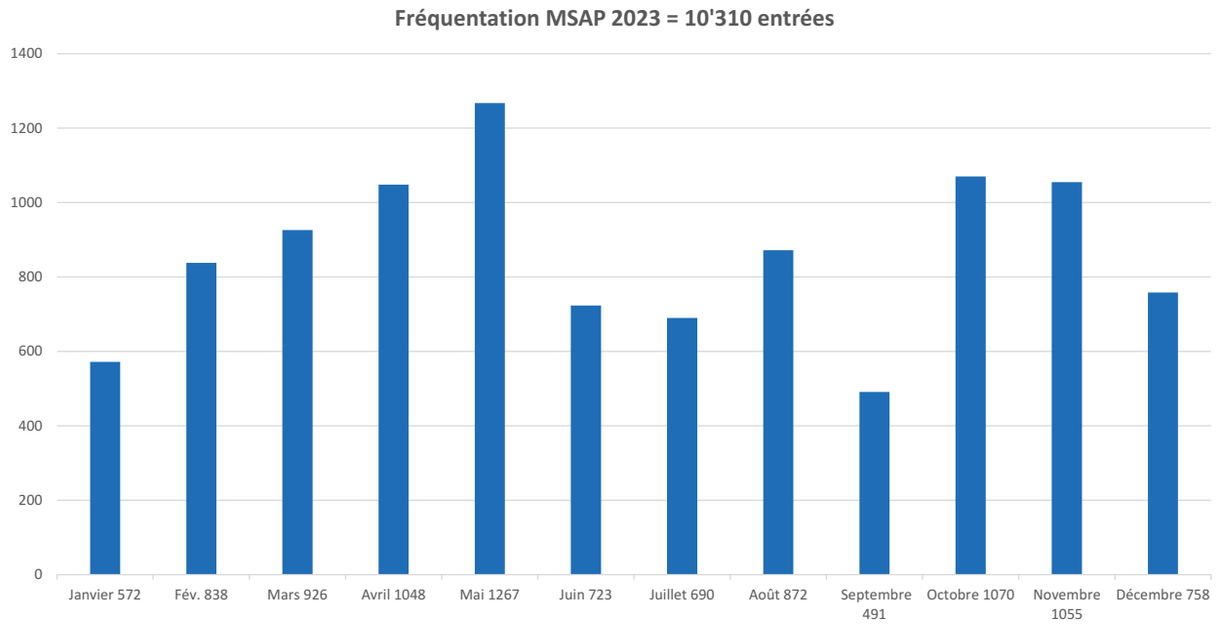

Collaborations

La collaboration avec l'Université de Lausanne pour l'exposition *Sur les traces de Reiss* a été très fructueuse. Dans ce cadre, l'Eprouvette, le Laboratoire Sciences et Société de l'UNIL, a également proposé un large panel d'activités de médiation permettant d'enrichir très intelligemment le programme du MSAP. Le MSAP a également collaboré avec l'école ARC de Neuchâtel, section conservation et restauration, en offrant la possibilité à des élèves de faire leur stage dans les collections du musée.
Deux collaborations ont réuni le MSAP et le Musée historique de Vevey : l'exposition hors-les-murs *Vevey Même*, sur le quai Perdonnet, ainsi que le projet *Gustave Eiffel et la photographie*, puisqu'une exposition parallèle était proposée au Musée historique de manière à présenter la Villa Claire, maison de villégiature de Gustave Eiffel à Vevey.
La collaboration avec la Fondation Vevey, Ville d'Images se poursuit, notamment autour de la remise en état du photomaton que le musée mettra à disposition du public en 2024.

Vue de l'exposition Vevey Même © MSAP

Le MSAP a collaboré avec le MASI à Lugano en prêtant des appareils pour l'exposition *Werner Bischof – Unseen Colour* (12 février – 2 juillet 2023), également présentée à la Fotostiftung de Winterthur (26 août 2023 – 28 janvier 2024). Le directeur Luc Debraine a en outre rédigé un article pour le catalogue de cette exposition.
Dans le cadre de l'exposition *Gustave Eiffel et la photographie*, le MSAP a étroitement collaboré avec le Musée d'Orsay, à Paris, qui conserve les photographies de l'ingénieur.
Pour les ateliers réguliers de photographie argentique, qui ont lieu le samedi au MSAP, le musée a travaillé avec le Leica Store de Genève et a entamé des discussions avec Leica Camera (Allemagne) pour divers projets de collaboration.
La Fondation Beau-Séjour à Vevey et le musée ont poursuivi en 2023 une collaboration centrée sur la photographie et la mémoire. Des résidents et résidentes du Centre de jour Le Panorama et de la Fondation Beau-Séjour sont régulièrement photographiés par Julie Deleris, auxiliaire au musée et étudiante à l'école de photo de Vevey.
Le musée collabore également avec Connaissance 3, l'université des seniors, pour l'organisation de cours et de visite guidées.

Prêts de pièces de collection

En 2023, le musée a prêté un Devin Tr-Color, un Leica IIIc, un Rolleiflex Automat et des notices d'emploi de ces appareils au MASI de Lugano pour l'exposition *Werner Bischof – Unseen Colours*, exposition reprise à la Fotostiftung de Winterthur.

Le Devin Tri-Color prêté au MASI © MSAP

Le MSAP a également prêté un Leica I et un objectif Elmar 35 mm au Mémorial de la Shoah à Paris pour l'exposition *Julia Pirotte, photographe*

et résistante (9 mars 2023 – 7 janvier 2024). Ne trouvant pas cet objet en France et en Europe, le Mémorial de la Shoah s'est adressé au MSAP, seul musée à posséder cet appareil rare. Le MSAP a également prêté deux appareils Michel au Museum Altes Zeughaus de Soleure, ainsi qu'un appareil stéréoscopique au Musée national de Prangins.
Le Centre de documentation du MSAP se place toujours en référence dans le domaine et répond à de très nombreuses demandes d'informations techniques de la part d'institutions suisses et étrangères.

Dons et acquisitions

Tous les jours ou presque, le MSAP reçoit une proposition de don de matériel, d'images ou de documentations photographiques d'intérêts divers. Nous avons enregistré 1'155 dons en 2023, à raison de 29 objets, 879 photographies et films, 102 documents et 145 ouvrages et revues. Parmi les dons importants, notons une grande chambre photographique de Jean Jardin, ainsi que divers appareils Pentax de Ricoh Imaging Europe. BAT a fait don de 17 films et de 314 photographies de tournage – qui ont été déposées à la Cinémathèque suisse –, ainsi que de 39 photographies issues des Concours BAT.
Deux dépôts majeurs ont également été faits en 2023, dont des chambres photographiques de Rodolphe Archibald Reiss, appartenant à l'UNIL police scientifique. La famille Koch (fondateur de Sinar AG) a quant à elle déposé au MSAP le fonds Sinar comprenant plus de 120 classeurs et boîtes d'archives de l'entreprise et 16 mètres linéaires de photographies d'entreprise ou de produits Sinar.
Parmi les acquisitions, relevons l'achat dans le cadre de l'exposition *Gustave Eiffel et la photographie* d'un Photochromoscope (visionneuse autochrome) Gaumont, 1908, d'un Spido Gaumont 9x12 de 1900 environ, et de plusieurs ouvrages d'époque sur et de Gustave Eiffel, dont *Travaux scientifiques à la tour de trois cents mètres de 1889 à 1900*, Gustave Eiffel, L. Maretheux imprimeur, 1900.
Grâce au soutien des amis du musée, une partie de la collection Leica de Monsieur Thomas Insausti a pu être achetée.
Un Agfa Isolette, Comptoir de photographie Multiphotos J. Schelling à Fleurier, une lanterne magique de 1900 avec une belle boîte de plaques de projection, un daguerréotype lausannois de 1860 environ, ainsi que quatre superbes photogrammes de Monique Jacot, datant du début des années 2000 et désormais disposés près de l'entrée de notre atelier « Clic-Clac », font aussi partie des acquisitions importantes de 2023.
En prévision d'une exposition agendée en 2024, le musée a acquis un magnifique négatif sur verre au collodion humide de 1860-65 de Charles Nègre, pionnier majeur de la photographie.

Charles Nègre, Vue générale de Villefranche-sur-Mer, négatif sur plaque de verre, 1860-1865.

Médiation culturelle

Lanterne magique

Ressusciter la magie des projections d'un temps où le cinéma n'existait pas grâce à une grande lanterne magique remise en fonction, telle est la vocation de ces séances. Ces spectacles sont proposés pour les petites classes, ainsi que pour les anniversaires.

Laboratoire argentique

Lors des week-ends et des vacances scolaires, le musée suggère au public de tout âge d'agrémenter sa visite par un passage au laboratoire, où chacun et chacune peut développer une photographie sous forme d'un photogramme à emporter. Un atelier de tirage argentique est éga-

lement proposé depuis 2022. Ces animations sont principalement réalisées par des étudiantes et étudiants en photographie qui travaillent au musée en tant qu'auxiliaires.

Le Club
En 2023, le musée a redémarré le « Club » les mercredis après-midi. S'adressant aux jeunes de 10 à 16 ans, il permet à 6 adolescents de se former à la photographie argentique et numérique dans des cycles de cours de trois mois.

Visites proposées aux écoles
Elles sont adaptées à l'âge des élèves avec un passage possible par l'atelier pour expérimenter le développement de la photographie argentique. Les enseignants et enseignantes peuvent également faire visiter le musée à leur classe avec le soutien du dossier pédagogique, et pour les plus jeunes dès 5 ans, assister à un spectacle de lanterne magique.
En partenariat avec l'association Lavaux Patrimoine mondial de l'UNESCO, le musée propose une visite et une formation à la photographie de voyage. La sortie dure une journée durant laquelle la théorie et l'histoire de la photographie sont présentées avant une mise en pratique dans les vignes de St-Saphorin.

Médiation pour adultes et enfants (hors scolaire)
Le musée propose des visites guidées des expositions temporaires et de l'exposition permanente à tous les publics, en offrant la possibilité de passer dans le laboratoire pour découvrir la photographie argentique.
Le musée organise aussi des visites inclusives avec des personnes mal-voyantes et non-voyantes sur demande.
Le musée participe enfin à PâKOMUZé, à la Nuit des musées ainsi qu'à En famille au musée, tous trois organisés par l'Association des musées de la Riviera.

Workshop Leica
En partenariat avec Leica Suisse, le musée organise des Workshops sur le tirage argentique, déclinés en deux cours : un premier niveau avec prises de vue, développements et tirages argentique simple et un deuxième niveau axé sur le tirage argentique.

Soirée revue Animan © MSAP

Les fêtes d'anniversaire
Deux variantes d'activités sont proposées selon l'âge des enfants ainsi qu'un reportage photo réalisé par l'animateur ou l'animatrice. « Magie de la lanterne » permet aux enfants dès 5 ans de découvrir contes, légendes et histoires drôles grâce à une lanterne magique remise en fonction. « Le laboratoire photographique » initie les enfants dès 8 ans aux charmes du développement argentique.
Chaque groupe (adultes et jeune public) bénéficiant d'une visite se fait photographier dans le musée et reçoit le fichier de cette prise de vue.

Médias
Les expositions *Sur les traces de Reiss,* ainsi que *Gustave Eiffel et la photographie* ont reçu une importante couverture médiatique. Pour la première fois, le MSAP a été présenté dans les TJ du soir, pour l'exposition sur Gustave Eiffel : sur la RTS (Suisse romande), la RSI (Tessin), SRF (Suisse alémanique) et Arte (France/Allemagne). La radio Franceinfo est également venue pour faire un reportage sur place.

Promotion
Le MSAP tire parti, pour ses expositions temporaires, de l'affichage au sein du réseau culturel veveysan. Il sollicite deux à trois fois par année la Société Générale d'Affichage pour des campagnes promotionnelles à Montreux, La Tour-de-Peilz et Lausanne. Ses activités ont une présence régulière dans l'Agenda Riviera, ainsi que dans les divers supports de GeneralMedia, comme Passeport Loisirs, Loisirs.ch ou Tempslibre.ch. Les expositions du MSAP sont aussi relayées sur le site vaudfamille.ch. La promotion de ces activités est bien sûr assurée par le propre site web du musée, ainsi que ses pages Facebook (2'700 abonnements) ou Instagram (1'200 abonnements).

L'Association des amis du MSAP
Très active, l'Association des amis du MSAP se réunit plusieurs fois par année au musée. Elle participe au printemps à la bourse photo au CEPV. Elle édite deux fois l'an le bulletin *Le Petit Révélateur.* L'association agit aussi comme une précieuse ressource documentaire pour la direction du musée. Grâce à son fonctionnement en réseau, notamment entre collectionneuses et collectionneurs spécialisés, elle est à même de répondre rapidement à des questions précises sur différents chapitres de l'histoire technique de la photographie.

La Fondation du MSAP
Présidée par Michel Berney, la Fondation du MSAP est un indispensable outil de soutien, de prospection et de ressources pour notre institution. En 2023, grâce à un soutien déterminant, elle a permis de financer la restauration du photomaton prévu pour l'accueil du musée.

Alexandra Melchior, municipale
Pauline Martin, directrice

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2022 :
Néant

Vue du Musée historique de Vevey

Présentation

Le Musée historique a pour vocation de collecter, conserver, valoriser et mettre à disposition le patrimoine relatif à Vevey et à ses environs, aux Veveysannes et Veveysans, aux habitantes et habitants de la région. Depuis sa création en 1897, de riches collections ont été constituées. Une partie de ces dernières est présentée au deuxième étage du « Château », belle demeure du 16e siècle. Un parcours varié, dévoilant thèmes régionaux et collections particulières, se découvre au travers de huit salles d'exposition. Archéologie, objets et manuscrits du Moyen Age, peintures et estampes, affiches, photographies, documents d'archives, argenterie, étains, poids et mesures, artisanat ou encore mobilier constituent l'essentiel de la présentation permanente, qui comprend également deux ensembles remarquables : une collection de clés, serrures et coffrets anciens, ainsi que les œuvres du peintre F. A. L. Dumoulin (1753-1834). Par ailleurs, le musée propose plusieurs expositions temporaires par année qui mettent en valeur des thématiques spécifiques. Des activités destinées principalement au jeune public et aux familles, ainsi que diverses autres animations sont organisées au sein de l'institution.

Organisation

Le début de l'année 2023 a été marqué par l'entrée en fonction de la nouvelle directrice et par la pérennisation du poste de conservatrice adjointe (1er mars). L'équipe du musée a finalement été complétée avec l'engagement de la conservatrice (1er octobre).
Au 31 décembre, l'équipe du musée est composée de cinq personnes qui se répartissent les trois EPT en contrat fixe dont dispose le musée.
La directrice (60 %), la conservatrice (60 %) et la conservatrice ajointe (50 %) ont la charge de la direction de l'institution, de la conservation, de l'inventaire des collections, de l'organisation des expositions, de la gestion de la consultation des fonds et des recherches demandées par des personnes externes au musée ainsi que de l'administration, de la médiation et de la communication institutionnelle et événementielle.
La responsable de l'accueil (80 %) et le remplaçant à l'accueil (50 %) s'occupent de la billetterie et de la boutique, mais également de la technique, d'inventaire et du catalogage de la bibliothèque.
En renfort ont été engagés en 2023 un chargé d'inventaire auxiliaire (40 %) et une remplaçante à l'accueil auxiliaire, qui est également chargée d'inventaire (10 %). Avant l'entrée en fonction de la conservatrice, une chargée de recherche (20 %) a été engagée pendant quatre mois pour suppléer partiellement le poste vacant depuis le 1er mars, date à laquelle Fanny Abbott (précédemment concervatrice) a été engagée en tant que directrice.

Faits marquants

L'année 2023 a été marquée par la réorganisation des ressources humaines du musée suite à la nomination de la nouvelle directrice et de la nouvelle conservatrice ainsi que la pérennisation du poste de la conservatrice adjointe.
Parallèlement, un programme d'expositions temporaires conséquent a été proposé aux visiteuses et visiteurs :

Vue de l'exposition *Le Musée de A à Z*, © Céline Michel

- *Le Musée de A à Z* (jusqu'au 15 janvier)
- *Tout un commerce - boutiques, magasins et échoppes d'autrefois* (22 mars - 24 septembre)
- *Gustave Eiffel à Vevey* (dès le 13 octobre).

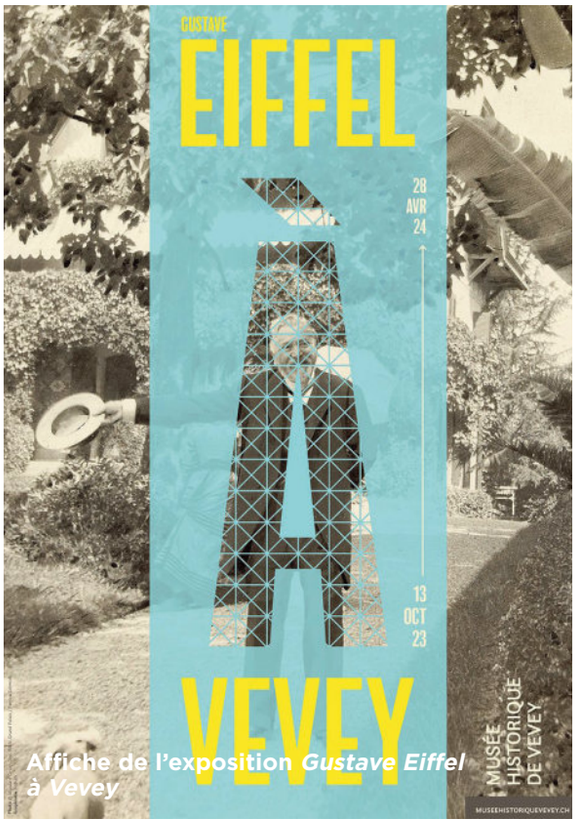

Affiche de l'exposition *Gustave Eiffel à Vevey*

De plus, deux autres projets ont pris place dans l'espace public veveysan : VEVEY MEME – un même point de vue (30 juin - 20 août 2023) et une présentation sur les bâches entourant les travaux du Poids du foin (dès le 22 septembre).
Finalement, le nombre de demandes de recherches historiques et de visuels, qui sont en

constante augmentation, confirme le rôle important que joue le musée en tant que centre de référence pour l'histoire de la Ville et de la région.

Expositions temporaires

Le Musée de A à Z
Du 16 juin 2022 au 15 janvier 2023
L'origine du Musée historique de Vevey remonte à 1897, année de l'inauguration du Musée Jenisch qui comprenait alors un espace consacré aux « antiquités » : la salle du Vieux-Vevey. Agrandissement, déménagement et changement de nom sont quelques-unes des étapes clés qui ont jalonné les 125 années d'existence du Musée historique. Celui-ci n'a jamais cessé d'enrichir et de valoriser ses collections dont seule une infime partie – comme dans la plupart des institutions muséales – est présentée au public.
Le Musée de A à Z a été l'occasion idéale de se plonger dans les collections du musée et de (re)découvrir des pièces – achetées, données, léguées ou déposées au musée – qui, bien que précieuses du point de vue historique, n'ont pas toujours pu être exposées. L'alphabet était le fil conducteur de cette présentation très éclectique, qui permettait de remonter le temps jusqu'en 700 avant J.-C. et de voyager jusqu'au Japon, sans jamais quitter Vevey.

Tout un commerce - boutiques, magasins et échoppes d'autrefois

Vue de l'exposition *Tout un Commerce*, © David Bochud

Du 22 mars au 24 septembre 2023
L'exposition *Tout un commerce* présentait des photographies prises entre la fin du 19e et le milieu du 20e siècle et mettant en évidence la devanture de boutiques et de magasins veveysans. Souvent capturées avant ou après une transformation de façade, ces images racontent des moments clés de l'histoire d'un commerce. Elles témoignent de la fierté des propriétaires, des employées et employés, soulignent la prospérité du lieu ou informent d'une fermeture. Ces prises de vue, qui révèlent vitrines rétro et articles désuets, dévoilent également des paysages urbains et des ruelles parfois méconnaissables.
A l'heure où le shopping en ligne devient la nouvelle norme, mettant sous pression aussi bien les petits commerces de détail que les grandes surfaces, *Tout un commerce* mettait à l'honneur les magasins d'un autre temps en faisant dialoguer photographies, anecdotes, objets et documents d'archives.

Gustave Eiffel à Vevey
Du 13 octobre 2023 au 28 avril 2024
A l'occasion du centenaire de la disparition de Gustave Eiffel (1832-1923), le musée présente une exposition mettant en lumière le célèbre ingénieur français qui avait acquis une propriété à Vevey en 1892. Si les habitantes et habitants de la région veveysanne se sont longtemps souvenus de la Villa Claire – baptisée du nom de la fille aînée d'Eiffel, les séjours du « magicien du fer » dans notre ville tendent à être oubliés.

Vue de l'exposition *Gustave Eiffel à Vevey*, © Luca Carmagnola

Photographies, plans, documents d'archives et maquettes permettent de découvrir l'histoire du domaine Eiffel et de la Villa Claire, transformés et aménagés par l'ingénieur.
Témoin des importants changements urbanistiques du quartier de Plan-Dessous, la demeure de la famille Eiffel a finalement été détruite en 1978. Les circonstances qui ont conduit à cette décision, validée par les Services de l'Etat, sont plus diverses que ce que la mémoire collective a retenu et amènent à s'interroger sur la notion de sauvegarde du patrimoine bâti.

Projets hors les murs

Vue de l'exposition *VEVEY MEME – un même point de vue*

VEVEY MEME – un même point de vue
Du 30 juin au 20 août 2023
Fruit d'une collaboration avec Jérôme Baratelli et le Musée suisse de l'appareil photographique, l'exposition hors les murs intitulée *VEVEY MEME – un même point de vue*, a été présentée sur le quai Perdonnet, entre les rues du Château et Clara-Haskil, du 30 juin au 20 août 2023. Seize panneaux permettaient de découvrir, au recto, le détail d'une œuvre qui faisait écho au paysage réel du Haut Lac et, au verso, l'image originale accompagnée d'images similaires et d'un texte qui illustraient à chaque fois une thématique différente – la campagne et le bourg, la navigation, les hôtels – ou se référaient à un support commun – carte postale, estampe ou affiche.

Le Poids du foin
Dès le 22 septembre 2023
Les travaux de réaffectation du bâtiment du Poids du foin (1838) ont été l'occasion pour le musée, en

collaboration avec les Services de la culture et des bâtiments, de déployer sur des bâches une mise en perspective historique de cet édifice emblématique du passé commercial de la ville . En mettant en contexte des documents d'archives, des gravures et des photographies, le musée utilise, comme cela a déjà été le cas auparavant, son important fonds iconographique pour documenter et accompagner les transformations qui adviennent dans la ville.

Le Poids du foin, 1970

Exposition permanente

Afin de garantir une meilleure surveillance des espaces d'exposition (huit pièces et couloirs) – situés au 2e étage du Château, alors que la réception se trouve au 1er étage – deux nouvelles caméras de surveillance sont venues s'ajouter à celles déjà installées.

Animations et activités de médiation

Dans le cadre des événements organisés chaque année par l'Association des musées de la Riviera vaudoise (AMRV), le Musée historique de Vevey a proposé trois animations en collaboration avec le Musée de la Confrérie des Vignerons :

- L'activité intitulée « Rotin quand tu nous tiens !» s'est tenue à deux reprises (13 et 20 avril) durant PâKOMUZé. Quarante enfants ont pu découvrir l'exposition *Tout un commerce*, puis prendre part à un atelier de vannerie en réalisant un petit panier en rotin tressé.

Atelier PâKOMUZé

- Le samedi 13 mai, le chasselas était mis à l'honneur au Château dans le cadre de la *Nuit des musées*. Grâce au film *Chasselas forever* de Florian Burion et à des ateliers de dégustation animés par des vignerons réputés, le public a pu découvrir les subtilités de ce cépage qui met en avant la typicité de nos terroirs. Avec les visiteuses et visiteurs venus (re)découvrir les expositions, ce sont quelque 350 personnes qui ont pris part à cette soirée.
- Pour *En famille aux musées* (4 et 5 novembre), le musée a mis en place l'atelier « Découpe moi une image ». Lors de ce week-end, l'exposition *Gustave Eiffel à Vevey* a été présentée à dix-huit familles qui se sont ensuite amusées à créer, à l'aide d'images de magazines, des scènes farfelues sur des reproductions d'anciennes photgraphies de Vevey.

Atelier En famille aux musées

Tout au long de l'année, au fil des diverses expositions temporaires, dix-huit visites guidées ont été organisées dont onze pour le public scolaire, ainsi qu'une conférence hors les murs, consacrée à Eric-Edouard Guignard et ses photographies des années 1950 et 1960, pour l'établissement médico-social « La Villa Mona » à Thônex.

Communication sur les réseaux sociaux

En 2023, des publications en lien avec les expositions temporaires *Tout un commerce*, *VEVEY MEME* et *Gustave Eiffel à Vevey* ont été réalisées et ont permis d'accroître le nombre d'abonnés.
Les statistiques 2023 relatives aux réseaux sociaux du musée sont les suivantes :
Facebook :

- Nombre d'abonnements : 1'052, dont 63 nouvelles inscriptions
- Nombre de publications : 51
- Couverture des publications (nombre de personnes touchées) : 17'500

Instagram :

- Nombre d'abonnements : 1'058, dont 173 nouvelles inscriptions
- Nombre de publications : 11
- Couverture des publications (nombre de personnes touchées) : 2'353.

Fréquentation

En 2023, 3'314 visiteurs et visiteuses ont visité le musée. Depuis l'installation et l'adaptation du nouveau logiciel de caisse, la fréquentation du musée a pu être distinguée de celle du Château et les statistiques ont pu être affinées. Comme déjà constaté par le passé, les événements – vernissages, *Nuit des musées*, week-end *En famille aux musées* – attirent un public important. L'ouverture et la perspective de la fermeture des expositions temporaires stimulent également la fréquentation (avril-mai, août-septembre, octobre-novembre).
A noter que l'entrée gratuite, proposée le premier week-ends de chaque mois dans les musées de la Ville depuis l'été 2021, connaît toujours un certain succès et se révèle être une intéressante action de promotion ponctuelle pour l'institution.

Acquisitions

Le musée a acquis auprès de maisons de vente ou de particuliers les œuvres et objets suivants :

- Une affiche « Compagnie générale de navigation sur le Léman » (1927), réalisée par Johann Emil Müller (1885-1958)
- Une affiche « Vente de charité en faveur de l'église catholique de Vevey » (1959)
- Deux dessins à la plume d'Ernest Biéler (1863-1948), *Vues de Vevey et du Château de Chillon*, utilisés pour illustrer la publication « Que faut-il visiter en Suisse ? » parue en 1896
- Une aquarelle, *Jeunes femmes lisant dans les hauts de Vevey*, 1820

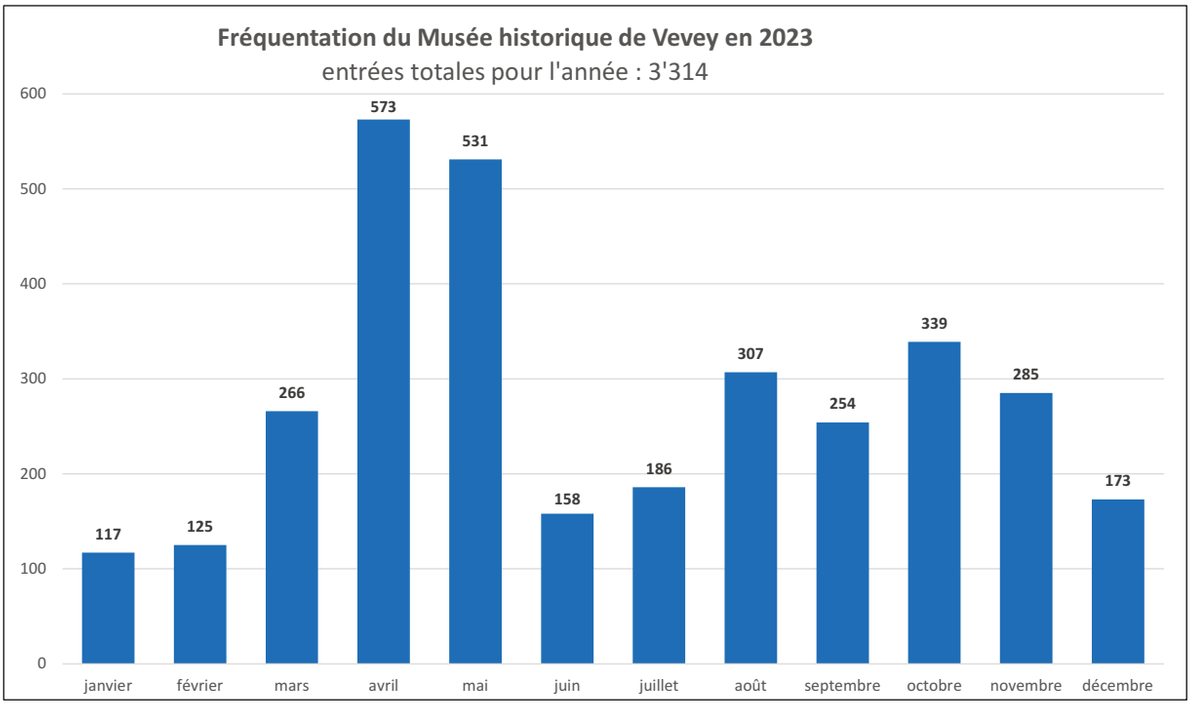

- Une peinture à l'huile de Jean-Philippe George-Juilliard (1818-1888), *Vue de Vevey*

Vue de Vevey, Jean-Philippe George-Julliard (1818-1888)

- Une peinture à l'huile, *Vue de St-Martin et du Haut Lac,* 19e siècle
- Une aquarelle de Christian Gottlieb, dit Théophile, Steinlen (1779-1847), *La plaine du Rhône*
- Trois cartes postales figurant le Grand Hôtel de Vevey

Carte postale du Grand Hôtel de Vevey, années 1950

- Deux cartes postales figurant la Villa Claire, propriété de Gustave Eiffel.

Par ailleurs, les collections se sont enrichies des dons suivants :

- Une coupe commémorative du Corps des Cadets de Vevey (1960-1968)
- Un écriteau publicitaire pour des boîtes de café (vers 1910)
- Un tambour et un coffre de transport d'instruments de musique de l'orchestre *L'Ondine* (20e siècle)
- Un drapeau de la société de tir *Armes réunies de Vevey* (1981)
- Une lithographie attribuée à Gabriel Lory fils (1784-1846), *Vaudoise en costume*
- Quinze photographies et huit cartes postales liées à Vevey (20e siècle)

Finalement, une généreuse donatrice a offert au musée la somme de Fr. 300.- qui pourra servir

Décollage du ballon Urania, François Maillard, 20 mai 1894

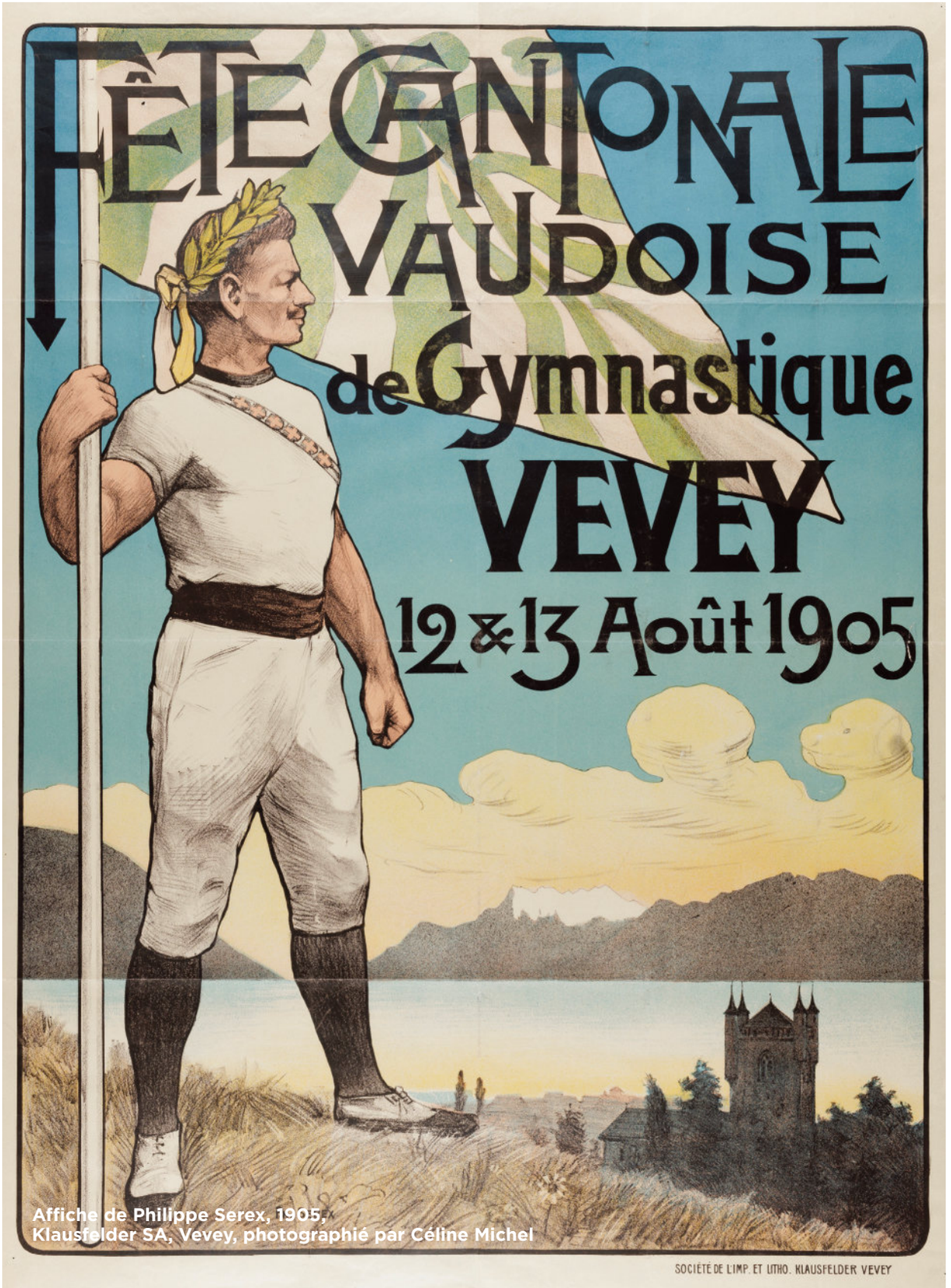

Affiche de Philippe Serex, 1905, Klausfelder SA, Vevey, photographié par Céline Michel

dans le cadre des achats pour les collections ou de la mise en place des expositions.

Inventaire et conservation

Plusieurs membres du personnel fixe et auxiliaire du musée ont travaillé à l'inventoriage ainsi qu'à l'établissement et à l'actualisation de l'inventaire numérique des collections : 412 nouvelles fiches ont été établies en 2023.
Les inventaires numériques – qui ne représentent pas l'ensemble des collections du musée – totalisent actuellement le nombre de fiches suivant :

- Objets : 2'512
- Beaux-arts : 2'358
- Photographies et cartes postales : 2'616
- Livres anciens : 476.

Si les fonds « beaux-arts » et « livres anciens » sont presque totalement inventoriés numériquement, le fonds de photographies et cartes postales ainsi que celui des objets nécessitent encore de très

nombreuses heures de travail avant d'être entièrement accessibles de manière digitale.
Deux huiles sur toile de Jean-Philippe George-Juilliard (1818-1888), l'une offerte au musée en 2010 et l'autre acquise en 2022, ont été confiées à un atelier de restauration pour des travaux de conservation-restauration.
Le musée a mandaté une photographe professionnelle pour réaliser des prises de vue de onze tableaux et photographies des collections.

Prêt d'objets

En 2023, par le prêt d'une soupière commémorative en terre cuite glaçurée, le musée a collaboré à l'exposition *Ziegler Keramik – Begehrte Schaffhauser Tonwaren 1828–1973* au Museum zu Allerheiligen Schaffhausen (25.02. - 09.07.2023).

Soupière dite Dufour, 1847-1848

Collaborations

Parmi les collaborations menées en 2023, citons notamment :

- Le reportage « Dans le rétro » de l'émission « Couleurs locales » de la RTS consacré à l'histoire du quai Perdonnet (diffusée le 24 avril).
- Les publications sur les réseaux sociaux de la cellule Communication de la Ville, intitulés « Vevey, ville d'histoire ». Réalisés en collaboration avec les archives communales et le musée, ceux-ci permettent chaque mois, de (re)découvrir l'histoire d'une personnalité, d'un lieu, d'un bâtiment ou d'un événement de Vevey.

Vue de l'exposition PROJET POUBELLES. BELLE RIVIERA X ECAL, © Marvin Merkel

- L'exposition « PROJET POUBELLES. BELLE RIVIERA X ECAL » réalisée par l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL).
  En collaboration avec le Musée de la Confrérie des Vignerons, le Musée historique a accueilli les projets de nouvelles poubelles publiques pour la Riviera imaginés par des étudiantes et étudiants en Bachelor Design Industriel de l'ECAL
- La poursuite du partenariat avec la plateforme PAYSAGE rattachée au Centre des sciences historiques de la culture de l'Université de Lausanne (CSHC) qui consiste en la mise sur pied d'un catalogue d'images, sous la forme d'une base de données.

Comme chaque année, l'équipe du musée a été sollicitée par des services de la Ville, des chercheuses et des chercheurs, des membres d'associations ou d'institutions, des journalistes, des architectes et des particuliers pour des recherches historiques et pour la mise à disposition d'images numériques représentant peintures, gravures et photographies relatives à Vevey et à ses habitants et habitantes. L'important ouvrage *Le domaine d'Hauteville : Du château au campus universitaire* sous la direction de B. Lovis et I. Roland, Patrimoine suisse. Section vaudoise, paru chez Slatkine est un exemple de publications pour laquelle le musée fournit des images.
La tenue de statistiques permet de quantifier ces demandes qui se sont élevées en 2023 à 88, soit près de deux requêtes par semaine. L'augmentation constante de ce type de prestations confirme le rôle important que joue le musée en tant que centre de référence pour l'histoire de la ville et de la région.

Alexandra Melchior, municipale
Fanny Abbott, directrice

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2022 :
Néant

Présentation

La Bibliothèque municipale est l'une des quatre institutions culturelles communales. Son public est majoritairement veveysan et régional. Outre la tâche bien connue du prêt, la bibliothèque propose un programme de médiation culturelle permettant d'accueillir tous les publics et globalement de démocratiser l'accès aux savoirs et à la culture. Depuis 2014, le travail de l'équipe en place a permis à l'institution de devenir un lieu de vie, de discussion et de lien social. Aujourd'hui plus que jamais, elle offre un cadre ouvert dans lequel les usagères et usagers partagent, échangent des conseils, des envies, permettant d'ouvrir l'appétit de la découverte.

Organisation

L'équipe de la bibliothèque est formée de douze personnes pour 7.1 EPT : un apprenti, deux auxiliaires, une responsable jeunesse, une responsable médiation, une collaboratrice en médiation culturelle, quatre bibliothécaires, une stagiaire en médiation culturelle et un directeur.

Faits marquants

Depuis la décision de la Municipalité de renoncer définitivement aux taxes d'inscription et de retard avec effet au 1er janvier 2023, les nouvelles inscriptions ont bondi de 57 %. Ce chiffre est largement plus élevé que les estimations réalisées en France, lesquelles font ressortir une augmentation comprise entre 15 % et 20 % en moyenne. Ce surcroît d'activité pour l'équipe de la bibliothèque est heureusement compensé par une diminution significative des tâches administratives liées aux prêts (frais de retard, encaissement, etc.), permettant ainsi aux collaborateurs et collaboratrices de se concentrer sur l'accueil et les renseignements aux publics. En outre, la suppression des frais de retard a permis de diminuer les tensions et conflits entre les usagères et usagers de la bibliothèque et le personnel. Cette fréquentation accrue s'est malheureusement accompagnée d'une augmentation de 49 % des rappels par rapport à l'année précédente. A la suite de ce constat, l'équipe de la bibliothèque mettra en place une campagne de sensibilisation auprès des publics.

Services au public

Fréquentation

En 2023, la bibliothèque a comptabilisé 1'519 nouvelles inscriptions, soit une augmentation de 57 % par rapport aux inscriptions de 2022. Cette forte augmentation s'explique par la suppression des taxes d'inscription et des frais de retard.
La fréquentation de la bibliothèque sur l'ensemble de l'année est de 110'485 personnes. C'est la première fois que nous franchissons la barre des 100'000 personnes. Outre la mise en place de la gratuité, cette hausse de près de 19 % (92'909 personnes l'année précédente) s'explique également par le travail de positionnement des usagères et usagers au cœur du projet de bibliothèque instauré depuis plusieurs années. L'image de la bibliothèque en tant que lieu où l'on ne fait qu'emprunter des documents ou étudier n'est plus d'actualité.

Prêt

La bibliothèque a effectué 220'110 prêts (+5 %), ce qui représente un record absolu. Notre record précédent était de 213'780 prêts en 2021. C'est la troisième fois que la barre des 200'000 prêts est franchie.

Livres électroniques

À la suite de problèmes récurrents qui empêchent la lecture de livres numériques, nous avons résilié l'offre de la plateforme e-bibliomedia. A la place, depuis 2022, nous proposons une offre numérique, celle de la BCU Lausanne : plus de 10'000 ebooks en français et en anglais, 400 livres audio et bien plus encore. Nous avons également mis à disposition trois liseuses thématiques (policier, nouveauté et feel-good). Ces liseuses rencontrent un franc succès ; elles sont constamment empruntées.

Espace pixel

Le 16 février 2018, nous avions inauguré l'Espace pixel, un lieu dédié au jeu vidéo où il est possible de réserver une plage horaire et de venir s'amuser en solo, en famille, avec des amies ou amis. Cet espace se veut ouvert à toutes et à tous : de la joueuse confirmée au joueur débutant.
La fréquentation de l'Espace pixel en 2023 est de 3'207 personnes (+62 %). La bibliothèque a effectué un total de 7'896 prêts de jeux vidéo (+50 %).

Tournois jeux vidéo

Médiation culturelle

En 2023, 6'150 personnes ont participé aux 89 rendez-vous proposés dans nos deux programmations semestrielles, ce qui représente une augmentation de 55 % par rapport à l'année précédente. L'agenda culturel de la bibliothèque s'adresse à toutes les classes d'âge par le biais de différents médiums artistiques.

« Et sinon, ça va ? » thématique 2023

Les cycles thématiques de la bibliothèque ont toujours pour objectif de refléter les réflexions et les interrogations actuelles de notre société. Avec une pandémie, des guerres et le changement climatique, la question du bien-être nous a semblé prendre une tournure particulière, voire déstabilisante. En effet, ces trois dernières années, plutôt anxiogènes, ont eu un impact important sur notre bien-être.

En parallèle, ou peut-être en conséquence, les livres feel-good et de développement personnel sont en tête des ventes dans les librairies, et les articles de journaux proposent de nombreuses astuces pour accéder au bonheur. Ces phénomènes interrogent : est-on au clair sur ce qui contribue ou nuit à notre bien-être ? Est-ce qu'être bien ne dépend que de notre volonté ? Le bien-être est-il accessible à tout le monde ? Y a-t-il aujourd'hui une injonction à être heureux partout, tout le temps ?

Pour cette nouvelle programmation, l'équipe de la bibliothèque a souhaité répondre à une demande des usagers et usagères : se faire du bien tout en conservant un esprit critique et en évitant les discours culpabilisants. Au fil des concerts, soirées-discussions, ateliers participatifs et rendez-vous mensuels, nous avons invité le public à se questionner sur le stress, les privilèges et la dépression (avec humour), mais aussi à jouer, à écrire, à extérioriser, à réfléchir et à lâcher prise.

Quelques exemples d'événements proposés à nos publics durant l'année 2023 :

- Le genre du bien-être : Un rendez-vous durant la pause de midi pour questionner le bien-être. En effet, les femmes reçoivent-elles davantage d'injonctions à aller bien ? L'industrie du bonheur et du développement personnel s'adresse-t-elle uniquement aux femmes ? Y a-t-il des « charlatans du bien-être » qui viseraient surtout les femmes ?
- Écrire une lettre d'amour à soi-même : un atelier d'écriture pour rédiger une lettre d'amour à soi-même. Une lettre pour se reconquérir, faire le premier pas ou encore se faire de nouvelles promesses.
- Aller bien à tout prix : une discussion critique sur le bien-être. La quête du bien-être peut-elle en arriver à nous faire du mal ? Le terme a priori positif de bien-être peut-il servir à cacher une stratégie marketing, un nouveau champ de compétition, des inégalités et des discriminations ? Et, si oui, comment s'y retrouver pour tout de même "être bien" et prendre soin de soi ?
- Exercices anti-stress : un rendez-vous durant la pause de midi pour relâcher la tension et pour apprendre des exercices simples et utiles au quotidien, issus entre autres de la kinésiologie, afin d'abaisser le niveau de stress et d'éviter des montées d'angoisse ou d'anxiété.
- Travail et bien-être : le travail occupe une grande place dans la vie des personnes salariées et a, par conséquent, une influence majeure sur le bien-être. Or, ses contraintes (horaires, pression, hyperconnexion, environnement, etc.) peuvent rendre le maintien d'une bonne hygiène de vie difficile. Cet atelier a abordé les risques professionnels, leur impact sur la santé, et les différentes astuces et règles pour rester en forme.

Focus sur des événements phares de l'année
Changement de décor
Chaque année, nous invitons un ou une artiste à investir la bibliothèque pour la faire belle mais aussi pour la bousculer, la réinventer, se l'approprier. Seule contrainte : reprendre la thématique annuelle de la bibliothèque. Cette année, nous avons demandé au veveysan Mathias Forbach, alias Fichtre, de s'emparer des espaces adulte et jeunesse.
Fichtre est artiste, illustrateur indépendant et enseignant en illustration à l'ÉDHÉA, l'école d'art du Valais. Rêveur fasciné depuis le plus jeune âge par le pouvoir du dessin et attiré par la puissance du texte, Fichtre développe rapidement son propre univers fantasque et sensible : personnages qui oscillent entre l'animal et l'humain, couleurs vives ou pastel, mélange des techniques et des supports. Il communique un espoir poétique, tout en simplicité. 281 personnes ont assisté au vernissage de ce nouveau Changement de décor qui a été célébré le 27 janvier 2023 en présence du syndic Yvan Luccarini, Fichtre et Les fils du facteur.

Chantier géant Kapla
Dans le cadre de notre thématique annuelle, nous avons souhaité offrir aux familles une journée qui fait du bien tout en rappelant le pouvoir du jeu physique à une époque où les écrans semblent prendre de plus en plus de place dans la vie des enfants. 25'000 planchettes de Kapla ont donc débarqué aux Galeries du Rivage pour une journée dédiée à la création d'un chantier géant. Créé par Tom van der Bruggen en 1987, Kapla est un jeu de construction composé de planchettes en pin des Landes de même dimension et sans point d'accroche. Les bibliothécaires ont tenu un stand afin de récolter de nouvelles inscriptions. 1'021 personnes ont participé à ce chantier géant où des constructions collectives ont défié la loi de la gravité.

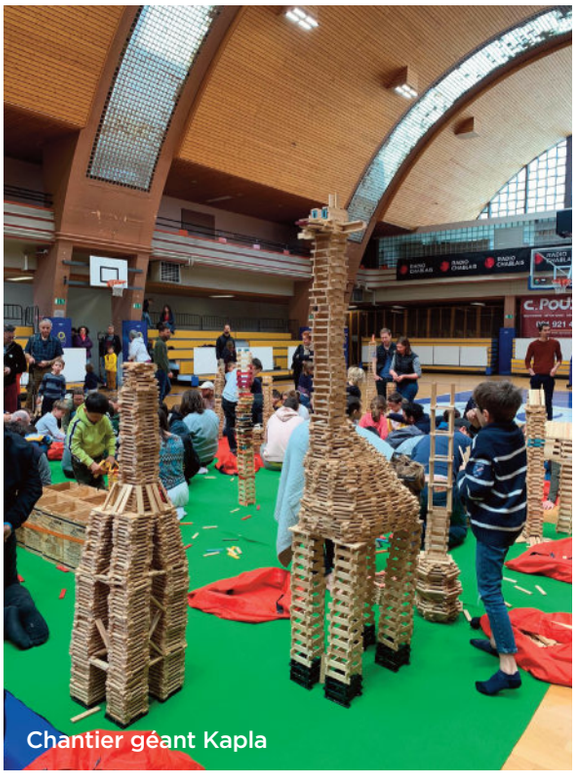
Chantier géant Kapla

Le mois des étudiants
Impossible d'aborder le bien-être sans penser à celles et ceux qui passent leurs journées à la bibliothèque à réviser. Pour leur dire que nous pensons à eux, nous avons demandé à différents partenaires de participer à l'alimentation d'un chariot de boissons et collations destiné aux étudiants et étudiantes. De plus, sur présentation de la carte d'étudiant, des massages et du coaching ont été proposés durant quatre journées afin de débloquer les cervicales, diminuer le stress et stimuler les neurones des étudiants. 1'417 personnes ont bénéficié de cette action.

BiblioWeekend
Le BiblioWeekend est une action nationale proposée par la faîtière Bibliosuisse. Le dimanche 26 mars 2023, la bibliothèque était exceptionnellement ouverte de 10h à 17h avec plusieurs activités en lien avec notre thématique annuelle. 760 personnes ont participé au programme suivant :

- Massage pour bébé en musique pour les enfants de 0 à 12 mois et leurs parents
- « Ça joue ou bien ? » Jeux pour les enfants de 7 à 13 ans et leur famille
- Ring fit Adventure, jeu dès 7 ans
- « Ça joue ou bien ? » Jeux pour adultes
- Histoires qui font du bien dès 4 ans
- La Familiomédie, comédie musicale improvisée dès 7 ans.

Je mange au resto
Dans le cadre de notre thématique annuelle sur le bien-être, nous avons identifié que la nourriture joue un rôle indéniable dans notre santé tout en étant un privilège. En partenariat avec foodculture days, le Service de la cohésion sociale de la Ville de Vevey, Caritas Vevey et le Café littéraire, nous avons donc proposé un repas au restaurant à des personnes qui en sont généralement privées. Le menu a été concocté par les usagers et usagères de Caritas Vevey avec le chef Aurélien Guala. Cette action a été

guidée par le constat que la nourriture, source de bien-être, est aussi un marqueur d'inégalités sociales. Certains se demandent : "qu'est-ce que je vais manger ?" tandis que d'autres : "est-ce que je vais manger ?" Alors que la Suisse est un pays qui se caractérise par sa richesse et son abondance, de nombreuses personnes précarisées font face à des difficultés pour se nourrir avec des produits de qualité. S'alimenter d'une manière qui soit respectueuse de sa santé et de l'environnement reste un droit à conquérir. Ce projet a été soutenu par le Service de la cohésion sociale.

Les rendez-vous réguliers
Au fil des ans, quatre rendez-vous pour la jeunesse et trois pour les adultes se sont démarqués en devenant des rendez-vous mensuels ou réguliers.

Bébé à la page
Depuis janvier 2023, Bébé lit a changé de nom. En effet, de nombreuses personnes nous ont indiqué ne pas comprendre ce titre (parfois associé à l'objet « lit »). Si le projet national s'appelle Né pour lire, nous n'avons pas souhaité reprendre cette appellation et avons opté pour Bébé à la page.
Bébé à la page est une invitation pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs parents à un voyage à travers l'imaginaire des livres pimenté de quelques escales en comptines et chansons. Un éveil au livre et à la musique, mais aussi un moment de lien et de partage avec son enfant, ainsi que de rencontre avec d'autres familles.
Afin de garantir la qualité de ce rendez-vous, nous avons décidé de limiter les places à 60 personnes et de fermer les portes une fois l'animation commencée. Cette nouvelle pratique a suscité une certaine incompréhension chez quelques parents et a nécessité la mise en place d'une rubrique « foire aux questions » sur notre site internet ainsi qu'une information complète sur le déroulement de ces animations dans les newsletters de la bibliothèque. Ces mesures ont permis de désamorcer les quelques tensions constatées à la suite de cette réorganisation. En 2023, 803 personnes ont participé à ce rendez-vous mensuel.

La Familiomédie durant le BiblioWeekend

Zig Zag
Zig Zag est un éveil au livre et à la musique pour les enfants âgés de 4 à 6 ans et leur famille. En 2023, 296 personnes ont participé à ce rendez-vous mensuel.

C'est une autre histoire
Bibliothécaires et médiatrices culturelles animent tous les mois et à tour de rôle des lectures sur un thème différent avec à chaque fois une surprise. Les thèmes qui ont été abordés en 2023 :
- Janvier : la malvoyance avec l'histoire en kamishibaï de l'incroyable Louis Braille. Rencontre avec deux personnes en situation de handicap visuel. Les enfants ont pu découvrir comment on lit avec ses doigts et repartir avec leur prénom en braille.
- Février : l'hiver et le froid. Expérience scientifique rafraichissante avec un scientifique.
- Mars : les couleurs. Après des histoires colorées, les enfants ont fabriqué avec une artiste une toupie qui crée des couleurs.
- Avril : la musique avec une harpiste.
- Mai : le sport avec un entraînement de Booksfit, un sport inventé en partenariat avec le Secteur sport de la Ville de Vevey.
- Juin : l'eau. Des histoires fraîches avec une expérience scientifique.
- Septembre : la mode. Comment sont fabriqués les vêtements, d'où vient la laine, c'est quoi être à la mode ? Découverte du filage de la laine avec une association régionale.
- Octobre : découverte de l'auteur Anthony Browne et création d'un poster d'objets d'après son œuvre Tout change avec une artiste.
- Novembre : le Japon avec une artiste japonaise. Les enfants ont eu le choix entre la création d'un origami ou apprendre à emballer un cadeau de manière écologique grâce au furoshiki.
- Décembre : la montagne avec deux musiciennes de cor des Alpes.

Au total, 430 enfants ont participé à ces lectures durant l'année 2023.

45 minutes : le rendez-vous de la pause de midi
Pour la troisième année consécutive, nous avons proposé des rendez-vous mensuels durant la pause de midi. Les thèmes abordés :
- le genre du bien-être
- la santé maternelle et périnatale - focus sur les personnes afro-descendantes
- exercices anti-stress
- travail et bien-être
- le droit du logement
- films sandwich – VIFFF
- le matrimoine
- survivre aux fêtes de familles.

Ça joue ou bien ?
Un mercredi soir par mois est dédié au jeu de société afin de faire découvrir de nouveaux jeux, favoriser le lien social et attirer de nouveaux publics à la bibliothèque. Un rendez-vous qui est rapidement devenu incontournable. 169 personnes y ont participé.

Cette activité a également été développée à l'intention des familles avec six matinées dédiés en 2023. Ces rendez-vous ont été l'occasion de découvrir de nouveaux jeux adaptés à tous les âges et de rencontrer d'autres familles. 99 personnes y ont participé.

En marge – le club de lecture
Créé en janvier 2017, En marge est un rendez-vous lors duquel on mélange les genres, les âges et les goûts. Tout le monde peut venir à une, plusieurs ou à chaque rencontre. En marge, c'est un club de lecture où il est inutile d'avoir une carte de membre. On échange autour de ce qui nous a fait vibrer et on repère des pépites grâce aux découvertes des autres. En marge, c'est un verre dans une main, un livre dans l'autre, la joie d'être ensemble et de transmettre. En 2023, 132 personnes y ont pris part.

Repair cafés
Afin de lutter contre l'obsolescence programmée, la bibliothèque propose deux Repair cafés par année en partenariat avec Permaculture Riviera, Pro Velo Riviera et la Fédération romande des consommateurs (FRC). L'idée est simple : le public peut amener un appareil (grille-pain, machine à café, etc.), un habit ou un vélo. Des spécialistes bénévoles les aident à réparer ce qui peut l'être. Sur 110 objets apportés, le taux de réussite de réparation est de 52 %.

Actions ponctuelles de médiation culturelle
Outre les rendez-vous récurrents développés ci-dessus, la bibliothèque propose plusieurs types d'actions ponctuelles de médiation culturelle.

Emprunte un théâtre, musée, concert !
« Emprunte un… » est une action inédite en Suisse qui a pour objectif de rendre la culture accessible à toutes et tous. Grâce au partenariat avec plusieurs institutions culturelles, la bibliothèque propose :
« Emprunte un musée » (depuis janvier 2020) permet d'emprunter un pass donnant accès à deux entrées gratuites pour adultes dans les musées suivants : Musée Jenisch, Musée suisse de l'appareil photographique, Musée historique, L'Alimentarium et le Musée suisse du jeu à la Tour-de-Peilz. Peilz. Il est possible de visiter un ou plusieurs musées au moyen d'un seul pass.
« Emprunte un concert » (depuis septembre 2022) donne accès gratuitement à un concert (dès 16 ans) ou une soirée dansante (dès 18 ans) au Rocking Chair (RKC).
« Emprunte un théâtre » (depuis septembre 2023) permet d'emprunter un ou deux billets pour une représentation gratuite dans les théâtre veveysans suivants : Le Reflet, L'Oriental et Le Pantographe. La liste des spectacles bénéficiant de cette offre se trouve sur le site de la bibliothèque. Les billets sont mis à disposition du public trois semaines avant chaque représentation.

Label Culture inclusive
En janvier 2022, la Bibliothèque municipale s'est engagée à obtenir le Label Culture inclusive, label national œuvrant pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux lieux culturels. L'obtention du label est un processus inscrit dans la durée puisqu'il prend généralement 4 ans. La bibliothèque a donc établi un plan de mesures qui se base sur les cinq axes suivants : les infrastructures, l'accueil, les collections et offres de services, la médiation et la communication. Diverses actions ont été mises en place durant l'année :

- Collections, deux étagères « Lire autrement » : avec une experte en situation de handicap visuel, deux étagères intitulées « Lire autrement » ont été installées au secteur adulte et au secteur jeunesse. Elles s'adressent aux personnes qui ne lisent pas ou plus pour diverses raisons telle que personnes âgées dont la vue baisse, personnes dyslexiques, malvoyantes, avec un TDA, TDAH, personnes illettrées ou allophones. Les collections ont été enrichies avec des livres spécialement adaptés (en grands caractères, audio, FAL - Facile à Lire, DYS - pour personnes présentant un trouble dyslexique, Daisy - pour personnes malvoyantes, des liseuses - appareil contenant des livres numériques, tactiles, en braille). Une page dédiée a été créée sur notre site internet.
- Infrastructures, portes automatiques : les portes d'entrée de la bibliothèque et celle donnant accès au Café littéraire pour les personnes en chaise roulante ont été automatisées. Si l'objectif est de rendre la bibliothèque et le Café littéraire accessibles aux personnes à mobilité réduite, le système n'est pas encore pleinement fonctionnel et exige toujours une intervention manuelle. Le personnel de la bibliothèque et du Service des bâtiments travaillent à la résolution de ce problème.
- Infrastructures, installation du logiciel NVDA : NonVisual desktop Access (NVDA) est un logiciel libre permettant l'accessibilité de l'informatique pour les personnes aveugles et malvoyantes. En transmettant des informations via une voix synthétique et/ou en braille, il permet aux personnes présentant une déficience visuelle d'accéder à un ordinateur sans coût additionnel par rapport à une personne voyante. Ce système a été installé sur tous les ordinateurs accessibles au public en collaboration avec le Service informatique.
- Collections, DVD en audiodescription et sous-titrés pour les malentendants : les DVD en audiodescription et sous-titrés pour les personnes malentendantes ont été catalogués afin qu'ils puissent apparaitre dans une recherche effectuée par le public sur le site de la bibliothèque. Ces DVD bénéficient dorénavant d'un signalement audiodescription et/ou sous-titrage pour sourds et malentendants directement indiqué sur le boîtier par un pictogramme adéquat, de bonne taille et bien contrasté.
- Infrastructures, signalétique : la refonte de la signalétique représente un travail immense qui a débuté en 2023 et qui devrait s'achever en 2024. Le but est d'harmoniser toutes les indications écrites de la bibliothèque de manière claire, lisible et avec une seule identité visuelle. Ce travail est réalisé par une experte pour personnes en situation de handicap visuel, une graphiste, l'équipe de médiation et les responsables de collections.
- Médiation culturelle, équipe de bénévoles : une équipe de personnes bénévoles a été mise en place pour accompagner les personnes en situation de handicap pour leur déplacement à la bibliothèque. Plusieurs usagers et usagères ont pu bénéficier de cette offre afin de participer à des événements culturels ayant lieu le soir.
- Médiation culturelle, événements : plusieurs intervenantes et intervenants en situation de handicap ont rejoint la programmation culturelle : lectures et rencontres avec des personnes malvoyantes ou sourdes, animation autour de la langue des signes pour les bébés, etc.
- Communication, adaptation graphique du programme culturel : le programme papier de la bibliothèque a été adapté aux personnes de basse vision et aux personnes malvoyantes. Pour réaliser cette nouvelle mouture, nous avons fait appel à une experte en handicap visuel et aux graphistes du Studio KO.

- Projet avec les publics non-francophones : dans la continuité des réflexions menées autour de l'accessibilité de la bibliothèque aux divers publics, nous avons souhaité mettre en valeur le rayon des livres en langues non-francophones et mener une réflexion autour de l'offre pour les personnes ne lisant et/ou ne parlant pas (que) le français.
- Grâce à la collaboration enthousiaste de la Villa Métisse et de Françoise Besse, enseignante des cours de français (avancé et débutant) du Bureau de l'intégration, il a rapidement été possible d'organiser une présentation et des visites de la bibliothèque avec les usagères et usagers de ces deux lieux – en l'occurrence, presque exclusivement des mères de famille issues de l'immigration ne parlant pas ou difficilement le français, fréquentant peu ou pas la bibliothèque.

Ces rencontres ont permis aux participantes de découvrir les offres de la bibliothèque, comprenant l'Espace Pixel et le programme culturel gratuit, de souscrire une carte de membre pour elles-mêmes et leur(s) enfant(s), de poser des questions et de formuler des demandes en dépit de la barrière de la langue. Nous avons ainsi pu : récolter des noms d'auteurs et autrices dans des langues telles que le turc ou l'arabe, constater qu'elles sont particulièrement demandeuses de livres jeunesse dans leur langue d'origine ou bilingue (français-langue d'origine) à lire avec leurs (petits-)enfants. De manière générale, elles ignoraient que des activités gratuites pour tous les âges étaient organisées à la bibliothèque.

L'implication de ces personnes bénévoles ont également permis de réaliser :
- des flyers de bienvenue à la bibliothèque en 23 langues : albanais, allemand, anglais, arabe, bosniaque, créole du Cap Vert, croate, espagnol, hébreu, italien, kinyarwanda, kurde, néerlandais, persan, philippin, polonais, portugais, roumain, russe, serbe, turc, tamoul, ukrainien.
- 20 vidéos de bienvenue à la bibliothèque en 19 langues : albanais, allemand, anglais, arabe, bosniaque, brésilien, catalan, croate, espagnol, philippino, hébreu, italien, Langue des Signes Française (LSF), persan, portugais – créole, portugais, russe, suisse allemand, turc.

Vu le succès rencontré par ces actions de médiation, nous souhaitons continuer à proposer des visites de la bibliothèque adaptées aux publics non-francophones et enrichir notre sélection de livres dans d'autres langues que le français, en fonction des propositions des usagères et usagers et/ou avec un accent particulier sur les livres jeunesse bilingues.

Une bibliothèque inscrite dans la ville
Nous avons participé à plusieurs événements organisés dans la ville de Vevey et collaboré, sur l'année, en partenariat avec 43 organisations différentes.

Réseaux sociaux
En 2023, nous avons publié 31 nouvelles vidéos. Elles abordent différents sujets : le booktubing, le résumé de certains événements culturels, la promotion d'événements et du nouveau programme. Elles ont été diffusées sur les plateformes YouTube, Facebook, Instagram et TikTok pour un nombre total de 56'942 vues. En effet, ces vidéos ont été vues 3'480 fois sur YouTube, 4'543 fois sur Facebook, 43'937 fois sur Instagram et 4'982 fois sur TikTok. Alors que le nombre de vues a doublé sur Instagram, il est en nette diminution sur Facebook.
Notre présence active sur les réseaux sociaux nous a permis de gagner des abonnements sur toutes les plateformes :
- Facebook : 5'200 abonnements (5'171 en 2022)
- Instagram : 3'024 abonnements (2'501 en 2022)
- YouTube : 462 abonnements (344 en 2022) pour un total de 78'038 vues (64'274 en 2022)
- TikTok : 271 abonnements (86 en 2022)
- LinkedIn : 368 abonnements (nouveau).

Conclusion
Au regard de nombreuses interventions dans des colloques, notamment à la HEG Genève, Assemblée générale de Renouvaud, Enssib, Médiation culturelle suisse, Bibliomedia avec Pamela Ohene Nyako, Bibliovaud, Tout Vevey Nage, @août participation, nous avons pu constater que la bibliothèque bénéficie d'un rayonnement toujours plus grand auprès des professionnels et professionnelles. Tout au long de l'année, la bibliothèque a réaffirmé son positionnement en faveur des diversités à travers ses collections, sa communication et sa médiation.

Alexandra Melchior, municipale
Yan Buchs, directeur

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2022 :
Néant

183

Le Service bâtiments, gérance et énergie a pour missions principales la rénovation, l'entretien et la gestion des bâtiments, la réalisation de projets pour l'efficience énergétique et la prévention des accidents dus aux chantier.

SERVICE BÂTIMENTS, GÉRANCE ET ÉNERGIE

Présentation

Le Service bâtiments, gérance et énergie (BAT) a pour mission de répondre aux besoins en équipements publics selon les obligations légales, volonté politique et en fonction des moyens octroyés par les autorités exécutives et législatives. Les principales tâches sont la rénovation, l'entretien et la gestion des propriétés communales. Dans le cadre de ses tâches, le service vise à diminuer l'empreinte environnementale du parc immobilier communal et valoriser la qualité architecturale. Le service pilote la réalisation des objets inscrits au plan des investissements, des travaux budgétaires et assure la gestion administrative, financière et technique des immeubles communaux. La Municipalité qui dispose de leviers d'action importants dans le cadre de l'assainissement et de l'exploitation des bâtiments dont elle est propriétaire souhaite maintenant accélérer l'assainissement énergétique de son parc immobilier locatif et en particulier de ses bâtiments d'habitation avec un triple objectif, celui de consommer moins, mieux et local.

Organisation

BAT comprend six secteurs sous la direction du chef de service, de l'adjoint administratif et de l'adjointe technique. Chaque secteur comprend une responsable ou un responsable.

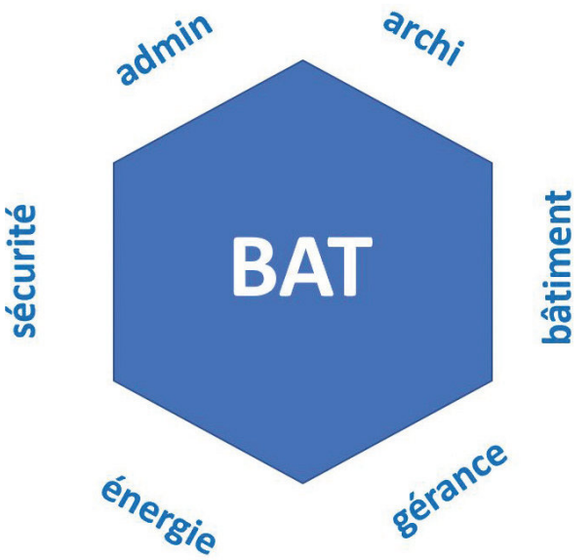

Administration

Secteur transversal qui assure les tâches propres au bon fonctionnement des 5 autres secteurs du service. Il offre soutien et support aux collaboratrices et collaborateurs dans leurs différents domaines d'activités, dans le respect des procédures et des délais impartis. Cela regroupe le secrétariat général, les ressources humaines, la coordination/planification, l'accueil/réception, le traitement du courrier/messagerie, la facturation et la comptabilité, le calendrier des agendas du service et la gestion du classement/archivage.

Architecture

Le secteur Architecture a pour tâche principale de planifier, projeter et réaliser les projets de bâtiments communaux de manière exemplaire, dans un équilibre entre exigences écologiques, sociales et économiques. Il élabore le plan des investissements en fonction et les demandes de crédits d'études et d'ouvrage pour le Conseil communal.

Bâtiments

Le secteur Bâtiments a pour tâche principale d'entretenir et gérer les bâtiments communaux affectés au patrimoine administratif et d'épauler le secteur Gérance dans la gestion de travaux d'importance sur le patrimoine financier.
Pour cela, en collaboration avec les secteurs Gérance, Energie et Sécurité, il élabore des projets, en définit les budgets, supervise leur réalisation et le contrôle des coûts.
Il est chargé d'identifier les projets nécessitant des interventions d'importance et participe à l'élaboration des demandes de crédits d'investissement en collaboration avec le secteur Architecture.
Il assure les travaux de conciergerie et de nettoyage. Il appuie les services dans les tâches logistiques, gère les contrats d'entretien, développe et renseigne le système d'information du territoire sur la partie relative aux bâtiments communaux.

Gérance

Le secteur Gérance a pour tâche principale d'assurer la gestion administrative, financière et technique des immeubles communaux avec une priorité portée sur les immeubles locatifs du patrimoine financier. Il gère le camping de la Pichette, supervise les parcelles sous gestion de l'association des Jardins familiaux, assure le suivi des propriétés par étage (PPE) et des droits distincts et permanents (DDP). Le secteur s'occupe également de la mise en location des salles communales, temples et caveaux correspondant à environ 1000 réservations annuelles, ces locations sont exponentielles depuis 2023 avec une hausse de 100 % par rapport aux années précédentes. Il assure le suivi des locations de locaux loués par la commune auprès de tiers et la représente devant les instances compétentes en matière de droit du bail (commission de conciliation, tribunal des baux, juge de paix).

Energie

Le secteur Energie a pour tâche principale d'élaborer et de mettre en application la politique énergétique de la ville de Vevey en développant des projets pour l'efficience énergétique et les énergies renouvelables locales tant au niveau des bâtiments communaux qu'au niveau territorial. Par ses actions, il œuvre ainsi à l'atteinte des objectifs énergétiques et environnementaux que la Ville s'est fixés, notamment à travers son engagement dans le processus Cité de l'énergie et son Plan Climat.
Il assure la gestion des subventions « Energie » du Fonds pour l'Energie et le Développement Durable (FEDD) et il a la charge du bon fonctionnement, suivi, gestion, assainissement et optimisation des installations techniques des bâtiments communaux.

Sécurité

Le secteur Sécurité a pour tâches principales l'Inspectorat des Chantiers de la Riviera (ICR), la prévention incendie, la Médecine, sécurité et santé au travail (MSST) des villes de Vevey et La Tour-de-Peilz, la protection des biens immobiliers de la Ville, la sécurité lors de manifestations dans l'espace public, la coordination de la Cellule de Gestion des Evènements Majeurs (CGEM).

Ressources humaines

L'ensemble des tâches de BAT est assuré par un effectif de 57 personnes représentant 50.97 EPT (dotation budgétaire, dont 29.67 EPT-conciergerie).

Formation
Les responsables des différents secteurs ont poursuivi une formation en management d'équipe déjà débutée en 2022.

Architecture
La chargée de projet a suivi un cours sur les Marchés publics et la formation Boussole 21.

Bâtiments
Une vingtaine de concierges ont suivi un séminaire de sensibilisation « Identifier les mécanismes de mobbing ».

Gérance
La nouvelle assistante gérance a suivi et réussi la formation Immobail 1.

Energie
Aucune formation spécifique n'a été suivie par les membres du secteur Energie. Plusieurs participations à des conférences en lien avec les enjeux énergétiques ont eu lieu.

Sécurité
Notre collaborateur en charge des MSST a suivi une formation de 5 jours en santé en entreprise organisée par la CVCI.

Collaboration interservices
Sous l'impulsion municipale, les collaborations interservices ne cessent de s'intensifier pour l'ensemble des secteurs. La disponibilité et le temps à consacrer à ces collaborations sont un enjeu dans notre gestion du temps.

Faits marquants
Turbinage de la Veveyse
L'année 2023 a été marquée par la production des premiers kWh de la centrale hydroélectrique nouvellement construite à la sortie du voûtage des Toveires. Ce projet phare, qui a nécessité le percement d'un tunnel de plus de 7000 m, produira chaque année environ 2.1 GWh correspondant à 2.3 % de la consommation en électricité totale du territoire veveysan, ou à l'équivalent de la consommation annuelle de 840 ménages.

Poste de Police – 1er chantier du dispositif régional d'ASR
La demande de crédit d'ouvrage a été accordée par le Conseil communal le 2 février 2023 et le chantier a débuté le 15 mai 2023.

Poids du Foin
Dans sa séance du 16 mars 2023, le Conseil communal a accepté la demande de crédit d'ouvrage. Le chantier a démarré fin septembre. La météo de fin d'année, en particulier les intempéries du mois de novembre, ont ralenti les travaux d'excavation.

Acquisition
Internalisation en urgence de la gestion des immeubles Henri-Plumhof 2, 4, 6, 8 et 10 (30 logements, 20 places de parc et 12 garages), achetés par la Ville de Vevey, suite à l'abandon subite du mandat de gestion de la régie Wincasa dans le cadre de la vente.

Stratégie scolaire
L'avancement des études préliminaires a permis de déposer une demande de crédit d'études pour lancer les projets prioritaires qui a été acceptée au mois de juin par le Conseil communal. Pour rappel, les priorités portent sur la rénovation du collège du Clos et la construction d'un nouveau collège à Charmontey.

Développement du photovoltaïque
Début 2023, une enveloppe de Fr. 1'400'000.— a été octroyée par le Conseil communal (Préavis N° 05/2023) afin d'accélérer le développement du photovoltaïque sur les bâtiments communaux. Ce montant permettra de tripler la capacité de production solaire appartenant à la Ville d'ici 2025. La première centrale située sur l'UAP de la Veveyse a été mise en fonction fin 2023 et a été couplée avec la végétalisation de la toiture.

Décomptes de chauffage
Le travail de rattrapage des décomptes de chauffage de ces 10 dernières années a été finalisé en 2023. On peut observer une hausse des acomptes de Fr. 395'000.00. Pour chaque échéance ou modification de bail, une analyse et une communication ciblée sont produites vis-à-vis de nos locataires.

Année record pour les actions énergie du FEDD
L'année 2023 a été marquée par un nombre de subventions record qui témoigne de l'intérêt de la population à l'égard de la transition énergétique et de la durabilité. Alors que l'on comptait 47 demandes de soutiens pour les actions d'énergie en 2021 (Fr. 115'869.—) et 120 en 2022 (Fr. 189'760.—), le nombre de demandes est passé à 162 durant l'année 2023 pour un montant total de soutiens financiers de Fr. 480'682.—.

Ressources humaines
L'année 2023 a vu le départ à la retraite de Mme Maria Cambes, adjointe administrative, dont la carrière à la Ville de Vevey a commencé au Service des travaux publics, s'est poursuivie au Service de l'urbanisme, puis a activement contribué à l'organisation de la Direction de l'architecture et des Infrastructures en 2008 et de sa restructuration en 2021 avec la création du Service bâtiments, gérance et énergie. Elle a accompagné l'accueil du secteur gérance en phase d'internalisation. Son successeur, M. Thierry Nusbaumer a pu être engagé au 1er septembre.

Statistiques
Plan des investissements
Le plan des investissements, version 20.11.23, contient 86 objets pilotés par le service BAT. Ils sont classés ci-dessous selon un ordre chronologique, en caractère gras les modifications par rapport à 2022.

Objets en cours : 19 (+ 11 par rapport à 2022)

N°73	Aviron - UAP I - Décompte
N° 274	**Aviron - UAP II - Compte d'attente**
N° 6	Entretien du patrimoine communal - Crédit cadre - 2018-2019 - Décompte
N°4	Entretien du patrimoine communal - Crédit cadre 2021
N°246	Collège modulaire Rivage – Construction – Etudes - appel d'offres
N°5	Ecole à la montagne La Cheneau - Crédit d'étude
N°171	Planification de la construction et rénovation du bâti scolaire - Crédit d'études préliminaires
N°248	**Ecole du Clos – Rénovation - Etudes**
N°247	**Collège à Charmontey - Construction Etudes préliminaires**
N°131	**Salle Del Castillo - Crédit d'ouvrage**
N°7	Galeries du Rivage - Compte d'attente

N°193 Etude d'assainissement énergétique des bâtiments locatifs - Compte d'attente
N°88 Poids du foin – Crédit d'ouvrage
N°209 Simplon 31 - Rénovation – Compte d'attente
N°175 Simplon 38 - ASR (poste de Police)
N°218 Verger 10 - Rénovation + surélévation - Compte d'attente
N°227 Sous-stations CAD-Bleu (N°227 à 235)
N°9 Centrales photovoltaïques - Crédit d'ouvrage
N°211 Centrales photovoltaïques - Musée Jenisch (N° 211 à 216)

Nouveaux objets à engager 41 (+ 6 par rapport à 2022)
Patrimoine administratif (25)
N°305 Aviron - UAP II - Etudes
N°163 Collège modulaire Rivage - Construction - Crédit d'ouvrage - 12 classes (17 salles)
N°164 Collège provisoire SIGE - Construction - Crédit d'ouvrage - 10 classes (16 salles)
N°275 Entretien du patrimoine communal - Crédit cadre 2024 (ex entretiens spéciaux budgétaire)
N°307 Garderie - 88 places - Etudes
N°306 Aviron - UAP II - Ouvrage
N°295 Collège Bleu - Transformation - Etudes
N°76 Ecole à la montagne La Cheneau - Crédit d'ouvrage
N°80 Vevey-Corseaux Plage - Assainissement inst. tech. (int/ext)
N°77 Garderie La Barcarolle - Rénovation - Etudes et Ouvrage
N°308 Garderie - 88 places - Ouvrage
N°86 Ecole du Clos - Rénovation - Ouvrage
N°297 Collège à Charmontey - Construction - Etudes
N°299 Galeries du Rivage - Rénovation - Etudes
N°296 Collège Bleu - Transformation - Ouvrage
N°301 Ecole du Panorama - Etudes
N°165 Ecole - Construction provisoire - 12 classes (18 salles)
N°85 Garderie Les Marionnettes - Rénovation - Etudes et Ouvrage
N°82 Vevey-Corseaux Plage - Etudes
N°87 Musée 5 - Rénovation - Etudes et Ouvrage
N°303 Collège Kratzer - Surélévation - Etudes
N°302 Ecole du Panorama - Ouvrage
N°298 Collège à Charmontey - Construction - Ouvrage
N°300 Galeries du Rivage - Rénovation - Ouvrage
N°304 Collège Kratzer - Surélévation - Ouvrage

Patrimoine financier (16)
N°311 Simplon 31 - Rénovation - Etudes
N°309 Verger 10 - Rénovation + surélévation - Etudes
N°285 Simplon 14-16 - Rénovation enveloppe - Etudes et Ouvrage
N°151 Charmontey 41-43, 45-47 - Rénovation
N°310 Verger 10 - Rénovation + surélévation - Ouvrage
N°144 Panorama 17/Clos 9 - Rénovation enveloppe - Etudes et Ouvrage
N° 312 Simplon 31 - Rénovation - Ouvrage
N°97 Simplon 38 - Transformations caves de l'Hôpital
N°91 Byronne 4 - Rénovation
N°98 Cour-au-Chantre - Rénovation - Etudes et Ouvage
N°94 Général-Guisan 69-75 (sans densification)
N°95 Conseil 15-17 - Rénovation
N°153 Italie 6 - Rénovation
N°92 Lavaux 2 - Rénovation
N°93 Louis-Meyer 2 - Transformation
N°96 Rue du Lac 16 - Rénovation

Energie 1 (- 2 par rapport à 2022)
N°99 Etude CAD-Ouest

Objets mis à l'inventaire des investissements futurs : 25 (+ 4 par rapport à 2022)
Patrimoine administratif (15)
N°287 Maison du Conseil
N°134 Aménagement digue des Bains Payes
N°135 Bâtiment de l'Aviron - Façades
N°136 Centre Funéraire - Rénovation
N°137 Centre horticole - Etude et construction
N°138 Centre nautique - Rénovation
N°139 Collège 1838 - Rénovation
N°141 Déménagement garderie Les Ateliers
N°130 Hôtel-de-Ville - Rénovation
N°142 Isolation et fenêtrier des Crosets
N°145 Salle de gymnastique de la Veveyse 71
N°190 Simplon 38 - Rénovation
N°146 UAP Prairie 48 places
N°132 Vestiaires Copet 3 - Réaffectation
N°133 Vevey-Corseaux Plage – Rénovation

Patrimoine financier (10)
N°149 Annexe maison vigneronne de Chatacombe - Réfection
N°150 Café du Stand - Rénovation de l'enveloppe
N°179 Camping de la Pichette - Etude réaménagement
N°147 Communaux 2A
N°154 Maison du cimetière
N°148 SwissMedia Center – Réfection
N°198 Nestlé 35
N°199 Fribourg 11 – 13
N°200 Valsainte 9-11 / Ste Claire 8
N°288 Henri Plumhof 2-4-6-8-10

Objets financés par des tiers (1)
N°158 Chauffage à distance (CAD) - ouest

Documents déposés au Conseil communal en 2023
5 préavis et 6 communications ont été déposés au Conseil communal.

Préavis N° 05/2023
Demande d'un crédit cadre de Fr. 1'400'000.— pour la construction de centrales photovoltaïques sur des bâtiments communaux

Préavis N° 06/2023
Demande d'un crédit d'ouvrage de Fr. 2'250'000.— pour la rénovation / transformation du Poids du foin, reconstruction des toilettes publiques et de la sous-station électrique

Préavis N° 15/2023
Demande d'un crédit de Fr. 3'450'000.- pour le projet de planification de la rénovation et construction du bâti scolaire veveysan – Etape I

Préavis N° 16/2023
Demande de crédit cadre de Fr. 1'395'000.— pour la rénovation des sous-stations du CAD-Bleu alimentant les bâtiments communaux

Préavis N° 31/2023
Demande de crédit de Fr. 5'925'000.— pour l'entretien du patrimoine communal année 2024

Communications

C04/2023
Assainissement énergétique bâtiments locatifs - Ouverture d'un compte d'attente pour l'étude préliminaire de l'assainissement énergétique des bâtiments locatifs, propriétés communales

C05/2022
Poids du Foin - Augmentation du montant du compte d'attente n° 9143.300.46 (C 18 /2019)

C 08/2022
Remise du label Cité de l'énergie et conférence de lancement du projet pilote "VeveyRénove"

C08/2023
Simplon 31 – Ouverture d'un compte d'attente pour les études d'avant-projet de la rénovation du bâtiment Simplon 31

C11/2023
Verger 10 – Ouverture d'un compte d'attente pour les études de rénovation de l'enveloppe du bâtiment Verger 10

C26/2023
Ouverture d'un compte d'attente pour les études d'avant-projet pour l'aménagement d'une UAP dans le bâtiment de l'Aviron au Quai Maria-Belgia 16

Interpellations

RI 02/2023
Réponse à l'interpellation de M. Serge Ansermet (PS) « Crise énergétique : encore quelques questions ». Cette interpellation concernait les actions menées par la Municipalité pour faire face à l'actuelle crise énergétique et sa position face à la récente possibilité de sortir du marché libre.
La réponse a permis de rappeler d'une part toutes les actions menées dans le cade de la CGEM-Pénurie et de présenter d'autre part les conditions légales et techniques de sortie du marché libre, ainsi que la pertinence/faisabilité de l'appliquer sur les 10 sites de consommations concernés.

Interpellation de M. Philippe Herminjard (PLR), intitulée « Immeubles de Charmontey : loyers bas et foyers froids ». Réponse orale en séance du Conseil communal du 16 mars 2023.

Interpellation de Mme Diane von Gunten (Les Vert·e·s), intitulée « Soutenir le solaire « Plug & Play ». Réponse orale en séance du Conseil communal du 7 septembre 2023.

Secteur Architecture

Organisation

Le secteur Architecture est doté maintenant de 3.3 EPT pour cinq collaborateurs et collaboratrices. Le secteur comprend une responsable de secteur (également adjointe technique) à 80 %, une chargée de projet à 80 %, un chargé de projet à 100 % (dont 30 % sur des travaux d'entretien) et un poste de chargé de projet (auxiliaire) assuré par deux personnes engagées à 50 % depuis le 1er octobre 2023 pour le bâti scolaire.

Réalisations au plan des investissements

Poste de Police – 1er chantier du dispositif régional d'ASR.
La Ville de Vevey a manifesté sa volonté de maintenir un poste de police basé au centre historique de Vevey. Le poste rénové sera ainsi intégré au futur dispositif régional de sécurité publique d'ASR. La demande de crédit d'ouvrage (préavis N° 31/2022) a été accordée par le Conseil communal le 2 février 2023 et le chantier a débuté le 15 mai 2023. Le bâtiment a réservé quelques surprises lors des démolitions, nécessitant un renfort structurel.

Rénovation du pavillon du Poids du foin
Dans sa séance du 16 mars 2023, le Conseil communal a accepté le préavis N° 06/2023 « Demande d'un crédit d'ouvrage de Fr. 2'250'000.- pour la rénovation/transformation du Poids du foin, reconstruction des toilettes publiques et de la sous-station électrique nord de la place du Marché ». Durant le 1er semestre, la phase d'appel d'offres et de pré-exécution ont été réalisées. Une recherche continuelle d'optimisations du projet est menée par les mandataires et la ComCo en concertation régulière avec le futur exploitant et les services de la Ville. Un effort particulier a été apporté à simplifier les installations techniques au profit d'une construction orientée low tech. Le résultat des d'appels d'offres a nécessité de développer des variantes d'exécution et de relancer des appels d'offres.
Le chantier a démarré en septembre après les manifestations estivales sur la place du Marché. La mise en exploitation de l'établissement est prévue pour octobre 2024.

Rénovation de la station de pompage
La transformation de l'ancienne station de pompage (Doret) en kiosque saisonnier d'un montant de Fr. 158'000.- a été réalisée au 1er semestre 2023. L'établissement a pu accueillir ses premiers clients en mai pour la belle saison.

Projets au plan des investissements à l'étude

Projet de planification de la construction et rénovation du bâti scolaire
Suite à l'amendement de la Municipalité au préavis n°15/2023, la demande de crédit d'études pour le projet de planification de la rénovation et construction du bâti scolaire veveysan a été accordée à l'unanimité par le Conseil communal dans sa séance du 15 juin 2023. Cette demande de crédit d'études porte sur l'Etape I (collège du Clos, collège de Charmontey) de la stratégie globale qui consiste à lancer les projets prioritaires identifiés dans le cadre des études préliminaires. Deux crédits distincts ont été obtenus, l'un pour la réalisation des études urbanistiques qui seront pilotées par le Service de l'urbanisme et de la mobilité alors que le second financera les études des projets de rénovation et construction. Le projet de rénovation du collège du Clos impliquera l'installation préalable de deux collèges provisoires dont un bâtiment prévu à proximité du bâtiment des Galeries du Rivage qui est le seul site provisoire propriété de la commune connu à ce jour. La demande d'autorisation de construire déposée début juillet a fait l'objet de trois oppositions. Une a été retirée et les deux autres ont été levées par la Municipalité. Cette décision a fait l'objet de recours en cours de traitement à la Cour de droit administratif et public (CDAP).
Les études préliminaires ont permis d'identifier d'autres sites potentiels pour les deux autres collèges provisoires nécessaires au bon déroulement de la planification générale. En parallèle des études des projets prioritaires, le secteur architecture assure le suivi de la stratégie générale du bâti scolaire. Il s'agit de vérifier, voire adapter la stratégie globale en fonction des résultats des diagnostics établis et d'évolution des besoins.

Ecole à la montagne La Cheneau

Assainissement énergétique des bâtiments locatifs

Un plan de communication du projet du bâti scolaire dénommé « Ça grandit » a été développé. En plus de la mise en place d'une page web dédiée et des outils de communication usuels, une séance d'information publique a eu lieu le 12 juillet 2023. Cet événement a permis de présenter à la population le projet et particulièrement sa première étape qui consiste en la construction d'un collège modulaire provisoire en bois sur le site des Galeries du Rivage.

Assainissements énergétiques
Disposant de leviers d'action importants dans le cadre de l'assainissement et de l'exploitation des bâtiments dont elle est propriétaire, la Municipalité a décidé d'accélérer l'assainissement énergétique de son parc immobilier locatif et en particulier de ses bâtiments d'habitation, communication C 04 /2023. L'analyse d'un premier lot de quinze bâtiments locatifs a confirmé le degré de vétusté et l'état énergétique (consommation et émissions de CO2) de chaque bâtiment. Les données récoltées permettent d'élaborer et planifier la stratégie d'intervention et la priorisation des travaux pour les bâtiments suivants :

- Charmontey 41-43
- Charmontey 45-47
- Panorama 17, Clos 9
- Simplon 14-16
- Cour au Chantre, Simplon 22
- Musée 5
- Simplon 24
- Louis-Meyer 2
- Byronne 4
- Rue du Lac 16
- Conseil 15
- Conseil 17
- Italie 6
- Lavaux 2
- Général-Guisan 69-71-73-75

Un préavis prévu pour le deuxième semestre 2024 permettra de demander un crédit d'étude pour la rénovation des bâtiments prioritaires.

Fiche d'identité de l'ensemble du parc immobilier financier

Bâtiments après 1950 :
3 bâtiments
10'891 m²
34% de la surface

Bâtiments 1900 - 50 :
9 bâtiments
11'346 m²
36% de la surface

Bâtiments avant 1900:
6 bâtiments
9'566 m²
30% de la surface

Informations typologiques :
Nombre de bâtiments : 18
Surface de plancher (m²) : 31'603

État actuel :
Degré d'intervention moyen: 0.69
Degré d'urgence moyen: 0.64
Age apparent des surfaces (ans) : 56

Travaux selon synthèse (TTC y.c honoraires) :
Coût de remise en état : 53'846'000
Coût des travaux en priorisé I (CHF) : 34'717'000

Le parc immobilier étudié est principalement composé de bâtiments d'habitat collectif relativement anciens. En effet, deux tiers des bâtiments diagnostiqués ont été construit avant 1950 et se situe dans la vieille ville.

L'âge apparent du parc selon la méthode Investimmo est de 56 ans. La somme des travaux de remise en état est de 34'717'000 CHF.

Estia — Analyse investimmo du parc immobilier de Vevey — janvier 2024

Ecole à la montagne La Cheneau
Le premier trimestre 2023 a permis de poursuivre les études du projet par la consolidation de l'équipe pluridisciplinaire des mandataires spécialisés (ingénieur bois, ingénieurs CVSE, ingénieur thermicien, ingénieur en protection incendie).
Le projet s'est développé selon les trois axes validés par les commissions de pilotage en 2022, à savoir la préservation de la volumétrie générale du chalet, la préservation des façades en madrier, la création d'un nouveau socle et d'un noyau structurel. Ces choix constructifs permettent de répondre efficacement aux normes structurelles et de protection incendie très contraignantes pour ce type d'affectation.
Le projet a été validé par la Municipalité et la Direction des établissements primaires et secondaires et le Service famille, éducation et sport en mai 2023. La procédure de demande d'autorisation, déposée en août 2023 n'a suscité aucune opposition et le permis sera octroyé en janvier 2024. Une demande de crédit d'ouvrage sera déposée à la séance du Conseil communal du mois de février 2024.

Simplon 31
Les rapports préliminaires et diagnostics concernant ce locatif ont été établis. Un avant-projet basé sur trois scénarii a été développé. Les travaux de rénovation étant prévus en site occupé, les locataires ont été informés du projet et de son calendrier intentionnel. A la suite de ces premières études, un appel d'offres ouvert en marchés publics pour les prestations de services d'architectes (phases SIA 32 à 53) a été publié en décembre avec un retour des offres prévu pour février 2024. Une demande de crédit d'études sera déposée au premier trimestre 2024.

Verger 10
En avril 2023, la Municipalité a validé le lancement du projet de rénovation de l'enveloppe et communiqué au Conseil communal l'ouverture d'un compte d'attente pour les premières études, C 11/2023. Le projet de rénovation énergétique se base sur plusieurs rapports préliminaires (CECB + rapport statique et parasismique, analyse amiante, rapport sur les installations sanitaires). Les locataires ont été informés au préalable des intentions de rénovation et de la demande d'implantation pour la surélévation du bâtiment.
Un appel d'offres en procédure ouverte de marchés publics sera publié au premier semestre 2024 afin de choisir un groupement de mandataires qui poursuivra les études de projet et réa-

lisation. Un préavis de demande de crédit d'études sera déposé au deuxième semestre 2024.

Moulins 11
Le propriétaire du bâtiment sis à la rue des Moulins 11 souhaite de séparer de cette bâtisse en scindant la parcelle 314 et en vendant la zone comportant le bâtiment ECA 3496a.
L'acquisition du bâtiment rue des Moulins 11 représente une opportunité très importante pour la politique de l'enfance de notre Ville. Elle permettra d'y construire une garderie de 88 places, première étape du plan de développement et des rénovations des garderies communales.
Parallèlement, Caritas Vaud cherche depuis plusieurs années à relocaliser ses activités. D'une part, le centre d'appui social et d'insertion (CASI) et d'autre part, un guichet social (CSR, CSP, Caritas) qui est actuellement sous forme de projet pilote dans le cadre du programme cantonal "Vaud pour vous" durant deux années, avec un fort potentiel d'être pérennisé.
Après plusieurs rencontres en 2023, la Municipalité et Caritas ont progressivement trouvé un intérêt commun à développer un projet de réaffectation du bâtiment. La Ville a ainsi pu déposer une offre d'achat auprès du propriétaire qui prendra sa décision en début d'année 2024.

Secteur Bâtiments
Organisation
Le secteur Bâtiments est doté de 3.85 EPT pour quatre collaborateurs et collaboratrices. Le secteur comprend un responsable de secteur à 100 %, un chargé de projet entretien à 90 %, une assistante technique à 95 %, un chef concierge à 100 % (responsable de la conciergerie représentant 29,67 EPT).

Plan général d'entretien des bâtiments
Gestion des données
Le système d'information du territoire QGIS assure la centralisation des données relatives à chaque bâtiment. Les données recensées couvrent tout les aspects fonciers, techniques (installations électriques selon OIBT, rapports CECB+ et ceux relatifs aux diagnostics amiante) que les plans des bâtiments dont la digitalisation se poursuit. Cette année de nouvelles fonctionnalités en lien avec la conciergerie ont été développées : le recensement des responsables de l'entretien par bâtiment et un outil de signalement en ligne. Ce dernier permet aux concierges d'annoncer des événements et d'être tenus informés sur la prise en charge des remises en état. Il améliorera également le suivi des interventions sur les bâtiments et permettra la mise en place de statistiques.

Sécurité
Le secteur bâtiment poursuit son travail de sécurisation d'éléments non conformes aux normes en vigueur, le suivi des moyens de lutte contre l'incendie et la vérification de l'état des protections contre la foudre.

Installations de levage
Un travail d'inventaire et de planification des remises en état des installations de levage a été entrepris. Les travaux de modernisation d'installations sont en cours. Un suivi scrupuleux des contrats et des rapports de travail permet d'affiner la maitrise des coûts de maintenance des installations.

Accessibilité
En 2023, des travaux de motorisation des portes d'accès à la bibliothèque et au café Littéraire ont été exécutés. Le poste de police sera accessible aux PMR à l'issue des travaux. Des travaux sont planifiés en 2024 suite à l'acceptation du préavis N°31/2023 « Demande de crédit de Fr. 5'925'000.— pour l'entretien du patrimoine communal année 2024 ».

Amiante
20 bâtiments ou parties de bâtiments ont fait l'objet de diagnostics en 2023. On différencie les diagnostics en utilisation normale « UN » les diagnostics avant travaux « AT » qui nécessitent des prélèvements et analyses en cas de suspicion d'amiante.

Rapports CECB+
Le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) évalue la qualité de l'enveloppe d'un bâtiment, son bilan énergétique global et les émissions directes de CO2. 8 bâtiments ont fait l'objet de rapports en vue d'études de travaux de transformation.

Installations électriques
Conformément à la législation fédérale et l'Ordonnance d'application (OIBT) qui chargent les propriétaires de la responsabilité des contrôles des installations électriques à basse tension, BAT assure à ce jour la gestion des contrôles périodiques des points de consommation électrique propriétés de la Ville, soit environ 600 compteurs. Une majorité des bâtiments contrôlés s'avèrent maintenant en ordre,. Un montant de Fr. 50'000.- a été consacré à cet effet.

Entretien des bâtiments
Centre funéraire
Le lift du catafalque a été restauré et permet à nouveau l'utilisation des locaux du sous-sol (local de préparation des corps et chambre froide) par les entreprises de pompe-funèbre. Coût de l'intervention : Fr. 98'689.90.

Centre Nautique et Balnéaire (Bains Payes)
Sécurisation du solarium/balcon
Les travaux de mise en conformité de la hauteur des garde-corps du solarium et des balcons ont été réalisés pour la réouverture des Bains Payes pour un montant total de Fr. 79'198.55.

Réfection des toilettes du solarium
La mise en conformité des garde-corps a permis la réouverture des WC du solarium. Ces derniers ont été entièrement rénovés avant l'été, ce qui a permis l'augmentation du nombre de toilettes et ainsi fluidifié les flux lors des périodes de fortes affluences. Coût total des travaux : Fr. 131'088.25.

Collège de Plan
Il n'est pas prévu de transformer ce bâtiment pour en augmenter les capacités d'accueil. De ce fait et étant donné l'état défraichi des classes et des espaces de circulation, une restauration des peintures de sept classes et de la cage d'escalier a été entreprise. A cette occasion, les luminaires, en fin de vie, ont été remplacés par des modèles actuels nettement moins énergivores. Ces travaux ont été exécutés durant les périodes de vacances scolaires pour un montant de Fr. 108'278.65.

Conseil 6 (ex-Pomme d'Or)
La Municipalité a décidé d'attribuer les locaux de la rue du Conseil 6 (ex-Pomme d'Or) au Bureau de l'animation-jeunesse.

D'importants travaux d'assainissement du radier du rez-de-chaussée et de l'espace au sous-sol ont permis l'élimination des problèmes d'humidité dans les locaux. Les zones sanitaires ont été adaptées et la distribution de chauffage optimisée. Les revêtements des murs et sols des bureaux, des sanitaires et de l'espace d'accueil ont été rafraichis. Le coût de cette rénovation s'élève à Fr. 104'159.05.

Conseil 8 – Maison du Conseil
Le dentiste scolaire, qui occupait la majorité des locaux du 2e étage du bâtiment a été déménagé au sous-sol du collège de la Veveyse. Les locaux libérés ont été réaménagés pour accueillir le Service de la culture. Les travaux de rafraichissement suivants ont été entrepris pour un montant total de Fr. 151'720.75 : rénovation des sols par la pose de parquet ; rafraichissement des revêtements de mur ; remise en état des installations électriques et remplacement des luminaires ; aménagement d'une nouvelle cuisinette.

Italie 6
Une toiture était utilisée comme terrasse sans autorisation par une locataire. De manière à régulariser la situation, à rénover la toiture et à sécuriser le site, il a été proposé à la locataire une augmentation de loyer pour participer à la mise en conformité. Après son accord, des travaux ont été entrepris pour un montant total de Fr. 82'963.65.

Piscine Vevey-Corseaux Plage
Entretien bassin intérieur
Lors de la période estivale, le bassin intérieur de la piscine Vevey-Corseaux Plage est vidé pour être nettoyé et entretenu. Un gros travail doit être entrepris pour réfectionner les joints de carrelage et faïence qui se désagrègent. Ce travail fastidieux doit être entrepris en étapes. Montant du coût des travaux pour 2023 : Fr. 19'468.20.

Réfection dalle
Il a été constaté de fortes dégradations du béton de la dalle sur les vestiaires hommes du bassin couvert. Ces dégâts sont dus à des problèmes de ponts thermiques : l'isolation de la dalle (parking) s'est désagrégée avec les années. L'atmosphère chaude, humide et chlorée de la piscine a provoqué une dégradation de l'acier d'armature et du béton le recouvrant. Une intervention d'urgence a été nécessaire pour sécuriser les zones concernées et une réfection de la dalle de parking est à prévoir ces prochains mois. Coût de l'opération : Fr. 31'259.20.

Veveyse 71 – Salle de gymnastique
Le revêtement de sol de la salle de gymnastique n'a probablement jamais été rénové depuis la construction du bâtiment : d'aspect vétuste, défoncé à de nombreux endroits, certains éléments en saillie par rapport au niveau du sol pouvaient provoquer des blessures : il a été procédé à sa réfection complète. Un rafraîchissement des peintures de la salle a permis une remise en valeur du site. Coût de l'opération : Fr. 90'468.35.

Simplon 38 - Cave de l'Hôpital
La Cave de l'Hôpital a vu les volumes d'encavage significativement baisser ces dix à quinze dernières années : certaines cuves de grande capacité ne sont dès lors plus utilisées, telles les cuves « Borsari », cuves en béton recouvertes de faïences en pâte de verre. Leur élimination a permis de libérer une place considérable dans la zone d'exploitation de la cave pour y stocker le vin promis à la vente. Coût final de l'opération : Fr. 87'058.40.

Panorama 17
Une nouvelle entrée a été créée pour le service Famille, éducation et sport (FAM) à la rue du Panorama 17. Une nouvelle cafétéria de 35 m² avec une cuisinette équipée offre un nouvel espace pour les collaboratrices et collaborateurs des trois secteurs. Des travaux d'aménagements intérieurs se poursuivront en 2024. Le montant total des travaux est de Fr. 141'689.40.

Verger 10 – Locaux de l'OCOSP
Les locaux du 2e étage sont restés en l'état depuis le départ du Centre portugais. Une location temporaire a été octroyée à la FIDR (Fondation Islamique du District de la Riviera-Pays-d'Enhaut) durant la période de rénovation de leur lieu de prière, de mi-septembre 2018 à fin août 2021.
Les premiers travaux préparatoires ont été entrepris afin de pouvoir accueillir les nouveaux locataires, l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP). Une autorisation de construire pour la transformation des locaux a été octroyée et les travaux d'aménagement ont débuté. L'emménagement de l'OCOSP est prévu pour le 1er avril 2024. Montant total estimé (y compris travaux préparatoires) : Fr. 438'346.90.

Collège de la Veveyse
Dans le cadre d'une réattribution de locaux pour les services communaux et partenaires cantonaux, des surfaces du sous-sol du collège de la Veveyse ont été redistribuées : trois locaux ont été réaménagés pour l'école de musique Crescendo et trois nouveaux pour le dépistage dentaire scolaire.
Ces travaux ont été réalisés principalement durant les périodes de vacances scolaires (de Pâques et d'été) et ont coûtés Fr. 94'004.15 (Crescendo) et Fr. 181'519.35 (dépistage dentaire).

Parking de la Vieille Ville
Poursuite des travaux d'assainissement des dalles et rampes du parking engagés dès 2021. Les travaux consistent à dégager les fers et armatures du béton et de les protéger par un mortier de réparation. 50 m2 de zones dégradées du niveau inférieur ont été réparés. Le montant des travaux s'élève à Fr. 23'000.—.

Conciergerie

Nettoyage et entretien
La tâche principale des 39 personnes qui composent l'équipe de concierges est d'assurer et gérer l'entretien et le nettoyage des bâtiments communaux. Cette année six collaborateurs et collaboratrices ont quitté le Service (dont trois départs à la retraite et une réorientation professionnelle) et cinq l'ont rejoint, dont un apprenti agent de propreté en 1re année.

Le groupe des concierges tournants, composé de huit personnes (trois pour les remplacements et cinq pour des interventions de construction), remplace les titulaires en cas d'absence, entretient les espaces communs de plusieurs bâtiments et se charge de réaliser diverses tâches :
- Exécution de travaux (maçonnerie, peinture, menuiserie, sanitaire ou autre) ;
- Manutention du mobilier des services communaux ;
- Appui aux services (distribution ou transport de matériel et marchandises, mise à disposition de matériel/outils et autre) ;

- Gestion du textile pour le nettoyage et l'entretien (linges de cuisine, torchons, etc.).

Cette dernière prestation a été développée cette année par la création d'un centre de lavage et la mise en place d'une procédure de gestion du linge, ceci afin de lutter contre la consommation excessive de consommables (principalement papier essuie-mains) et uniformiser la gestion du textile dans les services.

Economat
L'équipe de conciergerie s'occupe aussi de l'économat en gérant et distribuant les consommables (divers papiers hygiéniques, produits et matériel de nettoyage, petites fournitures) aux responsables de bâtiments et utilisateurs et utilisatrices de locaux communaux.

Procédures de travail
La multitude de prestations à fournir pour assurer l'entretien et le suivi des bâtiments, mais également pour offrir des services aux utilisateurs et aux utilisatrices de ces derniers, nous demande d'optimiser les procédures de travail des concierges.
Dans ce but, des cahiers des charges et des programmes de travail sont en cours d'établissement, par site, avec l'appui d'un mandataire externe.
Les bâtiments scolaires sont traités en priorité et les concierges de chaque collège auront leur procédure de travail pour la rentrée 2024.

Secteur Gérance
Organisation
Le secteur Gérance est doté de 4.3 EPT pour cinq collaborateurs et collaboratrices, soit une gérante d'immeubles (responsable du secteur) à 80 %, une gérante technique à 100 %, deux assistantes gérance à 80 % et 100 % et un aide-comptable à 70 %. Au vu de l'achat de 11 nouveaux bâtiments entre 2022 et 2023 et du travail qui en découle, un gérant d'immeubles auxiliaire a été engagé au 1er novembre 2023. Poste qui sera pérennisé dans le cadre du budget 2024.

Le secteur Gérance gère au total 63 propriétés comprenant :

- 359 appartements dont 31 logements subventionnés ;
- 189 locaux commerciaux et dépôts ;
- 305 places de parc/garage/abonnements ;
- 9 salles communales/caveaux ;
- 2 églises ;
- 1 camping (Pichette) ;
- 30 parcelles pour l'association des jardins familiaux de Gilamont ;
- 39 terrains / jardins ;
- 16 antennes de téléphonie mobile ;
- 1 garde-meubles communal ;
- 14 DDP ;
- 2 PPE en gestion.

La totalité de ces biens immobiliers représente un revenu locatif dépassant les Fr. 6'800'000.-/an.
Le secteur Gérance représente la commune devant les instances compétentes en matière de droit du bail (commission de conciliation, tribunal des baux, juge de paix).

Baux à loyer
Immeubles locatifs : conclusion de 109 baux à loyer.
18 convocations en commission de conciliation, contestations du loyer initial et des résiliations pour non-respect des conditions d'occupation des logements subventionnés (décision COS).

1 procédure d'expulsion. A la suite de la mise à disposition d'un logement d'urgence, le locataire n'a pas quitté le logement à l'échéance du contrat au 12.02.2023. La procédure est en cours.

Panorama 17/Clos 9. A la suite du contrôle des conditions d'occupation par l'Office du logement, 13 résiliations de baux ont été envoyées engendrant des contestations en commission de conciliation. La solution proposée et validée par la Municipalité a été d'entreprendre les démarches nécessaires auprès de la Direction du logement pour une libération immédiate des loyers contrôlés au bénéfice de logements LUP (LLA). Cette transaction permet le choix pour le locataire de rester dans le logement avec une augmentation du loyer abordable.

Décomptes de chauffage
Le travail de rattrapage des décomptes de chauffage de ces 10 dernières a été finalisé en 2023. Une hausse totale des acomptes de Fr. 395'000.— est constatée.

Rénovation d'appartements et locaux
En fonction des départs, ce sont 16 appartements qui ont été rénovés (Panorama 17, Fribourg 13, Ancien-Port 6 et Henri Plumhof 6) pour environ Fr. 700'000.-

Entretien courant
Dans le cadre de l'entretien courant, 874 commandes de travaux ont été passées aux entreprises de la construction.

Locations de salles/caveaux/temples
Salle du Conseil communal - 136 réservations
Services communaux (43)
Commissions du Conseil communal (34)
Sociétés privées (33)
Partis politiques (9)
ASR (2)
Cercle des sciences naturelles (4)
CAS section Jaman (3)
Association Vibiscum (6)
Confrérie de la St-Martin (2)

Salle St-Jean - 380 réservations
13 utilisatrices et utilisateurs réguliers et deux locations occasionnelles, représentant 380 réservations.

Salle « Espaces en mouvement » - 166 réservations
Les locations annuelles se sont réparties entre sept utilisatrices et utilisateurs représentant plus de 166 réservations.

La Grenette - 63 réservations
Location hebdomadaire des marchés les mardis et samedis par les deux brocanteurs attitrés de la commune. Autres réservations : Marchés gratuits, « Trocs » SDV – Marchés folkloriques, Pâques et brisolée, Foire de la Saint-Martin, Bourse aux vélos, soupe de Noël COS, VIFFF Festival, promotions des écoles, locations occasionnelles par des utilisatrices et utilisateurs privés.

Salle du Devin - 50 locations

Caveaux St-Martin - 101 réservations
Location gratuite pour les services de la Ville et les partis politiques.

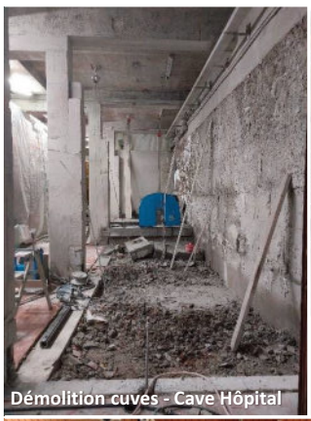
Démolition cuves - Cave Hôpital

Aménagement terrasse - Italie 6

Rénovation bureaux - Conseil 8

Sécurisation - « Bains Payes »

Réfection salle de gymnastique - Veveyse 71

Equipe concierges 2023

Aménagement WC - « Bains Payes »

Dépistage dentaire scolaire - Collège de la Veveyse

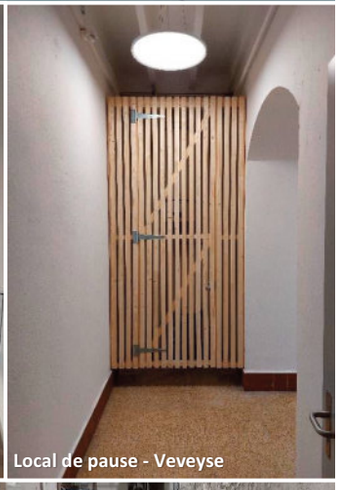
Local de pause - Veveyse

Bureau doyens - Collège 1838

Aménagement WC - « Bains Payes »

Démolition cuves - Cave Hôpital

Caveau Scanavin - 40 réservations
Location gratuite pour les services de la Ville et les partis politiques.

Temple St-Martin - 61 réservations
Réservations pour cultes, concerts, mariages et cérémonies funèbres.

Eglise Ste-Claire - 33 réservations
Réservations pour cultes, concertes, mariages, cérémonies funèbres et Festival Images.

Théâtre de Verdure - 27 locations
Cet espace est loué par des sociétés sportives, associations et sociétés privées. Espace occupé notamment par ANIMAI et la Lyre qui se produisent une fois par an. Nouvel événement sportif : Wake up and Run.

Camping de la Pichette
Le camping est exploité du 1er avril au 1er octobre. Pour l'année 2023, on compte 14'290 nuitées (y compris les résidents à la saison) :
Résidentes et résidents à l'année : 40
Résidentes et résidents tente à la saison : 16
Résidentes et résidents caravane à la saison : 24.
Les recettes se montent à Fr. 285'315.—.

Garde-meubles communal - exécutions forcées
12 convocations par la Justice de Paix.
deux exécutions forcées ont été annulées. 10 boxes sur 16 étaient occupés en fin d'année.

Jardins familiaux
La Ville de Vevey, propriétaire des terrains, a historiquement délégué l'organisation et la gestion des jardins au comité de l'Association des jardins familiaux de Gilamont-Village. Cette association est dotée d'un nouveau comité depuis 2022 avec lequel on entretien de très bons rapports et à qui on accorde toute notre confiance et notre soutien.

Depuis leur entrée en fonction, ils œuvrent au respect du règlement et à offrir la possibilité d'augmenter l'offre de jardins pour les veveysannes et les veveysans.

Poses d'hélicoptères sur la zone de la Veyre
Depuis juillet, les vols-taxi ont été interdits. Il en résulte donc une diminution des atterrissages, soit seulement cinq atterrissages d'hélicoptères ont été recensés.

Préemption et acquisitions
La Ville de Vevey a exercé son droit de préemption à une occasion, sur le bien-fonds n° 648 et part de la copropriété 649.1, sis à l'Av. Rolliez 7, 9 et 11. Cet achat a fait l'objet d'un recours de la part de l'acheteur évincé.

La Ville de Vevey a acheté les parcelles n°1068, 1069, 1070, 1071 et 1072 sises au Boulevard Henri-Plumhof 2, 4, 6, 8 et 10 (30 logements, 20 places de parc et 12 garages). L'internalisation de la gestion de ces objets a dû se faire dans l'urgence à la suite de l'abandon subite du mandat de gestion de la régie Wincasa dans le cadre de la vente.

Secteur Energie
Organisation
Le secteur Energie est doté de 4,2 EPT pour 5 collaborateurs. Le secteur est aujourd'hui composé du responsable du secteur (délégué à l'énergie) à 80 %, du chargé de projet en énergie à 80 %, de l'assistant en énergie (auxiliaire) à 80 % du responsable des installations techniques à 80 % et de l'agent de maintenance en installations techniques à 100 %.

Le secteur Energie a pour mission d'élaborer et de mettre en application la politique énergétique de la Ville de Vevey en développant des projets pour l'efficience énergétique et en promouvant les énergies renouvelables locales. Par ses actions, il œuvre ainsi à l'atteinte des objectifs énergétiques et environnementaux que la Ville s'est fixés, notamment à travers son engagement dans le processus Cité de l'Energie et son Plan Climat. Le secteur Energie assure également la gestion des subventions Energie du Fonds pour l'Energie et le Développement Durable (FEDD). Finalement, le secteur Energie veille au bon fonctionnement, suivi, gestion, assainissement et optimisation des installations techniques des bâtiments communaux.

Cité de l'énergie
Vevey continue son engagement
Le label Cité de l'énergie apporte aux communes la preuve qu'elles mènent activement une politique durable en matière d'énergie, de mobilité et d'environnement, et que cette politique se traduit par des projets concrets. Obtenue pour la première fois en 2001, cette distinction a été renouvelée 5 fois par la Ville de Vevey qui a d'ailleurs décroché le label « or » en 2012, 2016 et 2021 pour avoir atteint un degré de mise en œuvre supérieur à 75 % des mesures du catalogue Cité de l'énergie. Cette plus haute distinction est reconnue à l'échelle européenne sous le nom de « European Energy Award®GOLD ».
À travers toutes les actions énergétiques entreprises en 2023, la Ville de Vevey poursuit ses efforts dans ce processus Cité de l'énergie dont la démarche de re-audit débutera en 2024 pour une certification en 2025.

Politique énergétique
Plan Climat
Le secteur Energie a activement collaboré avec le Bureau de la durabilité dans l'élaboration du Plan climat qui a permis d'établir une stratégie climatique communale, en y associant des objectifs de réduction des gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques via des mesures concrètes.
En 2023, le secteur Energie a participé à la mise à jour de l'état d'avancement menée par le Bureau de la durabilité des mesures du Plan d'action en lien avec l'énergie et s'est chargé de générer les données nécessaires à la mise à jour des indicateurs énergétiques.
Toutes les actions menées par le secteur Energie se font en phase avec le Plan d'action et permettent ainsi de contribuer à l'atteinte de ses objectifs.

Planification énergétique territoriale (PET)
Dans le but d'identifier les besoins et les ressources caractérisant le territoire veveysan et de constituer des scénarios traduisant différentes stratégies de développement énergétique, une étude de PET a été lancée dès 2016. Dans le cadre du Plan climat, cette étude a été mise à jour en 2022 avec des objectifs plus ambitieux et cohérents avec la politique climatique de la Ville de Vevey.
Cette étude a fait l'objet d'une publication officielle à travers un document de synthèse qui a été rendu public en même temps que la publication du Plan climat fin 2022. Ce document est disponible sur www.vevey.ch/PET.

Rénovation appartement - Henri-Plumhof 6

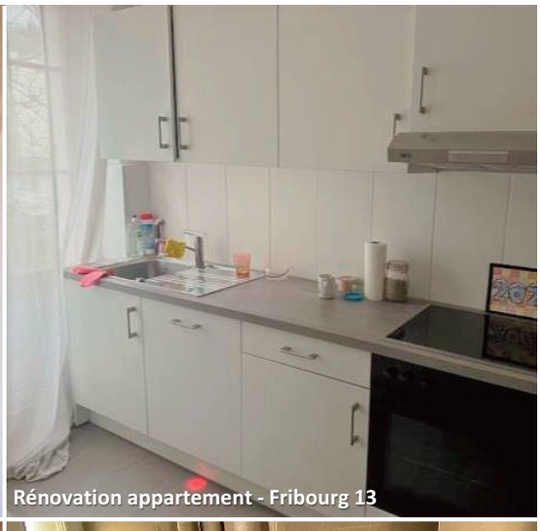
Rénovation appartement - Fribourg 13

Aménagement Pop-up store - Simplon 31

Rénovation appartement - Ancien-Port 6

Rénovation appartement - Ancien-Port 6

Rénovation appartement - Fribourg 13

Cette étude a permis d'une part de contribuer aux aspects énergétiques territoriaux du Plan climat, mais également de finaliser l'élaboration du chapitre Energie de PDCom en 2023 (voir ci-dessous). Par ailleurs, la PET a été présentée lors d'une séance de la ComEn2 dédiée à cet objet le 9 mars 2023.

PDCom et PA
L'étude de PET a permis d'élaborer le chapitre Energie du projet de PDCom. Ce chapitre Energie reprend les principaux éléments de la PET et les différents objectifs et mesures élaborés dans le cadre du Plan climat. Les retours du Canton suite à l'examen préalable et les retours des différentes consultations publiques qui ont eu lieu en 2023 ont permis d'adapter le chapitre Energie avant que le PDCom soit déposé au Conseil communal le 16 novembre 2023 pour adoption.
Outre ces mises à jour du chapitre Energie, Le secteur Energie a collaboré aux consultations publiques par sa participation :
- à l'élaboration de la capsule vidéo Energie. Cette vidéo est disponible sur : https://demain.vevey.ch/dossier/consultation-publique-pdcom/
- à l'élaboration du panneau Energie dans le cadre de l'exposition à la place du Marché.
- à la présentation du chapitre Energie lors des séances publiques.

Concernant les règlements des Plans d'affectation (PA) Nord-ouest et Sud, les retours du Canton suite à l'examen préalable ont permis de mettre à jour certains articles en 2023. Le secteur Energie a également participé à la séance d'information publique liée au PA les Moulins le 14 juin 2023.

Consultation LVLEne
Dans un contexte d'urgence climatique, le Canton de Vaud poursuit une politique volontariste pour réduire son empreinte carbone et sa dépendance aux énergies fossiles. Dans cette perspective, le Conseil d'État a mis en consultation en 2023 l'avant-projet de révision complète de la loi sur l'énergie (LVLEne), qui s'articule autour de trois principes : autonomie, efficacité et sobriété énergétique. La réforme poursuit ainsi un triple objectif, celui d'accompagner la société vaudoise à consommer moins, mieux et local en impliquant tous les acteurs et actrices de la transition.
Dans ce cadre, le secteur Energie a piloté cette consultation auprès des différents services concernés (DUR, URB et TRA) et a analysé en détail les aspects énergétiques de ce projet de modification de loi à l'aune des objectifs que la Ville s'est fixés. La position de la Ville de Vevey a été transmise au Canton en date du 20 novembre 2023.

Il en ressort que ce projet de loi est ambitieux, mais cohérent avec les objectifs énergétiques que la Ville s'est fixés à travers son Plan climat, sa PET et son PDCom. Faute de compétence légale en la matière, Vevey a jusque-là dû abandonner ses objectifs ambitieux qui ne pouvaient pas être retranscrits dans les règlements des PA. L'entrée en vigueur de cette nouvelle loi, si elle est adoptée en l'état, devrait y remédier.

Cependant, les fortes composantes contraignantes du projet cantonal, bien que nécessaires, soulèvent quelques questions qui devront être prises en compte. De nombreux cas dérogatoires ne sont pas précisés pour l'instant dans le projet de loi. Ces cas devront impérativement être formalisés de façon précise dans le règlement d'application afin d'éviter une mise en pratique « à la carte » au sein des communes. De plus, l'application de cette loi générera de fortes sollicitations du personnel communal, comme la Police des constructions. Il apparaît nécessaire que le Canton mette en place des moyens importants pour faciliter au maximum le travail des communes vaudoises déjà fortement mises à contribution à l'heure actuelle.
La Ville a également répondu à la consultation de l'Union des communes vaudoises (UCV) à ce sujet en répondant à des questions plus spécifiques.

CAD-Ouest
L'étude PET met en évidence l'importance des réseaux thermiques dans le futur approvisionnement de chaleur du territoire et les zones propices à leur développement. Hormis le cadran Nord-Est (Charmontey), tout le territoire semble propice à accueillir des réseaux.
Le cadran Nord-Ouest (Plan-Dessus) et la zone au Nord de la Vieille-Ville étant déjà approvisionnés par le CAD-Gilamont, un futur réseau devra alimenter le cadran Sud-Ouest et la zone de la Vieille-Ville. Au vu de leur proximité avec le lac, la récupération de la chaleur de son eau via des pompes à chaleur semble le système d'approvisionnement de chaleur le plus opportun.
La Ville de Vevey ne disposant pas de service industriel intégré à son administration, elle devra collaborer avec une entité capable de construire et gérer le futur réseau.
Des premières discussions ont eu lieu en 2023 et la procédure pour le choix d'un partenaire sera lancée en 2024.

Turbinage des eaux de la Veveyse
Le chantier de ce projet phare de production d'électricité renouvelable a démarré en septembre 2021 et a produit son premier kWh mi-octobre 2023. Pour rappel, ce turbinage permettra de produire chaque année environ 2.1 GWh correspondant à 2.3 % de la consommation en électricité totale du territoire veveysan, ou à l'équivalent de la consommation annuelle de 840 ménages. Il permettra ainsi de doubler la production d'électricité renouvelable et locale à Vevey, actuellement assurée par des centrales PV disposées sur les toitures des bâtiments.
L'année 2023 fut notamment marquée par la construction de la centrale hydroélectrique à la sortie du voûtage des Toveires ainsi que par la mise en fonction de tous les équipements nécessaires au fonctionnement de cette centrale.
Fin 2023, les deux turbines installées étaient complètement fonctionnelles et devraient donc produire toute l'énergie prévue en 2024.
Ce projet d'envergure est porté par la société des Forces Motrices de la Veveyse SA (FMV SA), filiale du groupe suisse Aventron.
L'exploitation et la maintenance de la centrale hydroélectrique ont été confiées à l'entreprise Hydro Exploitation.
La Ville de Vevey est partie prenante de ce projet en mettant à disposition, sous certaines conditions, le terrain nécessaire à la construction de cet ouvrage.

Projet Vevey-Rénove – Itération II
Au vu du bon déroulement de la 1ère phase du projet pilote Commune-Rénove, soutenu par la Confédération et le Canton, qui a eu lieu de 2020 à 2022, la Municipalité a décidé de se lancer dans une 2e itération de ce projet.

Pour rappel, l'objectif du projet Commune-Rénove est d'augmenter le taux de rénovation des bâtiments sur le territoire de la commune. Cette démarche propose un accompagnement administratif, technique et financier aux propriétaires immobiliers de bâtiments particulièrement énergivores et majoritairement chauffés à partir d'énergie fossile. Le but est de les convaincre de déclencher un processus d'assainissement de leurs biens.
Suite au succès de ce projet, un travail a été effectué par le secteur Energie et les partenaires du futur projet (Ville de Morges et Romande Energie) dans le but d'apporter plusieurs améliorations à la démarche afin de mieux répondre aux besoins du marché, des communes et des propriétaires :

- élargir le spectre des bâtiments éligibles pour permettre la participation d'un plus grand nombre de propriétaires. Dans cette 2e itération, tous les propriétaires, y compris les PPE, les petits immeubles, les propriétaires individuels et institutionnels, sont encouragés à participer.
- intégrer l'audit CECB+ dans les prestations accordées.
- faciliter la participation des participants dès le début de la démarche en les mettant en relation le plus tôt possible.
- accroître la flexibilité du modèle et traiter un plus grand nombre de projets.

Le lancement officiel de cette 2e itération se fera début 2024.

Actions d'économie d'énergie

Action éco-logement « bâtiments communaux »
Développée et soutenue par le Canton, l'action « éco-logement » a pour objectif d'encourager les ménages à réduire leur consommation d'énergie grâce à des conseils personnalisés ainsi que par le remplacement de matériel énergivore. Entre octobre 2022 et mars 2023, le secteur Energie s'est chargé de coordonner cette action avec le soutien d'un partenaire agréé, et en collaboration étroite avec le secteur Gérance, afin d'offrir la possibilité aux locataires des immeubles appartenant à la Ville de bénéficier de cette prestation. Près de 230 logements ont ainsi pu être visités et optimisés, soit plus de 80 % des appartements ciblés pour cette action. Les détails du bilan de cette action sont précisés ci-dessous

Matériel distribué	Unités
Ampoules LED	610
Prises à interrupteur déporté	152
Thermomètres réfrigérateur	208
Thermomètres d'ambiance	214
Économiseurs d'eau pour robinets	191
Pommeaux de douche économiques	197

Les économies d'énergie estimées se chiffrent à 15'000 kWh d'électricité (sept équi-ménages), 150'000 kWh d'énergie thermique (16 équi-ménages) et plus de quatre millions de litres d'eau (35 équi-ménages) par année.
Cette démarche a également contribué à répondre à l'augmentation des prix de l'énergie et à la nécessité de diminuer rapidement la consommation énergétique du territoire dans un contexte d'incertitudes liées aux risques de pénurie d'énergie annoncés pour l'hiver 2022-2023.

Action éco-logement « territoriale »
En vue d'inciter également les propriétaires privés à passer à l'action, la Ville a décidé fin 2023 de proposer une aide financière complémentaire (25 % des coûts) à celle déjà octroyée par le Canton (50 % des coûts), de manière à réduire encore davantage les coûts de mise en œuvre de l'action « éco-logement ». Cette nouvelle offre de subvention financée par le FEDD sera disponible tout au long de l'hiver 2023-2024.

Action pommeaux de douche
Dans le cadre de l'action « Des économies à portée de main pour les ménages », la Ville de Vevey a offert la possibilité à ses citoyennes et citoyens d'économiser de l'énergie, de l'eau et de l'argent tout en diminuant leurs émissions de gaz à effet de serre. Du 20 décembre 2022 au 30 avril 2023, chaque ménage veveysan a pu commander gratuitement un pommeau de douche de dernière génération, permettant de diminuer jusqu'à 50 % sa consommation d'eau chaude sanitaire.
Plus de 1'500 pommeaux de douche ont ainsi été distribués, ce qui devrait permettre d'économiser l'équivalent de la consommation de chaleur annuelle moyenne de 8 immeubles de 10 appartements (845 MWh) et de réduire dans la foulée les émissions de CO2 du territoire à hauteur de 160 tonnes par année.
Ce projet, a été coordonné par l'entreprise ecoLive et soutenu financièrement par la fondation KliK, active pour la protection du climat, ainsi que par le FEDD.

Actions de promotion des énergies renouvelables et de l'efficience énergétique

Réseau d'ambassadeurs du solaire photovoltaïque - Solarity
Le nombre d'installations solaires photovoltaïques déployées sur le territoire veveysan ne cesse d'augmenter depuis quelques années, mais reste insuffisant au regard des objectifs que la Ville s'est fixés. Fort de ce constat, le secteur Energie s'est associé à Solarity, une association qui vise à développer et animer des réseaux citoyens locaux sur la thématique de l'énergie photovoltaïque.
Ce projet a en effet pour objectif de fédérer une communauté de propriétaires d'installations solaires localisés sur le territoire communal afin de leur permettre de partager leur expérience avec toute personne intéressée à franchir le pas. Plusieurs propriétaires ont d'ores et déjà signalé leur intérêt à s'impliquer dans ce projet et une première rencontre a eu lieu en date du 29 novembre 2023.
Les grandes réalisations de ce projet se dérouleront en 2024 avec l'organisation d'un événement de promotion du solaire photovoltaïque ouvert au public ainsi que des visites d'installations chez plusieurs particuliers.

Appel d'offres groupé (AOG) photovoltaïque
Fruit des réflexions menées au sein du « Partenariat romand décarbonation » dont la Ville fait partie (voir chapitre ci-dessous), ce projet a été défini en collaboration avec plusieurs communes vaudoises souhaitant voir la production d'énergie solaire photovoltaïque se développer sur leur territoire.
L'AOG intercommunal vise à mutualiser les demandes d'installations photovoltaïques émanant de la population et à faciliter les démarches de réalisation, en se reposant sur les prestations d'un partenaire externe. Les propriétaires intéressés pourront s'inscrire afin de recevoir une première évaluation du potentiel solaire de leur toiture ainsi que d'autres informations essentielles à la prise de décision. En cas de volonté d'aller de l'avant, des lots seront attribués à une série d'installateurs qui pourront

proposer des offres de prestations en retour, ces dernières pouvant présenter des avantages considérables du point de vue financier.

Pour les administrations communales concernées, il s'agira de pouvoir profiter d'un calendrier de projet commun pour partager différentes tâches et également anticiper les démarches administratives associées.
Ce projet sera mis en œuvre en 2024 et devrait concrètement permettre d'augmenter la production solaire photovoltaïque du territoire.

Journée gratuite de conseils énergétiques
Les propriétaires de maisons individuelles ou de petits immeubles comprenant jusqu'à quatre appartements au maximum ont été invités à une journée gratuite de conseils visant à favoriser les économies d'énergie. Inscrite dans le cadre de la certification suisse EcoEntreprise (certificat de référence en matière de développement durable et de responsabilité sociétale) de l'entreprise Chammartin & Spicher SA et coorganisée par la Ville de Vevey, cette journée visait à apporter des conseils de base pour la mise en œuvre de l'assainissement des bâtiments et à répondre aux questions que se posent leurs propriétaires.
Au cours de séances d'une heure qui ont eu lieu le 6 février 2023, les propriétaires ont pu bénéficier des conseils d'experts afin de les guider en vue de leurs futurs projets de rénovation. Ils ont également pu échanger sur des thématiques relatives au processus administratif, aux solutions d'assainissement adaptées, aux installations techniques et solaires ou aux subventions.

Fonds pour l'Energie et le Développement Durable (FEDD)

Le 1er janvier 2021, le FEDD a été complètement remanié afin de mieux répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux actuels à travers une série de nouvelles subventions dédiées aux acteurs et actrices du territoire veveysan et une meilleure dotation du fonds.
Le FEDD est financé par une taxe sur l'énergie de 0.85 cts/kWh prélevée sur la consommation d'électricité du territoire répartie en 2023 sur 3 Fonds distincts (Energie : 0.50 cts/kWh, Durabilité : 0.15 cts/kWh, Eclairage public : 0.20 cts/kWh) gérés par les services correspondants, respectivement BAT, DUR et TRA.

Travail de mise à jour
Soucieux de répondre du mieux que possible aux besoins des différents acteurs du territoire, le FEDD est régulièrement mis à jour.
En 2023, une nouvelle subvention Energie a été créée et ajoutée au catalogue d'actions du FEDD pour être accessible en 2024. Les entreprises veveysannes pourront ainsi bénéficier d'un soutien financier à la réalisation d'un audit énergétique PEIK permettant de réaliser un diagnostic et d'identifier les mesures à implémenter pour favoriser les économies d'énergie. Cet audit PEIK a été élaboré par la Confédération qui le soutient également financièrement.
Plusieurs autres subventions ont également vu leurs critères d'attribution être simplifiés. Les subventions basées sur le Programme Bâtiments du Canton de Vaud pourront désormais être sollicitées sur simple présentation de la décision d'attribution de la subvention cantonale en vue de faciliter la démarche pour les requérantes et requérants.
Une liste complète des subventions, ainsi que la nouvelle Directive et le règlement sont disponibles à l'adresse www.vevey.ch/fedd.

Bilan 2023
Au total, ce sont 162 actions « Energie » qui ont été soutenues durant l'année 2023 pour un montant de Fr. 480'682.— (voir détails dans le tableau ci-dessous). Alors que l'on comptait 47 demandes en 2021 (Fr. 115'869.—), ce chiffre est passé à 120 demandes en 2022 (Fr.189'760.—) et a continué de suivre une tendance à la hausse en 2023. Cette évolution tend à démontrer l'intérêt marqué de la population à l'égard de la transition énergétique et permet de confirmer la pertinence des subventions proposées par la Ville.
Les actions phares ayant pu bénéficier d'un soutien financier du FEDD sont la réparation d'appareils ménagers, électriques et électroniques ainsi que l'achat d'appareils ménagers efficient qui comptabilisent 90 demandes au total.

Les travaux d'isolation thermique ponctuelle ont pu bénéficier en 2023 d'une nouvelle subvention spécialement dédiée à ce type d'intervention. Ainsi, 5 projets ont pu être soutenus cette année pour un montant de Fr. 80'208.—.
À noter que pour la première fois, une coopérative solaire a pu bénéficier de la subvention « Projets énergie » pour soutenir sa création.
Les installations solaires photovoltaïques quant à elles continuent de faire l'objet de demandes croissantes puisque 18 projets ont été soutenus en 2023 (6 en 2021 et 10 en 2022).
D'autres actions existent, mais n'ont pas été sollicitées en 2023.

Actions subventionnées	Nombre	Fr.
Administration communale	7	62'144.-
Bilans énergétiques - études d'optimisation	19	25'709.-
Rénovation	3	119'430.-
Isolation thermique ponctuelle	5	80208.-
Appareil ménager efficient - Achat	44	28'352.-
Appareil ménager efficient - Réparation	46	10'894.-
Eclairage efficient - Entreprises et commerces	4	19'335.-
Eclairage efficient - Ménages	2	86.-
Projets énergie	1	10000.-
Solaire photovoltaïque	18	67'302.-
Solaire thermique	2	4'562.-
Pompe à chaleur	9	42'660.-
Raccordement CAD renouvelable	2	10'000.-
Total	**162**	**480'682.-**

Le bilan des subventions "Développement durable" est disponible au chapitre Bureau de la durabilité.

Communication
Afin de promouvoir le FEDD en 2023, plusieurs mesures de communication ont été réalisées, en collaboration avec le Bureau de la durabilité, comprenant :
- Une campagne sur les différents panneaux d'affichage de la Ville, les écrans LED aux entrées et dans les bus VMCV de la ligne 202 ;
- La distribution à la main du dépliant officiel ;
- La tenue d'un stand de promotion lors de la soirée des nouvelles habitantes et nouveaux habitants ;
- De nombreux postes sur la page Facebook de la Ville.

Au vu du succès rencontré en 2023 (voir Bilan FEDD), ces actions seront reconduites l'année pro-

chaine. En 2024, une communication plus ciblée sera également adressée aux différents bureaux mandataires, souvent en charge des démarches administratives liées aux subventions FEDD, afin de garantir une certaine transparence et une bonne compréhension des conditions-cadres. Les nouvelles subventions feront également l'objet d'une communication spécifique.

Centrales Photovoltaïques (PV)

Statistiques des centrales PV communales

Au 31 décembre 2023, la Ville de Vevey compte 10 centrales en activité pour une puissance de 216,3 kWc.
Elles ont produit 164'000 kWh/an en 2023, soit l'équivalent de la consommation de 66 ménages (moyenne de 2'500 kWh/an) avec un taux d'autoconsommation de 38 %. Les gains financiers annuels s'élèvent à Fr. 38'400.- répartis comme suit : 44 % d'autoconsommation, 40 % d'excédent réseau, 17 % reventes d'énergies à des tiers et 7 % sous contrat RPC.
Le modèle de RCP (Regroupement dans le cadre de la Consommation Propre) est utilisé dans 40 % des installations et permet de partager entre voisins (locataires et/ou propriétaires) une électricité renouvelable, produite localement et à des prix avantageux. Ce modèle améliore également la part d'autoconsommation pour une meilleure rentabilité de l'investissement.

Préavis N° 19/2019

Dans sa séance du 14 novembre 2019, le Conseil communal a accepté le préavis N° 19/2019 « Demande de crédit cadre de Fr. 889'000.— pour la construction de trois centrales photovoltaïques couplée à la réfection et végétalisation de deux toitures ». Les 2 premières centrales ont été construites en 2020 (Simplon 14-16) et 2022 (École de la Part-Dieu) et l'étude du 3e projet (Port-Franc) a démarré fin 2023 pour une réalisation prévue en 2024.
Ce 3e projet photovoltaïque de 75 kWc, également mis sous un modèle RCP, sera couplé avec la rénovation complète, l'isolation et la végétalisation de la toiture de 1'270m2. Un audit sous forme de rapport OFEN a été réalisé fin 2023 et donne le cadre de référence des aspects énergétiques et enveloppes du bâtiment.
Le tableau électrique d'origine sera complètement remplacé pour s'adapter aux nouvelles normes électriques et recevoir cette nouvelle installation photovoltaïque. Le remplacement du tableau aura lieu en début 2024.

Préavis N° 05/2023

Dans sa séance du 16 mars 2023, le Conseil communal a accepté le préavis N° 05/2023 « Demande d'un crédit cadre de Fr. 1'400'000.— pour la construction de centrales photovoltaïques sur des bâtiments communaux ».
Ce nouveau préavis prévoit la construction d'au moins 6 nouvelles centrales photovoltaïques sur des bâtiments communaux qui permettront de multiplier par 3 la puissance actuellement installée des centrales propriétés de la Ville (voir graphe ci-dessous).
Le choix des bâtiments et des toitures a été effectué sur la base des critères suivants :
- Maximisation de la production ;
- Simplicité de construction ;
- Priorisation des bâtiments sur le marché libre de l'électricité ;
- Rentabilité financière.

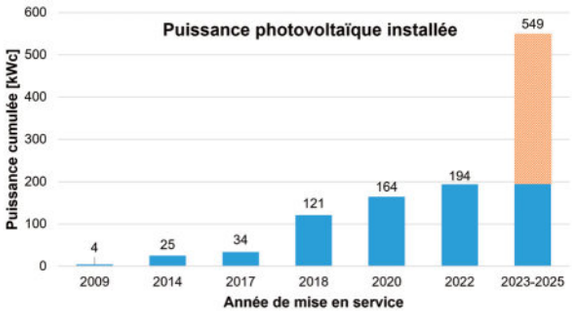

L'objectif est de pouvoir le plus rapidement possible développer les centrales photovoltaïques avec un effet le plus important possible (énergétique et financier).
Les 6 bâtiments sélectionnés sont l'UAP de la Veveyse, le Musée Jenisch, le Théâtre Le Reflet, la Buvette du stade de Copet, le Rocking Chair et le bâtiment situé à la rue des Tilleuls 2.

État d'avancement
UAP Veveyse
Le projet de l'UAPE Veveyse a été mis en service en 2023 avec la mise en place d'une végétalisation. Elle est composée de 54 modules (105m2 actif) et une production indépendante panneau par panneau par la technologie d'optimiseurs de puissance. L'accès en toiture pour des besoins d'entretien est assuré par un système d'ancrage fixé directement sur le châssis photovoltaïque.
La production annuelle estimée à 24'000 kWh en autoconsommation viendra réduire la consommation électrique du bâtiment de l'École de la Veveyse dont le contrat d'approvisionnement est issu du marché libre.

Autres projets du préavis
- Pour les dossiers Buvette du stade de Copet et le Rocking chair, les cahiers de charges techniques et les procédures d'adjudication ont été finalisés avec des travaux prévus début 2024.
- Les autres dossiers comme le Musée Jenisch et le Théâtre le Reflet sont sujets à une analyse beaucoup plus approfondie compte tenu de la configuration/complexité des toitures et des aspects liés à la structure technique des bâtiments. Ces contraintes font l'objet d'approbations communale et cantonale sur les aspects esthétiques, résistances physiques et choix des matériaux.
- La toiture du bâtiment des Tilleuls 2 a fait l'objet d'une étude statique et résistance à l'arrachement avancée.

La carte ci-dessous permet de visualiser l'emplacement des installations en service en rouge ainsi que celles en planification sur les bâtiments communaux dans le cadre de ces deux préavis. Les nouvelles installations auront la particularité d'être de plus grande taille avec une moyenne de 60 kWc/projet (280 m2 actif).

Végétalisation
L'expérience sur la combinaison installation photovoltaïque et végétalisation s'impose régulièrement sur les nouveaux projets lorsque la technique et la statique des bâtiments le permettent. En plus d'aspects touchant à la biodiversité, à l'esthétique et au rendement, la végétalisation d'un toit permet aussi de retenir l'eau de pluie. 30 à 50 % seulement de la pluie arrivant sur un toit végétalisé doit être éliminée via les gouttières (pour un toit recouvert de gravier, ce chiffre passe à 95 %). La végétation évapore l'eau de pluie et la température du toit est plus basse, ce qui diminue les besoins de rafraichissement à l'intérieur du bâtiment.Mise en service en 2023, l'installation photovoltaïque sur le toit de l'UAP Veveyse est un nouvel exemple d'une toiture complètement végétalisée composée de différents types de sédums et de fleurs sauvages indigènes à faible croissance. Cette semence est souvent mélangée à un substrat constitué de boue de lavage des betteraves, de tuiles en terre cuite concassées, de compost d'écorces suisses..

Mise en auto-consommation du Collège Kratzer
Comme décrit plus bas, l'année 2023 a été marquée par des prix de l'électricité particulièrement élevés, notamment pour les sites de consommation sur le marché libre.
Afin de limiter l'impact financier de cette augmentation, la Ville de Vevey, en collaboration avec Romande Energie, a décidé de faire bénéficier le Collège Kratzer de la production d'électricité de la centrale photovoltaïque qui se situe sur son toit (il s'agit de plus grande centrale du territoire) et qui appartient à Romande Energie. Cette installation bénéficie de la SRI (système de subventionnement de la confédération à l'injection). En effet les prix sur le marché libre étaient tellement élevés qu'ils dépassaient le prix de rétribution de la confédération et la mise en place de l'autoconsommation permettait à la Ville de bénéficier d'un prix d'achat moins élevé que sur le réseau et à Romande Energie de bénéficier d'un prix de revente plus élevé que la SRI.
Cette action qui n'a pas nécessité d'investissement a permis de consommer 50 % de l'électricité du bâtiment à partir du photovoltaïque et ainsi d'économiser plus de Fr. 48'000.- sur l'année 2023.

Bilan chaleur des bâtiments communaux
Une base de données des consommations annuelles d'énergie des bâtiments communaux a été mise en place afin de suivre l'évolution de plusieurs indicateurs et ainsi évaluer l'impact des mesures d'amélioration mises en œuvre. Ces données sont également utilisées dans l'outil de suivi Enercoach dans le cadre du label Cité de l'énergie (environ 80 bâtiments suivis).
On remarque une diminution globale des émissions de CO2 depuis 2018 (voir figure ci-dessous).

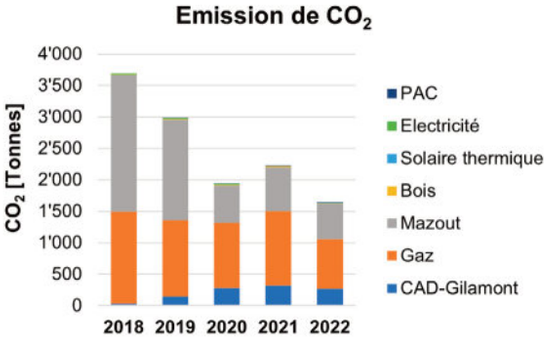

Ceci est dû en grande partie au raccordement progressif des bâtiments communaux au CAD-Gilamont (CAD approvisionné par des plaquettes de bois de la région) et aux mesures d'amélioration des installations techniques. L'augmentation des émissions entre 2020 et 2021 est expliquée en partie par un effet rebond post-covid et par une consommation de gaz plus importante de la piscine durant l'été 2021 particulièrement froid sur certaines périodes.
La part d'énergie renouvelable est passée de moins de 10 % en 2018 à plus de 50 % en 2022.
Les données de 2023 ne sont pas encore disponibles au moment de la rédaction de ce rapport et apparaîtront l'année suivante.

Consommation d'électricité
Stratégie d'achat sur le marché libre
La Ville de Vevey dispose depuis 2015 de 10 sites de consommations sur le marché libre (sites avec une consommation supérieure à 100'000 kWh/an) qui représentent environ 30 % de la consommation des infrastructures communales. Les années 2022 et 2023 ont été marquées par de très fortes augmentations des prix de l'électricité due aux instabilités internationales et aux risques de pénuries énergétiques notamment.
Pour diminuer l'impact des fluctuations du marché sur le budget communal, la Municipalité a décidé de mettre en place une nouvelle stratégie de conclusion des contrats d'approvisionnement d'électricité depuis le marché libre.
Dans le but de lisser le risque tout en sécurisant l'approvisionnement, les 10 contrats de fourniture ont été séparés en trois lots de même volume de consommation et leurs échéances respectives décalées dans le temps.
Cela signifie que chaque année, la Municipalité n'aura qu'un tiers de ses contrats de fourniture à renouveler pour une durée de 3 ans. Ainsi, le risque de contracter « au mauvais moment » est abaissé à l'échelle des 10 bâtiments, tout en laissant la possibilité de profiter du marché lorsque celui-ci présente des opportunités.
Ainsi, en 2023, seul un lot de contrats a été renouvelé pour une durée de 3 ans.

Achat de courant certifié Naturemade Star
La ville de Vevey s'est engagée depuis 14 ans dans l'achat de courant vert à haute qualité environnementale (courant certifié Naturemade Star) pour ses besoins en électricité dans les infrastructures communales minimisant ainsi l'impact environnemental relatif à ces consommations.
Ainsi, le lot de contrats renouvelé pour le marché libre contenait ces garanties d'origines.

Installations Techniques (IT)
Deux personnes sont en charge du bon fonctionnement, du suivi, de la gestion, de l'assainissement et de l'optimisation des IT. Le but principal est de prolonger la durée de vie des installations tout en garantissant leur fonctionnement optimal, la réduction des coûts et consommations énergétiques, et le confort des utilisateurs.

Préavis N° 16/2023
Dans sa séance du 15 juin 2023, le Conseil communal a accepté le préavis N° 16/2023 « Demande de crédit cadre de Fr. 1'395'000.— pour la rénovation des sous-stations du CAD-Bleu alimentant les bâtiments communaux ».
Ce nouveau préavis prévoit la rénovation de sous-stations du CAD-Bleu alimentant des bâtiments communaux. L'assainissement de ces sous-sta-

tions ainsi que leur optimisation permettra d'augmenter leur rendement énergétique et ainsi réduire la consommation de chaleur des bâtiments en question.
Trois sous-stations ont déjà été assainies en 2021 et montrent l'utilité d'une telle rénovation (Préavis N°19/2021).

État d'avancement
Le Collège du Clos a été la première sous-station réalisée à travers le préavis N°16/2023. Dans cet ouvrage l'ensemble de la chaufferie (sous-station) a été revu, améliorant ainsi l'espace à disposition et la performance du bâtiment. Une modification de la production d'eau chaude sanitaire (ajout d'un chauffe-eau thermodynamique) permettra aussi d'arrêter la distribution de chaleur durant la période estivale et ainsi limiter les pertes de 60m de conduite enterrée du CAD-Bleu. Grâce à cet arrêt, une économie supplémentaire d'énergie de 9 MWh/an est estimée.
Fin 2023, les études pour les sous-stations de l'Ancienne Prison et du Collège 1838 ont été réalisées et les travaux débuteront au printemps 2024.

Rénovations, assainissements et optimisation
Plusieurs projets d'importance ont été menés durant cette année. Les travaux sont répertoriés sur 3 axes principaux :

1 - Amélioration de concept et maîtrise des installations
- Musée Jenisch : Étude et planification pour assainir et modifier le système de régulation en coopération avec le Musée. Le but est de maîtriser totalement la qualité de l'air, sa température, son humidité et sa vitesse, afin de respecter les plus strictes normes de conservation pour les œuvres d'art. Ce projet qui aboutira en 2024 engendrera des économies d'énergie non négligeables.
- Temple de St-Martin : Étude et planification pour assainir et modifier le système d'émission de chaleur dans le temple. Le but est de réduire la température de production de chauffage, d'harmoniser et d'être plus réactif dans la distribution de l'ensemble du temple. Ce projet aboutira en 2024.
- Piscine VCP : Étude et planification pour assainir et modifier le système de production de chaleur de gaz à PAC. Le but est d'améliorer l'efficacité des échangeurs de chaleur et réduire la consommation de gaz pour l'eau des bassins. Ce projet est en cours et aboutira entre 2024 et 2025.
- Pavillons scolaires de Charmontey : Remplacement des radiateurs à gaz direct par des PAC air/air. Au vu de la dangerosité et l'âge des chauffages à gaz, ces systèmes ont été changés pour des PAC Split air/air ce qui améliorera le confort et réduira notablement la consommation d'énergie.
- Collège Veveyse : Remise en état de l'isolation pour les conduites de distribution chauffage de l'école et pour les éléments de grande taille de la production du micro-CAD (distribution de chaleur pour l'UAP de la Veveyse, salle de gymnastique 1971 et le bâtiment du canton CEPV). Une économie en énergie thermique d'environ 8 % est attendue.
- Collège Crosets : Mise en place de l'isolation inexistante du collecteur de distribution chauffage ainsi que des conduites de distribution au sous-sol. Une économie d'énergie thermique d'environ 10 % est attendue.

2 - Assainissement et remise en état :
- Collège 1838 : Changement des vannes thermostatiques et suppression de l'installation furtive existante dans les combles. Le but est de remettre en état la distribution de chauffage et le bon fonctionnement des radiateurs. Une économie de 8 % sur la consommation est déjà constatée.
- Collège Kratzer : Remise en état de la régulation de chauffage côté ouest et début de l'assainissement de l'ensemble de la ventilation. Ces installations étaient en effet hors service suite à des défaillances répétées. Ces travaux aboutiront en 2024.

3 - Interventions non-planifiées et opportunités :
Chaque intervention non-planifiée est consignée dans un rapport afin d'avoir un historique et un suivi des défaillances. Cette année 152 interventions ont été réalisées. Le fait d'intervenir directement dans les bâtiments permet de mieux connaitre les installations et les usagers, d'économiser du temps, d'optimiser les consommations d'énergies lors des visites et d'éviter de faire déplacer inutilement les entreprises. Ces interventions offrent donc une meilleure qualité de la prestation tout en réalisant des économies financières substantielles.

Les opportunités sont les projets qui se réalisent à très court terme et souvent dans l'urgence lorsqu'une installation technique est rendue hors service et que celle-ci s'arrête en raison de son âge ou d'un incident naturel.
- Piscine VCP : Suite à la rupture de la conduite de 70m de long et 300mm de diamètre alimentant le vase tampon, celle-ci a dû être assainie en urgence afin de pouvoir ouvrir le bassin extérieur. L'intervention a duré trois jours et le projet à été ficelé en une semaine (pour un temps normal de projet de six mois habituellement).
- CAD-Bleu et Parking Panorama : Suite aux études pour le préavis N°16/2023, un état de vétusté important a été constaté dans l'isolation des conduites ce qui a conduit à une intervention pour la remplacer (plus de 200m de conduite de chauffage située dans le Parking du Panorama).
- Simplon 14-16 : Suite à une défaillance du système MCR celui-ci a été remplacé. Grâce à ce nouveau système, il sera désormais possible de mieux contrôler le fonctionnement du chauffage et de le configurer à distance (compatible avec le futur système de méta-gestion, voir ci-dessous).

Mise en place d'un système de méta-gestion
Le bon fonctionnement et l'optimisation énergétiques des bâtiments passent par une meilleure connaissance des bâtiments (compteurs et télérelevé des consommations/alertes) et par une meilleure maîtrise des systèmes avec un pilotage de ces installations à distance (télé-gestion).
A cette fin, un projet de méta-gestion a été initié afin de créer une plateforme sur laquelle toutes les données énergétiques des bâtiments pourront être rapatriées à terme et à partir de laquelle les modifications de commandes (consignes de température par exemple) pourront être initiées.
Ce système permettra également de traiter les données énergétiques de chaque bâtiment pour affiner les optimisations (ajuster la consommation au besoin le plus rationnel) et trouver un meilleur compromis avec le confort des utilisateurs.
Ce projet se déroulera durant les 5 prochaines années et suivra des mises à niveau dynamiques en intégrant les bâtiments au fur et à mesure de leurs assainissements.

Cette démarche est réalisée en collaboration avec le Service des systèmes d'information afin de pouvoir intégrer ce nouveau système sur les serveurs de la Ville.

Déploiement d'energoTOOLS©
Afin de mieux gérer les bâtiments du point de vue de leurs consommations, leur maintenance et leur optimisation, l'outil de gestion energoTOOLS© est maintenant bien déployé sur un total de 50 bâtiments pour lesquels la consommation d'énergie est relevée régulièrement de 1 à 2 fois par mois.
Durant 2023, l'optimisation énergétique des premiers bâtiments en lien avec energo a commencé, notamment les Galeries du Rivage, l'école de la Veveyse la Maison du Conseil et les Tours de Gilamont, avec de bons résultats à la clé (ex. 20 % de baisse de consommation sur le gaz pour le CAD du conseil).
L'outil est également utilisé pour le suivi des modifications de réglages, ce qui permet de maîtriser les paramètres et de garder un historique des actions menées.
De plus en plus de concierges sont formés à l'utilisation de l'application, ce qui leur permet de relever les compteurs et aussi d'avoir une sensibilité sur la consommation des bâtiments dont ils sont responsables.
L'utilisation régulière de l'application sur le terrain porte ses fruits et les tendances de consommations permettent de déceler rapidement les dérives, ce qui permet aussi de mieux connaitre les comportements de chaque bâtiment.
Des bilans annuels de consommation permettront à terme d'obtenir des certificats énergétiques dans le cadre de la labellisation Cité de l'énergie.

Tableau de bord Energo

CGEM-Pénuries énergétiques

La Cellule de gestion des événements majeurs (CGEM) avait été activée en été 2022 afin de faire face aux risques de pénuries énergétiques annoncées.
En 2023, cette CGEM a été maintenue en activité afin de continuer des travaux de préparation aux différentes phases de crises de la confédération pour l'électricité (OSTRAL) et le gaz (OIC).

Mesures volontaires
La Municipalité a décidé de reconduire pour l'hiver 2023-2024 les mesures d'économie d'énergie volontaires qu'elle avait activées en 2022.

Phases Pré-contingentement
Afin de se préparer au mieux aux phases pré-contingentement (mesure de restrictions ou d'interdictions) la Ville de Vevey a mandaté un bureau d'ingénieur afin de réaliser un plan d'action (matrice) à mettre en œuvre en cas d'activation de ces phases par la Confédération. Ce travail a été achevé en décembre 2023 et la matrice d'actions permettra aux différents secteurs des services impactés de pouvoir suivre les procédures de manière simple et efficace.

Phase de contingentement
Le contingentement électrique lié à OSTRAL ne touche que les sites grands consommateurs (supérieur à 100'000 kWh) et la Commune possède 10 de ces sites (voir chapitre plus haut). En cas d'activation de cette phase par la Confédération, ces sites seraient amenés à réduire leur consommation par paliers. Afin de se préparer à une telle éventualité, la Ville avait lancé en 2022 la réalisation d'un plan de contingentement pour ces 10 sites avec l'aide d'un bureau d'ingénieur.
Ce plan de contingentement a été mis à jour en 2023 avec les nouvelles données à disposition.

Phase de délestage
Après avoir identifié les bâtiments « critiques » de la Ville qui devraient être maintenus en fonction en cas de coupure d'électricité, la Ville avait acheté des génératrices de secours en 2022.
L'année 2023 a été consacrée à l'adaptation des infrastructures (notamment les tableaux électriques) qui permettront d'accueillir ces génératrices.
La mise en fonction de ces systèmes est prévue pour 2024.

Commission du FEDD
Cette commission est composée de deux municipaux, de cinq membres de la ComEn2, de la déléguée à la durabilité et du délégué à l'énergie.
Elle se charge de proposer à la Municipalité l'octroi des subventions aux demandes satisfaisant les conditions requises après traitement et analyse des demandes par les services responsables de la gestion du FEDD.

Commission thématique énergie – Agglorivelac
Dans le cadre des travaux de planification du PDI-PA5 (Agglorivelac), le secteur Energie a été convié aux travaux de la commission thématique énergie qui s'est rencontrée à deux reprises les 21 mars et 30 octobre 2023.

Forum Vaudois du Logement

Le Forum vaudois du logement (FVL) est une plateforme de rencontres et d'échanges entre les acteurs issus des milieux politiques, économiques et associatifs concernés par le thème du logement.
L'édition 2023 du FVL a eu lieu le 23 novembre au Palais de Beaulieu avec la thématique « La transition énergétique en lien avec l'habitat ». À cette occasion, le secteur Energie a été invité par la Direction générale du territoire et du logement du Canton de Vaud pour venir présenter le rôle de la Commune « au cœur de la transition énergétique ».
Ce fut l'occasion de présenter les différents leviers d'action dont une commune dispose pour réaliser sa transition énergétique. Ces différents leviers ont été présentés sur deux axes allant des outils de planification à la réalisation de projets (premier axe), qu'ils soient liés à la sensibilisation/incitation ou la règlementation (deuxième axe).
L'exemplarité de la Ville de Vevey en matière de politique énergétique a pu être mise à l'honneur à cette occasion devant plus de 400 personnes.
La présentation est consultable sur :
https://www.vd.ch/themes/territoire-et-construction/logement/forum-vaudois-du-logement

Manifestations

Stand accueil nouveaux habitants
Le 22 mai 2023, le secteur Energie a tenu un stand et a présenté ses activités dans le cadre de la soi-

Les énergies, c'est quoi ?

Guide des éco-gestes
SUBVENTIONS ÉNERGIE, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ

Questions

FLIR
6.0°C
8.4°C
6.8°C
8.0°C

rée d'accueil des nouvelles habitantes et nouveaux habitants. Environ 180 participantes et participants, ainsi qu'une quarantaine d'associations et de partis politiques ont participé à cet événement.

Matinée pédagogique
Pour inaugurer l'installation photovoltaïque sur le bâtiment de l'école de la part-Dieu, une matinée pédagogique réunissant le corps enseignant, concierge, doyenne et élèves a été organisée le 3 mai 2023 par le secteur Energie. Elle permettait de répondre aux nombreuses questions sur le fonctionnement de cette centrale avec une visite de l'installation en toiture depuis le balcon sécurisé.

Collaboration, échanges d'expériences et conseils

Autorisations de construire
La Municipalité est compétente en matière d'octroi des permis de construire et a l'obligation de garantir le respect des prescriptions légales et réglementaires notamment concernant les exigences énergétiques.
Jusqu'en 2023, le secteur Energie venait en appui à la Police des constructions (PolCo) afin de contrôler les dossiers énergétiques déposés ainsi que certains chantiers.
Afin de fluidifier et simplifier la démarche, le secteur Energie a recherché et sélectionné deux mandataires externes, en collaboration avec PolCo, qui pourront effectuer ces contrôles à l'avenir. Ces mandataires seront sollicités directement par PolCo pour systématiquement effectuer des contrôles de dossiers et de chantiers.

Partenariat romand décarbonation
Début 2022, la Ville de Pully a lancé une proposition de partenariat intercommunal pour la cocréation de solutions de décarbonation des communes romandes. Le secteur Energie a alors participé aux premières réflexions autour de ce partenariat, qui ont mené à prioriser deux axes de travail que sont la sensibilisation des citoyens et citoyennes à la sobriété et l'encouragement au développement des énergies renouvelables chez les particuliers et particulières. En 2023, de nouvelles communes ont rejoint le partenariat et plusieurs rencontres ont permis de préciser les besoins en lien avec les deux thématiques préalablement identifiées.
Un premier projet vise à créer une plateforme de vidéos personnalisables destinées à communiquer sur différentes actions de sobriété et d'efficience énergétique tandis qu'un second projet a pour ambition de réaliser un appel d'offres groupé intercommunal appliqué aux installations photovoltaïques (voir chapitre ci-dessus).
L'intérêt de ce partenariat et des projets qui en découleront est de favoriser un partage des ressources ainsi que de permettre un échange et une co-construction autour d'enjeux communs. Les résultats de cette collaboration se concrétiseront en 2024 avec la mise en œuvre des deux projets cités plus haut.

Autres communes
Le secteur Energie collabore régulièrement avec ses homologues d'autres villes afin d'échanger les bonnes pratiques. Le secteur Energie participe également aux événements organisés par Cité de l'énergie dans le cadre d'échange d'expérience entre les communes.

Conseil à la population
Le secteur Energie est régulièrement sollicité par les propriétaires de bâtiments et les citoyens et citoyennes afin de les aiguiller dans leurs projets énergétiques.

Participation à des Formations / séminaires / événements

- 7-8 février, 7-8 mars, 4-5 avril, Formation « Management Pratique » (Valeur Plus) organisée par le Service des relations humaines
- 7 mars « Watts new ? » (Novagrid), Lausanne
- 21 septembre « Rencontre annuelle de la Charte Climat et Energie » (ASIC et l'Alliance pour le climat Suisse), Berne
- 31 octobre « Construction durable, comment se lancer ? » organisé par le Bureau de la durabilité à Vevey

Secteur Sécurité
Organisation

Le secteur Sécurité est doté de 3 EPT pour trois collaborateurs.

Cellule de gestions des évènements majeurs (CGEM)

La cellule a poursuivi le travail des deux thématiques, soit la pénurie énergétique et l'accueil de personnes migrantes.

CGEM-migrants
A la suite d'une arrivée importante de personnes migrants et migrantes venant d'Ukraine, de la partie kurde de la Turquie, de l'Afghanistan et de l'Erythrée, une cellule « migrants » a été mise sur pied fin 2022. Durant le premier semestre 2023, il a été principalement question de l'accueil et de l'hébergement de ces personnes. La CGEM a activé ses contacts auprès de la société civile et a obtenu une proposition d'une multinationale implantée à Vevey. Cette dernière nous a proposé dans un premier temps un bâtiment administratif inoccupé dans lequel nous pourrions loger 200 personnes migrantes. Cette solution a été ensuite proposée par la Ville à l'EVAM ; c'est cette institution qui est chargée de s'occuper de la logistique d'hébergement et qui a pris le relai auprès du propriétaire du bâtiment sis à l'avenue Reller 14 pour finaliser les modalités d'occupation des locaux.
Par la suite, il a été question de l'enclassement des enfants présents dans les 3 centres d'accueil ouvert en 2022 et 2023 par l'EVAM. La CGEM a pris une nouvelle fois contact avec le propriétaire des bâtiments administratifs des rues de Corsier et Fribourg. Nous avons trouvé en octobre, un accord de principe pour installer dans une partie de ce bâtiment des classes d'accueil ; il est à noter que l'enclassement d'environ 80 enfants migrants n'est pas possible dans les structures traditionnelles, car elles sont saturées. Il sera dès lors proposé, au conseil communal, au début 2024, une solution de location.

Maintien de la CGEM-Pénurie

La Cellule de gestion des événements majeurs (CGEM) avait été activée en été 2022 afin de faire face aux risques de pénuries énergétiques annoncées. En 2023, cette CGEM a été maintenue en activité afin de continuer des travaux de préparation aux différentes phases de crises de la confédération pour l'électricité (OSTRAL) et le gaz (OIC).

Inspectorat des chantiers de la Riviera

L'Inspectorat des chantiers de la Riviera (ICR) a contrôlé 720 chantiers sur l'année civile, sur l'ensemble des communes partenaires, dont 101 sur la commune de Vevey. Cela a engendré en 2023 1'000 visites sur sites (152 pour Vevey) et 1802 ac-

tions administratives (472 pour Vevey), que sont les validations pour les autorisations de fouilles, le dépôt sur le domaine public et autres démarches tel que les autorisations pour les grues, les échafaudages et le travail avec hélicoptère.
De nouvelles facilités administratives en lignes ont également été créées afin de rendre plus faciles les différentes démarches tant pour les personnes requérantes que pour l'ICR. Il est a noter qu'à la suite des prévisions alarmistes concernant l'approvisionnement énergétique du pays, bon nombre de propriétaires ont procédés à des travaux d'amélioration de leur chauffage (PAC) et de la pose de panneaux photovoltaïques ; cela a engendré une surcharge de travail administratif pour la personne en charge à l'ICR.

Prévention des incendies

Notre spécialiste prévention incendie poursuit ses missions de :
- contrôle et de mise en sécurité des bâtiments communaux ;
- travaux courants de maintien de l'état sécuritaire des bâtiments communaux ;
- mise en place des éléments de signalétique pour les évacuations dans les garderies et UAPE ;
- formation du personnel des garderies et UAPE à l'évacuation des structures d'accueil ;
- contrôle général du parc des bornes hydrantes de la commune ;
- modernisation de la mise en passe des bâtiments communaux ;
- contrôle périodique des installations de paratonnerres.

Contrôle d'accès

L'intégration des systèmes de contrôle d'accès de nos bâtiments se sont poursuivis avec Verger 10, le stade de Copet et de la Veyre, le centre nautique et balnéaire, le dépôt de la voirie, les bureaux des Services famille, des bâtiments, gérance et énergie, de la cohésion sociale, de l'urbanisme, ainsi que la bibliothèque.

Médecine, sécurité et santé au travail (MSST)

Le début du déploiement des défibrillateurs avec l'installation de 10 appareils (terrains de Coppet et de la Veyre, salle de gym des Tilleuls, de la Veveyse et des Galeries du Rivage, Hôtel-de-Ville, théâtre le Reflet et bureau service BAT) dont deux accessibles 7/7 24/24 (Grenette et centre nautique et balnéaire) a été réalisé avec succès. L'organisation des formations pour une partie des collaborateurs de la Ville aura lieu début 2024 ainsi que la suite des installations.

Commissions politiques et vœux

Commissions politiques

Le Service bâtiments, gérance et énergie est présent ou régulièrement convié aux commissions suivantes :
- La commission des finances (COFI) pour la défense des projets inscrits au plan des investissements.
- La commission de gestion (Cogest) pour les visites des immeubles et propriétés communales.
- La commission de l'environnement et de l'énergie (ComEn2) pour la présentation des préavis ayant une composante énergétique, ainsi que pour les discussions sur toute problématique énergétique, en particulier la planification énergétique territoriale.
- La commission municipale de sécurité (COMSEC), en regard de la sécurité du personnel communal, des infrastructures et bâtiments communaux.
- La commission d'aménagement du territoire (CAT) pour prendre part aux discussions sur le développement des outils de planification.

Pascal Molliat, municipal
Claude Lehrian, chef de service

Voeux de la commission de gestion 2022
Vœu S12/2023
La commission de gestion désire obtenir une copie de l'avis de droit quant à la faisabilité des toilettes non genrées dans les locaux de la police à Vevey, rue du Simplon 38 pour une utilisation par les collaborateurs de l'ASR.

Réponse : Suite à la séance de la commission ad hoc du 14 décembre 2022, le Service bâtiments, gérance et énergie a transmis à la Présidente l'avis de notre conseiller juridique concernant la légalité de mise à disposition de toilettes non genrées au poste de Police à Vevey. Pour ce qui concerne toutes les entreprises privées et publiques, s'applique la Loi fédérale sur le travail et l'Ordonnance 3 relative à ladite loi, qui prévoit aux art. 29 et 32 des dispositions applicables aux toilettes. Il en découle que pour les toilettes se trouvant dans des locaux utilisés par des entreprises ou sociétés privées ou publiques, il y a obligation de séparer les toilettes des hommes et des femmes. Néanmoins, il faut comprendre qu'à teneur de l'art. 2 de la Loi fédérale sur le travail, les administrations publiques fédérales, cantonales ou communales ne sont pas assujetties, de sorte que l'obligation de séparer les toilettes ne s'appliquerait pas dans les locaux administratifs, accessibles ou pas au public. Il n'est donc à notre avis pas obligatoire de séparer les toilettes des hommes et des femmes au poste de Police à Vevey.

Suivi : chantier en cours

ENTRÉE INTERDITE
à toutes personnes non autorisées
Interdiction de modifier les dispositifs de sécurité sans autorisation
CASQUE: pour tous les intervenants
AMBULANCE 144
POMPIERS 118
POLICE 117
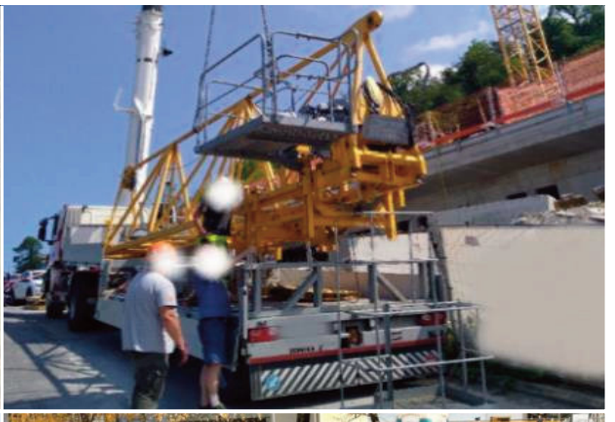

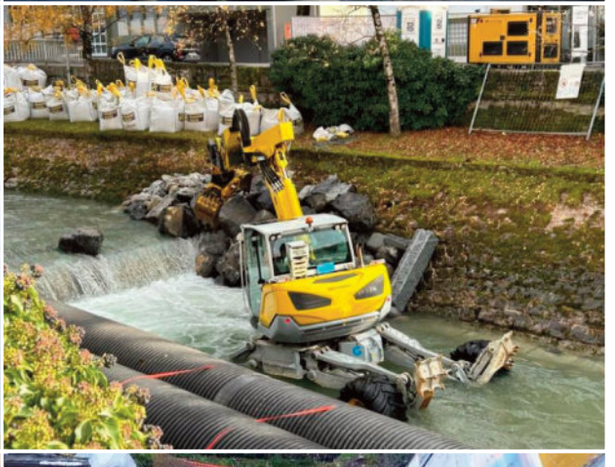

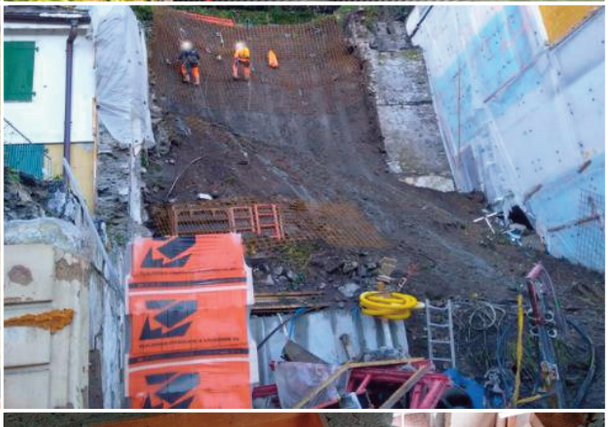

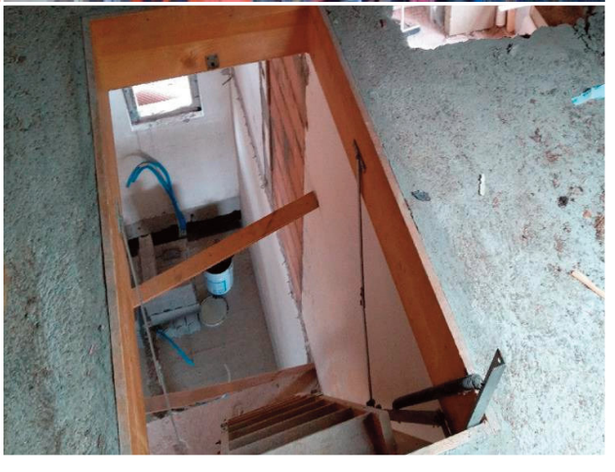

sécurité

207

Le Service de la famille, de l'éducation et du sport a pour mission de développer des synergies entre ses trois secteurs. Il est chargé de coordonner, de favoriser et de soutenir les actions et projets portés par ses secteurs et partenaires et d'offrir des prestations publiques performantes et accessibles.

SERVICE DE LA FAMILLE, DE L'ÉDUCATION ET DU SPORT

Service de la famille, de l'éducation et du sport (FAM)

Présentation
Le service FAM a pour mission de créer des synergies entre ses secteurs famille, éducation et sport. Il coordonne, favorise et soutient les actions ainsi que les projets portés par ses secteurs et ses partenaires. Son objectif est d'offrir des prestations publiques performantes et de qualité qui répondent aux besoins de la population. Il dirige son action sur des projets durables, responsables et raisonnables, dans le respect de la politique portée par les autorités et des budgets alloués.

Organisation
Le service est dirigé par une cheffe de service (1.0 EPT), soutenue dans sa tâche par une équipe de direction composée de 2 responsables de secteur (1.8 EPT) et 2 chargées de projet (1.7 EPT).

Ressources humaines
un responsable du secteur sport (1 EPT)
une adjointe administrative a.i. (0.8 EPT) et
deux chargées de projets (0.9 et 0.8 EPT).
Le poste de responsable du secteur famille, vacant depuis le 1.5.2023 sera repourvu le 1.7.2024.
A fin 2023, le service comprenait un total de 255 collaboratrices et collaborateurs, dont 183 disposent d'un contrat de travail fixe (133.37 EPT). Les postes d'auxiliaires des camps et autres activités ponctuelles ne sont pas intégrés à ce décompte.
Les guichets des trois secteurs sont ouverts au public tous les matins sur 48 semaines par année.

Changement
Dans le cadre d'une réorganisation interne, le poste de responsable du secteur éducation a été supprimé. Le secteur éducation est désormais sous la responsabilité de la cheffe de service qui est actuellement soutenue par une adjointe administrative a.i., engagée depuis septembre.
La direction peut également compter sur deux nouvelles chargées de projet. La titulaire du poste d'assistante de direction a ainsi été nommée à cette fonction dès le 1.1.2023. Une deuxième chargée de projet a été engagée au 1.8.2023 pour assurer, entre autres, la coordination du projet de rénovation du bâti scolaire entre le service, les services de la Ville concernés et les deux établissements scolaires.

Collaborations et représentations
Les commissions famille (4.5) et sport (7.12) se sont réunies sous la présidence de Mme Laurie Willommet, municipale, de même que le Conseil d'établissement de Vevey (16.1, 27.3, 5.6 et 27.11). Le Conseil de Fondation du Fonds des écoliers de Vevey à la montagne, également présidé par Mme Willommet, s'est rassemblé le 10.5. Le service a également participé aux séances des commissions permanentes et ad hoc de la Ville où sa présence était requise, aux séances organisées par la Cellule de gestion des événements majeurs, à la recherche de solutions pour les risques de pénurie d'énergie puis pour l'accueil des élèves migrants notamment. Il était également présent aux comités de pilotage et autres commissions techniques en lien avec les projets portés par ses secteurs et les différents services de la Ville. Les directions des deux établissements scolaires de Vevey, les services communaux de la région et les directions des réseaux d'accueil de jours des enfants, ainsi que les associations que la Ville soutient via son service ont été régulièrement rencontrés. De nombreuses séances ont également été organisées avec les autorités cantonales (DGEO, UOP, FAJE et OAJE).

Faits marquants
Le service, avec ses secteurs, anticipe et répond de manière dynamique et concertée aux besoins et aux attentes de la population via ses trois secteurs.
Le management collaboratif, privilégiant l'autonomie et le développement de connaissances et de compétences, contribue à l'agilité de l'ensemble des équipes pour déployer des prestations de qualité et des projets en phase avec les enjeux climatiques, sociaux et démographiques de notre région notamment.
Plusieurs projets majeurs ont ainsi marqué l'année 2023. Le service a notamment lancé les premiers ateliers en vue de la rénovation du préau scolaire de la Veveyse en intégrant les élèves et leurs enseignants et enseignantes dans le cadre d'une démarche participative. D'autres actions, à une échelle plus réduite, ont également été déployées dans différents préaux des collèges de la Ville.
L'inauguration, en septembre de son premier skatepark à l'embouchure de la Veveyse marque également une première étape en faveur des sports à roulettes.
Les démarches initiées en 2022 en vue de la réalisation d'un plan de mobilité scolaire ont généré un plan d'action avec différentes mesures en faveur des élèves et leur famille.
Le service a également participé activement aux projets de rénovation et d'extension du bâti scolaire et initié de nombreux projets en faveur de l'accueil pré et parascolaire.
Afin de répondre aux problématiques croissantes en matière d'inclusion d'enfants à besoins particuliers, le service a dans ce sens développé de nouvelles prestations pour une pédagogie inclusive au sein de ses structures d'accueil pré et parascolaire.
L'instabilité géopolitique s'est elle aussi répercutée sur les activités du service : des classes d'enseignement et d'alphabétisation ont dû être ouvertes au sein d'un bâtiment loué par la Ville dans le quartier de Plan-Dessus dès novembre.

Secteur famille

Présentation
Le secteur famille contribue au soutien des familles et au développement des enfants en favorisant la conciliation « vie familiale et vie professionnelle » au quotidien et en menant une politique de l'enfance responsable et durable.

Organisation
Sous la responsabilité d'un ou une responsable (poste vacant depuis le 1er mai et en cours de recrutement à fin 2023), le secteur famille est organisé en trois pôles : un pôle pédagogique avec une adjointe qui assure la coordination pédagogique et les relations avec l'ensemble des structures d'accueil collectif (responsables de structures et personnel éducatif) ; un pôle qualité et inclusion avec une adjointe en charge de la pédagogie inclusive ; un pôle administratif supervisé par une adjointe pour l'ensemble des projets et services administratifs fournis aux parents d'enfants inscrits dans ses structures ; un pôle technique pour le suivi des travaux dans les structures et la livraison des repas produits par les cuisines des structures d'accueil collectifs communales (Ateliers, Marionnettes et Cèdres).

Ressources humaines
Composition au 31.12.2023 :
Personnel permanent : 163 personnes (115.75 EPT), dont :
Personnel encadrant : 1 responsable de secteur jusqu'au 30.04.23 (1 EPT)
3 adjointes (2.4 EPT)
1 chargée de projets (0.9 EPT)
Personnel administratif : 9 personnes (5.15 EPT)
Personnel technique : 2 personnes (1.5 EPT).
6 responsables de structure d'accueil parascolaire
4 directeurs et directrices (8.06 EPT)
Personnel éducatif : 92 personnes (65.48 EPT)
Cuisine : 19 personnes (13.22 EPT)
13 apprentis et apprenties sont également formés au sein des structures d'accueil tant en cuisine (4) qu'en vue d'obtenir le CFC d'assistant socio-éducatif et d'assistante socio-éducative (9).
10 stagiaires complètent les effectifs dans les structures d'accueil collectif.
Personnel auxiliaire avec contrat à durée déterminée : 33 personnes y compris les auxiliaires payées à l'heure.

Faits marquants

Engagement d'une adjointe qualité et inclusion
Depuis début 2023, la FAJE subventionne des postes de coordination à l'inclusion dans le but d'assurer dans les réseaux d'accueil une politique inclusive en faveur des enfants. Le secteur famille a ainsi engagé une adjointe qualité et inclusion le 1er juillet 2023 à un taux de 50 %, financé par la subvention. Au bénéfice d'une grande expérience dans le domaine de l'accueil de jour, cette responsable a pour mission de développer et de coordonner des actions avec les professionnels et professionnelles des domaines de l'accueil préscolaire, parascolaire et scolaire, en collaboration avec les familles et d'autres partenaires concernés. L'objectif est de faciliter l'intégration d'enfants à besoins particuliers dans le dispositif d'accueil de jour de Vevey, enfants dont le nombre est de plus en plus élevé dans nos structures.
A cette fin, un travail réflexif a été réalisé avec les équipes des structures d'accueil de la petite enfance du Réseau Vevey. L'outil qui en découle permet aux parents de comprendre et de participer au parcours de leur enfant dans l'institution, de les accompagner et les soutenir dans un processus collaboratif, avec des responsabilités partagées.
Des formations ont également été planifiées afin de répondre aux besoins de nos équipes éducatives pour accueillir dans de bonnes conditions ces enfants.
12 aides à l'intégration étaient par ailleurs actifs et actives dans le dispositif à fin 2023 pour encadrer 12 enfants à besoins particuliers. Leur salaire est financé par l'OSPES.

Charte de cuisine et partenariat avec Beelong
La charte pour une restauration collective durable a été validée par la Municipalité et soumise au Conseil communal. Elle a été mise en place le deuxième semestre. Ce document décline les engagements éco-responsables pris par la Municipalité en matière de restauration collective durable qui priorisent en particulier des achats de proximité et de qualité, la qualité nutritionnelle des menus et la lutte contre le gaspillage.
En parallèle, une collaboration a été conclue avec Beelong, entreprise proposant des outils de collecte, d'évaluation et de communication sur des éléments environnementaux clés des produits alimentaires. Les cuisines de production des structures Les Ateliers, Les Marionnettes et Les Cèdres publient désormais leurs menus hebdomadaires proposés aux enfants avec l'indication d'un EcoScore et d'un NutriScore. Cette transparence a pour objectif de valoriser le recours à des produits bios, de saison, de proximité et le « fait maison » tout particulièrement.

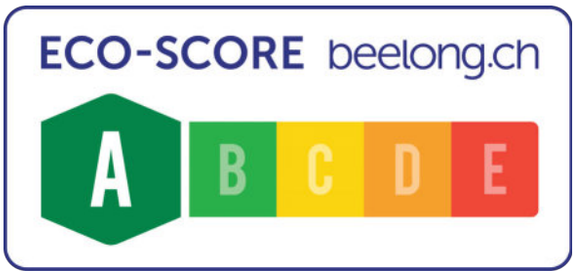

Plan des investissements
Les projets suivants sont inscrits au plan des investissements de la législature 2021-2026 pour le secteur éducation :
Objets en cours
- Acquisition de mobilier et d'équipement – 2023-2025 – Cèdres
- Acquisition de mobilier et d'équipement – 2023-2025 – Marionnettes
- Installation d'un élévateur vertical à la garderie-UAP Les Cèdres

Objets à engager
- Création d'une garderie de 44 places
- Pavillons Prairie – Nouvelle construction UAP
- UAP Site Crédeiles – Rénovation et augmentation à 60 places
- UAP Site Charmontey – Création de 88 places
- UAP Site Veveyse – Création de 48 places

Changements

Après le départ du responsable du secteur au 30 avril 2023, après sept années à la tête du secteur, sa fonction a été assurée partiellement par une responsable de secteur a.i engagée à 50 %, jusqu'en octobre, et les trois adjointes du secteur, sous la direction de la cheffe du service. Une nouvelle responsable a toutefois pu être engagée fin 2023, pour une entrée en fonction au 1er juillet 2024.

Chiffres clés au 31 décembre
Il y a 250 places en accueil collectif préscolaire avec trois niveaux : nurserie, trotteurs et moyens.
Sur 11 structures, il y a 380 places en unité d'accueil pour écoliers et écolières (UAP).
Plus de 110 places d'accueil en réfectoire réparties sur deux sites.
Près de 100'000 repas confectionnés dans les cuisines des structures d'accueil préscolaire communales.
Plus de 34'000 repas livrés par la Fondation Beau-Séjour.
Plus de Fr. 120'000.- de soutien aux familles du Réseau Vevey offerts par la FAJE via un rabais de 20 % sur la facture de placement du mois de novembre.

Structures d'accueil préscolaire
La Ville offre des prestations d'accueil pour des enfants de quatre mois (nurserie) jusqu'à l'âge d'entrée à l'école dans quatre structures communales totalisant 250 places. Quatorze places supplémentaires pour des trotteurs et des moyens sont proposées par l'association Les Galopins, membre du réseau Vevey.
La demande en place d'accueil dans la tranche d'âge 0-4 ans est toujours importante et les places

limitées, malgré le départ des enfants des communes voisines, anciens membres du Réseau REVE. Fin 2023, 242 enfants (dont 51 à naître) étaient encore en liste d'attente pour une place en accueil préscolaire à Vevey. Si le nombre d'enfants en attente d'une place est en légère diminution, le dispositif d'accueil, dans son état actuel, ne permet déjà plus d'absorber les demandes futures des familles veveysannes.
Sans création de nouvelles places, il apparaît en effet très difficile de diminuer le temps d'attente pour une place qui, cette année encore, reste toujours en moyenne de 18 mois.
Plus précisément, le temps d'attente pour les enfants de 4 à 18 mois à la rentrée scolaire 2023 était descendu de 24 à 18 mois. Pour les trotteurs (enfants de 18 à 30 mois), le délai restait stable à 18 mois et 12 mois en moyenne pour les moyens (enfants de deux ans et demi à quatre ans).
Ce manque de places ne permet pas non plus de développer un accueil à visée socio-éducative pour des enfants dont les parents ne travaillent par exemple pas.
Un plan de développement des places a dans ce sens été soumis à la Municipalité pour anticiper l'augmentation des besoins. La Municipalité a également donné mandat au secteur d'étudier la possibilité d'ouvrir une structure d'accueil préscolaire de 44 places d'ici à 2026. Un projet d'acquisition d'une parcelle est également envisagé afin de permettre dans un premier temps la rénovation de deux structures (Marionnettes et Barcarolle) puis l'ouverture de places supplémentaires pour le dispositif d'ici à 2029 environ.
La pression sur le dispositif préscolaire trouve notamment son origine dans la croissance démographique des familles à Vevey, l'augmentation du nombre de parents, tous deux engagés dans une activité professionnelle et la hausse du taux d'activité moyen des femmes. Le départ pour des communes voisines de parents souvent aisés ne compense en effet pas les nouvelles demandes de familles veveysannes ou de familles arrivant dans notre commune. Le service constate toutefois une baisse du niveau socio-économique des familles au bénéfice d'une place d'accueil dans les structures de la Ville.
Les conditions de reconnaissance des réseaux édictées par la FAJE fin 2023 pour les années 2025-2030 impliqueront pour les réseaux de créer dès 2025 de nouvelles places afin de couvrir au minimum la moitié des besoins estimés par le canton (taux de couverture) et d'atteindre des taux d'occupation de 90 % dans les structures.

Unités d'accueil parascolaire (UAP)
La Ville, conformément à la Loi sur l'accueil de jour, propose au titre de prestation minimale obligatoire (art. 4a LAJE) des solutions d'accueil pour les élèves de la scolarité obligatoire depuis leur entrée en 1ère année et jusqu'à la 8e année primaire. Le secteur famille gère ainsi 10 UAP ouvertes en dehors des heures d'école de 6h30 à 19h00 pour des écoliers de 1 à 6P Harmos. Depuis 2022, 1 UAP à l'Aviron est également accessible pour les écoliers de 7-8P avec un accueil organisé sur la pause de midi et les après-midis à l'exception du mercredi, conformément à la loi.
A la rentrée 2023, toutes les structures affichaient complet ; il a ainsi fallu refuser des demandes de parents en recherche d'emploi par exemple afin de privilégier principalement les familles déjà actives professionnellement.
Cette situation est préoccupante pour le service et les familles, son dispositif n'ayant à fin 2023 aucune possibilité d'augmenter sa capacité d'accueil. Sans nouvelles places, le service en 2024 devra se résigner à refuser d'accueillir de nouveaux élèves même si leurs parents sont en emploi.
Pour les 6 UAP qui ne sont pas intégrées aux 4 structures d'accueil préscolaire où les enfants sont accueillis sur 47 semaines, une permanence est organisée sur un ou deux sites durant les 9 semaines de vacances scolaires. Lors des vacances d'été, entre 70 et 110 enfants âgés de 4 à 11 ans ont ainsi été accueillis sur les 4 semaines de permanence entre juillet et août sur le site de l'Aviron notamment.

Le secteur organise également la prise en charge plus ponctuelle des enfants inscrits en UAP lors de congés scolaires (mardi après-midi de St-Martin, journées de formation du corps enseignant, etc.). Il s'agit d'une contribution active de la Ville à la conciliation vie familiale et vie professionnelle.

Le secteur a accueilli pour la première fois un apprenti ASE dans une UAP (Clos). Dans une visée de Ville formatrice, le service proposera de nouvelles places d'apprentissage dès 2024 dans ses structures d'accueil parascolaire.
Afin de pallier la pénurie croissante de personnel éducatif de formation tertiaire (HES), le service encourage systématiquement le personnel au bénéfice d'un CFC d'ASE de continuer à se former en emploi pour l'obtention d'un diplôme tertiaire ES Education de l'enfance.
Un accent devra également être mis à l'avenir par le service, en collaboration avec le service RH, sur l'encouragement à la formation, avec des conditions-cadres favorables. L'objectif est de rester un employeur attractif pour des talents de tous âges dans le domaine de l'accueil de la petite enfance en particulier.

Augmentation de la capacité de production des cuisines communales et travaux de réfection
La production de repas par les trois cuisines de la Ville (Les Ateliers, Les Cèdres et les Marionnettes) a été augmentée dès la rentrée 2023-2024. Cette adaptation de la production permet désormais de livrer les UAP Charmontey, Veveyse, Crosets, Crédeiles et Barcarolle, précédemment fournies par la cuisine de la Fondation Beau-Séjour. Ce sont ainsi quelques 19'200 repas supplémentaires qui sont depuis cette date préparés annuellement par les trois cuisiniers de la Ville et leurs aides de cuisine. Cette prestation a été possible grâce à leur engagement exemplaire et leur créativité. Certaines adaptations devront toutefois être menées dans certaines cuisines pour garantir un outil de production conformes et de qualité.
Un nouveau véhicule électrique de livraison a été acquis par la Ville et aménagé afin d'éliminer les risques d'accidents professionnels liés aux charges et décharge des caisses de livraison. Ce véhicule, réservé le matin pour les livraisons du service, est également accessible via la plateforme Gelore pour d'autres utilisateurs de la Ville.
Un chauffeur-livreur a également été engagé en CDI à mi-temps pour assurer la tournée des livraisons. Des adaptations dans les cuisines ont également été apportées, et un monte-charge installé dans la structure d'accueil préscolaire des Cèdres.
En parallèle, d'importants travaux de rénovation (réfection de murs, amélioration acoustique, etc.) ont été menés dans les structures, notamment aux Ateliers, aux Marionnettes et au réfectoire de l'Aviron, reflétant l'engagement du secteur d'offrir un environnement de qualité pour les enfants et le personnel éducatif.

Réfectoires et devoirs/études surveillés
Les prestations parascolaires regroupent l'accueil de midi en réfectoire, les devoirs et les études surveillés. 21 collaborateurs et collaboratrices assurent l'encadrement et la surveillance des élèves pendant la pause de midi et après l'école avec les devoirs et études surveillés organisés dans les différents collèges veveysans. Le réfectoire du collège Jean Kratzer accueille les élèves de 9 à 11S. Les élèves ont la possibilité de réchauffer et manger leur pique-nique dans un espace mutualisé à l'année dans le même collège, à proximité du réfectoire. Une accueillante a été engagée pour y encadrer les élèves.
Les élèves de 7 et 8P issus des collèges Clos et Galeries du Rivage accueillis dans les locaux de l'Aviron, à Quai Maria-Belgia 16 ont vu la capacité d'accueil de leur réfectoire augmentée de 10 places. D'une capacité augmentée à 60 places, la totalité des demandes enregistrées pour la rentrée scolaire 2023-2024 ont ainsi pu être acceptées. Ces structures sont toutefois au maximum de leur capacité et la situation est préoccupante : faute de nouveaux locaux, il ne sera en effet plus possible dès la rentrée 2024 de répondre à de nouvelles demandes.

Réseau VV
Le Réseau d'accueil de jour des enfants de Vevey a été régulièrement représenté auprès des instances cantonales, FAJE, FRAJE et OAJE notamment.
En termes de prestations, le Réseau offrait au 31.12.2023 264 places en accueil préscolaire (dont 14 à la structure associative membre du Réseau « Les Galopins ») occupées par 458 enfants de 4 mois à 4 ans. Les 380 places en accueil parascolaire communal ont accueilli 554 écoliers de 4 à 12 ans.
Au total, ce sont 1'250'784 heures, équivalent à 99'984 journées de 12,5 heures consommées par les enfants du Réseau. Les taux d'occupation des structures varient entre 89 % pour le préscolaire et 83 % pour le parascolaire. L'Accueil familial de jour, géré par la Commune de La Tour-de-Peilz pour le Réseau Vevey, regroupait trois coordinatrices et 32 accueillantes en milieu familial pour environ 100 enfants inscrits, la majorité en âge préscolaire.

Tetyana Zhang, Adjointe administrative
Valérie Gressot, Adjointe pédagogique
Violaine Bosoni-Praplan, Adjointe qualité et inclusion

Secteur Education

Présentation
Le secteur a pour mission de mettre à disposition des écoles des prestations et un dispositif scolaire de proximité et de qualité dans le respect de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO).

Organisation
Le secteur est placé sous la responsabilité directe de la cheffe de service depuis que le poste de responsable du secteur éducation a été supprimé au 31 octobre 2022. Elle gère ainsi une équipe administrative et technique chargée des prestations en lien avec les établissements scolaires de Vevey et les autres partenaires du réseau.
Le secteur administre également le chalet communal « La Cheneau » à Château-d'Oex où une équipe accueille des élèves de Vevey sur l'ensemble de l'année scolaire, ainsi que des camps durant les vacances scolaires.

Ressources humaines
Composition au 31.12.2023 :
Personnel permanent : 11 personnes (8.8 EPT), dont :
Personnel administratif : trois personnes (2.45 EPT)
Personnel technique : deux personnes (2.0 EPT).
Assistante dentaire : une personne (0.6 EPT).
Conseillères sociales école famille : deux personnes (1.2 EPT).
Personnel du chalet communal La Cheneau :
Animation : une personne (1.0 EPT)
Cuisine : deux personnes (1.6 EPT)

Personnel auxiliaire avec contrat à durée déterminée :
Animation : une personne (0.83 EPT).
Veilleur de nuit : une personne (0.87 EPT).
Camps scolaires d'hiver : 14 monitrices et moniteurs de ski auxiliaires
Camps et colonies d'été : 13 monitrices et moniteurs auxiliaires dont un responsable.

Compte tenu de la rénovation du Chalet communal La Cheneau prévue à partir du 1er mai 2024, le poste de concierge n'a pas été repourvu suite au départ du titulaire en 2022. Une entreprise locale assure les nettoyages et la maintenance du chalet.

Camps scolaires (7-8P) dans le Jura :
deux cuisiniers auxiliaires

Santé scolaire
Un médecin engagée sous contrat d'auxiliaire pour les deux établissements scolaires.
16 médecins-dentistes conventionnés, dont neuf chargés des dépistages pour les élèves de la scolarité obligatoire de Vevey.

Faits marquants
Après la crise sanitaire, les sorties et activités hors bâtiment scolaire ont toutes pu être à nouveau organisées, dans un rythme adapté aux besoins des élèves.
La Fêtes des écoles a également été organisée selon le modèle de 2018, avec un grand cortège constitué d'élèves de l'établissement primaire et des animations au Jardin du Rivage.

Rénovation et développement du bâti scolaire
En 2023, la réflexion sur le dispositif d'accueil scolaire et parascolaire s'est poursuivie en collaboration étroite avec les directions des établissements scolaires, ainsi que le Service des bâtiments, gérance et énergie.
Le projet de rénovation du collège du Clos a été finalisé sur plans. En parallèle, un projet d'installation de deux collèges provisoires a été élaboré en collaboration avec les directions des établissements scolaires afin de répondre au mieux aux besoins de l'école pendant la durée des travaux de rénovation. La planification des aménagements a également mobilisé le secteur, dans un contexte de pénurie croissante de salles de classes et de salles de dégagement. Les « grandes » salles de dégagement (50 à 60 m2) sont en effet désormais systématiquement réaffectées pour accueillir des nouvelles classes d'élèves.
A titre d'exemple, l'appartement du concierge situé dans le collège de la Part-Dieu a pu être réaménagé en salle des maîtres, avec trois petites salles de dégagement (env. 16 m2 chacune) pour libérer des salles en faveur des classes d'élèves. Cette densification des collèges induit également des demandes de places supplémentaires en UAP.

Plan des investissements
Les projets suivants sont inscrits au plan des investissements de la législature 2021-2026 pour le secteur éducation :
Objets en cours :
- Acquisition de mobilier et d'équipements 2023-2025 Bibliothèque
- Acquisition de mobilier et d'équipements 2023-2025 Service dentaire
- Acquisition de mobilier et d'équipements 2023-2025 Etablissement primaire
- Acquisition de mobilier et d'équipements 2023-2025 Etablissement secondaire
- Education numérique – Affichage numérique pour les écoles de la scolarité obligatoire
- Projet bio-éducatif aux Monts-de-Corsier « En Salauroz » Compte d'attente
- Réaménagement du préau du Collège de la Veveyse Compte d'attente

Objet à engager
- Plan de mobilité – Crédits supplémentaires au P10/2023
- Cheneau – Rénovation garages, aires de jeux et aire sportive et remise en état après chantier
- Aménagement des préaux scolaires
- Aménagement Monts-de-Corsier-Parcelle 526

Prestations scolaires et extrascolaires
Equipement des écoles
Le déploiement de l'affichage numérique frontal s'est terminé durant les vacances scolaires d'été 2023. Au total, 89 écrans ont été mis en service à partir de la rentrée scolaire 2023-2024, y compris 2 écrans au sein de classes d'enseignement spécialisé.
En parallèle, le dispositif d'antenne Wifi a été installé dans l'ensemble des salles de classe et sera finalisé courant 2024 dans les petites structures scolaires.
Dans la salle de travaux manuels « acier », située au collège Kratzer, le secteur a installé une « salle technologique », équipée d'une découpeuse laser et d'imprimantes 3D pour des cours qui débuteront dès la rentrée 2024. Le report est dû à des questions organisationnelles de l'école. Actuellement la salle est utilisée pour la formation des enseignants et enseignantes et par le service technique du secteur pour la production de pièces de réparation du mobilier scolaire.

Salle technologique

Le contrôle et le suivi des 191 salles d'enseignement et autres locaux des 14 bâtiments scolaires ont été assurés sur toute l'année par l'équipe technique du secteur.
Trois nouvelles « classes flexibles », équipées de mobilier adapté (tables, chaises, poufs, ballons d'assise, tabourets, étagères, etc.), ont été créées pour l'EP, au collège de la Veveyse, à la Part-Dieu et au collège de Charmontey en réponse à une demande croissante du corps enseignant. C'est aussi le cas à l'EPS pour qui le secteur a aussi aménagé deux classes flexibles, l'une au collège Bleu pour une classe d'accueil et l'autre au collège du Clos pour de l'enseignement spécialisé.
Le secteur a également procédé à l'entretien de 100 cylindres électroniques et préparé plus de 800 clés pour les utilisateurs.

Plan de mobilité scolaire
Une étude exploratoire a permis d'identifier pour chaque site scolaire, les points forts et faibles des itinéraires à proximité des collèges. Cette étude a également permis d'élaborer un plan d'action proposant des mesures concrètes pour améliorer la sécurité et la qualité des trajets des écoliers. Sept mesures du plan d'action ont été retenues pour la première phase de mise en œuvre, parmi lesquelles une signalétique adaptée aux déplacements scolaires, le développement de l'offre de Pedibus et une coordination interservices. Le déploiement d'une signalétique adaptée et la mise en place d'autres mesures sont planifiées pour 2024.

Service dentaire
24 matinées de dépistage dentaire scolaire ont été organisées.
59 classes de 1-6P ont suivi les animations de prophylaxie de l'assistante dentaire du secteur.
La réunion annuelle avec les médecins-dentistes conventionnés et le service a eu lieu le 4 mai.
Le service dentaire, auparavant sis à la Rue du Conseil 8, a déménagé au rez inférieur du collège de la Veveyse dès la rentrée scolaire 2023-2024 dans des locaux équipés et aménagés. Les travaux de réfection ont été menés par le Service bâtiments

Nouveau cabinet dentaire scolaire

Conseil social école-famille
Les actions des deux conseillères sociales se déploient sur trois axes principaux : le soutien social et administratif aux familles, la prévention de la rupture scolaire et une réflexion socio-éducative avec les familles et les partenaires.
Comme service de proximité, faire valoir les droits de chacune et chacun et apaiser les tensions familiales, psychologiques et sociales, demeurent au centre des préoccupations des conseillères.
190 demandes de soutien aux familles ont été traitées en 2023, contre 146 en 2022, dont 40 nouvelles situations. Le fonds de Fr. 5'000.- destiné à des aides exceptionnelles a été entièrement utilisé pour soutenir des familles et des enfants en grande précarité.
La collaboration avec l'accueil socio-éducatif de jour La Villa, soutenue par la Ville par un montant

de Fr. 89'385.- pour cinq places d'accueil, a permis à plusieurs élèves en difficulté de bénéficier d'un accompagnement spécialisé. Les collaborations avec le Service de cohésion sociale et son secteur Ginkgo, Caritas et les deux établissements scolaires dans le cadre des groupes santé ont continué durant toute l'année. Les conseillères ont également œuvré au rayonnement de leurs activités par leurs participations tout au long de l'année dans différents groupes de la région et du canton. Elles ont également participé à une étude sur leur fonction menée par Avenir Social dans le cadre d'un mandat de la DGEJ, étude qui met en lumière les enjeux de leur profession au niveau cantonal.

Aides et subsides
Sur 17 demandes enregistrées pour les soins dentaires, 8 ont pu bénéficier d'une aide. Un nouveau règlement et un nouveau barème, plus avantageux pour les familles de la classe moyenne sera soumis à la Municipalité en 2024.
Pour les aides musicales, 11 élèves ont bénéficié d'un montant total de Fr. 3'404.- contre Fr. 5'368.- en 2022.

Écolages, frais de transports et de repas
Le montant des écolages facturés à d'autres communes au titre de dérogation à l'aire de recrutement s'est élevé à Fr. 38'383.90 pour 34 élèves pour la période de janvier à juillet 2023 et à Fr. 29'341.15 pour 38 élèves pour la période d'août à décembre 2023, dont 5 élèves domiciliés hors Vevey et suivant une classe de 12e année certificative en voie générale.
La Ville reverse aussi aux communes qui accueillent les élèves de Vevey des montants allant de Fr. 1'300.- (dérogation dans une classe régulière) à Fr. 4'000.- (dérogation dans une classe constituée pour un projet Sport-Art-Etudes) par élève pour l'année scolaire. Ces montants sont répartis en 5/12 pour la période d'août à décembre et 7/12 pour la période de janvier à juillet. Cette année, 19 élèves sont inscrits en classe de raccordement à l'EPS du Centre Lavaux à Puidoux. La Ville participe à hauteur de Fr. 4'000.-/élève aux frais d'écolage ainsi qu'aux frais de transport et de repas. 9 élèves sont en filière Sport-Art-Etudes dont un dans la filière Danse. 18 élèves en âge de scolarité primaire sont accueillis dans les communes voisines pour des raisons pédagogiques, d'organisation familiale ou de déménagement en cours d'année ; 15 élèves du secondaire sont concernés. La participation aux frais de transport et de repas pour le 2e semestre de l'année scolaire 2022-2023 et pour le 1er semestre de l'année 2023-2024 se monte à Fr. 13'686.30. Il est à noter que pour cette nouvelle année scolaire, la majorité des élèves sont scolarisés à Puidoux. Le secteur participe aux frais de transport d'un abonnement annuel Mobilis (Fr. 684.- pour celles et ceux se rendant à Puidoux) et aux frais de repas, soit les ¾ du prix du repas en cantine et Fr. 3.- par pique-nique.

Chalet communal La Cheneau
Tous les camps se sont poursuivis au chalet communal avec la participation d'une classe par semaine. 246 élèves de l'EPS y ont séjourné entre décembre et mars. 440 élèves de l'EP sont montés au chalet durant le reste de l'année dans le cadre de l'école à la montagne. Renforcée par un animateur auxiliaire et un veilleur de nuit, l'équipe sur place a pu accueillir chaque classe dans de bonnes conditions, malgré des infrastructures vieillissantes.
Le secteur et le personnel de La Cheneau a également participé à de nombreuses séances en lien avec le projet de rénovation du chalet.
Des solutions alternatives à la fermeture du chalet afin de maintenir une offre pour les élèves de Vevey ont également été analysées. Des visites sur différents sites ont été organisées afin d'identifier la faisabilité d'un accueil, en collaboration étroite avec les deux établissements.

Etablissements scolaires
Les activités extrascolaires ont repris leur droit et toutes les classes des deux établissements scolaires ont pu effectuer leurs courses d'école, voyages d'étude et autres visites culturelles, sportives, loisirs à Vevey ou ailleurs.

Etablissement primaire de Vevey
Données démographiques scolaires
L'établissement comptait 1'131 élèves en décembre 2023, contre 1'097 l'année précédente à la même période. 3 classes d'accueil ont été ouvertes fin 2023 pour un total de 25 élèves.

Enseignement durable et activités extrascolaires
Les activités en extérieur ont été privilégiées tout au long de l'année. Ce sont au total 140 élèves de 1P à la 6P et 110 élèves de 9S qui ont participé activement aux opérations de nettoyage « Coup de balai » dans la ville en mars et en octobre.
Le secteur a procédé à la réouverture du canapé forestier des Toveires le 30 octobre, fermé depuis octobre 2021 en raison des travaux de construction de la nouvelle centrale hydroélectrique. Les élèves peuvent depuis lors à nouveau profiter de deux canapés forestiers pour leurs activités d'apprentissage hors murs, avec celui de l'Ancien-Stand qui est resté fonctionnel durant cette période.
Des classes des deux établissements scolaires EP et EPS ont séjourné sur la parcelle « En Salauroz » aux Monts-de-Corsier pour y passer une nuit à la belle étoile. Ceux de l'EP sont montés du 30 au 31 mai, puis du 1er au 2 juin 2023. Une classe de 8P a effectué sa course d'école et a passé la nuit du 26 au 27 juin. Une classe de 10VP a souhaité se « mettre au vert » et a réalisé des activités favorables au *Teambuilding* et passé une nuit sur ce terrain en pleine nature. La logistique a été assurée par l'équipe technique du secteur.

Nuit à la belle étole aux Monts-de-Corsier

Activités culturelles et de loisirs
Durant le 1er semestre 2023, les élèves ont assisté à différents spectacles et ateliers.
Ainsi, 97 élèves ont vu le spectacle « Little Nemo » au Théâtre Le Reflet. Inspiré par la bande dessinée culte de Winsor McCay, Christian Denisart met en scène les incroyables aventures nocturnes d'un petit garçon. Quatre classes de 5-6P ont participé aux ateliers philosophiques qui ont servi de base à

la création du spectacle. Projets alliant philosophie et théâtre portés par la compagnie La Bocca della Luna. Le spectacle est articulé autour de la relation entre le nom des choses et leur réalité. 381 élèves sont allés voir le film « Ernest et Célestine, voyage en Charabie ». 32 classes de 1 à 6P ont assisté au spectacle du cirque Starlight. Culture c'est classe : fin du projet mené par une classe de 1-2P du Quai Ansermet « Vivre sa différence, en être fier et la partager ». Un concert sous le Cèdre faisant découvrir aux enfants de la Part-Dieu les instruments de l'orchestre et entendre des œuvres majeures de la musique classique. A l'occasion de la 2e édition du Festival de littérature Jeunesse de Vevey, les autrices et les auteurs présents sont venus à la rencontre de huit classes de 3 à 6P. Les enfants ont eu un immense plaisir.
Lors du 2e semestre, 99 élèves sont allés voir le spectacle « Mirkids » au théâtre du Reflet. Quatre classes de 3-4P et de 5-6P ont assisté au concert de l'Orchestre de chambre de Lausanne : inspiré de la dernière enquête de Maëlys, l'orchestre entreprend sa propre investigation ; les enfants découvrent au passage des œuvres de grands compositeurs et le fonctionnement d'un orchestre. Foire de la Saint-Martin : quatre classes de 1-2P ont participé au cortège aux lampions du lundi soir et quatre classes de 1-2P et de 5P à celui du mardi matin. Cette année, le secteur éducation a accompagné la Mère Noël en la personne de la directrice, les 21 et 22 décembre, lors d'une tournée dans tous les collèges de l'Établissement primaire afin d'y distribuer un petit pain au sucre.

Passage de la Mère Noël à la Veveyse

En octobre, 867 élèves de la 1P à la 6P ont participé en avant-première à la 8e édition du festival VIFF au cinéma Rex. Ils y ont découvert le film « Chonchon, le plus mignon des cochons » pour les plus grands et « La grande aventure de Nonnon » pour les plus petits. La collaboration avec le musée Jenisch s'est poursuivie et ce sont 770 élèves qui sont venus visiter les expositions du musée, dont cinq classes de 5-6P dans le cadre du projet « Tous au musée ». En fin de projet, chaque enfant a reçu un « pass » pour aller au musée gratuitement avec sa famille. 48 classes de la 3P à la 6P ont découvert le Musée suisse de l'appareil photographique et expérimenté la photographie argentique lors d'ateliers. D'autres animations ont également été proposées : la Lanterne magique pour les 1-2P et l'excursion photographique dans les vignobles de Lavaux en collaboration avec Lavaux patrimoine mondial de l'UNESCO.

Activités de Promotion du Pedibus
Afin de rendre les trajets durant et hors du temps scolaire plus sécurisés, plusieurs actions de promotion du Pedibus ont eu lieu du mois d'août au mois d'octobre. Le 30 août, en collaboration avec le Service de la cohésion sociale, une cinquantaine d'enfants ont pu profiter d'un spectacle Kamishibai qui a eu lieu sur trois sites différents. Le 22 septembre, à l'enseigne de la Journée internationale à pied à l'école, plusieurs activités pédagogiques sur le thème de la mobilité ont été proposées aux élèves. En octobre, une dizaine de classes ont participé au rallye Pedibus. Pour clôturer ces actions, une fête s'est déroulée à la Veveyse autour d'un goûter et en musique, plus de 100 enfants étaient présents.

Activités pédagogiques Pedibus

Fête des oiseaux - Fête des écoles
Sur les 401 élèves de 1-2P, 195 élèves de 2P ont reçu le traditionnel bol célébrant la Fête des oiseaux, réalisé par la Fondation Les Eglantines. La Fête des écoles a été organisée en collaboration avec les enseignantes et les enseignants des deux établissements scolaires, le secteur ainsi que des membres du CETV. Elle s'est déroulée le jeudi 29 juin 2023. Les classes de l'EP ont défilé, dans le

Cortège de la Fête des écoles

cadre d'un cortège, le long des quais, encadrées par des élèves de l'EPS. La fête s'est poursuivie sur le préau du collège des Galeries du Rivage avec des spectacles et des animations. Une « Silent Party » a clos la journée. Plusieurs membres du CETV ont également tenu un bar. La Fête des écoles avait dû être adaptée dans un format réduit (fête dans le périmètre de chaque collège) de 2019 à 2022 suite à la Fête des Vignerons et trois années impactées par les mesures de restrictions liées à la COVID-19. L'édition 2023 constitue ainsi un renouveau pour cette manifestation organisée par et avec les écoles de Vevey.

Sorties sportives
19 journées de ski ont eu lieu aux Pléiades et 325 élèves de 5-6P y ont participé. Les élèves se sont rendus à la piscine avec leur classe dans le cadre des cours scolaires. Le 11e cross des classes primaires a eu lieu avec la participation de 1'100 élèves de 1P à 6P ; pommes et biscuits ont été distribués à cette occasion.

Etablissement primaire et secondaire de Vevey
Données démographiques scolaires
L'Etablissement comptait 956 élèves à la fin 2023 contre 925 à la fin 2022. Le besoin en classes d'accueil a augmenté, passant de trois classes pour 27 élèves en 2022 à huit classes pour 68 élèves en 2023, en lien notamment avec le contexte politique international tourmenté.

Activités culturelles et de loisirs
Les classes de l'EPS se sont rendues à plusieurs reprises au Théâtre du Reflet pour assister à différents spectacles. Les élèves ont aussi eu l'occasion d'effectuer une visite guidée des lieux. Durant l'année 2023, ce sont environ 36 sorties d'étude à thèmes qui se sont déroulées selon les options de compétences ou les sujets abordés et travaillés en classes. L'école de théâtre « En Jeux » est intervenue au sein des classes durant les mois de février à mars, puis de septembre à décembre 2023. 98 élèves de 10VP ont assisté à des spectacles de musique. Dix classes ont participé au Festival de littérature. En novembre, dans le cadre de l'immersion linguistique et de la motivation culturelle, 33 élèves se sont rendus à Germanofolies pour assister à un concert en allemand (immersion linguistique et promotion culturelle). Les 7P et les 8P ont organisé un troc de Noël. Le but était de pouvoir échanger des jeux et d'en offrir aux nouvelles classes d'accueil. Le vendredi 22 décembre a eu lieu le traditionnel match de basket profs/élèves qui s'est déroulé aux Galeries du Rivage dans une belle ambiance festive et qui clôturait la journée.Ce sont 311 élèves des classes 10S, 11S et accueil qui se sont rendus au salon des métiers du 20 au 24 novembre 2023. La Fondation cantonale pour la formation professionnelle (FONPRO) a pris en charge une partie des frais de transport et la Ville la différence, soit un montant de Fr. 4.80/élève.

Sorties sportives
Cette année, les élèves de l'EPS ont aussi participé à leur 1er cross. Ce sont 368 élèves de 7-8P et 10 élèves de la classe d'accueil qui ont pris le départ ; l'équivalent de 1'000 km ont ainsi été parcourus par les élèves.

Camps/voyage de fin d'études
Neuf classes de 11S sont parties en camp de fin d'études, pour des destinations variées : en France (Alsace, Camargue, Saint-Cyr-sur-Mer, Hyères), au Danemark (Copenhague) et en Italie, une classe a choisi de faire un camp sports à Tenero (Tessin). La Ville finance ces sorties à hauteur de Fr. 400.-/élève. Il est à relever que les classes procèdent à des ventes dès la 9S pour s'offrir une destination plus lointaine ou des activités complémentaires. La Ville refacture aux parents une participation de Fr. 80.-/élève pour la semaine de camp, montant qui correspond aux frais de nourriture.
La classe de 12e certificative (ouverte en 2022) a privilégié des activités sportives et culturelles durant la semaine du 8 au 12 mai 2023. A titre d'information, cette classe permet à des élèves de voie générale (VG) de compléter leur scolarité en vue d'obtenir leur certificat à l'issue d'une année supplémentaire d'études.
Toutes les classes de la 7P à la 10S sont parties en courses d'école durant la dernière semaine de cours.
Les classes de 10S ont privilégié des sorties sur deux jours et ne sont pas parties en camp de ski. Pour les courses d'école avec une ou deux nuitées extérieures, la Ville a refacturé aux parents Fr. 13.-/jour pour les classes 7-8P et Fr. 16.-/jour pour les classes de 9S à 10S, au titre de participation aux frais de nourriture comme le permettent les directives cantonales.

Camps avec hébergement
Les camps au chalet communal de La Cheneau ont tous eu lieu durant l'année 2023. 227 élèves de l'EPS ont participé aux camps PolyGlisse et dès la mi-mars, faute de neige, à des activités sportives. Les transports ont été assurés par l'entreprise Gander de Château-d'Oex.
Les camps de ski des 10S hors Cheneau n'ont pas été organisés cette année. Le choix des enseignants et des enseignantes s'est porté sur des activités ponctuelles ou des courses en montagne de quelques jours. Les camps au Jura pour les élèves de 7-8P du secondaire ont été maintenus, avec un financement par la Ville.

Cérémonie des promotions
La cérémonie s'est déroulée au Théâtre Le Reflet le 29 juin en présence de plus de 700 convives. Un apéritif offert par la Ville organisé sur le parvis de la Grenette a clos l'événement. 170 élèves ont reçu leur certificat de fin d'études de scolarité obligatoire. Le RKC a également accueilli les élèves de l'Etablissement primaire et secondaire pour les traditionnels bals des écoles en fin d'année scolaire.

Conseil d'établissements de Vevey
Le CETV a siégé quatre fois, soit le 16 janvier, le 27 mars, le 5 juin et le 25 septembre, sous la présidence de Mme Laurie Willommet.
Une grande partie des membres du Conseil d'établissement a tenu un bar lors de la Fête des écoles, le 29 juin, dans le but de faire connaître le CETV et les différentes possibilités de s'engager dans les associations en lien avec le monde scolaire (APE et Pedibus notamment).
Une partie du bénéfice du bar a été versée à une association veveysanne. Le solde constituera le fond de caisse pour les prochaines éditions.
Le Conseil a financé l'acquisition de livres et de jeux afin d'équiper les nouvelles classes d'accueil des deux établissements.
En début d'année, le CETV a reçu les référentes durabilité de l'EP et de l'EPS. Lors de la séance de juin, le chargé de projet au Service de l'urbanisme et la chargée de projet au Service de la famille, de l'éducation et du sport ont présenté le plan de mobilité scolaire et répondu aux questions du Conseil en lien avec la sécurité routière aux abords des

écoles. Durant la réunion de septembre, la déléguée du Bureau de l'animation a présenté les activités et le programme mis sur pied par son secteur.
Plusieurs membres du CETV ont assisté, à tour de rôle, aux rencontres des déléguées et délégués de classes de 5-6P et de 9-11S.

Fonds des écoliers de Vevey à la montagne
Le Conseil de fondation s'est réuni le 10 mai. Il a validé les comptes, dont les actifs se montent au 31.12.2022 à Fr. 205'643.55 (ils étaient de Fr. 204'998.85 en 2021. Les plans du projet de rénovation du chalet communal de La Cheneau ont été présentés aux membres du Conseil lors de la réunion annuelle. PKF Fiduciaire SA, succursale de Vevey, est le nouvel organe de révision depuis le 15 février.

Centre OSP-Est
Des discussions se sont poursuivies avec le responsable du Centre d'orientation scolaire et professionnelle, en collaboration avec le Service des bâtiments, concernant le projet de déménagement, au printemps 2024, sur un autre emplacement à Vevey. Les 37 communes signataires de la convention ont été informées du projet en octobre 2023 par le secteur. Le secteur a également procédé à l'analyse des besoins en termes d'aménagement et d'équipement des locaux.

Ecole de musique Crescendo
L'école de musique Crescendo s'est produite dans le cadre de plusieurs concerts entre janvier et juin, en collaboration avec la Lyre de Vevey et son ensemble des jeunes. 23 élèves entourés de 4 adultes ont rejoint le camp de musique au chalet communal de La Cheneau durant les vacances des Relâches de février. Les traditionnelles portes ouvertes de l'école ont eu lieu au collège de la Veveyse en janvier et juin. Des auditions par classe ont été organisées par les enseignants et enseignantes de l'école. La belle collaboration entre la Lyre de Vevey et l'école de musique est à relever.

Projets et partenariats
La task force interrégionale en charge de l'accueil migratoire a travaillé en 2023 afin de répondre aux besoins des élèves hébergés dans les centres EVAM de Vevey et des communes voisines. La Ville de Vevey a loué, pour une période qui sera limitée dans le temps, un ancien bâtiment administratif de Nestlé et l'a converti en collège. Quatre classes d'accueil secondaires, équipées par les répondants techniques du secteur ont pu y être ouvertes à fin novembre 2023.
Trois sessions d'ateliers participatifs ont été organisées pour la rénovation du préau du collège de la

Couloir collège Plan-Dessus

Classe d'accueil à Plan-Dessus

Veveyse et de ses zones adjacentes. Des élèves de six classes de 1-6P y ont activement pris part. Les enfants étaient accompagnés dans la démarche par une équipe d'aménagistes, ainsi que par leurs enseignants et enseignantes. Le projet fera l'objet d'un préavis pour un crédit d'ouvrage courant 2024, fondé sur les travaux des élèves.

Atelier participatif préau

Chœurs des écoles
Les chœurs des écoles ont donné leur concert annuel au Théâtre Le Reflet, le dimanche 25 juin, devant un public venu nombreux pour les écouter. A l'affiche : le Chœur Smile présentait sa comédie musicale sur le thème de Disney, en collaboration avec M. Florian Bovet. Le Petit Chœur a lui aussi donné de la voix, et 12 classes EP ont chanté sur le thème « coup de cœur ». Un apéritif à l'issue de la dernière représentation a été offert par la Ville sur le parvis de la Grenette.

Projet « En Avant »
Mesure de socialisation pour les enfants commençant l'école, 51 futurs élèves de 1-2P allophones ont été accueillis durant quatre après-midis entre mai et juin. Deux après-midis supplémentaires ont été organisés pour les collèges des Crosets, de Plan et de La Part-Dieu sous la responsabilité de l'EP. La mesure a été financée par le BCI à hauteur de Fr. 5'741.20. 20 auxiliaires ont été engagés par le secteur pour un total de Fr. 6'230.45.

Projet « ping:pong »
Le secteur finance pour un total de Fr. 7'214.85 l'offre de prévention ping:pong développée par l'association a :primo. L'animatrice engagée par la Ville, et formée par l'association précitée, accompagne les parents et leurs enfants de 4 à 6 ans vers une transition à l'école réussie. Au travers de rencontres avec les parents, l'enfant se prépare progressivement à l'école. La structure, les contenus et les méthodes de l'offre ping:pong sont conçus pour répondre aux besoins des familles en situation de vulnérabilité sociale et/ou éloignées de la culture de l'école. Ensemble, les parents et les professionnels de l'enfance s'engagent pour offrir à l'enfant un bon départ à l'école. Ainsi, l'élève, soutenu par sa famille, a toutes les chances de vivre un beau parcours scolaire.

Projet « Vision du futur »
Le secteur éducation a collaboré étroitement, tant sur le plan logistique et administratif, avec Mmes Gisèle Berthet et Caroline Mayor, mandatées par les EPS de Corsier, Blonay, La Tour-de-Peilz, Montreux (Est/Ouest) et Vevey, afin de mettre sur pied, le mercredi 26 avril, un après-midi de réflexion et de formation professionnelle. Env. 300 enseignants et enseignantes des 6 établissements secondaires de la Riviera ont assisté aux ateliers, expositions et conférences, organisés à Vevey. L'objectif était de leur faire découvrir les métiers du futur et les sensibiliser aux différents enjeux de la société de demain. Cette première édition avait également pour but de mettre en exergue les différents défis éducatifs afin de préparer leurs élèves, i.e les générations futures, à développer les compétences nécessaires pour intégrer un monde professionnel en constante évolution.

Colonies de vacances et camps jeunesse
Trois camps d'été, d'une semaine chacun, ont eu lieu au chalet communal La Cheneau. Le dernier a dû être annulé en raison du peu d'inscriptions. Ils ont réuni 79 enfants encadrés par 13 adultes, soit 12 moniteurs et monitrices et un responsable de camps. La gestion des inscriptions et des paiements – organisée pour la 2e année consécutive via un guichet virtuel - a apporté un gain de temps considérable. Des aides ont également été octroyées pour des familles modestes. L'accès aux enfants des communes de La Tour-de-Peilz et de Montreux aux mêmes conditions que celles octroyées aux Veveysans a été maintenu.

Passeport vacances 2023
Lors de la 41e édition du Passeport Vacances Vevey et environs, 437 enfants, dont 99 jeunes âgés de 7 à 16 ans, ont participé aux 277 activités organisées du 3 au 14 juillet et du 7 au 18 août. Les activités ont été encadrées par 103 professionnels et professionnelles, ainsi que par 73 bénévoles. La Ville a participé à hauteur de Fr. 6'960.- contre Fr. 5'880.- en 2022.
La représentation de la Municipalité de Vevey au Comité de l'association est assurée par Laurie Willommet.

Collaborations et représentations
Le secteur a collaboré étroitement avec les établissements primaire et secondaire de Vevey, de La Tour-de-Peilz, de Blonay-Saint-Légier, de Montreux-Est, de Montreux-Ouest, ainsi que de l'Association scolaire intercommunale du Cercle de Corsier et environs. Il y a eu des contacts étroits avec de nombreux services cantonaux (DGEO, Centre de l'informatique pédagogique de l'enseignement obligatoire, Direction des achats et de la logistique du Canton de Vaud, Unité organisation et planification de la DGEO, Direction administration et finances de la DGEO, Direction générale de la santé, Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation, Service de l'éducation physique et du sport), l'Ecole de la transition et l'APE Vaud. Il a également été en contact le Service PPLS Lavaux-Riviera, le Centre d'orientation scolaire et professionnelle-Région Est, l'Union des communes vaudoises, l'Unité de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire de l'AVASAD, les CFF, le MOB et les VMCV, la DGJE, le CSP, Re'Log, la LVC, le CSR Riviera notamment.

Manon Fawer, cheffe de service

Secteur sport

Mission
Le secteur a pour mission de soutenir le sport associatif veveysan et régional, de gérer et d'offrir des infrastructures sportives de qualité pour les écoles en priorité et pour les associations sportives. Le secteur soutient des manifestations sportives et développe des activités en faveur de la population. La gestion et la distribution des subventions, le développement et la coordination d'actions intercommunales et toute autre activité de représentation dans le domaine du sport font partie de son champ d'action.

Faits marquants
Le secteur a piloté plusieurs projets nouveaux comme la mise à disposition d'un pumptrack couvert au Jardin du Rivage, la création de la fresque géante sur le terrain de basketball du collège Kratzer, la construction du skatepark du quai Maria-Belgia ainsi que la mise à disposition de la patinoire saisonnière dans sa version réduite à la Place du 14-Juin. Il a également été activement impliqué dans la gestion de la rénovation des salles de sport de la Veveyse 71, ainsi que des deux salles de l'Aviron.
Sous l'impulsion du secteur, la première édition de la manifestation « Wake Up and Run » a pu se dérouler à Vevey avec une belle participation de près de 300 personnes.

Plan des investissements
Les projets suivants sont inscrits au plan des investissements pour la législature 2021-2026 :

Objets en cours :
- Copet 1 - Remplacement du revêtement et changement du système d'éclairage - Compte d'attente
- Réalisation de deux skateparks à Vevey – Crédit supplémentaire au P20/2021

Objets à engager :
- Terrains de Copet 2 – Entretien - Tableau des scores
- Terrains de La Veyre – Entretien - Grillage et éclairage
- Parcours sportif urbain – Compte d'attente
- Rénovation de la surface du terrain de foot de Copet 1 et éclairage

- Parcours sportif urbain – Crédit d'ouvrage
- Terrains de foot La Veyre - Création de 2 vestiaires supplémentaires
- Copet 1 - Augmentation du nombre de vestiaires si surface synthétique choisie
- Terrain multisports Pra
- Réaménagement du terrain de Crédeiles (cabanon/vestiaires/sport scolaire/pétanque)
- Ancien-Collège / pan d'escalade : adaptation et aménagement des locaux pour les écoles (combles)

Organisation du secteur
Le secteur est composé d'un responsable de secteur, soutenu dans sa tâche par une coordinatrice, ainsi que par un répondant des installations sportives. Le personnel de la piscine complète l'équipe. Une auxiliaire a complété l'équipe sur plusieurs mois à 10 % pour soutenir la coordinatrice.

Ressources humaines
Composition au 31.12.2023 :
Personnel permanent : 8 personnes (7.35 EPT) comprenant :
Responsable de secteur : 1 personne (1.0 EPT).
Répondant des installations sportives : 1 personne (0.8 EPT).
Coordination : 1 personne (0.7 EPT).
Responsable piscine : 1 personne (1.0 EPT).
Employés de piscine : 3 personnes (3.0 EPT).
Nettoyeur : 1 personne (0.85 EPT).
Personnel non permanent : 30 monitrices et moniteurs pour le sport scolaire facultatif, 7 gardes-bain et 4 auxiliaires de caisse pour la piscine.

Changement de personnel
Arrivée d'une nouvelle responsable des piscines de Vevey-Corseaux Plage le 1er janvier suite au départ du précédent titulaire fin 2022.
Engagement d'un nouveau garde-bain à 100 % au 1.05.2023 afin de respecter les normes de surveillance des piscines publiques.

Activités, prestations et projets
Activités en faveur de la jeunesse
Sport Scolaire Facultatif : la 25e édition du programme des Loisirs Sportifs (Sport Scolaire Facultatif) a offert une palette variée d'activités à tous les écoliers de Vevey. 30 cours ont été assurés par 18 monitrices et moniteurs et 7 clubs veveysans. Environ 700 jeunes entre 5 et 17 ans (691 inscriptions) ont pratiqué gratuitement plus de 1'000 heures d'activité physique en dehors des heures d'école. Le SEPS participe au financement des salaires des monitrices et moniteurs, ainsi qu'aux frais administratifs (Fr. 24'614.70 pour l'année scolaire 2022-2023). Les sociétés sportives veveysannes sont associées et mettent à disposition le matériel spécifique et le personnel J+S. L'annonce des cours à J+S via la plateforme SportDb a permis d'obtenir Fr. 9'267.83 de subventions supplémentaires redistribuées aux clubs pour les encourager à développer des projets pour les jeunes.
Jeux internationaux des écoliers : une délégation de 35 athlètes s'est rendue à Daegu (Corée du Sud) du 2 au 11 juillet pour la 55e édition des jeux d'été. Les athlètes ont concouru en athlétisme, basketball 3x3, natation, taekwondo, tennis et volleyball avec quelques médailles à la clé.
Open Sport : le secteur collabore avec le bureau Animation-jeunesse pour la mise à disposition de salles et de matériel sportif. Six salles ont été ouvertes entre le 9 novembre 2022 et le 26 mars 2023, soit 21.5 heures par semaine pour du sport en accès libre. 3'382 participations ont été enregistrées.
Une subvention cantonale (SEPS et DGS) de Fr. 15'000.- a été versée. Elle couvre une partie des frais liés à l'organisation des activités (défraiement et formation des monitrices et moniteurs, location des salles). Une subvention fédérale J+S de Fr. 7'641.- l'a complétée. L'édition 2023-2024 a commencé dès le 28 novembre 2023 et se terminera le 28 mars 2024.

Activités pour toutes et tous
Sport Pour Toutes et Tous : le secteur a ouvert les salles de sport les samedis et dimanches du 7 novembre 2022 au 2 avril 2023 avec des activités gratuites telles que badminton, capoeira, grimpe, gym poussette, gym douce seniors, yoga parents-enfants, yoga du rire, VTT sur pumptrack ainsi qu'une édition de Sunday Training. 1'026 participations ont été enregistrées. Encadrées par des monitrices et moniteurs formés, les activités annoncées au canton dans le cadre du Projet Sport-Santé ont été subventionnées à hauteur de Fr. 6'281.-. Cette offre a été reconduite dès le 28 octobre 2023 pour se terminer le 28 avril 2024.

Projets locaux et régionaux
Urban Training : pour la 13e année consécutive, 18 séances gratuites ouvertes à tous (321 participations) ont eu lieu les lundis soir de juin à octobre, contre 18 (361 participations) en 2022. D'autres cours d'accro yoga, pilates, yoga et zumba en plein air ont également été bien fréquentés (277 participations).

Projets pour le personnel communal
Midi-actif : dans le cadre de la promotion du mouvement au travail via une activité physique gratuite pour le personnel, l'entrée à la piscine de Vevey-Corseaux Plage a été offerte la semaine entre 12h et 14h sur toute l'année civile. Une initiation au stand-up paddle pour le personnel de la Ville a également été proposée au départ de Vevey-Corseaux Plage comme lors des années précédentes.
Bike to work : une deuxième édition de cette mesure a été pilotée par le secteur sport, avec un total de 7'800km qui ont été parcourus par une trentaine de collaboratrices et collaborateurs de la Ville de Vevey pendant les mois de mai et juin. Une équipe municipale a également pris part à ce défi.

Gestion et utilisation des infrastructures sportives
Infrastructures sportives communales
Le secteur gère les plannings d'utilisation de toutes les installations sportives intérieures, plein air et libres d'accès de la Ville de Vevey, soit 12 salles de sport, une salle de rythmique, une salle polyvalente (Galeries du Rivage), trois terrains de football et un terrain multisport en gazon (Crédeiles), quatre salles spécifiques (dojo, salle d'armes d'escrime, salle de musculation, salle de grimpe), deux terrains multisport, un fitness extérieur, deux terrains de beach-volley, un terrain d'athlétisme, deux piscines (50 m plein air et 25 m couverte), une piste finlandaise, une patinoire mobile couverte et plusieurs terrains extérieurs dédiés au sport et au jeu complètent le dispositif.
Locations extérieures : par manque de salles sur le territoire, le secteur en loue à l'extérieur de la Ville pour l'équivalent de 2'500 heures d'activités.
Révision des salles : afin de garantir la sécurité des usagers et d'être conformes aux directives du SEPS, huit salles de sport sur 14 (y compris l'équipement) ont été révisées en 2023.

Contrôles : le secteur a assuré un contrôle hebdomadaire et mensuel des installations sportives en allant à la rencontre des utilisatrices et des utilisateurs. Rénovations : le secteur a été très activement impliqué dans la gestion des travaux de rénovation des salles de l'Aviron A et B ainsi que de la Veveyse 71 (réfection des sols sportifs). Une révision générale et un remplacement de quatre moteurs des tribunes des Galeries du Rivage a également été effectué durant la période estivale. Skatepark : le secteur a piloté le projet de construction d'un skatepark de 273 m² mis à disposition du public dès fin juillet 2023 à l'angle du quai Maria-Belgia du quai de la Veveyse. Cette structure a été élaborée de manière participative pour être accessible à tous les publics, jeunes et moins jeunes, de niveaux débutants à moyens.

Skatepark

Le skatepark a été inauguré en la présence de Mme Willommet le 20 septembre 2023. Une tribune complétera l'installation en 2024. La compensation végétale suite à l'emprise au sol du skatepark prévoit la désimperméabilisation de 420 m² d'enrobé bitumineux et de dalles à proximité de l'installation.

Kratzer

Fresque Kratzer : le secteur sport a piloté un projet de fresque géante dans ce préau très utilisé par les élèves, mais également hors temps scolaire par les amatrices et amateurs, jeunes et moins jeunes, de basketball et de skateboard. Le projet se voulait participatif dans sa conception et sa réalisation, réunissant un groupe d'élèves durant des cours à option sous la responsabilité d'une enseignante en arts visuels désignée par la direction de l'EPS.
Le tout a été supervisé par un artiste urbain au rayonnement international, qui a mis l'accent sur la promotion de la créativité, l'expression individuelle et le travail d'équipe. Thabo Sefolosha a soutenu ce projet en tant que parrain.

Piscine de Vevey-Corseaux Plage
Personnel : l'ouverture estivale du bassin extérieur du 3 juin au 10 septembre (100 jours continus de 9 h à 20 h) a requis l'engagement de six surveillantes et surveillants auxiliaires et de deux auxiliaires de caisse. Fréquentation : le système de comptage automatique installé à l'entrée indique une fréquentation annuelle de 132'437 personnes (141'371 en 2022), dont 89'976 durant l'ouverture estivale. En attendant la transformation de la pataugeoire du Jardin Doret en point d'eau attractif et respectueux des normes de sécurité actuelles, les autorités veveysannes ont décidé de prolonger la gratuité de l'accès à la piscine de Vevey-Corseaux Plage à deux accompagnantes ou accompagnants (au maximum) d'enfants de moins de six ans pendant toute la période d'ouverture de la piscine extérieure. Cette mesure a permis à 9'329 enfants âgés de moins de 6 ans, 1'520 enfants de plus de 6 ans et 10'192 adultes d'entrer gratuitement à la piscine. L'ouverture du bassin extérieur a été reportée du 7 mai au 3 juin (-28 jours) à cause de problèmes techniques. Une expertise a été demandée et le planning de préparation de l'installation a été avancé afin d'éviter ces problèmes à l'avenir.
Tous les concepts de sécurité ont été remis à jour par rapport à la norme relative à la surveillance des piscines et des bains publics de l'APRT.
L'activité de stand-up paddle, gérée dans l'enceinte de VCP par SwissPaddle, a induit plusieurs centaines d'entrées.
Le Meeting du Lac a accueilli quelque 300 nageurs les 24 et 25 juin à VCP.

Patinoire de Vevey
L'association Vevey-sur-Glace ayant renoncé à l'exploitation de la patinoire pour la saison 2022-2023 en raison des risques de pénurie d'énergie, le secteur a proposé en remplacement de l'activité, le montage d'un PumpTrack couvert et en accès libre entre le 29 octobre 2022 et le 2 avril 2023 qui a remporté un beau succès.

Patinoire

Une patinoire couverte et en version réduite a été installée à la Place du 14-Juin et ouverte dès le 2 décembre 2023 jusqu'au 3 mars 2024. Elle a remporté un franc succès auprès des écoles de Vevey (EP et EPS) qui ont pu la fréquenter de manière exclusive et gratuitement pendant les heures scolaires.

Organisation et soutien à des événements sportifs
Organisation de manifestations
Le secteur a été très impliqué dans l'organisation de la manifestation « Et si… en roue libre » sur le

pumptrack temporaire sous la tente de la patinoire le 25 mars, de la Gym Poussette Run du 7 mai (150 personnes) dans le cadre du programme « Vevey bouge ! » ainsi que de la 3e édition d'Urban Plogging (ramassage de déchets en courant) le dimanche 2 juillet.
Wake Up and Run (1e édition): la manifestation de course à pied de 5km à 5h30 suivie d'un bon petit déjeuner était l'occasion de partager un moment unique entre amis, en famille ou avec ses collègues au Jardin du Rivage. Cette première édition a remporté un franc succès avec plus de 300 participantes et participants.

Wake Up and Run

Mérites sportifs veveysans : les mérites, organisés chaque année par le secteur, récompensent les athlètes ayant obtenu de très bons résultats régionaux, nationaux ou internationaux. Le 15 novembre, 114 athlètes, 26 équipes-groupes issus de 21 clubs différents ont reçu une médaille et un diplôme lors de la cérémonie organisée à la salle del Castillo (494 lauréats et lauréates au total, un record).
La Ville de Vevey a également accueilli pour la 3e fois la cérémonie de remise des Mérites Sportifs Vaudois le 30 novembre 2023 à la Salle del Castillo.

Soutien logistique
La 10e édition du Vevey-Lavaux Up axée sur la mobilité douce s'est déroulée le dimanche 11 juin entre Vevey et Cully. La 1e édition du Vevey Trace s'est déroulée au Jardin du Rivage le 22 juillet coorganisée par les deux associations de gymnastique de Vevey.

Gestion et distribution des subventions
Subventions communales aux manifestations : des subventions sont octroyées sur la base d'une analyse des dossiers et selon les critères d'engagement en faveur de la jeunesse ou de popularité. Fr. 27'840.- ont été distribués en 2023 (Fr. 12'200.- en 2022) pour les petites manifestations et Fr. 25'385.- (Fr. 11'000.- en 2022) pour des manifestations veveysanes de grande importance.
Fonds de soutien pour jeunes espoirs de la ville de Vevey : ce fonds soutient et encourage la formation des jeunes sportives et sportifs de 10 à 20 ans encadrés par du personnel formé. En 2023 Fr. 100'969.80 ont été versés aux clubs veveysans pour 1'563 membres licenciés, soit Fr. 64.60 par jeune membre licencié (contre Fr. 95'972.80 pour 1'558 membres licenciés, soit Fr. 61.60 en 2022).
Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives : ce fonds en faveur des clubs en charge de la formation des jeunes est alimenté à hauteur de Fr. 7.10 par habitante ou habitant. En 2023, Fr. 587'492.60 ont été distribués aux clubs de la région, respectivement Fr. 64.- par jeune membre (Fr. 570'175.70 soit Fr. 64.50 en 2022), selon des critères d'activité et d'âge (5-20 ans). Vevey a participé à hauteur de Fr. 140'175.30 en 2023 pour une redistribution de Fr. 228'608.- en faveur des clubs veveysans (3'572 juniors).
Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage : participation de la Ville à hauteur de Fr. 0.50 par habitante ou habitant, soit Fr. 9'877.- en 2023.
Coopérative des Pléiades : la Ville de Vevey a contribué à la couverture du déficit d'exploitation par un versement annuel de Fr. 98'902.- (Fr. 5.-/habitante ou habitant). Elle finance également 25 % des frais annuels pour l'entretien des pistes de fond des Pléiades, soit Fr. 8'463.10 en 2023.
Athlètes d'élite : 25 athlètes habitant sur territoire veveysan en possession d'une Swiss Olympic Card Or, Argent, Bronze, Elite ou une Swiss Olympic

Mérites sportifs

Talent Card Régionale ou Nationale ont bénéficié d'aides individuelles pour Fr. 29'500.- au total. Deux athlètes ont obtenu une subvention « Challenge » pour un total de Fr. 2'000.-. six athlètes ont obtenu une subvention « Sport-Art-Etudes » pour un montant global de Fr. 9'283.-.

Développement et coordination d'actions intercommunales
Abonnement régional des piscines : valable dans les installations de Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux et Villeneuve depuis 2014, 37 abonnements ont été acquis, en plus des 57 abonnements locaux vendus (48 et 105 en 2022).

Autres projets
Le secteur a initié le lancement du processus de labellisation « Commune en santé » ; le dépôt du projet est prévu en 2025. Il a également œuvré en vue de trouver de nouveaux locaux sportifs communaux pour une association veveysane d'arts martiaux et répondu à une interpellation sur le type de revêtement des terrains de football à rénover ; les éléments de cette interpellation ont été pris en compte dans le cadre des travaux préparatoires menés pour la réfection du terrain de Copet 1, projet qui fera l'objet d'un préavis pour un crédit d'ouvrage courant 2024.

Collaborations et représentations
La commission municipale du sport s'est réunie le 11.12. Le responsable de secteur et la Municipale ont participé à l'AG du Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives, administré par le SAI, le 22 juin.
Le secteur est membre des associations suivantes: Association Suisse des Services des Sports-section romande et tessinoise (ASSS-SRT), Association Suisse des Managers du Sport (ASMS), Association Sport Riviera (ASR), Association des Piscines Romandes et Tessinoises (APRT), Association Romande des Maîtres de Bains (ARMB), Association Vaudoise de l'Education Physique Scolaire (AVEPS), et Association Internationale des Equipements de Sport et de Loisirs (IAKS Section Suisse). Il a également collaboré étroitement avec les deux établissements scolaires de Vevey, l'office du sport de Montreux, le Service de l'éducation physique et du sport du Canton, le Département de la santé et de l'action sociale et de très nombreux partenaires sportifs et associatifs veveysans et de la région.

Piotr Wiacek, responsable du secteur sport

Manon Fawer, cheffe de service
Laurie Willommet, municipale

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2022 :
Vœu 13/2023
La Commission de gestion souhaite que des poubelles proposant le tri des déchets soient présentes dans tous les établissements scolaires, préscolaires et parascolaires, pour être cohérent avec le travail de sensibilisation sur ce sujet qui y est donné.
Réponse : Le Service a sollicité le Service des bâtiments pour ce point au titre de sa compétence. Le Service des bâtiments va prochainement proposer aux directions des écoles un système de poubelles avec tri des déchets, installés à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments en plus des poubelles existantes. Ce projet doit être concrétisé sur le 2e semestre de l'année. Il est également prévu d'étendre ce concept dans tous les bâtiments de l'administration dès 2024.
Pour les structures pré et parascolaires la démarche est en cours et certains sites sont déjà équipés.

Vœu 14/2023
La Commission de gestion souhaite avoir une planification sur la création de places en garderie, en vue de résorber la liste d'attente des familles ayant besoin d'une solution de garde pour leur enfant.
Réponse : Ce point fait l'objet actuellement de réflexions au sein des services de la Ville ; une communication ad hoc sera transmise au Conseil communal d'ici la fin de l'année 2023.

223

A travers ses secteurs d'activité pluridisciplinaires – propreté, gestion des déchets, logistique pour les manifestations, entretien des espaces verts et du cimetière, gestion des ports, infrastructures, atelier mécanique et administration – le Service des travaux publics, espaces verts et entretien est en charge de l'entretien, de la gestion et de l'embellissement du domaine public.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, ESPACES VERTS ET ENTRETIEN

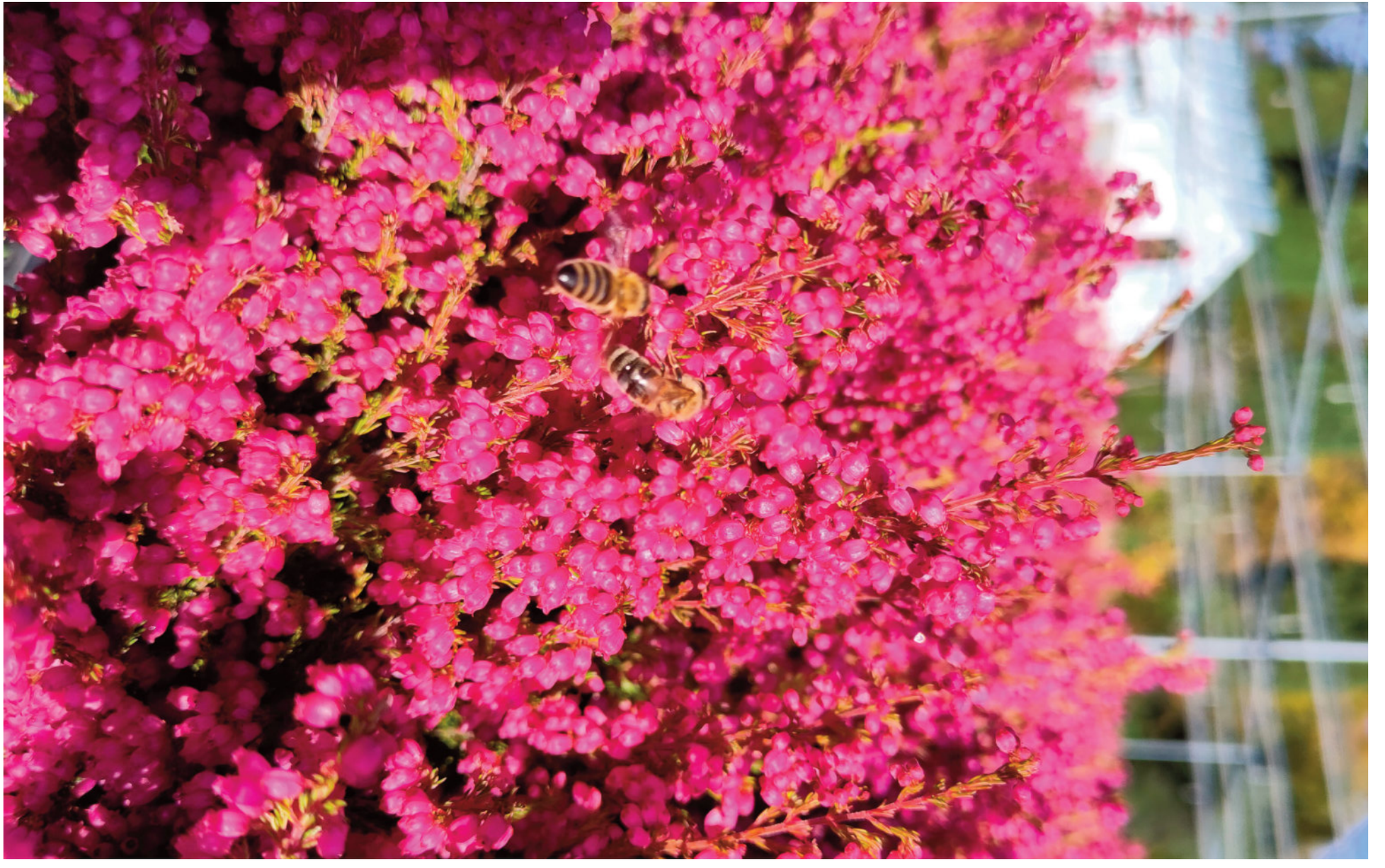

Présentation

Le Service des travaux publics, espaces verts et entretien a la charge de l'embellissement de la ville, de l'entretien du domaine public et du maintien de sa propreté, ainsi que de la gestion des ports, des infrastructures souterraines et de l'éclairage public. Le service peut compter sur l'engagement de collaboratrices et collaborateurs compétents et pluridisciplinaires qui gèrent une multitude de tâches au sein de divers secteurs comme la voirie, les espaces verts, l'atelier mécanique (garage) et le secteur de l'infrastructure.
Une équipe administrative complète l'ensemble et contribue au fonctionnement homogène du service. Ses missions principales sont les suivantes :

- prélèvement de la taxe de base des entreprises ;
- prélèvement des taxes d'amarrage, gestion du registre des ports et attribution des places ;
- prélèvement de la taxe « eaux usées, eaux claires » en collaboration avec le Service des finances ;
- gestion du cimetière et des inhumations ;
- facturation de l'entretien des tombes, des désaffectations et de la vente de concessions ;
- facturation des taxes en lien avec l'occupation temporaire du domaine public, de la location de matériel pour les manifestations privées ainsi que des participations au coût de l'éclairage public ;
- dépôt et suivi des plaintes dues aux actes de vandalisme ;
- contrôle budgétaire et suivi des dépenses ;
- traitement des demandes des citoyennes et citoyens.

Organisation

Le Service des travaux publics, espaces verts et entretien a été dirigé en 2023 par deux chefs de service ad intérim (adjoints administratif et technique). Les deux adjoints ont également poursuivi les activités liées à leur poste respectif en sus du remplacement du chef de service absent.
Le service est composé en divers secteurs pluridisciplinaires, notamment :

- le secteur « administration » est géré par un adjoint administratif. Le secteur compte 4.6 EPT + un apprenti CFC employé de commerce ;
- le secteur « technique et infrastructure » est géré par un adjoint technique. Le secteur compte 4.7 EPT ;
- le secteur « voirie » est géré par un responsable de la voirie. Le secteur compte 31.5 EPT ;
- le secteur « espaces verts » est géré par un responsable des espaces verts. Le secteur compte 24.1 EPT ;
- le secteur « atelier mécanique » est géré par un responsable de l'atelier mécanique. Le secteur compte 2.5 EPT.

Faits marquants

Tout au long de l'année 2023, le Service des travaux publics, espaces verts et entretien a été géré par deux chefs de service ad intérim (adjoints technique et administratif) en remplacement du chef de service absent.
En 2023, le service a réceptionné au mois de septembre un nouveau bateau de travail plus adapté aux diverses activités du garde-port.
L'année 2023 est également marquée par l'obtention du label « Villeverte », médaille d'argent, obtenue par le travail indéfectible du secteur des espaces verts.
Au niveau du cimetière, un nouveau logiciel informatique a été mis en production en date du 21 décembre 2023, grâce à la collaboration précieuse du secteur SIT. Il permet l'enregistrement de toutes les données sur un seul programme, à savoir les informations concernant les défunts et les tombes du cimetière de Saint-Martin ainsi que toutes les données pour les cérémonies, les inhumations et l'entretien des tombes.
Durant l'année 2023, le service a également mené divers projets, il a notamment lancé le concours de projets sur invitation pour le futur espace aqualudique du Jardin Doret en remplacement de l'actuelle pataugeoire. Il a également déposé un préavis-cadre de Fr. 1'005'000.- pour un programme sylvicole des forêts communales de 2023 à 2032.
De plus, le secteur de l'infrastructure s'est chargé de la mise en séparatif de l'évacuation des eaux du chemin des Pinsons. Ce chemin a été également réaménagé en surface avec un ajout de plusieurs arbres.

Préavis et rapport-préavis, communications

- P N° 04/2023 : « Demande de crédit de Fr. 490'000.- pour la mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux mixtes de la rue des Marronniers » ;
- C N° 01/2023 : « Les bancs publics » ;
- P N° 18/2023 : « Demande de crédit de Fr. 3'095'000.- pour la réfection des réseaux communaux des canalisations et des routes en 2023 » ;
- C N° 22/2023 : « Ouverture d'un compte d'attente en vue du financement de l'étude de sécurisation du voûtage de la Veveyse aux Toveires » ;
- P N° 32/2023 : « Demande d'un crédit-cadre de Fr. 1'005'000.- pour un programme sylvicole des forêts communales de 2023 à 2032 ».

Les travaux techniques

L'éclairage public

Le matériel électrique

La rénovation du parc de l'éclairage public, plus particulièrement l'alimentation électrique en infrastructure et les sources lumineuses, s'opère par opportunité selon les différents projets d'aménagements urbains et travaux d'entretien du domaine public. En parallèle à cette étude, le Service des travaux publics, espaces verts et entretien remplace ponctuellement des sources lumineuses vétustes tombant en panne par des sources efficientes (LED).

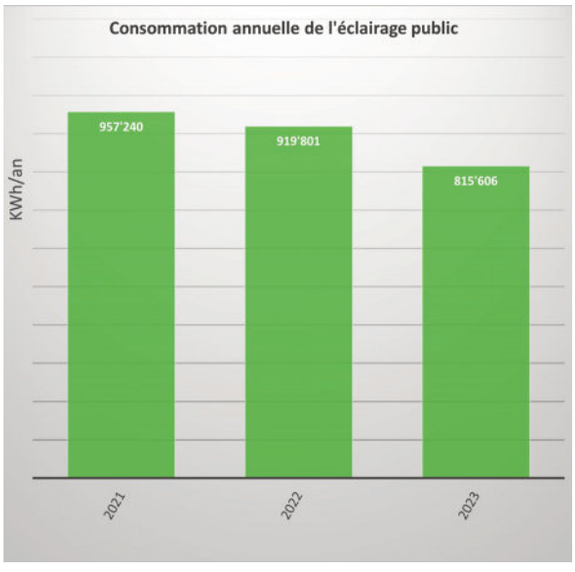

Ces dernières années, l'accent a également été mis sur la modernisation des armoires d'alimentation en mettant les installations d'éclairage public sous compteurs permettant ainsi de connaître les consommations électriques effectives et de mieux quantifier les économies d'énergie effectuées.

Les mâts
Le contrat de maintenance signé en 2018 avec notre prestataire comprend un contrôle mécanique des mâts tous les cinq ans. Les résultats obtenus démontrent des risques plus ou moins importants concernant la sécurité structurelle de certains mâts âgés. En 2023, nous avons opéré le remplacement d'une vingtaine de mâts dangereux. L'effort se poursuivra ces prochaines années en fonction des résultats des derniers contrôles mécaniques.
Malgré cela, le parc d'éclairage public de la Ville de Vevey est toujours considéré comme vieillissant.
Avec l'interdiction de vente des tubes fluorescents dès septembre 2023 selon l'Ordonnance sur l'énergie (OEne) qui vient s'ajouter aux autres types de lampes déjà interdites, les sources lumineuses présentes sur la commune, qui ne pourront plus être réparées après cette échéance, représentent environ 40 % du parc lumineux.

Concept directeur de l'éclairage public
La modernisation du parc de l'éclairage public de la ville passera par un concept directeur de l'éclairage public. L'étude de ce projet nommé « iMagine » arrive à son terme et sera présentée en 2024 pour demander un crédit-cadre au législatif.

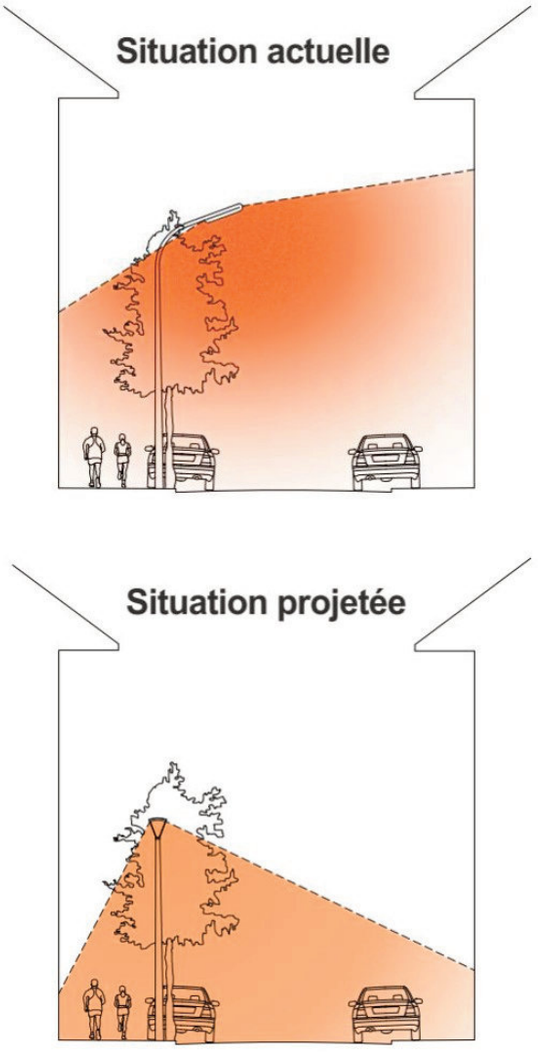

Convention d'objectifs cantonale (COC)
Faisant suite à la COC signée l'année dernière avec la Direction de l'énergie (DGE-DIREN) concernant les grands consommateurs d'énergie. Cette convention consistant à mettre en œuvre, dans un délai de 10 ans, des actions de performances énergétiques liées à l'éclairage public permettant d'atteindre une efficacité énergétique de 120 %, en partant d'une efficacité de 100 %, tout en respectant des objectifs intermédiaires minimaux. En 2023, le premier objectif annuel a été atteint.

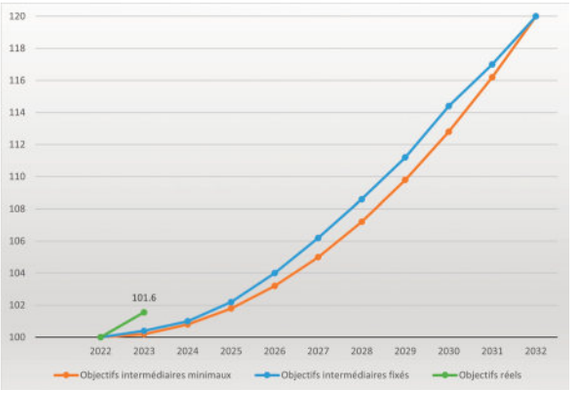

Projets réalisés en 2023
Quelques projets spécifiques de modernisation de l'éclairage ont été réalisés durant l'année :
- Rue des Communaux : lors de précédents travaux, l'alimentation électrique et la mise en place de socles de fondation avaient été anticipées. Des ensembles mâts et luminaires LED ont été mis en place avec l'ajout d'une gestion dynamique de l'éclairage (capteurs de présence). Ces travaux permettent de réaliser des économies d'environ 3'500 kWh par an.
- Route du Rio Gredon : profitant des travaux de réfection de la chaussée, l'alimentation électrique a entièrement été rénovée et des ensembles mâts et luminaires LED ont été installés au centre de la chaussée avec un abaissement nocturne de l'éclairage respectant les normes routières. Ces travaux permettent de réaliser des économies d'environ 5'500 kWh par an.
- Chemin des Pinsons : la réfection des infrastructures et réaménagement de l'ensemble du chemin ont permis la modernisation de l'éclairage public en installant de nouveaux mâts avec crosse et sources lumineuses LED. Une gestion dynamique a également été installée afin de réduire la gêne pour les riverains et les riveraines et diminuer aussi la consommation électrique. Ces travaux permettent de réaliser des économies d'environ 3'200 kWh par an.
- Chemin Charles Giron : l'alimentation électrique de l'éclairage public ainsi que la modernisation des deux sources lumineuses en LED couplées à un abaissement nocturne de la puissance permettent une économie d'environ 400 kWh par an.
- Halte MVR Gilamont : la suppression de cet arrêt a nécessité le démontage de trois points lumineux d'éclairage public. Les luminaires retirés étant des vieilles sources énergivores à la vapeur de mercure permettent de réaliser des économies d'environ 1'200 kWh par an.
- Esplanade de la Paix : dans le périmètre d'installation du nouveau skatepark à la place de l'Aviron, l'ensemble de l'éclairage public a été rénové avec des sources LED couplées à de la gestion dynamique pour l'éclairage du skatepark et des abaissements pour l'éclairage public. Ces travaux permettent de réaliser des économies d'environ 400 kWh par an.

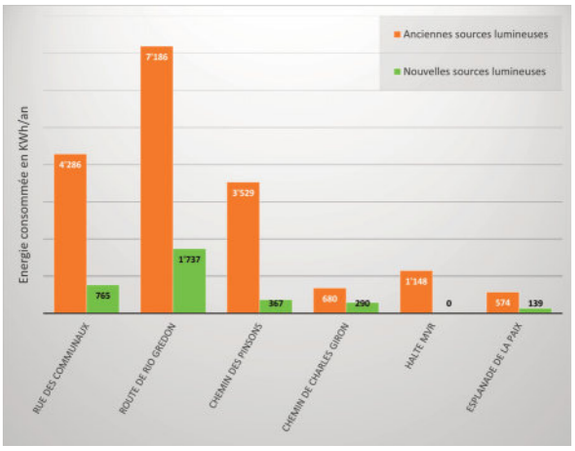

Graphique économie travaux 2023

L'ensemble de ces projets permettent de réduire l'impact en production de gaz carbonique d'un peu plus de 150 kg équivalent CO2 par année.

L'éclairage attractif de Noël

À l'instar de l'année dernière et de manière à réduire la consommation en contribuant aux efforts collectifs en la matière, la durée de fonctionnement de l'éclairage attractif pour la période des fêtes de fin d'année a été limitée à la plage 17h-22h ; quant aux décorations lumineuses ne permettant pas ce réglage, elles n'ont simplement pas été installées.
Le secteur de la voirie a coordonné les travaux d'installation des différents éclairages festifs pour la période de Noël, comme les rideaux lumineux dans la vieille ville de Vevey, les différentes guirlandes lumineuses sur les sapins et d'autres décorations traditionnelles.

Les permis de fouille et d'occupation du domaine public

Pour rappel, toute occupation du domaine public fait l'objet d'un permis délivré par la commune et est assujettie à une taxe. Cela comprend aussi bien les travaux exécutés sur le domaine public (fouilles), que son occupation par des installations de chantier et/ou des échafaudages. Après la fin des travaux, les titulaires sont tenus de remettre le domaine public en état à leur frais et aux conditions fixées par la commune.
Tous les permis délivrés au SIGE, à la Compagnie du Gaz, à la Romande Energie, aux CFF (si travaux liés pour l'amélioration à la clientèle) ainsi qu' aux différents services de la ville sont gratuits. Pour Swisscom, il est facturé la taxe minimum par permis de fouille, soit Fr. 50.-.
Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les différents permis traités.

2022	2023
Nouvelles demandes payantes 365	Nouvelles demandes payantes 534
Permis d'occupation 197 Prolongation 75	Permis d'occupation 281 Prolongation 37
Permis de fouille 73 Prolongation 20	Permis de fouille 253 Prolongation 22
Permis gratuit 82	Permis gratuit 125

Les taxes prélevées se sont montées à Fr. 47'356.80. Tarif pour les occupations « par m2 et par semaine à Fr. 1.- » et pour les fouilles « Fr. 5.- par mètre courant », mais au minimum Fr. 50.- pour les deux tarifs.
Les grands chantiers facturés ont été les suivants :
- Place du 14 juin Fr. 3'025.00
- Rue des Communaux 2 Fr. 2'459.20
- Rue du Théâtre 6 Fr. 2'441.00

73 demandes de permis de fouilles pour le déploiement de la fibre optique ont été déposées par la société Swisscom SA.

Le patrimoine

Fontaines historiques

Après avoir inauguré la rénovation de la fontaine du Guerrier, en 2016, la Direction générale des immeubles et du patrimoine du Canton (DGIP) a souligné le devoir de la Commune de Vevey d'entretenir les fontaines situées sur le territoire communal conformément à la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites.
Après avoir procédé à l'inventaire de toutes les fontaines situées sur le territoire communal, le service a recensé 25 fontaines historiques classées faisant partie du patrimoine de la ville.
Une première restauration d'urgence a eu lieu de 2016 à 2017 sur les fontaines de l'Horloge, du Sauveur et du Conseil.
Dès 2018, une planification a été mise en place afin de poursuivre la restauration des 21 fontaines restantes. Entre 2018 et 2022, 18 fontaines ont été rénovées :
- fontaine du Conseil (nord) ;
- fontaine Saint-Jean ;
- fontaine des Trois Rois à la place Ronjat ;
- fontaine de la Grande-Place ;
- fontaine de la place Scanavin ;
- fontaine du Panorama ;
- fontaine devant l'Hôtel des Trois Couronnes ;
- fontaine du Collège Sainte-Claire ;
- fontaine d'Arcangier ;
- fontaine de la Prairie-Petit-Clos ;
- fontaine des Toveires ;
- fontaine en Bergère ;
- fontaine du quai Ansermet-Jardin Doret ;
- fontaine des Communaux.
- fontaine des Hippocampes ;
- fontaine-borne du quai Ansermet déplacée le long de la promenade des quais ;
- fontaine du Collègue du Clos dont les colonnes ont été entièrement remplacées ;
- fontaine de Saint-Martin.

Fontaine du Guerrier

En 2023, le Service des travaux publics, espaces verts et entretien accompagné par un mandataire spécialisé a démarré la rénovation des différents éléments de la fontaine du Musée Jenisch qui seront remis en valeur en 2024 dans le parc du Musée. Des travaux de protection au moyen de bouteroues de la fontaine du Guerrier ont également permis de la réparer à la suite d'impacts répétés par des véhicules de livraison.
Finalement, la rénovation des deux dernières fontaines historiques se poursuivra en 2024 :
- fontaine de la rue des Jardins ;
- fontaine du quai Perdonnet.

Le secteur atelier mécanique (Garage)

Organisation et rôle de l'atelier

Les travaux de réparation, de maintenance et d'assistance technique en faveur de l'ensemble des utilisatrices et utilisateurs des véhicules et machines communaux sont assurés par le responsable du secteur, un aide-mécanicien, un collaborateur du secteur de la voirie à temps partiel et un apprenti mécanicien.
Toutes les mesures organisationnelles sont prises de façon à immobiliser les véhicules le moins de temps possible.
Le responsable de l'atelier collabore étroitement à la mise en œuvre du processus de renouvellement de véhicules par les services de la Ville et veille à l'application des principes de la directive sur les achats responsables.

Activités

En 2023, près de 500 réparations mécaniques et dépannages ainsi que 12 préparations de véhicules aux contrôles périodiques (expertises) ont constitué l'activité du secteur à laquelle se sont ajoutées les démarches d'immatriculation, la formation de l'apprenti ainsi que les diverses formations des chauffeurs et des machinistes. Également des formations spécifiques liées aux nouvelles technologies de véhicules 100 % électriques.
Le parc se compose de 200 machines et de 72 véhicules dont :
- 34 consomment du diesel ;
- 5 fonctionnent au gaz naturel ;
- 19 utilisent de l'essence ;
- 14 se branchent sur le réseau électrique.

Gestion

La gestion administrative du garage traite l'ensemble des prestations sur une application informatique facilitant la facturation sur les rubriques budgétaires correspondantes.
Le préavis accordé par la Municipalité en novembre 2022 a permis un début de renouvellement du parc de véhicules et machines principalement avec des motorisations 100 % électriques. Cette stratégie de renouvellement est prévue sur une durée de 5 ans en collaboration avec l'entreprise Hymexia pour la préparation des cahiers des charges et l'élaboration des marchés publics.
Actuellement, le parc de véhicules est âgé de plus de 15 ans, ce qui pose un problème en termes de coût de réparations et de fiabilité, sans compter sur le fait que certains fournisseurs ne peuvent plus garantir l'approvisionnement en pièces détachées.

Le secteur voirie

Les ports

Les trois ports veveysans offrent 140 places d'amarrage de diverses catégories, en fonction de la taille des bateaux, et 13 places réservées aux bateaux en visite. La gestion technique et la surveillance des ports sont assurées par un garde-port. La gestion administrative des ports est assurée par l'équipe administrative, en collaboration avec le garde-port.

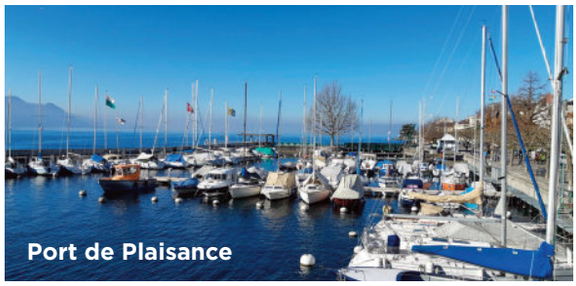
Port de Plaisance

La répartition des places d'amarrage entre les trois ports est la suivante :
- port de Plaisance, 101 places + 4 visites ;
- port de la Pichette, 30 places + 2 visites ;
- port Creux-de-Plan (Eiffel), 9 places ;
- bas de la place du Marché, 7 places visites.

En 2023, quatre locataires ont résilié leur contrat de location. Ces places ont été réattribuées en respectant l'ordre de la liste d'attente. La situation des listes d'attentes au 31 décembre 2023 est la suivante :
- nouvelles inscriptions sur les deux listes d'attente : 75 ;
- nombre d'inscrits sur la liste « domicile à Vevey » : 169 ;
- nombre d'inscrits sur la liste « domicile hors Vevey » : 517.

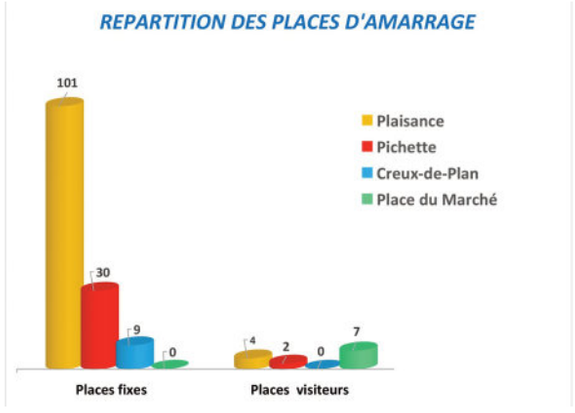

Nouveau bateau de travail

Le garde-port a eu le plaisir de réceptionner, au mois de septembre 2023, un nouveau bateau de travail beaucoup plus adapté à son activité. Il s'agit d'un bateau à fond plat, équipé d'une grue manuelle. Plus grand, plus rapide et surtout plus stable, il permettra au garde-port d'effectuer certaines prestations qui étaient jusqu'alors sous-traitées. La navigation sera également sécurisée, particulièrement en cas de mauvais temps.

Nouveau bateau

Amarrage des bateaux

La campagne de réfection des amarrages du port de Plaisance étant terminée depuis 2022, le sec-

teur s'est concentré sur la réfection des amarrages du port de la Pichette, et c'est donc 18 amarrages qui ont été remis à neuf. En ce qui concerne le port Creux-de-Plan (Eiffel), la voirie a lancé un projet pour le dragage du fond et la réfection de tous les amarrages. Le projet a été validé par la Municipalité, et les travaux seront effectués au mois de mars 2024, en profitant des basses eaux d'une année bissextile. Tous les bateaux du port Eiffel ont été amarrés dans les deux autres ports de Vevey jusqu'à la fin des travaux.

Hivernage
Comme chaque année, l'opération d'hivernage a eu lieu au début du mois de novembre. Ainsi, les demandes d'une vingtaine de navigatrices et navigateurs ont pu être satisfaites et leurs bateaux ont trouvé une place d'hivernage au port de la Pichette.

Algues dans les ports
L'année 2023 a été une année très compliquée au niveau de la prolifération des algues et donc de leur évacuation. Entre juin et octobre, le travail d'arrachage des algues a occupé le garde-port, assisté d'une ou deux personnes, pratiquement tous les jours. C'est environ 200 m3 d'algues qui ont été arrachées ou coupées à l'aide de la faucardeuse embarquée sur le bateau de travail du garde-port, ou simplement avec un râteau. Le travail de titan de l'équipe des ports a permis d'assurer une navigabilité acceptable dans les ports veveysans durant la belle saison.

Evacuation d'algues au port de Plaisance

Moules Quagga
Les moules Quagga, dont l'existence est un phénomène courant dans les ports lémaniques, sont également présentes dans les ports de Vevey. Il faut savoir que les moules Quagga ont un effet dévastateur sur la flore et la faune du lac. Pour limiter au maximum leur prolifération, une campagne de nettoyage des chaînes d'amarrage a été effectuée à la fin de l'année 2023.

Moules Quagga

Évacuation du bois flottant
Des bois flottants de diverses dimensions sont régulièrement acheminés par les courants dans les ports ou le long des rives. Ces troncs sont normalement évacués par les collaborateurs du secteur de la voirie, avec l'appui du SIGE. Lors des fortes précipitations du mois de novembre 2023, une quantité extrêmement importante de troncs et de branches est descendue par la Veveyse et l'Oyonne pour se retrouver dans les ports de Vevey avec tous les troncs et les branches charriés par les courants du Léman. L'évacuation de ces troncs et de ces branches a été fastidieuse et s'est prolongée jusqu'à la fin du mois de décembre. Le secteur de la voirie a consacré plus de 800 heures de travail pour évacuer près de 250 m^3 de troncs et de branches flottant dans les ports et le long des rives. Le renfort du SIGE a été très efficace et apprécié. Le secteur a également mandaté des prestataires locaux pour évacuer des grands troncs flottant au large qui représentaient un grand danger pour les navigatrices et les navigateurs, et débarrasser les troncs coincés dans les enrochements. Les efforts communs de la voirie, du SIGE et des prestataires engagés en renfort ont permis de terminer l'évacuation de ces bois flottant à la fin du mois de décembre 2023.

Manifestations
Le secteur de la voirie a pu répondre à 208 demandes, émanant des organisatrices et organisateurs de manifestations, pour la mise à disposition et la livraison de matériel. Ce sont environ 1'350 heures qui ont été consacrées à cette activité.

La Plage
Cet espace de détente, très apprécié de la population locale et des visiteurs, a pu être installé en 2023. Le montage et le démontage de la Plage ont nécessité environ 250 heures de travail et près de 400 heures pour assurer la surveillance et la maintenance.

Service hivernal et déneigement
Le déneigement fait partie des tâches coordonnées par le secteur de la voirie et partagées avec celui du secteur des espaces verts. Le dispositif d'intervention a été mis en place entre mi-novembre 2022 et mi-avril 2023. En 2023, la météo a été clémente, de ce fait, ce dispositif n'a pas été mis en œuvre fréquemment.
Seules quelques interventions ponctuelles et de la surveillance ont été effectuées, et ont généré environ 100 heures de travail et l'utilisation de 18 tonnes de sel. Pour remplir sa mission de déneigement et de salage, la voirie dispose de deux véhicules 4x4, de deux véhicules polyvalents et de quatre tracteurs, tous équipés de lames à neige et de saleuses. Le secteur de la voirie fait également appel à un prestataire externe qui lui met à dispo-

sition deux véhicules, équipés de lames à neige et de saleuses, avec chauffeurs.

Les ateliers
Des prestations telles que des travaux de menuiserie, de peinture, de serrurerie, de maçonnerie et d'installations sanitaires ont été fournies par les collaborateurs spécialisés du secteur de la voirie. Elles concernent en principe des travaux d'entretien du domaine public et des installations publiques (dont certaines au bénéfice d'autres services de la ville), comme indiqué ci-après :
Atelier serrurerie
- Fabrication et installation d'une nouvelle porte d'accès au local du Devin ;
- création d'une barrière incurvée dans le bâtiment du kiosque au jardin Doret ;
- entretien/réparation des portes et serrures des WC publics ;
- maintenance et entretien des locaux spécifiques au secteur de la voirie ;
- participation soutenue aux chantiers de rénovation des WC publics ;
- nombreuses réparations sur les trappes des IFUT de la Grande-Place.

Atelier peinture
- Entretien des bancs équipés de lames en bois (modèle Husson et historiques) ;
- traitement des graffitis sur domaine public et dans les WC publics ;
- maintenance et entretien des locaux spécifiques au secteur de la voirie.

Atelier menuiserie
- Gestion du dépôt ;
- gestion du matériel de manifestation ;
- gestion du stock des machines, outillage et vêtements de travail ;
- réparation des barrières en bois et extension à la suite de la suppression de l'arrêt MVR Gilamont ;
- réparation des bancs publics en bois ;
- réparation du matériel de manifestation ;
- maintenance et entretien des locaux spécifiques au secteur de la voirie.

Atelier sanitaire
- Entretien et lavage des fontaines et bassins, gestion des ouvertures et fermetures selon la saison ;
- maintenance des installations spécifiques ;
- entretien et nettoyage des grilles de routes ;
- participation soutenue aux chantiers de rénovation des WC publics ;
- participation soutenue à la rénovation des fontaines historiques ;
- modification de la fontaine du Guerrier pour intégration d'une régulation des débits.

Atelier génie civil
L'équipe de génie civil a été fortement sollicitée pour des travaux liés à la rénovation des fontaines et pour d'autres travaux d'entretien courant, à savoir :
Chantier du kiosque au jardin Doret (en collaboration avec le Service des bâtiments)
- Participation soutenue aux travaux de rénovation du bâtiment et des extérieurs.

Chantier de rénovation des fontaines
- Fontaine historique du Guerrier, création d'une nouvelle chambre pour régulation des débits, remplacement des conduites intérieures et de l'adduction principale ;
- fontaine des Pinsons, création d'une nouvelle chambre pour régulation du débit, remplacement de la distribution et de l'adduction principale.

Avenue de Gilamont
- Installation du nouveau mobilier urbain.

Forêt des Bosquets
- Renforcement de murets pour stabilisation des barrières en bois et du cheminement.

Éclairage public (en collaboration avec la Romande Energie)
- Nombreuses interventions pour remplacement des socles de luminaires dont les mâts sont corrodés.

Collecte des déchets et nettoiement du domaine public
La collecte des déchets et le nettoiement du domaine public sont des tâches essentielles du secteur de la voirie, notamment :
- le balayage mécanique et manuel ;
- le vidage des poubelles publiques ;
- la collecte des déchets sauvages ;
- le ramassage des feuilles mortes ;
- l'entretien des écopoints ;
- le nettoyage et l'entretien des WC ;
- l'entretien et le nettoyage des fontaines ;
- le nettoyage et l'effacement des graffitis ;
- le nettoyage des enrochements ;
- l'évacuation du bois du lac ;
- le nettoyage et l'entretien des talus et des sentiers ;
- le nettoyage et l'entretien des berges et rives du lac.

Balayeuses
Dans le courant de l'année 2023, la voirie a mis en place un nouveau plan d'engagement des balayeuses, dans le but de limiter le recours à celles-ci. Une étude plus poussée sera menée dès 2024 pour disposer d'un indice de propreté mesuré par une caméra embarquée sur les balayeuses. L'objectif est d'être encore plus pointu dans l'utilisation des balayeuses. Actuellement, un coordinateur parcourt la ville tous les matins, hormis les week-ends, dès 6h pour déterminer les besoins d'engagement des balayeuses. En fonction de ce que le collaborateur a constaté sur le terrain, il engage une ou deux balayeuses. L'engagement des balayeuses tient également compte de la fréquentation attendue dans la ville et sur les quais, ainsi que des manifestations prévues. Les conditions météorologiques, telles que la pluie et la neige, ont également beaucoup d'influence sur l'engagement des balayeuses. Il faut aussi tenir compte de la particularité de l'automne et de la chute des feuilles mortes qui peuvent être dangereuses en cas de pluie ou de gel. Une troisième balayeuse est régulièrement engagée entre septembre et décembre pour le ramassage des feuilles mortes.

Balayeuse Ravo

Aspirateurs Glutton
Deux aspirateurs électriques « Glutton » complètent le dispositif de balayage mécanique. Ils sont particulièrement efficaces dans des petites rues et ruelles où une balayeuse ne peut pas être engagée, notamment dans la vieille ville et dans les

parcs et jardins de la ville. La voirie a reçu deux aspirateurs neufs en 2023 pour remplacer les deux machines qui étaient à bout de souffle.

Balayage mobile
Après un test concluant en 2022, le secteur de la voirie a fait l'acquisition de deux vélomoteurs-tricycles électriques avec remorque. Ces véhicules, plus connus sous le nom de « Kyburz », permettent aux employés de parcourir une plus grande distance dans une journée, et donc d'assurer une présence plus soutenue dans les différentes zones de la ville. Ces véhicules remplacent donc avantageusement les balayeurs de rues, car ils effectuent les mêmes tâches en couvrant une plus grande zone. Avec ces véhicules, la voirie améliore considérablement son efficience en matière de balayage de quartier et diminue la pénibilité pour les employés.

Vidage des poubelles publiques
Deux véhicules sont engagés tous les jours de l'année pour le vidage des poubelles publiques. Après une année de test en 2022, la voirie a reconduit en 2023 les tournées supplémentaires de vidage des poubelles publiques, sur le littoral et dans la vieille ville, le vendredi soir, le samedi soir, le dimanche après-midi et le dimanche soir, entre début avril et fin octobre. Ces vidages supplémentaires sont décidés en fonction des prévisions météorologiques et de la fréquentation attendue. Ce dispositif permet à la voirie d'améliorer la propreté des zones touristiques pendant la belle saison. Le secteur de la voirie a reçu deux nouveaux véhicules « Goupil » électriques en fin d'année, pour remplacer les deux anciens véhicules.

Nouveaux véhicules Goupil

Stations de tri sélectif
Comme l'année dernière, la voirie a mis en place sur les quais et dans les jardins très fréquentés une quinzaine de stations de tri permettant de récolter séparément les bouteilles en PET, les canettes alu, le verre et les déchets incinérables. Malgré certains manquements aux règles de tri, le secteur de la voirie a pu remarquer que la qualité des déchets collectés dans ces stations de tri était relativement correcte. Malheureusement, certaines personnes profitent de ces stations de tri pour se débarrasser de leurs déchets sans utiliser le système des sacs taxés, et les filières officielles de collecte de déchets. Ces stations de tri débordent fréquemment, malgré les vidages

Nettoyage et effacement des graffitis, affichage sauvage
Le nettoyage et l'effacement des graffitis et des tags font également partie des tâches de la voirie, au même titre que l'enlèvement des affiches sauvages. Ces travaux de nettoyage sont effectués par notre atelier peinture. Les graffitis et les tags sont soit nettoyés ou effacés par une couche de peinture, selon le support sur lequel ils se trouvent. Il faut reconnaître que les personnes à l'origine de ces incivilités ne manquent pas d'endurance, et

Espérance-Est graffitis

Espérance-Est graffitis traités

que dès qu'un graffiti a été nettoyé par la voirie, il est rapidement remplacé par un nouvel exemplaire. Le nettoyage des surfaces utilisées par des affiches sauvages prend également beaucoup de temps. Certaines affiches ne peuvent être décollées qu'avec des moyens lourds.
Pour le nettoyage des tags, des graffitis et l'enlèvement des affiches sauvages, le secteur de la voirie a donc fait l'acquisition d'une machine de nettoyage à eau chaude et haute pression. Cette machine est également très efficace pour le nettoyage ponctuel du domaine public et des escaliers d'accès au lac.

Nettoyage des WC publics
Le nettoyage des WC publics est assuré par divers employés de la voirie tous les jours de l'année, week-ends et jours fériés compris. Ces employés assurent un à deux passages journaliers par édicule, voire trois passages sur certains édicules très fréquentés pendant la saison estivale. Ceci représente environ 11'000 passages par année. Une semaine par mois, un deuxième employé est engagé pour faire un nettoyage en profondeur de ces WC publics. Malheureusement, la voirie est régulièrement confrontée à toutes sortes d'incivilités. Les dégâts constatés dans les WC publics sont réparés principalement par le personnel des ateliers, mais il est parfois nécessaire de recourir à des entreprises externes. Afin d'améliorer le suivi du nettoyage des WC publics, le secteur de la voirie a mis en place un système de gestion informatisée (sur tablette) en collaboration avec le secteur SIT, et tous les passages de nettoyage sont enregistrés et documentés.

Heures consacrées pour effectuer les tâches principales de la voirie
Déchetterie
En 2023, la déchetterie communale a été ouverte toute l'année, quatre jours par semaine, et a enregistré près de 54'000 passages. Le volume des déchets évacués dans les différents exutoires représente environ 500 bennes de 10 à 36 m^3.

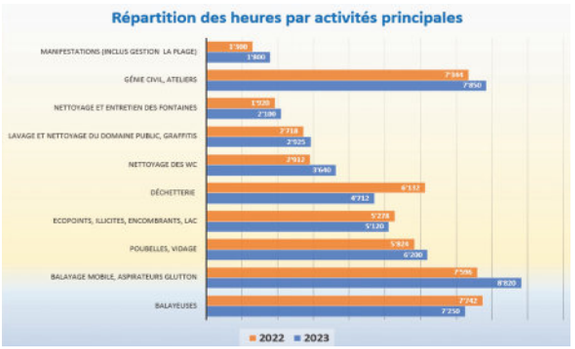

Un compacteur à godet a été mis en service pour les déchets encombrants. En plus de diminuer d'un tiers le nombre des transports à l'exutoire, ce compacteur à godet permet aux usagères et usagers d'éviter de grimper sur une passerelle pour jeter les déchets encombrants dans la benne. La voirie est dans l'attente du déplacement de la déchetterie dans la même zone. Ce déplacement permettra de revoir l'organisation et la circulation sur le site de la déchetterie. L'objectif est d'assurer une exploitation efficace et surtout d'améliorer la sécurité des citoyennes et citoyens.

Compacteur à godet

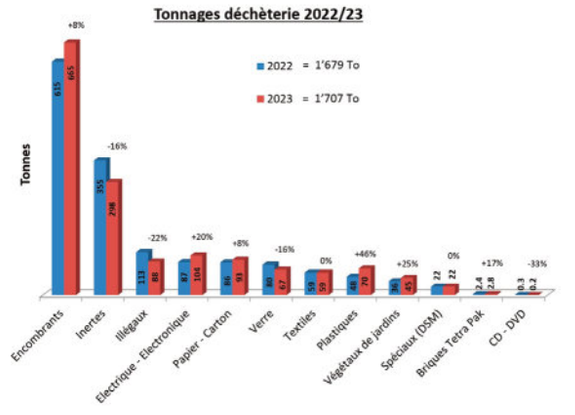

Le dispositif de gestion des déchets

Le dispositif en vigueur est le suivant :
- une déchetterie avec 30 matières collectées ;
- 26 écopoints dont :
- 20 écopoints avec trois matières collectées : le verre, l'alu/fer-blanc et les déchets organiques ;
- 6 écopoints avec des contenants pour le textile, en plus des trois matières de base ;
- une collecte au porte-à-porte des incinérables, du papier/carton et des végétaux de jardin ;
- une collecte aux écopoints des déchets organiques de cuisines des ménages (environ 462 tonnes) ;
- une collecte du « verre mélangé » aux écopoints (environ 580 tonnes) ;
- les encombrants, collectés sur rendez-vous pris auprès de la centrale d'appels (870 rendez-vous en 2023) ;
- les déchets illégaux, collectés par deux collaborateurs qui circulent en permanence dans la ville avec une camionnette « SOS déchets illégaux » pour entretenir et nettoyer les écopoints.

Collecte des déchets au porte-à-porte

Pour la collecte en porte-à-porte des déchets incinérables, du papier-carton et des déchets végétaux, la Ville de Vevey collabore avec les villes de Montreux et de La Tour-de-Peilz sous la forme d'une entité appelée « 3 Villes ». Une brigade de propreté gère toutes les collectes et les relations avec les prestataires.

Déchets organiques aux écopoints

Les restes d'aliments des ménages, que les citoyennes et citoyens apportent aux écopoints, sont au centre des préoccupations du secteur de la voirie. En effet, la qualité des déchets, péjorée par la présence de nombreux sacs non conformes et d'autres déchets indésirables, doit être améliorée pour permettre le traitement de ces déchets organiques dans la filière compost et biogaz. Il est nécessaire d'améliorer la situation, et des mesures telles que l'affichage des instructions de tri et la mise à disposition de sacs compostables ont été mises en place. Depuis l'automne 2021, les déchets organiques sont amenés à un exutoire qui permet un tri des déchets à la réception. Cette façon de faire améliore considérablement le taux de recyclage de ces déchets. On peut affirmer que 85 à 90 % des déchets organiques récoltés à Vevey sont maintenant valorisés dans les bonnes filières. Afin d'éviter que les conteneurs de ce type des déchets ne débordent, le rythme de vidage a été

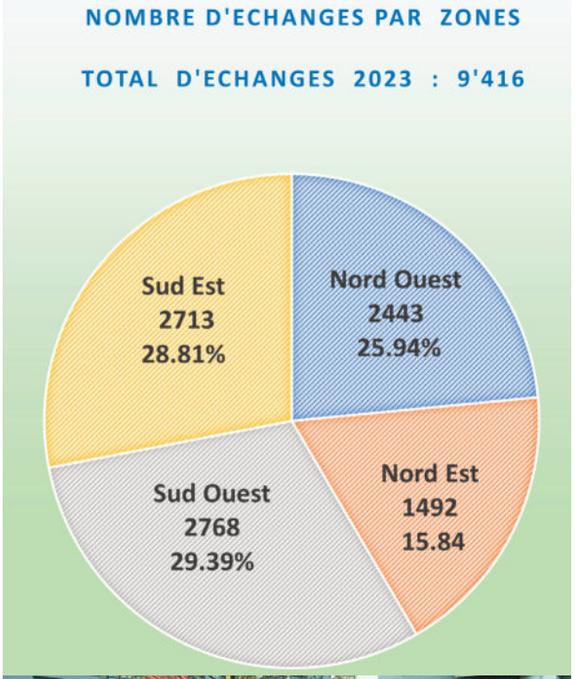

Ecopoint Gustave-Coindet

adapté, en collaboration avec le prestataire mandaté à cet effet. Il est utile de souligner que certains écopoints sont vidés jusqu'à six fois par semaine et même le dimanche si nécessaire. Depuis le mois de juillet 2022, tous les écopoints sont équipés de bacs de 180 litres au lieu de 120 litres permettant ainsi :

- d'augmenter la capacité de réception des déchets organiques ;
- de diminuer le nombre de bacs sur certains écopoints, et donc d'améliorer l'impact visuel ;
- de diminuer les coûts de collecte.

En 2023, 485 tonnes de déchets organiques ont été collectées. Cela représente 9'416 échanges de bacs.

L'info-déchets

Les collaboratrices et collaborateurs d'une centrale d'appel spécialisée – prestation externalisée pour des raisons évidentes d'efficience – ont traité, en 2023, 1'538 appels liés aux déchets (1'606 appels en 2022) à savoir une moyenne de 128 appels par mois. L'essentiel des appels traités par ce prestataire concernait notamment :

- l'information sur la gestion des déchets à Vevey ;
- le recyclage et sa valorisation ;
- la gestion de l'agenda partagé pour la prise en charge des déchets encombrants ;
- les annonces concernant les dépôts de déchets illégaux.

Les questions complexes ont été transmises au service TRA pour réponse, en particulier les complications relatives au domaine privé - propriétaires et gérances - ainsi que l'accompagnement des architectes sur la gestion des déchets dans la phase d'élaboration de projets.

Les statistiques des déchets urbains 2023

En 2023, un total de 8'218 tonnes de déchets a été collecté (8'240 tonnes en 2022).

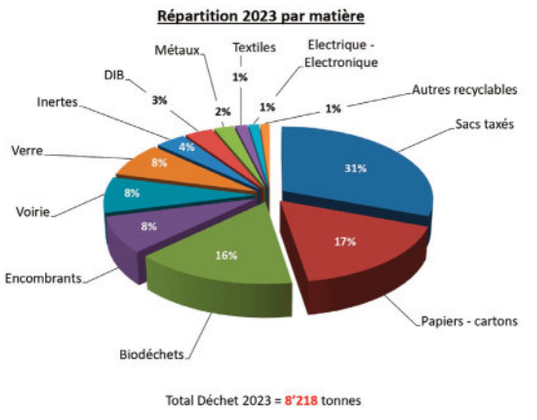

Total Déchet 2023 = 8'218 tonnes

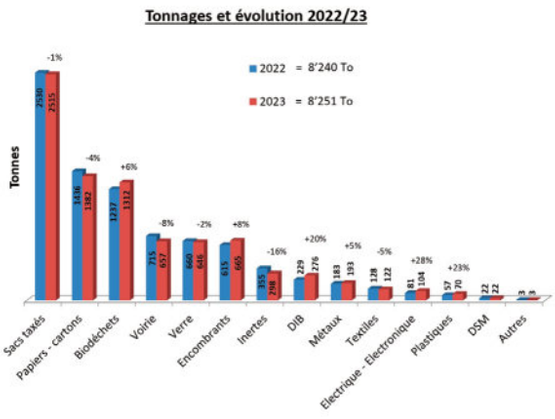

Déchets - Avertissements/Dénonciations

La brigade de propreté a interpellé 16 contrevenantes et contrevenants pour des infractions au règlement communal sur la gestion des déchets. Sur ces 16 infractions, 13 avertissements ont été donnés et trois dénonciations ont été faites à la commission de Police.

Déchets - Sensibilisation

Coups de balai 2023

- Quatre journées « Coups de balai - Écoles » ont eu lieu en mars et octobre 2023, réunissant 320 élèves pour cette deuxième édition née d'une belle collaboration entre le Service des travaux publics, espaces verts et entretien et le Secteur éducation de la ville. Au programme : sensibilisation et visite de la déchetterie. Les notions de tri, de réduction, de civilité et de l'impact des déchets sur l'environnement ont été abordées avec les enfants.

Coups de balai

- En collaboration avec l'ASL et la Maison de la Rivière (association de recherche et d'éducation sur les milieux naturels locaux), le secteur de la voirie a organisé un « Coup de balai - Entreprises ». Cette action de nettoyage est une occasion pour parler de l'impact des déchets sur les écosystèmes de la région.
- En partenariat avec Summit Foundation, le secteur de la voirie a participé à l'action « Water Lover Challenge 2023 » organisée par l'association Objectif Environnement. Cette action citoyenne vise à impliquer la population à collecter les mégots de cigarette.

Ces diverses interventions ont permis de collecter environ 30'000 mégots de cigarette. Pour rappel, un mégot contient plus de 150 substances toxiques pour l'environnement et peut polluer jusqu'à 1'000 litres d'eau.

Chasse aux mégots : distributeurs de cendriers de poche

C'est un projet pilote mené avec Summit Foundation et qui a pour but de développer un distributeur de cendriers de poche. Ce prototype a été proposé gratuitement sous forme de test dans une

Distributeur de cendriers de poche

quinzaine d'établissements (bars, restaurants, kiosques, etc.).
Action de sensibilisation « pairs » et panneaux bulles BD

- Durant la période estivale, les « pairs » du Bureau de l'animation-jeunesse arpentent les quais et les parcs de la ville avec pour mission de faire de la prévention. Dans ce cadre, ces jeunes suivent une formation sur diverses thématiques préventives, sensibilisent par une approche positive les usagères et usagers de l'espace public à la problématique du littering, comme le mégot de cigarette grâce à la distribution de cendriers de poche.
- En collaboration avec Summit Foundation et la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL), le secteur de la voirie a posé des messages de sensibilisation sous forme de bulles BD à proximité des zones de baignades et au sud de la Grande Place - notamment dans les enrochements - en amont du Festival Vibiscum.

Panneau bulle

Opération MémoDéchets 2023
Dans le cadre de l'envoi du calendrier des déchets 2023, le Service des travaux publics, espaces verts et entretien a joint une page informative sur « contribue.ch » qui est la nouvelle plateforme de la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (Cosedec) sur laquelle se trouvent toutes les informations afin d'aider les usagères et les usagers à trier et à réduire les déchets.

Le secteur espaces verts

Le secteur des espaces verts a la charge de l'entretien des parcs publics, de la production horticole, du bon maintien du cimetière, ainsi que du contrôle et suivi des places de jeux, du patrimoine arboré et des forêts.

Fleurs au bord du lac

Le secteur forme également cinq apprenties et apprentis horticulteur-paysagiste et floriculteur.
En 2023, le secteur a accueilli plus de 25 jeunes pour des stages de découverte et il participe également à l'intégration de personnes migrantes dans le monde du travail en accueillant un collaborateur de l'EVAM.

Systèmes d'entretien

L'entretien différencié est essentiel pour le secteur. Cette pratique permet une application complète des méthodes biologiques. Elle demande une adaptation des espaces permettant ainsi une adéquation avec leur situation géographique.
Cela comprend entre autres la réduction des surfaces en gazon intensif dans les lieux peu sollicités, la mise en feuille en période automnale. L'adaptation de l'entretien par des techniques permettant la suppression d'outils motorisés.
Le secteur a par ailleurs maintenu son adaptation des massifs avec la suppression de massifs demandant un arrosage conséquent ainsi que des traitements par des massifs de plantes vivaces, moins gourmands en eaux et ne nécessitant pas de traitements phytosanitaires. Le secteur a par ailleurs entamé l'arrachage de plantes dites néophytes invasives comme la Laurelle sur son domaine d'application. Ces haies et arbustes sont remplacés ponctuellement par des essences mellifères, indigènes et propices au bon développement de la biodiversité.

Aménagement du rond-point Entre-deux-Villes

Collaborations internes et externes

Collaborations internes

Le secteur des espaces verts collabore avec l'ensemble des services de la Ville. Il a notamment mis en place divers aménagements urbains pour le Service de l'urbanisme.

Cette année a été marquée par l'implantation d'un aménagement provisoire au Petit-Clos, appelé également Subriez. De manière générale, un bon nombre d'aménagements urbains permettent de travailler avec des matériaux locaux ou même recyclés (bancs, bacs, tables, etc.).
Le secteur a également entrepris des travaux d'entretien et de rénovation pour divers services de la ville, permettant ainsi d'entretenir une collaboration active avec l'ensemble des services et partenaires.
Ces diverses collaborations permettent au secteur de promouvoir et de conseiller les partenaires sur les principes de l'entretien différencié.

Collaborations externes
En 2023, les bonnes collaborations externes ont rendu possible la création d'un couloir à faune et d'une zone de biodiversité à proximité de l'ancienne halte de Gilamont. Cet endroit stratégique a permis de créer un couloir à faune et ainsi de garantir un passage entre divers lieux de qualité environnementale.
L'égalité et l'inclusion sont des thématiques importantes dans notre société. Par son implication dans le domaine public, le secteur des espaces verts apporte ses compétences afin de promouvoir celles-ci. Il a notamment collaboré avec l'association Gabrielle dans le but de mettre en place un jeu pour enfants extraordinaires au jardin du Rivage. Ce jeu inclusif permet aux enfants à mobilités réduites d'être inclus aux enfants ordinaires.

Jeu pour enfants extraordinaires

Manifestations
Le secteur des espaces verts a participé à diverses manifestations durant l'année 2023. Il a notamment organisé et participé au marché aux plantons de ProSpecieRara, dont la mission est de préserver la diversité génétique et historico-culturelle. À cette occasion, le secteur a produit et vendu environ 5'000 plantons. Il a profité de cet événement pour inviter et sensibiliser la population à la biodiversité par la création d'environ 60 hôtels à insectes.
Il a également participé et/ou a contribué à Passeport Vacances, Animai, La Fête de la Nature, Les Grangettes, divers événements liés à la bibliothèque, l'espace saisonnier à la place Robin, la plage, etc.
Un nouvel événement d'importance, La Fête de la Nature, a été organisé en collaboration avec le Bureau de la durabilité. À cette occasion, la population a été invitée à effectuer une visite des arbres.

Fête de la Nature - Création d'hôtels à insectes

Labels
L'année 2023 est marquée par l'obtention du label « Villeverte », médaille d'argent. Ce processus de labélisation a débuté en 2021 et s'est terminé par la remise d'un dossier, considéré par les examinateurs et les examinatrices comme complet et clair. Cette labélisation a été possible grâce à l'investissement de l'ensemble du personnel communal et de l'ensemble des services de la ville. Une cérémonie de remise de certificat a eu lieu au mois de juin 2023. Lors de cet événement, plus de 60 élèves des écoles veveysannes ont participé à une activité récréative sur la vie, aux pieds et dans les arbres. Afin de poursuivre les engagements liés au label « Villeverte » obtenu et de continuer à être certifié dans 5 ans, le secteur doit maintenir un haut niveau de suivi et proposer certaines améliorations.
La Ville de Vevey est également labélisée « ProSpecieRara » au vu de sa participation au marché aux plantons, de son engagement pour la préservation de la diversité génétique par la plantation d'arbres, d'arbres fruitiers, d'arbustes, de vivaces et de plantons historico-culturels.

Remise du prix Villeverte

Établissement horticole
Les serres de la Ville de Vevey fournissent en partie le service des jardins de la commune de Blonay-St-Légier. En 2023, la demande est en augmentation au vu de la fusion de ces deux communes. La commune de Blonay-St-Légier est labélisée « Bio Suisse », de ce fait, cette dernière à des exigences strictes concernant la culture de ces plantes. Le centre horticole répond parfaitement à ces conditions, à la suite de son adaptation dans la gestion des cultures tout au long de ces dernières années.
En 2023, le centre horticole de la Ville de Vevey a cultivé au total 120'000 plantes permettant ainsi d'agrémenter l'ensemble des locaux administratifs, des massifs et des manifestations.
Une partie de ces plantes sont légumières ou condimentaires et sont intégrées aux massifs de

Distribution de légumes

la ville, permettant ainsi de maintenir la distribution gratuite de légumes à la population, prestation qui rencontre un véritable succès.

Cimetière
Le domaine du cimetière est riche en biodiversité et en 2023, il a été choisi de mettre en valeur la faune ornithologique présente. Le secteur a procédé à la mise en place de panneaux explicatifs, illustrant les diverses espèces trouvant un logis dans ce lieu de la ville.
De plus, depuis plusieurs années, les collaboratrices et collaborateurs du cimetière rendent perméable une partie des cheminements, favorisant ainsi la mise en place de substrats stabilisés en lieu et place de bitume, permettant de garantir une infiltration locale de l'eau de pluie.
A titre informatif, le cimetière de Saint-Martin compte environ 2'500 tombes et monuments. Un jardin du souvenir complète l'offre à l'attention des proches des défunts.
En 2023, le secteur a dénombré 29 inhumations de corps et 98 inhumations de cendres sur 121 décès veveysans, ce qui représente une proportion de 70 % de personnes ayant choisi l'incinération.
Le centre funéraire a enregistré 537 nuitées dans les chambres mortuaires sur 112 défunts et 37 cérémonies ont été organisées dans les locaux.
En 2023, le centre funéraire de la Ville de Vevey a retrouvé un lift grâce à la collaboration du Service des bâtiments. En effet, depuis 2017, le lift permettant de faire parvenir les corps dans les chambres de préparation et frigorifiques était hors d'usage, car ne il répondait plus aux normes de sécurité actuelles.
En 2023, le cimetière a changé sa manière de travailler informatiquement, passant d'une gestion Excel à une gestion avec le programme QGIS. Ce nouveau système a été mis en production en date du 21 décembre 2023 et regroupe le travail du bureau des inhumations et du cimetière. Il permet l'enregistrement de toutes les données sur un seul programme à savoir, les informations concernant les défunts et les tombes du cimetière de Saint-Martin ainsi que toutes les données pour les cérémonies, les inhumations, l'entretien des tombes, etc. Le Service des travaux publics, espaces verts et entretien remercie le Service informatique et plus particulièrement le secteur SIT, qui a mené à bien ce projet avec un grand professionnalisme et en tenant parfaitement compte des besoins du secteur.

Entretien des tombes
Au vu d'un problème phytosanitaire dû au champignon « Phytophtora cactorum », le secteur des espaces verts n'a malheureusement pas pu mettre en vente les pensées au printemps 2023. Le champignon en question provoque une pourriture racinaire sur les plantes mises en pleine terre au printemps. Ce dernier est uniquement dévastateur sur les pensées. En remplacement, il a proposé un choix de bellis et de myosotis de divers coloris. Le secteur est à la recherche d'une solution biologique et travaille en collaboration avec un expert externe sur le sujet.
Le système d'abonnement annuel, ou de contrat à long terme, permet aux jardiniers de la ville d'assurer la continuité de la décoration florale des tombes durant l'année et l'entretien paysager du site. Les 590 abonnements représentent un revenu d'environ Fr. 97'533.- et les 136 contrats représentent un revenu d'environ Fr. 19'625.-.
L'ensemble de ces produits annuels d'entretien représente un montant d'environ Fr. 122'000.-.

Entretien des tombes

Paysagisme : arbres du domaine public/privé
En janvier 2023, le canton de Vaud a abrogé la Loi sur la protection de la nature des monuments et des sites (LPNMS). Une nouvelle loi cantonale dans le domaine de la nature et du paysage est entrée en force (LPrPNP). Cette loi sera complétée d'un règlement d'application dont l'entrée en vigueur est escomptée d'ici le premier trimestre 2024. L'entrée de cette nouvelle loi prévoit des dispositions transitoires en attendant son règlement d'application. L'une de ces dispositions est d'entreprendre un relevé des objets existants du patrimoine naturel paysager. Ces derniers seront inscrits dans un inventaire des arbres remarquables cantonal. En attendant l'arrivée du règlement d'application, les règlements communaux sur la protection des arbres restent applicables, à l'exception des dispositions traitant de la compensation. Lorsqu'une taxe est due pour la suppression d'un arbre remarquable, la valeur de remplacement est calculée conformément aux directives de l'Union Suisse des Services des Parcs et Promenades (USSP). L'entrée de cette nouvelle loi demande donc à chaque commune d'entreprendre un relevé des arbres remarquables, selon des critères préalablement établis par le département cantonal de la Direction générale de l'Environnement (DGE). Ce relevé a été entrepris en 2023 par le secteur et a été soumis pour consultation à l'organe responsable du canton de Vaud (DGE). Une fois qu'un panel d'administrations vaudoises auront entrepris cette démarche, la DGE mettra en place une première consultation publique, avant de présenter un projet final pour validation au Grand Conseil vaudois.

En août 2023, le cèdre planté dans le parc du Panorama depuis 1930 a perdu deux grosses branches charpentières. Cette chute n'a heureusement blessé personne, et n'a pas causé de dégâts. Elle a en revanche nécessité la mise en place d'un périmètre de sécurité. Consécutivement à cet incident, le secteur a procédé à plusieurs contrôles complémentaires et a mandaté une entreprise d'arboristes-conseils pour une analyse approfondie des trois cèdres du parc, ainsi que pour le ginkgo du jardin Sina. Les résultats de ces investigations témoignent de la bonne physiologie générale de ces arbres, mais de la nécessité de procéder à des travaux de sécurisation et d'amélioration des sols. Les ruptures de branches proviennent de fissures internes des branches charpentières, mises à rude épreuve par les conditions météorologiques. Les températures élevées favorisent les fissures et conduisent à la chute de branches saines. Malgré des contrôles tout au long de l'année du parc arboré veveysan, un tel incident est impossible à prévoir. Il illustre malheureusement bien les conséquences du réchauffement climatique à l'échelle planétaire et locale. En 2023, le secteur des espaces verts à procédé à un contrôle d'environ 1'000 arbres grâce à son personnel formé selon la méthode VTA (Visual Tree Assessment). Ces vérifications ont permis d'entreprendre des mesures nécessaires et optimales à la protection des arbres en ville. Ces contrôles ont également découlé sur une sollicitation d'entreprises privées afin d'investiguer de manière plus approfondie sur une dizaine d'arbres. Ces contrôles ont permis de détecter des anomalies et d'entreprendre la mise en place de protection sur certain sujet ou malheureusement l'abattage d'arbres devenus dangereux. Au vu des nombreux travaux, des nombreuses manifestations présentes dans l'ensemble de la ville, le secteur des espaces verts est de plus en plus sollicité à contrôler le respect des directives de protections des arbres. Une sensibilisation envers les entreprises privées entreprenant des travaux sur le domaine privé ou public est nécessaire afin de garantir un minimum de dégâts infligés à la végétation environnante. En 2023, plusieurs chantiers comme celui du Bois d'Amour ont été stoppés, afin que les entreprises responsables entreprennent les adaptations ou les mesures nécessaires de protection des arbres. Le secteur a également procédé à la plantation de 53 arbres et 544 arbustes en pleine terre. Il a également entrepris la taille de 393 arbres.

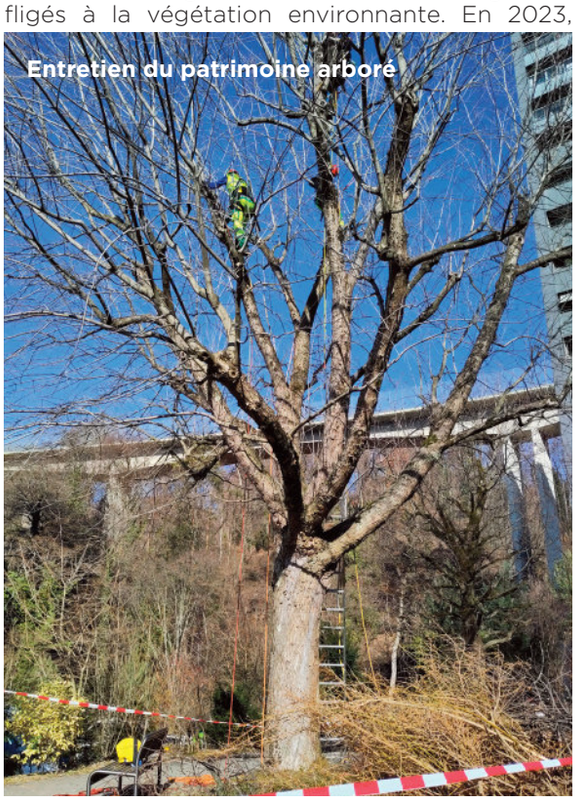
Entretien du patrimoine arboré

Forêts

Le Service des travaux publics, espaces verts et entretien est en charge du suivi et de l'entretien des forêts appartenant à la Ville de Vevey. En 2023, le secteur des espaces verts et entretien a entrepris, en collaboration avec le garde forestier du district, l'élaboration d'un programme sylvicole visant à entreprendre des coupes et un entretien des parcelles forestières échelonnées sur 10 ans. Quatre ans en arrière, le garde forestier relevait que la Ville de Vevey n'entreprenait pas assez d'entretien sur son territoire. Dès lors, il a été décidé d'établir un plan d'entretien pour les dix prochaines années. Au vu des montants prévisionnés et afin de travailler de façon plus flexible en rapport avec la réalité des actions à mener, il a été décidé de rédiger un préavis. Ce préavis de Fr. 1'005'000.- permettra d'effectuer des travaux conséquents soumis à des subventions cantonales allant jusqu'à 80 % et comprendra également des adaptations et une remise en état des infrastructures forestières.

Coupe forestière

Le secteur Infrastructures

Le secteur de l'infrastructure a pour mission le développement et le maintien du réseau d'assainissement des eaux, du réseau routier et des ouvrages d'art.
La densité des réseaux souterrains en milieu urbain, l'augmentation des projets ainsi que les gênes engendrées par les interventions rendent la tâche du personnel, des mandataires et des entreprises de plus en plus exigeantes.

Planifications générales d'entretien
Plan d'assainissement du bruit routier (PABR)

L'objectif d'un Plan d'assainissement du bruit routier est de définir les mesures permettant d'abaisser les niveaux sonores en dessous des valeurs

limites d'immissions définies par l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).
Le traitement des problèmes de bruit doit se faire dans le cadre d'une démarche globale. L'amélioration du cadre de vie et la requalification de l'espace public font partie des objectifs de la Ville de Vevey, cela passe notamment par la lutte contre le bruit. Le rôle du secteur de l'infrastructure est d'intervenir sur les émissions à la source, c'est-à-dire sur deux types de mesures principales réalisables : la réduction des vitesses et la pose d'un revêtement phonoabsorbant.
Le premier type de mesures a été initié dès l'automne 2022 par l'abaissement de la vitesse nocturne généralisée à 30 km/h de 22h à 6h. Ce type de mesure se poursuit par la mise en place de la zone 30 et de la zone de rencontre sur l'ensemble de la ville en collaboration avec le Service de l'urbanisme et de la mobilité.
Le deuxième comporte les mesures d'assainissement du bruit (pose d'un revêtement phonoabsorbant) qui s'exécutent déjà au gré des différents chantiers d'entretien et d'aménagement urbain.

Plan général d'entretien des ouvrages d'art (PGEOA)
En 2020, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 488'000.- pour financer la première phase du Plan général d'entretien des ouvrages d'art (PGEOA) qui consiste à réaliser un diagnostic des structures des huit ouvrages suivants : le pont Saint-Antoine, les ponts d'Entre-deux-Villes, le pont de l'Arabie, le pont de Copet, le pont du Boulevard Saint-Martin, le pont Aimé- Steinlen, la passerelle de l'Europe et la passerelle Louis-Meyer. En 2023, un mandataire spécialisé a réalisé une campagne d'essais sur les bétons de ces ouvrages. Les résistances à la compression, les niveaux de corrosion et les effets de la réaction alcali-granulats ont été analysés et permettront de définir une planification de la maintenance de ces ouvrages d'art.

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)
Les actions définies dans le PGEE communal se poursuivent annuellement. Cette année, la séparation des eaux claires des eaux usées (système séparatif) a été réalisée sur les tronçons suivants : avenue de Gilamont, chemin des Pinsons, rue de Marronniers et chemin Charles-Giron. Diverses autres actions définies dans ce PGEE ont également été poursuivies en 2023. On peut citer le suivi des rejets dans le milieu naturel ainsi que l'analyse des systèmes de traitement des eaux de chaussée et des solutions associées.
Dans le but d'améliorer ce réseau, divers contrôles et curages ont été effectués à l'avenue Gustave-Doret, au boulevard Henri-Plumhof, à la route de St-Légier, ainsi que dans tout le secteur « Arcangier » et « Sous-Chaponeyres ». L'inspection au moyen de caméras se fait annuellement et correspond pour 2023 environ à 5.4 km de canalisation.

Plan général d'entretien des routes (PGERoutes)
L'objectif principal du PGERoutes est d'établir une planification quinquennale de l'entretien du réseau routier communal par le biais de mesures concrètes. Le PGERoutes établi en 2017 avait permis l'analyse de l'état des chaussées du réseau communal et l'incidence de différentes stratégies budgétaires sur l'évolution de l'état global de ce réseau.
À titre informatif, la longueur du réseau routier veveysan est de 42'125 km, dont 38'885 km (92.3 %) de routes carrossables et 3'240 km (7.7 %) de cheminements piétons (hors trottoirs).
Arrivée à échéance, la mise à jour du PGERoutes a été mandatée en 2023 et les résultats définitifs sont attendus au début de l'année 2024. Ils permettront de connaître l'évolution de l'état général des routes, la synthèse des indices d'état des chaussées, ainsi que la planification des nouvelles mesures d'entretien à prioriser pour les cinq prochaines années.

Travaux liés aux différents préavis
1. *Préavis N° 04/2022 « Demande de crédit de Fr. 2'280'000.- pour la réfection des réseaux communaux des canalisations et des routes en 2022 ».*
En date du 19 mai 2022, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit-cadre total de Fr. 2'280'000.- :
- concernant l' « avenue de Gilamont - mise en séparatif partiel, aménagement du trottoir (DP 138) » :
- Les travaux concernant principalement la mise en séparatif du tronçon situé entre les bâtiments N° 15 et N° 44 ont débuté en juillet 2022 et se sont terminés en avril 2023. Deux conduites d'un diamètre de 400 mm pour les eaux claires et d'un diamètre de 315 mm pour les eaux usées ont été mises en place sur une longueur d'environ 200 mètres. Les services industriels tels que l'électricité, le SIGE et le CAD ont renouvelé leurs conduites respectives en parallèle de nos travaux. Le trottoir devant le nouveau bâtiment sis à l'avenue de Gilamont 15 a été élargi de façon significative et agrémenté de plusieurs surfaces vertes arborisées ;
- concernant le « chemin Charles-Giron - mise en séparatif » :
- Le chantier, qui a pris place en mars 2023, a consisté à l'exécution d'environ 90 mètres linéaires de fouille pour la pose d'une nouvelle canalisation de diamètre 315 mm parallèlement à la conduite existante des eaux mixtes. Cette nouvelle conduite est, dès à présent, utilisée pour l'évacuation des eaux claires. La conduite existante a été renforcée par une gaine interne et sert uniquement à l'évacuation des eaux usées.
- Le réaménagement de surface a permis l'installation de bancs, d'arceaux à vélos et la plantation de trois nouveaux arbres. Des pavés filtrants engazonnés ont été installés sous les places de parc afin de favoriser l'infiltration des eaux. L'alimentation de l'éclairage public a également été entièrement rénovée et de nouveaux luminaires LED ont été installés.

2. *Préavis N° 04/2023 « Demande de crédit de Fr. 490'000.- pour la mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux mixtes de la rue des Marronniers ».*
En date du 16 mars 2023, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit-cadre total de Fr. 490'000.-.
L'exécution de la mise en séparatif des eaux claires des eaux usées s'inscrit dans la continuité des travaux exécutés ces dernières années dans le quartier Plan-Dessus. Ce projet a été initié par le Groupe E dont le mandat est de poursuivre le raccordement des immeubles privés au chauffage à distance (CAD). L'ensemble des autres services industriels (eau potable, électricité) ont également participé à ces travaux afin de rénover et/ou de moderniser leur réseau respectif.
La conduite d'eaux mixtes existante, dont la profondeur d'implantation est importante (2.50 à 3.00 m.), a été renforcée au moyen d'une gaine intérieure. Elle servira désormais uniquement à l'évacuation des eaux usées. En parallèle à cette dernière, une nouvelle conduite de 315 mm de dia-

mètre a été posée sur environ 250 m pour l'évacuation des eaux claires. Ces travaux s'inscrivent dans le plan d'action Nos 10 et 24 du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

Rue des Marronniers

3. *Préavis N° 17/2022 « Demande de crédit d'investissement de Fr. 1'100'000.- pour la mise en séparatif, la réfection de la chaussée et son aménagement du chemin des Pinsons ».*
En date du 23 juin 2022, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit-cadre total de Fr. 1'100'000.-.
Les travaux ont débuté en septembre 2022 par la réalisation de fouilles pour les différents services industriels. La mise en séparatif, la réfection routière et les aménagements ont été quant à eux exécutés entre janvier et septembre 2023.
Le chemin des Pinsons a été réaménagé afin de correspondre à sa nouvelle gestion en zone 30. Il est structuré par une nouvelle arborisation en alternance avec des places de stationnement latérales revêtues de pavés filtrants engazonnés permettant l'apport de l'eau de pluie aux arbres. L'aménagement comporte, en son centre, une placette en pavés naturels qui sera agrémentée prochainement d'un banc circulaire. Des zones de conteneurs enterrés ont été installées aux deux extrémités du chemin fin de faciliter la collecte des déchets et réduire le passage des camions de ramassage dans le quartier.

Travaux au chemin des Pinsons

4. *Préavis N° 18/2022 « Demande de crédit d'investissement de Fr. 1'605'000.- pour l'entretien du port de Plaisance et du débarcadère de Vevey - La Tour-de-Peilz ».*
En date du 8 septembre 2022, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit total de Fr. 1'605'000.-.
Les travaux réalisés en 2023 ont consisté à remplacer les pontons existants et à réhabiliter l'accès

Passerelle neuve

au débarcadère par le fonçage de nouvelles fondations en pieux métalliques. L'ancienne passerelle a opéré une cure de jouvence en atelier par le retrait complet de la corrosion qui a nécessité le remplacement de certaines parties métalliques ainsi que de la majorité des rivets existants. Profitant de ces travaux, les luminaires historiques en fonte ont également été réhabilités et les nouvelles sources lumineuses seront installées en 2024. Les balustrades ont aussi subi une réfection complète dans le style d'époque en les adaptant aux normes de sécurité actuelles. Une embarcation de maintenance est venue remplacer la vieille barque du garde-port de Vevey qui servira désormais au secteur des sports.
Le solde des travaux sur les différents équipements des pontons (alimentations électriques, éclairage et adduction d'eau) se poursuivra en 2024.

Entretien des routes, des canalisations et des ouvrages
Il s'agit des interventions significatives entreprises dans le cadre du budget 2023.
Réfections ponctuelles de la chaussée aux rues de Lausanne, du Simplon et à l'avenue Aimé-Steinlen
Les routes précitées ont fait l'objet de réfections routières ponctuelles en septembre 2023. La chaussée comportait de nombreux nids-de-poule, d'affaissement et de faïençage du revêtement bitumeux rendant la chaussée inconfortable et la poursuite des dégradations très rapides. Les travaux de réfections routières améliorent ainsi la sécurité des utilisateurs et des utilisatrices.
Réfection de la route de Rio-Gredon
Dues aux contraintes mécaniques sur le bitume des véhicules dans le virage, des déformations importantes (bourrelets) se sont formées, ne garantissant plus une sécurité suffisante pour les usagers et les usagères, notamment pour les deux-roues. Deux méthodes de réfections ont été exécutées : l'une traditionnelle par la reprise d'une couche de base et la couche de roulement (85 mm) et l'autre expérimentale par la reprise unique de la couche de roulement (40 mm) avec un renforcement à l'aide d'une géogrille renforcée. Cette dernière méthode à l'avantage de diminuer les matériaux d'évacuation et de repose. Si elle s'avère efficace, cette technique de réfection sera renouvelée pour d'autres projets, améliorant ainsi la durabilité des travaux de réfection routière.
Assainissement du mur de parement au chemin des Cyprès
Le crépi et la structure du mur séparant le cimetière et le chemin des Cyprès ont été mis à mal par les années et la végétation (lierre). Dans un premier temps, le crépi a été enlevé, de nombreuses

fissures ont été colmatées au ciment. Le nouveau crépi a été posé manuellement à la truelle donnant un aspect identique à celui de l'époque.

Des campagnes de réfections routières superficielles ont lieu chaque année

L'enrobé bitumineux coulé à froid et le pontage (colmatage) de fissures sont des techniques utilisées pour maintenir l'état routier de chaussée en bitume et prolonger ainsi leur durée de vie.

Quai Perdonnet

La surveillance des tassements du quai se poursuit chaque année en tentant une meilleure compréhension sur leur origine tant sur la chaussée que sur les bâtiments en front de quai. L'étude hydrogéologique du quai réalisée en 2017 avait permis de conclure qu'un glissement important et soudain était très peu probable.

Selon les observations de ces trois dernières années, un retour à de faible vitesse de tassement naturelle se confirme. La surveillance de ces tassements est donc toujours active avec un rythme moins soutenu et se poursuivra ces prochaines années.

Par ailleurs, des travaux d'aplanissement du revêtement ont eu lieu vers le secteur du Port de Plaisance afin de réduire les risques pour les utilisateurs et les utilisatrices sur ces quais très fréquentés.

Fontaine du Guerrier

Subissant régulièrement des chocs, notamment par des véhicules lourds de livraisons, le radier du bassin et les margelles de la fontaine se sont fissurés et n'étaient plus étanches.

La pose de huit bouteroues en granit permettra ainsi la protection accrue du bassin. À noter qu'il s'agit d'une remise en situation qui existait au début du siècle passé.

Lors de ces travaux, il a été constaté des dégradations importantes du réseau d'alimentation en eau potable. Ce dernier a ainsi été refait à neuf avec la pose d'un compteur pour une meilleure gestion de la consommation.

Ces travaux ont été effectués en collaboration avec la voirie et des entreprises spécialisées.

Projet de compensation végétale et intégration paysagère du skatepark au quai Maria-Belgia

Après que le Conseil Communal ait autorisé la Municipalité à entreprendre les travaux de réalisation d'un skatepark à l'angle des quais de la Veveyse et Maria-Belgia à la condition de prévoir la compensation des surfaces de verdure supprimées (préavis N° 20/2021), la Municipalité a décidé d'adjuger le mandat de réalisation du skatepark au bureau Vertical Technik AG et de charger le Service des travaux publics, espaces verts et entretien de reprendre à l'interne le mandat d'architecte-paysagiste pour l'intégration paysagère du skatepark et l'établissement d'un plan de compensation végétale. Cette étude a ainsi été réalisée en collaboration avec le Service famille, éducation et sports.

Le skatepark a été inauguré le 20 septembre et la demande de crédit supplémentaire pour la réalisation des projets d'intégration paysagère et de compensation végétale pour un montant de Fr. 203'253.- a été acceptée en séance du 14 décembre 2023.

Le projet de compensation végétale prévoit de désimperméabiliser 420 m2 d'enrobé bitumineux (contre 273 m2 de surface bétonnée) sur un périmètre proche du skatepark et compense les trois arbres abattus contre quatre arbres de taille équivalente plus un arbre majeur.

Le projet d'intégration paysagère fait dialoguer les volumes créés sur le skatepark avec des volumes végétalisés composés d'une trentaine d'arbrisseaux plantés le long de la promenade de Mülheim.

La réalisation est prévue au printemps 2024 : les travaux de terrassement et de génie civil devant faire l'objet d'appels d'offres et les travaux de plantation devant être réalisés par le secteur des espaces verts

Vincent Imhof, municipal
Alessandro Sfameni et Thierry Spalla,
chefs de service a.i.

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2022 :
Néant.

ACTIS :	Plateforme pour le dépôt de demandes d'autorisation de construire
ACV :	Association des Commerçants de Vevey (dissoute en juin 2022)
Adresse IP :	ou TCP/IP adresse unique sur internet attribuée à chaque PC faisant partie d'un réseau
AFM :	Association de la Ferme Menthée
Appliance :	Serveur propriétaire dédié à faire fonctionner une application unique, avec laquelle il est vendu
Armoire de brassage :	Armoire métallique murale ou posée sur le sol, abritant la connectique du bâtiment. C'est là que sont centralisés les connecteurs RJ45 cuivre et là qu'aboutissent les fibres optiques. Les équipements actifs, comme les commutateurs, prennent place dans ces armoires où vont se faire les branchements qui permettent les connexions souhaitées
ASIT :	Association pour le Système d'Information du Territoire
ASL :	Association pour la Sauvegarde du Léman
ASR :	Association Sécurité Riviera
ATE :	Association Transports et Environnement
BAT :	Bâtiments, Gérance et Energie
Bit :	0 ou 1 en binaire. Elément d'information de base traité par l'ordinateur. 8 bits composent un octet (byte en anglais) et sont nécessaires pour coder un caractère alphanumérique. 1 Mbits = 1 million de bits. 1 Gbits = 1 milliard de bits
CAD :	Chauffage à Distance
CAMAC :	Centrale des Autorisations en Matière de Constructions
CAT :	Commission d'Aménagement du Territoire
CDAP :	Cour de Droit Administratif et Public du Tribunal cantonal
CEPV :	Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey
CFF :	Chemins de Fer Fédéraux suisses
CGN :	Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman
CITS :	Commission Intercommunale de la Taxe de Séjour
COGEST :	Commission de Gestion
ComEn2 :	Commission permanente Environnement et énergie
Commutateur :	ou switch, Equipement de communication "intelligent" utilisé pour interconnecter PC et serveurs via le câblage réseau. C'est une sorte de central téléphonique informatique
COS :	Cohésion Sociale
Cosedec :	Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets
DECT :	Digital Enhanced Cordless Telecommunications. Il s'agit du standard européen de radiocommunication vocale entre un téléphone sans fil et sa station de base
Déduplication :	Technique de stockage de données, consistant à factoriser des séquences de données identiques afin d'économiser l'espace utilisé, en ne stockant qu'une seule fois ces séquences
DGE :	Direction Générale de l'Environnement
DGIP-MS :	Section Monuments et Sites de la Direction Générale des Immeubles et du Patrimoine
DGMR :	Direction Générale de la Mobilité et des Routes
Disaster Recovery :	Reprise d'activité à la suite d'un problème important (=désastre)
DP :	Domaine Public
DUR :	Durabilité
ECA :	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
EPS :	Etablissement Primaire et Secondaire
EPT :	Equivalent Plein-Temps
ERP :	Enterprise Ressource Planning ou PGI (Progiciel de Gestion Intégré) en français, (mais désuet) : ensemble logiciel couvrant la gestion du système d'information de l'entreprise
FAM :	Famille, Education et Sports
FAO :	Feuille des Avis Officiels
FAR :	Festival des Artistes de Rue
FC :	Fiber Channel, protocole permettant la connexion haut débit (usuellement 8 Gbits/s voire 16 Gbits/s) d'un serveur à un système de stockage
FEDD :	Fonds pour l'Energie et le Développement Durable
FO :	Fibre Optique, fil en verre permettant le transfert rapide d'une grande quantité de données sur de longues distances (plusieurs kilomètres). L'information y circule sous forme de lumière avec des débits bien supérieurs à ceux des câbles cuivre
GED :	Gestion Electronique des Documents, désigne un procédé informatisé permettant d'organiser et gérer des informations et des documents électroniques au sein d'une organisation. Le terme GED désigne également les logiciels de gestion de ces contenus documentaires
GIEC :	Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
Gigabits/s :	ou Gbits/s débit de 1 milliard de bits par seconde, soit 125 Méga octets par seconde
HEIG :	Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion

ICOMOS :	Conseil International des Monuments et des Sites
ISOS :	Inventaire des Sites construits à protéger en Suisse
JRG2023 :	Journée romande de la géoinformation 2023
kVA :	kilovoltampère, unité de mesure de puissance électrique. 12 kVA correspondent à 9.6 kW
LAT :	Loi fédérale sur l'Aménagement du Territoire
LATC :	Loi cantonale sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions
LE :	Logements destinés aux Etudiants
LED :	Light-Emitting Diode
LHand :	Loi sur l'égalité pour les Handicapés
LLA :	Logements à Loyer Abordable
LLM :	Logements à Loyer Modéré
LP :	Logements Protégés
LPE :	Loi fédérale sur la Protection de l'Environnement
LPNMS :	Loi sur la Protection de la Nature, des Monuments et des Sites
LPPL :	Loi sur la Préservation du Parc Locatif vaudois
LPrPCI :	Loi sur la Protection du Patrimoine Culturel Immobilier
LRou :	Loi sur les Routes
LSP :	Loi sur la Santé Publique
LUP :	Logements d'Utilité Publique
MEP :	Mandats d'Etude Parallèles
MOB :	Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland Bernois
MVR :	Transports Montreux-Vevey-Riviera
MVT :	Montreux Vevey Tourisme
Nest :	Solution informatique suisse pour les villes et les communes permettant notamment de gérer la population (contrôle des habitants), les biens fonciers, le rôle électoral et d'émettre les factures débiteurs. En Suisse, 400 communes utilisent Nest et gèrent avec ce logiciel une population d'environ 2.5 millions d'habitants
Octet :	(Byte en anglais), 1 octet = 8 bits. C'est l'unité de taille en informatique, un octet permettant de coder un caractère. 1 Mo = 1 mégaoctet, soit 1 million d'octets. 1 Go = 1 gigaoctet, soit 1 milliard d'octets. 1 To = 1 téraoctet, soit 1'000 Go (ou 1'000 milliards d'octets)
OEne :	Ordonnance sur l'Energie
OFS :	Office Fédéral de la Statistique
Onduleur :	L'onduleur permet de basculer sur une alimentation par batteries en cas de microcoupure ou de coupure franche du réseau électrique, de pics de tension ou de sous-tension. Cet équipement protège donc les systèmes informatiques contre les petites coupures électriques ou permet d'arrêter proprement les serveurs dans le cas où la coupure se prolongerait
OP :	Office de la Population
OFT :	Office Fédéral des Transports
OPB :	Ordonnance sur la Protection contre le Bruit
OSEO :	Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière
PA :	Plan d'Affectation
PABR :	Plan d'Assainissement du Bruit Routier
PAC :	Pompe à chaleur
Pare-feu :	Firewall en anglais, un pare-feu est un logiciel et/ou un matériel, permettant de faire respecter la politique de sécurité du réseau. Il filtre sur la base de règles définies en fonction des besoins de l'entreprise quel protocole peut entrer ou sortir du réseau et cela de quelle adresse vers quelle adresse
PC :	Police des Constructions
PDCEn :	Plan Directeur Communal des Energies
PDCom :	Plan Directeur Communal
PDE :	Plan Directeur des Energies
PDMD :	Plan Directeur de la Mobilité Douce
PDStat :	Plan Directeur du Stationnement
PET :	Polyéthylène Téréphtalate
PGA :	Plan Général d'Affectation
PGEE :	Plan Général d'Evacuation des Eaux
PGEOA :	Plan Général des Ouvrages d'Art
PGERoutes :	Plan Général d'Entretien des Routes
PI :	Point d'Information touristique
PMR :	Personnes à Mobilité Réduite
PMU :	Plan de Mobilité et d'Urbanisme intégré
PoE :	Power over Ethernet, norme d'alimentation électrique d'un appareil compatible à travers le câblage réseau. Ce sont usuellement des téléphones IP et des antennes Wi-Fi qui sont alimentés ainsi
PSC :	Project Steering Committee (comité directeur)
QField :	Version nomade Android de QGIS
QGIS :	Logiciel SIT professionnel
RAID :	Redondant Arrays of Inexpensive Disks, technique permettant de répartir des données sur plusieurs disques durs afin d'éviter la perte de celles-ci en cas de défaillance d'un des disques
RC :	Route Cantonale
RCB :	Registre Cantonal des Bâtiments
RCVV :	Règlement sur les Constructions de la Ville de Vevey

RegBL :	Registre fédéral des Bâtiments et des Logements
RJ45 :	Prises réseau de type câblage universel, pouvant être utilisées aussi bien pour les équipements informatiques que pour desservir des téléphones traditionnels sur un réseau séparé
RLATC :	Règlement d'application de la Loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions
SDV :	Société de Développement de Vevey
Serveur proxy :	Machine faisant fonction d'intermédiaire entre les ordinateurs d'un réseau local et internet. Il relaie les demandes des PC et va chercher de manière centralisée les informations consultées sur internet, ce qui permet d'augmenter la sécurité (filtrage antivirus des pages et blocage des sites non autorisé) et d'améliorer la vitesse d'affichage des pages (les pages déjà consultées étant gardées en cache et pouvant être affichées sans devoir aller chercher à nouveau l'information sur internet)
SIC :	Société Industrielle et Commerciale de Vevey et environs
SIGE :	Service Intercommunal de Gestion
SIT :	Système d'Information du Territoire
Smartphone :	Téléphone mobile doté des fonctions d'assistant personnel. Outre son usage comme téléphone, il offre des fonctionnalités comme l'agenda, la consultation de courrier électronique et la navigation sur le web. Un clavier ou un écran tactile permet d'effectuer la saisie des données
SMTP :	Simple Mail Transfer Protocol, protocole de communication utilisé pour transférer le courrier électronique vers et entre des serveurs de messagerie
SPd :	Surface de Plancher déterminante
SSD :	Solid-state drive, matériel informatique permettant le stockage des données sur une mémoire flash (mémoire de type clé USB ou carte d'appareil photo)
TCP/IP :	Protocole réseau (comme un langage avec ses règles et conventions de communication) utilisé d'abord sur internet, qui s'est généralisé ensuite de façon quasi universelle dans les entreprises et chez les particuliers
Téléphone IP :	Téléphone utilisant le réseau informatique (et le protocole TCP/IP) pour communiquer avec le central téléphonique
TEKSI :	Logiciel libre pour la gestion des réseaux souterrains – association à but non lucratif
TRA :	Travaux publics, espaces verts et entretien
URB :	Urbanisme et mobilité
USSP :	Union Suisse des Services des Parcs et Promenades
VLS :	Vélos en Libre-Service
Virtualisation :	Du fait de la puissance accrue des nouveaux serveurs multi-cœurs, il est possible de faire tourner de nombreuses applications sur un seul serveur physique. Cependant, pour des raisons de sécurité, de disponibilité des machines et d'incompatibilité des programmes, il serait très problématique d'installer de multiples applications sur un serveur. La virtualisation permet de résoudre, entre autres choses, ce problème. Ainsi, on fait tourner plusieurs environnements virtuels, par exemple deux serveurs Windows 2003, un serveur Windows 2008 et un serveur Linux sur un seul serveur physique. Ces machines virtuelles sont cloisonnées et gérées séparément comme s'il s'agissait physiquement de serveurs distincts. Le logiciel de virtualisation le plus connu se nomme VMWare
VMCV :	Transports publics Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve
VoIP :	Voice over IP, le « nouveau » concept de téléphonie faisant circuler les communications téléphoniques (Voice) sur le réseau informatique au lieu d'un réseau téléphonique dédié
VTA :	Visual Tree Assessment
Wi-Fi :	Protocole de communication permettant de créer des réseaux locaux sans fil. Tous les ordinateurs portables actuels, ainsi que les smartphones, incorporent cette technologie et peuvent donc se connecter sur des réseaux Wi-Fi
ZA :	Zone Artisanale